



HAL
open science

Analyse linguistique du discours historique : des sources au genre historique ?

Christelle Rouet-Delarue

► **To cite this version:**

Christelle Rouet-Delarue. Analyse linguistique du discours historique : des sources au genre historique ?. Linguistique. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2014. Français. NNT : 2014BOR30004 . tel-01204760

HAL Id: tel-01204760

<https://theses.hal.science/tel-01204760v1>

Submitted on 24 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN LINGUISTIQUE

Analyse linguistique du discours historique

Des sources au genre historique ?

Présentée et soutenue publiquement le 14 février 2014 par

Christelle ROUET-DELARUE

Sous la direction de Henri PORTINE

Co-direction Dan DOBRE

Membres du jury

Yves DELOYE, Professeur, IEP de Bordeaux

Dan DOBRE, Conferențiar doctor, Université de Bucarest

Nathalie GARRIC, Professeur, Université de Nantes

Jacques GUILHAUMOU, DR émérite, CNRS

Bernard LACHAISE, Professeur, Université Bordeaux Montaigne

Damon MAYAFFRE, CR-HDR, Université de Nice Sophia Antipolis

Henri PORTINE, Professeur, Université Bordeaux Montaigne

Analyse linguistique du discours historien : des sources au genre historique ?

Notre travail a pour objectif d'analyser les rapports entre un « discours d'archive » et un « discours d'historien » (notion de genre à discuter), chaque modalité renvoyant à des fonctions et à des formes de structurations différentes tout en portant sur la même réalité. Il y a donc un double paradigme mais avec des corrélations. L'analyse portera sur un corpus de discours d'archive (étape pré-analytique de recherche et de numérisation) et sur un corpus d'écrits d'historiens. Après une description des relations qu'ont pu entretenir l'histoire, la linguistique puis plus tard l'analyse du discours, nous analyserons chaque partie du corpus, puis nous les confronterons pour tenter d'identifier leurs points de rencontre et de divergence.

Le discours historien est le siège de la confrontation entre d'une part les traces que le passé a laissées et la perception que l'on a des événements (dans le passé et dans le présent, et ce sous le joug de la mémoire collective et de l'héritage culturel), et d'autre part la réalité passée, livrée par l'historien au prix d'une étape « littéraire » et discursive incontournable. Les sciences du langage doivent pouvoir mettre à jour aussi bien les éléments de cohésion et de cohérence internes que les structures interdiscursives qui construisent le monde par ce qu'on en dit.

Ainsi, si l'histoire est une réappropriation-reformulation du passé par l'intermédiaire, entre autres, des sources, le discours de l'historien doit en porter les traces : l'analyse du discours peut les dégager, et doit permettre d'explicitier les modalités de mise en œuvre de la langue, dans le cas d'un discours spécialisé relevant du genre historique.

Mots-clés : Analyse du discours, genre discursif, approche quantitative, discours historien, historiographie, reformulation ;

Linguistic analysis of the discourse of history : from archives to historical discourse ?

The object our thesis is to bring to light signs of relations (meeting points and divergences) between a specific discourse (historical discourse and notion of type of discourse to debate) and the historian's source. The study will focus on a selection of material composed of a part of historical discourse and a part of historical source (research in archives and digitalisation).

The discourse of history is the meeting place traces of the historian's source, with the perception of events (in the past or nowadays, and through collective memory and cultural heritage), and the past reality, which was written by the historian. Science of language will show the discourse elaborating constructions of meaning in specific domains (historical and political) on the level of the text and the inter-texte level (intertextual and interrelation relations). If the historian discourse is a reappropriate and a reformulation of the historians source, it must carry its traces, and linguistic can explain structures of meanings.

Key-words : historiography, discours analysis, specific discours, reformulation, type of discours ;

Département des sciences du langage
EA TELEM 4195
Université Bordeaux Montaigne
Département des Sciences du langage
Boulevard des Antilles
33600 PESSAC

Table des matières

Table des matières

<i>I.L'ÉTUDE LINGUISTIQUE DU DISCOURS HISTORIQUE</i>	27
I.1. QUAND L'ANALYSE DU DISCOURS RENCONTRE L'HISTOIRE	29
I.1.1. L'IMPULSION HISTORIENNE.....	30
I.1.1.1. Régine Robin.....	30
I.1.1.1.1. Une pionnière en analyse du discours.....	30
I.1.1.1.2. Une histoire en quête de scientificité comme moteur de l'analyse du discours ?.....	32
I.1.1.1.2.1. Le paramètre structuraliste.....	32
I.1.1.1.2.2. Le paramètre informatique.....	35
I.1.1.2. Vers un usage linguistique éclairé comme outil et méthode d'analyse.....	36
I.1.1.2.1. L'émergence de l'analyse du discours.....	36
I.1.1.2.2. Une obstination payante : les années 1970-1980.....	38
I.1.1.3. Des pratiques historiographiques aux pratiques quantitatives.....	39
I.1.1.3.1. Retour sur « les praticiens de l'histoire ».....	39
I.1.1.3.1.1. De l'Antiquité au Moyen-Âge.....	39
I.1.1.3.1.1.1. L'antiquité.....	40
I.1.1.3.1.1.2. Le moyen-âge.....	42
I.1.1.3.1.2. De la Renaissance à l'Epoque moderne.....	43
I.1.1.3.2. Les XIXème et XXème siècles.....	43
I.1.1.3.2.1. Le XIXème siècle.....	43
I.1.1.3.2.2. Le XXème siècle.....	45
I.1.1.4. « L'HISTOIRE ET LA MACHINE ».....	46
I.1.1.4.1. « Histoire et mesure ».....	46
I.1.1.4.2. Une problématique toujours d'actualité: le Traitement Automatique des Langues (TAL).....	47
I.1.1.4.3. Le danger de l'hyperspécialisation statistique : la question du quantitatif.....	48
I.1.1.4.4. Conclusion.....	50
I.1.1.5. La linguistique de corpus et les statistiques : un nouveau point de contact entre la linguistique et l'histoire.....	50
I.1.1.6. Conclusion.....	52
I.1.2. L'HISTOIRE ET LA LINGUISTIQUE, LE DIVORCE IMPOSSIBLE.....	52
I.1.2.1. Deux disciplines en étroite relation.....	52
I.1.2.1.1. L'histoire, un acte langagier, un acte auctorial.....	53

I.1.2.1.2.L'histoire, à la frontière de l'inter-langue et de l'inter-culturel.....	53
I.1.2.1.3.L'histoire et l'interprétation lectoriale.....	56
I.1.2.1.3.1.Le lecteur, « faiseur d'histoire », « conteur d'histoire » ?.....	56
I.1.2.1.3.2.La lecture, l'interprétation et la transmission : la fabrique des éclats de mémoire.....	58
I.1.2.2.Fait et événement, réalité et vérité	59
I.1.2.2.1.Le fait en histoire : un fait historique ?.....	59
I.1.2.2.1.1.Le fait.....	60
I.1.2.2.1.2.L'événement.....	61
I.1.2.2.1.3.Le discours, la réalité et la vérité.....	64
I.1.2.2.2.Le fait en histoire : un événement discursif ?.....	65
I.1.2.3.L'événement au cœur de l'archive.....	66
I.1.2.3.1.Conclusion.....	67
I.1.2.4.ECRIRE L'HISTOIRE.....	67
I.1.2.4.1.Des écritures variées.....	68
I.1.2.4.2.Quelle posture épistémologique ?.....	70
I.1.2.4.3.L'historien contemporain et le devoir de mémoire.....	71
I.1.2.4.3.1.L'histoire et la mémoire.....	71
I.1.2.4.3.2.La représentation par la récit.....	73
I.1.2.4.3.3.Le devoir de mémoire.....	73
I.1.2.5.Conclusion.....	75
I.1.3.DES RACINES PLURI-DISCIPLINAIRES : HISTOIRE, SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE	75
I.1.3.1.Nanterre et la lexicologie politique.....	76
I.1.3.1.1.La lexicologie statistique.....	76
I.1.3.1.2.La lexicologie politique.....	77
I.1.3.1.3.Les corpus historiquement datés.....	78
I.1.3.2.De l'étude lexicale à la sociologie : Rouen.....	80
I.1.3.2.1.La sociologie comme étude lexicalisée.....	80
I.1.3.2.2.Le social, contrainte sur le discours.....	82
I.1.3.3.Les apports de la philosophie : Michel Pêcheux.....	83
I.1.3.4.Conclusion.....	84
I.1.4.LES PERSPECTIVES D'UNE APPROCHE LINGUISTIQUE DE L'ÉCRITURE HISTORIENNE.....	84
I.1.4.1.ARCHIVE HISTORIENNE ET CORPUS LINGUISTIQUE EN HISTOIRE.....	85
I.1.4.1.1.L'archive historique.....	85
I.1.4.1.2.Les « états de corpus » : une archive évolutive.....	86
I.1.4.1.3.De l'archive au corpus.....	88
I.1.4.2.Quels rapports langagiers entre le discours historique et ses sources.....	89

I.1.4.2.1. Une histoire « locale » : la microhistoire.....	89
I.1.4.2.1.1. Laisser l'histoire quantitative.....	90
I.1.4.2.1.2. Microhistoire et paradigme indiciaire.....	90
I.1.4.2.2. « Quantitatif et qualitatif, macro et micro, global et local	91
I.1.4.3. Evaluer l'importance de l'interdiscours histoire-source.....	92
I.1.4.4. Conclusion.....	92
I.2. L'ANALYSE DU DISCOURS.....	95
I.2.1. UN TERREAU ANCIEN.....	96
I.2.1.1. Une fécondation scientifique.....	96
I.2.1.2. La tradition philologique et littéraire.....	97
I.2.1.2.1. La philologie.....	97
I.2.1.2.2. L'analyse de texte.....	98
I.2.1.3. La rhétorique.....	98
I.2.1.3.1. La rhétorique ancienne.....	98
I.2.1.3.2. Le renouveau des questions rhétoriques.....	99
I.2.1.4. L'analyse de contenu.....	101
I.2.1.5. ANALYSER LES PRATIQUES SOCIO-DISCURSIVES.....	102
I.2.1.5.1. Retour sur la notion d'« analyse ».....	102
I.2.1.5.2. Changer de perspective : vers l'analyse du discours.....	102
I.2.1.5.3. Vers une linguistique instructionnelle.....	103
I.2.1.6. Conclusion.....	104
I.2.2. L'EMERGENCE de l'analyse du discours.....	104
I.2.2.1. Un grand dynamisme éditorial, une grande variété d'approches.....	105
I.2.2.1.1. Un grand dynamisme éditorial.....	105
I.2.2.1.2. Des approches variées : quelle analyse pour quel discours ?.....	110
I.2.2.2. Les analyses du discours.....	112
I.2.2.2.1. L'apport philosophique de Michel Pêcheux : la sémantique discursive.....	112
I.2.2.2.1.1. La théorie du discours.....	113
I.2.2.2.1.2. Une perspective sociologique.....	115
I.2.2.2.2. Louis Althusser, Karl Marx et le matérialisme historique.....	118
I.2.2.2.3. Jean Dubois et l'école de Nanterre.....	119
I.2.2.2.3.1. L'héritage structuraliste.....	120
I.2.2.2.3.1.1. La Discourse analysis.....	120
I.2.2.2.3.1.2. Une analyse de contenu à dépasser.....	121
I.2.2.2.3.2. Des approches structuralistes et lexicales.....	122
I.2.2.2.4. L'ENS Saint-Cloud et les approches quantitatives.....	124
I.2.2.2.4.1. Le colloque de 1968.....	124
I.2.2.2.4.2. L'ancrage politique et la revue « MOTS, Ordinateurs, Textes et Sociétés ».....	125

1.2.2.2.3.3. Une tradition lexicométrique et un ancrage quantitatif.....	125
1.2.2.2.4. D'autres analyses du discours.....	127
1.2.2.3. Conclusion.....	128
I.2.3. L'AGE D'OR DE L'ANALYSE DU DISCOURS À LA FRANÇAISE.....	129
I.2.3.1. Regard sur le positionnement allemand.....	129
1.2.3.1.1. L'école de Francfort.....	129
1.2.3.1.2. L'analyse du discours politique en Allemagne.....	129
I.2.3.2. L'analyse du discours à la française.....	131
1.2.3.2.1. Les limites d'une linguistique a-sémantique.....	132
1.2.3.2.2. La place, en analyse du discours à la française, du concept d'énonciation.....	133
1.2.3.2.3. Le matérialisme historique.....	135
1.2.3.2.4. L'ancrage socio-linguistique.....	136
1.2.3.2.5. L'ancrage politique.....	136
1.2.3.2.6. L'ancrage historique.....	138
1.2.3.2.7. L'ancrage lexicologique.....	139
I.2.3.3. Un héritage : les concepts de l'analyse du discours.....	140
1.2.3.3.1. Le sujet, source du discours.....	140
1.2.3.3.2. Modalité et modalisation.....	141
1.2.3.3.3. La notion de préconstruit.....	143
1.2.3.3.4. Le discours.....	144
1.2.3.3.5. L'inter-discours et l'intra-discours.....	146
1.2.3.3.6. L'objectivité de l'analyste.....	146
I.2.3.4. L'argumentation rhétorique et l'argumentation linguistique.....	147
1.2.3.4.1. Des parties du discours mises au service du partage d'opinion.....	147
1.2.3.4.2. La Nouvelle rhétorique.....	148
1.2.3.4.3. L'argumentation dans la langue.....	149
1.2.3.4.3.1. L'argumentation et la rhétorique classique.....	149
1.2.3.4.3.2. L'argumentation dans la langue.....	150
1.2.3.4.3.3. L'argumentation et l'analyse du discours.....	150
1.2.3.4.4. La schématisation et la logique naturelle.....	152
1.2.3.4.4.1. La schématisation.....	152
1.2.3.4.4.2. Les pré-construits culturels.....	153
I.2.3.5. Conclusion.....	154
I.2.4. L'ANALYSE QUANTITATIVE DES DISCOURS ET LA LINGUISTIQUE DE CORPUS.....	155
I.2.4.1. La linguistique de corpus.....	155
1.2.4.1.1. Les notions de corpus.....	156
1.2.4.1.2. La constitution du corpus.....	156
1.2.4.1.3. L'analyse quantitative du corpus.....	158

1.2.4.1.4.Un outillage logiciel important.....	159
1.2.4.2.Le codage des corpus.....	160
1.2.4.2.1.1.Des corpus numériques.....	160
1.2.4.2.1.2.TEI.....	161
1.2.4.3.La logométrie.....	161
1.2.4.4.Conclusion.....	163
I.3.EN LINGUISTIQUE ET GENRES SOCIO-DISCURSIFS.....	165
I.3.1.LA SEGMENTATION EN LINGUISTIQUE : DES PETITES UNITÉS AUX GRANDES UNITÉS.....	166
I.3.1.1.Les petites unités : du lexique à la phrase.....	166
I.3.1.1.1.L'importance du sens.....	166
I.3.1.1.2.Le mot comme unité du niveau lexical ?.....	167
I.3.1.1.2.1.Le morphème.....	167
I.3.1.1.2.2.Le mot.....	167
I.3.1.1.2.3.L'unité mot et le lemme.....	167
I.3.1.2.Dépasser la phrase : le texte, l'énoncé et le discours.....	168
I.3.1.2.1.De la phrase au texte.....	169
I.3.1.2.1.1.De la difficulté d'accès au rang d'unité : atteindre les unités textuelles	169
I.3.1.2.1.2.Les relations interphrastiques : de l'ouverture du texte à l'énoncé.....	170
I.3.1.2.2.Texte, discours, énoncé.....	170
I.3.1.2.2.1.Le texte.....	170
I.3.1.2.2.2.Le discours.....	170
I.3.1.2.2.3.L'énoncé.....	171
I.3.1.2.3.Au-delà du texte : l'intertextualité et l'interdiscursivité.....	171
I.3.1.3.L'unification textuelle et discursive.....	172
I.3.1.3.1.La cohésion textuelle.....	173
I.3.1.3.2.La cohérence discursive.....	174
I.3.1.3.3.L'anaphore, un procédé de cohésion textuelle et de cohérence discursive..	175
I.3.1.4.L'unité en histoire.....	176
I.3.1.5.Conclusion.....	177
I.3.2.LES TYPOLOGIES EN LINGUISTIQUE : TYPES ET GENRES DISCURSIFS.....	177
I.3.2.1.Etat des lieux.....	178
I.3.2.1.1.Quelques problématiques et enjeux.....	178
I.3.2.1.2.Les legs de la critique de textes littéraires écrits.....	179
I.3.2.1.2.1.Les genres dans l'antiquité.....	179
I.3.2.1.2.1.1.La rhétorique.....	180
I.3.2.1.2.1.2.Les critères de classement des genres littéraires.....	180
I.3.2.1.2.2.L'ouverture de l'analyse du discours vers le langage courant.....	181
I.3.2.2.La question des typologies.....	181

I.3.2.2.1. Les typologies littéraires : les apports de Mikhaïl Bakhtine.....	182
I.3.2.2.2. Les typologies textuelles.....	182
I.3.2.2.2.1. Emile Benveniste.....	183
I.3.2.2.2.2. The Critical Discourse Studies de Van Dijk.....	185
I.3.2.2.3. La sémantique textuelle.....	186
I.3.2.2.3.1. La sémantique textuelle interprétative de François Rastier.....	186
I.3.2.2.3.2. La poétique de Gérard Genette.....	188
I.3.2.2.4. La linguistique textuelle.....	189
I.3.2.2.4.1. Harald Weinrich.....	189
I.3.2.2.4.2. Jean-Michel Adam.....	190
I.3.2.2.5. Le point de vue de la psycholinguistique.....	192
I.3.2.2.5.1. L'interactionnisme socio-discursif : Jean-Paul Bronckart.....	193
I.3.2.2.5.2. Renoncer provisoirement à une typologie.....	195
I.3.2.3. La place de la stéréotypie.....	196
I.3.2.3.1. La perception des genres : des idées reçues à la typicalité.....	196
I.3.2.3.1.1. Les idées reçues, le stéréotype et le prototype.....	196
I.3.2.3.1.1.1. Les idées reçues.....	196
I.3.2.3.1.1.2. La théorie des topoï.....	197
I.3.2.3.1.1.3. La stéréotypie, un phénomène normal et nécessaire.....	197
I.3.2.3.1.2. La notion de lieu commun.....	199
I.3.2.3.1.3. Le phénomène de typicalité dans la perception des genres.....	199
I.3.2.3.1.3.1. Le prototype.....	199
I.3.2.3.1.3.2. Du prototype à la reconnaissance cognitive.....	199
I.3.2.3.1.3.3. La stéréotypie et l'analyse du discours.....	200
I.3.2.3.1.4. Stéréotypie et genres.....	201
I.3.2.3.2. Interprétation et raisonnement naturel.....	202
I.3.2.3.2.1. La mémoire civique et le genre discursif.....	202
I.3.2.3.2.2. L'explication historique : idéologie, raisonnement naturel et bon sens.....	203
I.3.2.3.2.3. La notion d'institution discursive.....	204
I.3.2.4. L'histoire face à la question des genres.....	205
I.3.2.4.1. Les canons culturels et la cognition sociale.....	206
I.3.2.4.1.1. Patrons et canons culturels.....	206
I.3.2.4.1.1.1. Le point de vue de l'histoire.....	206
I.3.2.4.1.1.2. Le type, le genre et la cognition sociale.....	207
I.3.2.4.2. Le point de vue de l'historien sur la question des genres.....	207
I.3.2.4.3. Un genre historique ?.....	209
I.3.2.5. Vers de nouveaux genres.....	210
I.3.2.5.1. La contrainte interprétative dans la perception des genres.....	211
I.3.2.6. Conclusion.....	212

II.LE CORPUS ET SON EXPLOITATION INFORMATISEE.....	213
II.1.LE CORPUS : UN ÉCHANTILLON DE TRACES D'UNE HISTOIRE LOCALE ET CONTEMPORAINE.....	215
II.1.1.LA CONSTITUTION D'UN CORPUS : PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES ET PROBLEMES SPECIFIQUES.....	216
II.1.1.1.La révolution informatique et la constitution du corpus.....	216
II.1.1.2.Le corpus numérique.....	217
II.1.1.3.Cas de notre corpus.....	218
II.1.2.UNE HISTOIRE LOCALE : BORDEAUX ET SON EMBLÈME.....	218
II.1.2.1.Bordeaux et ses maires pendant la reconstruction d'après-guerre.....	218
II.1.2.2.Bordeaux, son théâtre, sa culture.....	219
II.1.2.3.Le Grand-Théâtre, un enjeu politique.....	222
II.1.3.LA CONSTITUTION DU CORPUS POUR UNE APPROCHE QUANTITATIVE.....	223
II.1.3.1.La constitution du corpus.....	223
II.1.3.1.1.La partie historique.....	223
II.1.3.1.2.La partie archivistique.....	223
II.1.3.1.3.Quelle méthode de collecte.....	224
II.1.3.1.4.L'océrisation.....	224
II.1.3.2.LE TRAITEMENT PRÉPARATOIRE À L'ANALYSE.....	225
II.1.3.2.1.Le logiciel Lexico3.....	225
II.1.3.2.1.1.Présentation générale.....	225
II.1.3.2.1.2.Les principales fonctionnalités.....	225
II.1.3.2.1.2.1.Le dictionnaire des formes.....	225
II.1.3.2.1.2.2.Les groupes de formes.....	225
II.1.3.2.1.2.3.Les segments répétés.....	226
II.1.3.2.1.2.4.Le graphique de ventilation.....	226
II.1.3.2.1.2.5.L'analyse factorielle des correspondances (AFC).....	226
II.1.3.2.1.2.6.Les spécificités chronologiques par parties.....	226
II.1.3.2.2.La préparation du corpus : nettoyage et partitionnage du corpus.....	226
II.1.3.2.2.1.Le nettoyage du corpus.....	227
II.1.3.2.2.2.Les problèmes rencontrés et quelques solutions.....	227
II.1.3.2.2.3.Les clés de partition.....	228
II.1.3.2.3.L'étiquetage avec TreeTagger.....	231
II.1.3.2.4.L'utilisation du corpus étiqueté.....	232
II.1.4.LA PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU CORPUS.....	232
II.1.5.Conclusion.....	234
II.2.ANALYSE DU CORPUS : LE DISCOURS D'ARCHIVE.....	237
II.2.1.LE DISCOURS D'ARCHIVE.....	238

II.2.1.1. Les débats : irruption de l'autre dans une réunion protocolaire.....	238
II.2.1.1.1. L'analyse du débat en conseil municipal.....	238
II.2.1.1.2. L'irruption de l'autre dans un discours protocolaire réglé.....	239
II.2.1.2. L'énonciation et la prise en charge énonciative dans l'archive.....	241
II.2.1.2.1. Les marques pronominales de la locution.....	242
II.2.1.2.1.1. La comparaison des dispositifs pronominaux (protocolaire/débats) ..	242
II.2.1.2.1.2. Le pronom « on » dans les débats.....	246
II.2.1.2.1.3. Les pronoms personnels.....	249
II.2.1.2.1.3.1. Le pronom de première personne.....	249
II.2.1.2.1.3.2. Les pronoms « nous » et « vous ».....	253
II.2.1.2.1.4. Les variations pronominales (pronoms débats).....	253
II.2.1.2.1.4.1. Le dispositif pronominal : une caractéristique thématique ?.....	254
II.2.1.2.1.4.2. Caractéristique chronologique ?.....	258
II.2.1.2.1.4.3. La représentation (pronominale) de l'autre en période de crise ..	263
II.2.1.2.1.5. Conclusion.....	265
II.2.1.3. Modalité et modalisation dans le corpus archivistique.....	265
II.2.1.3.1. Modalité temporelle dans l'archive.....	266
II.2.1.3.2. Modalité dans le discours protocolaire.....	267
II.2.1.3.2.1. Une modalisation protocolaire ?.....	267
II.2.1.3.3. Modalité dans le sous-corpus débats.....	268
II.2.1.3.3.1. Des syntagmes verbaux sources de certitude.....	269
II.2.1.3.3.2. Une modalisation négative (polyphonie).....	271
II.2.1.3.3.3. quel régime modal dans l'archive ?.....	271
II.2.1.3.3.4. Des lexèmes à valeur modale (protocolaire vs. débats).....	272
II.2.1.3.3.4.1. Une approche comparative des spécificités lexicales.....	272
II.2.1.3.3.4.1.1. Les adverbes.....	272
II.2.1.3.3.4.1.2. Les adjectifs.....	273
II.2.1.3.3.4.1.3. Les verbes.....	274
II.2.1.3.3.5. Conclusion.....	276
II.2.1.4. Le dispositif spatio-temporel.....	277
II.2.1.4.1. Articulation de temporalités dans l'archive.....	277
II.2.1.4.2. Référénciation spatiale.....	279
II.2.1.5. Un discours clos.....	280
II.2.1.5.1. Un raisonnement balisé.....	281
II.2.1.5.2. Un cadre cohésif.....	282
II.2.1.6. Les spécificités lexicales.....	284
II.2.1.6.1. Les spécificités chronologiques.....	286
II.2.1.6.1.1. Le repérage des spécificités lexicales sur la période 18 décembre 1950- fin 1952.....	286

II.2.1.6.1.2. Vers une identité discursive du Grand-Théâtre en période de crise.....	287
II.2.1.6.1.3. Les spécificités locutives : entre constructions individuelles et collectives.....	290
II.2.1.6.2. Les lexèmes « ville » et « capitale ».....	290
II.2.1.6.3. Conclusion.....	290
II.2.1.7. La cohérence et la cohésion discursive : de l'anaphore à l'interdiscours.....	291
II.2.1.7.1. L'unification intradiscursive : l'anaphore en LE-DIT.....	291
II.2.1.7.2. Un solide ancrage interdiscursif : les contraintes législatives.....	293
II.2.1.7.3. Le poids du cadrage législatif interdiscursif.....	294
II.2.1.7.4. Conclusion.....	295
II.2.1.8. La reformulation du sens en débats : invariance structurelle et vecteur reformulatif ?.....	295
II.2.1.8.1. La reformulation du sens en discours.....	295
II.2.1.8.1.1. Quelques valeurs d'emploi communément admises.....	296
II.2.1.8.1.2. Destabilisation du déjà-dit et orientation vectorielle : vers la notion de « vecteur reformulatif ».....	298
II.2.1.8.1.3. L'invariant, parent pauvre du mécanisme de reformulation ?.....	298
II.2.1.8.1.3.1. Invariance et cohérence	298
II.2.1.8.1.3.2. La constante thématique comme invariant nécessaire à la reformulation ?.....	299
II.2.1.8.2. « c'est-à-dire » : un connecteur de mise en équivalence.....	301
II.2.1.8.2.1. Un connecteur ancien, opaque et objectivant.....	302
II.2.1.8.2.2. Les reformulations paraphrastiques à tendance définitionnelle.....	302
II.2.1.8.2.3. Des reformulations résomptives subjectives.....	304
II.2.1.8.2.4. Une opacité favorable aux jeux sur les implicites et sur la navigation interdiscursive.....	305
II.2.1.8.3. Les reformulations segmentales.....	307
II.2.1.8.3.1. L'invariance : conservation du moule syntaxique et maintien du patron lexical.....	307
II.2.1.8.3.1.1. Le niveau intra-phrastique.....	307
II.2.1.8.3.1.2. Le niveau supra-phrastique : des reformulations discursives non autonomes.....	310
II.2.1.8.3.1.3. L'importance de la répétition lexicale et de la constance du moule syntaxique pour la conservation.....	311
II.2.1.8.3.2. L'invariance et la cohérence causale.....	314
II.2.1.8.3.2.1. La relation de causalité.....	314
II.2.1.8.3.2.2. Une mise en situation dialoguée.....	316
II.2.1.8.3.2.3. Quelques remarques sur le connecteur autrement dit.....	317
II.2.1.8.4. Les reformulations discursives.....	318

II.2.1.8.4.1. Les reformulations discursives résomptives.....	318
II.2.1.8.4.1.1. Les reformulations discursives résomptives avec glissement sémantique.....	319
II.2.1.8.4.1.2. Les reformulations résomptives par généralisation.....	320
II.2.1.8.4.2. Les reformulations discursives non résomptives.....	322
II.2.1.8.4.3. Les reformulation et marquage lexical dans les situations enchâssées	324
II.2.1.8.4.3.1. La reformulation et l'invariant.....	325
II.2.1.8.5. Conclusion sur la reformulation.....	326
II.2.2. Synthèse sur le corpus archivistique.....	327
II.3. ANALYSE DU CORPUS : LE DISCOURS HISTORIEN.....	329
II.3.1. Notre corpus, hétérogène mais unifié.....	330
II.3.2. Modalité et temps linguistique dans le discours historien.....	333
II.3.2.1. Comparaison des fréquences catégorielles.....	333
II.3.2.2. Modalité et temporalité dans le discours historien.....	334
II.3.2.3. Conclusion.....	337
II.3.3. La négation adverbiale.....	338
II.3.4. Les reformulations.....	342
II.3.4.1. Comptage et caractérisation fréquentielle.....	342
II.3.4.2. Des connecteurs spécifiques.....	344
II.3.4.3. Des emplois spécifiques (c'est-à-dire).....	346
II.3.4.3.1. Des reformulations segmentales.....	346
II.3.4.4. Scénarisation, mise en tension discursive et spécification	348
II.3.5. Organisation de l'information.....	349
II.3.5.1. Moyens de hiérarchisation.....	349
II.3.5.2. Une dynamique spatio-temporelle.....	351
II.3.6. La temporalité dans le discours historien.....	354
II.3.6.1. La temporalité, l'événementialité et l'historicité.....	354
II.3.6.2. La temporalité de l'historien.....	356
II.3.6.2.1. Le temps : une construction sociale marquée discursivement.....	357
II.3.6.2.2. Le temps culturel, entre articulation et superposition de périodes ouvertes	357
II.3.6.2.3. Les marqueurs discursifs.....	358
II.3.6.3. Conclusion.....	362
II.3.7. Les spécifications lexicales.....	362
II.3.7.1. La comparaison des verbes (débat/historien).....	362
II.3.7.2. Un profilage signifiant.....	365
II.3.7.3. Lissage lexical.....	366
II.3.8. La place de l'énonciateur dans le discours historien.....	368
II.3.8.1. La répartition des pronoms personnels.....	369
II.3.8.1.1. Un discours très contraint.....	369

II.3.8.1.2. Les spécificités pronominales.....	369
II.3.8.1.3. Les appariements pronominaux.....	370
II.3.8.2. Les occurrences de la première personne.....	375
II.3.8.2.1. Effacement de l'énonciateur derrière les propos d'un autre.....	375
II.3.8.2.2. Les propos rapportés : insertion ou intégration ?.....	376
II.3.8.2.2.1. L'introducteur verbal marqué.....	377
II.3.8.2.2.2. Un soutien lexical subjectif.....	379
II.3.8.2.2.3. Le discours dans les citations : remarque pronominale et verbale.....	380
II.3.8.2.2.4. Un point de vue impersonnel et passivé appuyé par une forte nominalisation.....	383
II.3.8.2.3. « Nous » et « on » dans le discours historique.....	384
II.3.8.2.3.1. La forme pronominale « nous ».....	384
II.3.8.2.3.1.1. Un pronom polysémique.....	384
II.3.8.2.3.2. Le « nous », une marque de présence de l'historien.....	385
II.3.8.2.4. La forme pronominale « on » : valeurs et emplois.....	386
II.3.8.2.4.1. Contextes lexicaux de l'emploi du pronom on.....	387
II.3.8.2.4.2. Contexte discursif de « on ».....	388
II.3.9. La reformulation non marquée comme ouverture interdiscursive.....	391
II.3.10. Conclusion sur le discours historique.....	392
II.4. Conclusion générale.....	395
III. ANNEXES.....	435

Index des illustrations

Illustration 1: Les paliers d'analyse du discours proposés par Jean-Michel Adam.	191
Figure 2: Tableur avec données enrichies, avec filtre « VER » (verbes).....	232
Figure 3: Tableur avec données enrichies, sans filtrage.....	232
Graphique 4: Accroissements de vocabulaire pour chaque sous-corpus.....	236
Histogramme 5: Spécificités relatives d'apparition de "il+", "elle+" et "on" (corpus "archive", partie "sscorpus").....	245
Histogramme 6: Spécificités relatives d'apparition de "je+", "nous" et "vous" (corpus "archive", partie "sscorpus").....	245
Histogramme 7: Spécificité d'emploi de je, nous et vous.....	252
Histogramme 8: Spécificités relatives d'apparition de "nous", "vous", "on" (corpus "débat", partie "sujet").....	256

Histogramme 9: Spécificités relatives d'apparition de "vous" (corpus "débats", partie "sujet").....	256
Histogramme 10: Spécificités relatives d'apparition de "j+", "nous" et "vous" (corpus « débats », partie « annee » et « date »)	259
Histogramme 11: Histogramme 11: spécificités relatives d'apparition de "nous", "vous" et "j+" (corpus "débats", partie "date").....	259
Histogramme 12: Spécificités relatives d'apparition de "j+", "nous" et "vous" (corpus « débats », partie « année » et « date »).....	260
Histogramme 13: Spécificités de l'emploi de "théâtre" et "Grand-Théâtre".....	285
Illustration 14: Spécificités chronologiques (corpus "débats", parties "date")....	286
Histogramme 15: Répartition des groupes "communisme+" et "socialisme+" en fonction de la partition "sujet"	289
Graphique 16: AFC de la partie extrait du corpus historien.....	331
Graphique 17: AFC de la partie extrait du corpus historien (sans les extraits e3, e9 et e10).....	332
Histogramme 18: Spécificités d'emploi de "ne" et « pas », discours historien vs. discours des citations.....	339
Histogramme 19: Spécificités relatives d'emploi des connecteurs de reformulation	343
Histogramme 20: Spécificités des pronoms dans la partie "sscorpus".....	371
Histogramme 21: Spécificités pour la partie "extraits" (corpus "histoirechron, pronoms "j+", "nous", "vous", "on").....	372
Histogramme 22: Spécificités de la répartition des pronoms dans le discours historien (oui : en citation ; non : hors citation).....	374
Histogramme 23: Spécificités de groupe de formes « j+ ».....	381
Illustration 24: AFC sous-corpus protocolaire partie "sujet".....	444
Graphique 25: AFC de la partition "année".....	444

Index des tables

Tableau 1: Théorie du discours et analyse du discours : deux approches scientifiques différentes.(tableau extrait de Guilbert, 2010 : §14).....	115
Tableau 2: Architypes discursifs de Bronckart.....	194

Tableau 3: Les maires de Bordeaux au XXème siècle.....	219
Tableau 4: Quelques dates jalonnant l'histoire du Grand-Théâtre de Bordeaux..	221
Tableau 5: Principales clés de partition du corpus.....	229
Tableau 6: Caractéristiques des principales parties.....	233
Tableau 7: Formes les plus fréquentes et fréquences d'apparitions pour les parties « protocolaire » et « débats ».....	243
Tableau 8: Sur- et sous-emploi de "j+", "nous", "on" et "vous" pour certains sujets remarquables de ce point de vue	255
Tableau 9: Proportion de représentation des principaux temps verbaux et formes non conjuguées.....	266
Tableau 10: Proportion de représentation des phrases assertives, interrogatives et exclamatives.....	266
Tableau 11: Discours protocolaire vs. Débats : spécificités lexicales pour les catégories adjectifs et adverbes (TreeTagger).....	274
Tableau 12: Discours protocolaire vs. Débats : spécificités lexicales pour les verbes conjugués (TreeTagger).....	275
Tableau 13: Discours protocolaire vs. Débats : spécificités lexicales pour les verbes non conjugués (TreeTagger).....	276
Tableau 14: Proportion des adjectifs dans les sous-corpus "débats" et "historien"	333
Tableau 15: Proportion des noms dans les sous-corpus "débats" et "historien".	333
Tableau 16: Proportion des verbes conjugués dans les sous-corpus "débats" et "historien".....	334
Tableau 17: Proportions des verbes non conjugués pour les sous-corpus "débats" et "historien".....	334
Tableau 18: Proportion de représentation des principaux temps verbaux et formes non conjuguées (rappel).....	335
Tableau 19: Proportion de représentation des phrases assertives, interrogatives et exclamatives (rappel).....	335
Tableau 20: Répartition des verbes en fonction de leur temps verbal ou de leur forme (infinitive ou gérondive)	336
Tableau 21: Répartition des connecteurs reformulatifs.....	342

Tableau 22: Les connecteurs reformulatifs (discours historien vs. discours archivistique).....	344
Tableau 23: Discours historien vs. Débats : spécificités lexicales pour les verbes conjugués (TreeTagger).....	364
Tableau 24: Manifestation des pronoms j+, nous, vous et on par extrait.....	370
Tableau 25: Appariements réguliers de pronoms.....	373

Index des annexes

Annexe 1 : Sources historiennes.....	437
Annexe 2 : Abréviations utilisées pour la segmentation avec TreeTagger.....	439
Annexe 3 : Optical Recognition Caractère (OCR)	440
Annexe 4 : Les équipes municipales à Bordeaux en 1945, 1947, 1953	442
Annexe 5 : Graphiques des AFC pour les parties sujet et années.....	444
Annexe 6 : Spécificités positives et négatives, période du 18 décembre 1950 à fin 1952	445

INTRODUCTION

« La politique culturelle municipale a-t-elle des retombées sur l'ensemble de cet espace¹ ? Le culturel participe-t-il, lui aussi, sciemment ou inconsciemment, à la hiérarchisation de l'espace ? Voilà autant de questions qui sont liées à notre sujet. Une étude sur les politiques culturelles passe, nous semble-t-il, au préalable par une analyse du discours municipal sur ce thème. Le véritable intérêt d'une telle approche ne peut surgir, en second lieu, que d'une confrontation avec la réalité. Et la réalité est financière, plus précisément dépensière » (TALIANO-DES GARETS, Françoise, 1996).

Les rapports entre l'histoire et la linguistique sont anciens. Dès les premiers auteurs de l'antiquité grecque, ce berceau de l'histoire, la question de la part langagière dans la démarche de l'historien est déjà présente, en rapport avec d'autres problématiques : Thucydide tente de résoudre les contradictions entre témoignages ; Hérodote cherche à rester objectif sans prendre parti

¹Françoise Taliano-des Garets, politiste et historienne, situe l'histoire culturelle en rappelant en outre que « la perspective évolutive devrait faire apparaître, dans le cas d'une politique culturelle active, quelques temps forts qu'il conviendra de comparer avec ceux de l'histoire globale de la cité. Ainsi de la date de 1975 : pour significative qu'elle soit du point de vue culturel (signature d'une charte culturelle entre l'Etat et la ville), l'est-elle, également, sur le plan économique, social, politique ? A l'inverse, l'année 1968 est-elle aussi significative du point de vue culturel qu'elle l'est du point de vue politique ? L'objet de cette étude s'inscrit, de plus, dans une situation spécifiée : celle d'une ville-centre qui exerce un rôle de pôle dominant sur son agglomération, sur la communauté urbaine (fondée en décembre 1966) et plus largement encore, sur la région Aquitaine, voire au-delà. Ce rôle qui lui confère sa taille, sa place dans le tissu urbain est conforté par un héritage historique : équipement et patrimoine culturels, pratiques enracinées ». C'est de cet espace dont il est question.

On voit à quel point l'histoire est un enjeu politique comme la politique est un enjeu pour l'histoire.

dans les guerres médiques qu'il décrit (De Romilly, 2001) ; prenons également l'exemple de César, qui écrit avec concision dans un langage sec, sans ornements ou commentaires. Enfin, Cicéron se positionne en affirmant que l'histoire est un art littéraire (Carbonell et Walch, 1997 : 20). Sur la relation histoire-linguistique, François Dosse écrit que l'historien « ne rature pas (...) ; il change l'histoire-légende en histoire-travail » (Dosse, 2003 : §18). Pour lui se dessinent alors deux strates, l'une en amont, située au niveau de l'archive et du corpus ; l'autre, développée au niveau de la phase littéraire de rédaction. L'interprétation de l'historien n'est pas traitée indépendamment de ces deux niveaux, elle s'y intègre et les subsume.

Le premier niveau auquel l'historien se trouve aux prises avec le langage est celui des sources écrites et orales : comment accéder au sens des données ? Vouloir atteindre le vouloir dire délocalisé, c'est tenter d'accéder à une autre époque, une autre culture, une autre perception des événements ; c'est aussi s'essayer à la traduction, à la reformulation ; c'est se heurter aux rapports aussi étroits que délicats et insaisissables, toujours en mouvement, existant entre langage et pensée, langage et vérité, langage et société. Dans l'analyse des sources, la qualité de l'étape d'interprétation est cruciale, car « on peut tout faire dire à l'archive (...) : une chose est de comprendre l'histoire, comme un processus de réinterprétation permanente du passé ; une autre est de subvertir des faits passés (...) » (Farge, 1989 : 118).

A ce premier niveau archivistique s'ajoute un second, qui émerge dans le mouvement d'écriture, dans l'étape littéraire historiographique, où se mêlent des considérations parfois difficilement conciliables sans compromis : faut-il faire le choix d'une écriture sèche se voulant objective ? ou bien y préférer des propos ornés de commentaires et de mises en intrigue ? Dans quelle mesure l'historien doit-il conter et raconter pour faire revivre l'espace d'un instant les scènes du passé ? L'historien n'est pas un fabuliste rédigeant des fables, c'est pourquoi il peut affirmer comme le disait Michel Foucault, cité par Farge (1989 : 11) : « Je n'ai jamais écrit rien d'autre que des fictions et j'en suis parfaitement conscient », en ajoutant aussitôt : « Mais je crois qu'il est possible de faire fonctionner des fictions à l'intérieur de la vérité ». Comme le faisait remarquer Polybe (Polybe, 1971 : 11-12), l'histoire « est comme une règle : elle peut être trop courte ou trop mince, si elle a le caractère spécifique d'une règle, cela reste une règle et elle en mérite le nom (...). Il en est de même pour l'histoire. Il est possible d'adopter un autre angle de vue, selon lequel toute lecture serait une traduction, et qu'il n'y aurait par conséquent d'histoire que bien écrite (Prost, 1996 : 279). Elle peut pêcher par le style ou la composition, ou par n'importe quel autre de ses aspects propres, *si elle adhère à la vérité*, on peut lui donner le nom d'histoire ». L'essence de l'histoire se trouve au-delà de la forme.

L'historien se trouve donc confronté au langage dans les étapes cruciales de son parcours de recherche. Emile Benveniste (1968, 1972) va même jusqu'à affirmer que l'imbrication du langage dans l'histoire est telle que l'histoire pourrait n'être que langage. Quelle que soit la position adoptée, extrémiste comme celle-ci, ou plus nuancée, un constat s'impose : les liens entre le langage et l'histoire, parce qu'ils sont forts et condamnés à la permanence, rendent nécessaire la connaissance de la science linguistique par l'historien, à partir du moment où il y a manipulation et donc production de faits langagiers. Il semble légitime de penser que « (...) toute analyse portant sur un matériel verbal quel qu'il soit engage d'une manière ou d'une autre des hypothèses d'ordre linguistique », (Provost-Chauveau, 1971 : 8-9). Or c'est là que se noue une relation à expliciter. Il est peut-être regrettable que la linguistique n'ait pas été pleinement intégrée à l'étude des sciences historiques.

Au-delà de cette complicité, les deux disciplines sont très liées, et, finalement, l'histoire et le langage sont créés par les individus en société. L'histoire parle des hommes et des hommes qui parlent. La société, le point d'ancrage du sens des discours, est seule garante de la cohérence et du sens des productions discursives. Il en découle un rôle considérable de la culture : l'histoire « n'est pas seulement une science, à supposer qu'elle en soit une. L'histoire est culture ; elle a une fonction sociale » (Carbonell et Walch, 1997 : 199).

Par ailleurs, l'histoire mobilise la politique ou encore la sociologie, du fait des rapports sociaux dans les échanges quotidiens et dans les rapports qu'entretiennent les locuteurs entre eux et avec la réalité. Ce lien à la fois culturel et social prend aussi racine dans le rapport existant entre l'individu et la société. Nous montrerons que les notions de savoirs partagés, de lieux communs, de stéréotypes ou de clichés ne sont pas sans conséquence sur les dires, mais aussi sur leur perception et sur leur interprétation. Le raisonnement naturel conditionne les catégories des individus. De plus, le social fabrique le social par les voix et les discours des individus. Mais il est remarquable, que, en retour, l'histoire le façonne elle-aussi. Le devoir de mémoire est un symptôme récent des exigences d'une société et du rôle fondateur que joue l'histoire : elle est un ciment social fort.

Le discours historique est le lieu de la confrontation entre passé reconstruit et perception de l'événement, il est garant de la mémoire collective. Les sciences du langage, à même d'analyser et d'explicitier le rapport du discours au monde au travers de ses interprétations et de ses mises en œuvre, doivent pouvoir mettre à jour ces structures interdiscursives qui construisent le monde par ce qu'on en dit. Toutes les analyses du discours ont cette vocation, même si elles diffèrent par leur objet, leur méthode ou leur positionnement épistémologique.

Les rapports entre l'histoire et la linguistique ont été revisités sous l'impulsion de Régine Robin. A la fois historienne et linguiste², elle regrette qu'au sein de l'univers historique, bien que scientifique, la transparence du sens ne fasse pas l'objet de préoccupations spécifiques. Bien que l'historiographie fasse l'objet d'une forme de démocratisation, l'historien ne dépasse pas le stade où la linguistique n'est qu'un outil ne nécessitant pas de prérequis spécifiques. Depuis plus de quarante ans, la linguistique et l'histoire entretiennent des relations complexes, parfois de proximité, parfois très distendues. Nous sommes, à l'heure actuelle, plutôt dans un parallélisme que dans une convergence. Aujourd'hui, la linguistique n'a plus la prétention d'être une discipline phare des sciences humaines, rôle qui lui a plutôt été dévolu à l'époque du structuralisme triomphant.

Ainsi, si la rencontre de ces deux disciplines s'est avérée fructueuse, c'est grâce à une dynamique ancrée dans des domaines en apparence indépendants les uns des autres. Cette rencontre a non seulement engendré une grande richesse interdisciplinaire grâce aux nombreuses recherches universitaires, mais a également poussé la mise en oeuvre de l'informatisation, qui se démocratise à cette époque rapidement. Ce développement a eu plusieurs conséquences ; tout d'abord, les méthodes de constitution des corpus se sont métamorphosées : il ne s'agissait plus d'une simple accumulation de données. Les corpus ont changé de physionomie en devenant de plus en plus grands, nécessitant une adaptation des méthodes de traitement des données : la multiplication des outils logiciels et leur accessibilité toujours accrue illustrent cette ouverture. Tous ces aspects ont fini par accompagner l'émergence de l'analyse du discours, qui restera cependant tributaire de ses prédécesseurs en matière d'explicitation des discours et de description de contenus, parmi lesquels la rhétorique classique, la philologie, la grammaire scolaire ou l'analyse littéraire, qui sont portées par des problématiques voisines.

L'utilisation des logiciels, pour la constitution des corpus ou le traitement de ceux-ci, s'est accompagnée d'exigences liées aux compétences techniques requises par le nouvel outil. Au-delà des réflexions épistémologiques posant la question du rapport aux statistiques, aux calculs fréquentiels et aux méthodes quantitatives, d'autres aspects linguistiques sont apparus : quelle segmentation et quelle annotation privilégier pour l'analyse ? L'analyse linguistique des discours a commencé à s'éloigner des sciences humaines et sociales.

²Elle est également écrivaine, traductrice, sociologue, etc. Elle est française d'origine, mais est aujourd'hui canadienne. Diplômée d'histoire et de géographie, elle travaille à l'UQAM. Voir : http://fr.wikipedia.org/wiki/Régine_Robin.

L'histoire, la linguistique, le social et l'individu ont au moins un point commun. L'analyse du discours peut se mettre au niveau des discours, où perlent les rapports déjà cités. Ces derniers vont, entre autres, de pair avec les notions de *genre* et de *type*, qui sont liées à celles des formations discursives. Parmi les exemples de moyens discursifs proposés par Ruth Amossy pour atteindre la réalité de ce contact, elle insiste sur la description du genre de discours, qui « se greffe souvent à des problématiques plus vastes (...) ». La prise en compte du cadre générique montre à quel point l'art de persuader est prédéterminé par des règles et contraintes de genre de discours dans lequel il se déploie » (Amossy, 2008 : §35-36). Nous verrons qu'il s'agit en réalité de genres discursifs et de types textuels. Avec cette notion est atteinte une forme de segmentation de haut niveau, qui dépasse la seule unité linguistique, et qui, au regard de l'histoire, pose la question de la segmentation en linguistique : l'événement et le fait sont-ils des candidats à ce statut ? Que ce soit pour l'histoire ou la linguistique, une donnée n'est jamais acquise d'avance, elle est toujours construite et nommée comme telle : la segmentation ne dépend en dernier ressort que du chercheur. L'événement, tout comme l'unité linguistique, n'existe pas de lui-même.

Notre travail entend questionner la réalité des rapports linguistiques entre deux discours — distincts mais à l'origine en relation, et relevant de deux modalités différentes — et dont l'un d'eux, l'histoire³, constitue un genre à part entière. Il entend, d'un point de vue linguistique et grâce à une approche outillée (logiciels et traitements textométriques), dégager des points de contact créés par le langage entre un discours historique spécifique (l'histoire culturelle locale écrite par des universitaires) et une partie de l'archive grâce à laquelle elle a été construite (délibérations des conseils municipaux portant sur le Grand-Théâtre de Bordeaux, période 1945-1954) : dégagement de spécificités discursives, caractérisation et modalité d'existence du genre historique.

Les différents questionnements de départ s'articulent autour de plusieurs axes :

- Comment la temporalité, nécessaire à l'histoire, s'élabore-t-elle en discours ? La temporalité construite par l'historien et celle où naît l'archive ont-elles des points communs ?
- Comment la cohésion discursive se caractérise-t-elle dans chaque partie ? Certains procédés sont-ils spécifiques à l'un ou l'autre des corpus ?

³Les sources ne sont pas caractérisables comme *genre* mais comme étape identifiée sur un parcours, et donnant lieu à la constitution d'un ensemble de discours isolables et analysables.

- Du point de vue lexical, l'historien doit effectuer un glissement, une translation voire une traduction des propos tenus dans le passé : les cooccurrences et les segments répétés portent-ils les traces de ce déplacement ? En quoi les profilages en discours diffèrent-ils ?
- Comment les systèmes pronominaux s'organisent-ils ? Comment les individus se positionnent-ils ? Comment prennent-ils en charge l'énonciation ?
- Quelles modalités caractérisent nos sous-corpus ?

Nous ne pouvions cependant pas nous inscrire simplement dans une continuité, en particulier parce que nous travaillons sur un fait de connexité entre deux disciplines : l'analyse du/de discours (que nous pensons en tant que linguiste) et l'histoire (dont nous ne sommes pas spécialiste). Il fallait donc d'abord construire notre objet, ce à quoi se consacre notre première partie. Nous nous sommes parfois heurtée à quelques difficultés : une construction d'objet de recherche a quelque chose de spiralé, d'où des rappels ou des reprises sous forme résumée qui peuvent passer pour de simples redites ; notre propos s'adresse à la fois au linguiste et à l'historien, ne risque-t-on pas de passer pour simpliste en formulant un énoncé évident pour le linguiste mais pas pour l'historien ou vice versa ?

Notre seconde partie a pour objet l'analyse de notre corpus. Les travaux de linguistique, aujourd'hui, se passent difficilement d'un corpus à étudier. Mais la notion de corpus actuelle n'est plus celle des distributionnalistes (première moitié du 20ème siècle). Aujourd'hui, les corpus doivent être « outillés » ou « annotés » ; les statistiques sont venues renforcer le dispositif d'analyse (après une phase dynamique dans les années 1960-1970 puis une éclipse). Pourtant, nous ne nous inscrivons pas *stricto sensu* dans la « linguistique de corpus », ce courant né à la fin des années 1980 dans le fil du langage SGML, de la *Text encoding initiative (TEI)* et du développement des réseaux numériques : nous ne travaillons pas sur *l'annotation des corpus*, nous cherchons à *annoter notre* corpus de façon à construire une analyse qualitative fondée sur une approche quantitative. L'aspect quantitatif est donc bien ici un outil au service de la compréhension de phénomènes langagiers s'inscrivant dans les discours relevant de l'histoire (données brutes, archives qui supposent une structuration, discours scientifique de l'historien, discours pédagogique de l'historien, etc.).

Nous finirons cette brève introduction en revenant sur l'intitulé choisi : *Analyse linguistique du discours historien. Des sources au genre historique ?* Ce titre nous intéresse sur trois points. Il peut d'abord renvoyer à l'écrit historien comme état fini, comme aboutissement, fût-il provisoire ; mais il invite en même temps à penser le mouvement historiographique comme un parcours, menant de l'archive, et plus précisément des sources, à l'histoire.

Il nous faut pour terminer expliquer pourquoi notre analyse prend pour point de départ la source ; mais n'aurions-nous pas pu le situer au niveau de l'archive ? Si l'archive est considérée comme le corpus disponible pour l'historien, il s'agit d'une entité abstraite et insaisissable dans son entièreté ; elle est hétérogène et hétéroclite. La source, elle, est circonscrite, concrète, suffisamment limitée pour être analysée. Un historien peut manipuler l'archive, parce qu'il en extrait une essence, une synthèse ; le linguiste a besoin d'un matériau dont au moins une partie est de nature langagière. Plus le corpus est grand, plus la proportion de langagier doit être grande ; plus l'analyse est multimodale, plus elle oblige à en restreindre le volume des données.

PARTIE I.

I. L'ÉTUDE LINGUISTIQUE DU DISCOURS HISTORIQUE.

Les historiens s'appliquent à ériger l'histoire des hommes, des cultures, l'histoire de ces chronologies passées qui, si elles sont certes inaccessibles, n'en restent pas moins palpables : l'historien peut donner corps à l'histoire en donnant parole aux traces. Les linguistes centrent leur intérêt tantôt autour de la langue, tantôt autour du langage. Les perspectives adoptées et les objectifs poursuivis sont différents : l'historien a pour ambition d'expliquer l'enchaînement des événements, quelle que soit l'échelle sur laquelle il se place ; le linguiste s'intéresse à la langue et à son fonctionnement interne, comme à ses modalités d'existence lorsqu'elle est mise au contact d'autres domaines. En réalité pourtant, l'une et l'autre de ces deux disciplines vont de pair.

L'histoire croisa-t-elle la linguistique, ou même l'analyse du discours plus que la linguistique ? Ou bien n'était-ce pas l'analyse du discours qui rencontra l'histoire ? La question se posa au travers de l'intitulé d'un cours de formation à distance : « quand l'analyse du discours rencontre l'histoire ». Pour que ce soit l'analyse du discours qui rencontre l'histoire, elle doit lui être antérieure. Si tel n'était pas le cas, ce serait l'histoire qui rencontrerait l'analyse du discours. Nous verrons que non seulement l'histoire est antérieure à l'analyse du discours, mais qu'en plus, elle contribue à son émergence.

Lorsque le chemin de l'histoire croisa celui de la linguistique, cette rencontre se fit sur le terrain de l'objet propre à chacune, le discours historique, vu tantôt sous l'angle du langage, tantôt par le prisme d'une perspective historique. Le champ disciplinaire oriente nécessairement son regard et guide, si ce n'est dicte, son type d'approche ; pas négativement, mais positivement comme émulation des compétences, disciplinaires et viscérales. Les apports des travaux de Régine Robin (1973), situés aux frontières des deux domaines, nous permettront d'appréhender la prise de conscience qu'elle a déclenchée et la cohérence qu'elle a rendue possible, même si « l'évolution des rapports entre analyse du discours et histoire est celle d'un éloignement progressif, la situation d'étroite articulation des années 1960 à 1980 en France ayant désormais fait place à une indifférence mutuelle (...) exception faite d'un groupe de chercheurs qui revendiquent leur identité d'historien du discours» (Paveau, 2007: 121). On peut compter parmi ceux-ci des linguistes tels Sonia Branca-Rosoff, André Collinot, Francine Mazière, Agnès Steuckart, aux côtés d'historiens comme Marc Deleplace, Jacques Guilhaumou ou Damon Mayaffre. Nous verrons que cet éloignement décrit par Marie-Anne Paveau ne demande qu'à être comblé, que les nouvelles problématiques soulevées sont vives, et qu'elles réclament aujourd'hui encore l'investissement de la recherche et l'exploration de nouvelles pistes.

I.1. QUAND L'ANALYSE DU DISCOURS RENCONTRE L'HISTOIRE

Si la *rencontre* de l'histoire avec la linguistique s'est avérée fructueuse, c'est sous l'impulsion de chercheurs de différents domaines dont les recherches ont convergé puis participé à l'émergence de l'analyse du discours. Après avoir décrit le terreau d'émergence du parcours commun à l'histoire et à la linguistique, et au détour d'une petite chronologie des styles historiographiques qui ont abouti à l'historiographie moderne, nous serons amenée à noter l'extrême étroitesse de la relation entre ces deux disciplines. Leur ancrage fortement pluridisciplinaire les rend inter-dépendantes et dépendantes, entre autres, de paramètres sociaux. Nous mettrons en perspective certaines problématiques qui peuvent paraître communes aux deux disciplines, puis nous étudierons le poids de l'écriture et du langage dans l'histoire, ainsi que celui des approches quantitatives dans les deux domaines. Pour terminer, nous évaluerons l'importance de l'interdiscours dans l'écriture de l'histoire.

I.1.1. L'IMPULSION⁴ HISTORIENNE

Nous verrons dans un premier temps quels ont été les apports de Régine Robin, puis nous constaterons que la remise en question de la transparence du sens, appuyée par un élan positiviste, voire scientifique, s'est avérée être un terreau fertile pour l'émergence de l'analyse du discours. Nous passerons en revue quelques positions épistémologiques relatives à l'historiographie, avant de mettre en avant les liens étroits qui unirent dès le début⁵ de leur collaboration l'histoire et la linguistique.

I.1.1.1. Régine Robin

L'impulsion de Régine Robin dans une conjoncture structuraliste favorable a permis à la linguistique de ne plus être seulement un outil mis à la disposition des sciences humaines. Plus encore, l'historiographie a su, dans la continuité d'une tradition déjà ancienne, s'emparer encore une fois des nouvelles techniques : l'histoire a été un terrain privilégié d'expérimentation pour l'analyse du discours et pour les approches quantitatives.

I.1.1.1.1. Une pionnière en analyse du discours

Régine Robin fait figure de pionnière, et symbolise les débuts d'une collaboration qui s'avérera plus que fertile : elle voyait que « l'histoire sociale de l'école des annales se mouvait dans la transparence du langage » (Guilhaumou, Maldidier et Robin, 1994 : 10), et entendait « dire aux historiens qu'ils occultaient le langage ». Il leur faudrait « une voie pour sortir des sous-entendus, des présupposés et des implicites » (Guilhaumou, Maldidier et Robin, 1994 : 10). La critique d'une science historique qui s'en tiendrait à l'évidence d'un sens non ambigu est cinglante, elle affecte plus qu'un problème de son temps en pesant sur une tradition d'approche du fait historique finalement assez classique.

En effet, certains auteurs historiens ne manquent pas de mettre en garde contre ce risque : la trace servant de matériau, de corpus, puis plus ensuite éventuellement de preuve, ne se donne jamais sans contrepartie. Une photo n'est pas la réalité, une donnée chiffrée ne vaut pas pour elle-même, mais que si elle est replacée dans la structure physique et temporelle qui lui donne sens. Il en va de même pour le récit qui peut être élaboré depuis tel ou tel point de vue, et construit d'une multitude de manières.

Le discours n'est pas le domaine de compétence de l'historien, bien souvent rôdé à ne pas investir dans des positions sémantiques, cherchant à s'en tenir, au mieux explicitement, à une transparence et une évidence du sens.

⁴ Le substantif *impulsion* n'est pas à entendre au sens de *impulsif*. Il s'agit de l'impulsion liée à un apport d'énergie et de dynamisme, de ce qui met en mouvement.

⁵ En particulier le fait que l'histoire utilise depuis longtemps les techniques de recherches outillées.

L'historien travaille le passé pour mieux le raconter dans le présent, il est un garant⁶ de la mémoire des temps passés.

Mais le sens ne se donne pas à l'historien, ni comme à quiconque : il revient ainsi à chacun de ne pas oublier toutes les potentialités que recèlent le langage, les masquages, les détours possibles. Il importe d'en avoir conscience — non que ces « façons de tourner le dire » (Provost-Chauveau, 1971) soient de nature à rendre impossible la communication, ni non plus que leur mise en place relève de stratégies sournoises — et de savoir apprécier les différents mondes possibles qui s'ouvrent avec la variété des façons de dire, ceci afin d'en ajuster au mieux sa compréhension de la langue. Cette nécessité dépasse de loin les seules limites de la recherche, et Geneviève Provost avance même, élargissant au-delà des frontières de la seule histoire la question du sens, que « toute analyse portant sur un matériel verbal quel qu'il soit, engage d'une manière ou d'une autre des hypothèses d'ordre linguistique, non reconnues comme telles le plus souvent (...) » (Provost-Chauveau, 1971: 8-9). L'historien a conscience de la délicatesse avec laquelle il convient de combler les lacunes des traces, les non-dits ; il a conscience de sa fragilité à lui, face aux sources, toujours subjectives, rarement explicites. Malgré ces précautions interprétatives, il évince trop souvent, contraint techniquement, les ambiguïtés de l'interprétation du langage.

Or justement, la linguistique essaie de mesurer ces difficultés : les méandres du langage et de la langue sont son quotidien. Ainsi, l'historienne s'approprie le combat du sens linguistique en histoire, œuvrant pour généraliser sa prise en compte, non *naïve* mais *éclairée*. Les critiques formulées au sujet d'un sens non transparent la conduisent à chercher des outils et des méthodes qui permettaient à l'histoire d'aborder enfin la question du sens de façon consciente et méthodique. Ses investigations la conduisent directement à la porte de la linguistique, à l'époque d'un structuralisme en plein essor.

La position recherchée n'est pas celle qu'adopterait un simple utilisateur, qui, contraint à un usage obscur et aveugle, n'aurait en réalité aucune prise sur ce qu'il fait. Car le principal écueil à éviter est bien celui du placage technique : l'ambition se porte sur la mise au jour de véritables points de rencontre. Ces points de rencontre sont l'étroit lieu d'une possible interdisciplinarité. Tout programmatiques qu'étaient ces objectifs, nous verrons s'ils ont débouché sur une véritable collaboration, ou bien si seule l'histoire aura exploité l'analyse du discours.

⁶ Du moins tend-il à l'être

I.1.1.1.2. Une histoire en quête de scientificité comme moteur de l'analyse du discours ?

La sacralisation des sciences dites dures a contraint les sciences n'ayant pas accédé à ce statut à chercher à montrer leur scientificité. La preuve devient une nécessité, une véritable condition d'existence, dans un monde *scientifique, monde de l'utile et du rentable*.

L'histoire se trouve dès lors toute disposée à répondre favorablement aux promesses de la linguistique dans le contexte de l'époque, et ce à deux niveaux : si le structuralisme faisait office de valeur scientifique pour de nombreuses disciplines des sciences humaines, il n'était pas le seul atout que pouvaient offrir les sciences du langage par le biais de leurs pratiques, parfois informatisées.

I.1.1.1.2.1. Le paramètre structuraliste

Le structuralisme a rayonné sur toutes les sciences humaines dans les années 1950 à 1970. Il émerge avec les travaux de Ferdinand de Saussure (1916), et implique l'existence de structures. Ces structures subsument et conditionnent les usages, les pratiques ou les croyances des individus et des groupes sociaux dans lesquels elles s'insèrent, et déterminent la nature des sous-systèmes qui les composent. Pour comprendre ces niveaux, et qu'il s'agisse de sous-systèmes ou bien de sous-structures, il faut avoir accès à la structure des niveaux supérieurs : les niveaux structurés s'imbriquent les uns dans les autres.

Les structures sont des systèmes qui, du point de vue de la position structuraliste, encadrent et contraignent les productions des individus sans que ceux-ci en aient conscience : elles contraignent de fait, sans que pour autant les individus les perçoivent spontanément ou naturellement. La phonologie et la linguistique se sont emparées du structuralisme, elles en ont développé les méthodes et les techniques, et ont participé à sa diffusion ; d'autres disciplines, voyant dans cette méthodologie nouvelle la promesse d'un accès au statut de science, s'en sont fortement inspirées, parmi lesquelles l'anthropologie, l'ethnologie, la sociologie ou l'histoire. Dans tous les cas, la structure prime sur l'individu.

Ainsi, l'empreinte du structuralisme apposée à l'histoire invite à repenser la place occupée par les sources en son sein ; et, en définitive, elle oblige à reconsidérer l'histoire elle-même, comme insérée dans des structures hiérarchisées. Ces niveaux sont les seuls qui donnent une effectivité au sens, lequel naît dans la structure par un mouvement d'interprétation, par une dynamique de lecture interprétative. La donnée, unité constitutive du *corpus*

*archivistique*⁷, change alors de registre, et ne relève plus seulement du niveau d'un contenu qui serait transparent : elle naît d'une nouvelle perception des informations préalables dans le corpus, une perception justement dynamique et sans cesse en reconstruction ; elle naît dans le creuset de l'intersubjectivité sociale et collective. En interrogeant la structure, il devient possible de dépasser le langage comme simple expression de la pensée pour accéder au sens.

La théorie foucauldienne, d'inspiration structuraliste, se base sur une conception du *tout* social comme structure contraignant les éléments individuels qui le composent. Partant d'une remise en question des catégories traditionnellement admises, il entend mettre hors circuit « les continuités irréflechies par lesquelles on organise par avance le discours qu'on entend analyser » (Foucault, 1969: 36): une catégorisation pré-analytique échappant souvent au chercheur préside à la collecte archivistique. Et cette catégorisation pré-analytique conditionne les résultats des travaux. Mais il ne se contente pas d'insister sur la nécessité d'une remise en question des catégories admises sans critique. Il lie cette nécessité avec celle de percevoir de nouveaux ensembles cohérents, ensembles créés par les relations qu'entretiennent entre eux les énoncés, énoncés « différents dans leur forme, dispersés dans le temps », qui « forment un ensemble s'ils se réfèrent à un seul et même objet » (Foucault, 1969: 45). L'objet ne se dessine pas à l'intérieur de ses propres frontières, mais en négatif des contraintes qui ont présidé à son existence,

« On dira qu'une formation discursive se définit (...) si on peut établir un pareil ensemble ; si on peut montrer comment n'importe quel objet du discours en question y trouve son lieu et sa loi d'apparition ; si on peut montrer qu'il peut donner naissance simultanément ou successivement à des objets qui s'excluent sans qu'il ait lui-même à se modifier » (Foucault, 1969: 60).

Ainsi, ce serait bien pour lui ces contraintes structurelles qui, à un autre niveau que celui de l'analyse ou du discours, permettent la production concrète de l'ensemble de données textuelles disponibles, par le biais de formations spécifiées, les *formations discursives*. Autrement dit, le discours crée la catégorie, dans un espace social normé et contraint par des règles, des *habitus*⁸ et des croyances partagées. « Ce qui appartient en propre à

⁷Nous discuterons ultérieurement de la distinction à opérer entre corpus et archive. Nous adoptons provisoirement la dénomination « corpus archivistique » ; s'il est parfois question de « corpus », il faut comprendre « corpus archivistique ».

⁸*L'habitus* est un terme complexe parce que polysémique, qui renvoie à des notions très différentes. Frédéric Gonthier distingue trois sens (Gonthier, 2012) :

-Dans son sens premier, le terme renvoie à la « disposition acquise et stable relevant de l'éthique ou de la noétique » (le *Grand Robert de la langue française*, version en ligne consultée le 1^{er} novembre 2012, définit le nom féminin *noétique* comme étant une « théorie de la pensée, de la connaissance »). Précisons que, pour l'éthique, il s'agit de la « disposition d'un acteur qui développe volontairement son agir », l'accent étant mis sur l'aspect volontaire et réfléchi, et que, d'un point de vue noétique, il « renvoie à la qualité intellectuelle autorisant l'acquisition ou la mise en exercice d'un savoir » ;

une formation discursive et ce qui permet de délimiter un groupe de concepts, pourtant disparates, qui lui sont spécifiques, c'est la manière dont ces différents éléments sont mis en rapport les uns avec les autres » (Foucault, 1969: 79-80).

Ces formes discursives partagent en commun l'ensemble des contraintes introduites par la formation discursive : celles-ci, associées au paradigme des contraintes propres à une formation discursive, sont inhérentes à la structure. Pour Foucault, sous le jour d'un structuralisme auquel il adhéra pleinement, la détermination des énoncés par la structure est d'autant plus forte que l'élan marxiste, par une dynamique accolée à l'émergence de l'espace de la matérialité discursive, accentua le courant dominant.

Cependant, les apports de la linguistique à l'histoire ne sont pas seulement de nature structuraliste ; il semble que l'histoire en quête de scientificité ait trouvé au cœur des nouvelles pratiques linguistiques une autre clef d'accès au statut scientifique. L'essor de l'informatique dans les sciences du langage, et plus précisément dans l'analyse du discours au sens large, a eu des conséquences en ce qui concerne :

1. le corpus archivistique de l'historien : d'une part par la transformation des méthodes de collecte, par leur taille et par leur place dans le parcours analytique, et d'autre part par l'accès à des sources jusqu'alors inaccessibles ;
2. le traitement des données du corpus archivistique : émergence d'une approche quantitative généralisée et nouvelles perspectives liées au développement des logiciels de traitement (création de nouveaux outils ou amélioration de ceux existant).

La *mathématisation* de l'histoire, corollaire de l'informatisation, est liée à quatre facteurs : le « vieux désir scientifique », la volonté des économistes et démographes de donner à leurs études une profondeur historique, le « recours à des techniques d'analyse linguistique ou archéologique », et enfin « l'utilisation de l'ordinateur rendu nécessaire par l'inflation documentaire » (Carbonell et Walch, 1997: 196). L'historiographie se trouve prise dans le développement informatique. Nous y reviendrons dans le chapitre sur l'analyse du discours : cette inflation documentaire est générale, et est indissociable d'une approche se voulant scientifique : nous aborderons les problématiques liées aux approches quantitatives, à l'importance des

-Dans un second temps, l'importance de la dimension volontariste s'amenuise, et la notion d'*habitus* renvoie alors à une « signification passive et extérieure de manière d'être » ;

-La sociologie, enfin, a élargi largement les sens scientifiques de la notion. On peut dire que dans ces différents sens sociologiques, la notion d'*habitus* est « affranchie de ses implications normatives ». mais au-delà de ce constat, il paraît impossible d'en énumérer les sens et les nuances, propres à chaque sociologue. Nous relèverons seulement que Gonthier conclut que, dépassant les notions variées d'*habitus*, rien ne permet, fondamentalement, d'unifier les sens : les exigences qu'impose une telle notion « suffisent en effet aujourd'hui à écarter l'éventualité d'un consensus intellectuel ».

données chiffrées et des statistiques, et à la question spécifique de la collecte des données et de celle des corpus.

I.1.1.1.2.2. Le paramètre informatique

L'informatique en plein développement dès les années 1950 ainsi que plus tard (1988-1990) l'émergence et la croissance rapide du réseau internet ouvrent de nouvelles voies de recherche à la linguistique : autant par la constitution, de plus en plus aisée, de grands corpus archivistiques numérisés, que par le développement d'outils logiciels permettant le traitement de ceux-ci (extraction d'information, lemmatisation, étiquetage, etc.).

Si l'histoire a concouru à l'expansion de l'analyse du discours, ce n'est donc que par voie de conséquence. Les rapports entre ces deux disciplines sont asymétriques : la linguistique s'intéresse à la langue et aux réalités langagières quand l'histoire s'intéresse au monde et aux réalités humaines. De cette asymétrie naissent des intérêts divergents : si la linguistique s'occupe de la langue, elle se passe généralement⁹ de l'histoire des hommes ; si l'histoire s'intéresse à l'histoire des hommes et à la réalité des faits, elle le peut en travaillant principalement sur du matériau langagier. Et pourtant, malgré ce passage obligé que représente la langue, elle s'est passée d'intégrer pleinement à ses recherches le niveau langagier. Paradoxalement, le constat de l'asymétrie de la relation s'impose : la linguistique s'intéresse depuis les années 1940 plus à l'histoire que l'histoire ne s'intéresse à la linguistique. Pour une partie de la linguistique, l'histoire est une source de matériaux à étudier, riche et stimulante par ses enjeux sociaux et réels : la linguistique puise dans le creuset de l'histoire de la matière langagière dont la nature discursive satisfait pleinement ses besoins ; la dimension historique est alors garante de la cohérence de cet amas de matière.

L'histoire, elle, ne peut aucunement faire de même en puisant dans la linguistique son matériau ; s'y cantonner serait insuffisant et handicapant : l'histoire serait travestie. Certes, ses matériaux sont des faits langagiers, des sources discursives : l'historien examine bien des faits avant tout discursifs. Mais il le fait pour leur sens et leur conséquence dans la réalité des rapports humains, quand le linguiste le fait pour son fonctionnement langagier interne. Autrement dit, historiens et linguistes examinent des données de nature semblable, mais ils ne le font pas avec les mêmes objectifs, et ils ne le font pas sous le même angle d'approche. En exploitant les corpus constitués au cœur du matériau historique, la linguistique ne dessert pas sa cause et reste linguistique ; si l'histoire se restreignait aux faits langagiers pour eux-mêmes, elle ne serait plus histoire.

⁹ La grammaire comparée et historique s'approche de l'homme, mais elles n'en font pas pour autant leur objet premier.

L'histoire a utilisé des méthodes d'approches linguistiques. Mais elle va plus loin, avec de véritables réflexions épistémologiques, comme en témoignent des publications ou des blogs de recherche. Nous pourrions citer celui titré « devenir historien », mis en place en juillet 2011, qui se présente comme « un espace de formation de réflexions collectives sur les méthodes en histoire, de veille et de partage de références sur l'historiographie, la méthodologie et l'épistémologie de l'histoire ». S'y trouve aménagé un espace dédié aux méthodes informatisées quantitatives ; avec ses billets publiés dans la rubrique « historiographies » puis « méthodes quantitatives : « utiliser la lexicométrie en histoire : panorama historique », et, en seconde partie, « méthodologie de la recherche et historiographie en master d'histoire »¹⁰. On peut lire aussi « méthode quantitative pour historien(ne) ». Ces contenus spécialisés sont dans la lignée des objectifs du blog. Emilien Ruiz rappelait que « s'il est une conviction bien ancrée dans l'opinion publique, c'est qu'en histoire il y a des faits et il faut les savoirs (...). Apprendre les faits, les mémoriser, c'est cela apprendre l'histoire. (...) On touche ici à la différence majeure entre l'enseignement et la recherche, entre l'histoire qui s'expose didactiquement et celle qui s'élabore. Dans l'enseignement, les faits sont là. Dans la recherche il faut les faire » (Prost, 1996 : 233). Nous citerons encore un autre blog : « la boîte à outils des historiens »¹¹, et un seul titre parlant : « Digital History¹² : Approches, méthodes et outils de travail »¹³.

I.1.1.2. Vers un usage linguistique éclairé comme outil et méthode d'analyse

Si les prémisses de l'analyse du discours se font sentir peu avant les années 1970, il a fallu la constance et la conviction de chercheurs qui ont fait son succès et sa propagation dans les décennies 1970-1980.

I.1.1.2.1. L'émergence de l'analyse du discours

Le colloque qui se tint en 1968 à Saint-Cloud est significatif de l'émergence de l'analyse du discours¹⁴, il en constitue une des pierres fondatrices ; il importe de le citer, car, en 1968, il accueille de nombreux historiens. Or ces chercheurs font justement appel aux connaissances et aux méthodes linguistiques. Ils utilisent des outils linguistiques et pratiquent l'analyse lexicale pour enrichir leur activité d'historiens.

Certes, à l'époque, le paradigme linguistique sert de modèle à l'ensemble des « sciences humaines ». Mais Régine Robin, comme le confirme Marie-Anne

¹⁰Au 1er mars 2012, consultable à l'adresse : http://devhist.hypotheses.org/10683#_ftn1.

¹¹Consultable au 1^{er} janvier 2013 à l'adresse : <http://www.boiteaoutils.info/>

¹² La *digital history* est un mouvement qui n'est pas ancien mais qui a pris une importance considérable du fait de sa nature. En effet, ce mouvement repose sur une histoire dont le matériau, autant que le traitement de l'archive, sont numériques informatisées. Pour quelques remarques générales sur ce sujet, nous vous renvoyons au site : <http://devhist.hypotheses.org/1318>.

¹³Séminaire franco-italien Université Paris Diderot, 21 janvier 2013.

¹⁴Nous vous renvoyons au chapitre dédié à l'analyse du discours.

Paveau récemment encore, constate que ce sont surtout des méthodes qui servent avant tout à « ordonner les données brutes plutôt qu'à envisager de vraies procédures de découvertes » (Paveau, 2007: 147). Ainsi, Robin entend bien « montrer aux historiens que la lecture d'un texte et d'un ensemble de textes pose problème tout comme la production du sens » (Robin, 1973: 7), et elle offre un remède en précisant tout de suite « que certaines régions de la linguistique peuvent leur être d'un grand secours » (Robin, 1973: 7), tout en mettant en garde : cette collaboration ne sera une réussite et ces régions utiles à l'historien qu' « à condition qu'elles ne soient pas placages, application non raisonnée ou fausse interdisciplinarité » (Robin, 1973: 7).

En 1973, elle écrit dans une note que « l'historien ne considère pas la linguistique comme une mode, une fin en soi, un modèle exportable aux fins d'analogies non rigoureuses. Ce qui implique qu'un tel champ d'application doit être précisé avec soin ainsi que ses limites. La linguistique permet de substituer au *donné* du texte une logique du texte. Elle ne sert qu'à mettre à jour l'économie interne d'une idéologie, en aucun cas à en établir la fonction sociale » (Robin, 1971a: 47). Pourquoi le *donné* du texte, et pas le sens ? Pourquoi lui opposer sa logique ? Parce qu'elle renvoie au sens considéré, justement, comme *donné* et transparent, quand en réalité une logique sous-tend toute production langagière ou discursive : la logique du discours ne peut être réduite à son *contenu*.

La signification d'un énoncé trouve en partie sa source dans son énonciation, au-delà du sens phrastique. Du point de vue interprétatif, le sens est à construire *a posteriori*, dans le cadre énonciatif reconstruit (par l'interprétant). La linguistique peut offrir des outils pour cela.

La linguistique apporte son bagage scientifique, qui est principalement tissé de questions tournées vers la langue et de réflexions épistémologiques qui en dessinent, à chaque nouveau courant scientifique, de nouvelles frontières. Les révolutions existent en linguistique, bien avant celles qui nous occupent, comme les chamboulements faisant suite aux travaux de Ferdinand de Saussure (1916), avec la naissance du structuralisme. Les réflexions linguistiques s'accompagnent de difficultés inhérentes à la langue : les sciences du langage concourent à perfectionner le niveau méthodologique d'une approche qui permet d'apporter des réponses ; c'est là une des raisons de leur succès auprès des sciences humaines et sociales. Parmi les aspects délicats du langage, le statut de l'unité *mot* n'en est pas des moindres. En effet, non seulement le délimiter ne va pas de soi, bien qu'intuitivement les locuteurs natifs en perçoivent une certaine réalité, mais encore est-il condamné à rester opaque, trop souvent choisi sur la base d'un jugement de savoir dommageable, en particulier chez l'historien. Avant toute chose, ce sont des configurations d'archives significatives qu'il convient de dégager afin d'en faire émerger un corpus analysable linguistiquement.

I.1.1.2.2. Une obstination payante : les années 1970-1980

Régine Robin a su se montrer obstinée : l'entrée de la méthode linguistique en histoire sera un des fruits de ses convictions et de sa patience. Dans la première moitié des années 1970, les historiens des mentalités et les historiens politiques, sous l'impulsion du *linguistic turn*, manifestent de l'intérêt pour la linguistique.

Le *linguistic turn* est, dans les années 1970-1980, un tournant pour les sciences humaines et sociales, un véritable changement de paradigme scientifique. Ce changement a accompagné la prise en compte du facteur langagier dans les sciences sociales, dont l'histoire. Outillé par les sciences du langage, ce changement de perspective devait être le premier pas vers une nouvelle histoire, qui, plus sensible à la nature langagière des sources, devait permettre une compréhension plus fine et plus juste de celles-ci, et devait aussi déboucher sur une réévaluation des catégories sociales. L'histoire culturelle a adhéré à ce changement

En 1978, une entrée dictionnaire est même commandée à Denise Maldidier et Jacques Guilhaumou : « langage » est ajouté au nombre des entrées de l'encyclopédie de *La nouvelle histoire* (Guilhaumou, Maldidier et Robin, 1994 : 10-12).

Le numéro 9 de *Langue française* dirigé par Marcellesi en 1971 illustre par son titre et ses thématiques les problématiques de l'époque, par le prisme des travaux de chercheurs qui, convaincus et fidèles, ont été les premiers *historiens du discours*. De nombreux chercheurs de l'université Paris X Nanterre publient dans ce numéro qui, dense et riche, pose les « premiers jalons »¹⁵ d'une collaboration entre les deux disciplines. Il se présente sous forme de regroupements thématiques :

1. La partie intitulée « discours et politique » reflète par son contenu l'application de ces historiens à exploiter les concepts linguistiques. Pour ne citer qu'eux, retenons que les performatifs amènent Slakta à une étude approfondie de l'« acte de demander » dans les cahiers de doléances (Slakta, 1971b), analyse jalonnée de nombreuses arborescences, comme des représentations syntagmatiques pour ne citer qu'elles ; les « énoncés » de « Blum et Thorez en mai 1936 » sont analysés par Lucile Courdesses (Courdesses, 1971 qui a recours à l'énonciation et au sujet tout en menant une analyse fine de la modalisation dans les deux parties de son corpus.
2. Le second regroupement thématique de ce numéro de *Langue française* pointe quant à lui la relation étroite unissant la *langue* et les

¹⁵L'expression est empruntée au titre de l'article de Régine Robin dans ce même numéro 9 de *Langue française*.

*groupes sociaux*¹⁶, perceptible par l'intermédiaire du *social* « pris » dans la *langue*, et, symétriquement, de la *langue* considérée comme génératrice de *lien social*. Il devient alors possible de prendre la mesure de l'interdépendance de la langue, du social et de l'idéologie.

Les croyances idéologiques et les attentes individuelles et sociales structurent la société d'une époque en rythmant et stabilisant les relations des individus entre eux. Cette structuration, dans laquelle le langage occupe une large place, constitue, plus tard, l'assise de la matière historique. Produit du rejet au sens large, la distinction des autres par rapport à soi, des autres groupes par rapport à son groupe, aboutit aux découpages de la société, dont résulte la pose de frontières. Le dessin des contours de groupes repose sur la reconnaissance de critères d'appartenance : le groupe est le lieu d'existence et d'expression de l'individu qui le constitue, il se légitime par la reconnaissance des croyances partagées avec les autres individus. La langue est la médiatrice de ces croyances et de ces revendications, elle est le ciment social et reflète les relations entre les groupes.

I.1.1.3. Des pratiques historiographiques aux pratiques quantitatives

Dans cette petite rétrospection, nous exploitons principalement l'ouvrage dirigé par Charles-Olivier Carbonell et Jean Walch : *Les sciences historiques de l'antiquité à nos jours* (1994), afin d'analyser les fondements du discours historique.

I.1.1.3.1. Retour sur « les praticiens de l'histoire »¹⁷

De l'antiquité à l'époque moderne, la science historiographique a évolué, reflétant à chaque fois une conception toujours renouvelée de cette discipline en construction.

I.1.1.3.1.1. De l'Antiquité au Moyen-Âge

Les périodes traditionnellement identifiées de l'Antiquité au Moyen-âge se caractérisent souvent par des variations dans leur conception du travail et de l'oeuvre de l'historien.

¹⁶Le numéro est intitulé « Langue et groupes sociaux ».

¹⁷Ce titre est une expression empruntée à l'introduction de *Les sciences historiques de l'antiquité à nos jours* (Carbonell et Walch, 1997 : 13). Dans ce chapitre, nous exploitons majoritairement cet ouvrage dirigé par Carbonell et Walch et paru en 1994.

I.1.1.3.1.1.1. L'antiquité

Le travail historiographique comprend deux grandes étapes : d'une part, la phase d'enquête historique, et, d'autre part, celle de l'écriture proprement dite. Ces deux phases sont toutes les deux nécessaires à l'œuvre historique : sans enquête préalable, le récit, alors sans lien à la réalité, tombe dans la fiction ; l'enquête, seule, ne saurait dire l'histoire, ni la propager. Revenons sur ces deux étapes.

L'antiquité grecque est le berceau de l'histoire occidentale, dont la naissance « est une des composantes du miracle grec. (...) deux œuvres fondent l'histoire comme genre : l'enquête d'Hérodote et la Guerre du Péloponnèse de Thucydide » (Carbonell et Walch, 1997 : 19).

Avec Hérodote d'Halicarnasse (v. 485-425), historien Grec, le mot *enquête* est utilisé et le dessein de ce « père de l'histoire », comme on le nomme parfois, était proche des prétentions des historiens plus contemporains : retracer les exploits militaires, actuels ou récents, de tous les hommes, aussi bien grecs que barbares, afin de les garder vivants à la mémoire. Hérodote qualifie son travail d'« enquête », comme le souligne Jacqueline de Romilly, qui rappelle que l'œuvre d'Hérodote « s'appelle Ἱστορίη (*Historiè*) ce qui veut dire enquête » (De Romilly, 2001), précisant « qu'il n'est pas très facile de lui donner un titre qui soit plus précis » (Ibid., 2001).

Les travaux d'Hérodote retracent les guerres médiques qui opposent Grecs et Perses de -499 à -479 et ne manquent pas de soulever les questions essentielles pour l'historien, qui d'ailleurs feront souvent débat : l'historien peut-il être *objectif* ? Quel est *l'événement*, exploit ou simple action des hommes, auquel il devrait s'intéresser ? Quelle place doit-il accorder au travail de *mémoire* ? Comment doit-il conduire son *travail d'enquêteur*.

Pourtant, malgré le travail d'historien mené par Hérodote, méthodique et consciencieux, même si « la tentative d'Hérodote est scientifique dans son intention » chercher les causes de la guerre, dire ce que l'on sait, chercher à savoir qui a raison, « oser une réflexion critique contre l'opinion des siens » (Carbonell et Walch, 1997 : 20-21), c'est plutôt Thucydide qui jouira de la réputation d'avoir été le premier historien scientifique et rigoureux. En effet, Hérodote, « grand amateur des mœurs exotiques et des contrées lointaines, grand amateur de légendes et de fantastique », « multiplie dans son œuvre les digressions (les *logoi*) géographiques, ethnographiques, biographiques. Sa méthode (...) est celle d'un reporter » (Carbonell et Walch, 1997 : 19).

Thucydide, même s'il eut lui aussi recours à l'enquête, « perçoit les contradictions entre les témoignages et tente de les résoudre » (Carbonell et Walch, 1997 : 25) : son travail d'enquêteur devient « une science positive,

rationnelle, qui vise à l'intelligence des faits » (Carbonell et Walch, 1997 : 25).

L'idée d'« enquête » renvoie à deux étapes qui seront de tous temps reprises par les historiens :

1/ celle de la collecte des données (nous dirions aujourd'hui « constitution de l'archive ») ;

2/ celle de la critique de celles-ci (la critique et le recul par rapport aux archives garantissent la validité du travail d'enquête). Il faudra, nous le verrons, y ajouter une troisième : celle de l'écriture¹⁸.

Hérodote et Thucydide fondent par leur œuvre un genre qui « fleurit dans le monde méditerranéen pendant 8 siècles » (*ibid.* : 25). Il connaîtra des évolutions, mais « plus sur la forme que dans le fond » : l'essence de ce qui sera plus tard l'histoire reste la même, et « tant que la civilisation demeure païenne, l'histoire conserve les mêmes caractères qui viennent des rapports qu'elle entretient avec la rhétorique, l'éthique et la politique » (Carbonell et Walch, 1997 : 25) , rapports qui expliqueront, sans doute, les héritages de l'historiographie moderne.

Si le fond reste le même, selon Carbonell et Walch, ils ne précisent pas de quoi il relève ; au point qu'il semble parfois délicat de trouver une réelle unité dans les formes que prennent ces nombreuses variantes. On passe des *Commentaires*¹⁹ militaires de César²⁰ (-101 à -44), alliant « concision des portraits, rareté des discours rapportés souvent au style indirect, technicité du langage » (Carbonell et Walch, 1997 : 20) où « l'historien n'est qu'un *narrator* qui se moque des ornements rhétoriques » à Sallustre²¹, pour qui « l'effort de style compte plus que l'effort de vérité », sans doute parce qu'il cherchait la gloire littéraire. D'autres semblent être réellement rigoureux, comme Suétone²². Le genre dans lequel excellent les Grecs est celui des annales, « œuvres rigoureusement chronologiques, comme son nom l'indique, et d'une certaine ampleur », avec celles de Tite-Live²³ par exemple.

¹⁸Voir les travaux d'Antoine Prost, qui est historien (1996, 2000) ou de Paul Ricœur, philosophe (2000).

¹⁹On entend alors par *commentarii* « un exposé précis de faits vécus dont on veut garder la mémoire » (Carbonell et Walch, 1997 : 20).

²⁰Jules César nous a légué les *Commentaires sur la guerre des Gaules* et les *Commentaires sur la guerre civile*. L'œuvre complète comprend 11 livres.

²¹Sallustre est un historien et un homme politique romain (-86 av. J.-C., -35 av. J.-C.).

²²Suétone (70 ap. J.-C.-140 ap. J.-C.) est un biographe romain, qui a, entre autres, rédigé une biographie de Jules César. Il ne « toucha à l'histoire que dans la mesure où les personnages dont il trace les portraits et raconte la vie appartiennent à l'histoire générale » (Grimal, 2008).

²³Tite-Live (env. 59 av. J.-C. - 17 ap. J.-C.) est un historien romain (Grimal, 2008).

Pour Cicéron²⁴, l'histoire « est un genre littéraire (...) qui doit, captiver, émouvoir (...) ». Mais pour les romains, l'histoire doit aussi servir d'exemple et montrer la voie, ils « écrivent pour des raisons morales (...). car le patriotisme est un trait commun aux historiens romains » (Carbonell et Walch, 1997 : 20). Atteindre cet objectif moraliste est le seul qui vaille, tout doit servir cette cause ; les règles rhétoriques sont mises à contribution : « assurer la continuité du récit, ce qui autorise l'invention, multiplier les beaux tableaux et donc recomposer les originaux, condenser pour mieux dramatiser, ce qui permet des libertés vis-à-vis de la chronologie » (Carbonell et Walch, 1997 : 20). Si une unité est à chercher, elle prend corps dans cette volonté de rendre moraux les enseignements de l'histoire.

I.1.1.3.1.1.2. Le moyen-âge

La tradition chrétienne « bouleverse l'histoire : son cours, certes, mais aussi son interprétation et son écriture ; et cela bien avant et bien après la période appelée communément Moyen-Âge » (Carbonell et Walch, 1997 : 45). Pour les chrétiens, « l'histoire a un sens ». (Carbonell et Walch, 1997 : 46). Les hommes qui font œuvre d'histoire ne sont pas des historiens, « mais des théologiens, des prédicateurs, des canonistes ». Vie des Saints, annales, chroniques, *miracula* (recueils de miracles) : toutes ces œuvres sont imprégnées d'une forte croyance qui donne un sens à l'histoire, un sens religieux. Aux côtés de cette histoire religieuse cohabitent une histoire politique et nationale, ainsi qu'une histoire des dynasties.

Lorsque le latin recule, et que la tutelle de l'histoire n'est plus celle de l'église, les chroniques²⁵ et les chroniqueurs se multiplient. Un autre changement vient précipiter le passage du modèle religieux à une histoire moderne proche du pouvoir : les historiographes sont ceux du roi, et ils se voient confier la charge de la conservation des archives. Ils ont alors deux fonctions : « relater les hauts faits de leur protecteur et compiler un corpus de documents relatifs aux antiquités du pays » (Carbonell et Walch, 1997 : 48) : ils ont aussi à charge de fonder « les origines providentielles des dynasties qu'ils servent » (Carbonell et Walch, 1997 : 48). L'Etat, par le biais de la religion, garde la main sur une discipline qui était déjà très politique (militaire).

²⁴Cicéron (106 av. J.-C. - 43 av. J.-C.) est un orateur prestigieux qui, ayant étudié et formé à « la poésie, la rhétorique et le droit, et (...) ce qui moins fréquent, à la philosophie », était également rompu à la politique (Michel et Nicolet, 2008). Ses apports sont grands en philosophie politique, et il exerça une grande influence sur l'histoire de la pensée européenne, « par la place qu'il donne à la philosophie, à l'histoire, au droit : il est à l'origine de notre conception des lettres » (Michel et Nicolet, 2008)

²⁵« Le mot *chronique* désigne à partir du XIII^e siècle soit la relation d'événements auxquels l'auteur a été mêlé, soit la synthèse plus ou moins élaborée de documents relatifs au passé des états qui cherchent à se doter d'une mémoire » (Carbonell et Walch, 1997 : 47). Une chronique peut être militaire ou politique.

I.1.1.3.1.2. De la Renaissance à l'Époque moderne

La Renaissance cherchera à se détacher de ce « passéisme dévot [qui avait marqué le Moyen-âge mais] n'était pas le chemin de la modernité » (Carbonell et Walch, 1997 : 68) . Il faut rompre avec cette pratique marquée par la religion, par la croyance et le sumaturel : les historiographes imitent certes l'art oratoire des anciens, dramatisant et multipliant les discours *exquis*, et apportant ainsi un cachet parfois théâtral ; mais ils n'en mènent pas moins des recherches sérieuses, raisonnées et rationnelles qui « inaugure[nt] une historiographie sans Providence ni mirades [...] Le sumaturel est oublié, (...) la foi remplacée par la raison (...) » (Carbonell et Walch, 1997 : 68). Au XV^{ème} siècle, celui de la Renaissance, l'historiographie est humaniste. L'histoire devient au siècle suivant rapidement une histoire savante en rupture radicale avec ce qui se faisait jusqu'alors. La numismatique sort de l'ombre, l'archivistique apparaît, et bien d'autres méthodes ou recueils sont fondés. De plus, les bibliothèques publiques sont ouvertes. L'histoire devient une science humaine, car elle étudie « les actions des hommes à travers les sociétés » (Jean Bodin cité dans Carbonell et Walch, 1997 : 68-69). Elle est une science à part entière, car elle a ses lois (déterminisme géographique, dérive des civilisations, etc.). L'histoire permettrait une compréhension du *tout*.

Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, de plus en plus d'archives sont ouvertes et rendues disponibles, dans un grand mouvement de publication des sources (Carbonell et Walch, 1997 : 71) : elles se diversifient aussi, les sources rassemblant alors les archives épigraphiques, diplomatiques, politiques, religieuses. Avec le Siècle des Lumières l'historien devient philosophe. « L'histoire philosophique, c'est celle qui parvient à dégager la cause générale d'un grand événement (...). La philosophie sur l'histoire est une réflexion sur l'historiographie même, sur son utilité et sur sa façon de l'écrire » (*ibid.* : 73). C'est dans ce même XVIII^{ème} siècle qu'apparaîtra l'histoire culturelle.

I.1.1.3.2. Les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles

Les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles voient l'histoire devenir un outil au service du pouvoir puis du peuple dans un mouvement de construction identitaire.

I.1.1.3.2.1. Le XIX^{ème} siècle

Le XIX^{ème} siècle sera « le siècle de l'histoire », voire de l'Histoire, avec une majuscule qui « s'impose puisque cette histoire ne se limite pas au seul passé connu mais au passé dans sa totalité » (Carbonell et Walch, 1997 : 114). A l'histoire-connaissance succède l'histoire-réalité. « Les passions politiques alimentent les souvenirs contradictoires d'un passé que chacun

fabrique au gré de ses ambitions » (Carbonell et Walch, 1997: 110). Démocratisée, l'histoire s'est tournée vers les combats identitaires, avec une « historiographie provinciale résolument nationale » et une tendance à l'engagement politique et à la lutte des classes.

Malgré certains marginaux comme Michelet qui fut « davantage un poète historien qu'un historien poète » (Carbonell et Walch, 1997: 112), la fièvre documentaire « saisit l'Europe tout au long du siècle » (Carbonell et Walch, 1997: 114). A la moitié du XIX^{ème} siècle en effet, l'historien n'est plus convoqué pour chanter les louanges du roi, « il est un professionnel assuré de la stabilité de son emploi » (*ibid.* : 116). Ainsi se constitue un corps d'historiens de formation et de profession. L'Etat dirige la recherche et indirectement façonne l'histoire à son image. Pourvoyeur des Instituts de recherche, protecteur du patrimoine, possesseur des dépôts de documents, sa main-mise ne fait pas de doute. Mais son poids est encore accentué par d'autres paramètres tels que l'éducation, pour les cours qu'il commande et les enseignants qu'il met en fonction. Le mécénat n'est pas loin, « l'Etat est omniprésent, omnipotent. D'où une contradiction : au service de l'Etat, l'historien ne peut être qu'un patriote et un serviteur du régime, tandis que sa discipline s'affirme dotée d'une méthode qui fonde son objectivité » (Carbonell et Walch, 1997: 116-117). Ce lien s'est aujourd'hui détendu, mais il reste plus que d'actualité.

Langlois et Seignobos sont porteurs d'une méthode souvent qualifiée de *positiviste*, ou de *positive*. Carbonell et Walsch, qui préfèrent ce dernier terme, justifient leur choix en exposant les différences notables qu'ils relèvent entre le positiviste d'Auguste Comte et ce que proposent Langlois et Seignobos²⁶. Le seul point commun entre ce positivisme historiographique et le positiviste (historique et sociologique d'Auguste Comte) est le « rejet du sumaturel, de la cause finale, du providentialisme, et leur recours à l'observation et à la vraisemblance comme critère de vérité. En fait, l'historiographie savante et érudite du XIX^{ème} siècle est non pas positiviste mais, plus prudemment, positive » (Carbonell et Walch, 1997: 118).

La méthode positiviste, pour « organiser en un récit chronologique (...) comment cela s'est réellement passé » (Carbonell et Walch, 1997: 117), « ne doit rien dire qui ne soit vérifiable ». L'historiographie positiviste se retrouve donc pauvre en explication, car, reposant sur un lien de causalité fort, elle considère que ces liens n'ont pas à être explicités : les liens de causalité, forts, logiques, doivent pouvoir se passer d'explications parce qu'ils parlent d'eux-mêmes. De plus, l'historiographie positive « se limite à un enchaînement de faits datés et localisés [duquel il résulte une] place privilégiée accordée à l'histoire politique, à celle des institutions et des états, à l'histoire diplomatique, à l'histoire militaire » (Carbonell et Walch, 1997: 117). L'histoire positive s'est vue qualifiée, de façon péjorative, d'histoire

²⁶Voir Carbonell et Walch, 1997.

événementielle, d'histoire bataille, d'histoire historisante. Cette méthode qui s'est essouffée à cause de l'exhaustivité des sources, rêve inaccessible, et de la question de cette objectivité à laquelle l'historien n'accédera jamais, sonnera la fin de l'historiographie positive. La question de l'objectivité dans les sciences humaines et sociales est générale, et elle se posera toujours, parce que les analyses portent forcément une part de subjectivité, mais elles sont malgré tout scientifiques : la question de l'objectivité naît de cette tension entre subjectivité et scientificité. L'analyse passe par une description et une explication, et c'est l'équilibre entre ces deux états qui permet de valider la scientificité de l'analyse.

I.1.1.3.2.2. Le XXème siècle

Le XXème siècle français est marqué par une *histoire nouvelle*, la *nouvelle histoire*. Issue de l'Ecole des annales, la nouvelle histoire relève d'une histoire économique et d'une histoire sociale, dans un mouvement de rejet de l'événementiel. Les chefs de file de cette nouvelle histoire fondèrent une école dite *méthodique* : elle est celle qui eut cours dans la première moitié du XIXème siècle. Son nom vient du fait qu'elle reposait sur un fort balisage du travail d'historien, ce balisage marquant le parcours de recherche scientifique par de nombreuses étapes successives.

Dans la deuxième moitié du XIXème siècle (vers 1950), Marc Bloch²⁷ (1886-1944) et Lucien Febvre²⁸ (1878-1956) succèdent à ce courant méthodique en lançant les *Annales d'histoire économique et sociale*²⁹. Leur approche ne se situe plus sur le terrain chaotique et hétérogène de l'événementiel, mais sur celui de l'homogénéité créée par les répétitions, la fréquence et la statistique : cette nouvelle, quantitative, sera dite *sérielle*. Fixant pour objectif l'écriture d'une histoire globale qui dépasserait largement les champs politiques et militaires, privilégiés jusqu'alors, ils ont pour ambition d'écrire l'Histoire. Cette histoire des Annales sera celle du XXème siècle.

La seconde génération de cette école, portée par Fernand Braudel³⁰ (1902-1985) et Ernest Labrousse³¹ (1895-1988), s'oriente un peu plus vers l'histoire quantifiée : faisant la part belle aux aspects quantitatifs laissés jusqu'alors de côté (et ce peut être simplement à cause des techniques limitées), elle s'en tient à une science voulue comme non interprétative, en exploitant des informations chiffrées et des outils logiciels nouveaux qui doivent, croit-on alors, la faire accéder au rang des disciplines scientifiques.

La troisième génération est qualifiée d'« histoire des mentalités », de « Nouvelle histoire » qui opère un autre changement de paradigme. Elle

²⁷Voir Bloch 1620, 1924, 1946, 1949, 1999, 2011 ; la liste de ses publications n'est pas exhaustive.

²⁸Voir Febvre 1911, 1930, 1952, 2011 ; la liste de ses publications n'est pas exhaustive.

²⁹Revue fondée en 1929.

³⁰Voir Braudel 1922, 1958, 1969, 1984 ; la liste de ses publications n'est bien entendu pas exhaustive.

³¹Voir Labrousse 1944, 1979 ; la liste de ses publications n'est bien entendu pas exhaustive.

émerge dans les années 1970 et s'intéresse aux représentations collectives, aux « mentalités » et à toutes les structures qui en résultent. Autour de Jacques Le Goff (né en 1924) et Pierre Nora³² (né en 1931), cette vision de l'histoire n'est plus globale, mais individuelle et presque atomique. Cette troisième génération est quantitative dans le traitement des données qui s'insèrent dans des séries de données similaires.

La nouvelle histoire ne cesse, en réalité, de se renouveler, comme le soulignent Carbonell et Walch (1997 : 193) :

« les techniques de l'historien se sont multipliées et surtout ont multiplié leur efficacité de façon prodigieuse. Les mots, comme signes, sont dénombrés, corrélés par la linguistique, la lexicométrie, la sémantique. La mémoire infallible de l'ordinateur stocke les données par milliers, et s'il le faut par millions, puis les restitue ou les traite avec une fantastique rapidité. *L'historien et la machine*, ce pourrait être le dernier chapitre d'une histoire de l'historiographie ».

L'histoire se replie sur elle-même et laisse les promesses du structuralisme pour se tourner vers l'informatique et les nouvelles perspectives qu'elle offre.

I.1.1.4. « L'HISTOIRE ET LA MACHINE »³³

L'histoire s'est emparée des potentialités offertes par la machine depuis de nombreuses années. Ainsi outillée, cette science pouvait mettre à profit les possibilités de calculs pour asseoir sa scientificité. Aujourd'hui, alors que l'outil informatique a infiltré tous les domaines, la collaboration reste de mise, et le traitement automatique de la langue intéresse toujours l'histoire.

I.1.1.4.1. « Histoire et mesure »

Histoire et mesure est le titre d'une revue déjà ancienne. Le premier numéro datant de 1986, elle voit le jour, comme décrit dans sa présentation, à un moment où « l'histoire quantitative avait cessé d'être à la mode »³⁴ : la revue prétendait alors représenter un « espace d'échange d'expériences, en particulier autour des nouvelles méthodes de travail induites par l'informatique (...) »³⁵. Cette revue, depuis sa création, a « maintenu un équilibre entre deux approches complémentaires : d'un côté l'histoire de la mesure, de ses instruments, de ses unités, de ses statistiques » (*ibid.*), invitant à une réflexion sur la pertinence des contenus et des représentations de données, et de l'autre côté, la « mesure de l'histoire » (*ibid.*), posant la question des outils de traitement statistique de l'information, « de faire usage du chiffre pour mesurer des phénomènes historiques de tous ordres (...) et

³²Voir Nora 1961, 1962, 2011 ; la liste de ses publications n'est bien entendu pas exhaustive.

³³ Nous empruntons le titre à Carbonell qui écrit : « *L'historien et la machine*, ce pourrait être le dernier chapitre d'une histoire de l'historiographie » (Carbonell et Walch, 1997 : 193)

³⁴Revue disponible en ligne : <http://histoiremesure.revues.org>.

³⁵Voir la présentation de la revue disponible à l'adresse suivante : <http://histoiremesure.revues.org/1059>.

analyser des processus » (*ibid.*). La nécessité qu'il y a à conserver en dialogue ces deux dimensions afin d'éviter deux périls, celui d'« un usage purement instrumental, sans distance, ou au contraire une critique totalement relativiste des techniques quantitatives et des données statistiques » (*ibid.*) justifie le choix de cette double perspective. Il faut mesurer la subjectivité pour pouvoir commencer à être objectif.

Un point de vue intermédiaire émerge d'une prise de conscience de ces deux extrêmes : la relativité des données statistiques, stabilisée par une contextualisation précise, permet un regard éclairé sur les données collectées. Restent alors les phases d'analyse et d'interprétation : si la complémentarité des approches quantitatives et des approches qualitatives ne fait pas de doute, les étapes délicates n'en sont pas moins nombreuses.

I.1.1.4.2. Une problématique toujours d'actualité: le Traitement Automatique des Langues (TAL)

En témoignent la revue *histoire et mesure*, et des travaux déjà cités, la statistique lexicale est d'actualité en histoire comme en science sociale ; pour s'en convaincre, il suffit de considérer certaines rééditions, telles que celles de l'ouvrage de Charles Müller, *Principes et méthode des statistiques lexicales* (Müller, 1993).

Illustrant plus récemment encore l'intérêt toujours vif pour une statistique utile aux sciences humaines, et à l'histoire en particulier, nous évoquerons le cours d'Alain Guerreau à la Sorbonne, daté de 2004 et intitulé « Statistique pour historiens » (Guerreau, 2004).

Cependant, comme il le rappelle, les formations et les mises en garde relatives à l'utilisation d'outils statistiques datent de plusieurs dizaines d'années. Citant les ouvrages de André Piatier, *Statistique descriptive et initiation à l'analyse* (Piatier, 1962), de Gérard Calot, *Cours de statistique descriptive* (Calot, 1973), ou de Jacques Bertin, *Sémiologie graphique* (Bertin, 1967), Guerreau rappelle un souci déjà ancien, celui lié au fait que les sciences statistiques restent un champ très spécialisé inaccessible sans prérequis spécifiques. Lorsque Jacques Bertin étend ses réflexions aux représentations visuelles sous l'angle des problèmes posés par de telles représentations de structures de données, il met en garde, comme d'autres avant lui, contre plusieurs difficultés liées à ces représentations graphiques et à cet usage des statistiques : non pertinence des représentations choisies, leurres des couleurs et des mises en forme *tape-à-l'œil* et fausseté des données représentées ; selon lui, les modèles graphiques visent plus à « produire de l'effet qu'à transmettre de l'information » (Guerreau, 2004: 94).

Pourtant, Bertin perdit de vue un aspect fondamental de la représentation visuelle des données : l'ancrage statistique de celles-ci. En effet, si un graphique peut s'avérer juste ou faux, ou plutôt *bon ou mauvais*, il ne peut être considéré de façon autonome, et les données numériques ou statistiques qui le sous-tendent doivent rester centrales, puisqu'elles seules peuvent valider ou non la justesse de la représentation. Longtemps basées sur des calculs manuels, les statistiques en sciences humaines et sociales se sont heurtées à la surdit  des chercheurs : sans doute parce que non form s initialement, peut- tre aussi parce que non sensibilis s, rares sont ceux qui exploitent en r alit  les possibilit s offertes par une telle science. Aujourd'hui encore, de nombreuses difficult s r sultent d'une m connaissance des sciences statistiques ; cependant, nous allons le voir, les probl mes pos s sont accentu s par l'explosion de l'*offre logicielle* et par leur accessibilit  accrue.

I.1.1.4.3. Le danger de l'hypersp cialisation statistique : la question du quantitatif

L'explosion de l'informatique a aujourd'hui encore des cons quences importantes sur nos modes de vie : r seaux sociaux, m dias en ligne, partage de documents sont autant de domaines de la vie courante qui ont  t  modifi s. Mais d'autres secteurs ont vu les contours de leurs m thodes ou de leurs objets redessin s, tels que ceux de l'enseignement (nouveaux outils p dagogiques, par exemple) ou, en l'occurrence, ceux des sciences ayant pour objet des donn es langagi res.

Ces sciences ont  t  touch es   deux niveaux :

- au niveau des outils disponibles, autrement dit au niveau du traitement des donn es ;
- au niveau des corpus disponibles, autrement dit au niveau de la donn e elle-m me.

Il en r sulte un renouveau de questions d j  anciennes, telles que celle du rapport existant entre le quantitatif et le qualitatif³⁶, ou celle,  pist mologique, de la place et de la nature des corpus³⁷.

La cons quence principale de l'usage accru des outils de traitement informatique ou statistique est que le chercheur devrait se doter de connaissances nouvelles lui permettant d'utiliser ceux-ci. Les donn es num riques sont des valeurs qui demandent une interpr tation. Sans cette interpr tation, un chiffre est muet, d nu  de sens, il ne dit rien et ne commence   *avoir des choses   exprimer* que gr ce   l'interpr tation : l'acte de lecture, accompagn  de son corollaire interpr tatif, est seul   m me de

³⁶Voir   ce sujet les chapitres I22243 et I124.

³⁷Voir le chapitre I1411.

créer ce lien au sens. Cet acte fait même plus que cela, il instaure par son existence même la signifiante. Signifiant et signifié sont, depuis Saussure (1916), des faces indissociables associées au signe linguistique : l'un ne va pas sans l'autre, « l'entité linguistique n'existe que par l'association du signifiant et du signifié ; dès qu'on ne retient qu'un de ces éléments, elle s'évanouit ; au lieu d'un objet concret, on n'a plus qu'une pure abstraction » (Benveniste, 1968 : 9).

Il est clair que, tout comme l'*entité linguistique* décrite par Saussure, le chiffre n'est qu'un *chiffre* tant qu'il n'est pas devenu une *donnée* grâce à l'interprétation. Seule l'interprétation donne du sens à une entité quelconque qui devient alors une *donnée*, dont la seule valeur est celle avancée dans un cadre particulier. Il en va de même pour le mot, ou pour toute autre unité en langue : l'interprétation donne sens.

L'importance du cadre est évidente dans le cas de séquences identiques dans différentes langues, donc dans différents systèmes : c'est bien l'interprétation dans un environnement langagier particulier qui en fait valoir son sens. Pour illustrer le rôle de la structure, prenons un cas banal de transposition d'une langue à une autre : soit donc la séquence *paprika*. En français, le paprika est une épice. Mais si vous changez de cadre langagier, en passant à l'allemand par exemple, vous changez le sens de la séquence : le *Paprika* est à l'allemand ce qu'est le *poivron* en français. Ainsi, le sens dépend du cadre, et ceci est si vrai, que, si un Allemand, s'essayant au français, emploie le mot *Paprika*, un Français germanophone saura identifier la potentielle ambiguïté et, l'interprétation dans le cadre de l'allemand sera, bien que la langue utilisée soit alors le français, celle de la langue allemande.

Le chiffre pose les mêmes problèmes d'interprétation. Pour prendre un seul exemple encore une fois trivial, imaginons un étudiant qui découvre ses résultats à un examen : la note qui lui a été attribuée est 10. Il faudra commencer par savoir sur combien la note a été basée : un 10/10 est meilleur qu'un 10/20 ou qu'un 10/30. Il faudrait savoir si tous les étudiants qui ont passé l'examen ont été soumis à la même correction et au même correcteur, et il sera significatif de connaître le positionnement de l'étudiant par rapport aux autres. Pour pousser l'analyse, savoir le niveau habituel de l'étudiant ainsi que sa progression sera nécessaire ; on pourra même reconsidérer le 10 à la lumière de la personnalité et du cadre familial de celui-ci : obtenir la note de 10 est objectif en ce qu'elle est de 10, et ne vaut ni plus ni moins ; comprendre le sens de ce 10 et en mesurer ses nuances sémantiques requiert autrement plus d'informations.

De tels exemples ne sont pas rares et présentent les mêmes difficultés qu'il s'agisse de nombres (chiffres) ou de mots (lettres). Pour prendre un autre exemple, nous évoquerons la difficulté initiale que pose tout comptage : il faut savoir *quoi* compter. Si vous vous intéressez aux occurrences de

« parti », faudra-t-il comptabiliser indifféremment « Vive le *parti* » et « je suis *parti* » ? Les résultats varieront potentiellement fortement en fonction du choix de départ (Mayaffre, 2010).

Un chiffre n'accède à un sens que par une interprétation. Or l'interprétation dépend du cadre et des informations choisies comme pertinentes, comme le sens de *paprika* dépendait de la langue choisie. Une contrainte apparaît donc : maîtriser le cadre interprétatif pour ne pas faire de mauvaises interprétations. Un français non germanophone aurait été incapable de jouer de la différence des systèmes de langue ; un chercheur sans connaissances en statistique sera face aux mêmes impossibilités. Par ailleurs, et là réside le plus grand danger, il n'en aura que difficilement conscience, et il ne mesurera peut-être pas l'ampleur de l'obstacle. Sans un minimum de connaissances statistiques, il n'y a pas d'interprétation possible. La démocratisation des logiciels dédiés au traitement automatique des langues a permis la diffusion d'outils réclamant des connaissances spécifiques. Un danger réside dans le fait que chiffres et résultats statistiques donnent l'impression d'une transparence d'accès à leur sens. C'est exactement la critique et la mise en garde sur laquelle portait celle faite au langage : le sens du discours n'est pas transparent, autant que celui des statistiques. Le chiffre n'a pas un sens donné d'avance ou accessible directement, et n'a de valeur que relativement à d'autres données. La difficulté vient du fait qu'il laisse penser, par sa forme, et surtout par le fait que les individus en manipulent quotidiennement et qu'il est intuitivement compréhensible.

I.1.1.4.4. Conclusion

L'histoire se sert beaucoup des potentialités offertes par les nouvelles technologies, comme d'autres domaines d'ailleurs (comme la linguistique). L'outillage informatisé de l'historien lui fait courir un risque bien connu : celui de tomber dans une hyper-spécialisation déshumanisante.

I.1.1.5. La linguistique de corpus et les statistiques : un nouveau point de contact entre la linguistique et l'histoire

Dans les années 1978, les historiens reviennent sur leurs attentes et changent de position face au structuralisme. Censées permettre à l'histoire de devenir scientifique, les approches structuralistes ont fait défaut. C'est sur ce terrain qu'émergera plus tard la « linguistique de corpus », qui se développera avec l'explosion des progrès en informatique. Laissant le chantier structuraliste, incapables de se délester de la question de l'interprétation, les historiens investissent les approches quantitatives.

Loin d'avoir atteint le fameux statut de science dure, l'histoire aspire à devenir, ou re-devenir, une science interprétative, incapable d'exister autrement que

par l'intervention du jugement humain, et par sa compréhension des données, des événements, ou encore des liens de causalité.

Ainsi, l'écriture de l'historien, dans toute sa dimension interprétative, redevient un centre digne d'intérêt. L'interprétation doit être ici perçue à deux niveaux : le premier concerne la lecture et la compréhension des sources, auxquelles peut être ajoutée la reconstruction des liens de causalité par l'historien ; le second, se situe sur le plan de l'écriture. Ce mouvement d'écriture est lui aussi interprétatif : anticiper la lecture pour mieux dire l'histoire. Le récit historique prend à ce niveau toute la mesure de son rôle dans le travail de l'historien, la narrativité et le récit deviennent privilégiés dans l'écriture de l'histoire.

Pourtant, l'histoire ne doit pas tomber à nouveau dans la simplicité qui était peut-être la sienne dans les années 1960 : il faut repousser l'évidence du sens, il faut laisser l'analyse de contenu pour la dépasser. Dans cette perspective, la linguistique de corpus et la science statistique peuvent être d'un grand secours. La statistique, science mathématique, ne peut être intégrée à l'histoire ni même à la linguistique sans précaution. Sa présence discrète se manifeste à deux niveaux : en surface, elle sert de base scientifique et argumentative ; en profondeur, elle guide les choix de l'historien.

En surface, l'historien appuie ses raisonnements et ses parcours interprétatifs par des « preuves », qui garantissent la scientificité des déductions et la valeur objective des liens de causalité reconstruits.

En profondeur, et peut-être de manière inconsciente, l'histoire mobilise la statistique ; mais pas au niveau de l'archive, ni même au niveau du traitement de celle-ci ; c'est au cœur de l'interprétation qu'elle se trouve. Paul Ricoeur (Ricoeur, 2000 : 239) écrit même, corrélant la statistique et la quête de preuve, le « caractère probabiliste de la preuve documentaire ». Selon lui,

« l'historien sait que sa preuve relève d'une logique de probabilité. La preuve se place donc au niveau de la probabilité de la fidélité du témoignage. Nous pourrions même aller plus loin dans le raisonnement, et insister sur cette notion de probabilité historique : c'est, finalement, tout l'art de l'historien qui repose sur ce jugement. Tout l'art interprétatif, toute la critique des sources, dont aucun historien ne saurait faire l'économie, repose au fond sur une évaluation probabiliste des événements et des possibles » (Ricoeur, 2000 : 239).

La statistique et la preuve par le nombre, souvent articulées autour d'une linguistique de corpus dont les traitements sont de plus en plus informatisés³⁸, sont mobilisées au niveau de l'argumentation de l'historien : elles lui servent d'argument, et à ce niveau la mobilisation est consciente. De

³⁸ Comme le montre l'évolution de l'orientation des travaux déjà cités.

façon plus discrète, discrète voire inconsciente, la statistique opère au cœur du jugement de l'historien : les reconstructions historiques sont les hypothèses qui ont la plus grande probabilité de correspondre à la réalité des faits du passé.

Mais la statistique n'est pas seule à se situer au cœur de l'historiographie : la langue s'y cache elle aussi, apportant son lot d'ambiguïtés

I.1.1.6. Conclusion

Ainsi, l'obstination de chercheurs, convaincus que la non transparence du sens devait conduire les sciences humaines et sociales à la prise en compte et à l'intégration de la science linguistique, a permis l'enrichissement réciproque de l'histoire et de la linguistique. Après des activités historiographiques anciennes et variées, nous avons constaté le renouveau de certaines collaborations. Si une telle proximité existe bel et bien, c'est, comme nous allons le voir, parce que la linguistique et l'histoire sont, à plusieurs niveaux, dépendants l'un de l'autre.

I.1.2. L'HISTOIRE ET LA LINGUISTIQUE, LE DIVORCE IMPOSSIBLE

L'émergence de l'analyse du discours du côté des historiens se caractérise par la cristallisation d'une interdisciplinarité fertile. Le processus souvent caractérisé par le syntagme « écriture de l'histoire », était déjà étudié depuis longtemps ; mais au début des années 1960 s'est vu confirmé, au travers des travaux de groupes de recherche actifs, l'intérêt porté à ce terrain d'étude commun à l'histoire et à la linguistique. Geneviève Provost-Chauveau les lie et évoque les problématiques de « (...) toute analyse portant sur un matériel verbal quel qu'il soit [qui] engage d'une manière ou d'une autre des hypothèses d'ordre linguistique, non reconnues comme telles le plus souvent » (Provost-Chauveau, 1971: 8-9). Parce que le matériau de l'histoire est langagier, il ne saurait s'abstraire de considérations linguistiques ; ces considérations sont bien souvent ignorées. Nous verrons dans un premier temps en quoi histoire et linguistique sont indissociables, et, ensuite, comment s'articulent leurs relations au *fait*, à *l'événement*, à la *réalité* et à la *vérité*, dans une dynamique qui conduit à *écrire* l'histoire.

I.1.2.1. Deux disciplines en étroite relation

L'histoire entretient avec la langue des rapports profonds, et avec la linguistique des liens particuliers, et parallèlement, la linguistique est en étroite relation avec l'histoire en tant qu'objet langagier. Leurs relations réciproques les lient étroitement.

I.1.2.1.1. L'histoire, un acte langagier, un acte auctorial

Les liens existant entre histoire et linguistique ont bien été relevés par les historiens, en particulier autour de la problématique de la mise en récit ; mais ces liens ont été aussi soulignés par des linguistes. Emile Benveniste, par exemple, y consacre du temps avant les débuts de l'analyse du discours³⁹, au travers d'articles ou par le biais d'interviews, et il ne manque pas de revenir sur les problèmes soulevés par les relations qu'imposent les deux disciplines : le travail commun de la linguistique et de l'histoire est bien ancré. On y voit même l'allusion à une impossible et impensable séparation, même s'il importe de noter qu'elle va même bien plus loin en instituant la langue comme condition d'existence de l'histoire, ce qu'il confirme lorsqu'il explique que « (...) ce n'est pas l'histoire qui fait vivre le langage, mais plutôt l'inverse. C'est le langage qui, par sa nécessité, sa permanence, constitue l'histoire (...) » (Benveniste, 1974a : 32).

Il nous faut à ce stade procéder à quelques mises au point, afin d'éclairer le propos certes, mais surtout afin d'éviter quelques malentendus. Il n'est ici aucunement question de réduire à sa dimension langagière la construction de l'histoire. L'histoire préexiste d'une certaine façon à toute formulation en résultant du temps qui passe et de l'inscription sur un axe linéaire et chronologique de la successivité des événements⁴⁰. Mais si elle préexiste, elle ne prend corps qu'une fois formulée par un historien, spécialiste dont les compétences et les qualifications lui autorisent cette activité. Notons au passage le rôle crucial de cette discipline, qui peut sceller les peuples comme les déchirer.

Mais Benveniste n'en reste pas à son premier constat : il insiste tout de suite sur la nécessité de prendre garde à bien distinguer les deux disciplines. « Aucune parcelle d'histoire ne se mêle à l'usage vivant de la langue » (Benveniste, 1974a : 32), histoire et langage sont par conséquent deux choses différentes, non assimilables l'une à l'autre, et la langue sur laquelle se base l'histoire n'est pour elle ni vivante ni vécue. Pour l'historien, tout est donc à construire, par le langage, pour ses contemporains, sur la base de sources langagières exigeant une interprétation, c'est-à-dire une construction basée sur une tentative de reconstruction du passé.

I.1.2.1.2. L'histoire, à la frontière de l'inter-langue et de l'inter-culturel

D'autres chercheurs mettent en avant la nécessité pour l'historien de considérer radicalement le langage humain sous un jour linguistique, mais orienté vers l'anthropologie et la traductologie. Au nombre de ceux-ci,

³⁹L'ouvrage publié en 1966 est le recueil d'articles publiés par Benveniste entre 1939 et 1964.

⁴⁰ D'un point de vue personnel, cette linéarité ne fait pas que l'histoire et le linéaire. En effet, si les chronologies sont le fruit de la successivité des événements, de nombreuses chronologies se déroulent simultanément. L'histoire en devient tridimensionnelle.

Dubuisson évoque le rôle crucial de la langue et les enjeux de sa prise en compte, les situant sur le plan de la traduction ; ou plutôt des traductions, d'une langue à l'autre, certes, mais pas seulement : traduction d'une culture à l'autre, d'une époque à l'autre, traduction, finalement d'un autre vers soi. Ainsi,

« l'historien, quel qu'il soit, est constamment confronté aux problèmes que pose la transposition dans sa propre langue et dans son univers culturel des notions et des concepts caractéristiques de la culture qu'il observe, c'est-à-dire à des problèmes de traduction. Toute langue organise, et donc en partie déforme, notre vision du monde ; le passage d'une langue à l'autre augmente évidemment dans des proportions notables le risque de déformation ou d'incompréhension. C'est ce qui fait du rapport à la langue l'un des aspects essentiels de l'historien, et c'est ce qui rend, par conséquent, indispensable sa collaboration avec les linguistes » (Dubuisson, 1983 : 213).

Antoine Prost, historien qui enseigna à Sciences Po. ainsi que dans différentes universités dont la Sorbonne, est un autre chercheur qui a beaucoup réfléchi à ce rapport langue-histoire. Il mena de nombreux travaux basés sur des approches lexicales, et publia des travaux, tels que, en 1974 *Le Vocabulaire des proclamations électorales, 1881, 1885, 1889*. Avec cette étude, il s'enracine de plain-pied au cœur de l'approche lexicale des archives historiennes. Il porte par ailleurs une grande attention aux rapports existant entre l'éducation, l'histoire et le politique, montrant à quel point l'histoire impose une forme de pluridisciplinarité : il a contribué à de nombreuses commissions ministérielles⁴¹, et a participé à des réformes de l'enseignement tout en se plaçant sur un plan pédagogique⁴². Très impliqué politiquement et syndicalement, il est porté à prendre toute la mesure du poids que représentent les idéologies au cœur de l'histoire et du social ; il participe en 1974 à un ouvrage collectif intitulé *Langage et idéologie, le discours comme objet de l'histoire* (Guilhaumou, Maldidier, Prost et Robin, 1974). On voit, au travers du parcours d'Antoine Prost, à quel point le social et le politique pèsent sur l'histoire, tout comme ils la font : le langage est porteur de ces liens, c'est dans le discours que se trouvent les traces de l'étroitesse et de l'indissociabilité de leurs relations.

Toute langue organise un monde personnel, situé à cheval entre une culture sociale propre à un groupe, une culture familiale qui modèle à sa façon le patron social, et une culture individuelle, résultant de la prise en compte des deux premières, à la lumière des expériences de vie. « L'histoire s'écrit, et il n'y a de bonne histoire que bien écrite », écrit Prost (Prost, 1996 : 279) dans la lignée de ses prédécesseurs ; mais qu'est-ce que *bien écrire* ? Il faut se rappeler Polybe, pour qui l'histoire peut pêcher par le style, si elle *adhère à la vérité* elle mérite le nom d'histoire. Quelle est donc cette adhésion à la vérité ? S'agit-il là d'une caractéristique inhérente au texte même relevant

⁴¹Il a entre autres participé aux commissions Joxe (1971-1972) et Péretti (1981), ainsi qu'à des commissions de l'éducation nationale des Vème et VIème plans.

⁴²Il a publié de nombreux ouvrages dédiés à l'enseignement, tels que *Histoire de l'enseignement en France (1800-1967)*, plusieurs fois réédité chez Armand Colin (voir Prost, 1968).

des compétences de l'historien ? La communication ne repose pas sur un processus orienté : seule l'interaction de pôles différents et partiellement autonomes rend possible la communication. Le schéma de Jakobson (Jakobson, 1960) a depuis sa première forme été actualisé et augmenté de facteurs marquant la prise en compte de l'interaction et du contexte au sens large. Ainsi, prendre en considération les effets de compréhension polarisés du côté du lecteur paraît plus que nécessaire : sans eux, tout le schéma communicatif est incomplet.

Prendre en compte le lecteur et la compréhension qu'il a des écrits historiques, d'un point de vue cognitif centré sur la réception et l'interprétation du message, c'est ne pas taire un différentiel culturel corollaire de toute situation de communication. Le point névralgique concentre les problématiques liées à toute traduction. L'historien doit anticiper ces problèmes. Il s'efforcera donc de trouver les formulations adaptées à la compréhension qu'il en attend du lecteur, et pas seulement celles flattant son *ego* littéraire, sa tendance à l'esthétique et ses propensions au bien parler : il est *vital* de trouver le mot adapté, ce mot qui « doit sonner juste, non seulement dans son sens premier, mais aussi dans ses connotations. Il doit surtout sonner de la même façon pour le lecteur et pour l'auteur » (Prost, 1996: 279).

Sans tomber dans l'extrême d'une interculturelité universelle et permanente, nous adhérons à ce point de vue propre à garder intactes la diversité et la relativité de tout *perçu* et de toute *perception*. Quelles que soient les précautions prises, les mots restent « chargés de toute une culture. C'est ce qui d'ailleurs rend les traductions difficiles. Et toute lecture est une traduction (...) » (Prost, 1996: 279). Une porte ouverte sur les problèmes présents dans toute situation de compréhension, de transcription, éclaire d'un jour heureux les recherches menées, les recherches à mener, en leur conférant la force des travaux réfléchis honnêtement⁴³. L'histoire, comme la linguistique et les sciences humaines sont sensibles à ces problématiques humaines. Evoquons un aspect qui cependant caractérise et complexifie le travail de *traduction* en histoire, amenant des « difficultés spécifiques, nées de la distance qui sépare le passé du présent » (Prost, 1996: 279). La temporalité, reposant sur un écart entre deux moments donnés, est fondatrice de l'histoire.

Ces questionnements de compréhension et d'interprétation, au sens large du terme et en incluant aussi bien les faits langagiers que les écarts de culture ou les aspects diachroniques, sont fondamentaux pour une discipline qui ne peut se passer de telles réflexions. Il en va de la crédibilité de leur interprétation et de leur sérieux : il en découle le degré de véracité de leur histoire.

⁴³La garantie de qualité des travaux menés, non dans la facilité mais dans la prise en compte modeste des difficultés soulevées au long de la recherche, même si celles-ci sont de nature à retarder à court terme les avancées, assure à long terme la solidité du travail, de qualité scientifique.

I.1.2.1.3. L'histoire et l'interprétation lectoriale

La dimension littéraire de l'histoire oblige ce champ à se plier aux contraintes lectoriales imposées de fait par l'interprétant extérieur, individu ou groupe.

I.1.2.1.3.1. Le lecteur, « faiseur d'histoire », « conteur d'histoire » ?

L'affirmation de l'émergence de l'histoire par le discours a été avancée, et les embûches qui jonchent le parcours interprétatif de l'historien ont été examinées : nous avons entre autres abordé les questions liées à la traduction, d'une langue à l'autre, d'une époque à l'autre, d'une culture à l'autre. Toutes ces difficultés ont un point commun : elles concernent directement et de façon intrinsèque les recherches historiques, ainsi que la position de l'historien, qui aura en charge, en dernier ressort, d'arbitrer et de conter le passé. Mais si ces aspects relèvent du travail du spécialiste, il est une zone de contact qui n'a pas encore été prise en compte : celle du contact avec le lectorat, l'auditoire ; autrement dit, avec des non spécialistes historiens, ou des spécialistes, sans doute aussi, d'autres domaines ou périodes historiques, ou des autres spécialistes de l'histoire.

Tout locuteur qui s'exprime le fait à bon escient : il a quelque chose à dire ou à faire. Lui sait de façon privilégiée quel contenu communicationnel le message doit transmettre, il doit savoir pourquoi il parle. Mais si tout locuteur a une prise directe sur sa façon de dire, sur sa façon de s'exprimer, donc sur la meilleure façon de transmettre son message, il n'a aucune emprise sur l'interprétant : il n'est jamais possible de savoir ce que l'autre comprendra, ou du moins *tout* ce que l'autre comprendra, dans les situations de communication différée. Dans le meilleur des cas, la langue est claire et bien choisie, c'est-à-dire qu'elle a été sélectionnée en fonction d'un public précis, qu'il soit présent ou non, et qu'elle anticipe la compréhension ; mais même dans ce cas de figure, qui est celui vers lequel tout locuteur tend, le malentendu reste possible⁴⁴.

Francine Mazière, par exemple, reconnaît l'interprétation comme étant cruciale, et elle la situe au niveau du non historien, rendant ce non spécialiste responsable du sens. Dans l'acte de compréhension (dans la lecture) « (...) longtemps considérée comme seule lecture lettrée, celle de la littérature et des sciences interprétatives » (Mazière, 2005 : 60), le récepteur a la clé d'une étape dans la production du sens ; or, « au premier lieu [de ces sciences interprétatives se trouve] l'histoire (...). Pour résumer, le sujet-lecteur fait le sens dans l'histoire, à travers le travail de la mémoire, l'incessante reprise du déjà-dit, la rencontre de *l'impensé de sa pensée*. L'individu n'est

⁴⁴Le mal-entendu est toujours possible, ne serait-ce que parce que le risque du *mal-dit mal-compris* est inévitable.

pas à la source du sens. Et le sens n'apparaît pas au bout des statistiques. Mais le sens est explicable par un dispositif non transparent, que ce soit aux intentions ou aux messages du locuteur » (Mazière, 2005: 60). Nous n'adhérons pas totalement à ce point de vue, et situons pour notre part le sens dans ce que dit l'historien : l'historien énonce l'histoire, il en construit donc le sens⁴⁵.

Nous l'avons souligné, la cognition du lecteur est à prendre en considération : elle l'est avant tout par l'historien qui construit l'histoire à destination d'un public. Il sait s'il vise un public de non spécialistes ou un aréopage d'universitaires rompus à la discipline : il doit *lui* écrire en conséquence, autant parce que cela rentre pleinement dans la cadre de ses prérogatives, que parce qu'il ne pourra jamais maîtriser la compréhension que sera celle de ses propos. Il est au demeurant le seul à même de porter un regard critique sur le document comme sur les discours historiques, qui sont souvent confondus, car comme le rappelle Antoine Prost (1996 : 61), « si nous ignorons tout d'une période ou d'un type de document, aucune critique ne serait possible. Où il apparaît que la critique ne saurait être un commencement absolu : il faut déjà être historien pour pouvoir critiquer un document » , tout comme pour évaluer la validité d'un discours historique, même si tous offrent un accès aux sources, balisé et clair : les notes et renvois bibliographiques, nombreux et précis, sont une garantie de la valeur de leur reconstruction. Sous peine de condamner un genre entier à l'indifférence populaire et à l'apanage des spécialistes, précisons que les savoirs pré-requis et la méthode critique sont accessibles à tous. Cette méthode critique s'avère être une méthode de bon sens⁴⁶. Il ne peut être demandé au non historien de pouvoir juger et critiquer le discours historique : cette critique n'entre pas dans ses compétences.

Mais l'écho auquel fait allusion Mazière, écho propagé par les reformulations successives de ce qui a été établi par l'historien, ne correspond pas selon nous à une histoire qui serait faite par le non-historien : il s'agit d'une propagation par reprises successives portées par des non spécialistes. L'écho déforme comme la reprise et la reformulation déstructurent le dit au profit d'une reformulation différente.

⁴⁵Le non historien est désengagé, et n'a pas à prendre en charge le sens de l'histoire. Il n'en est pas la source, et n'en a pas les moyens : il n'en est pas responsable, et n'a pas à l'être.

⁴⁶Les sciences humaines sont soumises à la méthode critique, qui relève plus du bon sens que de la méthode construite. Antoine Prost énumère les questions principales qu'elle soulève : d'où vient le document ? Qui est l'auteur ? Comment le document a-t-il été transmis et conservé ? L'auteur est-il sincère ? A-t-il une position qui lui permette d'être bien informé ? Etc. Les historiens distinguent critique de sincérité et critique d'exactitude ; « la première est attentive aux *mensonges*, la seconde aux *erreurs* » (Prost, 1996 : 62).

I.1.2.1.3.2. *La lecture, l'interprétation et la transmission : la fabrique des éclats de mémoire*

Déjà évoquée, la sociologie pourrait constituer une aide précieuse. Caractérisée par une position qui centre l'interprétation sur le terreau des connaissances du sujet : issu de telle ou telle discipline, un individu interprétera en fonction de ses connaissances et de sa vision des choses, de son âge, aussi, ou encore de sa catégorie sociale. Ainsi, à tous égards, le sujet interprétant puis producteur de discours est la clé de voûte interprétative.

Ecrire l'histoire devient un acte de production du sens dans un mouvement de réécriture des traces du passé soumis à l'analyse. Ecrire l'histoire, la « ré-écrire, c'est comme re-traduire », c'est une quête, une recherche, un rapprochement de l'événement (Ricœur, 2000 : 746). L'objectif est bien d'approcher au plus près un passé et une vérité vouée à rester autrement inaccessible ; mais c'est l'approcher au plus près afin de rendre la réalité des faits passés intelligibles à d'autres individus, d'une autre époque et d'un autre groupe social. L'historien a en charge d'explicitier les événements du passé et d'en rendre compréhensibles les enjeux. Mais « quittant la zone aride des enchaînements qui confèrent sa cohérence propre et diversement variée au discours historique, nous pénétrons dans l'espace des configurations narratives et rhétoriques⁴⁷ qui régissent la phase littéraire de l'historiographie. C'est à ce niveau que se concentrent les difficultés les plus tenaces concernant la représentation du passé en histoire » (Ricœur, 2000 : 742). Pour dire l'histoire il faut la raconter, en mots destinés à être lus, entendus. Mais une histoire bien racontée peut être mal entendue ; et, si elle a mal été comprise, la version *faussée* sera celle diffusée en direction du reste du groupe social. L'étape littéraire du travail historiographique est déterminant ; « Or cette composante scripturaire⁴⁸ ne s'ajoute pas simplement aux autres opérations historiographiques : elle en accompagne chacune des étapes pour autant que celles-ci ressortissent ensemble à la catégorie générale de l'inscription » (Ricœur, 2000 : 742). La nature narrative rend mouvant le terrain de l'historien en deux étapes de son parcours de recherche : en amont, les sources discursives réclament une finesse d'interprétation langagière ; en aval, le passage de l'histoire à l'état littéraire est délicat ;

⁴⁷Paul Ricœur explique que « (...) les configurations narratives et rhétoriques sont des contraintes de lecture : structurant à son insu le lecteur, [les configurations narratives] peuvent jouer le double rôle de médiations en direction du réel historique et d'écrans opposant leur opacité à la transparence prétendue des médiations »

(Ricœur, 2000 : 742). En effet, les configurations structurelles narratives et rhétoriques constituent un cadre qui, souvent à l'insu du lecteur, canalise sa perception et son interprétation. Ces cadres sont comme des œillères : ils ferment les horizons et limitent les possibilités interprétatives. Paul Ricœur fait remarquer que ces écrans configurationnels sont d'une part une porte d'entrée vers les réalités passées (ils permettent leur compréhension), mais d'autre part, dans un mouvement opposé, une frontière opacifiant cette même perception du passé.

⁴⁸La composante est bien scripturaire, et non scripturale.

finalement, « le narratif n'est pas confiné à l'événementiel, mais coercitif à tous les niveaux » (Ricoeur, 2000 : 742).

Le lecteur se trouve de la sorte lui aussi inséré dans cette sphère d'interprétation. En effet, si l'historien est la source de l'histoire qu'il conte, le lecteur est la clé de l'interprétation qui en est faite, puis, ensuite, l'origine des bribes qu'il véhiculera et transmettra au niveau du groupe social : le lecteur est le point de départ de ces éclats de mémoire qui solidarisent le groupe. Il résulte de ces deux niveaux d'interprétation et de reformulation un clivage et une tension au cœur même de l'historiographie, mais aussi au cœur de l'identité sociale.

L'interprétation par le lectorat occupe une place cruciale ; cette interprétation est directement indexée au caractère social de l'homme. Le lecteur (avec comme corollaire l'historien) endosse une responsabilité particulièrement grande, et, avec lui, le groupe social par le poids qu'il fait reposer sur les individus qui le composent. En effet, « du côté de la réception, le lecteur vient au devant du texte historique non seulement avec des attentes, entre autres, qu'on ne lui raconte pas des histoires, mais avec une expérience comme protagoniste du présent (...). Plus précisément, c'est le citoyen dans le protagoniste d'histoire qui demande de l'historien un discours vrai capable d'élargir, de critiquer, voire de contredire sa mémoire » (Ricoeur, 2000 : 745) Cette responsabilité, par ailleurs, peut conduire à des dissensus dommageables à la cohésion du groupe, des groupes que l'histoire façonne. Cette tension, créée entre une nécessité identitaire et le devoir qu'a l'historien d'approcher le vrai, est pesante, et elle ne cessera de l'être : « Entre le vœu de fidélité de la mémoire et le pacte de vérité en histoire, l'ordre de priorité est indécidable. Seul est habilité à trancher le débat le lecteur, et dans le lecteur le citoyen » (Ricoeur, 2000 : 747). Si l'historien détient la clé (narrative) de l'histoire, le lecteur en tant qu'homme socialisé en possède une copie interprétative.

I.1.2.2. Fait et événement, réalité et vérité

La nature du travail de l'historien et les fondements de l'œuvre historiographique obligent les chercheurs à opérer un retour sur certains concepts clés. Nous aborderons la question du fait et de l'événement en histoire, puis les notions de réalité et de vérité en lien à sa nature discursive. Nous interrogerons, finalement, les notions d'événement historique et d'événement discursif.

I.1.2.2.1. Le fait en histoire : un *fait historique* ?

S'interroger sur le passé des hommes passe par l'étude des traces de ce qu'il est convenu de considérer comme des faits, voire des événements. Ces

concepts seront abordés à la lumière d'une réflexion portant sur les réalités discursives et sur la vérité.

I.1.2.2.1.1. *Le fait*

Les problématiques historiographiques ont porté sur les fondements d'une discipline en constante remise en question. Les premiers producteurs de chroniqueurs, qui n'étaient en réalité pas des historiens mais plutôt des témoins de leur temps, sorte de scrutateurs méticuleux de leur présent, sont connus par les chroniques écrites qu'ils ont léguées. Conscients qu'ils construisaient un discours pour les générations futures, discours valant pour récit de la réalité des faits⁴⁹ d'alors, ils avaient pour certains voulu romancer ; d'autres, plus prudents, s'attachaient à approcher au plus près la réalité en évacuant toute littéralité : ce fut le cas de Polybe⁵⁰. Qualifiés bien plus tard d'historiens, ces plumes étaient tantôt militaires, tantôt religieuses, et leur subjectivité ne devait pas être à l'origine de l'écriture d'une histoire objective.

Mais dès lors, par quoi le fait historique est-il fondé ? Y a-t-il des faits historiques ? Cette dernière question, posée de la sorte, peut sembler étrange : en effet, qui douterait que la révolution française fasse partie de ces grands faits de l'histoire, aux côtés de la Seconde Guerre mondiale ou du sacre de Charlemagne ? Là sont, semble-t-il, les faits de l'histoire ; et c'est là que se situe un certain paradoxe : il n'y a de faits que des faits rapportés par l'historien, « il n'y a pas de fait historique en soi, qu'il suffirait d'extraire des documents et de raccorder à d'autres faits pour constituer une suite chronologique, reflet d'un réel disparu » (Carbonell et Walch, 1997: 194). Les problématiques ne naissent pas du dépouillement des sources, « c'est l'inverse qui est vrai ; c'est la problématique qui fait naître des sources pratiquement inépuisables » (Carbonell et Walch, 1997: 195). Il est possible que des faits réels aient eu leur importance sans avoir pour autant été relevés, sans avoir été jugés comme dignes d'être mis en avant ; ces faits, dès lors, et ce quelle que soit leur importance, ne pourraient être portés à la mémoire : ils resteraient non dits, ils n'auraient pas été insérés dans le récit de l'histoire.

Que les historiens s'appliquent à limiter les oublis importants ne fait guère de doute ; et ils y parviennent très certainement. Mais la nature même du fait historique se trouve alors ramenée à celle de *réalité discursive*. C'est également ce que tend à montrer Paul Ricoeur lorsqu'il affirme que le « fait n'est pas l'événement lui-même mais le contenu asserté » (Ricoeur, 2000: 739). L'objet de l'histoire n'est que représentation, parce qu'une source est une projection du social de l'époque par une matérialisation discursive, parce que l'historien représente par ses discours les hypothèses de l'histoire qu'il a construite sur la base d'éléments solides. Sans cette base solide, l'histoire ne

⁴⁹Il faut comprendre par *fait* ce qu'ils jugeaient comme tel, et dont ils étaient témoins en principe direct.

⁵⁰Nous renvoyons, pour plus de détails, au chapitre portant sur les historiens antiques (chapitre II131).

serait que spéculation. Les faits sont des éléments vérifiables et dont l'existence paraît avérée ou du moins fortement probables et confirmés par des traces, qui en deviennent des preuves. Les faits sont importants, parce qu'ils sont le point de départ du travail de l'historien ; parce que les concepts et les événements n'émergent pas directement d'eux, mais parce qu'ils n'existent que dès lors qu'ils ont été nommés et reconnus comme étant pertinents ou réels.

I.1.2.2.1.2. L'événement

Un événement est un moment déterminé, un moment où se déroule quelque chose qui rompt la continuité du temps qui passe : un événement est remarquable lorsqu'il se trouve mis en exergue parce qu'il crée une discontinuité. La notion d'événement est bien évidemment à ramener à l'échelle concernée : un fait peut être un événement, voire une révolution dans la vie d'un individu, sans pour autant être perceptible, par les changements ou les remous qu'il déclenchera, à l'échelle nationale ou humaine. De même, un groupe peut garder la trace de choses qui n'affecteront pas un autre groupe : tout est, encore une fois, affaire de point de vue, et l'art de l'historien est seul à même de neutraliser de tels paramètres. Mais quel que soit le niveau ou l'événement considéré, s'il reste tu, si aucun récit n'en est fait et si aucune mémoire ne se charge d'en porter la trace, alors il sera oublié. Comme l'histoire préexiste à l'historien, l'événement est une réalité qui rompt le déroulement normal des choses : mais seule sa mise en mots peut les porter au regard et à la mémoire du monde.

L'histoire est une construction qui prend toujours en compte le lieu d'où elle est dite : elle y puise, si ce n'est son sens, du moins son référentiel sémantique. L'histoire de France pourrait en être un exemple. Toujours adossés à un pouvoir qui les autorisait, les travaux rédigés sous l'ancien régime étaient souvent des travaux commandés par le pouvoir en place. Au demeurant, l'illettrisme et les conditions de vie d'antan devaient réduire de façon draconienne les candidats à la rédaction de tels travaux : seuls les érudits et les religieux, proches du pouvoir, jouissaient de ce privilège. L'histoire de France, par exemple, s'est vue écrite par un religieux sur demande du Roi : c'est vers 1250 que Saint Louis (Louis IX) demande au moine Primat de l'Abbaye de Saint-Denis une compilation en langue vernaculaire d'ouvrages écrits jusqu'alors en latin. Le commanditaire de ce travail de réécriture⁵¹ était bien l'autorité royale. La responsabilité des historiens affleure. Au niveau de leurs écrits se joue la configuration de l'histoire : l'énonciation par l'historien fait l'événement. Aucun fait non dit ne peut être porté à la mémoire, aucun événement non raconté ne peut figurer au nombre de ceux qui tissent notre passé. La non-reconnaissance plonge

⁵¹Le travail s'acheva en 1274.

dans l'ignorance ; pas dans l'oubli, qui suppose une existence préalable : l'événement qui ne sera jamais énoncé⁵² ne trouvera pas de place dans les mémoires. L'existence de l'événement et de l'histoire passe d'abord par un travail sur les traces du passé. Le nombre et la nature de celles-ci varient avec le temps, leur nombre souvent croît. Mais ce travail aboutit à l'énonciation de l'histoire élaborée. Elle est plus que seulement discursive, sans quoi elle se réduirait à la fiction : elle doit être validée par une relation particulière à la vérité.

Que penser encore de la dépêche d'Ems, qui déclencha la guerre franco-prussienne en 1870 ? Les guerres ont toujours des facteurs déclencheurs, efficaces sur des terrains favorables, mais ceux qui ont débouché sur ce conflit nous intéressent particulièrement. Les relations entre la Prusse et la France sont déjà tendues lorsqu'en 1870, Napoléon III mandate son ministre des affaires étrangères Benedetti : il doit recueillir du Roi de Prusse l'accord écrit stipulant que le trône d'Espagne, alors à pourvoir, ne serait pas brigué par un membre de sa famille. Un tel couronnement, en effet, aurait pour conséquence de mettre la France dans une situation délicate : elle serait enserrée au cœur de royaumes aux mains des Hohenzollern. Mais le Roi de Prusse, pour diverses raisons, ne *peut pas* signer un tel accord. C'est dans ce climat tendu qu'arrive la dépêche d'Ems. Cette dépêche, écrite par le Chancelier de Guillaume 1er, Bismarck, et adressée à toutes les ambassades, rapporte la façon indélicate et outrageante dont a été traité Benedetti par le Roi de Prusse. Napoléon III, jugeant cette dépêche intolérable, déclare alors la guerre à la Prusse. Or, il s'avère que cette dépêche était un faux: elle n'était en rien fidèle aux échanges qui eurent effectivement lieu : sa reformulation l'avait transformée en un discours porteur d'un sens nouveau.

Ses auteurs, bien conscients de cette non-véracité, l'ont laissée se diffuser à grande échelle, et n'ont rien fait pour rectifier cette dépêche mensongère. Mais ils sont allés plus loin en se conformant à ce dont elle était porteuse : ils tombèrent en accord avec le sens nouveau. La dépêche est un cas d'action du discours sur le monde. Cette anecdote nous ramène à un des problèmes centraux que pose la notion d'événement : quel rapport entretiennent discours et réalité, et peut-on, en définitive, dissocier l'un de l'autre ? Que faut-il pour qu'il y ait événement ?

Autre exemple avec les historiens du XVIIème siècle qui, s'il diffère de l'anecdote de la dépêche d'Ems, montre la fragilité du socle de l'histoire. Après une période marquée par l'historiographie religieuse, à l'âge baroque, l'histoire « n'est guère prise que dans les romans » (Carbonell et Walch, 1997: 70). Mise à mal par une affirmation certaine des sciences⁵³ l'histoire est

⁵² Énoncé pour la collectivité.

⁵³ La géométrie est en plein essor, pour ne citer qu'un exemple ; voir à ce sujet Carbonell et Walch : 71.

« frappée d'impuissance. Face à elle, les attitudes oscillaient entre la crédulité absolue, le doute sceptique et l'hypercriticisme. Les uns diffusaient encore des fables sur les origines troyennes des principales dynasties ; d'autres, comme Montaigne, acceptaient tout, par amour de la culture, mais n'étaient sûrs de rien par peur d'être désabusés ; d'autres, enfin, tel le jésuite Papebrock, à force d'élaguer, de corriger (...) en venaient à douter des plus vieilles chartes » (Carbonell et Walch, 1997 : 70).

Le Père Daniel van Papenbroeck⁵⁴, jésuite bollandiste et hagiographe, met en doute l'authenticité des chartes royales de l'abbaye de Saint Denis. Il en vient à rédiger une dissertation « Sur le discernement du vrai et du faux dans les vieux parchemins » (préface à l'édition, en 1675, des *Acta sanctorum*), développant une analyse critique des vieux documents. Ces attaques émeuvent les Bénédictins⁵⁵. En réponse à ses doutes (et ces attaques), Dom Jean Mabillon, de l'abbaye de Saint Maur, finit six ans plus tard (en 1681) de recueillir plus de 200 textes (diplômes et chartes). Il riposta dans un traité, *De re diplomatica*, en innovant par l'élaboration d'une nouvelle technique d'examen des actes, et, « usant d'une méthode exhaustive (examen de deux cents pièces), analytique (expertise de l'encre, de l'écriture, de la langue, des formules, etc.) et comparative, il prouva l'authenticité des documents rejetés par Papebrock » (Carbonell et Walch, 1997 : 71). Sont étudiés la nature du support, l'encre, l'écriture et la langue, les sceaux, et tout autre élément pouvant servir à l'authentification des documents.

Nous évoquerons une autre situation, celle du lien étroit qui a fini par unir la sphère religieuse d'avec la sphère politique, dont le jeu des échéances électorales a pesé sur les groupes. Les catholiques, sous la IIIème République, poussés par leurs échecs aux élections, ont choisi de jouer sur le terrain de leurs adversaires républicains pour tenter de peser à nouveau sur l'échiquier politique : ils ont exploité les « rumeurs électorales » (Déloye, 2010 : 142), détournant ainsi les stratégies propagandistes attribuées (par les catholiques) aux seuls républicains. Ce retournement devait permettre de répandre à profusion « les livres, les brochures et journaux catholiques, afin d'instruire nos concitoyens de la vérité » (Déloye, 2010 : 142). Il y a dans ce cas de figure politisation de la société grâce aux discours propagandistes. Certes il n'y a peut-être pas pleinement tromperie (comme pour la dépêche d'Ems), mais le rôle du langage et le poids de la subjectivité montrent la fragilité de la véracité interprétative des sources dont disposeront les futurs historiens.

Ces considérations fondent ici la légitimité d'une discipline entière. Quel que soit l'objet de l'historien, il s'ancre dans l'histoire dès lors qu'il a été manipulé

⁵⁴ Né en 1628 à Anvers et décédé en 1714, jésuite érudit et hagiographe. La Compagnie de Jésus est fondée au XVIème siècle. Il appartient également aux Bollandistes, qui critiquent les documents hagiographiques du Christianisme.

Voir à ce sujet l'article de l'encyclopédie universelle <http://www.universalis.fr/encyclopedie/bollandistes/>.

⁵⁵ Ordre monastique fondé au VIème siècle autour de Saint Benoît.

par les gens qualifiés, les historiens. L'historien met en mots : c'est l'énonciation par l'historien qui est créatrice d'histoire. C'est, de la même manière, l'énonciation de l'histoire qui crée l'événement ; et comme de plus, c'est le sujet parlant qui est à la source, par son énonciation, du discours qui se répandra dans la société, la profonde dimension discursive de l'histoire ne fait aucun doute.

I.1.2.2.1.3. Le discours, la réalité et la vérité

L'histoire⁵⁶ préexiste, d'une certaine façon, à l'histoire⁵⁷, en s'inscrivant dans la réalité des faits ; ces faits historiques sont la matière première de l'histoire, mais leur existence va plus loin et leur pré-existence est une forme de *potentialité*. Construite par l'historien, l'histoire n'est faite que sur la base de bribes des réalités passées : ce seraient donc plus ces réalités qui préexisteraient à l'histoire. La réalité, les réalités et l'histoire seraient ainsi un réservoir plein qui n'attendrait qu'un historien pour en extraire d'abord des faits puis des événements, et enfin une histoire. Ce réservoir est plein de discours sur le monde.

Revenons un instant à l'anecdote de la dépêche d'Ems, qui concentre les liens qui unissent le discours et la réalité, et questionne ceux qui lient discours et vérité. En effet, la dépêche pose problème par rapport à son degré de vérité : elle ment. Autrement dit, le sens dont elle est porteuse est en inadéquation avec le sens des propos effectivement tenus. De plus, les auteurs cautionnent ce mensonge : ils savent que le message est faux, et, malgré cela, ils décident de prendre en charge sa large diffusion. Le mensonge n'est pas combattu : de ce fait, la vérité est sciemment bafouée. Mais ce n'est pas tout : les auteurs du mensonge en font *leur vérité*. Et c'est sur la base de cette nouvelle *vérité* que fut déclarée une guerre. Bien réelle, cette guerre est entrée dans l'histoire, et elle a eu des conséquences désastreuses : de nombreuses défaites françaises, conséquence d'une armée mal préparée et en sous-effectif, puis du dépôt des armes par Napoléon III, en septembre 1870. Une dépêche mensongère causa la chute d'un empire.

Sylvain Auroux, spécialiste de l'histoire des théories linguistiques, questionne le *fait*, et le corréle au *réel* « qui résiste, (...) mais dès lors qu'il est question de fait, je ne puis que revenir à mon point de départ : le fait n'existe pas en dehors du sens et ce sens n'apparaît qu'avec l'historien qui le lui donne » (Auroux, 1984 : 206). L'énonciation de l'historien produit de l'histoire, mais l'énonciation ne produit pas la source. Ne parle-t-on pas de témoins de l'histoire ? Une source ne devient *témoin*, selon le terme convenu, que sous le regard de l'historien. Il n'y a de témoin que dans un scénario qui a déjà

⁵⁶Au sens de la réalité des événements qui se sont effectivement enchaînés, autant sur un axe synchronique que diachronique, dans le passé.

⁵⁷Telle qu'elle sera (re)construite et écrite.

isolé un élément, fait ou événement : il n'y a de témoin que de *quelque chose*, donc de quelque chose de déjà identifié.

Or il faut nommer pour identifier. Le discours construit des objets et du sens. Ces objets et ces sens sont plus ou moins proches de la réalité : un discours sera vrai s'il se trouve être en adéquation avec la réalité. Mais, dès lors que seul le discours reste, il n'y a plus à juger du degré de vérité d'un énoncé. Si, dans le cas de la dépêche d'Ems, aucun des auteurs n'avait avoué la tromperie, la dépêche mensongère (inadéquation au réel) serait devenue *la* vérité. Le discours a créé un fait réel (en réalité faux), et ce fait, devenu événement rapporté, en a occasionné d'autres tout en ayant été troqué contre la vérité.

Nommer un fait, c'est le faire naître et exister. Décrire les événements du passé, c'est les faire vivre. L'historien crée par son discours : son fort degré d'adéquation à la vérité et à la réalité du passé fait que ce discours n'est pas fiction. L'histoire⁵⁸ *écrit* l'histoire⁵⁹ comme elle fabrique les témoins : la place de l'historien est centrale : elle est la cheville ouvrière de tout un pan de société et, en retour, la seule garante de son degré de vérité.

I.1.2.2.2. Le fait en histoire : un événement discursif ?

Penser l'histoire par le prisme de son langage, et prétendre que l'histoire crée l'histoire en la racontant, nous amène inévitablement à considérer les événements de l'histoire sous l'angle de leur mise en mots. Prenons pour exemple l'étude de Denise Maldidier et Jacques Guilhaumou ayant pour objet la revendication « Du pain ET X » (Guilhaumou et Maldidier, 1986), articulée autour d'une coordination : celle du syntagme « du pain ». Ce syntagme, dans l'archive, est repéré à deux moments distincts, à la fin de l'année 1789 et en 1793.

La notion d'événement discursif repose sur l'idée que ce n'est plus la situation qui crée l'événement, mais bien le discours qui le véhicule. Il n'y a dès lors événement que lorsqu'il y a événement discursif. L'étude du syntagme « du pain ET X » est un exemple d'une perspective comparatiste qui repose sur la recherche d'une articulation entre des moments non historiquement prédéfinis. Autrement dit, l'analyse ne se contente pas d'étudier un événement identifié, afin d'en mesurer les conséquences sur le discours, mais bien d'aborder le discours pour en déduire les événements rencontrés. La dynamique s'inverse, et, de ce fait, elle offre une formidable occasion de remettre en question la validité des catégories traditionnellement admises, tout comme les dates ou les faits reconnus.

⁵⁸Écrite par l'historien.

⁵⁹Qui sera celle apprise, puis reconnue par chacun et conservée collectivement comme passé commun.

Les interrogations liées à cette notion sont redevenues récemment une préoccupation des chercheurs, au travers, entre autres, de séminaires organisés⁶⁰ au CEDITEC (Centre d'étude des discours, images, textes, écrits, communication). En effet, le CEDITEC, de l'université Paris-Est-Créteil, organise un séminaire intitulé « L'événement discursif, regards d'historiens », sous la houlette d'Aude Dontenwille-Gerbaud (Dontenwille-Gerbaud, 2010) . On peut lire dans l'introduction que, « au cœur des débats et de l'évolution de l'articulation histoire/analyse du discours se déploie l'interrogation de ce qui fait objet de la discipline histoire, en premier lieu la question du *corpus* et celle des *archives*. Au corpus historique utilisé par les linguistes (ensembles textuels recelant des enjeux liés à l'histoire, la construction du corpus étant intégrée à la pratique scientifique), semble s'opposer l'archive au sens classique des historiens (sens de *réalité des sources disponibles*) »⁶¹.

La nature langagière du *fait* dans l'*histoire* ne fait pas de doute, sans que lui soit dénié ce droit au réel, cet accès à une réalité d'un passé inaccessible physiquement, mais accessible, du moins potentiellement, par le biais de la langue. L'événement historique est-il un événement de nature discursive pris pour lui faire remplir une fonction historique ? Une essence langagière est tout à fait à même d'occuper des fonctions différentes selon l'usage et la nécessité de la situation, de la volonté des sujets ou des protagonistes. Investissant des champs génériques variés, le langage se fonde dans l'utilisation instantanée. N'est-il pas porteur d'un puissant potentiel, celui-là même qui, au-delà d'une compétence à acquérir, s'instancie et se réalise dans la performance énonciative individuelle ?

Nous venons de mettre en évidence la place et le rôle du langagier dans l'histoire et dans l'écriture de l'histoire. Ayant questionné la nature de l'événement en histoire, il nous restera, de façon symétrique, à revenir sur l'existence d'un éventuel *fait* en linguistique.

I.1.2.3. L'événement au cœur de l'archive

L'archive est identifiée grâce à une date, à une institution, etc. Les historiens des mentalités construisent des objets *peur*, *amour*, etc. et « mettent en évidence avec la confrontation de séries archivistiques des régimes démultipliés de production, circulation et lecture des textes [...] L'archive n'est pas le reflet passif d'une réalité institutionnelle, elle est dans sa matérialité et sa diversité même, mise en ordre par un horizon social » (Guilhaumou et Maldidier, 1986: 43). L'analyse du discours a « élargi son champ d'investigation , elle est passée d'un intérêt privilégié pour le discours doctrinaire ou institutionnel à ce qu'on pourrait appeler l'histoire sociale de textes » (Guilhaumou et Maldidier, 1986: 43).

⁶⁰En particulier le séminaire organisé en mai 2011.

⁶¹Présentation intitulée « événement discursif », accessible à l'adresse <http://ceditec.u-pec.fr/seminaires-colloques/archives/seminaire-l-evenement-discursif-regards-d-historiens--415095.kjsp?RH=1287389297908>

« Si l'analyse d'un trajet thématique repose sur la connaissance des traditions rhétoriques, des formes d'écriture, des usages de langage, elle met avant tout l'accent sur le nouveau dans la répétition. Une telle analyse ne s'arrête pas aux limites d'une écriture, d'un genre, d'une série : elle construit le cheminement de ce qui fait événement dans le langagier » (Guilhaumou et Maldidier, 1986: 44). Il faut donc s'intéresser au langage plutôt qu'au contenu.

L'articulation de l'histoire avec la linguistique, à laquelle s'ajoutent la sociologie et la politique, est maintenue dans l'actualité par des manifestations telles que celles du CEDITEC, qui organise des séminaires sur la base du constat que « les historiens du discours ont opéré, quant à eux, un choix épistémologique majeur en rejetant le jugement de savoir *a priori*, en refusant d'articuler l'analyse du discours autour des conditions de productions, et le classique contexte »⁶². Mais l'histoire ne peut se couper du contexte, elle y puise son sens, elle y trouve ses terrains de validation. L'archive n'est pas intégrée à l'analyse comme elle l'est sur le parcours des recherches en linguistique : elle ne l'est pas, et n'a pas à l'être au même titre. Les deux disciplines ne poursuivent pas les mêmes objectifs et n'ont pas les mêmes prétentions. Ainsi, « les archives, dès lors travaillées par les historiens en analyse du discours, deviennent un geste de lecture (...) ce geste revient à enclencher un processus d'interprétation. L'événement est aussi configuré en fonction de l'horizon d'attente dans lequel il survient (...) »⁶³. L'événement jaillit donc de l'interprétation de l'historien. Mais ce n'est pas tout, et « il faut ajouter un second niveau de mise en intrigue de l'événement selon une narration de ce qui est arrivé. (...) le fait discursif devient événement, action narrée. Le discours produit l'action, le langage configure l'histoire »⁶⁴. L'événement naît au sein de l'archive historique, dans un acte de lecture qui le construit par sa nature même.

I.1.2.3.1. Conclusion

Il s'avère donc que l'histoire est liée au langage parce que c'est par lui qu'elle naît (étape littéraire de l'historiographie), et que c'est sur lui qu'elle se construit (étude de sources langagières). Cette dépendance amène la question de la relation entre langage, histoire et fait, et, avec elle, la question de la nature proprement langagière de l'événement en général.

I.1.2.4. ECRIRE L'HISTOIRE

Les premiers praticiens de l'histoire sont anciens, bien que leur pratique n'ait été qualifiée de science que tardivement. Pour comprendre les enjeux des

⁶²<http://ceditec.u-pec.fr/>

⁶³<http://ceditec.u-pec.fr/>

⁶⁴<http://ceditec.u-pec.fr/>

sciences historiques et trouver la place de l'historien au cœur de la société, il faut avoir une idée des méandres dessinés par l'historiographie : de la posture de l'historien découlent son rapport au monde et son rapport à sa mise en récit au sein de la société. Dans ce chapitre, l'étude des écritures de l'histoire nous conduira au rôle social du devoir de mémoire que la science historique s'est vu confier.

I.1.2.4.1. Des écritures variées

Les travaux de Jacqueline de Romilly portant sur l' *Ἱστορίη*⁶⁵ d'Hérodote imposent un constat : si l'histoire est une science récente, les questionnements épistémologiques qui la sous-tendent ne sont quant à eux pas nouveaux : quelle place l'homme d'histoire occupe-t-il au sein de l'histoire qu'il contribue à écrire ? Quelle importance accorder à l'étape littéraire de l'historiographie ? Quel rôle joue l'historien au cœur de l'instauration des liens sociaux ?

Des auteurs anciens, tels Thucydide, Hérodote, Polybe sont des hommes d'histoire. Mais ils n'en sont pas pour autant des hommes de l'art, l'art (historique) n'existant alors tout simplement pas. Ils ne le deviennent qu'*a posteriori*, à la lumière de ce que nos sociétés modernes occidentales entendent par « faire de l'histoire ». Faire *œuvre d'historien*, est-ce faire de l'histoire ?

Les soucis de ces auteurs anciens étaient variés. Lorsque Thucydide s'attaque à son œuvre, *La Guerre du péloponnèse*, « ce conflit de presque trente ans entre Sparte, Athènes et leurs alliés respectifs » (Ginzburg, 2003: 14), sa qualité d'homme militaire conditionne son récit, qui se borne aux guerres et aux faits militaires : général exilé, il raconte une guerre à laquelle il ne participa pas. Une des grandes questions reste donc de savoir quel crédit apporter à de telles considérations : n'aurait-il pas, contrairement à ce qu'il prétend, tout rédigé *a posteriori* ? Quelle objectivité peut bien être celle d'un homme d'armes, engagé personnellement dans des pensées militaires, qui ne sauraient être éloignées de ses convictions profondes, de ses rancœurs d'homme exilé ? Les doutes concernant la véracité du récit de Thucydide⁶⁶ sont nombreux et nourris d'indices discursifs accumulés à sa charge. La mise en forme est théâtrale, présentée en tours de parole où chacun s'exprime à la première personne, retraçant des événements sur une très longue durée. Or il semble évident qu'il n'a pu assister en personne à tous ces échanges, ne se trouvant parfois même pas sur les lieux au moment des faits et propos prétendument rapportés, « n'ayant donc pu avoir aucun témoignage direct ou indirect » (Ginzburg, 2003: 15) de dialogues rapportés. Dès lors qu'il

⁶⁵*Historiè* ; pour plus de détails nous vous renvoyons au chapitre portant sur l'historiographie antique.

⁶⁶Nous reviendrons à l'écriture de Thucydide dans le dernier chapitre.

agrément, reformule des choses peut-être entendues, et imagine ce qui n'a pu l'être, se pose la question de la limite entre fiction et réalité : dans l'invention du récit, l'imaginaire parle ; c'est même d'une certaine façon l'imaginaire qui la fait naître, sur un terrain de traces interprétées.

Polybe est un autre auteur historien illustre de l'Antiquité. Il porte un regard très critique sur le travail de ses prédécesseurs⁶⁷ : selon lui,

« [ils] n'ont pas rapporté la vérité comme il le fallait. Sans doute je ne suppose pas qu'ils ont volontairement menti (...). Je crois seulement qu'ils ont fait comme les amoureux. (...). Mais quand on a conscience du caractère propre de l'histoire, il faut oublier tous les sentiments de ce genre et souvent féliciter et couvrir d'éloges ses ennemis, quand leurs actes le demandent, souvent aussi critiquer et blâmer sévèrement ceux de son parti lorsque leurs erreurs de conduite le justifient » ;

et d'expliquer, incisif et tranchant :

« car de même qu'un animal privé de sa vue ne sert absolument à rien, de même l'histoire privée de la vérité se réduit à un récit sans utilité ».

Avant d'entamer son travail, il annonce, faisant suite à ses considérations épistémologiques : « On peut voir dans ce qui suit la vérité de mes remarques ». Tout son discours est empreint de sa position, autant au travers des adverbes et de locutions, fort nombreux (*sans doute, absolument et obligatoirement, force est donc de, etc.*), que par le rappel au *devoir* de l'historien de s'approcher au mieux des *faits* et de la *vérité*, termes maintes fois répétés. Nous écrivions que « son [à Polybe] humilité est grande ; elle est pleine de simplicité aussi, simplicité dans la quête d'une *supposée* vérité passée, comme semblent le confirmer les répétitions des mots *fait(s), vérité*, ou encore de l'adjectif *vrai* »⁶⁸. En réalité, il dépasse ses prédécesseurs en se refusant d'être un écrivain. Pour lui, le seul travail de l'historien est la recherche des causes ; selon ses « propres termes, son histoire est *pragmatique* » (Carbonell et Walch, 1997 : 27).

Si Polybe n'invoque pas directement l'idéologie, il pointe la non objectivité, si ce n'est de confrères précis, du moins de tout homme faisant de l'histoire. Le risque que constitue l'aveuglement lié à l'amour d'un homme pour sa patrie, pour son peuple, en effet, est d'autant plus grand qu'il résulte d'une normalité de l' *homme de bien* que « d'aimer et ses amis et sa patrie et de partager les inimitiés de ses amis aussi bien que de leurs affections [...]. La mentalité

⁶⁷Il nuance lui-même ces critiques qui sont très raisonnées et écrit (Polybe, livre XII) que « étant donné les conditions dans lesquelles les chercheurs travaillaient autrefois, il était très malaisé sinon impossible pour eux de nous donner des relations exactes en ces matières. Aussi les omissions et les bévues qu'ont pu commettre ces auteurs sont-elles excusables. Ils méritent même l'éloge et l'admiration dans la mesure où, à l'époque où ils vivaient, ils ont pu établir certains faits et faire progresser nos connaissances » (Polybe, 1969 : 57-59).

⁶⁸Nous vous renvoyons pour ce paragraphe à notre cours de FAD *Ecrire l'histoire* (2008-2009).

et les sympathies [de l'un pour l'autre] lui font trouver toutes les actions des Carthaginois judicieuses admirables, héroïques, et celles des Romains toutes contraires » (Polybe, 1921 : 14) ; pour son ennemi, *c'est l'inverse*. Il affine son propos en précisant que « en toute circonstance on ne désapprouverait pas sans doute ce genre de partialité » (*ibid.*)⁶⁹ ; mais comme il l'explique, l'historien, justement, ne peut prétendre faire de l'histoire s'il ne prend pas de recul par rapport à ces sentiments aveuglants d'*amoureux*. Or, l'historien, fatalement homme engagé, sera inévitablement mû par ses convictions et guidé par ses idéaux. Mais l'idéal ne doit pas se confondre avec l'idéologie, sous peine de voir l'historien devenir quelque peu propagandiste. L'idéal doit être celui d'atteindre une histoire vraie.

Mais au-delà de cet idéal subsiste un problème : comment écrire ? Faut-il privilégier un style alambiqué et littéraire qui restitue une histoire vivifiée ? Faut-il au contraire y préférer une écriture sèche et minimaliste ? Dans quelle mesure le choix de l'écriture influence-t-il l'interprétation ? Comment gérer les apports informatifs des sources dans le texte historique ?

I.1.2.4.2. Quelle posture épistémologique ?

L'historien qui veut pouvoir *faire de l'histoire* doit prévenir tous les dangers et doit opérer une distanciation scientifique salutaire. Hérodote semble avoir suivi un véritable protocole expérimental : consciencieusement méthodique, il s'est appliqué à évaluer les crédibilités de ses sources, à croiser ses informations, etc. Mais ce modèle de scientificité montre à quel point les difficultés sont nombreuses.

L'historien n'est en rien un observateur passif, et ce à deux titres au moins. Le premier réside dans le fait que l'homme fait de l'histoire s'il est impliqué, et, s'il est impliqué dans le monde social qui l'entoure, c'est qu'il est homme de convictions : il doit s'abstraire de celles-ci pour gagner une autonomie sans laquelle l'histoire ne serait pas possible. Le second naît d'un « retour d'écriture ». Si l'auteur crée l'œuvre, l'œuvre façonne en retour son auteur ; si l'historien écrit l'histoire, l'histoire modèle en retour l'historien. L'histoire et l'historien construisent les faits sur lesquels elle se fonde. L'historien écrit l'histoire, point nodal d'une mise en relief par le récit. Nous pourrions citer à ce sujet Carlo Ginzburg, qui, parlant de Thucydide, écrit que « du point de vue politique et militaire, l'épisode [le massacre de Mélos] n'a guère d'importance, mais [que] Thucydide a voulu lui donner un grand relief » (2003 : 14), par sa mise en récit ; devient alors central, une fois encore, un détail mis en exergue.

Mais s'il est évident que l'historien regarde l'histoire, à la lumière de ses convictions, il ne faut pas oublier que l'histoire regarde l'historien ; non

⁶⁹La partialité liée à l'*amour de sa patrie*, entre autres affections.

seulement elle l'écoute, se trouvant façonnée à l'image de ses propos, mais elle le laisse la façonner en lui donnant écho. La notion d'événement discursif est à même d'illustrer ceci. En écrivant l'histoire, l'historien, par les mots qu'il choisit d'utiliser, se fait porte-parole du passé : il verbalise l'inaccessible, il rend audible les époques révolues et construit les briques sociales des fondations du collectif. L'histoire est ancrée, de la sorte, à plusieurs niveaux dans une société qu'elle a elle-même contribué à structurer ; de même, d'ailleurs, qu'elle façonne l'historien, comme le décrit bien Antoine Prost dans son dernier cours (Prost, 2000).

L'écart séparant événement discursif et événement mémoriel est infime, et c'est dire à quel point l'historien joue un rôle crucial dans la stabilité sociale. L'histoire en définitif n'est plus seulement ancrée dans le social : elle en est une des fibres, et peut contribuer à resserrer des liens, affirmant par ce pouvoir son rôle stabilisateur.

Quand le langage crée l'événement au cœur de l'archive, il crée aussi l'événement mémoriel. L'historien est, dès lors, bien plus qu'un simple observateur : en qualifiant et en requalifiant les événements, il les fabrique. Il pèse certes par ses recherches et ses découvertes, mais il est aujourd'hui porté par autre chose : le besoin de liens sociaux. De nos jours, le devoir de mémoire entend placer l'historien au cœur du lien social, transformant considérablement les enjeux d'une science essentielle dans nos sociétés occidentales.

I.1.2.4.3. L'historien contemporain et le *devoir de mémoire*

L'historien est enjoint de dire l'événement pour cautionner le lien social. Si l'histoire et la mémoire vont de pair, il n'est pas certain que le devoir de mémoire imposé à l'historien lui permette de bien travailler, et de partir sereinement en quête de vérités.

I.1.2.4.3.1. *L'histoire et la mémoire*

La *mémoire discursive*, « à la croisée des chemins entre mémoire et histoire » (Paveau, 2007: 129) serait-elle un préconstruit ? Si formations discursives et idéologies sont liées, si ce lien est garanti par des pré-construits portés par des représentations collectives communes à chaque membre de la société, alors il paraît réaliste de poser une interaction forte avec la mémoire collective. Il conviendra avant toute chose de préciser de quelle mémoire il importe de rapprocher le discursif résultant du groupe. La mémoire, intuitivement, a une dimension individuelle dont nous avons tous plus ou moins conscience. Nos souvenirs d'enfance, ceux de la journée d'hier, ceux mobilisés au cours de la scolarité, impose à l'esprit une prise en compte de cette dimension temporelle et mémorielle à laquelle nous ne saurions

échapper, et sans laquelle nous ne serions pas. L'enfant expérimente, se souvient : il apprend en se souvenant. La mémoire activée permet la construction de l'individu.

L'histoire, pourtant, ne doit pas être confondue avec la mémoire. Certes elle repose sur une empreinte forte de la dimension diachronique, mais elle ne saurait trouver là sa seule ressource. L'histoire a besoin de la mémoire pour se construire, de la mémoire des archives que l'historien fait parler, de la mémoire de la collectivité. Mais ces dernières décennies ont vu changer l'orientation de cette relation initialement polarisée comme décrite. Ainsi, pour sceller plus fortement encore le sentiment à l'appartenance nationale, l'histoire scolaire a exigé la fabrication de la mémoire collective. Ainsi constituée, cette mémoire n'est plus à chercher en amont du travail historiographique, elle est une exigence sociale imposée à toute une société et à toute une discipline par les contraintes qu'elle pose et qu'elle impose. L'histoire impose désormais la mémoire comme devoir, quand par le passé la mémoire est celle qui rendait possible l'histoire.

« Le terme et la notion de *mémoire discursive* sont élaborés à partir de travaux d'historiens (en particulier ceux de Pierre Nora sur les *lieux de mémoire*), comme un enrichissement des hypothèses de Michel Foucault sur les *formations discursives*. Il s'agit, dans l'analyse du discours héritée des théorisations de Pêcheux, de penser le *réel de la langue* en rapport avec le *réel de l'histoire*, et donc de rendre compte de l'existence historique de l'énoncé » (Courtine, 1981 : 52, cité dans Paveau, 2007 : 129). Marie-Anne Paveau commente : « Courtine insiste bien sur la dimension non psychologique de ce concept, et sur les liens avec la dimension historique. La mémoire discursive est ainsi définie en articulation avec la notion de domaine de mémoire qui permet de situer les discours dans le temps long des discursivités, et d'inscrire conceptuellement la réintroduction de l'histoire dans l'analyse du discours » (Paveau, 2007 : 129-130). « Un lieu discursif est un objet relevant de la matérialité discursive, (...) que les locuteurs reprennent en y investissant des enjeux de positionnement et de valeurs. Les lieux ne sont donc pas des schèmes sémantico-discursifs » (Krieg-Planque, 2010 : 103-104). L'objet discursif ne serait ainsi ni rhétorique, ni logique, ni découpage du réel, mais concret, consistant et palpable, un objet matériel inscrit pleinement dans le tissu discursif environnant.

Pour Louis Althusser, la condition matérielle de l'idéologie ne faisait pas de doute. Les formations idéologiques seraient selon lui premières : toutes les formations discursives n'en seraient que des composantes. Les règles de formation du discours, corrélées aux conditions de production, rendraient possible la « matérialisation » de l'idéologie :

« C'est ainsi que les formations discursives véhiculées par des sujets-supports, en fonction de représentations idéologiques sur une base linguistique précise, manifestent l'intervention des représentations par l'intermédiaire de ce que nous avons appelé le pré-

construit. Elles impliquent également des effets de construction sur la base linguistique, à savoir le fonctionnement de l'assertion, de l'énonciation par rapport au pré-construit. De là un fonctionnement par lequel le sujet *oublie* (se dissimule à lui-même et aux autres) la *place* qu'il occupe ; l'assertion est alors directement gouvernée par les contenus inassertés, pré-construits qu'elle a pour simple fonction d'actualiser » (Robin, 1973 : 110).

Mais l'idéologie n'est pas sans danger, elle se fait piège à qui n'y prend garde : « Le plus grand danger qui menace l'historien, c'est évidemment de ne pas se dégager suffisamment de ses propres attitudes mentales, et de sa propre idéologie pour aborder les périodes où les idéologies, les attitudes mentales et le comportement social étaient tout différents » (Georges Duby cité dans Robin, 1973 : 13).

Outre ce danger, il en est un autre, soulevé par Marie-Anne Paveau (Paveau, 2007), qui guette le chercheur en histoire et l'utilisateur des méthodes de lexicologie statistique. En effet, le choix de mots-pivots, ces « mots choisis pour l'étude de leur contexte d'apparition », coïncident-ils avec les classes sociales et les mouvements politiques ? Deux niveaux de difficultés distinctes minent l'histoire et l'analyse du discours, l'une se situant à l'échelle de l'historien subjectif, l'autre s'invitant au niveau de la structure d'un contexte qui ne l'est pas plus, et dont la finesse du marquage culturel échappe à beaucoup.

I.1.2.4.3.2. La représentation par la récit

L'histoire passe par le récit, donc par une mise en œuvre de la langue ; mais cette mise en œuvre est-elle individuelle ou collective ? Quel lien unit ce qui est dit et ce qui s'est passé ? Pour Jean-Pierre Faye, le récit de l'histoire est, d'une certaine façon, plus fort que les faits passés, parce que c'est à lui que nous sommes confrontés. Les discours historiens sont construits sur d'autres discours existant, et ils sont plus puissants que ce qu'ils représentent. Ceci nous semble accentué par le fait que l'historien court sans cesse le risque de parler non plus seulement au nom d'une recherche individuelle, mais pour une trop grande part au nom du poids de la mémoire collective.

I.1.2.4.3.3. Le devoir de mémoire

Lorsque Antoine Prost professe son dernier cours à la Sorbonne, il se place dans la continuité de ses « Douze leçons pour l'histoire » en proposant, plus qu'un cours, un regard réflexif en s'interrogeant, non pas en partant de son cas mais dans un raisonnement général, sur « Comment l'histoire fait-elle l'historien » (Prost, 2000). Dans ce dernier cours, qui a été publié sous forme d'un article dans la revue *XXème siècle* (Prost, 2000), le propos questionne principalement le devoir de mémoire auquel se voient assignés nos historiens

actuels. Sommés de valider un travail mémoriel de plus en plus lourd, il est appelé à témoin : son amont valide l'inscription de l'événement dans la mémoire collective.

Mais Antoine Prost met en garde, et insiste sur les aberrations et les dangers qui menacent « les nouveaux visages de l'histoire. Nos contemporains invoquent à tout propos un *devoir de mémoire* qui peut passer pour un triomphe de l'histoire », trompant les historiens qui en « retirent parfois le sentiment flatteur d'une plus grande utilité sociale » (Prost, 2000 : 4). Quatre raisons sont avancées pour montrer combien il est erroné d'inscrire l'historien dans cette dynamique mémorielle :

1. L'historien ne se contente pas d'accumuler des faits, des événements : il explique et raconte cette histoire qu'il travaille ;
2. L'historien a conscience qu'aucun événement, plus qu'un autre, mérite au détriment de l'histoire d'être sauvé : faire de l'histoire, faire œuvre d'histoire, c'est organiser un passé en vue d'en rendre perceptible la cohérence.
3. L'historien ne peut se permettre d'être sous cette emprise affective terreaux du devoir de mémoire. Il est un homme de science, du côté de la connaissance et du savoir. Il y a « mise à distance, rationalisation, volonté de comprendre et d'expliquer. Ce qui est toujours incompatible avec la mémoire » (Prost, 2000 : 5-6).
4. L'historien a en charge un devoir de mémoire, qui repose sur une affirmation identitaire qui « vise un événement comme fondateur par un groupe. Par là, il exclut potentiellement ceux qu'il ne concerne pas directement » (Prost, 2000 : 7).

Finalement, l'histoire, loin de l'affectif et du communautarisme, « ne consiste pas à cultiver le souvenir d'un passé lourd de ressentiment ou d'identités (...) : elle est effort pour comprendre ce qui s'est passé et pourquoi cela s'est passé » (Prost, 2000 : 7). Prost met donc en garde, et il n'est pas le seul. Ricœur, lui aussi, veut « dire combien il importe de ne pas tomber dans le piège du devoir de mémoire » (Ricœur, 2000 : 735). Un devoir est un impératif, un ordre donné aux générations futures, et, surtout, « parce que le devoir de mémoire est aujourd'hui volontiers convoqué dans le dessein de court-circuiter le travail critique de l'histoire » (Ricœur, 2000 : 736) : il pointe le danger du repli des communautés sur elles-mêmes, sur fond de victimisation et de stigmatisation.

L'historien joue un rôle fondamental au sein de la société occidentalisée : parce que l'homme social ne peut nier son besoin identitaire, il ne doit pas céder aux aveuglements idéologiques, et « l'engagement comporte des risques contre lesquels l'histoire demeure le meilleur antidote (...). Le retour à l'histoire comme pratique intellectuelle est (...) une façon de rester conscient de la relativité de son propre jugement » (Prost, 2000 : 11). L'historien,

parce qu'il a un impact énorme sur la mémoire collective, doit veiller à ce que les souvenirs travestissent le moins possible la réalité et les vérités : les capacités de recherche, d'analyse et de synthèse sont essentielles, tout autant que la capacité communicationnelle de l'historien. Le langage permet d'exprimer puis de véhiculer le contenu historique dégagé et reconstitué : le langage, mobilisé à tous les niveaux, est le point nodal de la science historique.

Ce rôle est d'autant plus fondamental qu'il est un véritable pilier sociétal : qui maîtrise l'histoire tient les peuples par leur sentiment d'appartenance, en lien aux représentations collectives d'un passé fondamentalement commun. Aider l'histoire à comprendre quels rapports elle entretient, en discours, avec ses sources, peut contribuer à son objectivisation : la linguistique peut contribuer à faire de la pratique de l'histoire une pratique intellectuelle ; par là, elle peut participer à la construction de l'humanité, parce que l' « histoire est davantage que la formation du citoyen. Elle est construction, sans cesse inachevée, de l'humanité dans chaque homme » (Prost, 2000 : 12).

I.1.2.5. Conclusion

Au travers de la variété des écritures, son rôle social de l'histoire apparaît constant, rôle social dont les premiers historiens avaient déjà pleinement conscience. Ce rôle prend aujourd'hui corps dans ce qu'il est convenu d'appeler « devoir de mémoire ».

Loin du devoir de mémoire, il nous faut revenir sur une collaboration déjà ancienne : celle des statistiques et des sciences numériques avec l'historien.

I.1.3. DES RACINES PLURI-DISCIPLINAIRES : HISTOIRE, SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE

L'histoire, comme la linguistique, est implantée au cœur du fonctionnement social. Par suite, il est impensable de considérer les deux sciences linguistiques et historiques de façon pleinement autonome : connectées par essence à d'autres domaines, elles ne peuvent en nier les apports, tels que ceux de la lexicologie politique, de la sociologie ou de la philosophie. Le poids de cette interdisciplinarité constitutive pèse inévitablement sur cette histoire, qui « n'est pas seulement une science, à supposer qu'elle en soit une. L'histoire est culture ; elle a une fonction sociale » (Carbonell et Walch, 1997 : 199). Voyons le rôle joué par la lexicologie politique, la sociologie et la philosophie, afin d'en mesurer le degré de dépendance.

Deux grandes institutions sont le siège de l'émergence des questions liées à l'articulation des sciences du langage et de l'histoire, auxquelles nous ajouterons une troisième particulièrement important pour notre sujet.

I.1.3.1. Nanterre et la lexicologie politique

Parmi les chercheurs que nous avons cités, nombre d'entre eux appartiennent ou ont appartenu à l'Université Paris X Nanterre et ont eu une approche, de façon privilégiée quantitative, de discours souvent historiques : citons parmi eux Denise Maldidier, linguiste sensible aux archives, et Jacques Guilhaumou, historien philosophe, qui soutint son mémoire de maîtrise sur le corpus « Père Duchesne » sous la direction de Robert Mandrou⁷⁰ et qui soutiendra plus tard une thèse de doctorat sur les discours de la Révolution Française. C'est Régine Robin et Denise Maldidier qui le forment à l'analyse *historienne* du discours ; il rejoindra ensuite l'Ecole Nationale Supérieure de Saint Cloud, et plus particulièrement le laboratoire de lexicologie politique, auquel appartiennent aussi Régine Robin, ou encore Jean Dubois.

I.1.3.1.1. La lexicologie statistique

Ainsi, les approches lexicales et statistiques utilisées dans des perspectives historiques s'avéraient rassurantes, et servaient de preuves. La preuve s'inscrit d'une manière particulière dans le parcours de recherche de l'historien, tout comme elle garantit une certaine scientificité. Mais Antoine Prost rappelle que l'étude lexicale quantitative ne peut prendre en compte des phénomènes particuliers tels que les tics de langage (Prost, 1996 : 200) : un argument est recevable s'il s'appuie sur des preuves qui en assurent la solidité. Il met par ailleurs en garde contre d'autres dérives liées au trop fort crédit accordé à certains supports de sources⁷¹, telles que les témoignages collectés en vue d'une construction de l'histoire par les sources orales, « comme si la mémoire des témoins directs, un demi-siècle après l'événement, était plus fiable que les indications matérielles fournies par le document lui-même » (Prost, 1996 : 65).

L'importance de la preuve montre bien, au même titre que l'usage de la statistique, les doutes des sciences humaines, en mal de reconnaissance et en quête de scientificité. Ainsi, usant d'un rapprochement terminologique et méthodologique reposant sur l'usage des informations quantifiées, usage appelé à combler des écarts inavouables, l'histoire a tenté de forcer son rattachement aux sciences exactes. Mais c'est oublier que, quel que soit le chemin emprunté, quelle que soit la voie qui mène des questions et des problématiques aux intrigues historiques, nouées au détour des faits, les conclusions ne se démentent pas, elles se ressemblent et se rassemblent en un point de convergence : « (...) il n'y a d'histoire que dans la façon de les [les faits] connaître. L'histoire n'est pas une science. Elle n'est qu'un procédé de connaissance. » (Seignobos, 1901 : 2-5). Antoine Prost profite de son

⁷⁰ Robert Mandrou (1921-1984) est un historien spécialiste de l'histoire de France et disciple de Lucien Fèbvre.

⁷¹ Les données chiffrées jouissent d'une crédibilité forte, qui est difficile à nuancer. Cette aura subsiste toujours mais d'autres types de données profitent à tort de la valeur de preuve : il s'agit par exemple des images ou des films « Comment la pellicule n'aurait-elle pas fixé la réalité ? », interroge Seignobos.

chapitre « les faits et la critique historique » pour insister et expliquer que « les sciences proprement dites ont leur domaine propre (...). L'astronomie étudie les astres, pas les silex ou la population (...). Mais l'histoire peut s'intéresser aussi bien aux silex qu'aux populations (...). Il n'y a pas de faits *historiques* par nature (...). Comme le dit fortement Seignobos, il n'y a de faits *historiques* que par position » (Prost, 1996 : 68).

La linguistique des petites unités a cette facilité de voir son cadre grandement défini de l'extérieur par des critères concrets et expérimentables. L'étude lexicologique traditionnelle va même plus loin. La condition de sélection des termes pivots pertinents est décrite par Jean-Baptiste Marcellesi comme n'étant que des « études du lexique ne permettant de repérer des différences significatives qu'en fonction des distinctions que l'on avait posées comme hypothèses » (Marcellesi, 1979 : 16). Ces approches lexicales lissaient ainsi tous les phénomènes de manipulation de la langue, rendant impossible toute cette richesse propre à nos langues naturelles : les gens se devaient de parler comme on l'attendait d'eux, les métaphores et les tours de langage leur étaient refusés. L'expérience était construite en fonction des attentes de l'analyste. Une telle circularité permet plus facilement de confirmer ce qui était implicitement posé au départ que de rompre avec ce qui conditionne le dispositif expérimental d'analyse.

Mise au service d'autres disciplines, cette approche lexicalisée plutôt stable ne s'en trouvait que plus solide ; paraissant plus que jamais cautionnée par la mode qu'elle suscita ; elle était utilisée et appliquée, finalement plus qu'elle n'était critiquée. La reconnaissance unanime et simultanée de la non transparence du sens et de la non suprématie des données chiffrées n'empêcha pas la facilité à laquelle nombre de chercheurs cédèrent : celle de chercher dans la statistique une preuve.

I.1.3.1.2. La lexicologie politique

Le politique est indissociable du champ historique dès ses débuts, puis de l'analyse du discours, malgré les tendances nouvelles⁷².

Historiquement proche du pouvoir dirigeant et des instances royales puis politiques, l'histoire est guidée par le fil des dynasties et des droits à asseoir, à justifier et à légitimer. Parfois commandée par lui, il ne va jamais « à contre-pouvoir », sous peine de ne pas se voir autorisé. Le pouvoir cerce parfois une histoire qui la cautionne dans ce cas en retour. Nous n'évoquerons pas les déboires d'une histoire scolaire⁷³ scellée par certains dirigeants dont les choix n'ont pas toujours accordé une grande place à la scientificité d'une discipline

⁷²La tendance actuelle pousse les chercheurs en analyse du discours à reconsidérer et réhabiliter d'autres discours, quotidiens, mais aussi d'autres énonciateurs ou situations d'énonciations plus spontanées et populaires.

⁷³Nous évoquons l'histoire scolaire, qui est une des manifestations du lien étroit qui unit politique (au sens large), historiens, et cette sorte de cadrage social posé par le biais de l'Éducation Nationale.

vivante et dynamique. Le monde politique, par l'étendue de son pouvoir et de ses prérogatives, par son rôle prescriptif, par l'écoute que lui réservent les citoyens, joue un rôle de poids dans ce que nous qualifierons d'« ambiance sociale » : il dicte en négatif de sa gouvernance le bien-penser, et s'exprime comme il le faut. Le politique doit savoir s'exprimer, il doit savoir dire, il doit savoir convaincre et justifier, se défendre et attaquer, exposer des raisonnements logiques : il fait finalement écho à une tradition rhétorique dont la dimension oratoire et manipulatoire est celle retenue majoritairement. Il doit maîtriser le langage.

L'art du discours et le maniement de la parole étaient associés aux propriétés terriennes et aux droits à la défendre, trouvant par conséquent ses sources profondes dans le rang des propriétaires et des gens plus tard qualifiés de lettrés. Le maniement habile de la parole et du langage n'est pas inné, il est acquis ; et si tous ont potentiellement accès à ces savoir-faire, si chacun en a les compétences, tous n'auront pas la chance de les voir activés. Le discours comme lieu d'action n'est par conséquent pas dissociable d'un privilège intellectuel, allant souvent de pair avec un privilège de biens qui fonde un rapport nécessaire au politique⁷⁴. Les plus cultivés et les plus lettrés sont ceux qui ont la parole la plus aisée, ils sont ceux qui savent le mieux communiquer ; paradoxalement, alors même qu'ils ont déjà des facilités dans l'exercice de la communication, ils sont également ceux qui ont, de façon privilégiée, de part leur appartenance sociale le droit à la parole.

I.1.3.1.3. Les corpus historiquement datés

La tendance ne sera pas infléchie plus tard, au contraire même. Quand, dans les années 1960, l'analyse du discours émerge, elle participe involontairement aux événements de 1968 par une mise en avant du politique dans la vie de la communauté, par un nouvel éclairage du jeu langagier et de l'usage qu'en font certains gouvernants. Conséquence d'une histoire nationale politisée et historicisée en analyse du discours par le choix des corpus d'analyse et par les positions affirmées, les études en lexicologie politique se fondent sur des textes historiquement datés.

L'historien date, ordonnant ainsi le cours des événements tout en se situant par rapport à eux ; dater permet de situer par rapport au présent. Mais la linguistique, en interne, ne date que si elle se place d'un point de vue diachronique. L'historien perçoit l'événement et l'histoire à travers leur temporalité ; cette temporalité fait l'histoire.

La datation par le linguiste, datation qui le situe dans le champ diachronique et chronologique légitimant le droit à un regard historique, n'en fait pourtant pas un historien. Ordonner chronologiquement ne suffit pas à l'histoire, et un tel acte d'ordonnement chronologique ne garantit pas une correspondance entre « la nature de l'histoire convoquée par les deux

⁷⁴Nous entendons par *politique* ce qui participe, structure et contribue à la vie sociale et collective des groupes humains.

disciplines, puisqu'il n'est pas sûr que l'histoire des linguistes rencontre exactement celle des historiens⁷⁵ » (Paveau, 2007: 122). L'analyse du discours dite *française* qui se met en place à la fin des années 1960 repose sur l'analyse des discours historiques, c'est-à-dire sur l'étude « d'ensembles textuels recelant des enjeux liés à l'histoire de France (...). Dans cette perspective, l'analyse du discours est vue comme partie intégrante de la pratique historique, puisque la perspective doit permettre d'explorer l'opacité des mots, l'ambiguïté de l'énonciation et la nature construite du discours, de manière à produire une interprétation efficace des archives historiques » (Paveau, 2007: 122). Or c'est une co-construction du corpus qui sera pertinente, co-construction nécessitant une prise en compte des mécanismes de construction du corpus dans l'autre discipline ; autrement dit si chaque discipline accorde une place à l'autre, « si la linguistique intègre pleinement la dimension historique (...) et l'histoire la dimension langagière des faits historiques (...) » (Paveau, 2007 : 124).

Mais il faut rester conscient de ce qu'implique un choix respectant les chronologies historiques (dates ou périodes), adoptant ces mouvements de pensée : il repose inmanquablement sur des choix, si ce n'est idéologiques, du moins jamais neutres. En effet, les dates sont retenues sur la base de motivations historiques, et les groupes sociaux sont déterminés de la même façon. Or, une analyse dont le point de départ se base sur des catégorisations préexistantes conclura sans doute à la validité des catégories justement posées en pré-analyse. La difficulté réside dans le fait que la linguistique, elle, peut sans risque travailler sur de tels corpus : ses résultats seront valides en langue. La linguistique n'étudie pas les implications humaines et réelles des actions des hommes, mais elle s'occupe du niveau langagier : elle n'a pas directement de conséquences identitaires. La sociolinguistique, contrairement à la linguistique ou la linguistique informatique par exemple, ne jouit pas de la même autonomie. Il faudrait une démarche linguistique inductive.

La situation de l'historien est différente. Il ne travaille pas sur un corpus indépendant de l'histoire des hommes, puisque c'est précisément ce qu'il vise à reconstituer. L'histoire étudie les faits humains : les catégories mobilisées en amont de l'analyse sans remise en question deviennent problématiques. Soucieuse de l'interdiscours, des formations discursives ou des sujets sociaux en dialogue au cœur des stratégies discursives, l'histoire s'ancre dans l'humanité. La linguistique comme outil peut servir à soutenir une argumentation, avec des preuves ayant une valeur au niveau langagier : même historiquement daté, un corpus linguistique n'est pas une archive historique. L'histoire et la linguistique n'étudient pas le même matériau, et n'adoptent pas la même perspective.

⁷⁵ « L'histoire des linguistiques est définie dans un contexte de la philosophie marxiste comme l'étude scientifique des rapports de force et de domination dans les formations sociales concrètes. La prise en compte de l'histoire s'efface sans doute à mesure que le marxisme et les marxistes s'effacent dans le champ universitaire français » (Paveau, 2007 : 124)..

Le lien qui unit l'histoire, la linguistique et la sociologie, lien inaliénable, est révélé par des travaux de recherche dans ces champs disciplinaires : les recherches menées dans un domaine font progresser aussi les autres disciplines. Jean Dubois est un exemple de linguiste qui a beaucoup apporté sur le terrain commun à l'histoire, à la sociologie et à la linguistique : sa thèse portait sur le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872 (Dubois, 1962). Linguiste de l'université de Nanterre, son travail et ses apports sont commentés dès 1963 dans *Revue française de sociologie* par Joffre Dumazedier⁷⁶. Constatant l'intérêt de ces travaux pour la linguistique, il commente la thèse de Jean Dubois, publiée en 1962, et indique combien « ce livre de lexicologie constitue un événement pour la linguistique » (Dumazedier, 1963 : 466) puis précise que la sociologie n'est pas en reste, que « c'est un travail également important pour la sociologie » (Dumazedier, 1963 : 466), confirmant par là l'intrication des études linguistiques portant sur le langage et de leur dimension sociologique.

S'il apporta tant à l'histoire, c'est que, pour Jean-Claude Chevalier, Jean Dubois acceptait et respectait les conditions des historiens : il suivait les tranches de temps découpées par les historiens, et s'appliquait à manipuler leurs supports, comme les tracts ou les affiches. Il leur permettait de mettre à l'épreuve leurs hypothèses, en leur apportant de précieuses informations⁷⁷. Joffre Dumazier note cependant combien il est *regrettable* que Dubois parte d'une représentation *trop schématique* de la situation sociale. Il explique qu'il aborde avec simplicité, peut-être naïveté, les relations existant entre les événements historiques et les changements du vocabulaire social et politique (Dumazedier, 1963 : 467) ; mais ces simplifications ne remettent aucunement en question le point nodal que constitue l'articulation de la langue et du champ politique, matérialisée, entre autres, dans le lexique.

I.1.3.2. De l'étude lexicale à la sociologie : Rouen

L'étude en sociologie se fait par une approche linguistique des discours produits dans la société, de son côté la linguistique profite d'une perspective langagière contextuelle. Les deux disciplines ont de ce point de vue à s'apporter mutuellement.

I.1.3.2.1. La sociologie comme étude lexicalisée

Chercheurs à l'université de Rouen, Jean-Baptiste Marcellesi, Bernard Gardin et Louis Guespin organisèrent en 1968 un colloque à Saint-Cloud, considéré comme pierre fondatrice de l'analyse du discours⁷⁸.

⁷⁶ Le sociologue Joffre Dumazedier (1975-2002) est connu pour ses réflexions sur les loisirs et sur l'apprentissage populaire (autodidacte).

⁷⁷ Lire à ce sujet le travail de J.-C. Chevalier (1974).

⁷⁸ Ce colloque n'est pourtant pas la première initiative : l'A.T.O., une tentative canadienne, est en effet antérieure à ce colloque.

Les chercheurs alors rassemblés à Saint-Cloud produisirent de nombreux travaux de sociologues et de sociolinguistes dont les intitulés affirment sans conteste l'importance des groupes sociaux, donc du social. On trouve par exemple des titres tels que *Linguistique de corpus et groupes sociaux*, ou *Le congrès de Tour* de Marcellesi (Marcellesi, 1971b) ; une étude plutôt pragmatique, *l'acte de demander dans les cahiers de doléances* de Slakta (Slakta, 1971b) ; ou encore *Langage et travail : étude sociologique du discours des ouvriers en entreprise* de Bernard Gardin (Gardin, 1988). Au travers de ces titres est posée la question de structuration sociale en termes de groupes, justement susceptibles d'études. La linguistique des années 1960 apportera ses méthodes linguistiques, mais elle ne permettra pas de remettre en question les groupes déjà établis : elle ne participera à aucune prise de recul par rapport à la structuration sociale pré-établie, servant à confirmer ceux déjà délimités. C'est la sociologie qui adaptera l'outillage et la technique de la linguistique pour confirmer ses prérequis plus que pour les réexaminer.

La méthodologie développée par Jean-Baptiste Marcellesi et Bernard Gardin, et expérimentée dans son travail de thèse (Gardin, 1988), a comme pilier le choix de variables sociolinguistiques. Les variables sont les éléments qui seront observés, ceci signifiant qu'en amont, l'analyste aura dégagé leur variation comme étant pertinente pour l'analyse. Sociologiques avant tout, ces variables⁷⁹ peuvent par exemple être le prix d'un aliment de base, être un taux de natalité ou un indice économique⁸⁰ ; mais elles peuvent aussi être d'ordre linguistique et prendre la forme de mots du lexique ; dans ce cas de figure, la fréquence ou les contextes d'énonciation peuvent être pris en compte.

Considérées comme *variables*, les unités lexicales supposent en postulat qu'un lien existe entre la donnée sociologique et la donnée linguistique, et que ce lien est matérialisé dans les unités lexicales du discours. L'absence d'un tel lien interdirait une analyse lexicale différentielle : il ne serait par exemple pas possible de comparer les vocabulaires attribués à des groupes prédéfinis. Autrement dit, la variable sociologique peut être lexicale car le social influe sur le choix des vocables et des formulations : les contraintes sociales pesant sur le discours en façonnent les contours lexicaux, modaux, et plus largement langagiers. Le choix de telles variables lexicales n'est par conséquent pas anodin, il impose une réflexion en amont de toute analyse justifiant les choix linguistiques (lexicaux, etc.) : ces choix, subjectifs, portent sur des matériaux, eux aussi de même nature.

Le choix de ces variables est primordial et déterminant pour l'analyse : de sa pertinence dépendent entièrement la justesse et la qualité des résultats. La sociologie exploite abondamment le distributionnalisme de Harris : pour le

⁷⁹Ces variables sont des variantes, ou des co-variantes, dont on relève l'absence ou la présence.

⁸⁰Comme le Produit Intérieur Brut, le taux d'importation, etc.

choix de lexèmes invariants permettant la constitution du corpus et des cooccurrences comme des contextes d'apparition et pour l'analyse des transformations. Le modèle distributionnaliste, avant sa remise en question des années 1970-1980, sert de référence, avec une forte participation des concepts en linguistique.

Mais l'apparente facilité qu'il pourrait y avoir à percevoir intuitivement des variables sociolinguistiques et linguistiques ne doit pas voiler toute la finesse d'esprit que requiert en réalité cette étape de pré-analyse : choisir au hasard des lexèmes ou des termes grammaticaux ne suffit pas ; il faut peser ses choix. Choisir des lexèmes fait inévitablement courir un risque idéologique et politique, que ce soit au niveau de sa propre formation discursive ou de celle étudiée. Un choix est toujours politisé, toujours socialisé. En effet, « les énoncés de deux locuteurs peuvent avoir une même structure de la phrase de base, mais avoir des variables qui ne sont pas identiques, ou qui sont hiérarchisées (ordonnées) différemment » (Provost-Chauveau, 1971: 21). Les mises en garde se confirment ; les historiens doivent prendre garde aux risques du bon sens et de l'évidence, ils ont intérêt à remettre en question leur approche ; mais pas en la remplaçant par une méthodologie paralysante.

L'approche lexicale a évolué, au fil des découvertes technologiques. Mais elle a aussi eu un impact sur la perception même du corpus. Le corpus n'est plus construit sur la base de jugements de savoir, et « l'apport de la lexicométrie s'en trouve singulièrement modifié (...). Il ne s'agit plus seulement, à partir de l'analyse du tableau lexical de répartitions des formes, de décrire une évolution du vocabulaire (...). La démarche consiste plutôt à articuler des indices quantitatifs de fonctionnement discursif, introduisant des éléments contrastifs dans le corpus, à des descriptions locales en prise sur des énoncés hors-corpus » (Guilhaumou, 2002: §28).

L'analyse se situe donc au niveau textuel lui-même, et plus seulement au point de rencontre des conditions de production et de la « surface textuelle » (Guilhaumou, 2002: §31).

I.1.3.2.2. Le social, contrainte sur le discours

La relation qui unit le social et le langage est forte. Sans pour autant nous situer dans le champ de la sociolinguistique, nous l'approcherons par le truchement d'une linguistique socialisée : une étude du langage en discours ne peut que se faire après des considérations d'ordre sociologique. Cette influence du social sur le discours paraît évidente dès lors que le social est abordé comme une structure : cette structuration conditionne le sens, elle en est la porte d'accès.

L'histoire porte sur l'humanité de façon plus ou moins directement. Elle dispose comme matériau des traces laissées par l'humanité, et ce à deux

niveaux : soit comme objet, soit comme point de vue, « d'abord le découpage des faits historiques est présumé concerner les objets de référence de l'histoire. Ainsi (...) la pratique historique se rapporte à la réalité humaine en tant que fait social » (Ricœur, 2000 : 740). Mais cette pratique ne s'intéresse pas au social pour lui-même : elle met en relief des différences, montre des contrastes. « Pour différencier les choses », et rendre saillant ces contrastes sans se limiter aux problématiques sociologiques, car « c'est en mettant l'accent sur les changements ou les différences ou les écarts affectant le changement de l'histoire que l'histoire se distingue des autres sciences sociales, et principalement de la sociologie » (Ricœur, 2000 : 740) . L'histoire n'est pas une sociologie, parce qu'elle pointe des différences, « or changements et différences ou écarts comportent une dimension temporelle » (Ricœur, 2000 : 740). L'histoire s'inscrit sur un axe temporel, quand la sociologie se place d'un point de vue synchronique. Le matériau de l'historien est profondément social, sans correspondre avec celui de la sociologie. Mais la contrainte sociale ne se limite pas à son rapport au matériau historique : elle pèse du côté de l'historien.

L'archive historique est basée sur des traces langagières, écrites, avec des journaux, des rapports, etc., orales, dans le cas d'interviews, de la tradition orale, etc., ou d'autres types de traces, visuelles par exemple, ou numérique, maintenant⁸¹. Mais le langagier n'est pas à l'œuvre à ce seul niveau : l'historien est lui-même producteur d'un discours. Ce discours porte les traces de son milieu social, de sa société d'appartenance et même de ses croyances personnelles. L'historien est le témoin de ses propres structurations sociales : il construit son corpus archivistique dans le cadre de la représentation qu'il se fait de la société, et de ses attentes. L'historien fait son archive sur le terrain de ses convictions, de ses prérequis scientifiques : la catégorisation précède encore une fois l'analyse.

Enfin, le lecteur est lui aussi sous contraintes sociales. Ces contraintes vont dessiner les contours de l'interprétation qu'il fera des propos de l'historien (dans l'acte d'interprétation lectoriale), mais aussi de ce qu'il transmettra éventuellement au reste de son groupe d'appartenance sociale (diffusion des éclats de mémoire).

I.1.3.3. Les apports de la philosophie : Michel Pêcheux

Michel Pêcheux est la principale figure des apports dus à la philosophie en analyse du discours : philosophe, il soutient en 1968 une thèse intitulée *Lexicologie et analyse de contenu*, ensuite chercheur au CNRS, il collabora étroitement avec l'historienne Régine Robin et la linguiste Denise Maldidier⁸² .

⁸¹ La *Digital history* est un mouvement né du fait de la grande masse de données numériques, de leur grande accessibilité et des nouvelles capacités de recherches liées au numérique. Ce mouvement est aujourd'hui important, et reposera sans doute à terme sur des données nativement numériques.

⁸²Ses collaborateurs furent aussi des linguistes, dont Jean Dubois.

S'inscrivant dans la continuité de Louis Althusser, ses recherches étaient centrées sur le discours. Il publia *Analyse automatique du discours* (Pêcheux, 1969) et *Les vérités de la Palice, linguistique, sémantique, philosophie* (Pêcheux, 1975b) il est également l'auteur de *Analyse Automatique du Discours* (1965), plus connu sous le nom de « AAD 65 ». Il travailla aussi avec la linguiste Françoise Gadet à *La langue introuvable* (Gadet et Pêcheux, 1981).

Michel Pêcheux a évolué avec des linguistes et des historiens, et ses problématiques ont pleinement intégré la dimension langagière des interactions humaines. Ses apports sont variés et touchent des disciplines en apparence étrangères les unes aux autres. Il co-organisa également le colloque *Matérialités discursives*⁸³. Témoinnant d'un grand intérêt pour les historiens des mentalités, il est à l'origine du programme CNRS ADELA (lecture d'archive et AD). Entre autres legs à la linguistique et à l'analyse du discours, on compte parmi ses contributions des apports épistémologiques, comme lorsqu'il écrit en 1984 que « l'analyse du discours n'entend pas s'instituer en spécialiste de l'interprétation maîtrisant le sens des textes, mais seulement construire des procédures exposant le regard-lecteur à des niveaux opaques à l'action stratégique du sujet » (Pêcheux, 1984: 15-16) Il se concentra, outre ses réflexions épistémologiques et théoriques, sur des notions devenues incontournables telles que celles de pré-construit social, celle d'interdiscours, et celle de formation discursive⁸⁴.

I.1.3.4. Conclusion

Si la lexicologie a beaucoup apporté, autant à l'histoire qu'à la linguistique pour la future analyse du discours, elle n'est pas la seule, et les études sociologiques et philosophiques ont montré l'importance du discours et des contraintes sociales sur les comportements langagiers. Nous allons maintenant étudier un autre problème commun à l'histoire et à la linguistique : celui de l'archive et du corpus.

I.1.4. LES PERSPECTIVES D'UNE APPROCHE LINGUISTIQUE DE L'ÉCRITURE HISTORIENNE

Parmi les rapports de l'histoire et du langagier compte celui de son rapport aux sources : de quelle nature est ce rapport ? Quel statut donner au corpus et à son élaboration ? Quel statut l'histoire accorde-t-elle aux traces discursives locales, déterminées par le niveau supérieur (niveau global) ? Nous apporterons des éléments de réponse à ces questions, et évaluerons,

⁸³ Intitulé « Matérialités discursives » (publication aux Presses universitaires de Lille), ce colloque était organisé les 24, 25 et 26 avril 1980 à l'université Paris X. Il accueillit les communications de Bernard Conein, Jean-Jacques Courtine, Françoise Gadet, Jean-Marie Marandin et Michel Pêcheux.

⁸⁴Nous interrogerons dans un autre chapitre les liens de parentés possibles entre les Formations Discursives de Foucault et celles de Michel Pêcheux.

pour terminer, l'importance du croisement des sources et des écrits d'historiens.

I.1.4.1. ARCHIVE HISTORIENNE ET CORPUS LINGUISTIQUE EN HISTOIRE

La recherche en histoire comme celle menée en linguistique s'appuie traditionnellement sur un ensemble de données attestées dans le présent ou le passé ; le statut de ces « corpus » est-il pour autant le même ? Dans ce chapitre, nous aborderons la problématique en dissociant la question de l'archive historique de celle du corpus linguistique.

I.1.4.1.1. L'archive historique

L'historien plongé dans les archives poussiéreuses est un cliché qui, s'il n'est pas obsolète, n'en est pas moins dépassé. Sans même évoquer les nouveaux moyens numériques qui ont démultiplié les possibilités en termes de la collecte de données historiques, le terme *d'archive* est polysémique, avec deux sens principaux qui sont au préalable à distinguer.

L'archive, si elle renvoyait initialement au « lieu où étaient stockés les documents officiels » (Rey, 2000), ainsi qu'au lieu où résidait l'autorité, a vu son sens glisser jusqu'à recouvrir l'ensemble des sources utilisées par l'historien. Historien et linguiste ne travaillent pas sur le même matériau : les « *archives*, c'est le mot de l'historien, alors que le linguiste construit plutôt des *corpus*. Et c'est sans doute sur cette question de l'objet de la discipline que les deux histoires, celle du linguiste et celle de l'historien, divergent » (Paveau, 2007: 122). Marie-Anne Paveau compare les pratiques historique et linguistique et conclut qu'elles diffèrent principalement du point de vue de l'intégration de cette étape à la pratique d'analyse et de recherche. Elle pose que (Paveau, 2007: 123) :

- L'historien constitue des archives grâce à ses connaissances. Ce sont des savoirs préalables qui lui permettent de déterminer une archive pertinente face à une problématique historique. Problématique parce que reposant sur des préconstruits non neutres nécessairement admis dès lors qu'ils sont mobilisés, cette étape n'est pas une construction : elle relève de la constitution. La constitution de l'archive est une collecte de matériaux jugés propres à permettre un éclairage sur le passé, donc de nature à cristalliser les vérités et les faits du passé : la constitution de l'archive est déterminante pour l'analyse qui s'en suivra.
- Chez le linguiste, l'élaboration du corpus est intégrée à la pratique scientifique. Alors que l'historien constitue une archive, le linguiste construit un objet d'étude, sans mobiliser de la même manière les préconstruits inhérents à tous les cadres de la recherche scientifique. L'historien ne construit pas un corpus mais il constitue une archive

dans laquelle il ira puiser les traces, les indices et les preuves dont il aura besoin pour reconstituer le scénario le plus probable.

L'avancée de la recherche, le développement de nouvelles pratiques et l'épuisement de certaines pistes telles que l'analyse de contenu ont conduit à une métamorphose des champs disciplinaires mis en relation. Si les pratiques historiennes et linguistiques ont été en contact, il en résulte maintenant une forme de métissage méthodologique qui permet un réel enrichissement mutuel de la linguistique et de l'histoire. Contrairement à la question du passage par l'archive, « si spécifique de la démarche de l'historien, du discours dans les années 1980 » (Guilhaumou, 2002 : §27) la lexicométrie, a d'abord été exploitée comme un outil par les historiens, puis par les historiens du discours, ce qui « devrait permettre d'enrichir l'approche lexicométrique de l'historien du discours » (*ibid.* : §27). Certes le traitement automatique des grands corpus reste plus que jamais d'actualité, fort des développements technologiques : mais la pratique a changé et le corpus n'est plus le reflet statique d'une catégorisation pré-établie, et « il ne s'agit plus de construire un corpus sur la base de jugements de savoirs, au titre de la désignation préalable de conditions de productions » (Guilhaumou, 2002 : §27). Dépassées, les conditions de production laissent la place à des réseaux dynamiques de construction du sens. C'est l'agencement de ces réseaux entre eux qui structure, dessine puis modèle le contour de ce qui donne sens dans le discours. Dès lors, il convient de « décrire d'abord les configurations d'archives significatives à la fois d'un thème, d'un sujet, d'un concept, et en fin de compte d'un événement. Il est alors temps d'isoler en leur sein des moments de corpus (...) » (Guilhaumou, 2002 : §27). Cette conception ouverte et dynamique du corpus jette un nouveau jour sur l'analyse du discours et sur le travail de recherche des historiens du discours.

I.1.4.1.2. Les « états de corpus » : une archive évolutive

Denise Maldider et Jacques Guilhaumou⁸⁵ nous ont laissé l'idée d' « état de corpus »⁸⁶. Il conviendra de parler d'état de corpus, c'est-à-dire d'un « sous-corpus susceptible d'une approche linguistique fine » (Marcellesi, 2002 : §27), qu'il décrit comme un « ensemble d'énoncés [isolés] sur des critères lexicaux, syntaxiques ou énonciatifs » (Marcellesi, 2002 : §27). Ces moments de corpus seront intimement liés à un geste de lecture, qui rejoint la question interprétative. Un corpus qui connaîtrait des *états de corpus* serait un corpus évoluant en fonction de l'analyse. Le corpus est, dans cette perspective, conçu comme une entité à construire, puis à re-construire et à affiner sans cesse, élaborations successives constituant autant de « moments de corpus ». Cette appréhension dynamique de la mise en corpus tend à rapprocher significativement les pratiques pressenties comme

⁸⁵De l'ENS Saint Cloud.

⁸⁶Voir par exemple Maldidier (1993).

divergentes et dégagées par Marie-Anne Paveau⁸⁷. En effet, si l'historien reprend ses archives en vue d'une reconfiguration fixant des *moments de corpus*, c'est bien qu'il en a intégré la pratique à son analyse. Il devient possible de comparer les deux pratiques.

La construction d'un corpus archivistique est une phase d'analyse déterminante sur au moins deux fronts, quelle que soit la discipline pour laquelle il sera recueilli. Elle est aussi une étape qui ne devrait jamais échapper à l'attention de l'analyste, qui devra prendre soin de se positionner par rapport à ses choix épistémologiques et méthodologiques.

Traditionnellement, le choix des éléments constitutifs d'un corpus archivistique était déplacé et juxtaposé à celui du choix d'un genre : le discours politique, par exemple, cristallisait l'intérêt de nombreux chercheurs, qui concentraient ainsi leurs hypothèses. De plus, ce choix était accolé à la catégorisation des conditions de productions. Ce centrage se faisait donc de fait en amont de toute vérification sur données : la catégorisation était un préalable qui n'était pas discuté. La question des genres est déterminante pour l'analyse de discours, tant historique que politique. Mais la simplicité avec laquelle il est désormais possible de collecter des textes ne doit pas tromper : une archive pertinente n'est pas une collecte tendant à l'exhaustivité. Elle n'est pas une simple collecte irréfléchie, la notion d'archive

« n'est pas ici seulement l'ensemble des textes qu'une société a laissés. Matériel brut désormais exploré conjointement par l'historien et l'historien du discours, mais à partir duquel l'historien du discours ne privilégie pas la recherche de structures sociales cachées, elle est alors principalement un dispositif non réglé *a priori* d'énoncés qui constituent des figures, des objets et des concepts distincts. Ainsi chaque dispositif d'archive établit sa propre mise en ordre » (Guilhaumou, 2002)

ce qui impose bien une intégration à la pratique d'analyse historique. L'historien a une obligation : il a pour fonction d'éviter tout risque de dérive idéologique.

La méthodologie en sciences historiques semble dès les débuts de cette collaboration aller vers les emprunts à d'autres disciplines. Les recherches effectuées par Denise Maldidier et Jacques Guilhaumou, autour de « Du pain et X⁸⁸... » (Guilhaumou et Maldidier, 1986), illustrent bien non seulement que le corpus premier gagne à être ouvert, mais aussi à quel point l'écoute portée aux observations et aux résultats intermédiaires peuvent guider extrêmement bien le modelage du corpus initial, ainsi que l'affinement des

⁸⁷Voir Paveau, 2007.

⁸⁸L'étude, qui part du constat de la récurrence de l'expression « du pain », porte sur les éléments qu'on trouve après le coordonnant « et » : par exemple, « du pain et *la liberté* », « du pain et *à Versailles* », « du pain et *du fer* », « du pain et *la constitution de 1793* »... L'étude vise à dégager le trajet thématique qui suit le cours de l'histoire, et montre le changement de statut de cette unité fréquente dans les revendications (voir à ce sujet Krieg-Planque, 2009 et Guilhaumou, 2002).

hypothèses à vérifier. Dans leurs travaux portant sur le lexème *pain*, puis élargi à la coordination *du pain ET X*, ils sont amenés à constater le lien pourtant improbable qui se crée entre le *pain* et le *politique*, puis entre le *politique* et la *liberté* : au plus fort de la Révolution française, l'association des termes *pain* et *liberté* « fait rupture : elle désigne un possible, la mesure du politique dans l'horizon du lien social » (Guilhaumou et Maldidier, 1986 : 45).

Sur la base d'une analyse axée d'abord sur des mots-pivots, Régine Robin (1970, 1971, 1973, 1986, 2003) témoigne elle aussi d'une adaptabilité aux données et d'un corpus ouvert aux ajustements. Une recherche abordée par les termes *féodalité* et *droits féodaux* s'est ainsi vue modifiée pour s'intéresser aux couples *propriété* et *liberté* et *propriété* et *droits féodaux*. Elle palliait de la sorte un déséquilibre qu'elle n'avait pas anticipé : *féodalité* et *droits féodaux* étaient des termes utilisés par la bourgeoisie, mais pas par la noblesse. Cet exemple montre combien le corpus doit rester suffisamment souple en vue de réajustements nécessaires : l'analyse ne peut se mener qu'aux prises avec le texte, avec le discours dans sa matérialité. Les apports des historiens du discours sont nés du dépassement. Ceux-ci cherchent évidemment à prendre toute la mesure du clivage entre pré-supposé d'une structuration sociale et absence de cadre sémantique stable, il n'est pour autant pas simple de le réduire, ce qui imposerait de multiples compétences. Certains, comme Slakta (Slakta, 1971b), dépassaient ce cadre en étudiant, pour ce qui le concerne, un acte discursif dans les cahiers de doléances, celui de « demander ». Ce travail échappe aux prises d'une lexématisation outrancière des problématiques : le langage est abordé sous l'angle de sa performativité, et non plus par le prisme lexical. L'angle d'étude choisi est dans ce cas pleinement linguistique, sur un corpus constitué pour l'histoire.

Ces exemples montrent combien il importe de ne pas oublier la langue au profit d'une contextualisation dont les excès conduiraient à une justification des analyses par les catégories posées en pré-analyse, et par les postulats qui ont présidé à la constitution de l'archive ou du corpus. Il faut entrer au contact de la langue dans le discours, car, « du trajet thématique au moment de corpus en passant par l'analyse contextuelle, l'exploration archivistique plonge le chercheur dans la matérialité des textes : ce qui pouvait apparaître comme un détour, dont on faisait l'économie par des jugements de savoir, se confond avec la démarche elle-même et impose la rencontre de la langue » (Guilhaumou et Maldidier, 1986 : 54).

I.1.4.1.3. De l'archive au corpus

Définir des conditions de production des discours ne suffit pas à délimiter de manière pertinente un corpus ni une archive d'étude. La signifiante des lexèmes et des tournures est à chercher au cœur même du texte. Les configurations discursives résultent certes de configurations sociales, mais elles ont leur autonomie par rapport à celles-ci : le discours n'est pas confondu avec le contexte d'émergence, même si les liens qui les unissent

sont étroits. De part et d'autre de la recherche, les aspects linguistiques sont à reconsidérer aussi bien que les aspects dus à l'historicité des corpus.

Cette autonomie, qui va à l'encontre de l' « absence de sujet » chez Pêcheux, se retrouve dans ce que Guilhaumou rapproche de la « posture d'indifférence ethnométhodologique » (Guilhaumou, 2002 : §36-37), perspective qui « refuse d'induire de la position sociale les pratiques discursives d'un individu, ou d'un groupe (...) permet également d'aborder les ordres de grandeur qui hiérarchisent l'idéologie sociale donc les relations d'ordre entre les individus au sein des institutions (...) » (Guilhaumou, 2002 : §27). Au sein du texte se trouve concentrée toute la nature langagière, autant dans ses performances que dans ses potentiels, « dans la mesure où les individus utilisent le langage naturel comme contexte, ressource, thème, donnant ainsi un sens à leur action par la seule réflexivité du discours » (Guilhaumou, 2002 : §36-37).

Le matériau langagier, porteur des traces de ce qui lui a donné naissance, élargit ainsi « la continuité du social vers des phénomènes langagiers : le corpus est bien le lieu privilégié de l'étude du social. Les « diverses démarches en analyse du discours qui ont pour trait commun de s'intéresser à des corpus historiques d'une part, et de prendre en compte la matérialité du langage et des formes de la langue d'autre part » (Branca Rosoff, Collinot, Guilhaumou et Mazière, 1995) ont permis de mettre en évidence une nouvelle posture à adopter face au corpus archivistique. L'archive n'est plus considérée comme un corpus clos constitué sur la base de savoirs pré-établis et non négociables, et, « l'exigence initiale d'un corpus stable, homogène et clos a [bien] été abandonnée » (Guilhaumou, 2002 : 47). Le corpus doit être *contrastif* pour permettre les comparaisons, *diachronique* « pour permettre de repérer les tournants » (ibid. : 47) et doit être constitué de *textes significatifs*. L'archive a évolué pour devenir une étape intégrée à l'analyse et se rapprocher des pratiques du corpus linguistique.

I.1.4.2. Quels rapports langagiers entre le discours historique et ses sources

Le travail de l'historien repose sur le cheminement qui se fait entre la microhistoire et la macrohistoire : le paradigme indiciaire donne accès à un niveau supérieur. Ce cheminement n'est pas à sens unique : il oscille entre indices et conceptualisations, entre une approche qualitative des premiers et une approche quantitative qui permet la généralisation. L'histoire, en effet, ne peut pas se contenter d'être l'histoire du particulier.

I.1.4.2.1. Une histoire « locale » : la microhistoire

L'histoire est construite par l'historien sur la base des indices laissés par le passé. L'interdiscours existant entre les sources et l'histoire racontée est un

champ ouvert à l'analyse. Le concept de microhistoire repose sur le terreau des *micro* indices.

I.1.4.2.1.1. Laisser l'histoire quantitative

L'histoire des annales, et plus largement l'histoire quantitative, part du postulat que l'histoire doit s'intéresser aux masses, aux classes, aux grands groupes pour dégager des régularités stables. Les grands mouvements de l'histoire des hommes sont appréhendés au travers des masses et des grands ensembles.

I.1.4.2.1.2. Microhistoire et paradigme indiciaire

La microhistoire culturelle, par la voix de Carlo Ginzburg, prône une réduction de l'échelle historique. Alors que l'histoire universelle jouait de l'imbrication et du tissage de tous les événements pertinents en histoire ; alors que Braudel pensait la longue, voire la très longue durée, la microhistoire invite quant à elle à repenser l'échelle pertinente dans le travail de l'historien. Ainsi, c'est au cœur de l'individu que siègeraient les éléments d'un paradigme indiciaire à exploiter. Souhaitant le retour aux individualités perçues comme représentatives de l'état de leur époque, les historiens de cette *microstoria* pensent l'histoire à échelle humaine.

Les individus sont de ce point de vue le reflet de leur univers, et, en étudiant ces individualités, l'historien accède à un niveau supérieur et global : le monde où ont évolué ces individus. En étudiant et en recoupant ces indices (opposés aux grandes régularités d'une histoire pensée globalement), l'historien constitue un paradigme contenant les indices laissés par son temps dans la vie des *petites gens*.

Si le paradigme historique pose les bornes des possibles et des pertinences, invitant à se rapprocher d'un réel historique, il repose en linguistique sur le rassemblement de formes en relation motivée par le fait de leur énonciation en contexte (au sens large), en relation par leur coexistence discursive et interdiscursive. Certes, paradigme historique et paradigme linguistique sont deux choses différentes et bien identifiées dans des univers distincts, mais ils en appellent tous deux à une cohérence qui justifie leur coexistence.

Si le paradigme indiciaire, isolable dans le cadre d'une approche microhistorienne, est incontournable pour la complétude de l'approche historique, dont les sources se doivent d'être variées, cette science ne peut pourtant s'en contenter. Elle le peut encore moins dans le cadre d'une analyse du discours qui s'abstrait du particulier pour atteindre les niveaux d'existence discursive supérieurs.

I.1.4.2.2. « Quantitatif et qualitatif, macro et micro, global et local ⁸⁹

En empruntant ce titre à Damon Mayaffre , nous avançons le parallèle possible entre deux rapports binaires : *macro* et *micro*, *global* et *local*. Le niveau macro contient tous les sous-niveaux micro : l'intérêt porté au *local*, par le biais de l'indice, de l'individu et des traces de bas niveau, s'en trouve validé. Damon Mayaffre, historien de formation devenu analyste du discours⁹⁰ le réaffirme lorsqu'il rappelle que le local est déterminé par le global (Mayaffre, 2010). En conséquence, le niveau de l'écrit historien compte parmi les paramètres qui contraignent ses sources, elles-mêmes porteuses de leur énonciation. Ces *contraintes en chaîne* expliquent précisément notre orientation de recherche.

Les approches quantitative et qualitative sont inter-dépendantes, car, « si le texte et la textualité peuvent encore être considérés comme des objets micro réclamant l'approche qualitative, le corpus et la corporalité, en tant qu'objets macro, semblent exiger une approche quantitative » (Mayaffre, 2010: 16). Les niveaux micro et macro sont bien distincts, mais ils ne manquent pas pour autant de fonctionner ensemble. Le niveau macro contraint le niveau micro, porteur alors des traces de ces contraintes. L'historien manipule donc simultanément, parfois à son insu, deux objets : d'une part, son corpus archivistique pour ce qu'il représente par rapport à ses exigences de constitution ; d'autres part, les traces de son *moule contextuel* contenues dans ce corpus.

L'analyse linguistique devient dès lors inévitable, au minimum par le biais de « la co-occurrence comme la forme minimale du contexte (forme minimale et calculable) nécessaire (et parfois suffisante) à l'interprétation (...) » (Mayaffre, 2010: 18). L'approche co-occurrence impose au passage le choix d'une perspective quantitative : les analyses reposant sur des paramètres supérieurs à deux sont humainement impossibles du fait de leur coût cognitif.

Finalement, la logométrie, basée sur le traitement informatique de grands corpus, rend perceptible ce lien unissant les niveaux macro et micro, par le biais d'une lecture « révolutionnaire mais non destructrice qui cherche à adjoindre à la lecture naturelle, linéaire, qualitative, traditionnelle du texte (si ce n'est que cette lecture se passe sur écran et non sur papyrus, sur parchemin ou papier), une lecture hypertextuelle, quantitative, tabulaire, réticulaire que seul autorise le numérique » (Mayaffre, 2010: 23). Par voie

⁸⁹Nous reprenons un des titres de Damon Mayaffre (Mayaffre, 2005 : 34).

⁹⁰A ce sujet, Damon Mayaffre écrit dans une note que, « après un cursus complet en histoire (...) si [sa] thèse a su convaincre [un jury d'historiens], elle apparaît au détour de certaines phrases bien innocente linguistiquement. [...] [Ses] lacunes en linguistiques restent à ce jour évidentes, mais apparaissent chaque année un peu moins importantes jusqu'à prétendre aujourd'hui soutenir [son]HDR en Science du langage » (note 30 dans Mayaffre, 2010 : 23-24).

de conséquence, il devient possible de croiser différents niveaux d'analyse, et les corpus peuvent se complexifier en étant constitués d'un véritable réseau tridimensionnel.

I.1.4.3. Evaluer l'importance de l'interdiscours histoire-source

Au cœur de l'interdiscursif, nous souhaitons évaluer, au sein du discours de l'historien, quelles sont les traces linguistiques (lexicales, modales, syntaxiques, etc.) que les sources ont pu laisser. De façon indicible, l'historien ne peut faire l'économie d'une propagation, même insoupçonnée ou involontaire, du matériau verbal, langagier et communicationnel qui lui a servi dans son enquête.

Nous entendons ainsi créer un pontage entre une source particulière, politique, et des travaux qui ont dû s'en inspirer, en nous basant sur un corpus limité et sur un genre de source particulier. L'approche n'est pour l'instant pas globale : nous avons, comme dit, concentré notre attention sur une source en particulier. Non pas que toutes les sources n'aient pas eu une influence sur le travail de l'historien ; mais il est cognitivement impossible de faire une synthèse de tant de paramètres dans la limite de l'étude qui est ici la nôtre. Pourtant le programme reste à poursuivre, et de nouvelles méthodes, appuyées par de nouveaux outils logiciels, devraient nous permettre dans les années à venir d'élargir notre horizon⁹¹. Précisons également que les écrits historiques ont été limités : portant sur la même thématique, ils ont vite été perçus comme redondants. Cependant, ce jugement étant purement intuitif, il conviendra dans la poursuite des recherches de l'élargir au maximum.

Ainsi, les études croisant linguistique et histoire étaient orientées vers l'histoire : expliquer la succession des faits, ancrés dans la réalité humaine. La linguistique, si elle venait à étudier des phénomènes pour les replacer au cœur de l'histoire ne ferait alors plus œuvre linguistique : elle basculerait dans l'histoire. Nous nous proposons ici de nous placer sur un terrain différent : celui de la langue du discours historique, ceci afin de mettre à jour les liens langagiers unissant le récit historique à ses sources.

I.1.4.4. Conclusion

Finalement, « on le voit, l'opération de narration est une lecture reconfiguration des événements historiques, tout texte narratif (récit) configure, schématise une histoire (monde d'une *fabula*) » (Adam, 2011: 248). L'action discursive n'est pas seulement une représentation, mais aussi une façon « d'agir sur cette représentation » (Adam, 2011: 248). Nous allons voir que le chercheur en analyse du discours n'a pas pour vocation à

⁹¹ A d'autres sources.

dévoiler des dires cachés, il entend exhumer de leur tombe langagière les éléments qui structurent les discours, faisant d'eux ce qu'ils sont.

Nous avons vu que si la question de l'archive diffère de celle de la mise en corpus du linguiste, c'est que le statut dans le processus de recherche n'est au départ pas le même : l'étape du corpus est, en effet, intégrée à la pratique scientifique du linguistique. La notion d' « état de corpus » permet d'atténuer cet écart.

I.2. L'ANALYSE DU DISCOURS

L'analyse du discours⁹² est une discipline qui a connu ses heures de gloire ; elle a même été la convoitise de tous. Qu'elle ait, à ses débuts, été intégrée ou non aux sciences du langage, elle a su cristalliser ses approches et ses recherches autour d'un noyau langagier. Ce noyau langagier s'instanciait dans le discours, il s'y trouvait palpable, observable et analysable. Mais que reste-t-il de cet héritage si riche, de cette convergence heureuse d'horizons variés qui, à l'aube des années 1960, a vu naître une nouvelle linguistique ? *Sciences du langage* et *sciences du discours*⁹³ s'ignorerait-elles ?⁹⁴ Nous verrons quel parcours a conduit à la constitution de ce nœud complexe, de son émergence à son affirmation, et nous suivrons trois noms qui jalonnent significativement ce chemin bordé de travaux variés : le linguiste Jean Dubois ; le philosophe Michel Pêcheux, qui illustrera les apports des sciences humaines et des sciences sociales ; Michel Foucault, avec la notion de *formation discursive* entre autres choses.

⁹²Notre approche se limitera à l'analyse du discours dite à la française : pour plus de détails, voir le chapitre correspondant.

⁹³ L'expression « science du discours » est reprise par Viprey de Adam et Heidemann (2005).

⁹⁴La question est soulevée par Jean-Marie Viprey (Viprey, 2005 : 71). Il y répond en notant une « relative indifférence » de ces deux sciences entre elles.

I.2.1. UN TERREAU ANCIEN

Les pratiques des sciences liées au discours ne sont, dans les années 1960, pas nouvelles. Bien qu'elles ne soient pas revendiquées comme telles, elles s'appliquent à examiner des unités langagières afin d'en tirer des conclusions sur leur sens ou sur leur potentiel perlocutoire, illocutoire et pragmatique. Nous commencerons par revenir sur la nature des révolutions que nécessitent les avancées scientifiques. Nous décrirons ensuite les apports philologiques et littéraires, ceux de la rhétorique, puis l'analyse de contenu. Pour finir, nous aborderons la question de l'analyse des pratiques socio-discursives

I.2.1.1. Une fécondation scientifique

Il paraît évident qu'il faut prendre en compte les héritages, sans quoi nous serions face à une science non cumulative, susceptible de redécouvrir sans cesse la même chose. Comme le soulignent Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, « ni les concepts, ni les textes ne naissent *ex nihilo*, et c'est la nature même de toute chose, y compris quand elle est révolutionnaire (...) que de s'appuyer sur les propositions des prédécesseurs pour leur appliquer divers traitements » (Paveau et Rosier, 2005: 1). Sans prise en compte de l'historique des recherches et les découvertes antérieures dans les recherches actuelles, il ne saurait y avoir de points de vue novateurs ou d'avancées scientifiques. Prendre en considération les processus et les acquis historiques est nécessaire à toute recherche qui vise à faire avancer les savoirs dans son champ disciplinaire ; mais elle n'est pas la seule obligation qui se pose à tout chercheur soucieux de scientificité. Les éléments qui ont concouru à l'émergence d'un élément nouveau sont phagocytés, et, même s'ils continuent parfois un parcours indépendant, le il se perd dans le *nouveau*⁹⁵.

Se pose en réalité, en plus de cette question de filiation, une question de primat : la prise en compte de l'héritage du passé est-il un acte volontaire et conscient, est-il soumis à un choix, ou bien se trouve-t-on contraint de le faire ? Si cette prise en compte était soumise à un choix, cela signifierait que ce choix pourrait ne pas être fait. Or, choisir ne pas prendre en compte les apports du passé, à quelque niveau que ce soit (épistémologique, méthodologique, résultatif, ou autres) reviendrait à partir de rien, ce qui n'est pas possible.

« La confirmation d'une conjecture audacieuse se traduit par une falsification d'une partie du savoir acquis, celui par rapport auquel cette conjecture a été audacieuse » (Chalmers, 1987: 102). Il n'y a d'avancées que par la mise à mal de théories prudentes, ou, dans un mouvement contraire, la

⁹⁵ Dans le cas de l'analyse du discours, les sciences qui ont contribué à son émergence existent encore, mais l'analyse du discours est elle-aussi une science à part entière qui la rent certes tributaires mais surtout indépendante d'eux (sans quoi il n'y aurait pas eu, justement, émergence).

confirmation de théories osées (voir Chalmers : 98). Tout se passe finalement à l'insu du chercheur, « dont la façon de voir le monde sera guidée par le paradigme dans lequel il travaille » (Chalmers, 1987: 160) ; ceci induit le fait que les acteurs de paradigmes rivaux vivent dans des mondes différents : on juge par rapport à son paradigme. Ces œillères sont nécessaires, car, sans elles, les avancées ne seraient pas possibles. Cette part de la recherche est liée aux postulats non dits qui façonnent non seulement notre façon de voir ou de percevoir le monde, mais encore celui dont nous concevons le champ des recherches possibles ; il est bien nécessaire que « la science normale soit dans une large mesure non critique. Si tous les scientifiques passaient leur temps à critiquer toutes les parties du cadre dans lequel ils travaillent, aucune recherche approfondie ne pourrait se faire » (Chalmers, 1987: 164). Posons maintenant les bornes du cheminement scientifique qui a conduit à l'émergence de l'analyse du discours, avant d'examiner les évolutions récentes qu'a connues ce type d'approche.

I.2.1.2. La tradition philologique et littéraire

La tradition philologique et littéraire n'est pas une constante dans toutes les analyses du discours que nous aurons l'occasion de présenter dans ce chapitre. Elle caractérise en particulier l'analyse du discours telle qu'elle sera pensée à *la française*⁹⁶. En effet, si l'analyse du discours à l'anglo-saxonne semble reposer sur une approche anthropologique et ethnologique, notre hexagone a été quant à lui marqué par la philologie et l'explication de texte telle qu'elle s'est longtemps pratiquée⁹⁷.

I.2.1.2.1. La philologie

L'analyse du discours présente des points communs avec la tradition philologique. Réécriture de textes, à l'époque confondue avec la réécriture de textes saints et sacrés, la philologie est un art ancien de traduction et de reformulation, en vue d'une vulgarisation et d'une transmission, des érudits d'église aux petites gens, des textes saints et sacrés. L'objectif était de s'approprier le texte dans son contexte de production, ceci afin d'en produire une traduction fidèle. Ces travaux d'érudits comportaient inévitablement un travail de compréhension passant par l'interprétation des textes. S'il est vrai que la passion des textes doit être de mise, et que «le goût précède la connaissance, l'évolution de la philologie le confirme. Le philologue, au sens premier, est un *amoureux du verbe* » (Carbonell et Walch, 1997 : 68). Mais le philologue, pour approcher au plus près le sens, se doit d'être précis : vite l'esthète se fait historien : quel est le bon latin ? (...) quel est le manuscrit le plus ancien ? (...) » (Carbonell et Walch, 1997 : 68). L'héritage philologique, même lointain, est indéniable, et profond parce qu'inhérent à l'objet d'étude sémantico-linguistique.

⁹⁶Nous reviendrons en détails sur cette dénomination « à la française ».

⁹⁷Voir à ce sujet Paveau et Rosier (2005).

I.2.1.2.2. L'analyse de texte

Le rôle de la littérature, enfin, est à ne pas négliger. Objet privilégié de l'écrit, la production littéraire connaîtra l'écho d'une élite lettrée qui aura su l'ériger en garante d'une langue pure et belle, d'une langue de prescription qui aura en son temps fait la grandeur de la France. Proche des textes, l'analyse littéraire constituera un filtre dans l'élaboration de grilles et de procédures d'analyse. Dans les années 1980, la contribution des recherches russes concourt au travers des travaux de Vladimir Propp (Propp, 1970) à l'élaboration d'une typologie des textes narratifs, basée sur des structures narratives et sur une étude des sphères d'action⁹⁸ des personnages.

Son ancrage littéraire sera d'autant plus marqué que la tradition scolaire qui s'invente alors en fera sa matière exclusive. Plus tard, l'analyse du discours tardera à se montrer ferme et opérante dans son individuation épistémologique et méthodologique. Les confusions conduiront même à des erreurs cruciales au niveau des objets d'étude, perturbant son individuation.

Les analyses de texte semblent s'inscrire dans la lignée de l'analyse littéraire de texte, pratiquée et enseignée, entre autres, dans les enseignements scolaires. Au collège, au lycée, l'analyse de textes prend la forme d'un commentaire à vocation explicative : ce ne sont pas les mises en œuvre de la langue qui intéressent, mais plutôt les thèmes traités et le sens véhiculé par le texte. Mais cet appariement est le fait de la proximité des objets traités : les textes.

I.2.1.3. La rhétorique

Si l'art rhétorique est ancien, les questions qu'il soulève ont connu un renouveau qui en font un champ d'étude actuel.

I.2.1.3.1. La rhétorique ancienne

La rhétorique antique se trouve elle aussi en droit de revendiquer ses contributions à l'émergence d'une nouvelle forme d'analyse des productions langagières. Arts qualifiés d'*oratoires*, ils n'en sont pourtant pas réductibles aux aspects spontanés de la langue orale quotidienne telle que nous la concevons de nos jours. Le souci de l'époque était le perfectionnement dans la maîtrise de la langue et dans l'aisance orale, il ne présageait rien des problématiques actuelles plutôt centrées autour d'un oral spontané, et de la langue ordinaire.

Pratique qualifiée de *sociale* par Roland Barthes⁹⁹, la rhétorique est selon lui une « technique privilégiée (puisqu'il faut payer pour l'acquérir) qui permet

⁹⁸Vladimir Propp (1970) est un spécialiste du folklore et des contes, qui a dégagé les régularités narratives dans les contes traditionnels slaves.

⁹⁹ Critique littéraire français et sémiologue averti, Roland Barthes (1912-1980) a participé à la rédaction de la revue *Critique*.

aux classes dirigeantes de s'assurer la propriété de la parole. Le langage étant un pouvoir, on a dicté des règles sélectives d'accès à ce pouvoir » (1994: 256). Roland Barthes insiste sur cet aspect crucial de la rhétorique, trouvant « savoureux de constater que l'art de la parole est lié ordinairement à une revendication de propriété, comme si le langage en tant qu'objet d'une transformation, condition d'une pratique, s'était déterminé non point à partir d'une subtile médiation idéologique (...) mais à partir de la socialité la plus nue, affirmée dans sa brutalité profonde, celle de la possession terrienne : on a commencé, chez nous, à réfléchir sur le langage pour défendre son bien. C'est au niveau du conflit social qu'est née une première ébauche théorique de la *parole feinte* (différente de la parole fictive, celle des poètes (...)) » (Barthes, 1994: 260). La rhétorique serait donc sociale avant d'être idéologique.

Pourtant, abandonnée par une dialectique qui avait fini par être associée à la logique¹⁰⁰ alors en vogue, la rhétorique ancienne a fini par tomber en désuétude, « au point qu'on n'en trouve même pas mention dans le vocabulaire de la philosophie de Lalande » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008: 6). Cette rhétorique était avant tout « l'art de parler en public de façon persuasive » et concernait avant tout « l'usage du langage parlé, du discours », devant une foule, un public : l'idée d'adhésion des esprits était « commune à toutes les théories anciennes de la rhétorique » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008: 7), invitant à l'adhésion aux thèses avec une intensité variable et traitant du vraisemblable. Pour lui permettre d'échapper à cette restriction persuasive qui amenait à identifier l'art rhétorique à un des maîtres d'éloquence, Perelman et Olbrecht-Tyteca fondent une « nouvelle rhétorique » basée sur une perception argumentative des questions langagières : ils veulent « comprendre les mécanismes du langage » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008: 7)

I.2.1.3.2. Le renouveau des questions rhétoriques

Ce déclin de l'ancienne rhétorique s'explique par deux discrédits. D'abord, le fait qu'elle se présentait « comme l'étude des techniques à l'usage du vulgaire impatient d'arriver rapidement à des conclusions, à se former une opinion, sans s'être donné au préalable la peine d'une investigation sérieuse » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008: 8). Par ailleurs, Roland Barthes ajoute que ce discrédit est lié à la promotion de *l'évidence*, « qui se suffit à elle-même et se passe du langage » (Breton, 2001: 10), évidence qui prend, à partir du XVI^{ème} siècle, trois directions : une évidence personnelle (dans le protestantisme), une évidence rationnelle (dans le cartésianisme), et une évidence sensible (dans l'empirisme) » (Barthes, cité dans Breton, 2001: 10). La rhétorique pourrait tendre alors à n'être qu'un ornement.

¹⁰⁰Lire à ce sujet Perelman, et Olbrechts-Tyteca, 2008.

La nouvelle rhétorique de Chaim Perelman qui émerge dans les années 1960 refuse de se restreindre à une argumentation qui ne serait destinée qu'à un public d'ignorants et qui reposerait sur une perception de l'argumentation en discours. Elle conserve des points communs avec la rhétorique ancienne, comme la permanence¹⁰¹ de l'auditoire, sans oublier « qu'il en est souvent de même de tout écrit (...) : cet auditoire est immédiatement évoqué lorsqu'on pense à un discours (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 8), mais il résulte de la distance prise avec l'ancienne rhétorique une importance particulière accordée à des discours plus rationnels, notamment celui de l'argumentation philosophique. La nouvelle rhétorique entend se distinguer de cette tradition ancienne que l'influence de la logique avait limité « à l'examen des preuves que Aristote qualifiait d'analytiques et la réduction à celles-ci des preuves dialectiques » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 675). La position tenue par Perelman et Olbrechts-Tyteca, tranchante, est sans appel pour la logique¹⁰² :

« Ce qu'une logique des jugements de valeur a en vain essayé de fournir, à savoir la justification de la possibilité pour une communauté humaine dans le domaine de l'action, quand cette justification ne peut être fondée sur une réalité ou une valeur objective, la théorie de l'argumentation contribuera à l'élaborer, et cela à partir d'une analyse de ces formes de raisonnements qui, quoique indispensables dans la pratique, ont été négligés, à la suite de Descartes, par les logiciens et les théoriciens de la connaissance » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 682).

Si la nouvelle rhétorique est bien *nouvelle*, c'est qu'elle rompt avec la tradition et ne se rattache ni aux « ouvrages ecclésiastiques qui se préoccupaient des problèmes posés par la foi et la prédication (...), ni au siècle [le XXème] de la publicité et de la propagande (...) mais à l'art de persuader et de convaincre (...) et à la technique de la délibération et de la discussion » qui étaient, précisément, la « préoccupation des auteurs grecs et latins de la Renaissance : c'est la raison pour laquelle nous nous présentons comme *Nouvelle rhétorique* » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 5-6).

L'argumentation dans la langue n'est pas un aspect manipulateur, elle en est une caractéristique qui n'est ni arbitraire ni contraignante : elle est la liberté. Perelman et Olbrechts-Tyteca condent leur ouvrage sur cette position, et ils affirment, avec simplicité et sincérité, que

¹⁰¹ Il y a toujours un auditoire.

¹⁰² Ils écrivent également qu'« il est trop facile de disqualifier comme sophistique tous les raisonnements non conformes aux exigences de la preuve [sans quoi] l'insuffisance des preuves *logico-expérimentales* laisserait dans tous les domaines essentiels de la vie humaine, le champ entièrement libre à la suggestion ou à la violence » ; et « en prétendant que ce qui n'est pas objectivement et indiscutablement valable relève du subjectif et de l'arbitraire, on creuserait un fossé infranchissable entre la connaissance théorique (...) et l'action (...) » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 679)

« seule l'existence d'une argumentation, qui ne soit ni contraignante ni arbitraire, accorde un sens à la liberté humaine, condition d'exercice d'un choix raisonnable. Si la liberté n'était qu'adhésion nécessaire à un ordre naturel préalablement donné, elle exclurait toute possibilité de choix ; si l'exercice de la liberté n'était pas fondé sur des raisons, tout choix serait irrationnel et se réduirait à une décision arbitraire agissant dans un vide intellectuel. C'est grâce à la possibilité d'une argumentation, qui fournit des raisons non contraignantes, qu'il est possible d'échapper au dilemme : adhésion à une vérité objectivement et universellement valable, au recours à la suggestion et à la violence pour faire admettre ses opinions et ses décisions » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 682).

La composante argumentative est une des caractéristiques de l'acte locutoire, qui ne saurait s'en défaire.

I.2.1.4. L'analyse de contenu

L'analyse de contenu est antérieure à l'analyse du discours, et repose sur une approche en psychologie sociale indépendante des questions d'ordre linguistique. Ainsi perçu, le texte se dôt sur lui-même en se rapprochant d'une cohésion syntaxique et sémantique se suffisant à elle-même. L'analyse de contenu est alors un outil pour traiter un problème, une application (c'est le point de vue de Ghiglione, 1980, 1991). La pratique est ouverte sur les demandes sociales, et est carrément « un moment de la demande sociale qui la détermine » (Ghiglione, Beauvois, Chabrol et Trognon, 1980 : 8), l'objectif étant alors de répondre à cette demande, car « l'analyse de contenu participe à l'histoire d'un processus d'investigation engagé à un moment donné par des acteurs sociaux » (Ghiglione et Blanchet, 1991 : 28), demande sociale qui « bien souvent surdéterminait l'analyse elle-même » (Ghiglione et Blanchet, 1991 : 28). Ce lien intrinsèque à la demande sociale, qui n'a de valeur et d'intérêt qu'au moment où elle émerge et se fait *sentir*, implique une contrainte énorme : la recherche d'efficacité. Si un besoin a présidé à la recherche, il convient qu'elle aboutisse à des résultats fructueux. Mais cette notion même d'efficacité « suscite de nombreux problèmes (...). En effet, dans le registre scientifique, il est relativement aisé d'obtenir un consensus sur les critères qui permettront de décider si un phénomène est avéré ou non (...). Dans le registre d'une pratique non scientifique, la notion d'efficacité est relative aux interprétations que les acteurs sociaux en feront, de leurs intérêts, de la valeur de vérité du fait asserté » (Ghiglione, Beauvois, Chabrol et Trognon, 1980 : 5). Il découle de tout ceci que, si l'analyse de contenu vise à répondre à une attente purement sociale, elle devient un outil qui entre en concurrence avec d'autres, comme les interviews, guidées ou semi-guidées, elle devient une méthode, qui, comme toute méthode, ne peut être jugée « sur d'autres bases que celles de son ajustement à la situation dans laquelle l'analyste intervient. Aussi s'agit-il moins de travailler sur la théorie de l'analyse du contenu que sur les pratiques de l'analyse de contenu » (Ghiglione, Beauvois, Chabrol et Trognon, 1980 : 6).

A ce niveau apparaît une nuance qui, au sein des analyses textuelles, fonde la distinction avec l'analyse du discours.

I.2.1.5. ANALYSER LES PRATIQUES SOCIO-DISCURSIVES

Les pratiques socio-discursives sont liées étroitement à l'art oratoire, avec par exemple la rhétorique ancienne, mais elles sont également très attachées aux textes, dans leur matérialité.

I.2.1.5.1. Retour sur la notion d'« analyse »

L'analyse du discours n'existerait pas s'il n'était pas possible *d'analyser* les discours. La notion est à convoquer et à interroger dans la mesure où elle est centrale. De la non transparence du sens à la notion d'indice discursif, elle

« doit être effectuée non seulement relativement à la structure syntaxique de la langue, mais également à son usage. A quoi sert de parler, sinon à signifier et agir : communiquer des informations et des actions. Analyser un discours revient donc à déterminer les informations et les actions communiquées par les interlocuteurs, et ceci n'est possible que si l'on caractérise les *processus* selon lesquels la communication est effectuée. En effet, la *communication discursive* est loin d'être transparente ; elle est le produit d'activités mentales, d'anticipations, d'interprétation, d'évaluation, de contrôle, de rétroaction, etc. qui impliquent une interférence des processus cognitifs des interlocuteurs. Contrairement au processus univoque d'un objet (donner un crayon, prendre un crayon), dans la communication discursive l'objet (la pensée du locuteur) n'est jamais échangé, mais doit être *reconstitué approximativement* par l'auteur à partir *d'observables* (le texte, la situation, etc.) qui fonctionnent comme des *indices*. Ces indices traduisent plus ou moins clairement les objets référés, les pensées, les positions du locuteur et de l'auditeur. Ces indices sont des opérateurs qui permettent au langage d'assurer [ses] fonctions essentielles (...) » (Ghiglione et Blanchet, 1991 : 85-86).

La notion *d'analyse* dans le syntagme *analyse du discours* dit clairement quel processus guide la méthodologie : il s'agit d'un processus d'explicitation des règles et mécanisme de fonctionnement du discours, grâce à l'étude fine des indices qu'elles laissent.

I.2.1.5.2. Changer de perspective : vers l'analyse du discours

L'analyse du discours a fini par s'individualiser, mais n'en reste pas moins une analyse linguistique aux frontières peu hermétiques. Les deux disciplines (analyse du discours et analyse du contenu) sont proches, et, nous le verrons, la frontière qui les sépare maintenant nous paraît poreuse. Quoi qu'il en soit désormais, l'analyse du discours « doit être considérée comme un domaine différent (du moins est-ce ce que souhaitent les auteurs qui revendiquent cette appellation pour leurs travaux) de celui de l'analyse de contenu, même si, apparemment, les objectifs des deux domaines sont

proches l'un de l'autre », où la linguistique apparaît bien, mais comme « présupposé » (Ghiglione et Blanchet, 1991 : 6).

Certes, l'émergence de l'analyse du discours tient pour beaucoup à des objets différents : l'affranchissement de l'unité phrase autorise l'analyse de constituants plus petits et plus grands, tels que les énoncés ou les discours dans une certaine acception. Il s'agit bien là de ce qui a permis la mutation du champ des analyses textuelles, qui « vont donc, passant de la grammaire de discours à l'analyse de discours, quitter quelque peu le formalisme linguistique et ses stabilités pour se rapprocher de la parole et de ses turbulences (...). En effet, les choix d'analyse étant directement liés à ce type de préoccupation, il convient de questionner tout d'abord le sujet (qui parle) dans son rapport au monde et à son énonciation » (Ghiglione et Blanchet, 1991 : 7).

La différence principale réside donc dans le caractère linguistique de l'analyse du discours. Certes, « s'il arrive fortuitement que l'analyse de contenu conduise à la découverte d'un fait linguistique particulier ou d'une pratique discursive susceptible d'ouvrir une réflexion purement théorique (...), ces trouvailles n'étaient pas exploitées dans le cadre de l'analyse de contenu », « l'objectif majeur n'étant pas de faire avancer les connaissances sur l'analyse de contenu, sur la langue ou même sur les pratiques discursives ». L'objectif final est d'obtenir une décision plutôt interventionniste : faut-il maintenir telle ou telle formation, etc. » (Ghiglione, Beauvois, Chabrol et Trognon, 1980 : 6), ou continuer à prodiguer tel ou tel traitement aux employés ? Analyser le contenu discursif peut aider à la prise de décisions liées à des questions de cet ordre.

I.2.1.5.3. Vers une linguistique instructionnelle.

Pour Harald Weinrich, Henning Nølke ou Georges Kleiber, les segments textuels sont avant tout des instructions adressées au lecteur. Ces instructions guident l'interprétation et permettent à l'émetteur du message d'avoir prise sur ce qu'il va faire et laisser entendre. « Comprendre-interpréter un énoncé émis par un locuteur, c'est être capable d'accéder à un ensemble d'hypothèses intentionnelles qui motivent et expliquent l'acte d'émission verbale. Reconstruire la visée d'un texte, c'est effectuer des inférences sur son (ou ses) intention(s) communicative(s) » (Adam et Bonhomme, 2012 : 149). Ces postulats posent les bases d'une perception de l'énoncé axée sur le lecteur-interprétant. Le langage matérialisé en énoncé est reçu et, plutôt que d'être compris, il est porteur d'indications sur la façon dont l'émetteur attend qu'il soit interprété. De ce point de vue, l'énoncé est porteur des balises qui servent de guides à l'interprétant. Le locuteur, en prenant en compte le fait qu'il n'a pas de prise directe sur l'interprétation qui sera faite de son message, n'a d'autres solutions que de composer un énoncé de sorte à le voir interprété comme il le souhaite. Il peut, pour ce faire, prendre en compte des facteurs

culturels, personnels, environnementaux ; il doit prendre en ligne de compte tout paramètre intervenant dans l'interprétation du message émis, l'objectif étant de réduire l'écart entre le message que le locuteur veut voir passer et le message effectivement reçu. Cette perception *instructionnelle* est pertinente parce qu'elle inclut pleinement le facteur aléatoire inhérent à la communication et au langage humain. Entrent en concurrence le message que le locuteur veut transmettre, le message plus ou moins objectif qu'il émet effectivement, le message plus ou moins objectif reçu effectivement par l'interlocuteur récepteur du message, et l'interprétation qu'il en fera ; et ceci, sans tenir compte des biais liés au canal de transmission, ou à ceux dus à ce qui sera retransmis ensuite, dans le cas d'une propagation médiatique, politique ou historique.

I.2.1.6. Conclusion

On constate que les apports de la philologie et de la rhétorique ont participé à l'émergence de l'analyse du discours. Nous allons maintenant décrire quelles recherches disciplinaires variées ont catalysé ce départ, en particulier grâce à l'informatique. L'analyse textuelle des discours est une analyse du discours possible, lorsqu'il est resserré sur l'entité texte, dans toute sa dimension matérielle. Examinons maintenant le parcours d'émergence de l'analyse du discours.

I.2.2. L'EMERGENCE de l'analyse du discours

La linguistique des années 1950-1960 est celle qui a vu poindre l'analyse du discours comme convergence et aboutissement de disciplines variées, telles que l'anthropologie, la littérature ou la sociologie. Il résulte de ces conditions d'émergence une indéniable interdisciplinarité. Pourtant, cette effervescence fertile n'a pas été pensée, elle s'est trouvée mise en place *a posteriori*. En effet, ce n'est qu'après que l'expression a été généralisée (Paveau et Rosier, 2005 : 3).

Cette discipline, neuve, se trouve associée à deux principaux points d'ancrage, même si ce rapprochement est ténu pour le premier et le fruit d'un malentendu pour le second) :

- les recherches littéraires, centrées sur des données textuelles et ancrées dans la tradition littéraire soviétique ;
- la linguistique structurale importée des Etats-Unis par le biais de la traduction de l'article fondateur de Zellig Harris, *Discourse analysis*.

Pourtant, malgré des constantes méthodologiques, plusieurs analyses du discours peuvent être dégagées. Très tôt identifiables, les trois courants que nous détaillerons sont :

- le centre de psychologie sociale de Paris 7, avec Michel Pêcheux ;
- la lexicologie politique du laboratoire de Saint Cloud, autour de Maurice Tournier ;
- l'université Paris X Nanterre et sa position distributionnaliste, autour de Jean Dubois.

Nous allons dans ce chapitre revenir sur chacun de ces points.

I.2.2.1. Un grand dynamisme éditorial, une grande variété d'approches

L'émergence puis l'affirmation de l'analyse du discours se sont accompagnées de la richesse des productions scientifiques associées.

I.2.2.1.1. Un grand dynamisme éditorial¹⁰³

Deux principales revues constituent la source du dynamisme éditorial dont nous profitons aujourd'hui encore. En effet, c'est en 1966 qu'est créée, par Roland Barthes, la revue *Langages*. L'introduction au premier numéro¹⁰⁴ rappelle la gloire de la science linguistique et le fait que :

« l'étude du langage est aujourd'hui une dimension nécessaire de la culture (...) il n'est guère de discipline qui n'ait été amenée, ces derniers temps, à confronter la structure de son objet à la structure du langage et ses méthodes à celles de la linguistique ; ensuite parce que la linguistique est parvenue à ce stade heureux où elle est déjà une science bien fondée, sans cesser pour autant d'être une recherche vivante (...) », situation qui conduit à « un grand besoin d'information (...). Lequel d'entre nous (...) n'a souhaité avoir accès à un certain savoir linguistique (...) ? Et pourtant (...), si le langage est à la mode, il y a une obligation accrue à en parler sérieusement, scientifiquement. [...] les extensions de la linguistique font aujourd'hui partie de la linguistique. Nous tenterons donc de multiplier les confrontations entre la science linguistique et les disciplines voisines (...) » (*Langages*, 1966 : 3-4). ».

L'importance de la linguistique à l'époque apparaît au cœur de ces quelques lignes, qui soulignent au passage le rôle des relations que cette science entretient avec les autres disciplines, en allant même plus loin : « l'étude du langage est une dimension nécessaire à la culture ». Il est à noter que « pourtant (...), si le langage est à la mode (...), il y a une obligation accrue à en parler sérieusement » (extrait de l'introduction à la revue, 1966 : 3). Il n'y a pas de doutes, la linguistique a bien le vent en poupe.

En réponse à cette création, Jean Dubois réplique, aux côtés de Michel Arrivé, Jean-Claude Chevalier, Henri Meschonnic, Henri Mitterrand, Alain Rey et

¹⁰³Nous remercions chaleureusement Maurice Tournier pour son aide précieuse.

¹⁰⁴ Comité scientifique : Naoyo Furukawa (Tsukuba) ; John Goldsmith (Chicago) ; Michael Herslund (Copenhague) ; Jean-François Jeandillou (Paris) ; Thierry Ponchon (Reims) ; Alain Rouveret (Paris) ; Catherine Schnedecker (Strasbourg) ; Raffaele Simone (Rome). Responsable éditorial : Danielle Leeman.

Nicolas Ruwet, par le lancement de la revue *Langue française*, en 1969. Plus précisément, il fait écho à l'introduction de la revue *Langages*, et signale, que « mode, diront certains »¹⁰⁵ avant de préciser leur position : « on pensera plutôt nécessité ». Curieusement, si le mot *mode* est bien présent dans l'introduction de 1966, il est en réalité prétexte à attirer l'attention sur le sérieux requis par la discipline, invoquant *l'obligation* d'en parler scientifiquement. Or, l'introduction de *Langue française* invite exactement à la même discipline : le langage est pour tous une *nécessité* :

« En 1966 était créée la revue *Langages* ; le très grand succès qu'elle a rapidement obtenu montre quel intérêt s'attache aujourd'hui aux recherches linguistiques. Mode, dirons certains ; on pensera plutôt nécessité. Dans la révolution de pensée et de civilisation qui se fait, la linguistique joue un rôle majeur, elle offre des ensembles assurés d'interprétations suffisamment généralisantes, mais elle est aussi, dans le même temps, en pleine évolution ; c'est une discipline qui fait et se fait » (*Langue française*, 1969 : 3-4)

Les publications universitaires ou les numéros thématiques sont nombreux à aborder des problématiques propres à l'analyse du discours, ou à développer ses méthodologies et ses approches en particulier lexicales, centrées autour du politique.

Nous avons constitué une petite bibliographie¹⁰⁶ des articles ou numéros thématiques, bibliographie à partir de laquelle nous proposerons une synthèse à même d'illustrer les grandes tendances sur le parcours de constitution de l'analyse du discours. Nous conservons l'ordre chronologique de parution, l'ordre alphabétique ne reflétant pas l'évolution naturelle suivie par le mouvement d'émergence des analyses du discours.

Années 1960

- En 1962 paraissent dans la jeune revue *Cahiers de lexicologie* (n°3) les actes du colloque international sur la mécanisation des recherches lexicométriques. Outre une introduction de Quémada, s'y côtoient une livraison collective portant sur l'adaptation des machines mécanographiques, sur les « Matériels mécanographiques et électroniques » (Quémada, 1962b), un « Projet de mécanisation d'un inventaire des termes techniques et spéciaux » (Stindlova, 1962), et, aussi, « Les travaux du Laboratoire d'Analyse Lexicologique » de Bernard Quémada (Quémada, 1962a) ;
- En 1967, dans les *Cahiers de lexicologie* (n°10), Maurice Tournier publie deux articles, « Vocabulaire politique et inventaire sur machine » (Tournier, 1967b) et, « Vocabulaire des textes politiques : méthode d'inventaire » (Tournier, 1967a) ;

¹⁰⁵Il est ici question de la *mode* évoquée dans l'introduction à *Langue française* et citée dans le paragraphe précédent.

¹⁰⁶ Evidemment partielle.

- En 1968 et 1969 paraissent dans les *Cahiers de lexicologie* les actes du colloque « Formation et aspects vocabulaire politique français, XVII-XX » (Formation et aspects vocabulaire politique français, XVII-XX. Colloque du centre de lexicologie politique - ENS Saint Cloud, 26-28 avril 1968, 1969), tenu à Saint Cloud au Centre de lexicologie politique du 26 au 28 avril 1968 ;
- En mai 1969, *Langue française* publie dans son deuxième numéro, un article de Maurice Tournier : « Le centre de lexicologie politique de l'ENS Saint Cloud » (Tournier, 1969), dans la rubrique *recherche en lexicographie* ;
- En 1969, le n°13 de *Langages* a pour thème « Analyse du discours » ; s'y trouve, aux côtés de travaux de Dubois (1969), et de Strumpf et Dubois (1969), la traduction de l'article de Zellig Harris (1969).

Années 1970

- En 1971, *Langages* n°23 s'intitule « Le discours politique » ; il compte les contributions de Louis Guespin, « Problématiques des travaux sur le discours politique » (Guespin, 1971a), Marcellesi, « Analyse contrastive du discours politique » (Marcellesi, 1971a), Denise Maldidier « Discours politique de la guerre d'Algérie » (Maldidier, 1971), ou encore Denis Slakta, « Esquisse d'une théorie lexico-sémantique » (Slakta, 1971a) ;
- En 1972, le n°15 de *Langue française* est thématique : « Langage et histoire ». On y trouve des contributions de Régine Robin, Claudine Normand et Denise Maldidier (Robin, Normand et Maldidier, 1972) ou Jean-Claude Chevalier (Chevalier, 1972) ;
- En 1974, *Les analyses du discours*, de Pierre Gardin, est publié aux éditions Delachaux et Niestlé (Gardin, 1975) ;
- En janvier 1975, parmi les travaux issus du laboratoire de lexicologie de Saint Cloud (Collection Calculs et sciences humaines, MSH) est publié « Enregistrement et traitement lexicométrique des textes » (Geffroy, Lafon, Tournier et Sekhraoui, 1975) ;
- En 1975, la revue *Langages* n°37 contient un travail commun de Michel Pêcheux et Catherine Fuchs, « Mises au point et perspectives autour de l'analyse automatique du discours » (Pêcheux et Fuchs, 1975) ;
- En 1977, *Langages* n°46 est intitulé « Langage et classe sociale : le marrisme », avec les apports de Daniel Baggioni, « Contribution à l'histoire de l'influence de la *Nouvelle théorie du langage* en France » (Baggioni, 1977), Françoise Gadet « Théorie linguistique ou réalité langagière ? » (Gadet, 1977a), Jean-Baptiste Marcellesi « A propos du

marrisme¹⁰⁷ : *ni cet excès d'honneur, ni cette indignité* » (Marcellesi, 1977).

Années 1980

- En 1981, dans *Langages* n°62, seuls deux articles sont publiés : celui de Michel Pêcheux, « L'étrange miroir de l'analyse de discours » (Pêcheux, 1981) Jean-Jacques Courtine, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens » (Courtine, 1981) ;
- En 1982, la revue *Raison présente*, dans sa livraison n°62, « Les vocabulaires politiques à l'étude aujourd'hui », (Tournier, 1986b) ;
- En 1986, dans *Le courrier du CNRS*, n°65, Maurice Tournier est l'auteur de « La lexicologie socio-politique » (Tournier, 1986a) ;
- En 1986, Maurice Tournier publie dans *Lectures*, « L'automate en lexicologie socio-politique : l'ordinateur en marche » (Tournier, 1986c).

A partir des années 1990, travaux récents

- En 1994, Pierre Fiala publie dans le n°103 de *Langue française, Le lexique : construire l'interprétation*, « L'interprétation en lexicométrie » (Fiala, 1994) ;
- En 1994, *Langages* n°114, thématique autour de *Mémoire, histoire, langage*, compte parmi ses auteurs Jacques Guilhaumou et Denise Maldidier, avec leur contribution « La mémoire de l'événement : le 14 juillet 1789 » (Guilhaumou et Maldidier, 1994) ;
- En 1995, le n°117 de *Langages* est thématique et s'intitule *Les analyses du discours en France* ; s'y trouve la contribution « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique » (Tournier et Bonnafous, 1995), ou encore « Questions d'histoire et de sens » (Mazière, Guilhaumou, Collinot et Branca Rosoff, 1995) ;
- En 1998 paraît *Des mots en liberté. Mélanges offerts à Maurice Tournier* (Fiala et Lafon, 1998), et comprend dans le tome 2 « Zoom arrière. Passions et mesures » (Arnold et Dougnac, 1998) ;
- En 2005, le n°114 de *Langage et société* compte parmi ses contributions celles de J. Boutet et D. Maingueneau, « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire » (Boutet et Maingueneau, 2005), celles de C. Oger, « L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques et socio-anthropologiques » (Oger, 2005), et celles de Bertrand Masquelier, « Anthropologie sociale et analyse du discours » (Masquelier, 2005) ;

¹⁰⁷Nicolas Marr est un linguistique contesté dans sa compétence (Gadet, 1977b : 59) dont la position vis-à-vis de la langue diffère de celle de Staline, qui la considère comme un outil de communication au service de tous (Gadet, 1977b : 61). Nicolas Marr, lui, conçoit la langue comme « conscience réelle et conscience sociale (...) mais dans une conscience divisée : chaque classe a son idéologie, chaque classe a sa langue ; la langue n'est plus un outil elle devient une arme » (Gadet, 1977b : 62). Staline répondra à cette position extrémiste que pour qu'il y ait lutte, il faut qu'il y ait rencontre donc communication.

- En 2010, le numéro anniversaire de la revue *Mots. Les langages du politique* (n° 94) propose une rétrospective de *Trente ans d'étude du langage politique* où on trouve un entretien avec Maurice Tournier, « Mots et politique avant et autour des années 1980 » (Tournier, 2010) ;
- En 2011, *Langage et société* publie un n°135 dédié à l'analyse du discours : *Méthodes d'analyse du discours* ;
- En 2012, le n°140 de *Langage et société*, s'intitule *L'analyse du discours à la française. Continuités et reconfigurations*. Y ont contribué des auteurs tels que Françoise Dufour et Laurence Rosier, avec une contribution introductive posant la problématique, « Introduction. Héritages et reconfigurations conceptuelles de l'analyse du discours "à la française" : perte ou profit ? » (Dufour et Rosier, 2012), et Emilie Née et Marie Veniard avec le travail sur l'« Analyse du discours à entrée lexicale. Le renouveau pour la sémantique » (Née et Veniard, 2012).

Une synthèse de ce passage en revue non exhaustif de quelques contributions ou publications relatives à l'analyse du discours, son émergence, ses problématiques et ses méthodologies, s'impose. Précisons que nous avons regroupé par décennies pour alléger la lecture de ce qui ne s'apparente encore qu'à un inventaire. Force est avant tout de constater¹⁰⁸ que le colloque de Saint Cloud, tenu en 1968, n'est pas la première pierre de la *machine* analyse du discours qui est en train de se mettre en route. En 1962, les actes du colloque international sur la « mécanisation des recherches lexicométriques » (Actes du colloque international sur la mécanisation des recherches lexicologiques, tenu à Besançon en 1961, 1962) montrent combien l'automatisation dans la recherche est une question qui, déjà, se pose ; nous n'y reviendrons pas, ayant déjà cité quelques-uns des travaux exposés à cette occasion.

Quelques années plus tard, au colloque de 1968¹⁰⁹, il est frappant de constater à quel point les recherches sont centrées sur les mots, les mots-pivots, avec des études de termes tels que *fronde* (Hubert Carrier, « Le mot *Fronde* : sens et implications »), *politique* (André Stegmann, « Le mot *politique* et ses implications dans la littérature européenne au XVIème siècle et au début du XVIIème siècle »), *révolution* (Jean-Marie Goulemot, « Emploi du mot *Révolution* dans les traductions françaises du XVIIIème siècle des Discours de Nicolas Machiavel » ; Georges Mailhos, « Le mot *Révolution* dans l'Essai sur les mœurs et la correspondance de Voltaire »),

¹⁰⁸Des sommaires sont tous disponibles à l'adresse : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/showwps.exe?p=frame.htm;host=interfacecahlex.txt>.

¹⁰⁹Les actes du colloque ont fait l'objet de trois numéros de la revue *Cahiers de lexicologie* :
 - (Formation et aspects du vocabulaire politique français, XVIIème-XXème. Colloque du centre de lexicologie politique - ENS Saint Cloud, 26-28 avril 1968, 1968)
 - (Formation et aspects vocabulaire politique français, XVII-XX. Colloque du centre de lexicologie politique - ENS Saint Cloud, 26-28 avril 1968, 1969)
 - (Formation et aspects du vocabulaire politique français, XVIIème-XXème. Colloque du centre de lexicologie politique - ENS Saint Cloud, 26-28 avril 1968, 1969)

individu (Anne Viguié, « Le mot *individu* fait-il partie au XVIIIe siècle du vocabulaire socio-politique ? », *socialiste* et *socialisme* (Jean Gans, « *Socialiste, socialisme* »), ou sur le vocabulaire, avec des études portant sur des catégories souvent politisées : vocabulaire politique (Denise Maldidier), vocabulaire de la démocratie chrétienne (René Rémond), vocabulaire radical-socialiste (Daniel Ligou), vocabulaire de la presse confédérale CGT-CFDT (Jacques Capdevielle et René Mouriaux), vocabulaire chez Vallée journaliste (contribution de Roger Bellet), avec une contribution, celle d'Antoine Prost, qui pose explicitement le lien qui sous-tend les catégories posées en pré-analyse : « Vocabulaire et typologie des familles politiques ».

I.2.2.1.2. Des approches variées : quelle analyse pour quel discours ?

Les voies empruntées par l'analyse du discours auront fait mûrir une discipline aujourd'hui plus que jamais en quête d'identité et de reconnaissance. Une question fondamentale se pose en effet : où situer la cohérence et la cohésion de l'analyse du discours instituée comme discipline unifiée ? La diversité des apports invite à se demander ce « que signifie l'expression *analyse du/de/des discours* (...). Entre l'analyse du discours, l'analyse du discours *à la française*, la *discourse analysis*, la *critical discourse analysis*, un linguiste n'y retrouve pas ses petits » (Paveau et Rosier, 2005 : 1). Pour éviter l'écueil d'une seule analyse du discours, mais qui serait « tentaculaire »¹¹⁰, il semble profitable de la diviser pour mieux cerner les spécificités de chacune et par là mieux les « valoriser ». C'est ce que proposent Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier en établissant six homonymes (d'analyse du discours). Elles estiment que

« l'analyse du discours (...) née dans les années 1960-1970 plaçait au centre de son dispositif l'étude des formations discursives, concept central volontairement flou mais emblématique d'une conception d'un objet d'étude, le discours, comme traversé par d'autres discours qui le constituent en se constituant. Les formations discursives sont aussi indissociables d'une conception marxiste d'un sujet soumis, traversé lui-même par une altérité irréductible. Dès lors, il convient de distinguer cette analyse du discours de ce qui aujourd'hui est regroupé sous l'étiquette accueillante d'analyse du discours » (Paveau et Rosier, 2005 : 1-2).

Ainsi, sur la base d'une synonymie riche, plusieurs acceptions peuvent baliser le champ polysémique de l'analyse du discours :

¹¹⁰L'adjectif est de Marie-Anne Paveau (Paveau et Rosier, 2005 : 5), et l'italique de nous.

- La sémantique discursive, qui est articulée autour des recherches de Michel Pêcheux.
La sémantique discursive renvoie au cours « Analyse du discours » de Denise Maldidier, aux premiers travaux de Pêcheux et au colloque « Matérialités discursives ».
- La *discourse analysis*, qui est en lien avec la linguistique textuelle et les travaux de Harris.
La *discourse analysis* fait suite à la traduction dans *Langages* n°13 de son article *Discourse analysis*, avec une insistance sur le transphrastique qui la rapproche des travaux de linguistique textuelle de Hasan et Halliday.
- L'analyse du discours dite « en interaction ».
Il s'agit de l'analyse conversationnelle, ou analyse du discours en interaction, de Catherine Kerbrat-Orecchioni,. Cette analyse se base sur le dialogisme de Bakhtine.
- La *critical discourse analysis*, une approche de Norman Fairclough.
Elle est centrée sur le discours comme engagé et idéologique, cette approche se systématisé dans les années 1990 et renvoie, entre autres, aux travaux de Fairclough, ou à la perspective interventionniste, dans la lignée des travaux de Diane Vincent¹¹¹ au Québec.
- L'analyse du discours énonciative, qui part d'un sujet dont la place est restaurée au sein du discours.
L'analyse du discours énonciative, centrée, dans la lignée de Régine Robin, innove en plaçant au centre de la structure (du structuralisme) le sujet parlant, et, « par ricochet, les mises en scène de ce sujet dans le discours » (Paveau et Rosier, 2005: 6).
- L'analyse du discours communicationnel.
L'analyse du discours communicationnel est une analyse située « entre l'analyse du contenu et l'analyse sémiotique des dispositifs sociaux et institutionnels de la communication humaine » (Paveau et Rosier, 2005: 7), et privilégie les corpus médiatiques ou politiques, en intégrant une dimension argumentative. Cette perspective renvoie aux travaux de Tournier et du laboratoire de lexicologie politique de Saint Cloud, ainsi qu'aux publications de la revue *Mots. Les langages du politique*.

¹¹¹Les dernières subventions ont été délivrées « pour le développement d'une linguistique d'intervention » (ccf. <http://www.ciral.ulaval.ca/lasic/presentation/default.htm>. Elle travaille beaucoup sur l'interventionnisme social par le langage.

Nous traiterons les deux premiers points dans l'ordre : la sémantique discursive, puis les apports de la linguistique structuraliste. Nous nous focaliserons ensuite sur la partie consacrée aux apports du laboratoire de lexicologie politique de Saint Cloud. Ce laboratoire apparaît en dernier dans la liste proposée par Marie-Anne Paveau ; mais, dans la mesure où cet ordre ne reflète pas selon nous l'importance de ce laboratoire, nous le traiterons en priorité. Nous ajouterons également à cette liste d'autres tendances développées récemment.

I.2.2.2. Les analyses du discours

L'analyse du discours, parce qu'elle naît d'horizons différents, a connu dès ses premières heures des approches différentes. Nous allons voir quelles ont été les réalisations philosophique, structuraliste et quantitative de ces apports.

I.2.2.2.1. L'apport philosophique de Michel Pêcheux : la sémantique discursive

La sémantique discursive correspond à l'analyse du discours qui avait cours dans les années 1960-1970, et se distingue, comme nous le verrons, de la lexicologie politique de Saint Cloud. Il arrive que des grands noms soient passés sous silence, et si certaines synthèses s'avèrent être relativement complètes sur un sujet aussi délicat et complexe que celui des héritages qui ont fondé l'analyse du discours, il n'en reste pas moins que certains penseurs ont été oblitérés. Parmi eux figure Michel Pêcheux, dont les travaux, « qui s'étendent de 1966 à 1983 (...) sont, sinon bannis des références bibliographiques, en tout cas en partie ignorés » (Mayaffre, 2005: 5) : c'est que son apport en l'analyse du discours a, selon Thierry Guilbert (2010), été *mal reformulé* ou simplement oublié. Pourtant, selon lui, « la question de l'héritage [en analyse du discours] peut être resserrée à la compatibilité de l'analyse du discours (idéologique) actuelle avec la *théorie du discours* de Michel Pêcheux » (Guilbert, 2010: 2).

Les efforts de Michel Pêcheux allaient vers une remise en question de la transparence du sens, et s'inscrivaient dans les recherches de son temps, tout en s'en distinguant.

« le structuralisme philosophique des années 1960 partait en guerre contre ces diverses formes (spontanées ou savantes) d'évidence empirique de lecture, avec sur ses drapeaux des concepts comme ceux de lecture symptomale¹¹² et de théorie du discours, et des mots d'ordre comme celui du repérage de l'efficacité d'une structure sur ses effets, à

¹¹²Nous ne détaillerons pas ce concept. Rappelons seulement qu'il s'agit d'un concept « employé pour analyser la lecture faite par Marx du *texte de l'économie classique*. A première vue (...) Marx se contente de relever les lacunes d'Adam Smith (...) derrière l'apparente continuité de son discours : il n'aurait tout simplement pas vu ce qui était là et que pourtant Marx, lui, aurait vu » (Matheron, 2004). L'article n'est pas paginé. En fait, les réflexions de Smith seraient une réponse à une question qui n'aurait pu lui être posée, et ce faisant, c'est sa lecture, par Marx en l'occurrence, qui permettrait de rendre l'unité à l'œuvre. Marx détaille cette lecture symptomale dans son introduction à *Lire le capital*. (Althusser, 1965).

travers ses effets (...). Ainsi, l'appui stratégique sur le structuralisme linguistique était clairement revendiqué ; il était question d'analyser le discours inconscient des idéologies, la linguistique structurale, science moderne de l'époque, qui était le moyen scientifique de déplacer le terrain des questions du domaine du quantitatif vers celui du qualitatif, de la description statistique vers une théorie quasi algébrique des structures, tout en repoussant le n'importe quoi des études littéraires. Si les discours idéologiques étaient bien les mythes propres à notre époque (...), il devait être possible de restituer la trace de leur structure invariante (...) sous la série combinatoire de leurs variations superficielles, empiriques (...). La mise au point de l'AAD69 constitue une tentative parmi d'autres de réaliser ce programme, en s'efforçant de prendre au sérieux *la linguistique moderne*, et en particulier les travaux d'un linguiste américain, auteur d'un texte providentiellement intitulé *Discourse analysis* (...) » (Marandin, Bonnafous, Léon et Pêcheux, 1982 : 97-98).

Mais cette non transparence est à appréhender avec comme point de départ une vision communiste, et ses préoccupations, si elles étaient médiatisées par le langagier, n'étaient pas pour lui une finalité en elle-même. Le travail de Pêcheux « n' [avait] pas pour objet la construction et la description de la réalité linguistique, mais la mise au clair, la mise à jour, de l'idéologique dans le texte » (Ghiglione et Blanchet, 1991 : 9). L'objectif est de mettre à jour le sens de l'idéologie présente dans le discours, indépendamment de tout court-circuitage lié à l'analyste, à ses croyances et à la nature politique des recherches universitaires. Le but de Pêcheux est bien de développer un instrument susceptible de produire des résultats expérimentaux (produits d'une pratique liée à une théorie) et non des résultats intuitifs (fondés sur l'expérience personnelle). Afin d'étudier le sens des discours, il doit donc constituer un instrument qui prenne les discours (et non leur sens) comme entrée, et qui fournisse comme sortie des informations sur leur sens. En d'autres termes, cet instrument doit construire des relations métaphoriques sans que l'analyste ne le "nourrisse" d'informations sur le sens intuitif des mots. Nous allons examiner en détails les apports de Michel Pêcheux.

I.2.2.2.1.1.1. La théorie du discours

L'analyse du discours *à la française* est basée sur une approche contrastive qui pense l'univers en termes de typologie. L'analyse du discours de Pêcheux ou Courtine, repose, elle, sur la formation discursive, « notion conçue à partir des contradictions qui faisaient des formations discursives des unités divisées nullement irréductibles à un cadre typologique » (Courtine, 2003, dans Paveau et Rosier, 2005 : 3). Finalement, Courtine constate, lors du colloque tenu en hommage à Michel Pêcheux, que leur « école française n'était en rien la nôtre (...) : nous nous efforçons de bâtir une théorie du discours » (Courtine, 2003, dans Paveau et Rosier, 2005 : 3). La théorie du discours de Pêcheux et Courtine est donc à distinguer de l'analyse du discours à la française : c'est bien une « aventure théorique du discours » (cf. Maldidier, 1993).

En fait, l'usage terminologique historique est celui de *théorie du discours*, terme « omniprésent chez Althusser (...) et adopté par Pêcheux dès ses premiers travaux et en particulier dans AAD69¹¹³ (une théorie *matérialiste* du discours) » (Paveau, 2010: §10).et qui sera ensuite repris par Piovezani, Guilhaumou ou Mazière¹¹⁴. Il faut ajouter à cette raison historique le fait que l'analyse du discours est aujourd'hui un vaste ensemble aux contours flous.

Michel Pêcheux, en bon théoricien du discours, s'éloigne de l'analyse du discours, principalement à cause du fait que cette dernière s'apparente à un procédé d'analyse de documents : sa position, plus théorique, repose en réalité sur un autre niveau d'analyse. Si l'analyse du discours, documentée et centrée sur les problématiques relevant des questions de linguistique fondamentale, s'attelait à mettre à jour l'articulation des unités du discours en vue d'explicitier le sens du discours, la théorie du discours vise, elle, le sens par l'acte de mise en discours dans un contexte socio-linguistique et historique défini ; en d'autres termes, la théorie du discours vise « le *sens du discours* et pas le sens (des unités lexicales) en discours » (Née et Veniard, 2012: 17). Le projet de Michel Pêcheux « reposait sur la volonté théorico-méthodologique d'éviter le recours incontrôlé au sens dans l'analyse des données linguistiques (...). Haroche, Henry et Pêcheux (Haroche, Henry et Pêcheux, 1971) remettent en cause les conceptions traditionnelles du sens, arguant qu'elles sont fondées sur l'idée que toutes les disciplines de la linguistique (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique) pourraient se constituer sur des principes structuraux communs. Si l'isomorphisme est possible pour les trois premières disciplines, le sens ne peut pas être circonscrit par le cadre structuraliste, parce qu'il est ouvert sur l'histoire et la société. Sa sémantique est discursive et énonciative » (Née et Veniard, 2012: 17) et « décrit une formation discursive ainsi que les conditions de passage d'une formation à une autre » (Pêcheux, cité dans Née et Veniard, 2012: 18).

Le tableau ci-dessous illustre le fait que deux approches distinctes reposent sur des postulats de natures différentes :

¹¹³L' *analyse automatique du discours* est la thèse soutenue en 1968 par Pêcheux ; elle sera publiée en 1969.

¹¹⁴Cf. Paveau, 2010.

Approche scientifique :	Dispositif d'analyse du discours	Réflexion théorique
	↓	↓
Plan d'analyse :	Analyse du discours	Théorie du discours

Tableau 1: *Théorie du discours et analyse du discours : deux approches scientifiques différentes.* (tableau extrait de Guilbert, 2010: §14)

Pêcheux se situait du côté de la théorie et du concept. Le mot est considéré comme un invariant graphique dont la valeur est à évaluer à la lumière de son usage en discours, « soit dans la valeur d'usage du mot dans le discours, soit dans la fonction discursive de la répétition d'un mot (...), soit dans un sens associatif perceptible à travers les récurrences et les cooccurrences. Construit et véhiculé par le discours, ce sens associatif est propre à l'idéologie et mémorisé par ceux auxquels s'adresse le discours. L'analyse du sens est alors déplacée vers l'analyse des idéologies » (Née et Veniard, 2012: 19). Il existe une autre approche de cette théorie, position qu'illustrent les travaux de Mortureux ou de Cursin-Berche. Restreignant son terrain d'étude à l'intradiscours, elles « s'intéressent à l'organisation du lexique en discours (...) en utilisant la notion de paradigme désignationnel » (Née et Veniard, 2012: 19). Nous ne détaillerons pas cette approche, inspirée de la lexicologie et plus proche des textes.

I.2.2.2.1.1.2. Une perspective sociologique

Pour Michel Pêcheux, l'analyse du discours trouve sa justification dans la langue, qui est équivoque, et qui par là fait sens. Le sens est une chose, pas une idée, et cette chose se construit, dans une équivocité langagière justement féconde. Or, cette construction, si elle se fait par le langage, est imbriquée dans un monde qui lui est extérieur et qui lui donne sens tout en donnant un sens à sa dynamique interne. Dans une société structurée par des idéologies individuelles et collectives, il paraît osé de penser ces constructions discursives comme indépendantes de ces mêmes idéologies, sans cependant pour autant en affirmer le rôle exclusif : adopter une position qui réhabilite la place nécessairement significative des idéologies nous paraît être la position la plus précautionneuse en première instance.

Affirmer cette proximité comme constitutive implique un autre lien, celui de l'histoire, de l'analyse du discours et de la sociologie. L'« analyse du discours

historienne » peut se permettre la construction d'un sujet à la fois ancré et dans la réalité, et dans les effets discursifs. « Il y a co-construction de l'analyse du discours par l'histoire (...). Avec l'histoire, l'analyse du discours a trouvé un domaine privilégié. Plus encore, il apparaît que l'analyse du discours pense le sens langagier comme étant *histoire, produit* de l'histoire, *constitutif*¹¹⁵ de l'histoire » (Mazière, 2005: 95-97). Geneviève Provost-Chauveau, pour qui « il ne semble guère possible d'avancer dans les études sociolinguistiques sans faire appel à l'analyse du discours » (Provost-Chauveau, 1971: 21), rend indissociables la sociologie de l'histoire par le biais de l'analyse du discours. Le trio, solidaire et unifié, s'articule autour de la contribution de chacune de ses composantes à l'ensemble : analyse du discours, histoire et sociologie interagissent.

Pour Régine Robin, définir une formation discursive foucauldienne, c'est « décrire pour chaque entreprise les règles de formation des objets, des modalités énonciatives, des concepts et des choix théoriques » (Robin, 1973: 84). Ces paramètres rassemblés permettent de procéder à une détermination et une caractérisation de ces formations. De par leur caractère social, ces formations sont étroitement liées aux structures sociales du groupe ; et, par l'intermédiaire du groupe et de son sentiment d'unité, elles embrassent les fondations de celui-ci : une formation discursive étreint les pré-construits collectifs, véhiculés par l'interdiscours après naissance en son sein.

Les pré-supposés sont toujours présents et, parce que bien souvent ils échappent à la conscience de ceux qui lui sont soumis, ils doublent les représentations collectives. Ils sont un socle social qui se rapproche du préconstruit, et ce socle est de nature discursive en ce qu'il est véhiculé en discours, et, surtout, en ce qu'il préside à toute compréhension. Ces représentations, constructions collectives portées un peu par chacun et émanant en dernier ressort du groupe, structurent en amont de toute compréhension, de toute interprétation, mais aussi de toute production d'objets sémantiques, les soubassements façonnant et supportant l'édifice discursif énoncé. Portés et créés par le tissu discursif trame de toute production langagière, ces représentations idéologiques sont de solides pré-construits nécessaires à la cohésion de la collectivité et à la reconnaissance d'une identité commune aux membres. Une formation discursive doit par conséquent être homogène sans quoi elle ne serait pas unifiée. C'est du moins le point de vue de Foucault, qui n'affirme en réalité rien d'autre qu'une évidence : si les paramètres constitutifs sont les mêmes pour tous, il doit y avoir une homogénéité manifeste. Le cas contraire serait preuve qu'il n'y a pas une formation discursive. Michel Pêcheux ne partage pas cet avis, voyant dans ces mêmes formations discursives une nature conceptuelle leur imposant une non homogénéité : pour lui, parce qu'elle est un concept, la

¹¹⁵Nous soulignons.

formation ne peut être homogène. Ce sont les contraintes de règles socio-historiques qui fondent la communauté discursive.

Pour qu'il y ait une coupure épistémologique, il faut que s'effectue un travail conceptuel qui occasionne « un décrochage par rapport à l'idéologie » (Herbert, 1966: 142) : Mais il se trouve que certaines sciences humaines n'ont pas réalisé cette coupure, ce qui les conduit à ne pouvoir que rendre compte de l'idéologie sociale. La linguistique peut permettre de doter ces sciences d'un instrument qui les fera accéder au rang de science, en les outillant de façon à rendre possible cette distanciation. Il faut effectuer un travail de transformation qui consiste « à désarticuler la constellation des concepts idéologiques initiaux en produisant, par rupture épistémologique, une configuration scientifique articulant de nouveaux concepts » (Herbert, 1966: 160).

Sa théorie générale des idéologies repose sur deux formes de l'idéologie. La première, qu'il nomme *idéologies de type A*, sont des idéologies « apparues comme des produits dérivés de la pratique technique empirique (...) » (Herbert, 1968: 75) ; les *idéologies de type B*, quant à elles, se sont « révélées comme les conditions indispensables de la pratique politique, conditions qui se réalisent sous forme de combinaisons variables selon les formations sociales » (Herbert, 1968: 75). Thomas Herbert y voit le reflet du différentiel existant entre force de production et rapport de production. Mais il précise tout de suite « qu'il serait faux de parler d'une pratique technique opposée à une pratique politique, puisque toute technique, qu'elle soit économique, politique ou idéologique, est un élément dans la structure d'une pratique » (Herbert, 1968: 75). Nous ne nous attarderons pas sur les réflexions très poussées menées par Thomas Herbert au sujet de l'articulation des niveaux idéologique, politique (rhétorique) et économique, et pour plus de détails nous vous renvoyons à la fin de son article de 1968 (Herbert, 1968). Nous noterons simplement que, à un niveau *métaphorique-sémantique*¹¹⁶, « l'idéologie pourra être portée par un système de marques » (Herbert, 1968: 84-85), et que, à un niveau *syntactique-métonymique*, « l'idéologie est fondamentalement un système d'opérations » (Herbert, 1968: 85) : empirique (origine technique) et spéculative (origine politique). La sémantique remplace le discours, produisant du signifié, le plan syntaxique remplaçant le discours au sein des productions d'une « conjoncture idéologique donnée » (Herbert, 1968: 79).

Thomas Herbert met en garde contre une perception du dire comme reflet d'écart à évaluer. Il estime en effet, à juste titre, que les structures dans lesquelles nous évoluons ont un impact fort sur ce que nous disons ou

¹¹⁶« Nous dirons que l'homme comme animal métaphorique se repère dans un système de signaux qui balisent son comportement, c'est-à-dire des gestes et paroles effectuelles » (Herbert, 1968: 84).

faisons, mais que celui-ci est inconscient. On comprend sur quelles bases il a été amené à développer l'Analyse Automatique du Discours (AAD), avec pour objectif d'analyser linguistiquement les discours en rendant le sens de ceux-ci accessible, et peut-être au travers de ces significations, de rendre palpables les idéologies qui les sous-tendent. Car « il est donc clair qu'une analyse des formes d'existence idéologiques supportées par les sujets *concrets* d'une formation sociale donnée implique bien autre chose qu'une pure observation de leur dire et de leur faire, et qu'elle doit tenter de remonter jusqu'au mécanisme où s'élaborent les formes d'existence de l'individualité subjective dans lesquelles précisément ce mécanisme se dissimule » (Herbert, 1968 : 90). Il ne suffit pas de se laisser duper par l'apparente facilité d'accès aux fondements des pratiques sociales. Il insiste sur l'intrication profonde des pré-construits et des structures cadratives qui façonnent nos dire et nos comportements. Ce niveau d'intrication impose une analyse complexe et en profondeur.

« Si, en effet, on se contente de répertorier les normes énoncées et pratiquées, pour les classer en tableaux de fréquences, on renforce purement et simplement la garantie empirique de l'idéologie. Si, comme le fait parfois la sociologie classique, on interroge systématiquement la différence entre les énoncés et les pratiques, et la différence entre la phraséologie et les structures institutionnelles, on produit la connaissance du décalage entre les comportements conscients des sujets et les conditions de ces comportements (phraséologie et institutions) mais on risque de faire de ces conditions la vérité des comportements conscients, ce qui conduit finalement à renforcer la garantie spéculative : le sujet agissant et parlant baigne dans des systèmes phraséologiques-institutionnels qu'il ne voit pas, parce qu'il est consciemment centré sur ses propres gestes et paroles, et qui pourtant lui imposent en réalité ses gestes et ses paroles. Cela revient à dire que chaque système est ainsi par définition la loi inconsciente productrice d'effets conscients : on oublie par là même que les systèmes phraséologiques institutionnels sont eux-mêmes produits par les processus idéologiques traversant la formation sociale : en d'autres termes, nous dirons en employant la distinction que Claude Lévi-Strauss établit entre loi et règle que l'on confond ainsi le pré conscient de la règle syntaxique immanente à un système phraséologique-institutionnel donné avec l'inconscient de la loi structurale qui met en place les règles elles-mêmes » (Herbert, 1968 : 89).

Thomas Herbert, formé à la linguistique et sensible aux interactions sociales, aura beaucoup apporté à l'analyse du discours à *la française*.

1.2.2.2.1.2. Louis Althusser, Karl Marx et le matérialisme historique

Le matérialisme historique était une « théorie de la société et du changement social (...) une thèse objectiviste dans laquelle l'approche est appliquée à la société prise comme un tout » (Chalmers, 1987 : 197). Ce tout social composé d'individus idéologiquement non neutres, idéologiquement marqués,

individus conditionnés par le tout qu'ils composent ; car « ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être, c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience » (Marx, dans *Contribution à la critique de l'économie politique*, Chalmers, 1987 : 198). Ce matérialisme historique, dont était tributaire l'analyse du discours à sa naissance, était porté par l'élan communiste incarné par l'idéologie des chercheurs : nombreux appartenaient au parti communiste.

Indépendamment de toute pensée politique, chaque individu est politique parce qu'il est social. Et, s'il est social, il est imprégné par l'idéologie ambiante, de laquelle il ne saurait s'abstraire. Cette idéologie balise son regard et ses perceptions, ses attentes et ses pensées, car on juge toujours par rapport à ce qu'on est : des individus socialement différents vivent dans des mondes différents. Ce savoir commun, indexé directement au conditionnement social, permet le jugement d'évidence. Althusser (Althusser, 1963, 1965 : Matheron, 2004), entre autres, savait combien le positionnement idéologique se basait sur « l'importance de l'évidence dans le fonctionnement idéologique » (Guilbert, 2010 : 3).

L'analyse du discours a évolué sous l'influence du matérialisme historique qui a été à l'origine de la théorie du discours. Sous cette influence, deux autres paramètres ont été également aussi mis en retrait : les formations discursives de Foucault, avec tous ses questionnements sur le discours et le sujet, que Lacan avait si bien décrits.

Cette perte d'identité s'est bien accompagnée d'un recul de l'importance de l'idéologie par le biais de l'effacement progressif du matérialisme historique ; mais ce recul ne fut pas le seul, et celui de la place occupée par le sujet a eu lui aussi un impact, car « ne pas tenir compte des places des sujets parlants ou du rôle déterminant des formations discursives ôte à l'analyse du discours toute sa spécificité » (Guilbert, 2010 : 18).

I.2.2.2.2. Jean Dubois et l'école de Nanterre

L'analyse du discours est le fait de plusieurs dépassements. Il a en effet fallu laisser plusieurs positions : celle qui, d'une part, voulait ne plus se contenter d'une analyse de contenu qui désintérait l'effet de textualité, et la constance qu'il procurait au texte ; celle qui, d'autre part, amenait à laisser une analyse structurale qui coupait complètement le texte de son contenu, force vitale du langage. L'analyse du contenu reposait sur une forme d'évidence du sens : le structuralisme était une forme d'outillage des sciences humaines et sociales, qui se fondait sur une conception véhiculaire du langage (le langage est un support d'information). Nous verrons en quoi il a été salutaire de ne pas se cantonner à ces positions, et en quoi l'analyse du discours s'est construite en allant chercher le phénomène social dans le discours.

I.2.2.2.2.1. L'héritage structuraliste

Le *figement tutélaire harrissien*¹¹⁷ qualifié comme tel par Marie-Anne Paveau (Paveau et Rosier, 2010) rend opaque les spécificités de chacune des approches contemporaines, dont l'une d'elles, la *discourse analysis*, désigne « un ensemble varié d'approches qui analysent le langage au-delà de la phrase ou du niveau de l'énoncé (...). L'analyse du discours a hérité d'un grand nombre de disciplines dont la linguistique, l'anthropologie, la sociologie et la psychologie sociale, chacune soumise à ses propres présuppositions et ses propres méthodologies ».

I.2.2.2.2.1.1. La *Discourse analysis*

Les débuts linguistiques de l'analyse du discours sont associés à Zellig Harris, avec son article fondateur (1952) « *Discourse analysis* » (Harris, 1952)¹¹⁸ est traduit en français en 1969¹¹⁹. Harris, dans la lignée du distributionnalisme américain ayant cours dans les années 1950, développe une méthode d'analyse : le transformationnalisme harrissien. Fidèle à ses origines américaines qui « écarte[nt] tout mentalisme psychologisant pour s'en tenir à l'enregistrement et l'analyse d'un corpus de textes » (Benveniste, 1974b : 31), Harris évince le problème du sens par une étude articulée exclusivement autour des classes d'équivalences. Ainsi coupé d'une réalité situationnelle siège de son élaboration discursive, l'énoncé se trouve mortifié et amputé de ses liens énonciatifs. Or, l'énonciation fonde le discours et en est sa force vive ; du texte seul naît la phrase, cette unité étudiée par la syntaxe. Se cantonnant à une description structurelle et formelle qui exclut ces paramètres énonciatifs fondateurs du discours, Harris n'a pas cherché à faire prospérer ses théories dans l'horizon fraîchement né de l'analyse du discours : Michel Pêcheux, en 1967, reviendra sur ce qui est parfois ressenti comme une impasse¹²⁰. Le tournant des années 1970 est bien celui de l'arrivée des problématiques liées à l'énonciation, comme le souligne Angermüller dans le bilan qu'il dresse dans son ouvrage sur l'analyse du discours en Europe (Angermüller, 2007 : 10).

Pourtant, malgré ce tournant sémantique, l'analyse du discours reste aux prises de ses origines structuralistes et paradigmatiques ; mieux, la discipline peine à se constituer une identité propre et indépendante de ses origines, et

¹¹⁷ C'est-à-dire l'association classique de l'analyse du discours avec la *discourse analysis*.

¹¹⁸ L'article paraît traduit en 1969, à l'initiative de Jean Dubois (voir Guilhaumou, 2002 : 6)

¹¹⁹ La légitimité et la pertinence de l'ouverture du numéro par cette traduction s'accompagnent des problèmes soulevés par Jean-Marie Viprey : Selon lui, « Jean Sumpf et Jean Dubois auraient en quelque sorte forcé ou optimisé le sens du texte de Harris en l'insérant dans l'intertexte de ce numéro à partir d'une équivoque lexicologique et traductologique posé par le terme *discourse*, le faisant dériver du champ sous-disciplinaire d'une linguistique nucléaire, dure, vers celui des sciences du discours. Il est vrai que beaucoup de développements ultérieurs basés sur les travaux de Harris et orientés vers le TALN portent à la textualité, et *a fortiori* à la discursivité proprement dite, une attention plus proclamée qu'efficace » (Viprey, 2006 : 73).

¹²⁰ Cf. bulletin du CERP.

l'analyse du discours reste perçue comme structuraliste, « lexicale et paradigmatic » (Mayaffre, 2005).

L'analyse du discours n'est et ne doit pas être, rappelons-le, un outil mis à la disposition de champs de recherche basés sur des discours écrits ou oraux, passés ou présents. La négation d'un structuralisme asémantique avait été l'amorce de l'analyse du discours. Cependant souvent pensées et développées comme des outils, les formes d'analyse du discours mises en place s'en trouvaient malheureusement, si ce n'est spécialisées, du moins indépendantes : la sociologie exploitait les méthodes statistiques, la politique était sensible aux champs sémantiques, et l'histoire abordait ses sources par des détours lexicaux, mais sans l'ancrage théorique suffisant pour s'abstraire d'une position utilitariste. Autrement dit, cette linguistique spécialiste des textes et de la langue voyait son expérience, ses compétences et ses méthodes réduites à des aspects fonctionnels : la linguistique et l'analyse du discours en particulier étaient de simples outils. La non-compositionnalité du sens va pourtant de soi, tout comme la non-réductibilité de celui-ci à une fréquence thématique ou lexicologique : l'analyse du discours ne peut se faire sans précautions théoriques et sans savoir-faire.

I.2.2.2.2.1.2. Une analyse de contenu à dépasser

Comme le souligne Louis Guespin (1974, 1980), aux côtés de Zellig Harris (1952, 1969) et en écho la théorie de l'énonciation, il ne faut pas oublier de citer cet « autre type de recherche qui a également quelques titres à la paternité de l'analyse de discours » (Viprey, 1971 : 12). L'analyse de contenu s'applique à des textes délibérément choisis en fonction de la situation ; l'objectif du chercheur est en effet non linguistique et porte sur les conditions de production telles que les « attitudes, opinions, croyances ». Il concède qu'« à un stade supérieur de la méthode, les relations entre les attitudes sont également prises en compte » (Viprey, 1971 : 13). Mais fort de cette critique, Guespin reconnaît les atouts d'une telle approche, qui, parce qu'elle s'apparente à une traduction automatisée, s'avère être une véritable mise à l'épreuve des concepts ; et de préciser, dans un élan de rassemblement et d'unification¹²¹, qu'avec « ces offres de services, nous voici très près de la sociolinguistique » (Viprey, 1971 : 13).

Réclamant, pour être applicable à un corpus restreint, l'élaboration de grilles d'analyses, l'analyse de contenu accompagne une volonté, propre à l'époque dans les sciences humaines, de recourir à des arguments et des méthodes « dures »¹²². L'analyse des textes de presse, aux Etats-Unis en particulier, et l'intérêt statistique croissant porté aux discours politiques sont les terrains privilégiés d'une analyse qui sera bien présente au premier symposium

¹²¹Jean-Marie Viprey était oecuméniste.

¹²²Autrement dit, dans un élan positiviste, des méthodes formelles ou chiffrées des sciences dites « dures ».

international d'analyse de contenu, en 1967. En parallèle de l'intérêt porté à cette méthode appliquée aux textes, se développe un autre courant plus large et hétéroclite en termes d'objets d'étude. S'attelant dans un cadre sémiotique général à l'étude de « matérialités » variées, il ne pose pas *a priori* de limites au champ d'étude : tout ce qui peut se voir attribuer un sens, de ce point de vue, endosse le rôle de corpus potentiels. Tout ce qui peut se voir assigner un sens, tout ce qui peut se voir investir d'une interprétation, autrement dit *tout*. L'accès à une analyse *du* discours s'en trouve légitimée en ce que l'homme peut tirer de tout objet du sens.

L'analyse textuelle, dans cet horizon ouvert et sans frontière, restera fidèle à ses rêves d'autonomie : elle s'affirmera par le biais de la prise en compte de l'énonciation et d'une pragmatique tournée vers le locuteur et le récepteur. Une telle ambition a conduit à l'affaiblissement de cette scientificité qui avait été à ses débuts la raison d'être de l'analyse de contenu. Celle-ci n'est peut-être pas tout à fait linguistique, ce qui expliquerait ses déboires et finalement son rejet par cette discipline. C'est ce que laisse penser Jean-Claude Chevalier quand il affirme de l'analyse de contenu qu'« elle est étrangère à l'analyse linguistique » (Chevalier, 1974 : 147-148) S'il en arrive à ce constat, c'est que l'analyse harrissienne oblige à « extrapoler largement et se rendre prisonnier d'une discipline étrangère comme la sociologie ou l'histoire » (Chevalier, 1974 : 147-148). Il ne faut cependant pas déduire hâtivement de tout cela qu'une analyse du contenu doit dramatiquement s'opposer à une analyse linguistique. Une telle confrontation mettrait la première, qui serait scientifique mais contrainte à une extrapolation fatale parce que aliénante, face à la seconde, qui serait, elle, vouée à moins de scientificité et limitée de façon restreinte à des phénomènes de surface. Une telle dichotomie ne serait pas productive. Le seul intérêt à affirmer une telle scission serait de dégager l'analyse linguistique du discours des reproches faits à l'analyse du contenu.

I.2.2.2.2. Des approches structuralistes et lexicales

L'université de Paris X Nanterre est de ces noms incontournables lorsque l'attention porte sur l'analyse du discours. De Paris X Nanterre, Jean Dubois marquera de ses travaux le chemin de l'analyse du discours. Travaillant avant tout à partir du mot, il appliquera ses études, lexicologiques, à l'analyse des discours politiques¹²³. Sa thèse, qui déjà portait sur le « vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872 à travers les œuvres d'écrivains, les revues et les journaux », sera suivie de nombreuses analyses s'inscrivant dans la même lignée. Les ouvrages dictionnaires auxquels il a contribué sont nombreux, et leurs visées variées, aussi bien avec des dictionnaires, encyclopédiques ou non, destinés à des publics non spécialisés, qu'avec des

¹²³Nous ne faisons ici pas de distinction entre « analyse *du* discours politique » et « analyse *des* discours politiques ».

ouvrages spécialisés et disciplinaires¹²⁴, ou sa participation à des dictionnaires encyclopédiques en sciences du langage¹²⁵.

Dans les premiers temps, les études portaient sur des aspects de vocabulaire, comme le signalent clairement les titres de thèses ou d'articles ; ce fut le cas jusqu'en 1973-1974 (Mazière, 2005 : 73), avec une perspective harissienne privilégiée.

L'entrée lexicale, privilégiée, se cristallise dans le choix de termes considérés comme centraux. En effet, le savoir du chercheur historien doit lui permettre de cerner quels mots revêtent une importance particulière par leur rôle charnière dans le discours et dans le sens qu'ils véhiculent. Régine Robin (1973) avait souligné cet aspect en s'attachant, nous l'avons déjà dit, une *adaptabilité aux données* résultant des savoirs préalables à la constitution du corpus et des objectifs assignés par l'analyste à l'étude. Les hypothèses posées par l'analyste orientent pour Marcellesi le choix des mots ou thèmes considérés comme pivots.

Pourtant, l'analyse ne se contente pas de mettre en place une étude approfondie gravitant autour de ces traces lexicales ; en effet, au-delà d'une approche structuraliste articulée autour de ces termes et de leurs occurrences¹²⁶ en contexte¹²⁷, la perspective est nouvelle et le corpus se construit au fur et à mesure, au fil de la recherche ; il est nourri des découvertes et des sentiments du chercheur. Cette construction se fait par une succession d'étapes, ou moments de corpus.

De ce processus de construction dynamique du corpus découle un effet de spirale qui resserre celui-ci autour du chercheur ; si le jugement de savoir et de connaissance de l'analyste préside à sa constitution, il conditionne également les états de corpus que le chercheur estimera devoir arrêter pour affiner et centrer la recherche. Guidé par un réajustement des objectifs fixés pour l'étude et une épuration de ses visées, il peaufinera l'esquisse du corpus en fonction de tous ces paramètres.

Jean Dubois (1962, 1969), à qui l'on doit par ailleurs le syntagme « Analyse du discours », a su promouvoir cette jeune discipline et même l'enrichir : il

¹²⁴Ces ouvrages encyclopédiques et dictionnaires ont été maintes fois réédités. Nous renvoyons aux travaux de Jean Dubois pour le français classique (Dubois, 1993 ; Dubois et Lagane, 1967, 1988), aux ouvrages d'étymologie de Jean Dubois (2001, 1993), et aux dictionnaires étymologiques et historiques de Albert Dauzat, Jean Dubois et Henri Mitterand (Dauzat, Dubois et Mitterand, 1971). La liste n'est bien entendu pas exhaustive.

¹²⁵Entre autres champs en lexicologie, en grammaire (perspective synchronique), ou dans une perspective diachronique (dictionnaires étymologiques) (Dubois, 2001). Il a aussi étudié certaines catégories comme le verbe ou le pronom, et s'est intéressé à la préfixation (cf. à ce sujet le numéro 179-180 de la revue *Langages* : sous la direction de Leeman-Bouix et Sabatier, 2010).

¹²⁶Les mots ne sont plus pris insérés dans un co-texte proche, mais ils sont enserrés dans un corpus de propositions.

¹²⁷Nous parlerons de *contexte* lorsqu'il s'agira des contextes socio-discursifs, et de *co-texte* lorsqu'il s'agira de l'environnement langagier immédiat.

réintroduira, par exemple, l'énonciation, ainsi que le sens évincé plus tôt par Zellig Harris (Mazière, 2005: 28-29). Sur la même lancée, le n°37 de la revue *Langages* accueille en 1975 l'introduction au numéro de Michel Pêcheux (Pêcheux, 1975a), qui annonce le renouveau avec la renaissance de l'énonciation, que la recherche avait laissé végéter. Les liens tissés entre la lexicologie et le discours politique sont forts, en particulier grâce aux travaux de Jean Dubois (1962, 1969), qui applique alors les méthodes linguistiques à des corpus politiques (Bacot et al., 2010: 7)¹²⁸, comme le rappelle Denise Maldidier (Maldidier, 1990: 19).

I.2.2.2.3. L'ENS Saint-Cloud et les approches quantitatives

L'Ecole Normale Supérieure de Saint Cloud, qui a appuyé la création de la revue *Mots. Les langages du politique*, a largement contribué à démocratiser l'usage des méthodes quantitatives.

I.2.2.2.3.1. Le colloque de 1968

Le colloque organisé par le laboratoire de Saint-Cloud marque le point de départ de l'analyse du discours, et ce bien que d'autres événements scientifiques antérieurs aient déjà manifesté l'intérêt nouveau pour les analyses automatisées¹²⁹. Intitulé « Formation et aspect du vocabulaire politique français », il a rassemblé aux côtés de Michel Pêcheux de nombreux autres chercheurs, dont Antoine Prost, Régine Robin, ou Jean Dubois, qui propose une traduction de l'article de Zellig Harris (et donc de sa méthode). Les titres des contributions montrent l'importance accordée au *vocabulaire*, et donc au *lexique*, mais en restant tourné vers des problématiques sociologiques. Comme le rappelle Louis Guespin, « cette orientation [vers les problèmes socio-linguistiques] féconde tant pour la linguistique que pour les études fondées sur le texte, est particulièrement issue de l'initiative de Jean Dubois ; elle a pris conscience de son originalité à l'occasion du colloque de Saint Cloud en 1968 (voir *Cahiers de lexicologie* n° 13, 14, 15). De nombreux travaux ont été entrepris dans cette optique [...] » (Guespin, 1980b: 4). Ces approches résolument lexicales sont pour la plupart des études basées sur les termes-pivots. Ce colloque, en prise avec les approches lexicales des questions sociales, montre le lien fort unissant alors les sciences humaines et sociales avec cette partie de la linguistique qui, en s'autonomisant, deviendra l'analyse du discours. Dans ces années 1967-1968, on observe bien une forte activité scientifique et intellectuelle et, si « les premiers analystes se rejoignent dans leur fascination et leur emploi de l'outil informatique et sur leur volonté de sonder l'idéologie des discours »,

¹²⁸Nous pourrions étendre le champ politique au domaine syndical. Les discours syndicaux se sont trouvés analysés avant les discours politiques, par Maurice Tournier entre autres, dont « l'histoire quarantenaire du discours syndical reste emblématique » (cf. l'introduction à la revue *Mots*, n° 94 : 7), ainsi qu'à l'entretien de Maurice Tournier (Tournier, 2010).

¹²⁹Cf. partie correspondante, colloque de 1962.

deux tendances se dégagent : l'une, plutôt théorique¹³⁰, autour de Michel Pêcheux, l'autre, empirique, autour de Maurice Tournier » (Paveau et Rosier, 2005 : 2) qui nous a légué la revue *Mots*.

I.2.2.2.3.2. L'ancrage politique et la revue « *MOTS, Ordinateurs, Textes et Sociétés* »

En 2010, la revue *Mots. Les langages du politique* fête ses trente ans. Fondée en 1980 par Maurice Tournier, la revue, bien qu'elle ait su affiner ses objectifs et parfaire sa ligne éditoriale, n'a guère changé ces enjeux qui étaient, à sa création, les siens, et « le cœur du programme reste le même : remettre en cause la transparence du discours, par la prise en compte, non seulement de ce qui est dit, mais de la manière, encore plus signifiante, dont cela est dit » (Bacot et al., 2010 : 7) : on passe d'une analyse de contenu à une analyse du discours. L'objet s'est élargi, passant de la seule étude du lexique à toutes les formes de langage, avec des réflexions poussées interrogeant corpus et méthode ; de plus, le titre complet annonce la circonscription des corpus au champ politique (aussi large soit-il). Cependant, la revue reste la même, dans la continuité d'une équipe rédactionnelle et d'un éditeur inchangés : elle illustre par son activité le point d'émergence des études statistiques sur des corpus politiques menées en particulier au sein des différentes universités ou à l'ENS Saint-Cloud.

Le discours politique est une source intarissable de problématiques en tous genres. Souvent outil de gens lettrés maniant le langage de manière éclairée, ce discours est en même temps le moyen d'existence du politique, il en est aussi son moyen d'expression : le politique existe par le langage.

I.2.2.2.3.3. Une tradition lexicométrique et un ancrage quantitatif¹³¹

Dans les années 1960-1970, tout devient analysable ; dans les sciences humaines et sociales, on analyse *tout court* (Paveau et Rosier, 2005 : 2). Ce point de départ va amorcer le chemin du chiffre vers ses heures de gloire. Le *chiffré* est synonyme de scientifique et le phare de tous les chercheurs devient la science, mais pas forcément au sens objectif ; c'est qu'il ne faut pas oublier que l'idéologie de la science est une idéologie qui « utilise le concept douteux de la science et ce concept également douteux de *vérité* qui lui est souvent associé, en général à l'appui d'une position conservatrice » (Chalmers, 1987 : 266). L'essor de l'informatique qui accompagne le changement du regard posé sur les sciences humaines et sociales, en modifie

¹³⁰ Michel Pêcheux avait un attachement au réel, comme le laisse penser son AAD, proche de l'informatique appliquée.

¹³¹ Nous vous renvoyons à notre communication réalisée lors du colloque organisé par l'UPJV à Amiens. Il portait sur la question de l'articulation et la complémentarité des approches quantitative et qualitative..

les attentes : on pense alors, communément, qu'il n'y a de preuves que dans le mesurable et le chiffrable.

Les approches privilégiées sont alors lexicales, ce qui apparaît avec évidence lorsqu'on se penche sur les productions scientifiques de l'époque. Tout aussi à la mode est l'usage du nouvel outil informatique, ce que nous avons également pu constater. Cet outillage informatique présente pour principal intérêt de réaliser très rapidement beaucoup de calculs, et, s'il suscite l'intérêt de certains chercheurs, il ne peut s'agir que de ceux qui trouvent des tâches à automatiser.

Avant même le colloque de Saint Cloud de 1968 sont publiés dans la revue *Cahiers de lexicologie* 3 (1962) les actes d'un colloque international dont nous avons déjà mentionné l'existence¹³² : il portait sur la mécanisation des recherches lexicométriques. Les publications axent leur intérêt sur les machines mécanographiques, les travaux de mécanisation, et aussi, sur les travaux du laboratoire de Lexicologie de Saint-Cloud¹³³.

Pourtant, les chiffres posent des difficultés d'interprétation : ils ne parlent pas d'eux-mêmes, il faut leur prêter une voix, ils ne « sont rien, ne valent rien sans un discours qui leur prête sens. Ce discours est souvent fallacieux, toujours problématique » (Besson, 1992b: 174). Il découle de ce mutisme une inévitable forme de subjectivité, émanant de la position de l'analyste qui interprète. Si le chiffre et la statistique deviennent subjectifs par le mouvement interprétatif auquel ils ne sauraient échapper (sous peine de rester muets), et que leur validité dépend de la qualité des étapes de prétraitement (choix des unités, choix du corpus, etc.), il faut alors « renoncer à cette conception de la statistique comme mesure (photographie) et admettre que nous sommes devant une observation (modélisation). Si les statistiques ne sont ni vraies ni fausses mais relatives, elles n'ont plus leur finalité en elles-mêmes » (Besson, 1992a : 27). Elles ne sont alors qu'une étape et ne seront utiles que bien exploitées. Les sciences humaines et sociales n'ont rien gagné, sur le plan de la subjectivité. La non transparence du mot ou du discours est la même pour le chiffre et la statistique : aucune étude ne gagne en solidité par la *seule invocation* de données chiffrées ou calculées, et seuls l'usage et l'interprétation qui en sont faits peuvent garantir la scientificité et la validité du travail d'analyse.

La *linguistique de corpus* qui émerge, portée par l'élan scientiste, est implantée au cœur des questions quantitatives. Elle exploite des logiciels de plus en plus nombreux, de plus en plus complexes. Les attentes évoluent et les exigences se multiplient. L'objectif n'est plus de chiffrer, il est de croiser dynamiquement. Le chercheur ne se contente plus de compter, il compare et prend en compte la relativité des comptages effectués sur des parties

¹³²« Colloque international sur la mécanisation des recherches lexicologiques ».

¹³³Nous vous renvoyons au chapitre correspondant.

spécifiées, il met en relation de plus en plus de paramètres sur de grands corpus, rendant accessibles des reliefs insoupçonnés.

Cette dynamique est accentuée par le fait qu'il est « naturel d'accepter toute affirmation, surtout si elle est écrite (plus facilement si elle est écrite en chiffres) encore plus facilement si elle provient d'une autorité officielle, si elle est, comme on dit, authentique. [...]. L'impression spéciale produite par les chiffres est particulièrement importante en sciences sociales. Le chiffre a un aspect mathématique qui donne l'illusion du fait scientifique. Spontanément on tend à confondre *précis* et *exact*. [...] On dit vulgairement brutal comme un chiffre [...] ce qui sous-entend que le chiffre est la forme parfaite de la vérité» (Seignobos, 1901 : 32-33).

Notre société est celle du chiffre et du calcul rassurants. Le livre de Jean-Louis Besson le montre bien, au travers d'études et de faits sociaux : le chiffre s'impose et impose l'impression qu'il laisse, comme les graphiques, d'être plus parlant. Il n'y a aucun doute, notre société occidentale est « un monde de chiffre (...). L'arithmétique est devenu le mode général de la pensée (...). Dans ce continuum du chiffre, les statistiques apparaissent comme un comptage parmi d'autres. On leur demande d'être exactes ce qui est impossible. On leur oppose une connaissance intuitive ce qui est absurde (...). Bref, on ne voit pas que les statistiques ne se réduisent pas à un dénombrement, à une photographie quantitative d'une réalité qui serait la même pour tous les observateurs » (Besson, 1992a : 26). Elles inspirent une impression de confiance qui s'étend de fait aux données sur lesquelles on a opéré ; il faut un effort de critique pour distinguer, pour admettre que dans un calcul juste les données peuvent être fausses, ce qui enlève toute valeur aux résultats » (Seignobos, 1901 : 32-35, cité dans Prost, 1996 : 65-66). « La confiance accrue (...) dans les procédés et les résultats des sciences mathématiques et naturelles allait de pair avec la mise au rancart de tout autre moyen de preuve, considérés comme dénués de valeur scientifique. Cette attitude était d'ailleurs justifiable aussi longtemps que l'on pouvait espérer trouver à tous les problèmes humains réels une solution scientifiquement défendable, grâce à l'application de plus en plus étendue du calcul et des probabilités » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 679).

I.2.2.2.4. D'autres analyses du discours

Comme nous l'avons dit, Marie-Anne Paveau, jouant de synonymie, établit une liste de six analyses du discours. Nous avons détaillé deux d'entre elles très liées à l'émergence et au développement de l'analyse du discours à ses débuts : la sémantique discursive de Pêcheux (1969, 1975), et la *discourse analysis* (Paveau et Rosier, 2005 : 5) ; restent quatre analyses du discours, que nous ne faisons que citer à nouveau pour mémoire¹³⁴ :

- La *Critical discourse analysis*, autour de Fairclough, Van Dijk ;

¹³⁴Pour plus de détails, cf. chapitre correspondant.

- L'analyse du discours en interaction, avec les travaux de Claire Blanche-Benveniste ;
- L'analyse énonciative tournée vers le sujet (pas la position énonciative de Benveniste), avec Régine Robin ;
- L'analyse communicationnelle, prolongement de l'analyse de contenu, avec la revue *MOTS*¹³⁵ et Maurice Tournier.

Nous ajouterions volontiers trois mouvements théoriques et récents en analyse du discours :

- La théorie proposée par Maingueneau, la *sémantique globale*, sémantique « dégagée de la philologie, de la lexicologie structurale et du distributionnalisme harrissien » (Née et Veniard, 2012: 18) ;
- L'Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L), « projet qui a été la première voie ouverte à un des postulats centraux à l'analyse du discours, l'énoncé contre le mot. Mais, né dans un contexte épistémologique anti-sémantique (...), il n'a pas eu l'écho qu'on aurait pu lui souhaiter » (Née et Veniard, 2012: 25). ;
- L'analyse textuelle des discours, qui a pour rôle, « au sein de l'analyse des discours, de rendre compte des textes, mais (et c'est l'essentiel) sans négliger pour autant le traitement rigoureux des unités de rang inférieur qui (...) constituent ces textes » (Micheli et Pahud, 2012: 89).

Sans avoir le monopole d'une telle recension¹³⁶, Marie-Anne Paveau propose la liste la plus complète.

I.2.2.3. Conclusion

L'analyse du discours est postérieure à l'analyse du contenu, avec laquelle elle ne se confond pas. De plus, elle se distingue également du distributionnalisme harrissien, qui lui est souvent associé. Finalement, c'est l'émergence de l'unité *discours* qui rend inévitable un changement de point de vue et un changement de méthode d'analyse. Mais si l'existence de l'objet *discours* semble acquis, il n'en reste pas moins que l'analyse du discours n'est pas unifiée. Intéressons-nous maintenant plus spécifiquement à l'analyse du discours telle qu'elle est dite « à la française ».

¹³⁵Marie-Anne Paveau cite la revue *MOTS* avec l'analyse communicationnelle. Nous avons choisi d'extraire cette revue, ainsi que les travaux du laboratoire de Saint Cloud, afin de rendre compte de son importance dans la mise en place de l'analyse du discours à ses débuts.

¹³⁶Voir par exemple l'ouvrage de Ghiglione et Blanchet (1991).

I.2.3. L'AGE D'OR¹³⁷ DE L'ANALYSE DU DISCOURS À LA FRANÇAISE

Après une mise en perspective avec d'autres types d'analyses du discours, en particulier la façon dont elle est pratiquée en Allemagne, au travers de l'école de Francfort, nous allons décrire les aspects qui permettent de parler d'une analyse du discours « à la française » : les héritages et les concepts clés. Pour finir, nous expliquerons ce que postule le point de vue argumentatif du discours.

I.2.3.1. Regard sur le positionnement allemand

La tradition critique allemande n'est pas récente et remonte à la première moitié du siècle dernier, avec les travaux de l'école de Francfort. Un peu plus tard s'est développée, toujours en Allemagne, une analyse du discours marquée en filigrane par les mêmes préoccupations : celles, entre autres, de mener une critique des mouvements de masse, des mouvements sociaux.

I.2.3.1.1. L'école de Francfort

L'école de Francfort s'est construite autour d'un groupe d'intellectuels allemands rassemblés à l'Institut de recherche sociale de l'université de Francfort, au nombre desquels figurent ceux de Jürgen Habermas, Theodor Adorno ou encore Max Horkheimer. Leur questionnement critique des formes de pouvoir invitait à repenser le social et les mouvements de masse à la lumière des réflexions philosophiques. Il y a remise en question de la relation d'autorité, des technocraties et des idéologies établies, conduisant à l'élaboration d'une véritable théorie critique de la société.

I.2.3.1.2. L'analyse du discours politique en Allemagne

L'intérêt pour le discours politique dans les années 1970 en Allemagne apparaît à la lumière de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, et, fort de ce passé idéologiquement très marqué, il se porte tout naturellement sur l'éthique discursive et le discours politique, « à la lumière de l'héritage des nazis, des divisions politiques et idéologiques de la Guerre Froide, des nouveaux mouvements sociaux (...) » (Angermüller, 2010: 183). Dix ans plus tard, « le programme marxiste d'une *critique de l'idéologie* » (Angermüller, 2010: 184) reste d'actualité, avec d'un côté l'*analyse du discours critique* (KDA) » (Angermüller, 2010: 184) avec Siegfried Jäger¹³⁸ qui a pour objectif de « révéler les structures d'exclusion et de discrimination et ainsi d'intervenir dans le débat politique » (Angermüller, 2010: 184) et de l'autre côté Jürgen Link qui « s'intéresse plutôt à l'ordre social (...) avec ses

¹³⁷L'expression est de Simone Bonnaïfous dans son introduction *Analyse du discours et Sciences Humaines et sociales* (Bonnaïfous, 2007).

¹³⁸Siegfried Jäger est de l'institut des sciences du langage de Duisburg, le DISS.

concepts de *normalisme* et de *symbolisme collectif* » (Angermüller, 2010 : 183). Link et Jäger tous deux « rejette[nt] la perspective micro qui ignorerait les inégalités » (Angermüller, 2010 : 183). Le discours politique est considéré dans son entièreté comme un tout inter-discursif organisé à la fois verticalement (dominant-dominé) et horizontalement (discours différenciés ou spéciaux). La détermination des phénomènes observables dans le discours à un niveau micro-discursif est déterminé par des phénomènes extérieurs au matériau langagier ; ces déterminations extérieures sont signifiantes non pas en langue mais dans le discours produit, autrement dit dans la langue utilisée par des sujets parlants.

Parallèlement, des développements conceptuels nouveaux plus proches des sciences linguistiques traditionnelles (car se plaçant dans la lignée de la sémantique historique basée sur la pragmatique et sur l'histoire conceptuelle) débouchent sur de nouvelles théories qui s'orientent dans deux directions différentes : soit dans le sens argumentatif, soit dans le sens d'une sémantique discursive, voire même d'une linguistique cognitive¹³⁹. Dans les années 1990, un rapprochement s'opère avec la sociologie, dans un élan qualitatif. Dans une perspective macro, le discours est considéré à la lumière des pratiques et des dispositifs qui le font naître ; à un niveau plus micro, au carrefour avec l'ethnologie, des approches plus conversationnelles ou communicationnelles, aux prises avec l'individu et des différentes voix dans le discours. Cependant se pose la question de l'identité et de l'unité même de cette discipline du discours, et, « étant donné la panoplie de ces tendances, quelle est la spécificité, si l'on peut dire, de l'analyse du discours politique en Allemagne ? » (Angermüller, 2010 : 187) :

- thèmes : néonazisme, environnementalité, gouvernementalité ;
- corpus : « ouverts et hétérogènes, parfois codés par l'analyste » (Angermüller, 2010 : 187) ;
- méthodes : recherches qualitatives basées sur l'interprétation ;
- enjeux théoriques et épistémologiques : « passage du savoir du niveau *supra* à un niveau *infra* (du national au quotidien, des grandes collectivités à l'individu » (Angermüller, 2010 : 187).

L'analyse du discours politique en Allemagne accueille toutes les théories, où se trouvent des combinaisons surprenantes entre des traditions intellectuelles différentes : l'herméneutique et l'historiographie allemande, l'interactionnisme et les études culturelles américaines, (...) et tout ça avec Foucault comme figure surplombante (...) devenu une référence » (Angermüller, 2010 : 187). Cet éclectisme n'est pas à regretter, car « l'analyse du discours politique vise un objet complexe et hétérogène » (Angermüller, 2010 : 187). Le problème est plutôt de savoir comment rendre compte d'un objet « pouvant exister autant à l'écrit qu'à l'oral, d'un objet qui peut constituer en des genres et des supports différents, des textes matériels et des pratiques sociales, dotées de sens, d'un objet qui naît de l'association

¹³⁹Cf. à ce sujet Angermüller (2010 : 183).

de textes et de contextes ? » (Angermüller, 2010: 187-188). Finalement, c'est toute l'unité de l'objet discours qui se trouve remise en question. Avant d'en revenir à cette unité, posons les bases d'une analyse du discours dite à la française.

I.2.3.2. L'analyse du discours à la française

Nous restreindrons notre approche de l'analyse du discours à une vision plutôt française de celle-ci. Comme le décrit Johannes Angermüller (Angermüller, 2007: 10), l'analyse du discours a suivi trois tendances différentes :

- une anglo-saxonne, centrée sur la notion d'actes de langage qui « renvoie au niveau d'agir langagier dans une situation de communication donnée » (Levinson, 1983, *Pragmatics*, N.Y., Cambridge, cité par Johannes Angermüller (*ibid.* : 10) ;
- une vision inscrite dans la perspective de l'école allemande, dont nous avons déjà dégagé les éléments saillants : il s'agit de discours idéologiques étudiés plutôt d'un point de vue qualitatif avec pour arrière-plan une vision verticale des transferts de savoirs ;
- une analyse du discours dite française imprégnée de marxisme et d'idéologie, marquée par le sujet parlant sur fond de controverse structuraliste.

Cette dernière tendance à la française est celle dans laquelle nous nous inscrivons, et, lorsque nous invoquons l'*analyse du discours*, il sera question de cette « vision descriptive rigoureuse et exhaustive de la vie des signes au sein d'une société qui caractérise l'analyse du discours à la française » (Angermüller, 2007: 10). Si cette qualification « à la française » semble acquise et peut être synthétisée comme étant basée sur une « critique structuraliste du sujet parlant telle qu'on la connaît en France » (Angermüller, 2010 : 187), *étiquette* qui reste *discutable* (Paveau et Rosier, 2005 : 1), car elle « ne tenait aucun compte des contradictions qui traversaient alors le domaine » (Courtine, cité dans Paveau et Rosier, 2005 : 3). Autrement dit, si cette étiquette à la française est toujours discutable, c'est parce qu'elle ne repose en réalité sur aucun champ disciplinaire unifié, ni par les objets, ni par les méthodes, ni même par les problématiques qui restent variées, même si de grandes orientations existent réellement, au cœur d'une analyse du discours à la française qui vise à « lier l'écrit à des institutions ou des groupes institués (...) et une approche des textes et de la construction de l'objet en discours » (Ghiglione et Blanchet, 1991 : 8).

Nous allons dans ce qui suit baliser le terrain de l'analyse du discours à la française en évoquant ses différents ancrages disciplinaires.

I.2.3.2.1. Les limites d'une linguistique a-sémantique

Michel Pêcheux critique le bien-fondé des études lexicales, « tout au moins en ce qui concerne les méthodes reposant sur le décompte fréquentiel, les méthodes statistiques appliquées aux signes linguistiques à l'intérieur d'un corpus » (Guespin, 1971b : 4) ; la critique se fonde sur les restrictions linguistiques qu'impose une telle considération au signe lexical en discours ; Louis Guespin évoque largement Michel Pêcheux sur ce point¹⁴⁰. Mais il n'est pas le seul ni le premier à mettre en garde contre une appréhension isolée du lexème ; dès le premier numéro de la revue *Langages* en 1966, Jean Apresjan, dans son analyse distributionnelle des significations lexicales, remet en cause la lexicologie traditionnelle qui considérait chaque mot comme un problème à part entière. Un mot n'a pas de signification mais il n'est porteur que d'une valeur au sein du système auquel il appartient (Apresjan, 1966 : 45).

Guespin, plein de retenue, nuance la critique en invitant à ne pas oublier que « toutefois(...) si certains micro-systèmes, parfois importants, permettent à l'observateur un compte-rendu par structuration isomorphe expression-contenu, le vocabulaire général, c'est-à-dire ici les procédures générales de structuration linguistique telle que l'analyste peut les construire, n'autorise pas la même démarche » (Guespin, 1971b : 4). Il note également que l'analyse lexicale est un outil qui n'a pas le privilège des analyses discursives : elles peuvent être syntaxiques, logiques, prosodiques, etc.

La structuration qui préside à la mise en place de l'analyse et aux procédures amenant à l'obtention de résultats conditionne par ailleurs dangereusement l'orientation des travaux menés en compromettant fortement l'indépendance des résultats obtenus. L'analyse et les résultats courent le risque de se trouver commandés par les grilles utilisées, en proie à une tautologie que nous qualifierions d'*anti-scientifique* et qui est pointée par Apresjan lorsqu'il écrit que le repérage d'une structure permet de conduire à cette même structuration, tout en mettant en garde contre le *bon sens*, qu'il qualifie de *spéculatif* (Apresjan, 1966 : 46).

D'autres critiquent les méthodes statistiques lexicales, comme Marcellesi (1971) et Maldidier (1971), le premier montrant que les discours polémiques, par exemple, sont sous-tendus par une visée qui tend à démonter et contrecarrer les propos d'autres, tout en pointant ce qu'ils ne sont pas, avec d'évidentes conséquences statistiques ; la seconde conclut que les vocabulaires de groupes politiques différents s'avèrent être, en 1920 pour son

¹⁴⁰« Le rapport au domaine linguistique est ici réduit au minimum. On peut dire que seul le concept d'origine linguistique est celui de la bi-univocité du rapport signifiant-signifié, ce qui autorise à noter la présence d'un même contenu de pensée à chaque fois que le même signe apparaît. Mais ce concept appartient à un champ théorique pré-saussurien, et la linguistique actuelle repose en partie sur l'idée qu'un terme n'a de sens dans une langue que parce qu'il a plusieurs sens, ce qui revient à nier que le rapport du signifiant au signifié soit bi-univoque ».

corpus¹⁴¹, « communs au groupe et aux individus » (Guespin, 1971b: 7). Si Denise Maldidier aboutit à de riches recherches, c'est qu'elle ne se limite pas aux lexèmes choisis, au travers des termes *France* et *Algérie* par exemple, mais qu'elle joue de leur confrontation, car, « en se donnant à étudier des énoncés qui sont en rapport de reformulation, on se situe d'emblée sur le terrain d'une analyse du discours qui, rejetant l'isomorphisme simple entre structure linguistique et structure sociale, ne se contente pas de noter la présence/absence des mots, mais envisage la proposition qu'ils représentent dans ses rapports avec l'énoncé » (Maldidier, 1971: 58). Elle sait observer leur précipité, celui-là même qui, par la vie qu'il procure aux discours, colore les énoncés en leur conférant un accès vers leur vrai sens. C'est au niveau des manipulations du sens que se situe l'articulation observée par Maldidier, « au niveau des reformulations (ces phénomènes de réécriture de l'énoncé officiel pris comme invariant), qu'elle peut rendre compte des phénomènes d'énonciation » (Guespin, 1971a: 15). Pour elle, ne pas tenir compte de ces glissements (par la reformulation) « peut fausser gravement les résultats. (...) La transformation n'est pas neutre : elle doit être conçue comme une forme volontairement donnée à l'énoncé par le sujet de l'énonciation » (Guespin, 1971a: 15). « On constate que les transformations ou les reformulations de l'énoncé prises comme invariant de base sont la plupart du temps porteuses de signification : transformation négative, substitution de prédicat, (...). Les structures syntaxiques selon lesquelles l'énoncé est reconstruit dans les quotidiens sont liées au contenu. Ce fait découle du caractère idéologique revêtu par le modèle linguistique » (Maldidier, 1971: 85). Comme Marcellesi, Maldidier soutient l'idée que « les mots ne valent que par les propositions qui les sous-tendent » (Guespin, 1971b: 15). Et si l'on se permet de rappeler combien proposition et énonciation sont liées, on ne pourra que tomber d'accord avec Guespin lorsqu'il conclut que « la différence dans les conditions de production est bien à la source des différences dans le processus de production (...) » (Guespin, 1971b: 16), invitant à pousser l'investigation dans cette direction. L'unité *mot* reste problématique.

I.2.3.2.2. La place, en analyse du discours à la française, du concept d'énonciation

La place de l'énonciation occupée dans le champ disciplinaire qu'est l'analyse du discours est un des traits distinctifs de son orientation dite *à la française*. Cette « veine énonciative » (Dufour et Rosier, 2012: 8) la distingue, entre autres, de l'école anglo-saxonne, dont l'orientation est plutôt pragmatique.

Le concept d'énonciation est couramment mobilisé en sciences du langage. Il renvoie à la mise en œuvre *effective* de la langue, dans un espace-temps déterminé et donc dans une situation singulière, par des individus particuliers. L'énonciation est l'événement créé par l'énonciation d'une phrase à un

¹⁴¹Ses travaux portaient alors sur le vocabulaire de la guerre d'Algérie.

moment donné. C'est le fait que quelque chose ait été prononcé, dit effectivement, qu'il y a énonciation. Elle est bien « cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel (...). Il faut prendre garde à la qualité spécifique de l'énonciation : c'est l'acte même de produire, un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet » (Benveniste, 1974 : 80). Il en découle que chaque énonciation est particulière : prononcer deux fois la même phrase n'en fait pas une seule énonciation profération. Une phrase est un ensemble de mots construit dans le respect des règles de la langue ; ces règles permettent l'attribution des rôles et des relations dans la phrase. La syntaxe est la discipline qui prend en charge l'unité phrase : elle en élucide la place et le rôle de chaque partie constitutive. Mais au-delà de ce niveau phrastique se situe un autre niveau conditionné par l'énonciation. L'énonciation joue un rôle fondamental dans la légitimité de ce niveau discursif. Les conditions de l'énonciation d'une *phrase* en font un *énoncé* et un *discours* : l'instanciation de phrases dans un contexte communicationnel en fait des énoncés organisés en discours. Ainsi, si l'énonciation est la condition nécessaire à l'existence du discours, les traces qu'elle inscrit dans l'énoncé sont révélatrices des réseaux ouverts par et sur lui. Le cadre énonciatif est accessible au travers des conditions de production qui sont accessibles grâce au discours au travers des traces qu'elles ont laissées.

Les marques de cette *parenté* énonciative sont portées entre autres par les déictiques. Le concept de *deixis* est d'importance en linguistique énonciative. Les déictiques sont des segments qui ne sont pas porteurs de sens en eux-mêmes, mais dont le contenu dépend du contexte d'énonciation : l'identification de leur référent nécessite la mobilisation du *hors-discours*. Il n'est pas possible de savoir à quoi renvoie un déictique sans avoir par exemple connaissance de *qui* parle à *qui*, *quand* et *où*. A ce niveau se dessine une zone frontalière entre un discours matérialisé et un hors-discours sans cesse mobilisé : cet espace ouvert est le lieu de rencontre de ce qui donne vie à la langue dans le discours.

Les traces des conditions spatio-temporelles et les marques de personnes peuvent être des déictiques : ils renvoient à l'énonciation, dans laquelle ils puisent leur sens : le contenu référentiel change à chaque nouvelle énonciation et pour chaque énonciateur. Tous les indicateurs spatio-temporels ne sont pas déictiques. Pour ne donner qu'un exemple, considérons l'exemple ci-dessous :

(1) « Cette décision nous ayant paru équitable, nous avons l'honneur de vous prier, Messieurs, si vous partagez notre point de vue, de vouloir bien décider d'appliquer aux intéressés les salaires ci-dessus, avec effet du *1er septembre 1946*, date à partir de laquelle les dispositions de l'arrêté de décentralisation du *3 mars 1947* ont été appliquées à l'ensemble du personnel du Grand-Théâtre de Bordeaux. M. COSTEDOAT. — Je demande la parole pour dire que je voterai ces crédits. C'est la dernière fois toutefois que je les voterai tant que

l'Administration n'aura pas décidé enfin un renouvellement de la direction.

M. BASILE. — Il fallait le faire tant que vous y étiez.

M. LAVIGNE. — Je vais reprendre la même observation déjà formulée au sein du Conseil municipal privé à savoir que nous supportons la situation créée par l'ancienne municipalité puisqu'aussi bien le directeur du Grand-Théâtre peut être licencié avec un préavis d'un mois, et qu'il y a quelques mois il avait sensiblement le même âge : il devait avoir 75 ans passés puisqu'il en a *aujourd'hui* 76. Je ne vois pas pourquoi si l'ancienne municipalité lui a fait confiance la nouvelle municipalité ne peut pas lui accorder la même confiance ». (22 décembre 1947)

L'indication d'une date précise, par exemple, fournit des indications temporelles qui n'appellent pas de précisions supplémentaires : quel que soit le moment de la locution, le moment « 3 mars 1947 » reste le même. Ceci n'est pas le cas avec un terme tel que par exemple *aujourd'hui*. Des éléments spatiaux peuvent également être de nature déictique : il s'agit de la triade *moi-ici-maintenant* d'Emile Benveniste.

Le fait qu'un discours porte beaucoup de segments déictiques en fera un discours très dépendant dans la situation d'énonciation et son interprétation ne peut se faire sans sa prise en compte. Le discours est alors fortement ancré, il n'est plus autonome par rapport à son actualisation. Le niveau d'ancrage d'un énoncé dépend du niveau de présence des déictiques et des embrayeurs, niveau de présence qui permet de distinguer deux grands types d'énoncés : les discours embrayés et non embrayés. Les discours ont un plan d'énonciation embrayé s'ils sont porteurs de déictiques qui l'ancrent dans la situation d'énonciation ; un discours n'est pas embrayé s'il est coupé de sa situation d'énonciation et s'il a donc une certaine autonomie. Si Benveniste a initialement distingué discours et histoire sur la base d'une étude de leur système de temps verbaux, les deux systèmes ont ensuite été élargis aux autres marqueurs en discours (déictiques, modalisation de l'énoncé ou de l'énonciation entre autres).

I.2.3.2.3. Le matérialisme historique

Le matérialisme historique s'est trouvé au fondement de l'analyse du discours (voir: Guilbert, 2010), et il reste une des caractéristiques de l'analyse du discours telle qu'elle est pratiquée en France. Ce matérialisme est une conception des rapports entre les individus reposant sur la lutte des classes, sur les idéologies, et sur une super-structure unifiant l'ensemble. Ces concepts conduisent à percevoir l'existence de communautés discursives dont les fondements les dépassent. L'ancrage communiste, très marqué, est dû au militantisme communiste de nombreux chercheurs. Nous reviendrons sur ce matérialisme historique.

I.2.3.2.4. L'ancrage socio-linguistique

Louis Guespin écrit en 1980 que selon lui, le grand danger réside dans ces grilles d'analyses susceptibles de mouler autant les analyses que les résultats obtenus. Les historiens, tout comme les sociologues, pointent chacun le même risque, à savoir celui des expériences conditionnées, souvent involontairement, à fournir les résultats attendus comme preuves du bien-fondé et de la scientificité de la recherche ! Louis Guespin suggère lui que « le passage d'une analyse d'énoncé à l'analyse de discours fondée sur la sociolinguistique tente d'éviter ce péril » (Guespin, 1980b).

Le champ des recherches en analyse du discours n'a en réalité jamais été homogène. A la période faste des vagues porteuses dans la recherche succédèrent des temps de tensions existentielles. Après avoir porté sur la nature du corpus à constituer, les doutes sont devenus épistémologiques et méthodologiques : ils interrogent le point de vue de l'analyste, l'invitant à se situer tantôt sur le terrain social, tantôt sur le terrain idéologique. Ces hésitations ont ébranlé la discipline en rendant incertaines ses frontières. Ces guerres vives, dont l'analyse du discours est alors le siège, sont le fruit de la confrontation de deux approches du rôle de l'analyse, les premiers articulent leur travail autour de l'idéologie, alors que les seconds s'orientent plutôt vers une sociolinguistique des groupes sociaux (Maldidier, 1993). Si douloureuse qu'elle soit, l'opposition de ces deux types d'approches se retrouve dans les choix éditoriaux de la presse scientifique, dont le numéro 9 de la revue *Langue française* consacre « les liens entre socio-linguistique et analyse du discours en France » (Dufour et Rosier, 2012 : 9).

L'importance de l'idéologie dans les analyses françaises et dans les problématiques échaudées va dans le sens du rôle accru joué par le social (au sens large) dans l'analyse du discours à *la française*. Cette idéologie est parfois la conséquence directe de la prise en compte de l'énonciation. En effet, « l'une des caractéristiques [à l'analyse du discours à la française] est sa façon régulière de développer une réflexion épistémologique sur la constitution de son champ d'analyse sur les ancrages et outils mobilisés à *un moment donné dans un contexte donné*¹⁴² (...) de même sur sa visée historiquement émancipée et plutôt orientée aujourd'hui à la satisfaction d'une demande sociale » (Dufour et Rosier, 2012 : 6). Les contraintes exercées sur le discours à un moment donné dans des conditions spécifiques impliquent une prise en compte de l'aspect social du discours par le biais de l'énonciation.

I.2.3.2.5. L'ancrage politique

L'importance du langage et de son maniement en politique est grande. Si les hommes de pouvoir sont éduqués, ils doivent par ailleurs passer maître en l'art de l'expression : par les mots passent leurs messages, par les mots est

¹⁴²Nous soulignons.

véhiculée leur image. Cette image construite n'a de réalité que par l'écho qu'elle trouve dans la société. Le discours, ce langage en usage, est « l'instrument de transformation de la pratique politique (...), comme système articulé renvoyant à la pratique sociale complexe (...) on comprend que finalement la pratique politique ait pour fonction de transformer les rapports sociaux en reformulant la demande sociale (demande et aussi commande au sens double où nous l'entendons), par le moyen d'un discours. En disant cela, nous ne prétendons pas que la politique se réduise aux discours, mais que toute décision, que toute mesure au sens politique prend sa place dans la pratique politique comme phrase dans un discours » (Herbert, 1966 : §150).

Il ressort de ces interrelations que le politique, le social et les pratiques langagières sont étroitement liés, sans, comme le souligne Herbert, le réduire à cela. Finalement, « tout discours serait-il politique, et le politique se résoudrait-il en discours ? [Bacot préfère] penser que l'objectif aujourd'hui commun aux chercheurs évoqués ci-après est de débusquer le politique dans le langage, et le langage dans le politique » (Bacot et al., 2010 : 9). Cette position rejoint celle de Damon Mayaffre, qui ne fixe pas seulement le politique au discours : il s'agit pour lui d'une fin, d'une visée que doit se fixer la recherche. Le langage politique contemporain est une fin en soi, car

« si le discours est selon la définition minimale et historique de (Benveniste, 1966, t1 : 242) *toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur; et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière*, alors le discours politique est sans doute la forme archétypale du discours : son adressage et son intentionnalité, au cœur du propos du linguiste, sont explicites et non à supposer. Si, dans la perspective pragmatique ouverte par Morris puis Austin, le discours met toujours en jeu la dimension actancielle du langage ou sa dimension performative, alors, à nouveau, le discours politique est une forme privilégiée de discours : locution, illocution, perlocution s'y entremêlent à parts égales, comme la dimension esthétique est constitutive du discours poétique » (Mayaffre, 2010 : 44).

Le discours a une face politique et une face sociale, il fait l'histoire comme il s'insère dedans. Sans doute se tient-il à la croisée de ces chemins, chemins bordés de tant d'autres champs. « Si le linguiste ne sort pas de son terreau, il n'y a pas d'analyse du discours possible », affirme Guespin (Robin, 1973 : 48). La période actuelle n'est guère propice aux champs disciplinaires clos. Si se tourner vers les savoirs des domaines connexes, perçus comme enrichissants par leurs objets et leurs méthodes, paraît inévitable, affirmer cette nécessité vitale pour l'une d'elles va plus loin. En effet, contraindre l'analyse du discours à l'interdisciplinarité la conduit droit à la crise existentielle : se forger une identité incluant l'autre devient une condition d'existence.

Mais l'interdisciplinarité ne va pas de soi. Se confronter à l'autre, c'est admettre ses limites, et reconnaître celles de l'autre ; mais c'est avant tout

s'offrir aux savoirs et savoir-faire dont on le sait détenteur. Faire exister l'autre afin d'en extraire la richesse par osmose requiert une grande discipline et beaucoup de sérieux. Deux grands risques menacent en effet le chercheur inattentif : engloutir l'autre, et se faire phagocyter. Mais comment alors la penser, et, surtout, où laisser un interdiscours se déployer ?

I.2.3.2.6. L'ancrage historique

A plusieurs reprises, nous avons insisté sur la nature pluridisciplinaire et interdisciplinaire de la discipline des analyses du discours. Cependant cette richesse ne doit pas occulter les dangers qu'une telle variété d'apports peut receler. Car on ne peut rien attendre d'une interdisciplinarité si elle est conçue comme « l'entre-deux, le mélange ou l'intersection » (Achard, Gruenais et Jaulin, 1983: 23) En revanche, si chaque discipline donne, dans la construction même de son objet de connaissance, une place à l'objet de l'autre, des autres, et non seulement à son discours, alors histoire et analyse du discours peuvent élaborer d'efficaces dispositifs communs de recherche. Et Marie-Anne Paveau d'avancer la problématique centrale : « à quoi sert l'histoire pour les linguistes et la linguistique pour les historiens ? Une discipline contributive a toujours une fonction dans la vie de la discipline source, et la nature de cette fonction dépend en partie de la longévité, l'efficacité et l'harmonie de l'énonciation » (Paveau, 2007: 125). Et de continuer :

« (...) la linguistique intègre pleinement la dimension historique (autrement dit, selon le point de vue linguistique, les données extra-langagières, qui ne relèvent plus seulement de l'expertise de l'historien), et l'histoire intègre à son tour la dimension langagière des faits historiques qui ne sont plus circonscrits dans l'événementiel ou même le culturel » (Paveau, 2007: 125).

Cette multitude de facettes contraint le chercheur à les prendre en compte. Nous avons vu la façon dont Antoine Prost regrette que les historiens ne soient pas mieux formés, en particulier à la science linguistique ; mais d'autres scientifiques témoignent de la nécessité de multiplier les points de vue. C'est par exemple le cas de Alice Krieg-Planque, qui insiste sur « l'importance des catégories issues des sciences du langage pour la description des enjeux que les discours supportent » (Krieg-Planque, 2010: 117). Elle précise que « l'analyse que nous avons présentée n'aurait pu être menée sans une connaissance des réflexions qui ont cours en histoire, en philosophie morale, en science politique » (Krieg-Planque, 2010: 117). Ces constats l'amènent à plaider « pour une analyse du discours qui soit à la fois résolument tentative aux matérialités langagières, et une discipline encordée aux autres sciences humaines et sociales » (Krieg-Planque, 2010: 117).

Dans notre premier chapitre, nous avons mis en exergue l'ancienneté et les caractéristiques des liens étroits qu'entretiennent l'histoire et les sciences du langage. Force est encore une fois de constater que tout se tient, et que si l'histoire passionne les analystes du discours, c'est eu égard à leur penchant

politique, car « la signification historique de l'analyse du discours est intimement liée à l'engagement communiste des chercheurs : engagement politique et idéologies vont de pair » (Paveau et Rosier, 2005: 3). Adossée aux idéologies, l'analyse du discours reste très marquée et potentiellement militante, politisée, donc, et indubitablement ancrée dans l'histoire.

La position critique se retrouve, nous le verrons, dans la *critical discourse analysis*, avec Fairclough (2010) ou Van Dijk.

I.2.3.2.7. L'ancrage lexicologique

Très productives à l'aube de la naissance de cette discipline nouvelle, forces des premiers combats, les approches lexicologiques ont permis des avancées étonnantes dans ce qu'est devenue l'analyse du discours. Historiquement, elle s'appliquera avant tout à cerner l'objet politico-discursif et historico-discursif en décortiquant les discours politiques et historiques, conférant à ces productions discursives un rapport particulier à l'analyse du discours. Comme nous l'avons déjà souligné, certes l'analyse du discours signe son acte de naissance en avril 1968, lors d'un colloque de lexicologie politique, mais elle était explicitement en gestation depuis le colloque de 1962 : les premières briques des orientations lexicométriques sont posées. De nombreux travaux en témoignent, et les chercheurs, particulièrement actifs sous l'emprise d'un élan de vivacité scientifique contextuelle, se sont montrés productifs : la lexicologie et l'informatique s'y trouvent déjà entremêlées. Cet outil informatique, dans un premier temps, permet un comptage et un inventaire des formes, réduites aux mots : l'approche est purement quantitative, en ce qu'elle repose sur un comptage sur l'unité mot¹⁴³, dont la fréquence est considérée comme significative, l'hypothèse de base étant bien « l'importance de la répétition dans le fonctionnement textuel » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 394). L'étude ne porte pas sur le sens, mais sur une mise en perspective de différences quantitatives et fréquentielles.

C'est avec l'orientation philosophique et psychologique qu'apparaît le sens dans l'analyse du discours, avec entre autres Michel Pêcheux (1969, 1975, 1981, 1984) et Mikhaïl Bakhtine (2006), il ne s'agit pas ou pas seulement de compter : il faut viser à faire émerger le sens dans toute sa finesse, l'analyse étant alors « chargée de retrouver la complexité de l'énonciation sous l'apparente répétition des unités lexicales » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 295). Enfin, les dernières tendances de l'analyse du discours s'ouvrent sur les liens entre action et langage. Marqués par la pragmatique, les mots, « qu'ils soient envisagés comme des armes politiques ou comme des « outils », n'apparaissent pas seulement comme des reflets de la réalité : ils la font, ils la façonnent » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 395). Le discours est pris dans le monde qui le fait émerger, en prise aux locuteurs et

¹⁴³Nous appelons mot cette unité significative, bien que celle-ci n'y fût pas réductible : les pluriels sont pris en compte, les accords, etc. L'axe paradigmatique apparaît en filigrane.

au social dans lequel il se meut : le discours est perçu dans tout ce qu'il a de dynamique et de vivant.

I.2.3.3. Un héritage : les concepts de l'analyse du discours

L'analyse du discours repose sur des concepts clés variés reçus des disciplines dont elle a hérité. Nous allons aborder un certain nombre de ces concepts clés.

I.2.3.3.1. Le sujet, source du discours

Dès 1969, il apparaît que le sujet occupe une position plus complexe que celle de simple énonciateur. Jean Dubois conclut dans son article « Enoncé et énonciation » paru dans *Langage* n°13 que « le texte n'est pas seulement une partie intégrante du monde : il est aussi une partie du sujet parlant ». (Dubois, 1969: 110). Le sujet trouve sa place au cœur du texte par une dynamique énonciative. Dubois n'est pas le seul à mesurer l'importance du sujet énonciateur, et d'autres disciplines s'en emparent, comme la philosophie avec Michel Pêcheux¹⁴⁴, au point que cet aspect de l'analyse du discours devient non seulement incontournable, mais encore constitutif et essentiel. C'est du moins ce que sous-entendent les propos de Marie-Anne Paveau, qui soutient que, finalement, « ne pas tenir compte des places des sujets parlants ou du rôle déterminant des formations discursives ôte à l'analyse du discours toute sa spécificité » (Guilbert, 2010: §18).

De ce rôle crucial découle la nécessité d'une prise en compte du sens des syntagmes évalués au niveau micro-contextuel. En effet, ce positionnement implique une analyse située au-delà du lexique et de la phrase, autrement dit au niveau d'une analyse d'énoncés attestés en langue par des sujets énonciateurs, eux aussi réintroduits comme prenant part à l'élaboration du sens. Ainsi abordée, la question de la délimitation des unités pose au moins une contrainte, celle de l'aménagement de la place de l'énonciateur comme point nodal entre le texte brut et le discours faisant sens.

Comme l'indique Gérard Dessons par l'intitulé de son livre de 2006, *Emile Benveniste, l'invention du discours*, la notion de discours serait héritée de ce même linguiste, et viserait à pallier l'insuffisance du concept de parole. Il ne reposerait pas sur une prise en compte du contexte d'énonciation seule, mais du concept de prise en charge énonciative et subjective (Dessons, 2006 : 57-67) ; autrement dit du processus de locution, en tant qu'acte de locution. Soudain, « l'analyse du discours se tournait vers les problématiques pragmatiques et l'énonciation. Dans ce mouvement s'infléchissait la conception du sujet, s'éloignant des conceptions du structuralisme pour

¹⁴⁴Nous avons développé ce point dans le chapitre correspondant.

accorder au locuteur une marge de stratégie et de maîtrise au sens que les fondateurs de l'analyse du discours lui refusaient » (Oger, 2007 : 25).

Avec son numéro 13, la revue *Langages*¹⁴⁵ marque l'enracinement réussi des analyses de données destinées à dépasser le niveau de la phrase : il faut, maintenant, aller plus loin que les seules informations lexicales brutes. Avec cette affirmation ira son lot d'interrogations et de problèmes épistémologiques et méthodologiques.

I.2.3.3.2. Modalité et modalisation

La modalité est une notion ancienne présente dans de nombreuses disciplines, dont la logique et la linguistique. La variété de points de vue qui découle de ces diverses approches font que ces notions sont très polysémiques.

L'étude des modalités (au nombre de quatre : *possible, impossible, nécessaire et contingente*) héritées d'Aristote s'est par exemple prolongée dans les travaux de logiques. A un autre plan moins restrictif, les modalités ont été perçues en lien à leur énonciation, et au fait qu'un locuteur exprime une idée au moyen de mots ordonnancés de manière à articuler ce qui est dit avec les façon de le dire.

La modalité d'un énoncé est la façon dont le locuteur choisit de le donner à voir. Un énoncé peut être formulé de manière neutre, voire « asséchée » et brute. Mais la langue met à la disposition des locuteurs de nombreux moyens pour *colorer* ce qu'ils disent en faisant porter au discours les indices de leur position. Ces indices de nature langagière rendent subjectif le rapport au discours et rendent opérationnelle l'argumentation intrinsèque à la langue.

S'exprimer, c'est se positionner au travers de ce que l'on dit, c'est donner à voir notre perception des choses. Il faut distinguer différents niveaux de modalisation, qui affectent différents niveaux de la structuration discursive. La modalisation est à entendre comme processuelle : il s'agit de la mise en œuvre dans le discours des moyens langagiers qui vont élaborer la modalité.

Différents niveaux de modalisation sont identifiables :

- le niveau de la modalité temporelle, qui comprend les modes indicatif, subjonctif, etc. ;
- la modalité d'énonciation, qui est liée à la relation qu'entretient le locuteur avec son interlocuteur : il peut par exemple affirmer, questionner, ou ordonner ;
- la modalité introduite par le locuteur dans l'énoncé, qui exprime son sentiment propre par rapport à ce qui est dit (la chose est-elle souhaitable, dangereuse, malheureuse, nécessaire, incertaine, probable, etc.) ? Il peut alors espérer, croire, craindre, etc.

¹⁴⁵Il est publié en 1969 et s'intitule « Analyse du discours ».

De ces modalités, les deux premières renvoient à des possibilités dont le nombre est limité et déterminé : le locuteur, par exemple, ne peut pas inventer de nouvelles modalités d'énonciation ou de nouvelles modalités temporelles. Il peut, en revanche, jouer sur la dernière modalisation, qui lui laisse une grande marge de créativité. Ces possibilités sont sans doute liées au fait que les deux premières modalités sont grammaticalisées, alors que la troisième ouvre les portes des créations et des combinaisons lexicales, qui, elles, sont infinies et sans cesse renouvelables. Autrement dit, les modalités temporelles sont prédéfinies, comme celles d'énonciation, et le locuteur choisit parmi celles mises à sa disposition par la langue. La modalisation lexicale introduite par le locuteur est celle qui lui offre le loisir de dire ce qu'il entend dire et d'ajuster à sa guise ses propos au message qu'il entend faire passer. Il s'agit de loin de la modalité qui porte le plus fort potentiel (même si elle se combine avec les autres), mais il s'agit également de celle qui est la plus délicate à circonscrire. En effet, si elle repose à une extrémité de la chaîne communicative sur les choix du locuteur, à l'autre extrémité, elle repose sur les choix interprétatifs de l'interlocuteur. Qu'un locuteur ait cherché à exprimer un sentiment quelconque ne garantit jamais qu'il soit reçu et interprété comme tel.

Cette opposition traditionnelle posée entre ce qui est dit et la façon de la dire est celle du *dictum* et du *modus*. Le *dictum* (ce qui est dit) est à distinguer du *modus* (la façon de le dire). Les moyens dont dispose un locuteur pour exprimer le *modus* sont variés, et peuvent se manifester aux trois niveaux de modalisation ci-dessus.

Modalisation verbale

La modalisation verbale est l'attitude qu'adopte un sujet locuteur par rapport au procès du verbe. Elle peut être abordée autour de la triade Temps-Aspect-Mode (TAM) qui permet de situer le discours dans le temps. Ce moyen n'est pas exclusif et d'autres segments, lexicaux, sont très importants pour situer ce qui est dit dans le temps, comme les adverbes¹⁴⁶ ; dans ce cas, la modalisation est non exprimée verbalement. Le tiroir temporel, le « T » (appelé traditionnellement *temps verbal*), permet de poser un lien et d'établir une relation entre l'événement qui est dit et le moment de son énonciation. L'aspect (« A ») a été très étudié par Gustave Guillaume (Guillaume, 1984) qui a mis en place des distinctions très fines. Nous n'exploiterons pas son système complexe, mais rappellerons simplement un type d'opposition aspectuelle : celle de l'accompli et de l'inaccompli, du perfectif et de l'imperfectif. Le mode (« M ») est cette dimension qui renvoie à la prise en charge de l'énonciateur¹⁴⁷. Il faut préciser que les termes *mode*, *modalité* et *modalisation* connaissent deux acceptions principales (sur trois niveaux de matérialisation que nous avons exposés) : ils peuvent d'un côté renvoyer à la

¹⁴⁶Ces moyens sont non verbaux : adverbes, noms, connecteurs, etc.

¹⁴⁷C'est la « modalisation verbale » que nous avons citée.

conjugaison du verbe, mais peuvent aussi, d'un autre côté, faire référence à ce que l'énoncé donne à entendre d'une façon plus globale. C'est ce deuxième sens, possible aux niveaux de l'énonciation et de l'énoncé, qui rend possible une modalisation adverbiale ou verbale. Nous emploierons ces termes dans leur second sens.

I.2.3.3.3. La notion de préconstruit

La notion de *préconstruit* est développée par Henry (1975) ou Pêcheux (1975), et « est étroitement liée à celle d'inter-discours : elle contribue à déstabiliser l'opposition entre l'extérieur et l'intérieur d'une formation discursive au profit de la notion d'intrication entre discours, et de la relation à d'autres formations discursives extérieures et antérieures qui entrent dans le discours d'un sujet » (Boutet, 2002 : 465). On peut retenir de cette définition synthétique que la notion de pré-construit se situe au niveau du tissu inter-discursif puisqu'il en dessine les mailles, autrement dit, puisque le pré-construit rend possible et cohérent les rapports entre les discours.

La notion de pré-construit renvoie à quelque chose de construit en même temps que le discours, alors que la présupposition est indépendante du matériau langagier : le pré-construit est marqué en négatif par ce qui est construit en discours. Le présupposé peut concerner des informations réelles ou inventées, physiques ou pragmatiques. Le pré-construit ne saurait être dissocié de ce qui est dit ; le présupposé reste vrai lorsqu'il y a négation, interrogation ou affirmation¹⁴⁸.

Cette notion, donc, est en lien direct avec ce qui fonde l'existence des groupes et des formations discursives, c'est-à-dire avec cet ensemble de croyances et de savoirs pré-construits, ce matériau idéologique qui constitue, s'il ne le justifie pas, l'effectivité de l'existence des différentes formations. Mais il n'en est pas pour autant conscientisé, et la profondeur avec laquelle il produit les évidences communes qui scellent les groupes et les discours, le rend difficilement accessible. Présent chez Bakhtine ou Pêcheux, le pré-construit est « chez l'un comme l'autre le processus idéologique [qui] est oublié par le sujet-auteur. Les éléments déjà-là, qu'ils soient préconstruits ou incorporés à une pensée remplie d'idéologie, sont reformulés, retravaillés, en toute conscience de leur origine idéologique ou apparaissent comme familiers et évidents » (Guilbert, 2010 : §29).

L'oubli des pré-construits et la certitude de la légitimité des évidences qu'ils façonnent conduisent directement au seuil du *sens commun*. S'exprimer sur la trame pré-construite d'un espace inter-discursif rempli d'un sens commun

¹⁴⁸Voici un exemple de préconstruit : si je dis « ma tante », ceci implique que mon père ou ma mère a une sœur ; si j'affirme qu'« il n'y aura bientôt plus d'eau parce que l'eau bout », il faut savoir que l'eau part en évaporation pour comprendre.

oublié, c'est se mouvoir dans l'évidence de l'indiscutable qui n'a pas à être dit parce qu'il ne peut être contredit, à moins de fragiliser le ciment de la communauté. Deux oublis conduisent donc à l'évidence : l'oubli du mot d'autrui (interdiscours) et l'oubli de la formulation-paraphrase du pré-construit. (Guilbert, 2010: §28-29).

Nous préciserons pour finir la nature du mouvement intellectuel qui permet d'accéder à cet espace fait d'évidences, pré-construites ou déjà-dites : il s'agit d'un mouvement interprétatif qui repose sur les inférences faites par la compréhension en discours. L'inférence en analyse du discours est « un processus interprétatif qui repose sur la mise en relation de ce qui est dit avec autre chose qui se situe hors du discours, cette autre chose pouvant être de natures variées, telles que contextuelle, situationnelle ou interdiscursive. Cependant, si la texture de l'évidence est à la fois linguistique et culturelle : « le sens se constitue dans chaque formation discursive et pas dans chaque individu » (Guilbert, 2010: 29), c'est au niveau de l'individu qu'elle s'exprime. Le discours se situe au carrefour de toutes ces notions.

I.2.3.3.4. Le discours

Le *discours* est un terme aujourd'hui très employé, mais qui connaît de nombreuses acceptions. Pour saisir les divers sens de discours, il est éclairant de procéder par plusieurs oppositions maintenant *classiques* : discours vs. phrase, discours vs. langue, discours vs. texte, et, enfin, discours vs. énoncé. Puis, étroitement lié à la notion d'énonciation, il acquiert ses lettres de noblesse sur la lancée des travaux de Benveniste. C'est dans les années 1980 que l'importance du discours grandit, conçu comme l'ensemble constitué par le texte pris dans son contexte, provoquant « la prolifération de ce terme [comme] symptôme d'une modification dans la façon de concevoir le langage » (Guilhaumou, 2002: 187). Cette acception du terme discours va de pair avec un ensemble de traits détaillés dans l'article *discours* du dictionnaire d'analyse du discours :

- *Le discours suppose une organisation transphrastique* :
Ce niveau transphrastique est mobilisé par le biais des structures qui permettent l'organisation des discours, suivant des règles ou usages liés aux genres ou au contexte par exemple. Il ne s'agit pas de dire qu'un discours dépasse l'unité phrastique, mais qu'il mobilise un niveau supérieur fait d'autres contraintes (structuration prototypique d'un genre par exemple) ;
- *Le discours est orienté* :
Dans le cas d'un dialogue, le discours est orienté vers un auditoire ou vise un interlocuteur. Il est, de plus, linéaire, et obligé de respecter la temporalité. Cette linéarité est un second niveau d'orientation du discours. Le monologue, lui-aussi, est soumis à la même temporalité : le discours se déploie avec une finalité, au fil de sa linéarité.

- *Le discours est une forme d'action* :
Cette position renvoie à plusieurs notions. Tout d'abord aux actes de langage, qui reposent sur le fait que toute énonciation discursive est une action visant à modifier la situation, problématique développée par Austin (1952), puis par Searle (1972), dans une perspective qui considère le langage dans sa dimension performative ;
- *Le discours est interactif* :
Le discours peut être produit lors d'interactions orales, mais en fait, « toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une interactivité constitutive, elle en est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres locuteurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle le locuteur s'adresse et par rapport à laquelle il construit son propre discours » (Maingueneau, 2002: 188) ;
- *Le discours est contextualisé* :

Le sens d'un énoncé dépend du discours pris dans sa contextualisation. Dominique Maingueneau ne précise pas le sens qu'il entend donner là à *contexte*. Si le terme est ambiguë, nous nous contenterons de le rapprocher du fait qu'il est *transphrastique*, ce qui caractérise une première forme de contexte.

- *Le discours est pris en charge* :
Même si le taux d'adhésion peut être modulé ou nuancé, tout discours est pris en charge par un locuteur occupant une place *spatio-temporalisée*, dans un cadre particulier ;
- *le discours est régi par des normes* :

L'usage du langage est régi par des normes sociales (liées aux institutions, aux genres discursifs, etc.) et par des normes langagières (codes spécialisés, etc.). Aucun discours n'échappe à ces normes, même s'il est tout à fait possible de jouer entre les registres ;

- *Le discours est pris dans un interdiscours* :
Tout discours s'inscrit dans un univers réglé par différentes formations discursives, qui régissent production du sens et interprétation.

Ces huit idées directrices constituent en quelque sorte les piliers de la linguistique du discours, et seraient plus une « manière d'aborder le langage » (Maingueneau, 2002: 190) qu'une discipline *consistante*.

Le discours au sens foucauldien (1969, 1971) est précis, et il mérite d'être rappelé. Foucault ne s'intéresse pas aux discours d'un genre particulier, donc pas au discours politique, par exemple ; il s'intéresse à la mise en place de

dispositifs sociaux qui président à l'établissement de discours. Ce n'est pas le politique qui l'occupe, mais le politique comme structure sous-jacente à toute production langagière.

I.2.3.3.5. L'inter-discours et l'intra-discours

La notion de dialogisme (qui conduira à celle d'inter-discours) est traditionnellement associée à Mikhaïl Bakhtine (2006), même si elle a été beaucoup reprise, parfois sous d'autres noms¹⁴⁹, et pas seulement en linguistique¹⁵⁰. La définition de ce que Bakhtine considère comme étant celle du *discours* pose une relation étroite entre discours et interdiscours. Insistant lui aussi sur la polysémie d'un mot que même les linguistes se sont bien privés de remplacer par d'autres termes plus précis, il ouvre cette unité (qu'est le discours) sur l'extérieur, sur *l'autre*. En effet, l'échange verbal est selon lui une condition nécessaire à son existence. L'énoncé, et non la phrase ou le discours, devient l'unité réelle de l'échange verbal, et rend possible le discours : sans énoncé, pas de discours. C'est l'échange verbal sous forme d'énoncés qui rend le discours possible ; autrement dit, c'est l'espace inter-discursif alors circonscrit qui en est le terreau fertile. Il est dès lors possible d'aller plus loin : la primauté de l'interdiscours mène aux dires à venir ; le niveau inter-discursif parle avant que les individus s'expriment.

I.2.3.3.6. L'objectivité de l'analyste

Le statut de l'analyste fait partie intégrante des questionnements et des recherches en analyse du discours. Sans doute lié à la récursivité de la boucle d'analyse¹⁵¹, ce souci est une obsession de chaque recherche et s'impose aux linguistes : l'analyste a des présupposés, idéologiques mais aussi méthodologiques, qui biaisent peut-être une analyse finalement menée dans un cadre excluant d'entrée des données ou des résultats. Ces doutes et ces scrupules ne sont pas l'apanage des seuls linguistes, les historiens les connaissent eux aussi, comme le développe Georges Duby en particulier en partant des idéologies : « Exhumer le système idéologique de la poussière du passé impose de repérer, de conjindre et d'interpréter quantité de signes épars. L'historien doit déchiffrer, décrypter ; et il lui faut encore, au cours de ces opérations, se libérer, autant que faire se peut, des contraintes idéologiques dont il est lui-même prisonnier » (Duby, 1974: 215-216) ; et de noircir encore le tableau des difficultés dont l'historien empreint d'idéologie aura sans doute du mal à se défaire, à cause de ce que celles-ci sont « en vérité des couvertures, des systèmes de représentations dont le but est de rassurer et de fournir une justification aux conduites des gens, ce sont bien les formes, les schémas et les thèmes qui comptent, et l'observation doit se situer à leur niveau. » (Duby, 1974: 215-216). Finalement, quelle que soit la

¹⁴⁹« La réinterprétation de cette opposition [entre pré-asserté et asserté] dans le domaine du discours est à l'origine d'une thèse centrale : la primauté théorique et pratique de l'inter- sur l'intra-discours » (Maldidier, 1990 : 28).

¹⁵⁰Pour Antoine Prost, historien, l'interdiscours prime (1968, 1996, 2000).

¹⁵¹Les linguistes étudient les mots et les discours en mots et en discours...

discipline du chercheur, le positionnement idéologique du chercheur influence la nature des idéologies découvertes dans les discours.

I.2.3.4. L'argumentation rhétorique et l'argumentation linguistique

Le numéro 9 de la revue *Marges linguistiques* titrait en 2005 « Analyse du discours, état de l'art et perspective ». Le parcours du sommaire dessine les contours d'un état des lieux rétrospectif rendant hommage aux contributeurs et aux apports fondateurs de la discipline. Nous avons passé en revue ces apports. L'ouvrage offre par exemple un travail de Dominique Maingueneau, « l'analyse du discours et ses frontières » (Maingueneau, 2005). Jacques Guilhaumou, quant à lui, en s'interrogeant et se demandant « Où va l'analyse du discours ? Autour de la notion de formation discursive » (Guilhaumou, 2005), nous renvoie aux concepts hérités de la première analyse du discours. Laurence Rosier pose, elle, une réflexion reposant sur un acquis de l'analyse du discours : l'existence du corpus, « L'analyse de discours et ses corpus. A travers le prisme du discours rapporté » (Rosier, 2005). Force est donc de constater que la variété des héritages qui ont fait naître l'analyse du discours est respectée. Pour finir, citons l'article « Critical discourse analysis » (Fairclough, s. d.), de Norman Fairclough. Cette orientation mérite que nous nous y arrêtions tant elle renvoie aux spécificités de l'analyse du discours à la française. Nous aborderons la question de l'argumentation dans la langue. L'argumentation est spontanément associée à la défense d'un point de vue avec pour objectif d'influencer les convictions de l'auditoire. Nous allons voir que cette dimension argumentative peut donner lieu à un dépassement qui fonde une perception intrinsèque de la dimension argumentative en langue. Après avoir décrit cette position, nous aborderons la question de la logique naturelle, qui est dépendante de la question du potentiel argumentatif.

I.2.3.4.1. Des parties du discours mises au service du partage d'opinion

La qualité logique et argumentative de la structuration discursive garantit la qualité de la communication par le langage. L'argumentation peut être rapprochée soit de la rhétorique, soit du langage courant, cette dernière position s'ouvrant sur la logique naturelle avec la notion de schématisation. Ces deux orientations (nouvelle rhétorique et logique naturelle), correspondent à deux évolutions parallèles de la rhétorique ancienne. L'argumentation est un des moyens qui vise à emporter l'adhésion de l'auditoire, les autres étant de l'ordre de la propagande, de la manipulation psychologique (publicité), de la séduction (charisme et proximité à l'oral, figures de styles à l'écrit), ou encore de la démonstration (qui repose sur la raison et pas sur les sentiments). L'argumentation est un moyen de convaincre dont la spécificité « est de mettre en œuvre un raisonnement dans une situation de communication » (Breton, 2001 : 3). L'argumentation

est alors un « moyen puissant pour faire partager avec autrui une opinion (qui peut avoir comme conséquence une action), qui s'écarte aussi bien de l'exercice de la violence persuasive que de l'exercice du recours à la séduction ou à la démonstration scientifique. Il s'agit donc d'un genre particulier (...) » (Breton, 2001 : 6). Il s'agit d'un acte de communication, parce qu'il vise à faire partager une opinion. L'argumentation relève d'un niveau personnel de conviction dans ses propos.

Le but n'est pas d'atteindre une vérité ou prouver une fausseté, et, dans une perspective communicationnelle, « peu importe que le message soit vrai ou faux, puisque, plus fondamentalement, on considérera que ce sont le plus souvent des convictions que l'on argumente que des vérités ou des erreurs. [...]. Ce faisant, on réhabilite l'opinion, qui n'est pas une croyance molle ou une vérité peu rigoureuse, mais bien la matière de notre vie quotidienne, le ciment de notre adhésion à la vie et le fondement de nos choix les plus essentiels. » (Breton, 2001 : 8).

Les travaux des linguistes sont ceux qui se rapprochent le plus de l'argumentation communicationnelle, même si leurs études portent sur la langue en général.

I.2.3.4.2. La Nouvelle rhétorique

La *Nouvelle rhétorique* de Perelman et Olbrechts-Tyteca scelle, dès le titre de leur ouvrage *Traité de l'argumentation. La Nouvelle rhétorique* (2008), les notions de rhétorique et d'argumentation. La proximité de ces termes est osée, car la rhétorique est connotée négativement, parfois associée à la manipulation propagandiste souvent politisée. Ainsi restreinte à l'art de la persuasion, l'art rhétorique classique ne concerne plus qu'un nombre limité de genres de discours. Aristote (1967-1973), par exemple, traitait des trois genres juridique, délibératif, épideictique.

Certes, les chercheurs récents, tels que Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008), Breton (Breton, 2000, 2001) ou Oleron (Oleron, 1987), ouvrent la discipline et en redessinent les contours. Perelman, avec sa *Nouvelle rhétorique*, l'étend à la philosophie et à la littérature. Mais, pourtant, la rhétorique ne parvient pas à se défaire de ses connotations : elle reste, malgré l'ouverture nouvelle, un moyen de convaincre¹⁵², une « tentative de mobiliser les moyens du langage pour susciter l'adhésion des esprits à leur assentiment » (Amossy, 2008 : §3).

C'est également le cas avec Oleron (1987) et Breton (2000, 2001), pour lesquels l'argumentation, même revue et restaurée, reste un moyen d'action volontaire. Ce qui n'implique pas un rejet mutuel des deux postures

¹⁵² Pas au sens négatif.

argumentatives, mais plutôt une complémentarité, dans la mesure où elles ne se font pas concurrence.

I.2.3.4.3. L'argumentation dans la langue

L'argumentation est comme un canevas sur lequel se mettent en place les discours, par essence argumentatifs.

I.2.3.4.3.1. L'argumentation et la rhétorique classique

L'argumentation dans la langue est une notion à distinguer de ce que nous a légué la rhétorique classique. Il s'agit non pas de penser l'argumentation en tant que moyen de pression sur l'adhésion ou la compréhension d'un auditoire qui serait à manipuler (dimension péjorative), mais plutôt de penser le langage comme fondamentalement argumentatif. De ce point de vue, il ne s'agit plus d'un moyen mis en œuvre, mais d'une part essentielle constitutive du langage. En effet, il paraît évident que, bien que « tout échange verbal repose sur un jeu d'influences mutuelles et sur la tentative plus ou moins avouée, d'user de la parole pour agir sur l'autre » (Amossy, 2008 : §1) C'est que toute parole ne vise pas à entraîner l'adhésion à une thèse, et « nombreux sont les discours qui n'ont pas de visée argumentative dans le sens où ils ne véhiculent aucune intention de persuader et n'entendent pas rallier l'allocutaire à une position clairement définie par des stratégies pré-programmées » (Amossy, 2008 : §1).

Nous avons vu les orientations récentes dues à Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008) et incarnées dans la Nouvelle rhétorique, dont les travaux s'inscrivent dans la continuité de la rhétorique ancienne. C'est à Ducrot (1997), entre autres, que nous devons la théorie de *l'argumentation dans la langue*. Argumenter, ce n'est pas démontrer des évidences, mais c'est, sur le terrain des incertitudes et des multiples possibles, tracer un chemin vers une vérité, en y guidant son interlocuteur.

Nous avons vu la nécessité de distinguer une argumentation qui serait rhétorique d'une argumentation linguistique. Il faut, sur la base de cette opposition, distinguer *visée argumentative* et *dimension argumentative* : dans le cas de l'argumentation, elle est constitutive *a priori* du matériau langagier et discursif (Amossy, 2008 : §8). Si, dans le cas de la visée argumentative, il y a volonté et mise en œuvre volontaire, dans le cas d'une dimension constitutive, il s'agit bien d'une « tendance de tout discours à orienter les façons de voir du/des partenaires » (Amossy, 2008 : §10).
L'argumentation

« apparaît dans la mise en mots qu'effectue un discours dont l'objectif avoué n'est autre qu'argumentatif : un discours d'information, une description, une narration dont la

vocation est de conter, le compte-rendu d'un vécu dans un carnet de route ou un journal intime, un témoignage qui relate ce que le sujet a vu, une conversation familière où les partenaires échangent des propos anodins qui ne visent pas à faire triompher une thèse, etc. C'est alors avant-tout le discours qui vise avant tout à informer, à décrire, à narrer, à témoigner et oriente le regard de l'allocutaire pour lui faire percevoir les choses d'une certaine façon qu'il importe de dégager et d'analyser » (Amossy, 2008 : §11).

La conviction est acquise par le biais d'une argumentation qui atteint le niveau du raisonnement. Il faut une construction discursive qui permette cela. La persuasion en revanche ne s'adresse pas au *logos* par le raisonnement, mais le contourne en se basant sur des arguments *ad hominem*, c'est-à-dire qui portent sur autre chose que les éléments du raisonnements.

I.2.3.4.3.2. L'argumentation dans la langue

Mais la notion d'argumentation ne se situe pas seulement au niveau de l'agencement syntagmatique. Il peut en effet être identifié à un niveau constitutif, comme l'ont montré Jean-Claude Anscombe (1980) et Oswald Ducrot (Anscombe et Ducrit, 1983) avec la théorie de l'*argumentation dans la langue*.

Pour bien saisir le concept d'argumentation dans la théorie de l'argumentation dans la langue, il faut dépasser le *logos*, le raisonnement logique et rationnel, pour atteindre un niveau constitutif et fondamental : celui où peut exister une dimension sémantique argumentative inscrite dans la langue, et non plus construite par elle. Ce niveau linguistique fait de l'argumentation un élément constitutif de la langue.

Il faut alors distinguer, mais sans les mettre en opposition, une *action pour faire adhérer*, qui considérerait les positions argumentatives comme guidées par une volonté de faire changer d'avis l'auditoire, et énoncées dans un climat construit, aménagé et calculé pour cela, à une *façon de penser*, donc à un niveau inconscient inscrit dans le fonctionnement langagier même. Ainsi ancré au cœur du langage, il invite à se détacher d'un fonctionnement logique pour atteindre un niveau intuitif non conscientisé. Il est dès lors possible de concevoir l'argumentation comme un fait de langue qui ne nécessite plus une mise en discours pour exister.

I.2.3.4.3.3. L'argumentation et l'analyse du discours

L'ancrage du discours dans son contexte d'énonciation et les relations significatives et étroites qu'il entretient avec lui oblige à traiter ce contexte avec beaucoup d'application et de considération. S'il est d'apparence extra-linguistique, il est en réalité connecté à ce dernier, qui lui insuffle son sens et sa pertinence communicationnelle. L'analyse argumentative ne peut donc

absolument pas faire l'économie d'une prise en compte sérieuse du contexte énonciatif large, et

« c'est dans ce cadre communicationnel et socio-historique qu'il faut étudier de près la façon dont l'argumentation s'inscrit, non seulement dans la matérialité discursive (...) mais aussi dans l'interdiscours. La façon dont le texte assimile les paroles de l'autre (...) est primordiale. A cela s'ajoutent les modalités selon lesquelles il s'articule, sans nécessairement l'exhiber, sur des discours qui circulent avant ou après lui (...). Il faut examiner l'organisation textuelle qui détermine le déploiement de l'argumentation et la façon dont le locuteur a choisi de les disposer (...) » (Amossy, 2008 : §17).

Il faut que l'analyste poursuive comme objectif un « (...) questionnement qui porte sur les moyens verbaux qui, au sein d'un fonctionnement cognitif global, assure à la parole son efficacité. Il s'agit donc d'explorer ces fonctionnements discursifs pour voir comment le discours agit sur l'autre » (Amossy, 2008 : 30). Une fois la place de *l'autre* revalorisée au sein de l'échange langagier, il devient possible d'accéder aux disciplines qui ne sauraient se passer de la nature langagière de la communication humaine. L'analyse du discours connaît deux aspects: l'un très disciplinaire, qui traite des questions linguistiques, et l'autre plus interdisciplinaire, où se posent des questionnements extra-linguistiques. Si l'analyse du discours peut fonctionner sans linguistique, une analyse linguistique du discours s'ancre théoriquement et conceptuellement dans la science linguistique. Il ne s'agit plus seulement d'élucider le discours, mais aussi de le faire à un niveau linguistique. Il devient nécessaire au vu des objectifs que doit se fixer l'analyse argumentative du discours et au vu des paramètres à prendre en compte, que « l'analyse argumentative met[te] en évidence à la fois les objectifs du discours dans une situation de communication singulière et les stratégies déployées pour les réaliser dans leurs dimensions formelles et idéologiques. Aussi convient-elle également à l'analyse de l'archive qui retient l'attention de l'historien » (Amossy, 2008 : 30). C'est une des raisons pour lesquelles l'analyse du discours ne saurait se borner à une approche intra-textuelle totalement dissociée du cadre ayant conduit à l'énonciation de tel ou tel autre discours. Le cercle linguistique-histoire-sociologie est bouclé, les objectifs deviennent convergents: « c'est donc pour étudier les textes et les documents dont se nourrissent les sciences historiques (politiques, sociales, etc.) qu'il faut disposer des cadres et des instruments qui permettent de les analyser avec le plus de précisions possibles. Qui plus est, le discours est parfois lui-même Histoire » (Amossy, 2008 : 28).

La nécessité d'une étude linguistique historique (analyse du discours) menée conjointement avec une analyse historique ne fait plus de doutes. Par ailleurs, sachant la richesse des perspectives offertes par l'analyse argumentative, basée sur une « analyse du discours et [une] analyse argumentative [qui] peuvent tantôt servir de cadre tantôt fournir des instruments de travail »

(Amossy, 2008: §25), il devient urgent de préciser à nouveau les attraits d'une théorie argumentative du discours.

I.2.3.4.4. La schématisation et la logique naturelle

Cette position face à l'argumentation nous situe bien dans un autre champ que celui restreint aux vues de la rhétorique classique. S'il est possible d'abstraire des argumentations logiques conçues au sens scientifique, c'est parce que l'argumentation en langue naturelle se place au niveau des idées, et se situe donc en amont. Ceci est possible grâce à la nature des idées, qui « ne sont pas des suites de raisonnements ; elles précèdent le raisonnement, elles suivent les sensations » (Diderot cité dans Grize, 1995: 265). Elles ne restent donc pas au niveau de l'articulation langagière d'arguments formulés. Ce que vise Grize, c'est de « procéder à une étude de nature théorique, et de voir comment l'argumentation se rattache à la logique (...) et dans quelle mesure il est possible de parler d'une logique de l'argumentation (...). Celle-ci stipule quelles sont les opérations de pensée qui président nécessairement à une démonstration » (Grize, 1995: 263). Il en découle que le statut de la preuve, dans une argumentation qui vise à convaincre (et pas à démontrer) n'est pas le même¹⁵³ : « dans une argumentation (...) une preuve n'a rien à voir avec une démonstration » (Grize, 1995: 264).

Les énoncés tiers dans l'argumentation n'ont pas un statut préalablement fixé (axiome, définition, théorème...) et leur valeur de vérité dépend des choix de positionnement du locuteur. Ainsi, le degré d'adhésion de tel ou tel interlocuteur dépend du degré d'accord basé sur des évidences avancées dans le discours par les procédures argumentatives. Le terrain n'est plus celui de la logique et du raisonnement scientifique, il est celui du sensible, le problème étant alors « de donner occasion, par le biais du discours, à des sensations, de proposer à l'interlocuteur une représentation de ce dont il s'agit, dans notre terminologie, d'une schématisation » (Grize, 1995: 265). Les notions de schématisation et de pré-construits culturels sont essentielles à la pensée de Jean-Blaise Grize.

I.2.3.4.4.1. La schématisation

Les schématisations sont dès lors des dispositifs mis en place par l'argumentation en langue naturelle, et dont l'objectif est de modifier les représentations de l'interlocuteur : tout énoncé construit un point de vue, une schématisation, dont l'étude constitue l'objet de la logique naturelle. Pour construire une argumentation, il faut agencer des propositions élaborant

¹⁵³ On trouve cette idée chez Perelman aussi.

l'argumentation dans le discours. Il y a argumentation lorsqu'il y a mise en contact de points de vue portés dans le discours. La schématisation est alors une construction visant à avoir un effet sur l'allocutaire. Elle n'est absolument pas « un modèle au sens scientifique du terme et ceci pour deux raisons. D'une part, une schématisation est tout à la fois un processus et un résultat (...). D'autre part, [elle] est une construction que le locuteur fait pour un interlocuteur » (Grize, 1995: 265). Elle n'est donc pas une formalisation qui représente quelque chose d'achevé et de statique mais il y a une forme de théâtralité qui lui est inhérente. Cette théâtralité implique la spécificité de chaque fonction de l'auditoire, qui prend, en retour, une part active à son élaboration. La schématisation est toujours originale, car à chaque fois recomposée, et elle est comme « un langage de l'action, action sur le destinataire des discours (...) » (Grize, 1995: 266).

Il faut préciser que l'action du locuteur sur l'interlocuteur n'est pas indépendante de ce dernier. Ceci paraît évident lorsque chaque schématisation est faite à destination d'un auditoire toujours particulier. Mais il y a une forme de réciprocité dans l'action, qui fait qu'une schématisation propose des objets de pensée que les interlocuteurs construisent ensemble. Ces objets ne sauraient partir de rien, et en fait ils reposent sur tout un ensemble de connaissances communes qui sont caractérisées par deux aspects principaux :

- L'un est qu'elles sont non seulement partagées, mais que chaque individu-locuteur appartenant au même groupe socio-culturel sait que les autres savent, et qu'ils savent que les autres savent. C'est là quelque chose de très important qui rend compte de ce qui fait qu'un discours en langue naturelle ne dit jamais tout ce qui serait logiquement nécessaire. On sait bien en effet que si quelqu'un vous dit *La France est la France* par exemple, c'est quelque chose d'autre qu'il veut signifier et c'est à vous, dans la situation de l'énonciation, de l'interpréter.
- L'autre est qu'elles sont toujours déjà là, et qu'« elles sont de nature essentiellement sociales, d'où la possibilité de les tenir pour des pré-construits culturels » (Grize, 1995: 265).

Le partage des schématisations constitutives de l'argumentation en langue naturelle repose sur le terrain fertile des croyances collectives et partagées et des évidences sociales qui préexistent à tout discours.

I.2.3.4.4.2. Les pré-construits culturels

S'il y a bien co-construction des schématisations par les interlocuteurs, par le biais des pré-construits culturels, l'accès à celles-ci n'est jamais garanti. Pour que le récepteur puisse les recevoir, bien au-delà de comprendre la langue ou de partager des représentations langagières communes, il faut que le récepteur du message se représente les schématisations de façon correcte ;

mais ce n'est pas tout. Il faut ensuite qu'il y ait acceptation de sa part. Pour cela il faut qu'il reconnaisse :

- a) que les choses sont fidèles à ce qu'il a construit ;
- b) qu'elles impliquent ceci et non cela. Si l'adhésion n'est jamais acquise, c'est parce qu'elle fait « quitter le domaine du raisonnement à proprement parler pour pénétrer dans le monde des valeurs et des désirs » (Grize, 1995: 267).

Le pouvoir de persuasion inhérent au langage et mis en pratique dans l'acte de parole est au cœur de ces acquis tacites, reconnus et non dits. En effet, « ce qui est remarquable, ce qu'il faut remarquer, c'est que ce genre d'inférence ne se dit que rarement, et qu'il est laissé à l'activité du destinataire. Ceci paraît fondamental, en ce sens que nous doutons beaucoup moins de ce que nous inférons nous-mêmes que des conséquences qui nous sont proposées et ainsi en quelque sorte imposées » (Grize, 1995 : 267). La porte est grande ouverte sur les implicites et les sous-entendus, sur les non-dits en discours. Il est relativement aisé d'étudier les raisonnements logiques, les démonstrations scientifiques ; plus aisé, en tous les cas, que d'étudier une argumentation inhérente à la langue naturelle courante. Le raisonnement n'en est pas moins logique, mais il n'est pas explicité et repose sur les évidences, si ce n'est communes, du moins étant celles du locuteur, et celles, supposées, de l'interlocuteur.

Parce que les discours quotidiens sont cohérents, avec des interlocuteurs, avec une situation, avec une réalité spatio-temporelle toujours nouvelle, ils sont de fait, ces discours, adaptés à leur environnement. Sans cette adaptation, ils seraient irrecevables, incohérents et incompréhensibles. Pour Grize, la schématisation argumentative doit satisfaire à trois sortes de cohérence (Grize, 1995: 267) :

- une cohérence interne ;
- une cohérence externe, « relative à la connaissance commune à la situation d'interlocution » ;
- une cohérence discursive, « entre les multiples représentations cognitives et affectives que les interlocuteurs se font d'eux » (Grize, 1995 : 267).

Sur la base de ces trois cohérences, on comprend quel champ reste à défricher pour l'analyse argumentative car, si « la logique formelle dirige la cohérence interne, la logique naturelle peut aider à dégager la cohérence externe, (...) il lui reste beaucoup à faire pour saisir la cohérence discursive » (Grize, 1995: 268).

I.2.3.5. Conclusion

Ainsi, l'analyse du discours peut être dite « à la française » si on lui accorde le privilège des concepts clés dont elle a hérité de la philosophie marxiste. Nous

nous éloignons de cette perspective, ayant fait converger d'autres positions (Grize, Amossy, Ducrot). S'il est possible de lui prêter des caractéristiques propres, c'est au regard d'autres analyses du discours présentant d'autres caractéristiques. Nous ne nous sommes pas attardée sur celles-ci, ébauchant seulement la tendance allemande. Nous aurions pu au passage relever la propension anglo-saxonne aux conversations quotidiennes, à la lumière d'une position ethnométhodologique.

I.2.4. L'ANALYSE QUANTITATIVE DES DISCOURS ET LA LINGUISTIQUE DE CORPUS

L'analyse du discours voit son développement catalysé par l'essor de l'informatisation. Leurs apports mutuels et leur association sont tels que les approches dites *quantitatives* ont connu une expansion remarquable. Nous positionnerons ensuite les linguistiques de corpus, puis nous réévaluerons pour finir l'unité de l'analyse du discours à la française. L'unité du champ ouvert de l'analyse du discours est-elle réelle ? Dans tous les cas, la nature des corpus a énormément varié, passant de corpus numériques (*digital humanities*) à des corpus *nativement* numériques. Enfin, nous réfléchirons à l'articulation des approches quantitatives et qualitatives, puis donnerons pour exemple d'une approche proposant des perspectives nouvelles, la logométrie.

I.2.4.1. La linguistique de corpus

L'analyse du discours impose une réflexion sur le corpus qu'elle étudie. L'étape de constitution du corpus s'est profondément modifiée avec la révolution informatique, et de nouvelles conceptions du corpus apparaissent, dont l'une, importante, repose sur la réflexivité de celui-ci.

Les premiers corpus ne sont pas récents (Frantext, etc.) et les outils d'annotation déjà répandus ; « la nouveauté réside dans l'enrichissement des corpus, l'accroissement de leur taille et dans l'accessibilité effective des corpus et des outils (...). Les années quatre-vingts ont été consacrées à l'étiquetage morphosyntaxique. La décennie actuelle voit se développer les corpus arborés. Les annotations sémantiques émergent et vont se répandre. Ensuite, la taille de ces corpus ne cesse de croître (...). Enfin, ces ressources sont désormais accessibles aux chercheurs universitaires pour des coûts raisonnables » (Habert, Nazarenko et Salem, 1997 : 8). Les corpus ne sont plus simplement des suites de mots, mais des ensembles de données annotés. Nous allons voir les notions de corpus, de réflexivité du corpus, puis les problèmes soulevés par les approches quantitatives et les logiciels spécifiques.

I.2.4.1.1. Les notions de corpus

Tout travail en linguistique nécessite un corpus. Pourtant cette notion a évolué et dépend toujours du cadre d'analyse choisi. Dans la linguistique distributionnelle, le linguiste recueille un ensemble d'énoncés acceptables, donc reconnus comme corrects par les locuteurs d'une langue donnée, à commencer par lui. C'est sur ce corpus que le chercheur va effectuer des segmentations et des substitutions dont l'objectif est la constitution de classes d'équivalence. En cherchant ainsi les constituants immédiats des énoncés du corpus, et en les manipulant, le chercheur peut établir sa distribution, c'est-à-dire l'ensemble de ses contextes d'apparition. Mais le travail limité à un corpus de ce type recourt beaucoup à l'intuition des locuteurs et à leur jugement d'acceptabilité, ce qui fait planer le soupçon de subjectivité.

Cette conception du corpus est éloignée de celle de la linguistique de corpus, qui entend rassembler plusieurs textes ou énoncés effectivement¹⁵⁴ produits, dans une perspective de partage des données recueillies. Le corpus est le lieu d'observation de l'usage réel de la langue. Il ne s'agit donc pas de rassembler un ensemble d'énoncés, mais de constituer un grand ensemble d'énoncés, et d'en procéder à l'analyse par exploration informatisée.

Une autre conception du corpus est apparue avec le projet générativiste proposé et développé par Noam Chomsky. Une idée centrale dans la grammaire générative est que le langage est inné, et qu'il se manifeste de manière différente dans les langues, sous la pression de contraintes différentes. Ainsi, les règles universelles ne seraient pas selon lui accessibles directement, mais sous-jacentes. Il ne faut dans cette perspective pas se contenter d'observations empiriques, mais partir d'hypothèses formulées par l'analyse. Un tel corpus intègre mieux à l'analyse les énoncés non grammaticaux, qui ne sont en réalité pas produits en langue, sauf accidentellement.

Dans la linguistique distributionnaliste, le corpus est un ensemble d'énoncés jugés grammaticaux et compris par les locuteurs natifs. La linguistique de corpus, qui s'intéresse au langage en ce qu'il est utilisé concrètement par des locuteurs dans des discours a une conception discursive du corpus, adopte une autre position face au corpus, qui devient un vaste recueil de discours effectivement produits (et non construits pour l'analyse).

I.2.4.1.2. La constitution du corpus

Toute recherche part d'une problématique et doit amener à des investigations permettant d'apporter des éléments de réflexion, et, dans l'idéal, à des éléments de réponse. Une approche empirique d'un problème commence par l'établissement d'un corpus de données qui sera ensuite analysé. Si l'analyse qualitative n'exige pas de grands corpus, il n'en va pas de même

¹⁵⁴ Pas produit pour l'analyse.

pour l'analyse quantitative, dont l'histoire et les objectifs expliquent l'étroit rapport qu'elle entretient avec les approches et traitements automatisés : elles ont en effet émergé avec le développement de l'informatique, dont l'essor est parallèle à la naissance de l'analyse du discours. Nous l'avons expliqué, dès les années 1960, en partie sous l'*effet catalytique* de l'informatique en plein essor, les trois sciences historique, linguistique et sociologique s'essayaient à une nouvelle analyse : l'analyse du discours. Cette analyse du discours, portée par les progrès technologiques, se mute rapidement en analyse de corpus de plus en plus grands. L'informatisation et *l'internetisation* ont en effet rendu possible la collecte extrêmement rapide d'un nombre très important de données. La phase de constitution du corpus s'est profondément modifiée ces dernières décennies. Il y a une trentaine d'années, « la constitution d'un corpus était ardue (...). Avant, les choix étaient mûrement réfléchis ; aujourd'hui, la récolte des données est plus aisée, mais les difficultés sont ailleurs. En effet, à l'*heure électronique*, « des documents se trouvent avant tout agrégés parce qu'ils sont faciles d'accès, sans que leur mise en relation ait été réellement pensée » (Habert, Nazarenko et Salem, 1997: 143) : le traitement devient celui de vastes ensembles textuels bien plus que de corpus à proprement parler. La collecte de données, constitutives du corpus, doit être menée dans le respect des règles communes garantissant une recherche collaborative ; « un corpus électronique est un corpus qui est encodé de manière standardisée et homogène pour permettre des extractions non limitées à l'avance » (Habert, Nazarenka et Salem, 1997: 143).

Il importe de ne pas oublier que « la simple existence du support électronique ne fait pas d'un ensemble de textes un corpus électronique. Encore faut-il que ce document obéisse à des conventions de représentations, de codages répandus, voire consensuels, qui permettent la transmission et la réutilisation des données textuelles en cause » (Habert, Nazarenko et Salem, 1997: 143). Le codage standardisé et le balisage codifié du corpus en font un corpus électronique. C'est à cette seule condition que des données thésaurisées jaillissent du corpus structuré et exploitable. Le réseau internet tel qu'il s'est développé offre un accès quasi instantané à toutes sortes d'informations, de nature et d'origine variées. L'optimisation et la *quasi* automatisation de la constitution de ces corpus ont surdimensionné les attentes liées à ces derniers. La dimension quantitative du traitement des données rassemblées au sein même de ces grands corpus impose donc de nouvelles méthodes d'analyse, palliant nos limites humaines. Par ailleurs son succès se trouva décuplé par des aspirations à la scientificité : le besoin de la preuve par le nombre.

L'importance de la preuve reflète également, au même titre d'ailleurs que l'usage de statistiques, le parallèle inévitable avec la méthodologie des sciences dites dures. Justement, travailler sur de grands corpus éloigne le spectre de la subjectivité du traitement de trop peu de cas : faire parler les

chiffres, c'est éviter d'avoir à se positionner. En mal de reconnaissance et en quête de scientificité, les sciences humaines et sociales ont en quelque sorte tenté de forcer leur rattachement aux sciences exactes. Constituer de très grands corpus allait permettre de se rapprocher de généralités vraies, et laisser aux logiciels le soin de calculer allait éviter l'écueil de l'erreur humaine.

Un corpus n'est pas un amas de données accumulées en vue de l'analyse : il doit être structuré et réfléchi en amont de toute étude. Or une telle contrainte est de nature qualitative : pourquoi choisir tels documents et pas tels autres ? Pourquoi cette période plutôt qu'une autre ? Quels critères délimitatifs tenir pour pertinents ? Qui plus est, l'utilisation d'outils logiciels n'autorise aucun chercheur à se passer de connaissances spécifiques. Il faut expliciter ses choix, pour échapper à tout aveuglement, et, « (...) étant donné le nombre de facteurs multiples pouvant intervenir, la constitution d'un corpus, c'est-à-dire de données d'analyse, devra répondre à un certain nombre de critères explicites, permettant de réduire, d'une part, le nombre des variables, et de l'autre, de contrôler les variables présentes » (Marcellesi, 1971c: 19).

Ainsi, si l'analyse quantitative se base bien sur le traitement de (très) grands corpus, la constitution de ceux-ci repose sur des considérations de nature qualitative : un corpus n'est pas un amas de données et doit être pensé et construit dans son essence, dans sa nature. Il faut doter le corpus d'un *sens* rendant justifiée et cohérente sa constitution ; de l'ordre de la pertinence scientifique, ce sens est la garantie de l'intégration du corpus au parcours scientifique d'analyse, que ce soit en sciences humaines ou ailleurs.

I.2.4.1.3. L'analyse quantitative du corpus

L'orientation quantitativiste que prennent de nombreuses études, sans doute influencées par la facilité de l'extraction d'information grâce aux outils informatisés, a conduit à la remise en question de positions épistémologiques. Il importe entre autres de se positionner face aux sciences dures, face à « l'objectivisme quantitatif réagissant aux spiritualismes impressionnistes par une référence au sérieux des sciences, et d'abord, en l'occurrence, aux théories de l'information : le projet de traiter les textes comme des populations de mots, susceptibles d'une sorte de démographie statistique des textes (telle qu'elle se réalise par exemple dans les études lexicométriques » (Marandin, Bonnafous, Léon et Pêcheux, 1982: 96).

Plus récemment, « Analyse du discours comme approche disciplinaire et comme méthode », le congrès organisé à Montréal par l' « association francophone pour le savoir » en mai 2012, invite à repenser le flou qui gangrène ce domaine trop vaste. Interdisciplinaire, comme le veut la mode et l'air du temps, il part du constat que « depuis quelques années, nous assistons à un intérêt croissant pour l'analyse du discours (...) », tout en précisant que

« les novices font face à un certain étourdissement qui peut paralyser tout effort de la saisir. En effet, l'analyse du discours englobe une variété de conceptions, de pratiques dans sa désignation (analyse du/de/des discours), dans sa diversité de traditions (française ou anglophone), dans ses multiples orientations théoriques (marxiste, critique, interactionnalisme, symbolique, herméneutique, postmoderne, féministe, intersectionnalité, etc.), dans ses usages dans les différentes disciplines en SHS (sociologie, anthropologie, psychologie sociale, linguistique, communication, etc.) dans sa variété d'objets (conversations, discours publics, entrevues, documents institutionnels ou médiatiques, etc.) ou dans son mode d'analyse (analyse thématique, de contenu, d'énonciation), de transtextualité (l'analyse manuelle ou assistée par ordinateur) »¹⁵⁵.

Il faut discuter autant de la constitution des corpus, de leur valeur épistémologique que de leur nature numérique et les enjeux qu'ils soulèvent. La complémentarité des approches quantitative et qualitative en sciences humaines et sociales se pose ; elles sont indissociables et complémentaires.

I.2.4.1.4. Un outillage logiciel important

Le lien entre informatique et sciences du langage est ancien, et, aujourd'hui encore, les apports sont réciproques ; les nouvelles technologies apportent aux sciences du langage de nouveaux outils, de nouvelles techniques et de nouveaux potentiels de traitements ; et ces dernières participent en retour à l'amélioration des outils : il est en définitive intéressant de constater « combien fructueuses sont les recherches collaboratives et les applications qui peuvent en découler » (Ponchon et Laborde-Milaa, 2009 : 8).

Certes, « les interactions entre sciences du langage et nouvelles technologies sont trop diverses pour qu'on puisse en dresser un état des lieux (...) » (Ponchon et Laborde-Milaa, 2009 : 8), mais, à titre indicatif, nous allons indiquer un certain nombre d'outils, dont nous allons ébaucher une brève chronologie évolutive. Précisons d'emblée que ces outils logiciels sont toujours développés en vue du traitement d'un problème particulier, et sont donc souvent spécialisés. Nous ne détaillerons pas de façon exhaustive l'ensemble des logiciels existants, nous citerons les principaux.

Cette *synergie* (Ponchon et Laborde-Milaa, 2009 : 8) entre linguistique et nouvelles technologies facilite les échanges et s'ancre à deux niveaux :

- la numérisation des corpus et des outils dictionnaires et encyclopédiques ;
- les outils de traitement.

Dans un premier temps, les correcteurs orthographiques fonctionnaient sur la base de comparaison avec une liste de mots prédéfinie. Était considéré comme incorrect ce qui n'appartenait pas à la liste. Ensuite, il y a eu une prise en compte du co-texte immédiat. Aujourd'hui, les correcteurs, prenant en

¹⁵⁵Extrait de l'appel à communications.

considération des contextes de plus en plus larges, peuvent être qualifiés d'intelligents : ils permettent de véritables analyses phrastiques¹⁵⁶.

Du point de vue de l'oral, les outils actuels peuvent transcrire ou synthétiser la parole.

Les aspects morphologiques de la langue sont à la base de nombreux outils effectuant ce qu'il est désormais convenu de qualifier de *textométrie*. Aux premiers lemmatiseurs et logiciels d'annotations morpho-syntaxiques ont succédé des outils intégrant leur propre système d'étiquetage automatique. Les outils de lexicologie (dictionnaires, encyclopédies) sont quant à eux devenus incontournables.

Seule, parce que « le sens est particulièrement complexe à décrire et à formuler » (Ponchon et Laborde-Milaa, 2009: 10), la sémantique reste un champ laissé pour ainsi dire vierge, et, « bien qu'ardue, l'élaboration d'un analyseur sémantique intégrant la totalité de la langue s'avère être un enjeu crucial pour les recherches à venir »¹⁵⁷ (Ponchon et Laborde-Milaa, 2009: 10).

I.2.4.2. Le codage des corpus

La forme des corpus a beaucoup évolué. Loin des corpus sur support papier se sont développées les Humanités numériques, en lien aux corpus numériques. Plus récemment ont commencé à voir le jour de nouveaux corpus, nativement numériques.

I.2.4.2.1.1. Des corpus numériques

Les corpus sont maintenant nécessairement numériques, pour des raisons techniques de manipulation facilitée et de capacité de traitement augmentée. Tout corpus numérique est susceptible de subir des traitements logiciels basés sur les comptages et aboutissant parfois à des représentations graphiques. Le champ ouvert par le contact entre information dans la recherche et recherches en sciences humaines et sociales constitue celui des Humanités numériques, communément appelées *Digital humanities*. Il ne s'agit pas seulement de disposer de données numériques, mais bien d'une démarche de recherche numérique.

Depuis peu émerge une nouvelle génération de corpus : les corpus *nativement* numériques. Dans les Humanités numériques, les corpus étaient des données non numériques transformées en données numériques. Les corpus nativement numériques, eux, ne subissent pas ce changement de

¹⁵⁶Les étiqueteurs (*tagger*) et les analyseurs syntaxiques (*parsers*) peuvent être unilingues ou bilingues ; citons à titre d'exemple Winbrill, MBTtagger ou Xerox. Pour les taggers, et Link Grammar Parser, XLF et Cordial ou Intex pour les analyseurs syntaxiques.

¹⁵⁷Certains permettent d'effectuer des calculs statistiques, comme Alceste ou Hyperbase.

support : ils ne sont *que* numériques. Cette différence implique selon nous la prise en compte de nouveaux paramètres, tel que par exemple l'agencement visuel à l'écran pour l'analyse des billets de blogs.

I.2.4.2.1.2. TEI

La TEI (Text Encoding Initiative) est une initiative, qui s'inscrit dans la lignée et par l'usage du langage SGML (Standard Generalized Markup Language) puis XML (Extensible Markup Language), et qui vise à faciliter la circulation et le partage des corpus. Pour ce faire, le balisage et l'annotation doivent respecter les recommandations de codage définies pour la TEI, garantissant la possibilité de leur diffusion, partage et mise en commun. Pour que le codage puisse être respecté par le plus grand nombre des chercheurs, il se fait à un niveau général, puis affiné en fonction des disciplines et des analyses grâce à sa modularité.

Pour les besoins du traitement outillé avec Lexico3, nous n'avons pas balisé en suivant les recommandations de la TEI, mais suivant celles indiquées pour l'utilisation de ce logiciel.

I.2.4.3. La logométrie

L'opposition quantitatif / qualitatif est ancienne, et a connu un renouveau certain indexé aux développements de l'informatique et à l'intrusion des outils nouvellement développés dans les sciences humaines et sociales. Loin d'être opposées, ces deux approches s'articulent et sont non seulement complémentaires, mais leur rapport est inaltérable : il est scalaire.

Si les logiciels sont maintenant nombreux et performants, leurs interfaces sont plus ou moins accueillantes et certains posent même des problèmes de compatibilité. C'est d'ailleurs ce que regrette Damon Mayaffre, qui note que, si les logiciels de lemmatisation et d'étiquetage se développent, la scission est énorme avec les logiciels de traitement, incapables jusqu'à il y a peu de temps de traiter des corpus annotés de la sorte. La logométrie, qu'il souhaite « pleine et entière, susceptible de renouveler la discipline » (Mayaffre, 2010), doit pouvoir se faire sur des textes lemmatisés, ou enrichis linguistiquement. On peut relever l'article de Damon Mayaffre, paru dans l'ouvrage *Histoire et linguistique* (Bertrand, Boilley, Genet et Schmitt-Pantel (dir.), 2012) intitulé « *Histoire et linguistique : le redémarrage. Considérations sur le traitement des textes en histoire : la logométrie* » (Mayaffre, 2012). L'ambition de cette *nouvelle* analyse du discours est grande : synthétiser des compétences techniques pour les mettre au service d'un traitement global du phénomène discursif sur grand corpus, dans une perspective contrastive.

La logométrie est une méthode de traitement du corpus, qui vise un traitement « automatique global du texte dans toutes ses dimensions :

graphiques, lemmatisées, grammaticalisées. L'analyse ainsi portera sur toutes les unités linguistiques » (Mayaffre, 2010 : 22) : la logométrie doit être une reproduction de l'acte de lecture. Un corpus textuel est un lieu où se construit le sens par l'acte de lecture : le corpus est une « forme maximale » et « formalisable » du contexte (*ibid.*). Ainsi, si le texte est bien cohérent par essence (sans quoi il n'y aurait pas de texte, mais un amas sans forme textuelle et/ou sémantique), le corpus, lui, est cohérent par la construction de l'analyste ; le corpus trouve sa cohérence à la lumière de l'objectif de la recherche, cette orientation subjective fixée par l'analyste. Autrement dit, le texte permet une compréhension intuitive et un traitement micro, mais « le corpus et la corporalité semblent exiger une approche quantitative » (Mayaffre, 2010 : 11). En effet, l'acte de lecture est un acte fort et complexe qui mobilise de nombreux paramètres qui sont mis à contribution et synthétisés dans le fonctionnement cognitif humain. Envisager de reproduire un tel acte, dans toute sa complexité, est ambitieux et peut-être programmatique. Mais l'outil informatique, bien utilisé, permettra de tirer le meilleur profit de cet « ensemble dynamique et contrastif [qu'est le corpus] pour une sémantique différentielle » (Mayaffre, 2010 : 22). De ce point de vue, le traitement logométrique est prometteur.

L'acte de lecture se fixe pour objectif de produire une lecture révolutionnaire « qui cherche à adjoindre à la *lecture naturelle, linéaire, qualitative*, traditionnelle du texte (...) une lecture *hypertextuelle, quantitative, tabulaire, réticulaire* que seul autorise le tabulaire (...). C'est une lecture totale car alphanumérique » (Mayaffre, 2010 : 23). Pour notre part, nous ajouterions qu'elle est avant tout *totale*, car porteuse d'une ambition forte : mimer le fonctionnement humain. Par conséquent, l'utilisation de logiciel et l'importance du traitement quantitatif ne doivent pas être considérées comme « une obsession du scientisme (...). Elle se trouve justifiée par (...) la détermination du local par le global » (Mayaffre, 2010 : 34) : l'inter-relation unissant le niveau local et le niveau global est la seule à garantir la nécessité d'une approche capable de capter un maximum de paramètres et de les prendre en compte dans le traitement. La logométrie est donc bien une tentative de prise en compte d'un maximum de paramètres possibles : le texte et le discours ne sont plus traités isolément, mais les statistiques par parties sont calculées en rapport à leur position dans le corpus.

L'idée émerge partout où le discours est considéré aux prises avec ce qui le fonde. Précédemment, dans la préface de *Statistique textuelle (Le Bart et Salem, 1994)*, Christian Baudelot rappelait que « la formule le dit bien : s'exprimer, c'est d'abord se livrer soi-même à l'extérieur. Chaque forme lexicale tire alors son triple registre : celui que lui donne celui qui la prononce, celui que lui confère la place qu'elle occupe dans l'espace dessiné par toutes les autres formes lexicales énoncées par le même individu, celui, enfin, qu'elle tient de la place qu'elle occupe dans l'espace dessiné par toutes les autres formes énoncées par tous les autres locuteurs. Le sens jaillit alors des différences de profil » (Baudelot, cité dans Le Bart et Salem, 1994 : V). Si le

sens jaillit bien d'autant de complexité, l'approche logométrique pourrait en assurer une certaine continuité cognitive (avec le traitement humain), et pourrait permettre, en cimentant ainsi notre couple, de tirer les meilleurs profits d'une relation scalaire jouant de variations volumétriques possibles grâce à l'indissociabilité des aspects qualitatif et quantitatif.

I.2.4.4. Conclusion

Nous venons de constater à quel point l'analyse du discours qui émerge dans les années 1960 est pluridisciplinaire dès ses origines. Forte de cette richesse, elle porte la marque de ces caractéristiques fondatrices au travers des concepts clés qui font sa spécificité dans le vaste champ des analyses du discours. Pourtant l'unité de la discipline serait à questionner.

I.3. EN LINGUISTIQUE ET GENRES SOCIO-DISCURSIFS

La segmentation en linguistique est une de ces questions complexes, non résolues et sans cesse ravivées, dont aucun chercheur ne pourra faire l'économie. La qualité de l'analyse menée dépend directement de la pertinence de l'unité choisie, et réciproquement, l'unité ne saurait être déterminée sans anticipation sur l'analyse. Tout comme les connaissances se sont enrichies au fil des siècles, les modes et les centres d'intérêts se sont tout autant trouvés soumis aux aléas des modes et des soucis du moment. Nous allons dans ce chapitre montrer qu'il est nécessaire de dégager deux niveaux indépendants : celui des petites unités, et celui, plus large, des genres discursifs. Dans un premier temps, nous évoquerons la question des *petites* unités langagières et textuelles, posée du mot à la phrase. Dans un second temps, nous examinerons les relations interphrastiques avant d'atteindre le genre et le type des discours.

I.3.1. LA SEGMENTATION EN LINGUISTIQUE : DES PETITES UNITÉS AUX GRANDES UNITÉS

Le mot est une unité intuitivement pertinente pour tout locuteur d'une langue. Pourtant, cette unité s'avère être complexe tant ses délimitations posent problème, et elle n'est en définitive pas la seule pertinente intuitivement : le morphème est une unité tout aussi recevable. Après un rappel sur l'importance du sens dans la segmentation en linguistique, nous exposerons quelques problèmes posés par l'unité mot, avant d'exposer d'autres unités qui tentent de pallier ces difficultés.

I.3.1.1. Les petites unités : du lexique à la phrase

La langue oralisée se manifeste par une succession de sons. Un locuteur qui comprend une langue n'en a pas nécessairement conscience : il accède avant tout au sens. Le fait que la langue oralisée se manifeste par une succession de sons est particulièrement remarquable lorsqu'un locuteur entend une langue qu'il ne comprend pas. En effet, il est alors impossible de segmenter la chaîne en unités significantes. Les phonologues et les phonéticiens s'occupent des caractéristiques phonologiques qui rendent possibles la distinction en langues : la communication langagière est possible grâce à l'articulation d'unités phoniques¹⁵⁸ très petites, qui sont des phonèmes lorsqu'elles sont abstraites et *distinctives* de sens. Nous laisserons le soin de l'étude de ces niveaux aux spécialistes, et nous commencerons par aborder le problème de la segmentation au niveau du morphème, première unité *signifiante*.

I.3.1.1.1. L'importance du sens

Comme nous l'avons rappelé ¹⁵⁹, le sens est un aspect essentiel de la communication langagière : ce paramètre est central : il n'y a pas de langage sans sens, ce qui illustre combien il est important. Les manipulations du sens et les questions qu'il soulève inéluctablement embarrassent les linguistes : tantôt ils écartent le problème et évitent de s'y confronter, tantôt ils l'affrontent, pour mieux s'y perdre. Dans les deux cas ils perçoivent cependant la place cruciale qu'occupe le sens, à tous les niveaux d'analyse. Le sens est-il fondamental, en tant qu'instance validant les unités ?

¹⁵⁸ Ces unités sont phoniques le plus souvent, mais elles peuvent être gestuelles dans les langues signées, ou visuelles, ou autres.

¹⁵⁹ Nous vous renvoyons à ce sujet au chapitre 2, et plus précisément au passage portant sur l'ancrage lexicologique de l'analyse du discours. Nous citons sur ce point Emile Benveniste, pour qui « le sens est en effet la condition fondamentale que doit remplir toute unité de tous niveaux pour obtenir le statut linguistique. Nous disons bien de tous niveaux (...) Il faut seulement voir comment le sens intervient dans nos démarches et de quel niveau l'analyse relève » (Benveniste, 1974 : 122).

I.3.1.1.2. Le mot comme unité du niveau lexical ?

Le mot est en linguistique une unité discutable aux contours flous, ce n'est d'ailleurs pas la seule unité que les sciences du langage utilisent d'autres.

I.3.1.1.2.1. Le morphème

Le morphème est l'unité minimale de forme dotée de sens. De niveau éventuellement inférieur au mot¹⁶⁰, il peut entrer dans sa construction : un mot peut être constitué d'un ou de plusieurs morphèmes. Deux types de morphèmes sont à distinguer : les morphèmes grammaticaux et les morphèmes lexicaux. A titre d'exemple, le lexème « indécises » se compose des morphèmes lexicaux « in », qui signifie « absence de », et « décis », au sens de « qui a pris une décision », et « es », agglomérat de morphèmes grammaticaux qui marquent le féminin pluriel.

I.3.1.1.2.2. Le mot

La séparation en mots se serait systématisée au XVIème siècle, d'abord en relation à la chaîne parlée ; ce n'est que plus tard que l'écrit en figera les formes, et donc l'usage. D'un point de vue sémantique, alors qu'au XIIIème et XIXème siècles le sens était porté par cette unité mot, douée d'une vie quasi-autonome, il finit par subir un glissement important : ainsi, comme nous le verrons, la prise en compte de la phrase, base de la sémantique du discours, est indissociable de la situation de parole, du locuteur. En français, la notion de mot n'arrive jamais seule et s'accompagne volontiers de bien des interrogations. La chaîne parlée, en effet, subit un découpage qui ne correspond que peu à la segmentation opérée à l'écrit, où des mots graphiques sont séparés par des blancs. Or la langue écrite est le vecteur de la propagation et de la conservation d'une langue. Il en résulte d'évidentes difficultés à surmonter au cours de l'apprentissage. Mais cette non concordance n'est pas la seule, dans la mesure où, toujours en français, un mot graphique ne correspond pas nécessairement à un sens : au milieu des mots composés, avec ou sans tiret, se combinent des syntagmes voire des mots sans référent direct ! Le linguiste opère certes des distinctions fines qui rendent possibles ses analyses, mais au prix d'un cheminement sans cesse à re-parcourir ! Le morphème est une des unités majeures pour celui qui étudie la langue, et constitue l'unité de la seconde articulation¹⁶¹.

I.3.1.1.2.3. L'unité mot et le lemme

Le traitement automatique et quantitatif en sciences humaines et sociales, dont l'unité traditionnelle est le lemme, permet la manipulation de très grands

¹⁶⁰ Il peut lui être supérieur. Le segment « au fur et à mesure » est un exemple de morphème constitué de plusieurs mots.

¹⁶¹ L'unité de seconde articulation est le phonème, unité minimale distinctive de sens.

corpus, et autorise des analyses à une échelle sur laquelle l'humain serait inopérant, limité par ses capacités mémorielles et cognitives. Ainsi, ce changement d'échelle a l'avantage d'apporter aux études des validations et des épreuves quantitatives impossibles sans l'outillage informatique actuel et les savoir-faire développés par les spécialistes. Cependant l'utilisation de telles techniques ne va pas sans difficultés. Nous pensons tout particulièrement à l'importance des choix théoriques et méthodologiques privilégiés avant l'analyse : c'est d'eux que dépend la pertinence des résultats.

La tradition scripturale de nos sociétés, accentuée par le prestige dont jouit l'écrit sur l'oral, conduit au figement d'unités visuellement repérables : les mots, qui semblent être des briques dont sont faites les langues naturelles humaines, sont des briques repérables perçues intuitivement. L'écrit, qui évolue plus lentement que l'oral et privilégiait une langue traditionnelle conservatrice, résistait jusqu'à récemment mieux que l'oral¹⁶² et contribuait incontestablement au monopole du mot (comme séquence séparée par deux blancs) ou de la phrase sur d'autres unités. Cette dernière, unité phrastique, a mis du temps à voir reconnaître l'importance de la ponctuation à l'écrit ; ponctuation qui, rappelons-le, délimite la phrase écrite. Au niveau du mot, le problème de délimitation est aussi insoluble : il pousse l'analyste à faire des choix théoriques et méthodologiques. Ces choix sont malheureusement toujours étroitement liés aux compétences techniques et à l'outillage informatique de l'analyste, ce qui fait courir à la recherche et à sa scientificité le risque d'un conditionnement technico-commercial.

L'informatisation pose à nouveau une question ancienne, celle tournant autour de la validité de l'*unité-mot*. Les logiciels d'analyse informatique sont avant toute chose des outils de comptage : il faut donc une unité à compter. Or justement, le mot comme unité graphique situé entre deux espaces est l'unité la plus directement accessible et la plus pratique à utiliser : elle existe déjà dans tout corpus. La lemmatisation est un exemple d'alternative au *mot*. Ceux qui font le choix de la lemmatisation postulent que les dérivés des mots graphiques peuvent être associés à un lemme (par exemple un verbe à l'infinitif pour toutes les formes conjuguées) sans polluer les résultats.

I.3.1.2. Dépasser la phrase : le texte, l'énoncé et le discours

Les phrases s'articulent entre elles pour former des ensembles cohérents supérieurs en taille : les textes, les énoncés, les discours. Dans ce chapitre, nous examinerons tout d'abord les problèmes soulevés par le passage de la phrase à l'énoncé, puis chacun des niveaux qui la dépasse (le texte, l'énoncé

¹⁶² L'ère dite du *numérique* pourrait inverser cet ordre en fragilisant une langue écrite, considérée comme désuète, qui s'effacerait alors au profit d'une langue exclusivement oralisée.

puis le discours). Nous introduirons pour finir quelques phénomènes d'unification textuelle et discursive.

I.3.1.2.1. De la phrase au texte

Les unités de rang supérieur à la phrase donnent accès aux unités textuelles et discursives.

I.3.1.2.1.1. De la difficulté d'accès au rang d'unité : atteindre les unités textuelles

Si l'unité-mot ne va pas sans poser de nombreux problèmes déjà évoqués, il n'en reste pas moins que, comme le syntagme et la phrase, ces unités de bas niveaux restent relativement stables. S'il est « évident que l'identification des plus petites unités et leur articulation jusqu'au tout est un invariant de la science linguistique (...), on peut compter sur des définitions stables (...). Même si l'analyse ne va pas sans problème, l'étude de la phrase repose sur des constituants relativement bien identifiés (...) » (Legallois, 2006b : 3). Mais dépasser la phrase met l'analyste devant de réelles difficultés, car « lorsque la linguistique se donne le texte pour objet, force est d'admettre que la question des unités demeure une énigme insoluble » (Legallois, 2006b : 3), la stabilisation définitoire n'est plus accessible. La raison de cette impossibilité réside selon Dominique Legallois dans le « phénomène bien connu de la construction de l'objet par le point de vue » (Legallois, 2006b : 3). Cette structuration pré-analytique condamnerait le discours à être construit en fonction des recherches menées. L'absence d'unification ne permet donc pas au texte d'accéder au statut d'unité stable.

Si dépasser la phrase pose tant de problèmes , c'est parce que cette unité est « création indéfinie, variété sans limite, [elle] est la vie même du langage en action. Nous en concluons qu'avant la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre domaine, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours [...]. C'est dans le discours, actualisé en phrases, que la langue se configure. Là commence le langage » (Benveniste, 1974b : 129-131) Dépasser la phrase nous fait entrer sur le terrain des grandes unités de communication. Le discours, selon Benveniste, est le fruit de l'expression de la communication par le biais de la langue. La communication rendrait donc le discours possible, ce qui impliquerait que ses conditions d'existence et d'effectivité (de la communication) conditionne tout en y laissant des traces. Or, si la communication rend seule possible l'émergence du discours, elle doit en être une condition nécessaire (mais pas forcément suffisante), qui suppose que soient prises en compte les conditions de production.

I.3.1.2.1.2. *Les relations interphrastiques : de l'ouverture du texte à l'énoncé*

Au-delà de la phrase se trouvent de complexes jeux de relations d'ordre trans-phrastique et d'ordre trans-discursif, qui méritent d'être examinés tant leur importance est grande. Au niveau interphrastique s'organisent cohérence textuelle et argumentation (enchaînements logiques). Au niveau interdiscursif se nouent les relations dialogique et polyphonique. Ces deux réseaux marquent les discours qui les portent. Tous deux contribuent à la construction d'une interdiscursivité cohérente et signifiante. Le texte y trouve toute place et comprend : le paratexte (ce qui entoure matériellement le texte), le métatexte et l'épitéxte (commentaires d'un texte dans et par un autre texte), l'hypertexte (au sens de reprise) et l'architexte (en tant que genre). Le texte s'ouvre ainsi sur un ensemble de relations interdiscursives, sur lesquelles nous revenons avec ce qui suit.

I.3.1.2.2. *Texte, discours, énoncé*

Parmi les unités élaborées par la mise en relation de phrases, il est possible de distinguer le texte, l'énoncé et le discours.

I.3.1.2.2.1. *Le texte*

Le texte est un ensemble écrit de mots organisés en phrases. L'enchaînement des phrases dans leur ensemble doit présenter une cohésion et une cohérence suffisante pour être reconnu comme unitaire. Il présente la particularité de pouvoir être consultable à l'infini et indépendamment de ses conditions d'existence de départ.

I.3.1.2.2.2. *Le discours*

Dans le chapitre 2, nous avons procédé de manière oppositive afin de décrire un objet *discours* perceptible ; il s'avère, en effet, que la multiplicité des acceptions est le fait d'une notion vague couvrant des réalités variées. Pourtant, il est étonnant de constater qu'un terme faisant aussi peu consensus soit si souvent mobilisé. Ceci prouve que, bien que l'unité discours soit difficile à cerner précisément, elle est malgré tout la manifestation d'une réalité. Quoi qu'il en soit, nous ne reviendrons pas sur les définitions possibles du terme *discours*, mais plutôt sur le fait que cette unité existe, et plus précisément qu'elle existe par la *cohérence* qu'elle doit manifester. Les unités de base, les unités élémentaires de la mise en œuvre du langage sont des unités morpho-syntaxiques, qui ne constituent qu'un palier d'organisation situé entre d'autres signes, propositions, périodes, paragraphes, séquences et parties du plan de texte. L'articulation de ces unités et leur mise en fonctionnement systémique sont nécessaires au pressentiment d'unité et à l'effet de texte. Mais ce n'est en dernier lieu que grâce à l'articulation

pragmatique du texte avec le hors texte que l'ensemble peut être jugé cohérent.

Le discours est un processus de construction indissociable des paramètres qui le conditionnent : il n'est pas possible d'atteindre son sens sans prise en compte de ses conditions d'émergence. Mais il en découle une autre condition d'existence discursive : si un discours n'est discours qu'en lien à ce qui l'a conditionné, il est également inséparable de la réception par un individu qui l'interprète. Sans réception interprétative le reconnaissant comme tel, un discours n'est pas un discours, il est un énoncé mort : le texte est organisé en discours par l'activité du lecteur-interprétant (Adam, 2011 : 38).

I.3.1.2.2.3. L'énoncé

Un énoncé n'est pas nécessairement écrit, mais il doit avoir une cohérence sémantique interne : un énoncé a un sens. L'énoncé est, pour Jean-François Jeandillou, une « manifestation ponctuelle du discours, réalisée dans une situation donnée » (Jeandillou, 2006 : 107). L'écriteau « Attention ! Chien » est un énoncé qui signifie qu'il faut prendre garde au fait qu'il y a un chien qui pourrait constituer un danger. « Danger chien » n'est pas une phrase, elle n'est pas non plus un discours, mais elle est un énoncé.

I.3.1.2.3. Au-delà du texte : l'intertextualité et l'interdiscursivité

Comme le souligne Jean-Marie Viprey (Viprey, 2006), si l'intertextualité est opérante en notion validée et de ce fait recevable, alors toute première phrase réfère déjà à quelque chose de pré-existant, à l'intertexte. L'intertexte nous situe en marge des textes. L'intratexte se voit quant à lui investi par ce que Julia Kristeva appellera intertextualité « cette inter-action textuelle qui se produit à l'intérieur du texte : l'intertextualité est palpable dans les indices du texte » (Paveau, 2008 : 2). Sont prometteurs les points communs qui unissent l'intertextualité et le dialogisme. Plus précisément, c'est l'intertextualité plus que l'intertexte qui peut se porter candidate à une telle collaboration. L'intertexte, en effet, ne s'introduit pas dans le texte aux frontières duquel il se cantonne ; l'intertextualité, elle, s'ancre dans le texte et transparait au détour des phrases, qui rendent compte des liens entre les points de la toile textuelle. A bien y réfléchir en effet, il paraît raisonnable de penser que leur interdépendance est réelle ; au demeurant, comment envisager ces deux notions comme sans relations ? Dominique Legallois affirme par exemple un lien fort, qualifié de dialogique, entre des unités textuelles, repérables au sein des phrases centrales, et non marginales. Le

dispositif mis en place s'attache à mettre au jour des « réseaux phrastiques constitutifs de l'unité globale du texte ». Menée dans cette perspective,

« l'analyse montre que les phrases se répondent, dans une sorte de dialogisme interne au texte. Mais on pourrait mener une analyse dialogique plus loin, en considérant que chacune des phrases centrales n'est pas seulement appariée à d'autres phrases du texte, mais aussi à des phrases et à des textes antérieurs. Il y a manifestement un dialogisme intertextuel, dont on peut certes percevoir des traces dans quelques phrases marginales, mais c'est surtout dans les phrases centrales qu'elles apparaissent » (Legallois, 2006a: 68).

L'interdiscours est une notion due à Michel Pêcheux, dans une note de 1970 où il se trouve défini comme « l'effet d'un discours sur un autre » (Paveau, 2008 : 2). Cet interdiscours, en apparence insaisissable et dématérialisé, doit être palpable dans l'intradiscours, analysable, lui : le texte et le discours sont porteurs des traces du réseau inter-discursif auquel ils appartiennent. Rapproché de l'intertextualité, de l'intertexte et du dialogisme, il pourrait correspondre au réseau tissé par le jeu de relations affectant les discours entre eux.

C'est l'interdiscours qui fait l'énoncé, ce que met en évidence le fait qu'une même suite de mots produise des énoncés différents selon les contextes. Il faut un cadre normatif et partagé pour qu'il y ait énoncé, et, sans la connaissance et la maîtrise de ce cadre, l'énoncé n'est pas compréhensible. Nous ferons pour finir remarquer que pour avoir conscience d'une non compréhension, il faut avoir un recul suffisant par rapport à l'impression qu'un locuteur peut avoir face à des énoncés ou des discours qui paraissent toujours accessibles : on peut tout comprendre et on peut tout interpréter, mais on ne sait que rarement si ce qu'on a compris est conforme à ce que le locuteur a voulu dire.

I.3.1.3. L'unification textuelle et discursive

Elargie du mot au syntagme, l'unité linguistique atteint le niveau de la phrase. Portés par l'intérêt que suscite une telle unité, de nombreux linguistes ont étudié les syntagmes verbaux et la prédication, avec toutes les difficultés, dues à la tradition écrite de nos sociétés, que suscite encore une fois l'élaboration d'une telle unité. Mais la phrase devrait elle-aussi se plier à ses limites, marquées par son intégration dans une autre unité, intégration qui, rappelons-le, valide le passage à une unité supérieure signifiante. La phrase construit le texte ou le discours, elle ne saurait la transcender pour atteindre un niveau supérieur. Pour ce faire, il convient de tenir compte de paramètres énonciatifs jusqu'alors non pertinents. Reconsidérée de la sorte, l'énonciation replacée dans son cadre communicationnel définit l'énoncé. La phrase, indépendante et moins contrainte que les autres syntagmes, échappe à la règle en se constituant comme frontière.

« On ne peut pas décomposer le texte en phrases, en lui appliquant les mêmes procédures qu'à la phrase, au syntagme au signe ou au morphème, [ceci] impose un changement de cercle théorique. La phrase a la propriété de pouvoir entrer en relation de cohésion et de progression avec d'autres phrases (...). Bref, entre le bas et le haut niveau, le rôle de la linguistique textuelle est d'explorer et de théoriser des niveaux intermédiaires de structuration avec, en particulier, le niveau des plans de textes, facultatifs et plus ou moins souples en fonction des contraintes génériques » (Adam, 2011 : 295).

Nous aborderons la question de l'unité phrastique et textuelle sous l'angle de certains mécanismes qui la fondent. En effet, au-delà de la phrase, il n'y a plus « de cadre préfigurant la distribution des unités verbales, il n'existe pas de structure formelle¹⁶³ dans laquelle les unités phrastiques devraient rentrer pour occuper une place prédéfinie » (Charolles, 1995 : 2) Nous allons ainsi décrire quelques mécanismes d'unifications sémantiques situés à la base de la cohésion textuelle et de la cohérence discursive.

I.3.1.3.1. La cohésion textuelle

Il est banal de rappeler que :

« un discours n'est pas qu'une simple suite d'énoncés posés les uns à côté des autres. Il suffit d'examiner le moindre texte écrit ou la moindre transcription de l'oral pour relever toutes sortes d'expressions indiquant que tel ou tel segment doit être relié de telle ou telle façon à tel ou tel autre. L'occurrence de ces marques relationnelles contribue sans nul doute à conférer au propos une certaine cohésion ou continuité. L'analyse linguistique du discours a pour mission essentielle de décrire ces marques, à charge pour d'autres disciplines d'exploiter, le cas échéant, les données fournies par cette étude en vue d'une meilleure connaissance des phénomènes de tous ordres liés à la circulation des textes et documents dans la société » (Charolles, 1995 : 2).

Nous allons dans cette partie énumérer quelques principes concourant à l'unification textuelle : d'une part les notions de cohésion et de cohérence, puis un ensemble de relations importantes dans l'unification textuelle.

Une suite d'unités linguistiques ne peut composer une unité plus grande que si cette unité est perçue comme faisant preuve d'une certaine cohésion. Soit la suite « narines, chatouiller, poisson, les, violemment, qui » : cette suite ne présente aucune articulation perçue comme logique, elle ne fait pas sens ni spontanément ni après réflexion. Il s'agit là d'une suite d'unités dotées individuellement de sens, mais qui, sous la forme sous laquelle nous les avons présentées, ne font preuve ni de cohésion ni de cohérence : elles ne constituent pas une unité plus grande, et elles n'ont pas de sens. L'articulation syntaxique des unités est déterminante à ce niveau, mais elle n'est pas nécessaire. En effet, la séquence « pomme manger » n'est pas

¹⁶³Charolles précise que « certes certains types de systèmes répondent à des principes organisateurs plus systématiques (...). Néanmoins, ces principes sont loin de présenter la force et la régularité de la syntaxe » (Charolles, 1995 : 2). Il semble en effet exclu qu'un « modèle de *superstructures textuelles* ou des échanges conversationnels fournissent jamais un cadre structural comparable à celui qu'offrent les différents formalismes syntaxiques » (Charolles, 1995 : 3).

syntactiquement correcte parce qu'il manque des arguments et qu'aucune mise en relation n'est faite. Cependant, on peut comprendre malgré tout qu'il s'agit de l'idée de « manger une pomme » : sans syntaxe, le sens apparaît tout de même, même incomplet. L'harmonisation syntaxique est alors incontestablement importante : dire, justement « manger une pomme », ou par exemple « j'ai mangé une pomme » présente des énoncés plus cohésifs et autonomes : moins une séquence présente de cohésion, plus il faudra l'appui du/d'un contexte de (l')énonciation pour l'interpréter. Une séquence dont les unités font cohésion peut se passer de tout indice contextuel pour conduire à une interprétation. La cohésion d'une séquence se fait grâce à des marques ou à des relations. Dans l'exemple « manger une pomme », on relève une forme de cohésion liée au respect d'une partie de la valence de *manger* : on « mange *quelque chose* » : *ce quelque chose est rempli, il s'agit d'une pomme.*

La notion de cohésion, étroitement liée à la syntaxe, repose en partie sur cette dernière. Pourtant elle peut aussi se mettre en place sur la base de marqueurs grammaticaux ou lexicaux. Il faut noter que les marques de cohésion ne sont jamais des signaux ou des déclencheurs mais qu'elles invitent à des « orientations argumentatives, des conclusions invitées, qui doivent être reconstituées par inférence par l'interprétant à l'aide d'un *topoi* ou lois du sens commun » (Charolles, 1995: 6). Le texte définit d'un point de vue grammatical (comme un ensemble de phrases bien formé donc reconnu comme tel) ou typologisant (typologie de genre). La linguistique textuelle se place du côté grammatical, quand l'analyse du discours est plus attentive au contexte et à l'interaction. C'est l'évaluation par un interprétant qui fonde la reconnaissance du degré de cohésion, et pas seulement l'importance des moyens déployés par le locuteur. Il en va de même pour la cohérence. Le texte est une unité complexe qui échappe aux typologies. Définir ce qui fait son unité est délicat et oblige à prendre en compte de nombreux phénomènes, où cohésion et cohérence jouent un grand rôle. Un autre paramètre très important car fortement contraignant sur la production des discours comme sur leur reconnaissance est celui se situant au niveau des genres et des pratiques socio-discursive qui jalonnent nos perceptions. Ainsi intégrée à une dimension plus large, plus contextuelle et plus interactionniste, la question de la cohésion devient celle de la cohérence.

I.3.1.3.2. La cohérence discursive

Les locuteurs disposent d'outils et de procédés qu'il leur incombe de mettre en œuvre pour communiquer, quelle que soit la langue ; en effet, « (...) chaque langue fournit aux locuteurs toute une batterie de moyens lui permettant d'indiquer certains rapports qu'ils établissent entre les différentes choses qu'ils ont à dire » (Charolles, 1995: 2). Les marques explicites ne sont pas vraiment nécessaires à la cohérence (il peut y avoir cohérence sans présence de marques), comme dans l'exemple suivant où le lien de causalité paraît évident. Nous ne trancherons pas quant à savoir si ces marques sont

suffisantes ; dans le cadre de nos recherches sur la reformulation (marquée lexicalement, avec *c'est-à-dire* en particulier), nous avons constaté la tension qui peut exister entre les deux énoncés formulé et reformulant, et le fait que le connecteur provoque l'interprétation.

1. « Le choix n'a pas été heureux, ce n'est pas votre faute, Monsieur le Maire (...) » (6 décembre 1948).

Il est d'ailleurs plus simple de regarder les marques présentes que de s'intéresser à l'absence de traces ; en effet, l'étude des marques discursives ne doit pas empêcher l'étude des effets provoqués par leur absence. Et si l'« analyse des marques ne permet pas de rendre compte des nombreux cas où une séquence paraît parfaitement cohérente quoiqu'elle ne comporte aucun indicateur relationnel » (Charolles, 1995: 6), il ne faut pas occulter le fait que, justement, les marques ne sont pas du tout nécessaires à la cohérence, qui relève d'un autre niveau. Ce niveau, sémantique, se jauge au travers de l'énonciation (individuelle et collective) et de la contextualisation discursive (interdiscursivité et intertextualité). Tous ces aspects sont d'ailleurs en interrelation étroite, car « le contexte est construit par les interprétants et se modifie au fur et à mesure que le développement de l'échange confirme ou élimine les hypothèses contextuelles successivement élaborées par le récepteur au cours du traitement » (Charolles, 1995: 10-11). Le principe de pertinence, qui s'applique aussi bien aux énoncés qu'aux phrases, dépend donc autant de facteurs proprement individuels et culturels que de données extra-langagières et contextuelles. Le principe de pertinence énonce que « la reconnaissance de ce qui rend un discours cohérent implique (...) l'interprétation des éventuelles marques de cohésion (...) et beaucoup plus fondamentalement [de] la mise en œuvre d'opérations inférentielles et (...) d'opérations de liaison » (Charolles, 1995 : 9). Ces opérations portent sur le contenu discursif, sur la situation dans laquelle il est communiqué ainsi que sur la reconnaissance par le sujet de l'arrière-plan. Pour qu'il y ait communication, il faut finalement maintenir une cohérence discursive intra-textuelle, référentielle et événementielle.

I.3.1.3.3. L'anaphore, un procédé de cohésion textuelle et de cohérence discursive

Les procédés de cohérence et de cohésion sont nombreux et variés. En voici quelques-uns à titre d'exemple :

- Anaphores et reformulations
- Modalisation
- Chaîne de référence
- Collocations
- Connecteurs logiques
- Polyphonie et Interdiscursivité
- Objets discursifs

L'anaphore et les reformulations occupent une place importante dans ces procédés. L'anaphore est un phénomène de reprise d'élément déjà présent dans le discours. Cet élément antécédent à l'anaphore peut être présent explicitement dans le discours, mais il peut également n'être qu'un sous-entendu ou une référenciation à un élément extra-discursif reconnu par les interlocuteurs. Cette reconnaissance est nécessaire à l'intercompréhension. Les anaphores sont variées et connaissent divers degrés de fidélité à l'antécédent discursif. Certains anaphoriques, comme les pronoms personnels sujets ou les démonstratifs, par exemple, reprennent intégralement et sans modification le référent, comme dans l'exemple suivant :

(1) « Le récent décès de M. Marcel Bach, peintre-décorateur, a amené votre administration à reconsidérer la situation de l'atelier de décoration du Grand-Théâtre municipal. Cet atelier a fonctionné (...) ». (19 janvier 1951).

Mais les reprises peuvent également faire l'objet de variations qui en font des reprises anaphoriques plus ou moins fidèles.

(2) « Pour cette exposition il fallait un catalogue (...). (...) pour la réalisation de cet ouvrage (...), capable de mener à bien cette œuvre ». (25 juin 1951)

Les anaphores peuvent être mises au service d'une subjectivation du discours, et, dans ce cas, elles dépassent leur fonction cohésive pour déborder sur le champ de la cohérence discursive et de l'orientation argumentative. Les manifestations de l'anaphore en discours sont très nombreuses, mais certaines formes sont plus fréquentes et plus caractéristiques que d'autres. Nous avons identifié une forme d'anaphore très fréquente dans notre discours protocolaire.

La question de la segmentation en linguistique nous a conduite du morphème à l'unité discursive évaluée à l'aune de sa cohérence, nous amenant aux frontières du langage. Cette frontière nous invite à examiner brièvement, et en guise de conclusion, la question de l'unité en histoire.

I.3.1.4. L'unité en histoire

La notion d'unité pose la question de la segmentation. En linguistique, les unités sont variées (morphème, syntagme, phrase, texte, énoncé, discours) ; mais elle ne se pose pas que dans les sciences du langage. La segmentation dans les sciences linguistiques, aussi malaisée soit-elle, s'opère sur un matériau concret finalement plutôt bien circonscrit. Elargie à la science historique, la question de la segmentation des données devient autrement plus compliquée. L'unité ne saurait être une unité de temps, dans la mesure où plusieurs temporalités coexistent : des temps courts, des temps longs, des événements longs de plusieurs dizaines d'années à ceux ne dépassant pas quelques lustres ou quelques instants. Une unité possible est le fait : une

chose avérée, un *fait*, pourrait être une unité disponible pour l'historien, qui pourrait, en les nommant, les agencer et les manipuler. Mais le fait, l'événement, n'est jamais choisi au hasard : il est le résultat de choix stratégiques tenant compte des orientations idéologiques du chercheur (convictions personnelles) dans le cadre de conjonctures variées (politiques de recherche, besoins sociaux, etc.) Ainsi « les conditions de choix (entendons le choix des données) (...) ne changeait rien à *la constitution du fait* par la science linguistique. [...]. Qu'en est-il du choix des données, puisqu'il est assuré que selon ce que l'on veut dire on ne choisira pas les mêmes. [...] » (Auroux, 1984 : 206). La force de la position de Jean-Claude Milner vient de ce qu'elle abolit « la distinction entre *le choix des données* et la constitution du fait. [...]. Nul ne contestera qu'il y a du théorique dans la constitution des faits ; ce que l'on peut contester c'est que le théorique qu'il y a dans les faits que l'on confronte à une théorie, soit nécessairement le théorique qui est dans la théorie auquel le fait est confronté. C'est un problème essentiel. [...]. La question est de savoir *jusqu'où va ce libéralisme méthodologique*, jusqu'où le choix des données est libre, c'est-à-dire hors critique » (Jean-Claude Milner cité dans Auroux, 1984: 206). La segmentation des données n'est jamais donnée d'avance. En histoire, il ne peut y avoir de *fait* que de *fait nommé*, donc nommé comme tel. Si le fait est candidat au statut d'unité en histoire, il reste subordonné à sa nature langagière.

I.3.1.5. Conclusion

La segmentation en linguistique est nécessaire, délicate et jamais donnée d'avance : il ne saurait y avoir d'analyse sans unités définies, délimiter ces unités est complexe et toujours soumis à discussion. Dans tous les cas le choix dépend du type d'analyse et de la méthodologie suivie. En histoire, comme en linguistique, la question de la segmentation est toujours ouverte.

I.3.2. LES TYPOLOGIES EN LINGUISTIQUE : TYPES ET GENRES DISCURSIFS

Des types de textes aux genres discursifs, la terminologie est riche : *genre de texte*, *genre de discours*, *type de texte*, *genre discursif*, ce qui laisse penser que la question de la typologie des textes est tout aussi complexe. Après un état des lieux de la question, nous revisiterons la question des types de textes et celle des genres discursifs, avant de mettre en avant l'importance déterminante de la cognition dans la détermination d'une éventuelle typologie, ainsi que les difficultés posées par l'accumulation des critères.

I.3.2.1. Etat des lieux

Nous allons dans ce chapitre préciser les problématiques et les enjeux de la question typologique, puis nous récapitulerons quelles ont été les positions dans les domaines de la littérature et de la rhétorique, puis l'héritage que ces positions ont permis de constituer.

I.3.2.1.1. Quelques problématiques et enjeux

Toute classification suppose qu'on la tienne pour possible. Or, tout classement ne peut se faire que suivant des critères choisis. La seule condition à remplir pour prétendre être pris comme critère est d'avoir un caractère distinctif. L'exhaustivité est également de mise : la classification doit inclure tous les éléments de l'ensemble de la classe. Si un linguiste entreprend de classer les productions textuelles des journalistes, il lui faudra dégager suffisamment de critères pour que toutes les productions journalistiques soient concernées par la typologie ; si tel n'était pas le cas, le champ d'application de la typologie serait trop restreint, et l'intérêt de la typologie indéniablement à réévaluer. Une typologie n'est jamais neutre à cause de ses implications : classer, c'est organiser et hiérarchiser. Et c'est donc, d'une certaine façon, adopter une posture par rapport à l'existant. Elle peut remettre en question le traditionnel apport au monde, à sa façon de le concevoir, elle peut questionner les rapports sociaux et la perception que l'on en a. Considérons maintenant une organisation qui viserait à classer les productions langagières sur la base de critères linguistiques (classification linguistique). L'opposition traditionnellement admise en linguistique admet l'existence de *types* et de *genres*, les premiers concernant plutôt le *texte*, les seconds intéressant de façon privilégiée le *discours*. Il paraît raisonnable de lier ces distinctions à leur échelle de traitement ; situées au niveau du texte constitué de phrases, sans prise en compte du contexte, les marques discursives sont resserrées autour de canons précis dont l'échelle même limite les critères. Le discours, quant à lui, animé par le contexte et le co-texte au sens large, s'ouvre sur une perspective cognitive, perspective articulée autour du récepteur, imprégné de la culture¹⁶⁴ qui lui permettra l'interprétation et enserré dans une société où il joue un rôle¹⁶⁵. La distinction est sentie par de nombreux théoriciens, comme Emile Benveniste (1968, 1974) qui évoque deux niveaux, l'un global et l'autre local, Jean-Paul Bronckart (1985, 1987 et 2008) ou bien encore Adam (1987, 1989, 2005, 2008 et 2011) qui construit des hyperstructures sur la base de séquences. Il semble acquis que si le *type* est proche du texte stabilisé, le genre se trouve aux prises des ambiguïtés soulevées par la perception de la réalité *discours*.

¹⁶⁴Personnelle ou sociale.

¹⁶⁵Notre vision n'est pas marxiste, elle ne fait pas intervenir les conditions de production dans la structure hiérarchisée des moyens de production.

I.3.2.1.2. Les legs de la critique de textes littéraires écrits

A la suite d'une tradition littéraire grecque qui distinguait plusieurs genres aux contours définis, l'analyse du discours a permis une ouverture des positions typologiques par une prise en compte du social dans le langage dans son usage courant.

I.3.2.1.2.1. Les genres dans l'antiquité

Nous n'allons pas détailler les genres antiques, car, en Grèce, la création littéraire est antérieure à la fixation des œuvres par l'écriture qui débute au VIII^{ème} siècle ; en fait « jusqu'à la fin du V^{ème} siècle, la production littéraire n'est pas séparable de la parole ; elle est destinée à une consommation orale » (Saïd, Trédé et Le Boulluec, 2004 : 5), l'écrit n'ayant longtemps joué qu'un rôle d'aide-mémoire. Ainsi, qu'il s'agisse « de poésie chantée, de théâtre, de discours judiciaires ou politiques, on s'adresse à des groupes de citoyens rassemblés pour le temps d'une représentation, d'une fête ou d'un débat » (Saïd, Trédé et Le Boulluec, 2004 : 5). S'il est banal de commencer un exposé sur la question des genres par un rappel des héritages de l'antiquité, il ne nous paraît pas justifié de le faire, et pas non plus nécessaire. Au demeurant, une fois ces catégories posées en préanalyse, il devient difficile de s'en écarter si besoin est. Il ne semble pas justifié de dresser un tel panorama : pourquoi ? Parce qu'en réalité, un genre est avant tout un produit culturel appréciable s'il est perçu comme tel. Or les Grecs n'écrivaient pas pour la beauté gratuite de mots. En effet,

« pour les Grecs, la création littéraire ne saurait être à elle-même sa propre fin. Loin d'être autotélique, elle a une fonction sociale (instruire, charmer, convaincre...) sur laquelle méditent les philosophes et les rhéteurs. Il faut enfin repérer les œuvres antérieures dans le prolongement desquelles le texte se situe ; car la notion d'intertextualité, redécouverte par les critiques contemporains, est au cœur de la poétique grecque où l'activité de création a pour ressort l'imitation. » (Saïd, Trédé et Le Boulluec, 2004 : 8).

L'évolution des genres est très liée aux besoins de la gestion de la cité et aux conflits commerciaux, d'où un développement des genres judiciaires et politiques, entre autres apports plus liés à la rhétorique. Ceci étant dit, nous allons, pour ne pas déroger à la règle de l'habitude, énumérer les principaux genres antiques, afin d'en venir aux critères utilisés à ces fins classificatoires.

La littérature antique grecque s'organise en différents genres, épique ou tragique, par exemple. Le genre de la poésie peut être épique lyrique, celui du théâtre tragique ou comique ; l'histoire, le drame, le drame satyrique, la biographie, le tragique, l'épopée ou la satire sont autant d'autres genres. Nous renvoyons pour une liste plus complète à l'ouvrage de Suzanne Saïd, Monique Trédé et Alain Le Boulluec, dont le sommaire (Saïd, Trédé et Le Boulluec, 2004 : V - VXI) donne une idée déjà assez précise de cette typologie.

I.3.2.1.2.1.1. La rhétorique

Le mot *rhétorique*

« reçoit parfois encore des contenus originaux, des interprétations personnelles venues d'écrivains, non de rhéteurs (...) ; mais surtout, il faudrait réorganiser le champ actuel de ses connotations : péjoratives ici, analytiques là, revalorisantes là encore, de façon à dessiner le procès de l'ancienne rhétorique. [...]. Ces évaluations contradictoires montrent bien l'ambiguïté actuelle du phénomène rhétorique : objet prestigieux d'intelligence et de pénétration, système grandiose de toute une civilisation, (...), a mis au point pour classer, c'est-à-dire penser son langage, instrument de pouvoir, lieu de conflits historiques dont la lecture est passionnante si précisément on replace cet objet dans l'histoire multiple où il s'est développé ; mais aussi objet idéologique, tombant dans l'idéologie par l'avancée de cet autre chose qui l'a remplacé (...) » (Barthes, 1994 : 287).

Faisant figure de précurseurs en termes de classement des productions discursives, la littérature est forte d'une longue tradition de classement des textes. Ainsi, dès les premiers rhéteurs, les discours ont été évalués à des fins d'ordonnancement. Il est possible de différencier les textes à partir de critères internes¹⁶⁶, mais il est aussi possible d'envisager des distinctions situées à un niveau externe¹⁶⁷.

I.3.2.1.2.1.2. Les critères de classement des genres littéraires

Le classement des textes littéraires se fait en fonction des critères choisis pour la classification. Les critères peuvent être de différentes natures (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 277) :

- formelle : la mise en forme du théâtre diffère de celle de la poésie ou du roman ;
- représentationnelle : il est alors question de la façon dont on représente la réalité. Le discours est alors romantique, réaliste, fictif, etc. ;
- énonciative : il est selon ce critère tout à fait possible d'opposer l'autobiographie au roman historique.

Pourtant, le choix d'un critère ne suffit pas, et la typologie doit être affinée. Dans le genre poétique, par exemple, la variété des types est grande, tenant compte de la métrique ou de la forme de vers. Ainsi quels que soient le ou les critères choisis, force est de constater qu'ils s'accumulent, et que, finalement, la classification simple est malaisée. Nous reviendrons sur ces critères.

¹⁶⁶Les critères syntaxiques, morphologiques, par exemple.

¹⁶⁷Les critères sémantico-discursifs, par exemple.

I.3.2.1.2.2. L'ouverture de l'analyse du discours vers le langage courant

Si les legs de l'antiquité sont très liés à l'oral, l'émergence puis l'expansion des techniques permettant la production puis la reproduction de textes écrits. De plus, la mise au point et le perfectionnement des techniques de communication et de diffusion de l'information ont contraint les chercheurs à s'occuper de genres traditionnellement considérés comme *non littéraires*. Les différents points de vue face à ces textes sont variés, et, là encore, le point de vue adopté détermine la typologie obtenue. Les critères peuvent être de différents¹⁶⁸ ordres, dont un ordre interprétativo-discursif.

C'est l'approche basée sur ce dernier critère, datant des années 1990, qui met le sujet au cœur de l'acte langagier, avec des travaux axés sur l'évolution des pratiques langagières, et qui font une place aux phénomènes génériques. Cette perspective est beaucoup plus ancrée sur les textes ordinaires, ceux du langage courant, et plus ancrée socialement. Ouverte sur les discours ordinaires, la question de la typologie textuelle n'a pourtant pas trouvé de critère unique, ce que nous allons montrer en développant chacun des modèles.

I.3.2.2. La question des typologies

« La circularité [des postures méthodologiques *a priori* dans le domaine des recherches visant à élaborer des typologies textuelles] est d'autant plus gênante que l'existence de types textuels distincts paraît intuitivement fondée, même s'il s'avère délicat de l'étayer empiriquement » (Habert, Nazarenko et Salem, 1997 : 28).

Les années 1960 et 1970, sous le jour d'un structuralisme en plein essor, voient fleurir les tentatives classificatoires en sciences du langage. Les questionnements initiaux sont toujours les mêmes, confondus avec une méthodologie scientifique : quoi classer, et selon quels critères ? Ces questions larges ouvertes sur le vaste horizon de la recherche, sont une aide précieuse pour circonscrire de façon salutaire un projet classificatoire qui serait en leur absence voué à l'échec. Interrogations préalables à l'élaboration de toute entreprise typologique, elles méritent d'être prises en considération. Dans ce qui suit, nous avons choisi de ne pas traiter séparément la question des types et des genres. Nous allons procéder de la façon suivante: dans un premier temps, nous allons revisiter les positions sur la question par de nombreux chercheurs tels que Mikhaïl Bakhtine (2006), Emile Benveniste (1968, 1974), Harald Weinrich (1971, 1994) mais aussi par la linguistique

¹⁶⁸(Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 279-280) :

- fonctionnel ;
- énonciatif ;
- textuel ;
- communicationnel ;

textuelle en général. D'un point de vue cognitif, nous poserons des notions telles que celles de lieu commun ou de stéréotype, notions qui jouent un grand rôle dans la perception générique. Nous aborderons ensuite le problème d'un point de vue historien. Pour finir, nous examinerons toutes les données recueillies afin de déterminer s'il est possible et scientifiquement défendable de distinguer la notion de genre de celle de type, et sous quelles conditions. Nous précisons d'ores-et-déjà que nous n'évoquerons pas la question des productions orales, celles-ci n'étant pas l'objet de nos recherches.

I.3.2.2.1. Les typologies littéraires : les apports de Mikhaïl Bakhtine

La théorie de Bakhtine (1984, 2006) pose comme point de départ deux niveaux de construction. Selon lui, nous avons une forme prototypique de base qui évolue et se trouve modifiée par son utilisation ou par transformation pour aboutir à une forme secondaire littéraire (Bakhtine, 2006: 12). Les genres primaires, simples et spontanés, se distinguent des genres secondaires, complexes et construits, qui émergent dans des situations d'échanges particuliers. C'est à l'intérieur du genre secondaire que sont formés les ensembles de genres primaires. Mikhaïl Bakhtine compte douze genres primaires, tels que le roman, le traité, etc., qualifiés de quotidiens. L'évolution de ces genres primaires aboutit à l'apparition des genres secondaires, qui ne sont autres que les genres littéraires. Bakhtine, qui parle d'hétérogénéité compositionnelle des énoncés, impose par cette hétérogénéité la prééminence de deux niveaux, l'un bas, l'autre haut. Il ressort de cette imbrication une inévitable intertextualité, qui sera, à tort ou à raison, attribuée à cet historien et homme de la littérature russe. Malgré l'existence de deux niveaux, le genre est pour Bakhtine indissociable de son contexte, mais pas tant dans l'acte d'énonciation que dans l'existence stable des groupes pour lesquels « tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses *types relativement stables* d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les *genres du discours* »¹⁶⁹ (les italiques sont du texte original Bakhtine, 2006: 265). Le genre serait donc un type relativement stable, autrement dit une forme de discours soumise à des contraintes de formes imposées par le groupe, ou la sphère d'utilisation, entité qu'il conviendra de définir au sein de la théorie bakhtinienne.

I.3.2.2.2. Les typologies textuelles

Les typologies peuvent être construites sur la base de leur énonciation dans des contextes socio-politiques avec lesquels les discours sont en étroite

¹⁶⁹Les italiques sont du texte original.

relation. C'est dans l'existence sociale que les productions langagières prennent tout leur sens.

I.3.2.2.2.1. Emile Benveniste

Emile Benveniste aborde la question typologique sous un angle énonciatif. On lui doit l'opposition devenue classique entre *discours* vs. *récit*, dichotomie qui a évolué et a été reformulée entre *énonciation de discours* et *énonciation historique*. Emile Benveniste (Benveniste, 1968: 237 et 250)¹⁷⁰ envisage deux plans de construction des productions discursives permettant une analyse de deux niveaux d'étude, imbriqués. Le premier niveau, qu'il qualifie de *local*, relève du texte et de la phrase. Le second niveau est *global* et rend compte de l'attachement de la production au contexte ; Benveniste parle alors de localisation. Ces deux niveaux de *plan local* et *d'ancrage global* doivent rendre possible une typologisation efficace.

Parmi les apports de Benveniste figure l'opposition qu'il pose entre deux énonciations conditionnées par la position du locuteur par rapport à son énoncé : une énonciation *historique* et une énonciation qu'il qualifie de *discours*. Cette distinction repose sur une position distanciée par rapports aux événements du récit dans le cas du discours historique, et sur une connivence et une présence du locuteur dans les situations d'énonciation de discours. Les principales différences¹⁷¹ se manifestent au niveau du système des temps (absence de présent pour le discours historique, etc.), celui des personnes (absence du *je* dans le discours historique), ainsi qu'à celui des modalités (le discours historique serait plus objectif). Cette dichotomie tranchante et rigide a certes l'avantage de permettre un classement précis, mais ce dernier oublie la réalité énonciative et la richesse dont recèle le langage : il ne reflète en effet rien de la réalité langagière.

Antoine Prost aborde la question et conclut la non pertinence de l'opposition entre *récit qui explique* et *récit qui raconte* ; pour lui , le récit est dans la forme du discours. L'histoire s'écrit, sans que rien ne différencie le récit de l'explication, parce qu'il s'agit bien d'une explication du passé sous la forme d'un récit. L'histoire n'invente pas, elle ramène à la vie, elle est « simultanément du côté du pensé et du vécu, parce qu'elle est la pensée d'un vécu. C'est pourquoi la question de l'écriture de l'histoire est d'ordre épistémologique, et non point littéraire » (Prost, 1996: 275). Elle ne crée pas, elle prétend à une vérité, à une réalité, elle « veut re-saisir, re-comprendre, re-présenter, par l'imagination d'un vécu passé, elle cherche à le faire re-vivre » (Prost, 1996: 275). Le sentiment que l'histoire tangué entre une compréhension d'un passé et une résurrection de celui-ci est un

¹⁷⁰Emile Benveniste, *Problème de linguistique générale*, I, p.237 et p. 250.

¹⁷¹Les anaphores seraient plus nombreuses dans le discours historique, ce qui pourrait s'expliquer par l'absence d'une situation d'énonciation explicite, absence qui rendrait nécessaire l'instauration d'autres moyens de cohésion et de cohérence.

sentiment fort¹⁷². Elle ne doit pourtant pas aveugler. L'histoire ne ramène pas à la vie. Elle jette un regard plein de compréhension sur des faits insaisissables. Étrange d'ailleurs que Prost puisse laisser entendre que l'histoire fait re-vivre, alors que lui même affirmait quelques pages plus tôt que, au contraire, l'histoire narre plus qu'elle ne réanime. L'histoire raconte, et c'est la narration elle-même qui est explication.

Ainsi, comme le souligne Antoine Prost (1996), l'histoire n'est pas une invention, elle est une explication, une explication narrée, ou une explication narrative, comme on voudra. Elle est aussi une explication justifiée, dont la seule valeur de vérité des arguments est apte à appuyer le raisonnement. Nous y reviendrons afin de mettre en avant l'importance du raisonnement naturel dans la narration historique.

Emile Benveniste a posé les fondements d'une opposition entre énonciation historique et énonciation de discours, qui sont « deux paradigmes verbo-temporels distincts et complémentaires (voir Adam, 2011 : 232). Revenant sur la tradition qui distingue passé présent et futur, de temps verbaux tels que présent, imparfait, etc., il relève la difficulté de poser des frontières claires : par exemple, s'il place le passé composé et le passé simple parmi les temps propres à construire des mondes narratifs, Emile Benveniste concède que cette position même « obscurcit la distinction entre les deux plans » qu'il a lui-même avancés (voir à ce sujet Adam, 2011 : 232-233).

L'opposition benvenicienne (*énonciation de discours vs . Énonciation historique*) demande, par ailleurs, à être réexaminée sous l'angle historiographique : peut-être le regard linguistique de Benveniste a-t-il réduit son angle de vision, ne lui faisant pas percevoir que l'historiographie devait valider la distinction qu'il posait. Un récit qui invente et raconte est-il si éloigné d'un récit qui explique, et quelle est la position des historiens sur cette question ? S'il y a explication, il y a un positionnement par rapport au réel, et cette prise de position quasiment ontologique engage en dernier ressort la condition d'existence du discours historique lui-même. En effet, si le rapport au passé vrai est la clé du chemin vers l'écriture de l'histoire, elle en est aussi la marque distinctive. Cette clé est également celle donnant accès au monde intertextuel qui fait vivre les écrits historiques dont il cimenter la cohérence et l'acceptabilité. Le rapport au réel est la seule garantie du discours historique.

L'opposition entre discours historique et discours se voit donc invalidée dès lors que le rapport au réel n'est plus évincé ; autrement dit dès lors que le texte est dépassé au profit d'une réhabilitation du réel qui le rend possible, couplée d'une prise en compte des potentialités offertes par le langage et par la compréhension humaine, c'est-à-dire par le pouvoir interprétatif de l'homme. Or nous avons montré dans le premier chapitre que la variété des travaux d'historiens ne peut se satisfaire d'une opposition aussi réductrice.

¹⁷²

I.3.2.2.2.2. *The Critical Discourse Studies* de Van Dijk

The *Critical Discourse Studies* est communément appelée *Critical Discourse Analysis* (CDA) ; mais Teun van Dijk « prefer to speak of Critical Discourse Studies (CDS) [because] these more general term suggests that such a critical approach not only involves critical analysis, but also critical applications » (Van Dijk, 2012: 62). Linguiste néerlandais, il a beaucoup travaillé sur le discours, l'idéologie et le politique, et ce d'un point de vue cognitif, comme le confirment les titres de ses articles (Van Dijk, 1976, 1981, 2002), 2006). Il conçoit de façon utilitariste le travail de la CDS¹⁷³. Cependant, il ajoute que, « although it is virtually impossible to briefly and adequately define a type of scholarly investigation, critical studies of discourse typically have the following properties » (Van Dijk, 2012: 63) :

- il a pour objectif d'analyser des discours traitant de problèmes sociaux graves et portés en public ; il y a une forme de quête de l'abus du pouvoir social par le fait langagier ;
- l'objectif : permettre de chasser les injustices en définissant des normes à respecter ;
- l'expertise doit soutenir les groupes dominés.

Pour une liste complète des articles qu'il a publiés, ainsi que pour l'accès à des textes intégraux, nous renvoyons à son site¹⁷⁴, où ils sont accessibles en ligne. Il applique une analyse sur deux niveaux discursifs permettant une planification stratifiée. Il distingue un niveau macro-structurel recouvrant des formes globales, et un niveau micro-discursif. Le contenu du niveau des macro-structures est global et relève de la sémantique : niveau macro-structurel et sémantique discursive sont étroitement liés. Il théorise la notion de discours autour de l'*épisode* (Van Dijk, 1981) ou *paragraph*, « and will thereby focus on their semantic properties » (Van Dijk, 1981: 177), qui sont une condition de son droit d'accès au statut d'unité. Van Dijk définit ces deux notions de la façon suivante : « an episode is properly a semantic unit, whereas a paragraph is the surface manifestation or expression of such an episode » (Van Dijk, 1981: 177-178). *Paragraphs* et *episodes* « are characterized as coherent sequences of sentences of a discourse in terms of some kind of thematic unity-- for instance, in terms of identical participants, time, location, or global events or action » (Van Dijk, 1981: 177)

La notion d'*épisode* ne touche pas seulement l'analyse du discours, mais elle atteint tous les discours : elle recouvre intuitivement ce qu'on entend par *épisode*, comme l'épisode d'une vie ou d'un feuilleton (Van Dijk, 1981: 179). « Ce site s'intitule *Discours en société* parce que c'est là le meilleur résumé de mon travail d'analyse critique du discours. L'en-tête (une image d'une

¹⁷³« CDS is not just any social or political research (...) but is premised on the fact that some forms of text and talk may be unjust. (...) CDS aims to expose and help to combat injustice » (Van Dijk, 2012: 63)

¹⁷⁴<http://www.discourses.org/download/articles/>

manifestation) représente une des fonctions importantes du discours en société, qui permet de contester/protester, et qui est donc un des centres d'intérêt des études critiques des discours ». (Van Dijk, 1981 : 180) . Par exemple, les indicateurs de début d'*episode* peuvent être grammaticaux, comme détaillé par van Dijk (Van Dijk, 1981 : 181). Nous ne pousserons pas plus l'analyse critique du discours, dont il est un des représentants. Nous souhaitons seulement inviter à penser la philosophie avec laquelle Van Dijk invite à la critique active de tous, ouvrant ainsi à chacun le luxe de penser par lui-même. Il écrit en guise d'accueil, sur son site, que « this site is called *Discours in Society* because [his] work in critical discourse studies may best be summerized with that motto. The header (a picture of a demonstration) represents one of the important functions of discours in society, that of dissent, which is also one of the aims of critical discourse studies »¹⁷⁵.

I.3.2.2.3. La sémantique textuelle

Au-delà de la phrase, il est possible de considérer les réseaux sémantiques composés de paquets de propositions. Ces ensembles sont ensuite constitués et organisés en une hyperstructure, qui subsume les productions discursives, tout en créant le réseau nécessaire à leur sens. François Rastier (1989 et 2011) et Gérard Genette (1982, 1986 et 1994) s'inscrivent dans cette perception de la structuration discursive. Ils perçoivent la notion de genre dans le respect de ce cadre, et dessinent une sémantique des textes. Nous n'allons pas approfondir ce qu'est la sémantique des textes, dite sémantique interprétative, mais nous allons mobiliser certaines de leurs réflexions au sujet de la question de la généricité — et de la typologie.

I.3.2.2.3.1. La sémantique textuelle interprétative de François Rastier

François Rastier remet en question l'opposition proposée par Benveniste. Il identifie trois grands points de divergence (voir Bronckart, 2008 : 51-55) :

- tout discours ou énonciation s'inscrit dans une forme d'interaction et suppose un locuteur et un interlocuteur, interaction qui annule la pertinence de l'opposition basée sur la présence ou l'absence de l'énonciateur ;
- Benveniste considère qu'une marque implique une seule et unique marque énonciative ;
- il ne différencie pas clairement locuteur et narrateur.

¹⁷⁵« By definition, a macropropositoin features a central prédicate and a number of participants in a discourse. The textual *basis* of each macrostructure, thus, is a sequence of propositions of discourse. It is precisely this sequence which we call an episode. In other words, an episode is a sequence of propositions of a discourse that can be subsumed by macroproposition » (Van Dijk, 1981 : 181).

François Rastier rejette une prise en compte marxiste des facteurs économiques, qu'il juge excessive. Rastier base ses distinctions sur les notions de *sections*, parties abordées sous l'angle de l'expression et de *configurations*, partie abordées sous l'angle du contenu. Il critique l'approche de Jean-Michel Adam, à laquelle il reproche d'être compositionnelle. Pour cet auteur en effet, le texte est une structure séquentielle composée de structures elle-mêmes constituées de groupements de propositions. Pour Adam, quatre grands types de séquences stables composent les textes. Adam insiste donc toujours sur une hétérogénéité textuelle que Rastier nuance. Bronckart estime quant à lui que les séquences d'Adam n'ont pas un empan suffisant et ne permettent pas de rendre compte de la réalité textuelle ; quelle séquence, par exemple, pourrait être la décomposition d'un roman ? Un genre ne peut donc être défini par l'intermédiaire de la séquence. C'est dans cette optique que Rastier écrit que :

« pour établir le cadre conceptuel d'une sémantique des genres, on peut concevoir la production et l'interprétation des textes comme une interaction non séquentielle de composants autonomes : thématique, dialectique, dialogique et tactique . Chacune de ces composantes peut être à la source de critères typologiques divers, mais ne suffit pas à caractériser un genre. Les critères dialogiques ou énonciatifs, quelle que soit leur importance, ne jouissent d'aucune prééminence de principe. Aussi proposons-nous cette hypothèse : sur le plan sémantique, les genres seraient définis par des interactions normées entre les composantes que nous venons d'évoquer »¹⁷⁶ (Rastier, 1989 : 247).

François Rastier a développé, dans une perspective « fondamentalement historico-discursive¹⁷⁷ » (Bronckart, 2008 : 1) une sémantique interprétative¹⁷⁸ qui se rapproche d'une théorie sémiotique du sens en discours, car

« l'émergence et le développement du sémiotique constituent l'élément absolument essentiel, nodal voire explicatif des conditions de fonctionnement et de déploiement des conduites humaines et des œuvres qui en sont issues : l'entour des humains est certes constitué du milieu (...), mais il est surtout fait de mondes et d'œuvres organisant des valeurs signifiantes ; et dès lors qu'il se construit dans l'interaction avec ces mondes, le psychisme des personnes singulières est lui-même pétri des valeurs signifiantes que ces derniers organisent » (Bronckart, 2008 : 2).

Il estime sur la question [typologique] que « la typologie des genres est subordonnée à celle des discours » (Depecker, 2008). Loïc Depecker situe ses recherches sur le terrain mouvant de la sémantique, et opère une distinction nette entre les notions de genre et de type : les genres sont définis

¹⁷⁶ Bronckart renvoie à l'ouvrage *Sens et textualité* de Jean-Michel Adam (Adam, 1989 : 38-41).

¹⁷⁷ Qui n'a rien à voir avec la théorie éponyme de Vygotski (Bronckart, 2008 : 1).

¹⁷⁸ Pour François Rastier, « les sciences sociales/humaines sont des sciences interprétatives » (Bronckart, 2008 : 2)
(Bronckart, 2008 : 2)

par un faisceau de critères, alors que les classes de type se fondent sur un critère, critère qui dépend entièrement de l'analyste. Finalement, chaque analyste crée ses catégories en fonction de ses besoins dans une situation socio-culturelle donnée. Il n'est donc pas possible d'envisager des catégories fixes qui subsumeraient en tout temps les autres distinctions entre signification, caractéristique de signe linguistique, et sens, qui est le propre des textes. Il exploite par ailleurs très tôt les ressources de l'informatique pour accéder à la textualité dans toute sa complexité : l'informatique rend possible une lecture non linéaire et immédiate. Il nous semble que, d'une certaine façon, elle permet l'accès à une forme de synthèse interprétative comparable à celle de l'esprit humain.

I.3.2.2.3.2. La poétique de Gérard Genette

Gérard Genette (1986, 1994) a mené de nombreuses réflexions portant sur la généricité des textes littéraires. Il interroge par exemple en profondeur la notion de genre en littérature à l'aune des auteurs classiques, et met à mal « la réduction platonico-aristotélicienne de poétique au représentatif [qui] va peser sur la théorie de genre et y entretenir le malaise ou la confusion » (Genette, 1986: 108). En fait, ces auteurs anciens ne cherchaient pas à établir une typologie des genres, mais ils basaient leurs distinctions sur des façons de sémiotiser « en principe indépendantes des situations et/ou des pratiques sociales particulières, et qu'ils qualifiaient pour cette raison de modes » (Bronckart, 2008: 59). Ces travaux fondent ce qu'il est convenu d'appeler « la poétique ». Pour Gérard Genette, « la généricité (appelée transtextualité) n'est qu'un des aspects de la transtextualité, qui comprend (...) la paratextualité (rapport d'un texte à son titre, son sous-titre et plus généralement son contexte externe), l'intertextualité (la citation, l'allusion, etc.), l'hypertextualité (rapport d'imitation/transformation entre deux textes, ou un texte et un style) et la métatextualité (rapport entre un texte et son commentaire » (Schaeffer, 1986: 194). L'orientation dialogique est forte, comme le confirme la magnifique quatrième de couverture de son ouvrage *Palimpsestes*, où se mêlent jeux de langue et finesse d'esprit (Genette, 1982) :

« Un palimpseste est un parchemin dont on a gratté la première inscription pour en tracer une autre, qui ne la cache pas tout à fait, en sorte qu'on peut y lire, par transparence, l'ancien dans le nouveau. On entendra donc, par palimpsestes (plus littéralement : hypertextes), toutes les œuvres dérivées d'une œuvre antérieure, par transformation ou par imitation. Cette littérature au second degré, qui s'écrit en lisant, la place et l'action dans le champ littéraire sont généralement, et fâcheusement, méconnues. On entreprend ici d'explorer ce territoire. Un texte peut toujours en lire un autre, et ainsi de suite jusqu'à la fin des textes. Celui-ci n'échappe pas à la règle : il l'expose et s'y expose. Lira bien qui lira le dernier ».

Gérard Genette prône une lecture transtextuelle et pas immanente, autrement dit centrée sur le texte coupé du monde qui lui a donné vie. Il propose de subsumer la généricité sous la catégorie plus générale d'architextualité, dont notamment « à côté de la généricité, les types de

discours et les modes d'énonciation » (Schaeffer, 1986: 196). Ainsi, l'architextualité définit plutôt une relation d'appartenance » (Schaeffer, 1986: 196), parce que des formes de transtextualité, elle est la seule qui ne fonctionne pas par paire. En effet, « chaque hypertexte possède son hypotexte, chaque intertexte son texte cité, chaque paratexte son texte qu'il enveloppe, chaque métatexte son texte objet (...) » (Schaeffer, 1986: 196). « la lecture transtextuelle (...) constitue un enrichissement (...) ne serait-ce que parce qu'elle réinsère le texte individuel dans le réseau textuel (...) » (Schaeffer, 1986: 194-195).

I.3.2.2.4. La linguistique textuelle

La linguistique textuelle privilégie la textualité dans les productions langagières.

I.3.2.2.4.1. Harald Weinrich

La linguistique textuelle de Harald Weinrich (Weinrich, 1971) distingue radicalement les deux énonciations de Benveniste (1966). Centrée sur la répartition qu'il fait des temps, cette approche linguistique combine perspective d'énonciation et attitude d'énonciation. L'attitude adoptée conduit à opposer un *erzählte Welt* à un *besprochene Welt*. Le premier, ce *monde narratif*, encore appelé *monde raconté*, s'oppose donc à ce qui se trouve traduit par *discours commenté* (ou *commentatif*), ou même *commentaire*. Il se trouve cependant, comme le souligne Jean-Michel Adam (2011), que la traduction de *besprochene Welt* est *impropre* (Adam, 2011 : 233), et qu'elle prête à confusion, parce que la traduction occulte l'idée de débat et de discussion portée par le terme *Besprechen*. On peut lire à l'entrée *besprechen* : « parler de, débattre, discuter, commenter, examiner ensemble », und unter *Besprechen* : « entretien, discussion, conversation, pourparlers ; LITTÉRAIRE compte-rendu, commentaire » (Grappin, 1991 : 804). Même si, à la lecture de l'article, le sens littéraire de *Besprechen* semble se rapprocher du sens *commentaire*, le nombre des autres acceptions, au demeurant plus usitées selon nous (ce qui confirmerait la spécialisation littéraire) montre qu'elle est secondaire. Jean-Michel Adam relève également qu'Emile Benveniste avait anticipé le risque d'une binarisation outrancière et d'une réduction à cette opposition récit/discours, devenue si courante et familière à cause de l'enseignement scolaire (cf. à ce sujet: Adam, 2011). Ces deux discours (*discours commentatif* et *discours narratif*) ne reposent pas sur les mêmes bases temporelles, le premier étant centré sur le système du présent et le second sur celui du passé. La perspective d'énonciation rend compte de la position du système du discours par rapport à celui de l'énonciation.

Les propositions de classement des types de textes proposés par Emile Benveniste (1968, 1974) et Harald Weinrich (1971) ne rendent absolument

pas compte de la richesse, de la diversité et de la complexité des faits de langues, sans doute parce que leurs oppositions restent binaires. Les critères d'évaluation manquent de souplesse, à cause d'un effet de généralisation inadaptée à la richesse et à la variété des productions langagières, et, également, au potentiel interprétatif des locuteurs d'une langue face aux écarts.

I.3.2.2.4.2. Jean-Michel Adam

Les typologies évoquées reposent sur des critères qui ne permettent pas de rendre compte de la diversité des productions discursives et de la variété des usages qui en sont faits. Par exemple, un type de récit est un ensemble hétérogène, et s'y entremêlent d'autres types comme les dialogues, les descriptions, etc., et « c'est pourquoi les classements architextuels se révèlent peu rentables si l'on veut dégager l'organisation intime du texte » (Jeandillou, 2006: 137). Les grandes classes sont trop génériques. Jean-Michel Adam (1987, 1989, 2005, 2008 et 2011) refuse de considérer globalement les types en prenant en compte la structuration complexe qui est celle des textes. Il ne se situe pas au niveau d'un genre hypertextuel, mais au niveau de patrons qui aident à l'interprétation et à la réception des unités discursives. Ainsi, ces prototypes cadrent l'existence textuelle (voir Jeandillou, 2006, 136). Il ne faut pas se limiter à des dichotomies réductrices. C'est pour pallier ce manque de finesse que Jean-Michel Adam a développé une linguistique textuelle basée sur « la théorie des séquences [qui] a été élaborée en réponse à une trop grande généralité des typologies de textes » (Adam, 2011: 162). Plus précisément, sa théorie s'occupe des productions écrites. En effet, ce serait à ce niveau textuel qu'émergerait la généricité des productions. Selon lui :

« dès qu'il y a un texte, c'est-à-dire reconnaissance du fait qu'une suite d'énoncés forme un tout de communication, il y a effet de généricité, c'est-à-dire inscription de cette suite d'énoncés dans une classe de discours. En d'autres termes, il n'y a pas de textes sans genre(s) et c'est par le système de genre d'une formation socio-historique donnée que la textualité rejoint la discursivité et que la linguistique textuelle retrouve l'analyse du discours » (2011: 299).

De plus, il insiste sur la question de la complexité de la notion de généricité. Prenant l'exemple du texte « J'accuse » d'Emile Zola (Adam, 2011 : 45), il montre que « la mise en évidence de l'action langagière (N1) accomplie au moyen d'un texte explique l'efficacité de l'activité socio-discursive accomplie (...) » (Adam, 2011: 45). L'effet de la diffusion écrite de ce texte, et les conséquences qui l'ont suivie, est étroitement liés à « l'efficacité de la publication (N2) (...). L'auteur aurait pu accuser (N8) sans effet si les conditions de réception (N2) n'avaient pas eu de poids (...) de textes de loi circulant dans la formation discursive (N3) (...) » (Adam, 2011: 46). Et de conclure que « la généricité (N3) est complexe (...) » (Adam, 2011: 45-46). L'intrication de ces différents niveaux est d'ailleurs très bien montrée dans le schéma proposé par Jean-Michel Adam (Adam, 2011 : 45) :

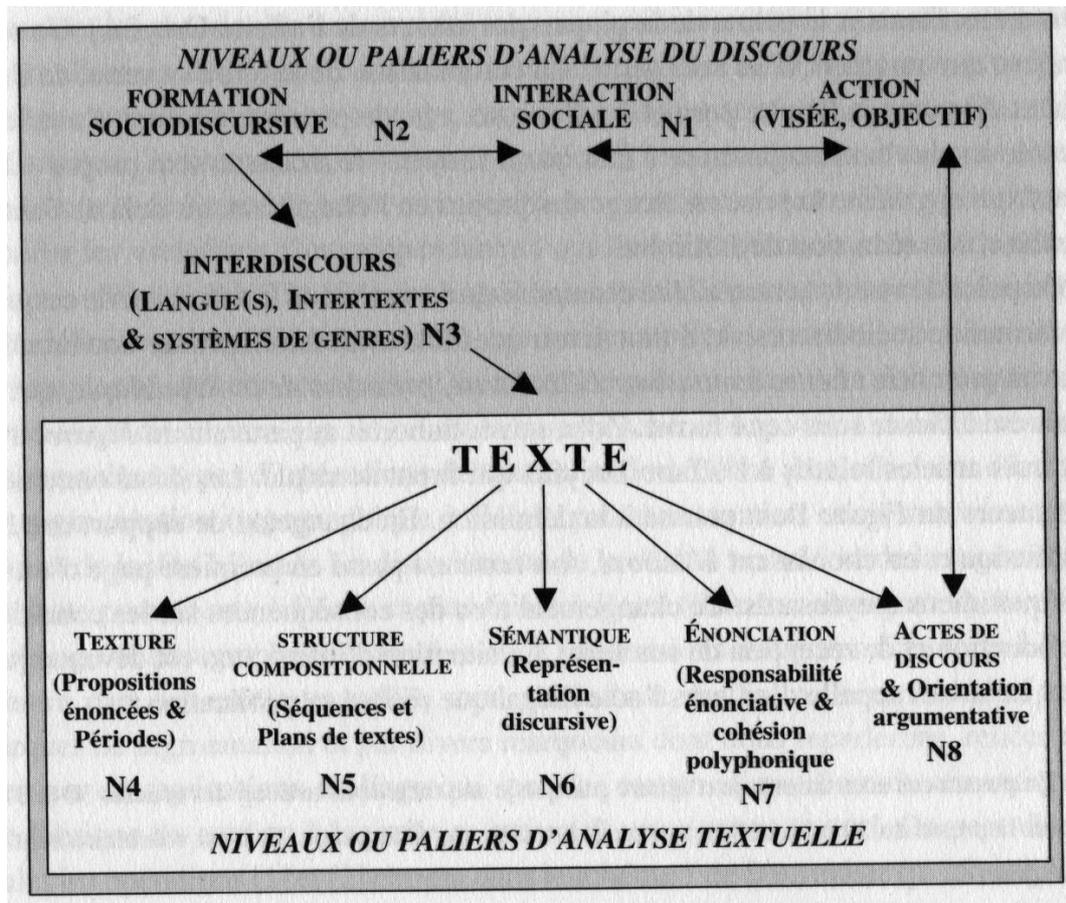


Illustration 1: Les paliers d'analyse du discours proposés par Jean-Michel Adam.

Jean-Michel Adam travaille sur l'élaboration d'une théorie qui rend compte de la diversité des productions, ceci afin d'en permettre une typologisation qui reste proche de la réalité des usages de la langue. Il en vient à proposer une structuration qui dégage des séquences constitutives des superstructures. Les séquences sont à un niveau micro-structurel et les superstructures renvoient à un niveau macro-structurel. Une séquence est une structure de périodes. Et c'est elle qui porte le genre (Adam, 2011 : 162). Pour Jean-Michel Adam, la linguistique textuelle repose sur la notion d'hyperstructure propositionnelle et paraît en première instance se structurer à un niveau textuel situé en deçà de celui du discours (Adam, 2008 : 27). Pourtant, il n'en exclut pas moins l'environnement co-textuel, porteur de cette cohésion sémantique qui est un fait de co-textualité que la notion d'isotopie « permet de théoriser (...). Une sémantique des mondes doit donc accompagner la syntaxe » (Adam, 2008 : 27).

Dans cette théorie, la séquence se trouve au rang inférieur à celui de la superstructure. La critique porte sur un point névralgique des problématiques typologiques : quels critères faut-il prendre en compte ? Le contexte en fait-il partie ? La critique est cinglante, elle montre que même l'analyse textuelle ne saurait évincer complètement la question du contexte. Jean-Michel Adam affirme que la typologisation de base, la séquentialisation, n'auraient de sens que si « (...) parallèlement à cette systématisation, on pose que chaque système de base (narratif, explicatif, descriptif...) n'est qu'un moment d'une complexité à théoriser » (Adam, 1987: 51-52). Tout comme Jean-Paul Bronckart, qu'il évoque (Adam, 1987: 54) . La question posée est de savoir comment restreindre, et, à la fois, rendre compte de la multiplicité ? Une réponse est apportée par Jean-Paul Bronckart (1985), dont la position a l'avantage d'être avant tout méthodologique : la typologisation ne doit pas être un aboutissement, mais un préalable, un moment de la théorisation. La typologisation est un processus, une action, comme l'atteste le suffixe *-ation* ; la typologie est quant à elle résultative et statique. La typologie pose et donc impose un schéma pensé au préalable, alors que la typologisation construit par sa réflexion. Si le fait de poser la validité de la typologie est ramené à la question de l'entièreté du résultat possible, cela revient à affirmer en filigrane qu'une typologisation n'est pas possible. L'impossibilité d'un classement final, statique et global plaide en faveur de l'élaboration de caractérisations intermédiaires, processuelles et momentanées. Autrement dit, avancer que la typologisation ne peut être qu'un moment méthodologique, c'est affirmer que le résultat ne peut être atteint. Il faut donc bien distinguer le traitement de séquences textuelles limitées d'une analyse portant sur un ensemble discursif plus large.

Jean-Michel Adam pose comme acquis des systèmes de base, qui seraient par exemple narratif, explicatif, descriptif, etc. Deux niveaux sont esquissés : un premier, avec des types de base, et un second, construit de façon complexe sur la base du premier niveau. Les fondements d'une linguistique textuelle sont posés.

Il faut remarquer que les recherches de Jean-Michel Adam portent presque exclusivement sur des travaux littéraires écrits, ce qui dessine un point de vue textuel sur la question typologique (la séquence se situe bien au niveau du texte). On pourrait y voir là une limitation de son approche, mais les restrictions sur la matérialité des données permettent d'atteindre une description et une théorisation plus aisément vérifiables.

I.3.2.2.5. Le point de vue de la psycholinguistique

La linguistique cognitive part du postulat que l'utilisation du langage repose sur les capacités humaines articulées autour de processus mentaux, comme la capacité de mémorisation ou de conceptualisation.

I.3.2.2.5.1. *L'interactionnisme socio-discursif :*
Jean-Paul Bronckart

Jean-Paul Bronckart (1985, 1996) s'inscrit dans la lignée directe du courant cognitiviste. En psycholinguiste, les réflexions qu'il a menées autour de la notion de genre adoptent une approche qui tente de prendre en compte plusieurs dimensions constitutives des genres. Jean-Paul Bronckart distingue entre autres un niveau langagier et un niveau de l'interaction sociale. Pourtant il ne renvoie pas, contrairement à ce que l'intuition pourrait suggérer, à ce qui pourrait s'apparenter au niveau textuel (pour le niveau langagier) et au niveau plus générique (qui se situerait au niveau de l'interaction sociale). Il opère en effet l'analyse à un niveau micro-structurel. Il y aurait un ancrage du texte et un ancrage de la situation d'énonciation : à chaque fois, l'unité textuelle considérée serait mue par un *but*, auquel serait adjointe une *stratégie communicative*, car, comme il le rappelle, « le langage n'est pas un instrument mais un milieu, il est constitutif de l'humain » (Bronckart, 2008: 5-6).

Émerge à ce niveau l'un des angles d'attaque de sa théorie, l'angle qu'il nomme « mondes discursifs ». Ces mondes relèveraient de l'organisation actorielle des acteurs de l'interaction. Restant dans le champ cognitiviste, il aborde la question de la temporalité non pas sous l'angle classique comme continue à le faire François Rastier ou Gérard Genette, où seuls les temps ou déterminants des verbes sont déterminants, et éventuellement leur articulation, mais sous l'angle d'une « temporalité psychologique », qui permettrait de s'affranchir et de résoudre les incohérences temporelles qui posaient problème à l'ancien système. De plus, le domaine de l'organisation temporelle est « sans doute le plus décisif, et c'est aussi celui à propos duquel [Jean-Paul Bronckart] se distingue le plus nettement de l'approche de François Rastier » (Bronckart, 2008 : 63). Bronckart met en place un système qui articule référence à un temps psychologique (Bronckart, 2008 : 64) et inclusion ou exclusion dans ce temps. Il dégage en particulier trois paramètres qu'il formule ainsi (Bronckart, 2008 : 64-65) :

- la « durée de production » (Bronckart, 2008 : 64), car l'acte discursif prend du temps et n'est pas identifiable avec un quelconque moment de production ;
- les textes empiriques, manifestations de la production langagière, qui combinent généralement plusieurs types de discours ;
- l'accomplissement, déroulement, résultatif (le type de procès).

Trois paramètres sont à prendre en compte : le moment de la parole, le moment du procès, et la référence temporelle psychologique ; c'est l'articulation et la combinaison de ces paramètres qui permettent l'émergence des types de discours. Ce n'est ainsi plus le texte en interne qui est à prendre en compte, mais le texte inséré dans sa situation d'énonciation. Cette situation ou contexte est celui qui détermine le sens discursif dans l'interaction

et qui porte ses liens avec l'extérieur social du texte, du discours. Ces liens créent le tissu de contact avec la stratégie générale qui est liée aux réseaux interdiscursifs porteurs du discours : l'articulation de tous ces aspects structure le discours, de façon inédite à chaque fois ; cette structuration étant à chaque fois une nouvelle configuration propre et valable pour elle-même, elle requiert toujours une nouvelle stabilisation.

Sur la base du croisement de deux paramètres, il aboutit à quatre architypes discursifs, récapitulés dans le tableau suivant (Bronckart, 2008 : 71) :

		Organisation temporelle	
		Conjonction EXPOSER	Disjonction RACONTER
Organisation actorielle	Implication	<i>Discours interactif</i>	<i>Récit interactif</i>
	Autonomie	<i>Discours théorique</i>	<i>Narration</i>

Tableau 2 : Architypes discursifs de Bronckart

Pour comprendre le tableau ci-dessus, il faut savoir qu'il n'y a implication dans la situation d'énonciation que si les traces de cette situation sont effacées. Il y a par ailleurs autonomie par rapport à la situation d'énonciation lorsque aucune connaissance du contexte n'est nécessaire à la compréhension pour l'interprétation. La disjonction repose sur une mise à distance par rapport à l'interaction sociale. S'il n'y a pas cette mise à distance, Jean-Paul Bronckart parle de conjonction.

Il dissocie le *type de texte* et le *genre de discours*, et explique

« la complexité des opérations mises en jeu. Dans le journal de voyage, (...) les traces d'opérations d'ancrage dans la situation deviennent l'expression de leur contraire : trace de création d'une origine relativement autonome. Dans le récit de vie, le narratif (...) tend à disparaître au profit d'une certaine linéarité descriptive (...). Les textes que nous venons d'analyser mettent en évidence le fait que, méthodologiquement, ce sont des *configurations* d'unités individuelles qui permettent de comprendre les opérations en jeu. » (Bronckart, 1985 : 133).

Ainsi, comme il le rappelle dans ce passage, les marques affirment dans la réalité de faits langagiers bien souvent « l'expression de leur contraire ». Dans ce cas, comment envisager une quelconque analyse ? L'auteur apporte une réponse qui vaut parce qu'elle ne nie ni n'oublie l'hétérogénéité constitutive de nos interactions et de nos productions langagières : elle les

intègre si bien qu'elle les articule en configurations propres à refléter cette complexité, celle-là même qui avait conduit à l'échec les tentatives typologiques. Configurer, c'est donc donner du sens par le positionnement lui-même, et les formations discursives contraignent les genres non seulement en production mais aussi en réception.

I.3.2.2.5.2. Renoncer provisoirement à une typologie

En 1987, dans la revue *Langue française*, qui titre alors son numéro 74 *La typologie des discours*, un linguiste publie un article dont le titre provocateur attire l'attention: « Malaise dans la classification », de Jean-Louis Chiss, il entend faire le point sur la dérive qui guette les typologistes.

Pour Jean-Louis Chiss, l'approche des genres peut se faire de façon thématique, archétypale, fonctionnelle et structurale (Chiss, 1987 : 12-13). Un problème se pose cependant avec cette dernière possibilité. Elle est en effet le reflet d'un héritage organiciste mis en avant par Foucault (Chiss, 1987 : 13). Corrélée aux doutes du XIX^{ème} siècle, elle amène une question existentielle et épistémologique : la linguistique relève-t-elle des sciences naturelles, ou bien des sciences historiques ? Selon Chiss, établir une typologie est impossible, et la seule solution passe par une mise en rapport avec l'environnement direct, par une mise en relation avec un ensemble de pratiques. Cette prise en compte permet d'atteindre les objets en discours. Finalement, poussé à prendre en compte les formations discursives, l'analyste se trouve aux prises avec la complexité des discours dans l'emploi qu'en font les locuteurs. Si c'est bien la multiplicité des points de vue qui pose problème, c'est parce qu'elle

« renvoie à l'incompatibilité des théories du langage. La dichotomie typologie/hétérogénéité interroge les textes comme ensembles organisés d'énoncés obéissant à des règles de cohésion-cohérence-connexité, etc... La dichotomie interne/externe interroge les discours comme pratiques du langage par des sujets dans une histoire (...) » (Chiss, 1987 : 28).

Par l'intermédiaire des formations discursives apparaît le lien qui unit la notion de genre à celle de formations socio-discursives. La force de ce lien est à la base des difficultés et des impasses qu'un projet typologique rencontre en tout cas. L'essentiel est d'explicitier des enjeux épistémologiques « nécessaires pour dominer d'une part ce qu'on fait, d'autre part en quoi ce qu'on fait a une légitimité et une raison d'être dans l'ensemble des sciences... » (Saussure, *Notes manuscrites* cité dans Chiss, 1987 : 28).

Conclure par une typologie tranchée n'est donc pas possible, compte-tenu des difficultés qui ont été exposées dans ce chapitre. Cependant, si le projet est avorté, il ne faut pas pour autant renoncer à l'élaboration de classements cohérents pour eux-mêmes. Pour atteindre ce niveau de scientificité, il faut

distinguer radicalement type de texte et genre de discours, qui ne relèvent pas du même niveau et ne convoquent pas les mêmes structures :

- les *types* de texte se placent à un *bas* niveau, où coexistent à titre d'exemple les marqueurs, le lexique, les modalisations ou la temporalité : ce niveau est *linguistique* ;
- les *genres* de discours sont liés à la cognition, à la perception, à l'interprétation ou à la contextualisation ; se rapprochant des aspects sociaux de la langue et du langage, ils intéressent l'*analyse du discours*.

I.3.2.3. La place de la stéréotypie

L'importance de la perception dans la reconnaissance des genres ne fait pas de doute¹⁷⁹. Nous allons sur ce sujet décrire les notions de cliché, stéréotypie, lieu commun, afin d'illustrer la place déterminante jouée par celles-ci dans la reconnaissance de la généricité.

I.3.2.3.1. La perception des genres : des idées reçues à la typicalité

La reconnaissance par un locuteur ou par un émetteur d'un genre défini repose sur la catégorisation mentale des interlocuteurs, mais aussi, comme nous allons le voir, sur tout un ensemble de catégorisations pré-existant au discours et indépendantes du langage.

I.3.2.3.1.1. Les idées reçues, le stéréotype et le prototype

Tout individu hérite individuellement et construit collectivement, par la médiation du langage ainsi que par sa vie en société, un ensemble de catégories qui cadre sa perception du monde et son interprétation du langage.

I.3.2.3.1.1.1. Les idées reçues

Les idées reçues¹⁸⁰ font partie du legs culturel dont chacun hérite. Non construites par les individus eux-mêmes, ces idées sont portées par

¹⁷⁹ Nous évoquerons une anecdote personnelle qui illustre le fait que la perception individuelle apporte parfois de forte conviction. Alors que nous assistions à un séminaire, emportée par l'exposé passionnant du philosophe Blanc, nous fûmes traversées par un espoir incrédule : il évoquait le genre philosophique avec tant de certitude ! A l'appui de son argumentation, un nom, des recherches... Je l'interrogeai lorsqu'il eut fini. Mais il ne confirma que mes propres questions : il n'aurait su lui-même définir un genre autrement que par la perception que l'auditoire a d'un discours...

¹⁸⁰ « On peut donc classer les idées reçues dans une catégorie d'implicites préconstruits, non impliqués par la structure linguistique des énoncés, à la différence des présupposés, mais proches des sous-entendus. Les sous-entendus ne sont pas plus posés dans l'énoncé que les pré-construits, mais ils font partie de l'énonciation comme acte » (Adam, 2011 : 139).

l'imaginaire collectif. Fortement ancrées socialement, elles mettent en jeu « une relation à l'autorité politique et sociale qui les conforte. Les idées reçues ne sont pas seulement des idées usées qu'on réemploie. On les suit, on s'y conforme, ou, au contraire, on les contredit. » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 25) Elles nous dictent les comportements à avoir, ou les balisent suffisamment pour qu'ils ne soient en réalité plus le fruit d'une volonté individuelle. Les idées reçues rendent tout à fait prédictibles les attitudes des individus, et ces choix qui, finalement, ne sont pas les leurs, mais ceux autorisés par leur moule culturel.

Une question se pose cependant: « Qu'est ce qui définit les idées reçues ? Leur relation à l'opinion ainsi que leur mode d'insertion. Elles inscrivent des jugements, des croyances, des manières de faire ou de dire dans des affirmations qui se présentent comme un constat d'évidence et une affirmation catégorique : *MONTRE Une montre n'est bonne que si elle vient de Genève, OUVRIER Toujours honnête quand il ne fait pas d'émeutes* » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 27). Les idées reçues font la tradition et la norme collective, elles structurent les sociétés et font partie intégrante des cultures. Elles sont, de plus, des stabilisateurs sociaux.

I.3.2.3.1.1.2. La théorie des *topoi*

La théorie de l'argumentation, développée par Jean-Claude Anscombe (1980, 1983) dans la lignée directe des travaux de Oswald Ducrot, repose sur l'idée que la valeur argumentative de la langue est intégrée au sens profond de la langue, et qu'il ne s'agit pas d'un *plus* qui serait le fruit de la mise en discours. L'argumentation dans la langue est possible grâce à l'existence de *topoi* jouant un rôle majeur dans l'interprétation des énoncés. Ces *topoi*, véritables principes reconnus comme *généraux* par les locuteurs, servent de *garants*, autrement dit d'éléments qui vont tellement de soi, que les inférences qui sont faites ne sont plus logiques et réfléchis, mais relevant de l'ordre du plausible (Anscombe, 1995 : 190). Ces *topoi* présentent également la caractéristique de pouvoir être en coprésence avec leur *topoi* opposé, et la propriété d'être graduels (susceptibles d'être plus ou moins reconnus et efficaces).

I.3.2.3.1.1.3. La stéréotypie, un phénomène normal et nécessaire

Le cliché et le stéréotype sont très liés à leurs origines typographiques ; puis par déformation de son sens, le cliché est devenu une « méthaphore photographique et typographique de l'imitation sociale » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 17). Un cliché est un modèle qui sera reproduit ensuite.

Le stéréotype désigne lui quelque chose de conservé et servant à la reproduction. Puis il voit son sens évoluer vers celui de « schème ou de formule figée » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 29). Il est reçu, non construit. Les démarches de catégorisation, de schématisation sont indispensables à la cognition, avec pour danger de voir devenir simpliste des simplifications. Nous nous rapportons sans cesse à des modèles préexistants, qui permettent l'adaptation des individus. Le stéréotype sert souvent à désigner « une image collective figée considérée sous l'angle négatif » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 31). La stéréotypie, depuis les années 1970, est perçue par les études cognitives comme une « démarche normale » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 49). Par normal, il faut entendre que le référentiel construit par ces repères stéréotypiques est nécessaire à l'évolution de l'individu.

Ce sont nos repères et ce que nous considérons comme normal qui nous permet par exemple d'évaluer des situations nouvelles, et qui rend possible une adaptation à celles-ci. La société éduque les individus en leur fournissant des critères sociaux de normalité. Ainsi balisé, l'ensemble des événements auxquels est confronté un individu est replacé dans un premier temps par rapport au connu et au normal. Pour aller plus loin, il est possible de comprendre cette partie du sens commun comme un élément fortement unificateur et stabilisateur des sociétés humaines, et il est certain que « le stéréotype est une partie de la signification, qui répond à l'opinion courante associée au mot. La signification (...) inclut en outre des marqueurs syntaxiques (...), des marqueurs sémantiques permettant la classification de l'espèce, et l'extension, qui relève des compétences des spécialistes (...) » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 89). Un stéréotype est une sorte de convention adoptée par le plus grand nombre, qui n'est pas acquise ni expérimentée, mais qui est avant tout inculquée : elle est reçue. Or le stéréotype l'est par les mots, et plus précisément par le sens qui leur est associé. Un mot renvoie à un concept ou à une idée qui sera mémorisée comme étant celle qui est normale, puis reconnue ensuite comme telle. Finalement, « le stéréotype assure une description du sens en usage, fondée sur une reconnaissance de la forme sociale et culturelle » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 90)

Cet aspect sémantique nous autorise à rester dans le champ linguistique. Mais la langue en usage n'est une réalité que dans une société donnée à un moment donné, ces paramètres étant seuls à permettre un accès au sens réel et voulu par le locuteur. S'ouvre ici une porte vers les disciplines proches sans lesquelles l'étude de la langue serait mortifiée. On atteint la sémantique du prototype, qui « a pour objet la question de la catégorisation, l'organisation des catégories sémantiques et relève de la psycholinguistique » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 92) et qui s'intéresse « à l'organisation sociale de la communication. » (Amossy et Herschberg Pierrot,

2011 : 93). Si le prototype sémantique nous ramène à l'étude de la langue, le stéréotype est un produit social et un pré-construit culturel.

I.3.2.3.1.2. La notion de lieu commun

La notion de lieu commun est « une notion fort ancienne qui n'est pas péjorative à l'origine » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011: 18), (synonyme : *topos*). Terme aux acceptions multiples (cf. Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 18-24), il « est remarquable de voir que la valeur argumentative des lieux communs reste souvent présente même hors de toute référence à un contexte rhétorique, et que l'expression, péjorative, possède une plasticité sémantique, d'un contexte à l'autre (passant du sens d'idée générale à celui de sentence, phrase toute faite ou cliché) » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 22). Les lieux communs sont porteurs d'une idée de banalité.

I.3.2.3.1.3. Le phénomène de typicalité dans la perception des genres

Les notions de prototypie et de stéréotypie sont mobilisées dans la perception des genres discursifs.

I.3.2.3.1.3.1. Le prototype

La notion de prototype a été développée par la psychologie cognitive des années 1980. Les recherches menées dans cette branche de la psychologie, centrée autour des travaux de Eleanor Rosch (Rosch, 1978) ont permis d'établir la notion de prototypie. Le stéréotype et le prototype ont en commun d'être tous les deux des représentants de classe. La notion de prototype occupe une place importante dans l'acte de lecture. Or, c'est justement sur cet acte que repose la reconnaissance d'un genre : sans interprétation, il n'y a pas de genre. Cette reconnaissance ne peut se faire que suivant un processus comparatif : on compare à des choses connues pour évaluer la qualité de choses nouvellement reçues. Les idées reçues et les clichés jouent ce rôle d'étalon, mais ils ne sont pas les seuls à occuper également cette fonction. La culture au travers des représentations qui la fondent et qu'elle véhicule en fait partie.

I.3.2.3.1.3.2. Du prototype à la reconnaissance cognitive

La catégorisation sociale et les réalités culturelles se manifestent dans la langue, et il y a parfois identification : les clichés et les locutions par exemple sont en intersection. Or si le prototype est inscrit dans la langue, il s'exprime dans les énoncés des locuteurs, ce qui implique directement que ce soit l'interprétation qui permette l'effectivité et l'efficacité des clichés. En définitive,

c'est l'acte de lecture qui fait le diché qui n'a pas lieu d'être s'il n'est pas compris comme tel, mais c'est plus vrai encore pour le stéréotype, qui n'est pas immédiatement repérable dans le texte. Il n'y a pas de stéréotype sans activité lectrice : le stéréotype est une construction, qui renvoie directement aux conventions et à la normalité portée par une culture et une société. Le stéréotype relève du pré-construit et souligne les traits de la prototypie. Les deux se rejoignent dans les cas standards, dans la mesure où « les données sémantiques les plus importantes d'un point de vue social sont aussi celles qui sont les plus importantes dans l'organisation cognitive des catégories » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 93). Les stéréotypes renvoient en dernier ressort à des lieux communs que les locuteurs mobilisent tant dans la production que dans la réception et l'interprétation du sens et des genres. Cette étroite relation joue en faveur d'un retour à l'argumentation dans la langue. Cette théorie, rappelons-le, repose sur le fait de l'intégration dans la langue de sa force argumentative : elle n'est pas surajoutée, c'est-à-dire qu'elle en fait pleinement partie. La perspective qui s'ouvre est celle d'une pragmatique intégrée, « c'est-à-dire d'une approche où l'on ne peut pas dissocier la pragmatique de la sémantique, où le sens profond d'un énoncé ne doit pas être séparé de son utilisation en contexte (...) l'argumentation est inscrite dans la langue » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 97). Dans ce cadre, les *topoi* (lieux communs) sont des principes organisant le raisonnement qui varient selon les cultures : ce sont des principes recteurs qui ne sont pas explicitement dits mais qui sont actifs au niveau de l'articulation de ce qui est asserté. Le *topos*, relatif à une culture, est du domaine de la sociologie, tant en restant malgré ce caractère et cet ancrage sociologique « un fait de linguistique en tant qu'enchaînement argumentatif » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 97). Il existe deux sortes de *topoi* : les *topoi* intrinsèques, qui font la signification des lexèmes, et les *topoi* extrinsèques, qui sont ajoutés et qui viennent des idéologies sociales. Les idées reçues font souvent partie des croyances collectives. Les *topoi* grandissent sur le terrain de lieux communs qui construisent les représentations collectives et la norme – voire la normalité. A travers la communauté sociolinguistique est mobilisée la notion de polyphonie, « ce lieu commun [qui] ne fonde pas l'argumentation sur des contenus de propositions mais sur des relations » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 102).

I.3.2.3.1.3.3. La stéréotypie et l'analyse du discours

Pour Dominique Maingueneau, « tout discours s'inscrit dans un dispositif générique qui lui impose une distribution préalable des rôles et au sein duquel le locuteur mobilise une scénographie ; l'analyse du discours octroie, sans toujours la désigner explicitement, une place de choix à la stéréotypie » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011 : 108), et donc à l'interdiscours. Les fonctions constructives du stéréotype ne peuvent être perçues qu'à partir du moment où on renonce à le considérer de façon statique dans ses contenus

et ses formes figés. Ce qui retient l'attention, c'est la façon dont un individu et un groupe se l'approprient et le font jouer dans une dynamique de relation à l'autre et à soi. Ce sont aussi « les modalités au gré desquelles des discours en situation reprennent et éventuellement travaillent des éléments préfabriqués » (Amossy et Herschberg Pierrot, 2011: 116). C'est en travaillant l'interdiscours que l'analyse du discours atteint les stéréotypes, les lieux communs et les clichés sociaux¹⁸¹.

I.3.2.3.1.4. Stéréotypie et genres

Le discours se teinte de son sens en contexte, par une énonciation qui en fonde non seulement le sens discursif, mais qui lui donne aussi vie et place dans le grand ensemble discursif antérieur et postérieur. Cette insertion dans le réseau des discours qui constitue le patrimoine discursif et conceptuel d'une culture et d'une langue est multiple et nécessaire au sens ; mais pas seulement. Si la lecture éclaire le regard qui permet au lecteur d'interpréter, cette lecture et ce regard diffèrent selon les lieux géographiques, les lieux culturels, la langue. Autrement dit, un même discours, un même texte ne sera pas reçu de la même manière en fonction de l'interprétant. La société et la langue conditionnent l'interprétation, elles la pré-déterminent. L'interdiscursivité, souvent associée à Mikhaïl Bakhtine, à tort peut-être, illustre brillamment les conséquences d'une telle insertion. Un discours, quel qu'il soit, porte les traces de son appartenance à cet immense ensemble réservoir discursif.

Du point de vue de l'historien, l'interdiscursivité transparaît au niveau du concept, que la richesse de sens rend possible à travers la successivité des emplois de ce terme. Ces emplois sont précisément ce qui rend compte du sens construit par, pour et autour du concept. Le lien interdiscursif est profond, il est viscéral :

« [...] le concept (...) ne prend sens que dans un réseau conceptuel qui comprend des concepts (...). C'est ce que les linguistes appellent un champ sémantique, un ensemble de termes qui entretiennent des sens avec les autres, des relations stables soit d'opposition soit d'association soit de substitution (...). Par souci d'éviter les répétitions et application des règles scolaires de la rédaction, les historiens français utilisent parfois plusieurs mots pour désigner la même réalité. (...) ces facilités sont regrettables mais n'engagent pas de conséquences dommageables tant qu'elles n'altèrent pas la structure et la cohérence du réseau conceptuel » (Prost, 1996: 136).

Que le niveau du texte soit considéré comme primaire (Bakhtine), local (Benveniste) ou langagier (Bronckart, Adam), et que les discours ou énoncés soient quant à eux secondaires, globaux ou relevant du niveau de l'interaction sociale, on ne peut que constater que, si leur différence de niveau ne fait pas de doute, leur articulation et leur place dans la perception et dans la

¹⁸¹ Les reformulations peuvent reposer sur l'existence de ce niveau de connaissance.

production des types et des genres restent une question, dont la réponse ne peut être qu'intimement liée à des paramètres de recherche.

I.3.2.3.2. Interprétation et raisonnement naturel

La dimension cognitive articulée autour des aspects liés à la réception des discours se cristallise autour des phénomènes d'interprétation. Ceux-ci jouent un rôle fondamental qu'il faudrait veiller à ne pas écarter des analyses ou des réflexions portant sur les typologies. Plusieurs manières conduisent à son intégration, mais les concepts mobilisés sont les mêmes quel que soit le regard porté sur la discursivité. L'organisation du texte est au service du sens, qui constitue la raison d'être de l'usage de la langue par les locuteurs. Un signe s'interprète dans une langue ; il en est de même pour

« (...) le genre [qui] est l'interprétation d'un texte dans une tradition littéraire, au sens large du terme (Bergmann, 1987), incluant non seulement des œuvres ou des formes récurrentes d'échanges oraux, mais aussi des formulaires, des listes, des émissions télévisées, des répondants automatiques, etc. En un mot, toute forme de texte qui se donne comme telle implique une forme d'écoute, des propriétés modales et de cadre (Goffman, 1974), des relations typiques à d'autres textes, etc ». (Widmer, 1989 : 166).

Jean Widmer (1989, 1999 et 2009) a mené ses travaux sur des notions telles que celles de mémoire civique, de bon sens et d'institution discursive. Ils apportent des éléments de réflexion pertinents dans une réflexion plus large menée autour de l'idée de typologie en linguistique.

I.3.2.3.2.1. La mémoire civique et le genre discursif

Pour Jean Widmer¹⁸², l'appartenance à une catégorie relève de l'appartenance à une position discursive induite par la mise en discours. L'analyse de discours ne peut donc se passer de prendre en compte les places discursives assignées par la mise en discours et sous-tendues par l'organisation discursive elle-même. Par suite, « le choix de l'identification ne porte pas sur l'appartenance du lecteur à la catégorie (...) mais sur la nature du bien proposé. (...) La question de la structure du choix de l'identification devient donc celle du mode d'emploi discursif de la catégorie (...) ou celle du contrat de lecture proposé sur ce point » (Widmer, 2009 : 130). Dans ce passage tiré d'un article (Widmer, 1999) dans lequel Jean Widmer se questionne sur la distinction qui est à faire entre *histoire* et *mémoire juive*, il interroge la notion de genre au travers de sa problématique : « Il ne s'agit pas d'un texte d'histoire car le texte est publié dans la rubrique *politique* du quotidien. Et cela est pertinent même si l'auteur était historien, car il ne s'adresserait pas à des amateurs d'histoire mais à des amateurs d'actualité.

¹⁸²Jean Widmer (1946-2007) est un sociologue qui a enseigné à l'université de Fribourg. Spécialisé en ethnométhodologie et sociologie de la communication, il est connu entre autres pour ses travaux en sciences du langage.

Le temps de l'écriture de l'histoire (...) n'est pas celui de l'actualité » (Widmer, 2009: 130). L'importance de l'insertion du texte dans le tissu discursif est mise ici en exergue. Il paraît incontournable de reconsidérer le rôle central du cadre communicatif très large dans l'interprétation d'un discours. L'importance de la lecture et de l'interprétation est ici soulignée avec simplicité et brio. En effet, l'historien qui publie pour un support d'actualités écrit-il de l'histoire ? De l'actualité ? Cela ne vient-il pas appuyer l'idée que les seules caractéristiques textuelles internes ne permettent pas de déterminer avec justesse la nature¹⁸³ d'un énoncé ?

En associant l'histoire aux changements qu'elle suppose et la mémoire à une continuité qui le serait tout autant, on négligerait le fait que « historique ou mémorielle, la lecture suppose une pratique de mémoire collective, et donc une continuité qui est la condition même pour que se pose la condition du lien au passé » (Widmer, 2009). Jean Widmer préfère avancer la notion de *mémoire civique* (ou mémoire communautaire), qui n'implique pas de distinction tranchée entre deux temporalités, mais qui au contraire rend possible et nécessaire leur co-existence.

L'interprétation fondée sur l'activité de lecture repose sur une mémoire civique qui conditionne la nature, mais qui en plus détermine aussi le sentiment d'appartenance générique d'un discours. C'est ce qui rend pertinent l'exemple du discours d'historien écrit à l'attention d'amateurs d'actualités. C'est également ce qui rend nécessaire une réelle intégration des auditeurs-lecteurs-interprétants, par le biais de leur culture, aux réflexions menées autour de l'élaboration de typologies pertinentes.

I.3.2.3.2.2. L'explication historique : idéologie, raisonnement naturel et bon sens

L'historien idéal est-il objectif, conscient de ses positions subjectives et extérieur à tout combat ? Cet historien, si idéal soit-il, serait un historien mort. Comment, en effet, prétendre percevoir le monde sans une sensibilité prédisposant à cette discipline, si profondément humaine ? Sans conscience de celle-ci, l'objectivité n'est que le fruit du hasard.

L'historien, avant tout humain, ne peut dépasser sa condition pour son art historique. Comme tout un chacun, il est influencé par ses convictions, par son vécu. Et le bon historien compose avec tous ces états. L'appréhension du monde par l'historien façonne, même légèrement, son regard et ses approches. Ramenée à la question du genre discursif, la perspective d'une typologie repose inmanquablement sur celle des idéologies de l'historien et de sa société contemporaine. En effet, « la plupart du temps et c'est normal, l'option taxinomique implique une option idéologique. Il y a toujours un enjeu

¹⁸³Nous entendons ici par nature le *type*, le *genre*, bref, la *sorte* d'énoncé dont il s'agit.

à la place des choses : *dis-moi comment tu classes, je te dirai qui tu es* » (Barthes, 1994: 289). Antoine Prost (250) commente qu'il retrouve, dans l'exemple emprunté à Veyne, que nous avons déjà rapporté,

« ce que nous avons dit plus haut sur la continuité entre les schémas explicatifs utilisés dans la vie quotidienne et ceux de l'histoire, ou sur le raisonnement naturel. Entre le récit des actions que nous vivons et celui de l'histoire, la continuité est évidente (...). Cependant, la narration se distingue du récit contemporain de l'action par trois traits. (...) D'abord le narrateur (...) vient après coup. Il la [l'action] narre (...). Deuxième trait : la narration implique la connaissance préalable du déroulement et du dénouement de l'intrigue (...). Elle est attentive aux écarts entre les projets et les résultats. Il en résulte un troisième trait : la description narrative est construite comme une argumentation. (...) le narrateur connaît les péripéties et le dénouement, parce qu'il accorde une grande importance aux effets que le sociologue appelle « pervers », c'est-à-dire aux effets qui n'ont été ni voulus, ni même prévus (...) » (Prost, 1996: 250).

On peut dissocier le récit de l'appareil documentaire sur lequel il se fonde des preuves qu'il avance, mais on ne peut pas isoler le lien explicatif qu'il établit entre les événements qui le constituent précisément en récit, différent d'une liste de faits, fût-elle chronologique : « si l'explication colle au récit c'est qu'elle est dans les faits eux-mêmes ». Le récit est porteur des liens explicatifs qui le rendent audible. Autrement dit, et comme le relève Prost, « l'explication narrative ne dépasse guère le bon sens » (Prost, 1996: 249), c'est la raison pour laquelle l'explication, le récit et le bon sens des explications quotidiennes sont finalement inextricables les uns des autres. Sans qu'il soit une caractéristique définitoire du récit historique, puisque bien entendu le récit, le roman ou les narrations littéraires en appellent eux aussi au bon sens. Il n'en reste pas moins qu'ils constituent des éléments constitutifs imbriqués dans l'ensemble.

I.3.2.3.2.3. La notion d'institution discursive

Certains concepts deviennent polysémiques, du fait de leur utilisation variée, de leur couplage avec des termes du langage courant qui brouille les sens, ou simplement par les nuances apportées sans précautions ; loin d'être l'apanage des linguistes ou des historiens, ces phénomènes compliquent la communication et perturbent insidieusement la qualité des échanges et le niveau de compréhension. Un moyen linguistique permettant de pallier ce problème passe par la création de mots ou de syntagmes nouveaux. Dans le domaine du discours, les notions sont nombreuses et les nuances terminologiques parfois imperceptibles. En parallèle au champ de l'idéologie et de la généricité discursive, la notion d'*institution discursive* se veut être une résultante des concepts et des discussions existantes. Créé par Dominique Maingueneau, qui le décrit comme étant une « variante de celui de genre de discours, le concept d'institution discursive (...) consiste à penser ensemble les opérations par lesquelles le discours développe ses contenus, et le mode

d'organisation institutionnel que le discours tout à la fois présuppose et structure » (Maingueneau, 1995: 40). L'institution discursive serait donc la prise en compte des processus de construction du discours, qui peuvent être perçus comme relevant du domaine textuel, contextuel de l'énonciation, de l'idéologie ambiante comme de celle de l'auteur, ou encore de la structuration sociétale. Autrement dit, l'institution discursive n'est autre que le nom mis sur l'ensemble des aspects soulevés individuellement le plus souvent par les chercheurs ; il s'agit là d'un terme qui rassemble, et peut-être rien d'autre qu'une facilité terminologique, qui a, malgré tout, le mérite d'avoir été posée par le détour de la terminologie. Le niveau des formations discursives est à considérer comme un ensemble incluant largement l'horizon et reposant sur la prise en compte d'un large spectre d'aspects, en particulier d'aspects souvent tus ou minorés ; ce niveau subsume celui du genre, qui n'est qu'une partie constitutive de ces formations. Autrement dit, des genres tels que la prière, le sermon, la tragédie, seraient parties constitutives de formations de discours telles que la formation littéraire, politique ou journalistique. Force est de constater qu'en rassemblant tant d'aspects, la formation discursive crée un niveau qui intègre les autres. Cependant la formalisation de ce nouveau niveau résout-il les problèmes des niveaux qui lui sont inférieurs ? Les institutions de Dominique Maingueneau sont-elles les seules tentatives dépassant le niveau des genres ?

Comme nous venons de le voir, clichés, stéréotypie, lieu commun et raisonnement naturel sont des notions qui sont mobilisées dans la reconnaissance des catégorisations. L'identification d'un genre ne peut se faire que dans un cadre culturel donné, et il n'y aura généralité que dans la mesure où un grand ensemble d'individus l'aura reconnue comme tel. Le lien au contexte socioculturel est très fort : c'est ce cadre qui détermine les catégorisations : le cadre socio-historique occupe une place primordiale dans ce contexte.

I.3.2.4. L'histoire face à la question des genres

Pour Régine Robin (Robin, 1973: 48), le genre de discours correspond à la condition sociale de la situation de communication. Son point de vue est très proche d'une approche privilégiant la prise en compte des dimensions sociales et idéologiques, et pourrait se faire pour une re-considération de l'analyse du discours, qui ne saurait se faire sans le contexte. Nous allons dans ce chapitre questionner la notion de genre à la lumière de la science historique ainsi que celle de patrons culturels et de cognition sociale. Ensuite, nous examinerons plus attentivement les apports de Hayden White (2010). Finalement, nous aborderons les genres sous un angle historiographique.

I.3.2.4.1. Les canons culturels et la cognition sociale

Les canons culturels circonscrivent l'espace où se déploie le langage et contraignent la perception des discours. De ce point de vue, l'historiographie doit se positionner par rapport à leur place dans la science historique.

I.3.2.4.1.1. Patrons et canons culturels

Les pré-requis langagiers et culturels sont contraignants des points de vue perceptif et interprétatif.

I.3.2.4.1.1.1. Le point de vue de l'histoire

Le discours ne peut être dissocié de son arrière-plan discursif, fait des réseaux conceptuels auxquels il est enchâssé, sous peine de se voir mortifié. Ces réseaux sont multiples, et peuvent relever du niveau langagier, du niveau culturel, ou encore du niveau social. Sur ce dernier, il importe de rappeler le rôle essentiel qu'il joue dans l'émergence d'un genre discursif au sein d'une communauté. Cette émergence garantit la reconnaissance sociale, puis individuelle, d'un genre accepté par la majorité.

Pour Louis Guespin (1971, 1980), il faut donc la prise en compte d'un niveau pré-langagier, qui est ensuite réinvesti dans les structures linguistiques ; il rappelle qu'il ne faut pas oublier que le lecteur a sa propre grille de lecture, rejoignant nos réflexions au sujet de la prise en compte pertinente des distinctions culturelles. Nous avons insisté nous aussi sur cet aspect cognitif et d'interprétation. Louis Guespin développe son point de vue et pousse son raisonnement plus loin, expliquant qu'il est certain que

« certains passages peuvent être refusés par un interlocuteur parce qu'il reconnaît la trace de choix épistémologiques qui ne sont pas les siens. C'est ici qu'intervient le social, non pas proprement une sociolinguistique mais une socio-sémiotique. C'est évidemment en liaison avec les places occupées dans les rapports de production et les rapports sociaux que s'effectuent ces choix langagiers : la *vie réelle* produit *son langage* avant de produire du *linguistique* » (Guespin, 1980a: 12).

Il milite donc pour une prise en compte de l'extra-linguistique, , faisant de l'analyse du discours une discipline sensible aux paramètres sociodiscursifs.

Régine Robin et Jacques Guilhaumou (Guilhaumou, Maldidier et Robin, 1994: 15) formulent différemment l'existence de cette richesse culturelle, fruit de la rencontre d'un énonciateur et d'un interprétant sur le terrain du discours. Parlant de *l'hétérogène dans la langue*, leur point de vue met l'accent sur la diversité qui en ressort, et sur l'ambiance interprétative plutôt composite qui en découle.

Les catégorisations individuelles, comme résultantes de l'agencement des représentations d'un individu sous l'influence de catégorisations et schémas sociaux, conditionnent à tout niveau l'interprétation¹⁸⁴ qui est faite du monde. Si un texte ou un discours est perçu par un individu, il sera reçu, interprété et catégorisé. Ainsi, si une production discursive donnée est classée comme appartenant à tel type ou à tel genre, cette identification sera le résultat d'une évaluation réalisée par rapport à des prototypes de type ou de genre. Un poème est un poème parce qu'il ressemble à un poème ; si individuellement ou socialement les critères d'évaluation changent, le classement et l'identification changent. Les catégories varient avec les groupes sociaux, et subissent aussi les efforts individuels. La catégorisation et le jugement de typicalité dépendent toujours des possibilités de classement dont disposera l'individu, que ce soit sous l'influence d'un paramètre exceptionnel ou non¹⁸⁵.

I.3.2.4.2. Le point de vue de l'historien sur la question des genres

L'historiographie a eu à se positionner par rapport à la question des genres, autour, entre autres¹⁸⁶, d'Antoine Prost. Selon lui, l'élaboration d'une typologie

¹⁸⁴ *Interpréter* est à entendre, au sens linguistique, comme synonyme de *comprendre*. Le sens commun dans le langage courant serait plus proche de *juger*. *Interpréter* sera, dans nos travaux, toujours utilisé avec ce sens de *comprendre*.

¹⁸⁵ Voir I324.

¹⁸⁶ Au-delà de la question des types et des genres discursifs, Hayden White cherche à dégager un classement de ce qu'il nomme les *styles historiques*, à lier à une réflexion menée sur « les présupposés de l'intrigue » (Prost, 1996 : 258), qui font eux-mêmes partie intégrante de la conception même du récit. Antoine Prost (Prost, 1996 : 258-262), qui présente la structure de la hiérarchie de Hayden White, énumère et décrit les dimensions choisies, ainsi que les aspects qui les constituent. Hayden White établit ainsi trois niveaux d'analyse, qui sont en fait « trois modes d'explication », ou trois dimensions constituées par :

- l'issue atteinte par le discours, les *types de mise en intrigue* : romanesque (triomphe du héros), satirique (héros et hommes captifs de l'univers), comique (fin heureuse ou tragique (héros victorieux et réconciliation générale)).
- les *types d'argumentation formelle* : formaliste (caractère unique des acteurs et vie de l'histoire), organiciste (l'ensemble est privilégié, pas l'individu, qui est intégré), mécaniste (les faits ont un caractère mécanique) et contextualiste (prise en compte forte du contexte de l'époque).
- les positions idéologiques, *types d'implications idéologiques* (Prost, 1996 : 259), « c'est-à-dire les attitudes générales des historiens envers la société » (Prost, 1996 : 259), désignés par « quatre termes qu'il ne prend pas dans un sens directement politique » (Prost, 1996 : 259) : conservatisme (sont plutôt vers le passé et pensent l'évolution comme analogue à celle du monde naturel), libéralisme (« les libéraux pensent l'ajustement des individus à la société au sein d'une relation structurelle stable par le relais d'institutions, ils sont tournés vers le futur » (Prost, 1996 : 259), radicalisme (au sens anglo-saxon), et anarchisme (radicaux et anarchistes sont enclins à « vouloir des changements cataclysmiques »).

Comptant trois niveaux de structuration, il illustre malgré tout, par son découpage, le même type de séparation que posent des linguistes tels que Emile Benveniste ou Harald Weinrich. Il parle d'ailleurs de « *types de mise en intrigue* », de « *types d'argumentation* » et de « *types d'implication idéologique* ». Hayden White restreint d'emblée la portée de son classement en l'appliquant aux discours déjà étiquetés comme *historiques*, en basant son étude sur des auteurs historiens, ainsi que, ce qui est remarquable, sur quatre auteurs philosophes (cf. note 22 dans Prost, 1996 : 258). Hayden White nomme *style* ce qui s'apparente au *genre* chez les linguistes ou chez les littéraires.

pose problème, comme c'est le cas pour toute typologie formelle appliquée aux faits de langue et aux discours, « son formalisme est trop systématique pour être pleinement convaincant » (Prost, 1996 : 258). La dimension narrative du récit historique ne fait pas de doute, il ne suffit pas de rapporter des faits bruts, il faut les mettre en scène en montrant leur articulation ; selon lui « l'histoire ne dépasse jamais ce niveau d'explication très simple ; elle demeure fondamentalement un récit et ce qu'on nomme explication n'est guère que la manière qu'a le récit de s'organiser en une intrigue compréhensible » (Prost, 1996 : 250-251).

L'existence d'une entité définie qui dépasse le texte simple est incertaine dès lors qu'elle déborde sur le contexte et oblige à passer de l'analyse d'une unité textuelle à celle d'une unité discursive. La prise en compte du contexte échappe aux linguistes comme aux autres disciplines, et pourtant elle est nécessaire. Beaucoup vont plus loin, à l'instar de Marie Jeanne Borel (Borel, 1981), pour qui un discours ne peut exister qu'en contexte ; il est « un signe de quelque chose, pour quelque chose, dans un contexte de signes et d'expériences. Le discours est un processus qui dans son déroulement même fait signe, c'est-à-dire des marques dont il faut le prendre » (Borel, 1981 : 23). Le discours en tant que processus est indissociable de son contexte d'énonciation, qui est son contexte vital d'existence. Sans lui il n'y a pas de sens discursif.

Dans une autre perspective, plus psychologisante et intimement liée au sujet individuel parlant, Jean-paul Bronckart affirme que « les relations d'interdépendances entre le domaine textuel et le domaine contextuel doivent être analysées en termes d'opérations langagières, ces dernières constituant de droit un sous-ensemble des opérations psychologiques construites par l'humain » (Bronckart, 1985 : 8). La parenté est peu revendiquée, et « les concepts résultent ainsi rarement de luttes¹⁸⁷ apparentes par lesquelles les acteurs tentent de faire prévaloir leurs représentations du social qui leur sont propres : définition et délimitation des groupes sociaux, hiérarchies de prestiges et de droits, etc. (...). Les concepts prennent sens par leur insertion dans une configuration héritée du passé, leur valeur performative annonciatrice d'un futur et leur portée polémique présente » (Prost, 1996 : 143). Dans cette optique, un concept n'a de sens que par son contexte. Une fois énoncé, le mot nommant le concept peut être réutilisé indéfiniment, avec toutes les acceptions possibles. C'est le propre des mots, c'est une des forces du langage, comme le souligne Antoine Prost (Prost, 1996 : 132) « une fois forgé, un concept contient du seul fait de la langue la possibilité d'être employé de manière généralisante, de constituer

¹⁸⁷Le terme *lutte* n'est pas à prendre dans son sens politique. Comme le faisait remarquer Antoine Prost à propos des *classes sociales*, auxquelles s'associe bien souvent celui de *lutte*, notre conception de la *classe sociale* n'est pas celle du Marxisme : « aucune référence n'est faite au mode de production, aux structures du système de production et d'échange à leurs transformations ». Nous nous inscrivons dans la lignée de cet historien pour l'emploi du terme (Prost, 1996 : 216-217).

un élément de typologie ou d'ouvrir des perspectives de comparaison. Celui qui parle de tel parti politique, de tel état ou de telle armée, se place linguistiquement à un niveau qui présuppose les partis, les Etats, les armées » (Koselleck, 1990: 15). L'appartenance du *fait de la seule langue* renvoie en fait non pas à la langue elle-même mais au monde auquel elle s'adresse et au nom duquel elle parle. Le positionnement linguistique qui présuppose l'existence d'un certain nombre de hiérarchies ou de frontières resterait sans consistance en l'absence du monde qui les sous-tend conceptuellement. L'interaction est de mise, car si le langage n'existait pas sans le monde qui le rend possible, ce même monde serait en retour tout autre sans lui. Les configurations discursives structurent le monde comme les institutions qui les mettent en place.

I.3.2.4.3. Un genre historique ?

Nous allons maintenant poser la question du genre historique. Si à un niveau micro-discursif, toute analyse perd sa validité du fait d'un champ d'application restreint et de résultats ne rendant compte d'aucune des aspérités du langage, les *grands écrivains étaient de grands écrivains*, et ce bien que Charles-Victor Langlois (1898) et Charles Seignobos (1898, 1901) condamnent l'usage des métaphores ou l'abus des images et des figures de style. L'histoire « n'est pas seulement faite de questions, documents, temporalités, conceptualisation, compréhension, recherche de causes et exploration de structures. Elle se compose comme une intrigue et s'écrit avec des phrases, faites de mots » (Antoine Prost, 1996 :; 236). Pour Antoine Prost, l'existence d'un genre historique ne fait guère de doute : pour lui, il s'agit d'un genre littéraire, qui ne peut cependant pas être assimilé au roman, en particulier à cause du rapport au réel imposé par l'historique. Il n'y aurait pas de vérité, ou du moins rien de définitif en histoire, du simple fait que l'histoire se situe au niveau de la mise en intrigue. Il récapitule, au fil de son ouvrage, les nombreuses caractéristiques qui font du texte d'histoire un discours historien. Certes il l'annonce clairement, et sous sa plume, le genre historique prend corps. Mais les pages de son ouvrage regorgent de caractéristiques propres dont l'ensemble devient définitoire du genre. Certains de ces critères relèvent d'un niveau textuel interne proche du texte. Il décrit par exemple l'effacement de la *personne*, qui est de mise bien qu'il soit évidemment présent et source du point de vue et que parfois aussi il réapparaisse, au détour d'une note, d'une introduction. Il rappelle également l'importance de la *temporalité*, qui éloigne le temps raconté du temps de l'énonciation, imposant un récit parlant de lui-même. Le lexique et la langue sont par ailleurs *référentiel*, pointant des objets du monde ayant été. Il invite aussi à remarquer que les *noms propres* sont fréquents, et surtout qu'ils sont chargés de *savoirs* et de *pré-supposés*. Ces pré-supposés sont lourds d'implications, nous le verrons. Du point de vue de la cohérence, *l'intrigue* que noue nécessairement l'historien autour de son récit est une pierre essentielle à l'édifice historiographique. Le point de vue fait l'histoire, façonnant une intrigue qui donne corps au récit. Cette intrigue, comprise

« dans la structure même du texte de l'historien », est une « configuration générale » (Prost, 1996: 261) du texte par celui-ci. La mise en intrigue est possible et peut se dévoiler grâce à la *souplesse du récit*¹⁸⁸, elle sert la cause des *preuves* et des *arguments* convoqués par l'historien. En effet, s'il raconte, il le fait non pas pour affabuler mais pour expliquer en contant ; et qui dit explication dit vrai, et dit aussi vérifiable. Les preuves garantissant le vérifiable sont là encore une trace de la construction de l'historien.

La narration historique est argumentative, et, à l'image d'un guide touristique qui rendrait captivant la visite de notre capitale, l'historien « conduit son récit d'un pas irrégulier », non pas d'une façon monotone, mais de sorte à le faire (re-)vivre. Comme les films ont une intrigue, le documentaire n'en est pas démuné ; bien au contraire, et au moins « deux arguments militent en ce sens. Le premier est la commune appartenance de l'explication diachronique et de l'explication synchronique à un même espace du raisonnement naturel (...). On exige un fil conducteur qui demande du sens, permettra de hiérarchiser les séquences retenues, et de structurer leur montage. Bref, une intrigue » (Prost, 1996: 253-254). Le second argument concerne les questions qui délimitent et structurent la cadre de l'historien. La question de la temporalité est essentielle parmi elles, car, sans temporalité, il ne peut y avoir d'histoire : c'est la temporalité qui met en relief le passé, grâce à un contraste, une comparaison : il n'y a pas de tableau historique sans temporalité, l'intrigue minimale étant le passage du passé au présent » (Prost, 1996 : 254).

Le récit est un tableau et l'événement une structure ; l'histoire reconstruit et exhume des événements, elle les met en intrigue. Ainsi, on constate que si des éléments concernent le discours à un niveau textuel, à un *bas niveau*, les autres s'ouvrent sur l'ancrage énonciatif et contextuel, sur une sémantique de *haut niveau*.

L'histoire, comme la linguistique, a conscience du conditionnement du genre par le contexte, qu'il soit social, culturel ou langagier. Cette étroite relation interdit de les séparer : le niveau macro/social détermine le micro/linguistique, sur fond de pré-construits catégorisant les objets.

I.3.2.5. Vers de nouveaux genres

Si la question des typologies en linguistique est maintenant ancienne, elle est restée sans réelle réponse. Ce vide à combler est fertile, et il permet à de nouvelles notions de prendre le relais. Après avoir rappelé le rôle joué par l'interprétation dans la perception des genres, nous donnerons comme exemple de remise en question récente des catégories typologisantes les recherches de Julien Longhi.

¹⁸⁸.L'expression est de Antoine Prost.

I.3.2.5.1. La contrainte interprétative dans la perception des genres

S'il faut déterminer une typologie, cela ne peut se faire que dans un espace socio-discursif défini et restreint, et selon des critères fixes : il n'y a qu'à cette condition que la typologie établie peut être scientifique. Cette obligation est confirmée par la nécessité de bien distinguer les variations « dues à des changements de contraintes interprétatives (s'agit-il alors de nouveaux genres ?), et les aspects liés aux variations de contraintes discursives. Autrement dit, il faut distinguer ce qui relève d'un genre nouveau, et ce qui relève de la modalité d'un genre » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 283). Quel que soit le niveau qui conduit à une modification des genres existants (apports de nouveaux genres, modification de genres existants), ce renouvellement constant « entraîne logiquement l'impossibilité d'en établir de types *a priori* » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 282). Pourtant cette impossibilité n'empêche pas l'établissement de typologies établies et décrites au sein de « leur mode de coexistence dans un espace temps donné [ce qui] qui constitue un élément important de la définition des formations discursives d'une société » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 282) : encore une fois, le social d'où naissent les discours ne peut être évincé.

Si l'établissement d'une typologie générale et définitive est vouée à l'échec, ceci n'est donc pas vrai d'une typologie définie, provisoire et contextuelle. C'est ce qu'ont montré les tentatives existantes, mais c'est également ce que confirment les tentatives plus récentes. Nous évoquerons l'une d'entre elles, la théorie du profilage sémantique en discours (Sarfati, 2005 ; Longhi, 2008). Le dynamisme des constructions discursives engage avec elle une dynamique qui génère et modèle, selon les besoins et les paramètres énonciatifs, la généralité. Le genre n'est pas tant fixe que fixé en discours. Cette remise en question de la notion de généralité repose sur la tripartition « Canon vulgate doxa » de Georges-Elia Sarfati (Sarfati, 2005, chapitre 4), préférée après réexamen à celle traditionnellement admise de « discours genre texte » :

« En outre, nous avons montré, en croisant les données de la constitution sémantique aux différents régimes de textes, que les phases de saisie du sens sont redistribuées selon la tripartition canon-vulgate-doxa puisqu'au niveau sémantique, le texte canonique, de part sa nature, a pour but de donner un sens, fixant en quelque sorte un motif ; la vulgate, par la reprise qu'elle effectue, stabilise cette motivation initiale, jouant ainsi sur les opérations de profilages ; finalement la doxa, par la cristallisation qu'elle opère, se caractérise par son faisceau de *topoi*. Les propriétés associées traditionnellement aux discours, aux genres et aux textes sont redistribuées selon les différents régimes textuels, ce qui permet de saisir les échos et les relations entre les différentes productions. Cette redéfinition ancre la polyphonie -et sa dimension performative, comme nous l'avons identifiée- au cœur des dynamiques sémantiques, puisque la constitution d'une forme sémantique est saisie non plus selon les niveaux différents (discours-genre-texte) mais selon le régime auquel elle s'intègre (canon-vulgate-doxa) » (Longhi, 2008 : 303).

De ce point de vue, la saisie du sens et du genre se repose sur l'appartenance à un régime textuel étroitement lié à une formation discursive. Si le canon est tourné vers le futur et est le lieu où se déploient de nouveaux profilages, la vulgate se base sur une certaine objectivation et la doxa sur une grande tradition. Le travail de Julien Longhi sur *intermittent* montre que la doxa peut aller à l'encontre de ce que dessinent les profilages.

I.3.2.6. Conclusion

Les réflexions sur les types textuels et les genres discursifs sont rendues délicates par la prise en compte des paramètres énonciatifs. Il faut déboucher sur un compromis, tel que celui proposé par Habert & al (Habert, Nazarenko et Salem, 1997 : 28)

« La typologie des textes a suscité de nombreux travaux. La plupart du temps ces travaux servent à caractériser les modes de production des textes (typologies situationnelles), soit à identifier les fonctions visées par les textes (typologies fonctionnelles). Les objectifs peuvent être didactiques (...) ou linguistiques dans la lignée de la distinction *récit vs. histoire* de Benveniste. L'hypothèse partagée par ces différentes recherches est que chaque type postulé se caractérise par l'association d'un certain nombre de caractéristiques linguistiques. La démarche part souvent des types situationnels ou fonctionnels définis au départ, examine les textes qui relèvent chacun de ces types et leur fonctionnement linguistique, et essaie de mettre en évidence certaines corrélations ».

La démarche souffre d'une circularité qui l'a fait avorter. Finalement, nous rejoignons la position de Douglas Biber (Biber, 1988) qui distingue radicalement les types de texte, qui relèvent de l'analyse proprement linguistique, et les registres (ou genres) qui sont des catégories intuitives. Le genre reste résolument ancré dans le contexte où il est utilisé, qui est précisément celui où il a sa place et sa raison d'être : c'est le seul lieu où son sens est accessible. Si le type de texte est bien linguistique, le genre est donc condamné à rester cognitif, et du fait de l'existence d'un lien très fort entre genre et formations sociales.

PARTIE 2.

II. LE CORPUS ET SON EXPLOITATION INFORMATISEE

II.1. LE CORPUS : UN ÉCHANTILLON DE TRACES D'UNE HISTOIRE LOCALE ET CONTEMPORAINE

Dans ce chapitre, nous allons exposer les raisons qui nous ont conduite à la constitution de notre corpus. Après quelques réflexions générales sur les corpus, les problèmes soulevés par leur constitution et leurs limites, nous expliquerons comment et pourquoi notre corpus a été constitué. Nous décrivons les étapes, puis les mises en forme qui ont été requises pour le traitement par le logiciel Lexico3, dont nous présenterons les principales fonctionnalités.

L'histoire est une discipline qui progresse au gré des intérêts et des modes, au fil des révolutions techniques, des nouvelles techniques ou simplement au rythme de l'accès aux nouvelles archives. L'histoire culturelle, si elle évolue elle aussi suivant ces rythmes, a déjà eu à émerger, s'individualiser et s'affirmer avant de devenir un objet à part entière. Il n'est pas simple de définir la culture, il n'est pas simple de la saisir ou de la percevoir dans notre présent, surtout dans la continuité du passé proche. C'est ce que confirme l'historienne de la culture Françoise Taliano-des Garets quand elle affirme qu'il s'agit bien là d'un

« Objet retors, mouvant que la culture dans le temps. Voilà un espace social dont la nature complexe et mobile excite sans doute la curiosité mais ne se laisse guère aisément approcher. Il n'y a pas si longtemps encore, dans un ouvrage paru en 1988, Georges Duby¹⁸⁹ la rangeait à regret parmi *les secteurs de sous-*

¹⁸⁹L'auteur ne cite pas de passage plus précis.

*développement de la recherche scientifique*¹⁹⁰. L'histoire des intellectuels et des politiques culturelles a depuis lors tracé de larges brèches dans un espace prometteur¹⁹¹ et revendique désormais le statut de discipline à part entière. Pourtant, alors qu'elle concentre sur un site précis de multiples axes d'approche, la monographie culturelle urbaine demeure un genre peu abordé. Une étude de ce type, consacrée à Bordeaux, comportait dès lors un triple défi. Celui tout d'abord d'une discipline jeune devant faire ses preuves. Venaient s'y ajouter ensuite tous les *a priori* négatifs liés à un sujet local. La proximité de la période choisie ajoutait enfin un peu plus d'enjeu méthodologique. Parmi les préjugés les plus tenaces, n'en est-il pas un, qui persiste à considérer l'histoire locale comme une histoire de deuxième ordre ? Ce syndrome étonnamment vivace du localisme, n'a-t-il pas quelque chose de surprenant, d'anachronique ? Précisément, la jeunesse de la discipline, en pleine interrogation épistémologique, renforçait l'attrait d'une étude locale, celle-ci offrant l'opportunité d'analyser un champ d'investigation réduit et circonscrit, de manière à pouvoir affiner plus commodément des outils expérimentaux. Quant au choix de la période 1945-1975, il inscrivait délibérément cet ouvrage dans ce qu'il eut convenu d'appeler l'histoire du temps présent domaine en soi très jeune de la recherche. Trois défis qui rendaient la tâche des plus attirantes » (Taliano-Des Garets, 1995a, *La vie culturelle à Bordeaux 1945-1975* : 9).

Choisir une période historiquement et géographiquement proche de nous était aussi une garantie quant à la justesse interprétative : nous avons au mieux limité les effets de déformation culturelle.

II.1.1. LA CONSTITUTION D'UN CORPUS : PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES ET PROBLEMES SPECIFIQUES

Les méthodes de collectes des corpus ont changé énormément ces dernières décennies, invitant à reposer la question de leur composition et celle de leur méthode de constitution. Notre propre corpus a été construit puis converti au format numérique, incontournable maintenant.

II.1.1.1. La révolution informatique et la constitution du corpus

Le corpus est un état construit de la matière à étudier, de l'objet à analyser, une masse plus ou moins grande de données textuelles à traiter. Il n'est pas donné d'avance. La phase de constitution du corpus s'est profondément modifiée ces dernières dizaines d'années. Il y a une trentaine d'années, « la constitution d'un corpus était ardue (...). Avec l'avènement de la micro-

¹⁹⁰Georges Duby, *Mâle Moyen Âge. De l'amour et d'autres essais*, Flammarion, Paris, 1988.

¹⁹¹Pour le XXe siècle, on pense notamment aux travaux de Pascal Ory et de Jean-François Sirinelli. Voir aussi, Jean-Pierre Rioux (dir.), *L'Histoire culturelle de la France contemporaine. Bilans et perspectives de la recherche*, ministère de la Culture et de la Communication/CNRS, Paris, 1987, vol. multigr.

informatique, l'introduction des réseaux, l'augmentation de la taille des mémoires et la rapidité croissante des traitements, la situation a radicalement changé. (...) le captage des textes est désormais aisé » (Habert & al. 1997: 143). La facilitation de l'accès aux données et la simplicité de leur collecte se sont faites moyennant un recul des questionnements qui, par le passé, étaient nécessaires. Les choix étaient mûrement réfléchis, alors qu'aujourd'hui, à l'heure électronique, « des documents se trouvent avant tout agrégés parce qu'ils sont faciles d'accès, sans que leur mise en relation ait été réellement pensée » (Habert & al. 1997: 143) : le traitement devient celui de vastes ensembles textuels bien plus que de corpus à proprement parler.

La constitution d'un corpus à l'heure du numérique est une étape qui s'est transformée, passant d'une collecte souvent manuelle de documents écrits à une collecte plus ou moins outillée de documents numérisés. Mais il serait présomptueux de considérer de façon un peu brute les risques encourus par le chercheur naïf. S'il est vrai que la collecte est plus aisée, il en découle qu'elle doit atteindre un meilleur équilibre. Des documents, très anciens ou disparus mais numérisés par d'autres, jusqu'alors difficilement accessibles, se trouvent à porter de mains. Ainsi, les corpus numériques ont vu leur potentiel d'accès augmenté.

Dans cette perspective, le grand nombre de données permet de lisser les erreurs ou les biais du corpus, qui, statistiquement, seront d'autant moins préjudiciables aux résultats qu'il y aura beaucoup d'exemples.

II.1.1.2. Le corpus numérique

Un corpus n'est pas électronique du seul fait de sa nature numérique. Pour qu'il y ait corpus électronique, il faut que celui-ci soit suffisamment standard pour prétendre être utilisable par le plus grand nombre de chercheurs. Ceci ne signifie pas qu'il faut rendre son corpus disponible, mais que l'ensemble doit répondre à des normes permettant son interopérabilité. Ainsi, un corpus électronique doit être « encodé de manière standardisée et homogène pour permettre des extractions non limitées à l'avance » (Habert & al. 1997 : 5). De fait donc, ce n'est pas « la simple existence du support électronique [qui fait] d'un ensemble de textes un corpus électronique », et il faut « que ce document obéisse à des conventions de représentations, de codages répandus, voire consensuels, qui permettent la transmission et la réutilisation des données textuelles en cause » (Habert & al. 1997 : 145). Un des grands intérêts pour la communauté de disposer de corpus au format numérique est le potentiel de partage qu'il porte. La mise en commun des corpus et la circulation de ceux-ci permettront de mettre à l'épreuve des théories déjà élaborées, tout en assurant de nouvelles découvertes.

II.1.1.3. Cas de notre corpus

Nous choisissons de convertir les deux parties de notre corpus au format numérique, mais pour deux raisons différentes :

- concernant la partie archivistique, la manipulation en général sera facilitée (un fichier remplaçant de grands nombres de clichés très difficiles à consulter), ainsi que les recherches d'éléments lexicaux ou d'expressions régulières en particulier ;
- concernant la partie historique, disposer d'une version numérique permet un traitement logiciel et comparé.

Dans les deux cas, la constitution du corpus a permis le rassemblement de données éparses, et en facilitant la manipulation.

Notre corpus n'est pour l'instant pas balisé suivant les directives pour la TEI ; nous avons en effet privilégié la segmentation adaptée à l'utilisation de Lexico3.

II.1.2. UNE HISTOIRE LOCALE : BORDEAUX ET SON EMBLÈME

Le Grand-Théâtre de Bordeaux est l'un des emblèmes de la ville culturelle qu'est Bordeaux. Il a été un enjeu de politique municipale, comme le montrent les vifs débats auxquels il a donné lieu, et au vu des sommes qui lui ont été attribuées¹⁹².

II.1.2.1. Bordeaux et ses maires pendant la reconstruction d'après-guerre

Adrien Marquet, à la tête de la mairie bordelaise jusqu'à la fin du second conflit mondial, dont il sortira soupçonné de collaboration, aura mené sa politique municipale avec un souci avant-gardiste porté aux affaires culturelles et au rayonnement de sa cité. Ferdinand Audeguil, qui lui succédera à la tête de la mairie bordelaise entre 1945 et 1947, s'inscrira, malgré son court mandat, dans la même lignée. Lorsque Jacques Chaban-Delmas entre en fonction en octobre 1947, il hérite d'une ville ancienne et bourgeoise aux prétentions culturelles ancrées dans la tradition culturelle de Bordeaux (Taliano-des Garets, 1999). Cet ancrage, outre les activités et les attentes intellectuelles d'une population lettrée et riche, est appuyé par quelques symboles forts, dont fait partie le Grand-Théâtre, première scène lyrique girondine. La politique nationale a également fortement influencé la politique municipale, en particulier le fameux « arrêté de décentralisation » du 3 mars 1947 qui a pris effet au 1er septembre 1946¹⁹³ et a eu un impact important

¹⁹² Le Grand-Théâtre de Bordeaux reste un emblème sans cesse remis en avant, comme récemment avec la rénovation de ses abords.

¹⁹³ Conseil municipal du 21 juillet 1947.

sur les politiques menées par la suite. L'équipe municipale est alors solide et structurée¹⁹⁴ autour d'un maire, fort d'un « leadership fait de longévité et de charisme » (extrait e12).

Année d'entrée en fonction	Maire
1995	Alain JUPPÉ
1947	Jacques CHABAN-DELMAS
1944	Fernand AUDEGUIL (président de la délégation puis maire)
1925	Adrien MARQUET
1919	Fernand PHILIPPART
1912	Charles GRUET
1908	Jean BOUCHE
1904	Alfred DANÉY

Tableau 3: Les maires de Bordeaux au XX^{ème} siècle.

Nous avons choisi la période 1943-1957 qui recouvre celle de l'ouvrage *Bordeaux et la Gironde pendant la reconstruction (1944-1954)*, autrement dit la période de la reconstruction succédant au second conflit mondial.

II.1.2.2. Bordeaux, son théâtre, sa culture

Le Grand-Théâtre de Bordeaux¹⁹⁵ a été construit entre 1773 et 1780 sur les traces du Château-trompette. Dessiné par l'architecte Victor Louis et financé par la Franc-Maçonnerie, il est aujourd'hui classé Monument Historique (voir tableau ci-dessous). Au-delà de la beauté architecturale du bâtiment, le Grand-Théâtre est très tôt investi d'un rôle symbolique fort : il en devient

¹⁹⁴ « Il en ressort d'une part que le « chabanisme » s'est forgé grâce à l'identification affective des bordelais à leur maire, et à l'identification de celui-ci à sa ville. Il s'est appuyé d'autre part sur une pratique du rassemblement, une idéalisation de « l'équipe ». Le maire déclare au journal sud-ouest le 3 mars 1971 : « pour arriver à cette dépolitisation de l'action municipale - celle qui existe vraiment à Bordeaux depuis vingt-quatre ans - il faut évidemment avoir au conseil municipal un éventail aussi large que possible de toutes les tendances politiques, étant entendu qu'en entrant dans l'équipe municipale chacun devient membre de cette équipe et n'est plus le représentant de son parti » (extrait e12).

¹⁹⁵ Quelques sites présentant le Grand-Théâtre.

- Sur l'histoire du Grand-Théâtre de Bordeaux : <http://www.opera-bordeaux.com/grand-theatre-histoire.html>
- Pour une visite virtuelle du Grand-Théâtre : <http://www.opera-bordeaux.com/visite-virtuelle-du-grand-theatre.html>
- Sur l'opéra : http://www.opera-online.com/items/opera_houses/opera-national-de-bordeaux

même la « carte de visite de Bordeaux »¹⁹⁶. Il renvoie à la culture au sens large¹⁹⁷. Assimilé par métaphore au *soleil* de Bordeaux, son « rayonnement » participe à l'« éclat de la cité »¹⁹⁸. Véritable emblème, Ferdinand Audeguil affirmera au sujet du Théâtre, « patrimoine artistique de la ville »¹⁹⁹ et « nourriture spirituelle »²⁰⁰ qu'il est le « plus beau théâtre de France, et peut-être d'Europe »²⁰¹. Le Grand-Théâtre, première scène lyrique de Gironde, sera un temps l'« idole d'une ville »²⁰². Le tableau suivant rappelle quelques dates importantes dans l'histoire du Grand-Théâtre.

Pensé et construit pour accueillir des scènes lyriques, le Grand-Théâtre se verra exploité pour d'autres genres d'œuvres : y seront par exemple jouées des comédies musicales, ou encore du Jazz, cette dernière initiative n'ayant pas fait l'unanimité, et ayant provoqué en 1948 de vifs débats et des jugements durs exprimés lors du Conseil municipal. Sous l'impulsion de Jacques Chaban-Delmas, le Grand-Théâtre s'ouvrira vers l'extérieur, s'inscrivant dans un mouvement de décentralisation d'ampleur nationale, et ce bien que toutes les manifestations culturelles n'y soient pas unanimement les bienvenues, comme la musique jazz en 1948²⁰³.

Choisir le domaine culturel comme champ d'expérimentation ne va pas sans poser de problèmes spécifiques. En effet, il s'agit là d'un « objet retors, mouvant dans le temps (...) [d'] un espace social dont la nature complexe et mobile excite sans doute la curiosité mais ne se laisse guère aisément approcher » (Taliano-Des Garets, 1999 : 9). Pour l'historienne, cet objet aux formes indéfinies nécessite une approche sectorielle, d'une focalisation centrée sur un point précis, afin d'avoir une prise sur lui. L'histoire culturelle, longtemps restée de second ordre, ne doit pas rester tournée vers les chefs-d'œuvres, et doit avoir pour but « de recomposer un paysage défunt, avec si possible ses battements, ses pulsations, puisqu'il s'agit d'une vie culturelle » (Taliano-des Garets, 1999 : 11). L'histoire culturelle se caractérise par « ses affinités méthodologiques avec d'autres sciences sociales et sa bienveillance quasi-naturelle à l'égard de l'interdisciplinarité (...). Le privilège de l'historien de la vie culturelle est de proposer la recombinaison globale et évolutive d'une sphère sociale aux contours diversifiés ce qui nécessite l'emploi d'instruments

¹⁹⁶Conseil du 18 décembre 1950.

¹⁹⁷En plus d'être polysémique, l'historien pointe d'autres aspects qui rendent délicate l'identification du *culturel* ; car, « si l'analyse financière reste la méthode la plus simple pour apprécier l'effort des communes, il est difficile de discerner l'importance de cet effort sur les seules données budgétaires. En effet certaines municipalités nomment " culturelles " des actions qui n'en sont pas (à des fins de prestige), d'autres au contraire peuvent camoufler leurs interventions pour des raisons de prudence. C'est pourquoi la lecture directe des documents municipaux n'est pas suffisante » (extrait e14).

¹⁹⁸Conseil Municipal du 29 octobre 1951.

¹⁹⁹Conseil Municipal du 28 janvier 1952.

²⁰⁰Conseil Municipal du 28 janvier 1952.

²⁰¹Conseil Municipal du 12 novembre 1948..

²⁰²Conseil Municipal du 12 juillet 1949.

²⁰³Conseil Municipal du 12 novembre 1948.

eux-mêmes variés » (Taliano-des Garets, 1999a : 18). Jacques Chaban-Delmas allait plus loin, en affirmant dans ses mémoires que « la culture est la vie même, l'essence de ce que les hommes et les pays ont de meilleur en eux » (1999b : 49) ; sa politique confirme cette position.

Année	Evénements
1773-1780	Construction du Grand-Théâtre voulue par le Gouverneur de Guyenne, Louis Armand. L'architecte en est Victor Louis.
7 avril 1780	Inauguration du Grand-Théâtre
Dès le XVIIIe siècle	Le prestigieux Ballet de l'Opéra de Bordeaux rayonne
1789	Le Grand-Théâtre est rénové après les dégâts causés par la révolution.
XIXe siècle	Pour faire face à des difficultés financières, le Grand-Théâtre est loué pour des affaires de commerces (ateliers de tonneaux, commerces dans le péristyle, etc.)
1871	Le gouvernement s'est retiré à Bordeaux ; la IIIème République est proclamée dans son enceinte.
1850	Les musiciens professionnels créent l'Orchestre de la Société Sainte-Cécile à Bordeaux
1914-1928	René Chauvet est nommé directeur du Grand-Théâtre.
1920-1947	Le Théâtre de Bordeaux fait figure d'avant-garde et devance les scènes de Paris.
1931-1958	Georges Mauret-Lafage est directeur du Grand-Théâtre.
1932	Gaston Poulet fonde l'Association des Professeurs du Conservatoire
1945	Georges Carrère remplace Gaston Poulet et fonde l'Orchestre Philharmonique de Bordeaux.
1948	Vanni-Marcoux est nommé directeur du Grand-Théâtre.
Mai 1950	Création du Mai musical.
	Nouvel essor du Grand-Théâtre sous la houlette de Roger Lalande.
1963	Jacques Pernoo succède à Roger Lalande. La formation devient l'Orchestre Symphonique de Bordeaux.
1970	Retour vers des productions et des collaborations locales (Toulouse, le Théâtre d'Avignon). Gérard Boireau est directeur du Grand-Théâtre.
1988	Alain Lombard est nommé Directeur artistique de la formation bordelaise promue à cette occasion Orchestre National Bordeaux Aquitaine. Le nombre des spectateurs augmente.
1990-1991	Vastes travaux de rénovation et d'adaptation du Grand-Théâtre aux nouvelles contraintes artistiques, techniques et architecturales
1996-	Le directeur est Thierry Fouquet
1999-	Jacques Blanc devient directeur du chœur de l'opéra.
2002	L'opéra devient Opéra National de Région

Tableau 4: Quelques dates jalonnant l'histoire du Grand-Théâtre de Bordeaux.

II.1.2.3. Le Grand-Théâtre, un enjeu politique

Bien plus qu'un sujet local, le Grand-Théâtre est le lieu de la cristallisation d'enjeux politiques qui le dépassent : il faut le maintenir en fonction et en

préserver le prestige, car la culture est bien un « enjeu politique original et avantageux » (Taliano-Des Garets, 1999 : 44), parce que le Grand-Théâtre a une portée internationale, et qu'il y « va du patrimoine de la France entière »²⁰⁴.

Le Grand-Théâtre, une fois passé sous régie municipale, est entièrement dépendant des finances publiques, et sa transparence se doit d'être à la hauteur du lien fort qui l'unit aux Bordelais. Or, ces questions sont débattues en Conseils Municipaux, et si Jacques Chaban-Delmas engage souvent sa responsabilité en faisant voter des crédits qui ne reçoivent pas un accord unanime, c'est bien au sein des Conseils municipaux qu'il annonce et énonce publiquement ses vues et ses intentions. Souvent citées dans les travaux d'historiens, les délibérations des Conseils municipaux font sans aucun doute partie intégrante des sources exploitées par les historiens. A ce titre, et parce qu'elles constituent en amont la ligne directrice de la politique choisie pour le Grand-Théâtre, ces délibérations occupent une place importante dans les traces laissées par sa gestion. Elargie aux problématiques culturelles, qu'elle implique, la gestion du Grand-Théâtre emmène avec elle les politiques culturelles qui la jalonnent.

Le monument, d'abord indépendant, se voit en 1944 passer sous le contrôle du régisseur des finances publiques. Dès lors, un regard extérieur porté sur la gestion de ce colossal édifice met au jour certains dysfonctionnements, et les livre à la portée de tous les contribuables bordelais. A la tête de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas succède à Ferdinand Audeguil. Cet « artisan indispensable du rayonnement » (Taliano-des Garets, 1999 : 54), comme il est parfois décrit, restera en fonction dans la capitale girondine jusqu'en 1995, mais sans toujours faire l'unanimité sur les questions de gestion, du Grand-Théâtre entre autres. Soupçonné en effet par certains de vouer un culte excessif à l'art et à la culture au détriment d'une « population appauvrie » et d'un peuple auquel finalement il ne croit plus, il demande « d'énormes sacrifices de la part des contribuables »²⁰⁵ : son règne, au cours duquel les conséquences de certaines pratiques auront « choqué »²⁰⁶ parfois, aura, souvent, suscité de vifs débats centrés sur une gestion coûteuse et douteuse²⁰⁷.

II.1.3. LA CONSTITUTION DU CORPUS POUR UNE APPROCHE QUANTITATIVE

Nous avons expliqué en quoi l'opposition qualitatif/quantitatif n'était pas tenable. Leur rapport, scalaire, montre à quel point ces deux approches sont

²⁰⁴ Voir le conseil municipal du 25 juin 1951.

²⁰⁵ Voir le conseil municipal du 28 janvier 1952.

²⁰⁶ Voir le conseil municipal du 25 juin 1951.

²⁰⁷ Voir à ce sujet les nombreux débats de notre corpus.

non pas opposables mais complémentaires. Nous avons également mené quelques réflexions théoriques sur la question du statut du corpus. Dans la suite de ce chapitre nous allons exposer la façon dont nous avons constitué notre corpus (collecte des données et *océrisation*) ; puis nous aborderons les difficultés rencontrées lors de l'étape de préparation du corpus (phase de pré-traitement) ; enfin, nous présenterons brièvement le logiciel choisi pour l'analyse et le traitement des données.

II.1.3.1. La constitution du corpus

Compte tenu des éléments que nous avons choisi de faire figurer dans le corpus, nous avons suivi des méthodes de collecte spécifiques.

II.1.3.1.1. La partie historique

Le corpus historique devant nous permettre d'atteindre le niveau de structuration du genre, il est apparu nécessaire de cibler les données recueillies. Nous avons donc été amenée à choisir des écrits d'historiens universitaires contemporains temporellement et géographiquement proches²⁰⁸ (appartenant à la communauté universitaire bordelaise). Cette filiation leur permet de porter un regard érudit et concerné, la proximité leur rendant aisé l'accès aux sources. Nous avons par ailleurs centré les domaines de compétences de ces chercheurs autour d'un thème unique : celui de la culture, cristallisé autour du Grand-Théâtre de Bordeaux. Sans ces restrictions, le corpus aurait été trop hétérogène et trop vaste. Le corpus est principalement constitué de travaux datant des années 1990. Les données politiques sont quant à elles extraites des Conseils municipaux.

II.1.3.1.2. La partie archivistique

La politique culturelle implique une position et un angle d'approche que seul un regard sur la municipalité permet d'appréhender. Les délibérations de Conseils Municipaux rendent compte du procès-verbal des Conseils et sont des traces validées par l'assemblée et mises à la disposition de tous les citoyens. Les délibérations portant sur le Grand-Théâtre ont été extraites de manière exhaustive sur la période 1943-1954²⁰⁹. Ces bornes permettent de couvrir la période de la reconstruction qui a été reprise de l'ouvrage collectif *Bordeaux et la gironde pendant la reconstruction*²¹⁰.

II.1.3.1.3. Quelle méthode de collecte

Les discussions en Conseils Municipaux respectent un ordre du jour précis. L'archivage aux archives municipales sur la période concernée se fait par rassemblement des Délibérations de Conseils Municipaux par année civile :

²⁰⁸ Pour les références des sources, voir l'annexe 1.

²⁰⁹ Pour le détail des équipes municipales, voir l'annexe 4.

²¹⁰ Actes du colloque tenu à Talence les 16, 17 et 18 novembre 1995, Maison des Sciences de l'Homme, 1995.

l'indexation (le sommaire) permet de retrouver les points dont faisait objet le Grand-Théâtre.

Le règlement des archives, qui vise à protéger les documents pour en faciliter et en pérenniser la conservation, stipule qu'il est interdit de photographier les documents avec flash, mais également de les photocopier.

Les extraits de la partie historique sont des articles ou des chapitres d'ouvrage qui ont été océrisés.

II.1.3.1.4. L'océrisation

L'acronyme « océrisation » vient des initiales O.C.R qui signifient Optical Character Recognition (reconnaissance optique de caractères). Océriser un document, c'est le donner en traitement à un logiciel qui reconnaît les éventuels caractères. Le document en entrée est une image, celui en sortie un document texte. Après quelques essais, nous avons choisi d'utiliser l'OCR en ligne disponible à l'adresse suivante : <http://www.onlineocr.net/>. Le logiciel a permis de convertir nos clichés en texte²¹¹.

Cette phase de constitution et d'océrisation a requis un temps considérable, et ce pour différentes raisons. Tout d'abord, il s'est avéré difficile de prendre des photos correctes aux archives, qui n'autorisent pas l'usage du flash. Ensuite, il a fallu prendre plusieurs clichés par page de compte-rendu, d'où un traitement et un ajustement délicat des résultats obtenus, afin d'éviter les paragraphes répétés. Enfin, les logiciels d'océrisation sont certes performants, mais il n'en restent pas moins limités dans leur capacité à traiter des documents photos de qualité médiocre. Au demeurant, nous avons pu observer que la qualité apparente seule ne suffisait pas à l'obtention des résultats corrects : le contraste, par exemple, est un paramètre qui a été parfois si gênant qu'il nous a fallu saisir manuellement le texte des comptes-rendus. Pour finir, même sur un document correctement traité, le temps de relecture est énorme : si le texte paraît parfois propre, il arrive qu'en réalité il soit illisible car plein d'erreurs d'ordre : mauvais ordre des lettres dans un mot, mauvais ordre des syntagmes, et parfois permutation de ceux-ci d'une ligne à une autre. Malgré nos efforts, des erreurs subsistent.

II.1.3.2. LE TRAITEMENT PRÉPARATOIRE À L'ANALYSE

Comme nous l'avons signalé, le codage standardisé et le balisage codifié du corpus, réalité abstraite, en font un objet matériel électronique utilisable par le logiciel. C'est à cette seule condition que des données thésaurisées jaillit un corpus-objet structuré et exploitable.

II.1.3.2.1. Le logiciel Lexico3

²¹¹ Nous vous renvoyons à l'annexe 3.

Le logiciel Lexico3 est un logiciel permettant les statistiques textuelles sur de grands corpus préparés correctement pour l'analyse. Nous présenterons les fonctionnalités que nous avons utilisées pour notre étude.

II.1.3.2.1.1. Présentation générale

Le logiciel Lexico3 est un outil de traitement textométrique des corpus. Il est développé par l'équipe d'André Salem (université Paris 3), Syled CLA2T, et est un logiciel commercial, dont une version est gracieusement mise à disposition des chercheurs ne pouvant en financer l'achat²¹².

A partir d'un fichier texte préparé pour son analyse, le logiciel permet d'accéder à des informations statistiques calculées, qui rendent possibles des comparaisons entre parties. L'outil est également tout à fait adapté à une approche chronologique de corpus particuliers, les « séries textuelles chronologiques ». Dans la mesure où une partie de notre corpus est de cette nature, nous reviendrons sur ses spécificités.

II.1.3.2.1.2. Les principales fonctionnalités

Nous allons maintenant présenter les fonctionnalités de Lexico3 que nous avons utilisées. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des fonctionnalités proposées par le logiciel.

II.1.3.2.1.2.1. Le dictionnaire des formes

Le logiciel dresse un dictionnaire des formes relevées dans le corpus. Il en compte les occurrences, et présente ses résultats soit par ordre d'apparition soit par ordre alphabétique. C'est à partir de ce dictionnaire qu'il est possible d'observer les apparitions des formes ciblées dans l'étude.

II.1.3.2.1.2.2. Les groupes de formes

Le regroupement de plusieurs formes est possible et permet d'effectuer des recherches non pas par lexème mais par ensemble considéré comme homogène pour l'analyse. Par exemple, les formes *j'* et *je* peuvent être associées et former un seul ensemble correspondant au pronom singulier de première personne, ensemble sur lequel il devient possible de procéder à des comptages (sans avoir à procéder en deux temps, avec l'une puis l'autre des formes). Il n'y a pas de limite de nombre de formes.

II.1.3.2.1.2.3. Les segments répétés

Lexico3 calcule la fréquence d'apparition de suites de segments qui se répètent à l'identique. Différents seuils sont paramétrables. Cette

²¹²Lexico3 est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.tal.univ-paris3.fr/lexico/lexico3.htm>. Une documentation complète est mise à disposition en ligne à l'adresse : <http://www.tal.univ-paris3.fr/lexico/navigation-tdm.xml>.

fonctionnalité permet de dégager des spécificités difficilement décelables autrement.

II.1.3.2.1.2.4. Le graphique de ventilation

Le graphique de ventilation est un graphique qui exprime pour une forme lexicale donnée la fréquence pour chaque partie du corpus, étant entendu par parties celles définies par le balisage. Cette fréquence peut être absolue (nombre d'occurrences) ou relative (nombre d'occurrences rapporté au nombre total d'occurrences de la forme). Plusieurs formes peuvent être représentées sur le même graphique, par des couleurs différentes. Cette fonction permet par exemple de repérer la spécificité de certains emplois.

II.1.3.2.1.2.5. L'analyse factorielle des correspondances (AFC)

L'analyse factorielle des correspondances permet d'évaluer les proximités entre parties sur la base de critères lexicaux et dégage des proximités sur la base de calculs statistiques²¹³. Plus les parties sont proches sur la représentation graphique, plus elles présentent de ressemblances entre elles.

II.1.3.2.1.2.6. Les spécificités chronologiques par parties

Le logiciel est capable de calculer des fréquences d'apparition positives et négatives en déterminant sur quelle partie ou sur quelle période elles sont spécifiques. La détermination des spécificités par Lexico3 repose sur le calcul statistique des probabilités de trouver telle ou telle autre forme. Lexico3, en quelque sorte, est capable de calculer pour prédire la fréquence *normale* d'apparition des formes ; il lui est donc possible de mesurer l'écart observé par rapport à ses prédictions, et donc d'établir des spécificités négatives dans le cas d'une fréquence inférieure à celle attendue, positives dans le cas d'une fréquence supérieure, et nulles dans le cas d'une fréquence normale.

II.1.3.2.2. La préparation du corpus : nettoyage et partitionnage du corpus

Le fichier texte contenant le corpus doit subir un nettoyage et une segmentation. Les parties qui en résultent feront ensuite l'objet des calculs statistiques et des analyses comparatives. Le choix de ces parties doit être fait avec soin, parce qu'il détermine en aval les possibilités de calculs par le logiciel. Le corpus doit par ailleurs subir plusieurs traitements avant de pouvoir être partitionné et rendu utilisable par le logiciel.

II.1.3.2.2.1. Le nettoyage du corpus

²¹³ L'analyse factorielle des correspondances est une méthode de calcul statistique, qui prend en compte un grand nombre de données pour en extraire des facteurs relatifs de rapprochement entre eux.

Le texte doit subir quelques aménagements pour permettre son traitement par Lexico3. Concernant les majuscules d'abord : le texte ne doit en contenir aucune. Si on souhaite marquer qu'un mot était en majuscules, on peut choisir de le précéder d'un astérisque.

Ceci pose cependant quelques problèmes, par exemple avec les « A » majuscule non accentués : le passage à la minuscule ne saurait restituer en l'état la présence d'un accent.

Une autre difficulté réside dans le fait que certains noms communs peuvent être écrits avec majuscule alors que l'usage normal et leur nature même (nom commun) ne peuvent en laisser prédire l'usage.

Les points particuliers évoqués ci-avant²¹⁴ ont fait l'objet d'une réflexion qui nous a conduit à proposer un programme destiné à mettre automatiquement en forme des corpus de tailles variées. Il transforme un texte standard avec majuscule en début de phrase, aux noms propres et en tout autre endroit jugé utile par l'auteur, en un texte adapté à une utilisation avec Lexico3.

II.1.3.2.2.2. Les problèmes rencontrés et quelques solutions

Certains problèmes se posent au moment de la préparation du corpus comme celui du « A » qui est non accentué en majuscule. Il n'est pas possible de passer automatiquement à une case minuscule, sous peine de générer de nombreuses fautes d'orthographe. Les points délicats qu'il a fallu examiner avec soin au moment de la programmation sont les suivants :

- 1) le cas du « A », déjà évoqué ;
- 2) le fait que certains noms communs soient parfois écrits avec majuscule et parfois sans ;
- 3) le fait que certains noms propres soient aussi parfois des noms communs, alors non accentués ;
- 4) le fait que certaines suites de caractères comprennent plusieurs caractères accentués en milieu de mot (acronymes, abréviations).

Les solutions proposées et exploitées pour l'élaboration du programme²¹⁵ sont les suivantes :

- 1) on considère que tout mot d'un caractère, qui est un « A » et qui suit un signe de ponctuation et un espace est à accentuer ;
- 2, 3 et 4) on considère que toute suite de caractères rencontrée accentuée ailleurs qu'en début de phrase est à accentuer.

Une fois ce traitement effectué, il est possible de partitionner le corpus.

²¹⁴ « A » majuscule non accentué, majuscule précédée d'un astérisque ou insertion du délimiteur § dans le corpus aux places convenables, etc.

²¹⁵ Elaboré avec un programmeur.

II.1.3.2.2.3. Les clés de partition

Le choix des clés doit être fait en fonction du besoin de l'analyse. Nous avons choisi comme variable :

- l'année du conseil, pour pouvoir comparer les années entre elles ;
- la date de la délibération, pour pouvoir comparer les conseils entre eux (plusieurs délibérations peuvent avoir eu lieu pendant un même conseil) ;
- le thème abordé, pour pouvoir dégager d'éventuelles caractéristiques thématiques ;
- la position chronologique de la délibération dans l'ensemble (pour une approche chronologique)
- le type de sous-corpus, pour distinguer, dans la partie archive, les délibérations protocolaires de celles donnant lieu à des débats ;
- la position chronologique des délibérations (pour une approche chronologique) ;
- le maire en poste, afin de déterminer les variantes individuelles ;
- le type de discours, mettant en opposition l'archive et le discours historien ;
- le fait qu'il s'agisse ou non d'une citation marquée comme telle, afin d'isoler les propos des citations du reste, et éventuellement repérer leur spécificité fréquentielle ;
- la position relative de la citation, pour une approche chronologique ;
- la position de l'extrait d'historien (numérotation chronologique) ;
- la *partie* (*hp* ou *pp*²¹⁶) du corpus *débats* à laquelle appartient la délibération.

La segmentation peut être augmentée de délimiteurs, en particulier du symbole « § » pour marquer des limites de paragraphes. Ce découpage permet une analyse basée sur une carte des sections au découpage fin.

Le choix des clés est très important parce que ce sont elles qui déterminent les zones pertinentes pour les calculs du logiciel. A titre d'exemple, voici quelques-unes des difficultés rencontrées :

1. Format de date : le format de date doit permettre un ordonnancement par ordre croissant pour que la chronologie soit respectée ;
2. choix des « sujets »: il fallait pouvoir établir des comparaisons entre les différents sujets triés ;
3. nommer ou anonymiser : dans le cas du corpus historien, la question de savoir s'il fallait faire apparaître le nom des sources s'est posée ; nous avons choisi d'anonymiser le traitement ;

²¹⁶ Voir le chapitre « vers une identité discursive du Grand-Théâtre en période de crise ».

4. une personne pour une autre : il arrive que le rapporteur ne soit pas présent au conseil et soit alors représenté par un de ses collègues ; ce n'est dans ce cas pas lui qui s'exprime, mais ce n'est pas vraiment son remplaçant non plus, qui parle alors en son nom.

Après plusieurs tentatives inappropriées, nous avons établi la liste des clés présentée dans le tableau (5) suivant.

Clé	Valeur de l'attribut (XX)
<annee=XX>	XX = {1944, 1945, etc.}
<date=XX>	XX = {440805, etc.}
<sujet=XX>	XX = {costume, vestiaire, etc.}
<deliberation=XX>	XX = {001, 002, etc.}
<sscopus=XX>	XX = {proto ; debat}
<proto=XX>	XX = {001, 002, etc.}
<loc=XX>	XX = {costedoat, etc.}
<maire=XX>	XX = {audeguil ; jcd }
<discours=XX>	XX = {conseil; historien}
<citation=XX>	XX = {oui; non}
<cit=XX>	XX = {001, 002, etc.}
<extrait=eXX>	XX = {e01, e02, etc.}
<partiedebat=XX>	XX = {hp ; pp}

Tableau 5: Principales clés de partition du corpus.

Ces clés segmentent le corpus en parties isolables.

L'extrait (1) suivant est un passage du corpus avec les balises de partition. Plusieurs balises permettent de délimiter une partie en fonction de l'année, de la date, du sujet, de la position de la délibération dans l'ensemble (chaque délibération étant numérotée chronologiquement) du type de sous-corpus, du numéro de la délibération parmi celles ayant fait l'objet de débats et du locuteur. A titre d'exemple, le discours du locuteur *morlanne*²¹⁷ est repérable lors du traitement logiciel, qui se base sur les balises pour segmenter²¹⁸. Le discours de M. Morlanne commence à la balise dont il est la clé, et se termine quand une autre clé indique que le locuteur a changé ; et ainsi de suite. Il devient possible d'étudier le discours de M. Morlanne indépendamment

²¹⁷Nous avons coloré le discours de M. Morlanne.

²¹⁸Pour une liste des clés, voir p. 282.

duMorlanne indépendamment du discours des autres locuteurs discours des autres locuteurs.

```
<annee=1946><date=461223><sujet=decors><deliberation=057><sscorpus=debat><debat=001>  
<loc=marquis>  
par délibération du 27 septembre dernier, vous avez approuvé les conditions consenties à *m  
*roger *célérier, organisateur de spectacles, relativement au rang des décors et accessoires qui ont  
été nécessaires au dit *m *célérier pour la mise en scène des spectacles (...)  
<loc=rougier>. nous votons contre.  
<loc=sarhoulet>. adopté moins une voix.  
<annee=1947><date=470604><sujet=bar><deliberation=067><sscorpus=debat><debat=002>  
<loc=rougier>  
par soumission en date du 19 septembre 1945, l'exploitation du bar fumoir du *grand-*théâtre a été  
concedée pour la durée de la saison lyrique 1945-1946, par voie d'adjudication restreinte, à *m  
*larran, 50, cours du *chapeau-*rouge et a fait l'objet d'une reconduction tacite pour la saison  
lyrique 1946-1947. (...)  
<loc=morlanne>. mesdames, *messieurs, je demande si l'on a interdit au tenancier du bar de  
vendre de la bière, parce qu'on ne trouve jamais de la bière à ce bar. je constate que c'est  
moins rémunérateur que de vendre des coupes de vin mousseux. j'estime quand même que  
l'on devrait pouvoir trouver de la bière lorsqu'il fait chaud, surtout pour ceux qui l'aiment. je  
voudrais qu'on lui rappelle qu'il doit vendre de la bière, à moins qu'il y ait une interdiction.  
(...)  
<loc=morlanne>. je posais la question d'une façon ironique parce que la vente de bière ou de  
limonade ce n'est pas rémunérateur.  
<loc=mothes>. il a une grande licence.  
<loc=rougier>. on devrait tout de même lui rappeler qu'il doit vendre de la bière.  
<loc=sarhoulet>. nous tiendrons compte de l'observation de *m *morlanne qui a tout de même sa  
valeur.
```

Extrait 1: extrait du corpus préparé pour un traitement logiciel avec Lexico3.

II.1.3.2.3. L'étiquetage avec TreeTagger

TreeTagger est un logiciel d'étiquetage morpho-syntaxique qui enrichit le texte d'informations grammaticales concernant les parties du discours (genre, nombre, catégorie, etc.) et les lemmes (la forme de base à laquelle se ramènent les formes déclinées et dérivées). Il est accessible gratuitement sur

le site de l'Université catholique de Louvain²¹⁹, et est également mis à disposition sur une plate-forme qui permet son utilisation sans installation propre. Lexico3 n'intègre pas d'étiqueteur, contrairement à d'autres comme Alceste ; il faut donc opérer l'étiquetage avant analyse avec TreeTagger, le cas échéant. La figure suivante montre un extrait de corpus étiqueté²²⁰.

```

<annee=1944>
<date=440805>
<motif=costume>
<loc=poplawski>
*m      NOM      unknown
*soubriéADJ      unknown
,      PUN      ,
34     NUM      @card@
,      PUN      ,
rue    NOM      rue
du     PRP:det  du
*pont-de-la-*mousque  NOM      unknown
,      PUN      ,
costumier      NOM      costumier
au     PRP:det  au
*grand-*théâtre  NOM      unknown
depuis PRP      depuis
1932   NUM      @card@
,      PUN      ,
à      VER:pres avoir
demandé      VER:pper      demander
que     KON      que
certaines      PRO:IND      certain
modifications      NOM      modification
soient  VER:subp      être
apportées      VER:pper      apporter
au     PRP:det  au
contrat      NOM      contrat
qui     PRO:RELqui
le     DET:ARTle
lie    NOM      lie
à     PRP      à
l'    DET:ARTle
*administration      NOM      unknown
*municipale      ADJ      unknown

```

Texte 2: Extrait de corpus après enrichissement avec TreeTagger.

II.1.3.2.4. L'utilisation du corpus étiqueté

L'enrichissement morpho-syntaxique du corpus a été exploité grâce à l'utilisation d'un tableur. L'ouverture du document avec cet outil bureautique permet un triage et un filtrage des données.

²¹⁹L'université de Louvain met à disposition une version du logiciel utilisable en ligne : <http://cental.fltr.ucl.ac.be/treetagger/>

²²⁰ Pour le détail des abréviations utilisées, voir l'annexe 2.

	A	B	C
1	<discours=historien>		
2	<extrait=e1>		
3	même	ADV	même
4	si	KON	si
5	la	DET:ART	le
6	municipalité	NOM	municipalité
7	*marquet	ADJ	unknown
8	a	VER:pres	avoir
9	représenté	VER:pper	représenter
10	une	DET:ART	un
11	première	NUM	premier
12	étape	NOM	étape
13	dans	PRP	dans
14	l'	DET:ART	le
15	entrée	NOM	entrée
16	de	PRP	de
17	*bordeaux	NOM	unknown
18	dans	PRP	dans
19	la	DET:ART	le
20	modernité	NOM	modernité
21	urbaine	ADJ	urbain
22	,	PUN	,

Figure 3: Tableur avec données enrichies, sans filtrage.

	A	B	C
1	<discours=historien>		
8	a	VER:pres	avoir
9	représenté	VER:pper	représenter
24	est	VER:pres	être
31	*chaban-*de	VER:simp	unknown
37	mettant	VER:ppre	mettre
47	transforma	VER:simp	transformer
72	a	VER:pres	avoir
73	croisé	VER:pper	croiser
86	atteignant	VER:ppre	atteindre
108	devait	VER:impf	devoir
111	mériter	VER:infi	mériter
119	restreint	VER:pper	restreindre
126	combina	VER:simp	combiner
138	renouvelant	VER:ppre	renouveler
149	montrent	VER:pres	montrer
190	dilata	VER:simp	dilater
203	contribuant	VER:ppre	contribuer
205	justifier	VER:infi	justifier
217	fut	VER:simp	être
218	portée	VER:pper	porter
254	appuya	VER:simp	appuyer

Figure 2: Tableur avec données enrichies, avec filtre « VER » (verbes).

Une fois établie, la base de données constituée est tout à fait intéressante et opérationnelle. D'une part, il est possible de trier les segments²²¹ (séparés par deux blancs) par ordre alphabétique, en fonction ou non de leur catégorie grammaticale²²². Cet ordonnancement permet par exemple une recherche de termes spécifiques. Il est d'autre part possible de filtrer les données, en ne faisant afficher qu'une catégorie définie.

II.1.4. LA PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU CORPUS

Le partitionnage du corpus a pour objectif de structurer le corpus en un réseau de parties, définies en vue de l'analyse spécifique.

Notre corpus se compose de deux grandes parties : celle du « discours historien » (<discours=historien>) et celle du « discours d'archive » (<discours=conseil>). Par ailleurs, nous avons été amenée à diviser le corpus archivistique en deux grands ensembles. En effet, la lecture du corpus a permis d'identifier deux discours distincts. En effet, les points portés à l'ordre du jour en conseil municipal peuvent se dérouler de deux manières :

²²¹Il peut s'agir de lexèmes, termes grammaticaux, initiales, etc.

²²²Sélectionnée dans le menu déroulant dressé par le logiciel pour le tri.

- dans un cas il n'y a pas de discussion : nous dirons provisoirement qu'il s'agit d'un discours *protocolaire*. Ce type se réduit à la prise de parole de l'élu présentant le rapport ;
- dans l'autre cas il y a intervention de membres autres que le rapporteur, avec parfois débats et vifs échanges : nous qualifierons ce type de *débats*²²³. Nous allons étudier séparément les caractéristiques de ces deux sous-corpus avant d'en confronter les caractéristiques spécifiques.

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques des principales parties du corpus. Nous précisons qu'un hapax est une forme n'apparaissant qu'une seule fois dans le corpus, et que Fmax est la fréquence maximale observée pour un terme, en l'occurrence *de* pour toutes les parties :

Partie	Occurrences	Formes	Hapax	Fmax (de)
«archive»	138536	9762	4400	6840
dont :				
• sscorpus « debat »	97648	7979	3781	4396
• sscorpus «proto»	40888	4487	2125	24444
« historien »	113429	12516	6381	6165
dont :				
• historien(<citation=non>)	106035	12028	6172	5789
• citation (<citation=oui>)	7391	2205	1506	376
CORPUS ENTIER (total)	251965	17694	6381	6165

Tableau 6: Caractéristiques des principales parties

Les différentes partitions conduisent à une macro-segmentation du corpus, dont les principales caractéristiques sont précisées dans le tableau ci-dessus.²²⁴

Le diagramme d'accroissement du vocabulaire permet de visualiser l'apparition de nouvelles formes lexicales en fonction de l'avancement dans le corpus. Comme normalement dans tout corpus textuel, on constate que le nombre de formes augmente rapidement avant de réduire. On relève sur le corpus entier une rupture à 140000 occurrences qui s'accompagne d'une

²²³Les qualificatifs *protocolaire* et *débats* nous permettent de nommer nos sous-corpus, ils n'ont pas prétention à qualifier le réel contenu de ceux-ci.

²²⁴ Dans la partie « discours historien », la partition « historien » comprend le discours de l'historien, et la partition « citation » les passages où l'historien fait parler explicitement l'autre.

nouvelle augmentation de vocabulaire. Cette augmentation correspond au passage du sous-corpus archivistique au sous-corpus historien : la croissance accélérée du vocabulaire correspond donc en réalité à l'apparition du nouveau stock lexical du second sous-corpus.

L'accroissement comparé des différents sous-corpus (graphique ci-après) montre quelques différences dans leur accroissement, indépendamment du fait qu'ils ne comptent pas le même nombre d'occurrences total. On constate que le stock lexical dans le discours de l'historien croît deux fois plus vite que celui du discours protocolaire. Les 4000 formes différentes sont atteintes à 20000 dans le discours historique, et seulement à 40000 dans le discours protocolaire. Le stock lexical des débats, bien qu'il augmente un peu plus rapidement que celui du discours protocolaire, reste largement inférieur à celui de l'historien²²⁵.

II.1.5. Conclusion

La constitution d'un corpus constitue un moment crucial dans toute analyse, dont la qualité et la pertinence dépendent directement. Nous avons choisi de l'articuler autour de deux parties différentes :

- une partie historique, qui a été resserrée autour des travaux d'historiens de la culture, contemporains et locaux, ayant travaillé sur les politiques culturelles à Bordeaux et en Gironde. Choisir un domaine circonscrit de l'histoire rendait possible la constitution d'un corpus maîtrisé, homogène et de taille suffisante pour justifier l'utilisation d'outils logiciels. Nous avons collecté des articles et des chapitres d'ouvrages d'histoire de différents auteurs ayant traité la question de la culture en Gironde et à Bordeaux ;
- concernant la partie archivistique, notre choix s'est porté sur les délibérations des conseils municipaux de la ville de Bordeaux relatives au Grand-Théâtre sur la période 1943-1954 (période de la reconstruction d'après-guerre), sur laquelle nous avons effectué un relevé exhaustif des délibérations concernées. Il a fallu procéder par OCR-isation (reconnaissance optique de caractère) de clichés pris aux archives municipales de Bordeaux. Nous nous sommes limitée à cette partie de l'archive, pour des raisons de faisabilité, et parce qu'elles ont très probablement été

²²⁵ Nos données sont insuffisantes pour déterminer si cet écart est le fait du genre du discours ou simplement la conséquence de la répartition en sous-corpus. Il est en effet tout à fait plausible de penser que les statistiques pour notre corpus *débats* soient influencées par toute la partie protocolaire qui précède les débats, et qui appartient à ce corpus.

consultées. Il ne peut en effet y avoir d'histoire culturelle sans connaissance de ces sources politiques (même si elles ne sont naturellement pas les seules utilisées).

La proximité spatio-temporelle assurait un partage maximal de langue et de culture, limitant ainsi les risques liés à de mauvaises interprétations (que nous avons limités au maximum). Cette unité locale laissait possible une approche lexicale. Pour le traitement du corpus, nous avons choisi d'utiliser le logiciel *Lexico3* (accessibilité et traitements proposés), pour l'usage duquel nous nous sommes autoformée à son utilisation. L'étiquetage morphosyntaxique s'est fait par le logiciel *TreeTagger*. Par différents découpages du corpus, nous avons constitué un jeu de sous-corpus permettant une approche ciblée sur certains phénomènes.



Graphique 4: Accroissements de vocabulaire pour chaque sous-corpus

II.2. ANALYSE DU CORPUS : LE DISCOURS D'ARCHIVE

L'analyse du discours doit permettre de mettre à jour et d'explicitier les relations de cohérence des discours replacés au cœur de ces réseaux qui lui donnent sens : l'analyse s'inscrit dans une démarche explicative d'éclaircissement, et sa méthodologie repose sur la décomposition et l'étude de la forme et du contenu. Le langage humain est au service de l'expression et de la communication. Argumentatif par nature, il est un outil dont disposent les locuteurs pour convaincre, dans un acte volontaire et réfléchi, sur la base de raisonnements. L'argumentation rhétorique en tant qu'acte volontaire cohabite avec une argumentation inhérente à la langue même. L'analyse d'un discours ne doit pas partir du postulat que le discours cache ce qu'il veut dire et qu'il est au service d'une manipulation.

Notre corpus n'est pas un recueil de données, mais un corpus de textes rassemblés spécialement pour notre analyse. Il ne s'agit pas d'un amas mais d'un ensemble structuré devant permettre d'alimenter notre réflexion. Notre démarche sera pour partie inductive, et nous tenterons, sur la base de notre échantillon de langue, de dégager des éléments pertinents pour l'étude et la caractérisation des discours archivistique et historique, mais également de définir, d'un point de vue linguistique, le mouvement qui amène l'archive au discours historique et inversement.

Nous procéderons dans un premier temps à l'analyse du corpus archivistique, puis dans un second temps à celui du corpus historien.

II.2.1. LE DISCOURS D'ARCHIVE

Notre corpus archivistique regroupe deux types de délibération, que nous avons séparés pour rendre possible une approche comparée, et pour pouvoir isoler l'une de l'autre : le discours protocolaire et le discours de débats. L'analyse portera dans un premier temps sur le passage du discours protocolaire au débat.

Nous nous intéresserons dans un premier temps aux modalités d'insertion de *l'autre* dans la délibération protocolaire. Nous étudierons la prise en charge énonciative des locuteurs, la modalité du discours, puis les marques de l'ancrage spatio-temporel du discours. Nous observerons ensuite quelques phénomènes accentuant la clôture du discours, puis des spécificités lexicales. Enfin, nous analyserons la cohérence et la cohésion, puis les reformulations.

II.2.1.1. Les débats : irruption de *l'autre* dans une réunion protocolaire

Les délibérations dans les conseils municipaux ne donnent pas toujours lieu à des débats. Ceci est dû au fait que le protocole n'est normalement pas interrompu, mais il arrive que ce soit le cas malgré tout : *l'autre* fait alors irruption dans un discours réglé.

II.2.1.1.1. L'analyse du débat en conseil municipal

Les discours politiques connaissent un attrait toujours vif de la part des linguistes, et des analystes du discours. Parmi les travaux sur la question, nous relèverons la thèse de doctorat d'Agnès Witko (2001), dont l'objet d'étude est le conseil municipal²²⁶. Dans sa recherche, la linguiste s'intéresse aux conseils municipaux dans une perspective interactionniste, laissant ainsi de côté les relations sociales. Elle se focalise sur l'objet réunion (meeting) impliquant plusieurs personnes, ce qui l'amène à les qualifier de polylogues²²⁷. Parmi les paramètres qu'elle prend en compte se côtoient des champs disciplinaires limitrophes de la linguistique, comme la sociologie ou la psycholinguistique. Notre objet d'étude est à la fois différent de celui d'Agnès

²²⁶Pour ce qui la concerne d'un point de vue multimodal.

²²⁷Certes un dialogue n'implique évidemment pas une dualité, et il peut bien entendu y avoir des dialogues. Etre en présence d'un dialogue ne signifie pas que deux voix se répondent. Nous adoptons cependant le terme de polylogue, bien que celui de dialogue aurait pu suffire. Qualifier de polylogues les échanges en réunion met à notre sens en avant la pluralité des voix en présence. Choisir le terme de polylogue ne conduit donc aucunement à une restriction du sens de dialogue à un échange à deux voix, mais il fait apparaître clairement la coprésence de nombreuses voix.

Witko, et pourtant très lié, parce que nous abordons le conseil municipal sous l'angle du compte-rendu écrit auquel il donne lieu.

Malgré le nombre de participants potentiels important, Agnès Witko constate que les échanges sont fortement cadrés par le statut de chacun et que les discussions mobilisent rarement plus de trois locuteurs, malgré le nombre de présents. Polylogue institutionnel, le conseil municipal est bien le lieu de la rencontre d'opinions et de débats dans une réunion qui reste très cadrée. C'est exactement ce que nous avons constaté dans nos délibérations *protocolaires*. Elle relève également que l'usage ainsi codifié permet la régulation des biais d'ordre socio-affectif. C'est dans la rencontre des positions individuelles que se jouent les enjeux des débats, symboliques ou concrets. Le conseil municipal est le lieu d'une rencontre dans le discours de points de vue différents. Ces observations recourent tout à fait les nôtres, que nous allons affiner maintenant.

II.2.1.1.2. L'irruption de *l'autre* dans un discours protocolaire réglé

Revenons sur la constitution de nos deux sous-corpus. Nous avons séparé les rapports restés sans intervention de ceux ayant donné lieu à la prise de parole d'au moins un membre autre que le rapporteur, prise de parole s'ouvrant parfois sur des débats.

Nous avons par ailleurs constaté la rigidité énonciative et logique du protocole structurant la présentation des rapports restés sans interventions. Ces éléments dégagés, il est maintenant possible d'observer un point précis dans notre corpus *débats* : celui du glissement vers le débat.

La lecture du corpus fait assez vite apparaître que l'ouverture se fait après le rituel du rapport protocolaire. Il n'y a donc pas irruption dans le discours protocolaire induisant l'interruption de celui-ci, mais émission de remarques ou objections au moment réservé normalement à la mise aux voix – puis à l'adoption – des conclusions du rapport. Un relevé des interventions révèle qu'il peut s'agir du rappel du sujet qui sera abordé, ou d'une remarque portant sur le rapport, que la prise de parole soit ou non une objection.

- a) 23 décembre 1946 (délibération 057) : « nous votons contre »
- b) 4 juin 1947 (délibération 067) : « mesdames, messieurs »
- c) 21 juillet 1947 (délibération 073) : « à ce sujet », 26 juin 1948 (délibération 089) « je reviens sur cette question », 12 novembre 1948 (délibération 100) « ce règlement, modifié dans le fond, que l'on nous présente »
- d) 22 décembre 1947 (délibération 079) : « je demande la parole pour dire que je voterai contre »
- e) 11 juin 1948 (délibération 087) : « une simple remarque »
- f) 26 juin 1948 (délibération 088) : « je ne peux que regretter que »
- g) 6 décembre 1948 (délibération 103) : « évidemment, il ne nous servirait à rien de voter contre »
- h) 26 avril 1949 (délibération 113) : « c'est avec étonnement qu'à chaque séance on nous demande »
- i) 26 septembre 1949 (délibération 118) : « le théâtre n'a pas encore ouvert ses portes que déjà »
- j) 20 février 1950 (délibération 125) « a-t-on appliqué toutes les possibilités que permettait la loi »
- k) 26 juin 1950 (délibération 134), 25 juin 1951 (délibération 153) : « monsieur le maire » (après que lui-même ait ajouté un mot) 28 janvier 1952 (délibération 166)
- l) 18 décembre 1950 (délibération 144) : « j'espère que cet artiste »
- m) 25 juin 1951 (délibération 154) : « notre groupe votera contre »
- n) 29 février 1951 (délibération 158) : « je dois vous dire qu'à l'heure actuelle »
- o) 21 avril 1952 (délibération 177) : « hélas! »
- p) 18 mai 1953 (délibération 192) : « il s'agit, en résumé »
- q) 28 septembre 1953 (délibération 196) : « je suis obligé, à l'occasion de cette opération comptable, de protester »
- r) 23 novembre 1953 (délibération 200) : « c'est une réédition de l'affaire Fanguiaire ! »
- s) 14 novembre 1954 (délibération 204) : « je m'excuse, monsieur le maire »

Extrait 3: quelques exemples de ruptures du protocole (ordre chronologique, liste non exhaustive)

On peut tout d'abord remarquer que l'interlocuteur prend la parole en se positionnant par rapport à l'assemblée ou au rapporteur. Dans ces cas, la première personne locutive, fait dans le discours, face à un individu ou un collectif. Tel est le cas dans les exemples d, f, m, q, s. Il est possible de dégager quelques tendances. Tout d'abord, les interjections deviennent plus fréquentes et les interventions de plus en plus spontanées (exemples o, s). Aux côtés de questions (j) sont fréquentes les interventions qui commencent par un centrage sur le thème (ou partie du thème).

Certains motifs d'intervention sont particuliers et restent anecdotiques. Pour ne citer qu'un exemple, le 4 juin 1947, après demande d'adoption, un membre interroge sur le contenu du cahier des charges auquel est soumis le tenancier du bar du Grand-Théâtre : il trouve anormal qu'on n'y trouve pas de bière, « lorsqu'il fait chaud, surtout pour ceux qui l'aiment »²²⁸.

²²⁸Extrait de la délibération du 4 juin 1947, :

Plus globalement, on note une évolution dans le temps, dont les causes ne peuvent être déterminées avec notre corpus. Les ruptures deviennent plus violentes, avec non plus des adresses polies destinées à l'assemblée, mais des exclamations ou des invectives adressées directement à M. le Maire. Il ne nous est pas possible de déterminer si les causes de cette évolution sont liées aux tensions qui grandissent au Théâtre et à l'enquête en cours, si ce sont les habitudes qui changent, ou si simplement ces variations sont dues à la personnalité du maire. Sans doute s'agit-il d'une combinaison de ces divers facteurs.

II.2.1.2. L'énonciation et la prise en charge énonciative dans l'archive

Les marques d'énonciation sont autant d'outils mis au service de l'argumentation en débat. Elles fournissent des indications importantes sur la place occupée par chacun des protagonistes, que cette place lui soit attribuée par un tiers ou assignée par lui-même. Nous allons nous intéresser aux dispositifs pronominaux en interrogeant le rôle du locuteur et la place des interlocuteurs. Après une comparaison entre les systèmes pronominaux des deux sous-corpus principaux, nous étudierons le rôle du pronom de première personne dans la prise en charge énonciative. Nous comparerons ensuite les marques de la modalisation verbale et lexicale, avant de conclure sur l'importance du cadrage législatif, fortement contraignant.

« Par soumission en date du 19 septembre 1945, l'exploitation du bar fumoir du Grand-Théâtre a été concédée pour la durée de la saison lyrique 1945-1946, par voie d'adjudication restreinte, à M. Larran, 50, cours du Chapeau-Rouge et a fait l'objet d'une reconduction tacite pour la saison lyrique 1946-1947 [...].

M. Morlanne. — Mesdames, Messieurs, je demande si l'on a interdit au tenancier du bar de vendre de la bière, parce qu'on ne trouve jamais de la bière à ce bar. Je constate que c'est moins rémunérateur que de vendre des coupes de vin mousseux. J'estime quand même que l'on devrait pouvoir trouver de la bière lorsqu'il fait chaud, surtout pour ceux qui l'aiment. Je voudrais qu'on lui rappelle qu'il doit vendre de la bière, à moins qu'il y ait une interdiction.

M. Sarthoulet. — Il n'y a certainement pas d'interdiction et l'adjudication rappellera cette condition.

M. Mothes. — Le cahier des charges n'a pas à s'occuper de ces choses-là. Il a le droit de vendre ce qu'il veut et nous n'avons pas à intervenir.

M. Sarthoulet. — Dans ce cahier des charges, il n'y a donc aucune précision sur ce qui concerne les boissons ?

M. Morlanne. — Je posais la question d'une façon ironique parce que la vente de bière ou de limonade ce n'est pas rémunérateur.

M. Mothes. — Il a une grande licence.

M. Rougier. — On devrait tout de même lui rappeler qu'il doit vendre de la bière.

M. Sarthoulet. — Nous tiendrons compte de l'observation de M. Morlanne qui a tout de même sa valeur.

II.2.1.2.1. Les marques pronominales de la locution

Le marquage pronominal de la locution établit autant qu'elle affecte la présence du locuteur et de ses interlocuteurs.

II.2.1.2.1.1. *La comparaison des dispositifs pronominaux (protocolaire/débats)*

Comparons le taux de présence des pronoms dans les discours protocolaires avec celui observable dans les débats²²⁹. Le dispositif pronominal est le reflet de la place que s'assignent les locuteurs les uns par rapport aux autres, en même temps qu'il reflète le dispositif construit pour représenter l'autre dans son discours. Le dispositif dessiné par les pronoms déictiques (*je, tu, nous, vous, on*) est très important de ce point de vue.

Les pronoms anaphoriques tels que *il* ou *elle* le sont également, mais d'un autre point de vue. Ils informent sur la nature de la représentation de ce/celui dont on parle, et sont importants dans les phénomènes de cohésion grâce aux progressions thématiques qu'ils provoquent.

Le tableau ci-dessous présente les premières formes les plus fréquentes pour les deux sous-corpus. Dans les débats, les pronoms les plus fréquents sont , dans l'ordre d'importance, *nous, je, vous* puis *on*, alors que dans la partie protocolaire, *vous* et *nous* sont les plus fréquents. Nous avons calculé la proportion relative à l'ensemble des occurrences des sous-corpus. Nous précisons également les statistiques pour le groupe *j+* (*je + j*).

²²⁹Utilisation du corpus *archive*.

Corpus protocolaire (total de 40888 occurrences)			Corpus débats (total de 97648 occurrences)		
Segment	Nombre	%	Segment	Nombre	%
de	2444	5,977	de	4396	4,50
à	1201	2,937	et	2121	2,17
la	1196	2,925	que	2065	2,11
l	955	2,336	à	2047	2,10
du	859	2,101	la	2041	2,09
le	838	2,050	le	2011	2,06
des	690	1,688	l	1960	2,01
et	688	1,683	<u>vous</u>	<u>1638</u>	<u>1,68</u>
d	656	1,604	<u>je</u>	<u>1443</u>	<u>1,48</u>
en	519	1,269	d	1397	1,43
les	498	1,218	est	1304	1,34
par	446	1,091	<u>nous</u>	<u>1289</u>	<u>1,32</u>
au	442	1,081	des	1282	1,31
pour	430	1,052	les	1256	1,29
que	346	0,846	il	1116	1,14
francs	344	0,841	pas	1109	1,14
*théâtre	322	0,788	en	1100	1,13
<u>vous</u>	<u>321</u>	<u>0,785</u>	du	1092	1,12
une	307	0,751	qui	1010	1,03
un	295	0,721	une	949	0,97
*grand	288	0,704	ce	915	0,94
a	286	0,699	un	859	0,88
<u>nous</u>	<u>286</u>	<u>0,699</u>	pour	857	0,88
cette	284	0,695	a	794	0,81
qui	271	0,663	ne	793	0,81
il	247	0,604	dans	723	0,74
*m	210	0,514	qu	677	0,69
été	192	0,470	au	642	0,66
est	187	0,457	n	623	0,64
000	184	0,450	*théâtre	576	0,59
bien	178	0,435	par	574	0,59
ce	177	0,433	c	566	0,58
ces	167	0,408	cette	558	0,57
aux	163	0,399	*m	500	0,51
dans	163	0,399	mais	475	0,49
sur	162	0,396	sur	420	0,43
*messieurs	144	0,352	*grand	399	0,41
qu	141	0,345	<u>i.</u>	<u>383</u>	<u>0,39</u>
vouloir	140	0,342	bien	365	0,37
s	136	0,333	y	359	0,37
avec	134		<u>on</u>	<u>343</u>	<u>0,35</u>
demandons	132		tout	131	0,13
Je	24	0,058			
j	14	0,034			
Groupe j+	38	0,092	Groupe j+	1826	1,879

Tableau 7: Formes les plus fréquentes et fréquences d'apparitions pour les parties « protocolaire » et « débats »

Le graphique des spécificités relatives permet de visualiser un faible écart dans la fréquence relative d'apparition des pronoms *nous* et *vous*. Le plus grand écart est observé entre les pronoms de première personne (groupe *j+*), beaucoup plus fréquents dans les débats.

Une telle représentation des résultats statistiques n'est ni intuitive ni évidente. Pour que les données brutes du tableau ne trompent pas, nous avons calculé la proportion des segments, ainsi que la proposition pour le groupe j+. Le graphique montre que le groupe j+ est le plus spécifique (voir graphiques suivants).

Nous avons également comparé les emplois du pronom *on*, ainsi que ceux de *il+* et *elle+*²³⁰, pour leur valeur anaphorique. Les graphiques établis par le logiciel pour les occurrences des groupes de pronoms *il+*, *elle+* et *on* mettent en évidence un suremploi²³¹ des pronoms dans les débats. Nous choisissons de comparer également les pronoms de troisième personne (ou de non-personne, comme *on* voudra), afin de percevoir plus globalement l'importance des reprises pronominales dans nos deux discours d'archive²³². Nous prenons en compte le pronom de troisième personne, ceci dans la mesure où nous avons pu observer l'importance de certaines reprises anaphoriques spécifiques de la forme *le-dit*. Parce qu'il est, comme nous l'avons vu, spécifique de certains discours, son emploi se fait au détriment de formes moins spécifiées.

Les informations calculées par le logiciel obligent à se pencher sur l'emploi de ces formes, même si le cœur de ces variations concerne les pronoms anaphoriques thématiques. Dans tous les cas, l'emploi pronominal est beaucoup plus important dans les débats. L'usage du pronom *on*, en revanche, demandera un examen particulier, ses valeurs d'emploi étant variées.

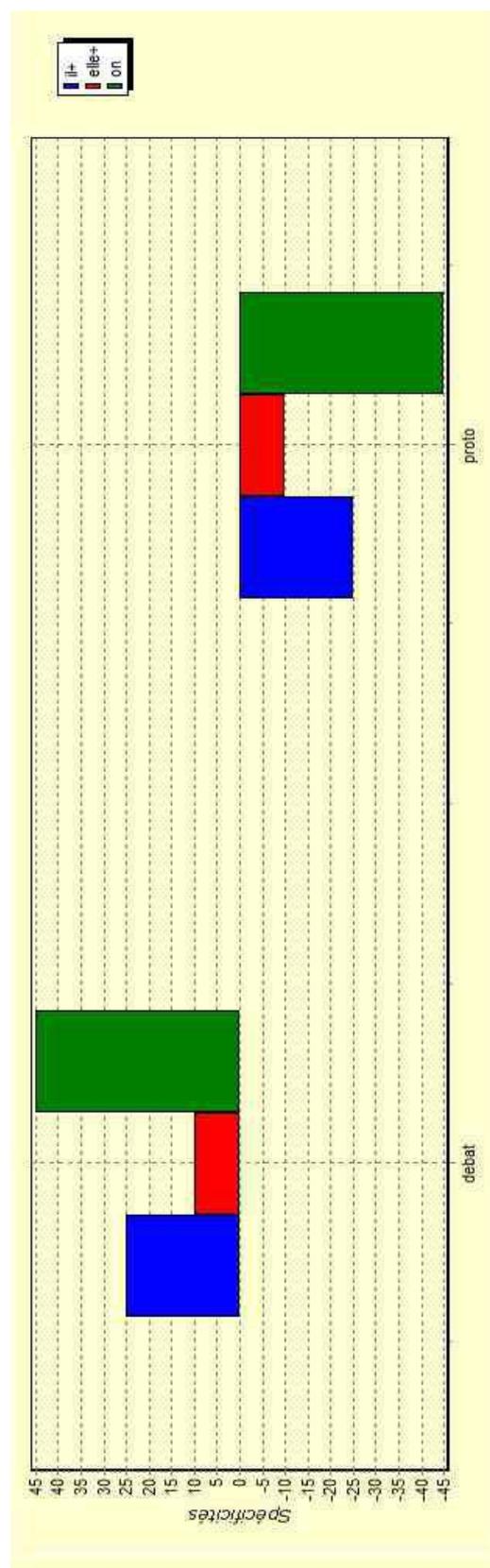
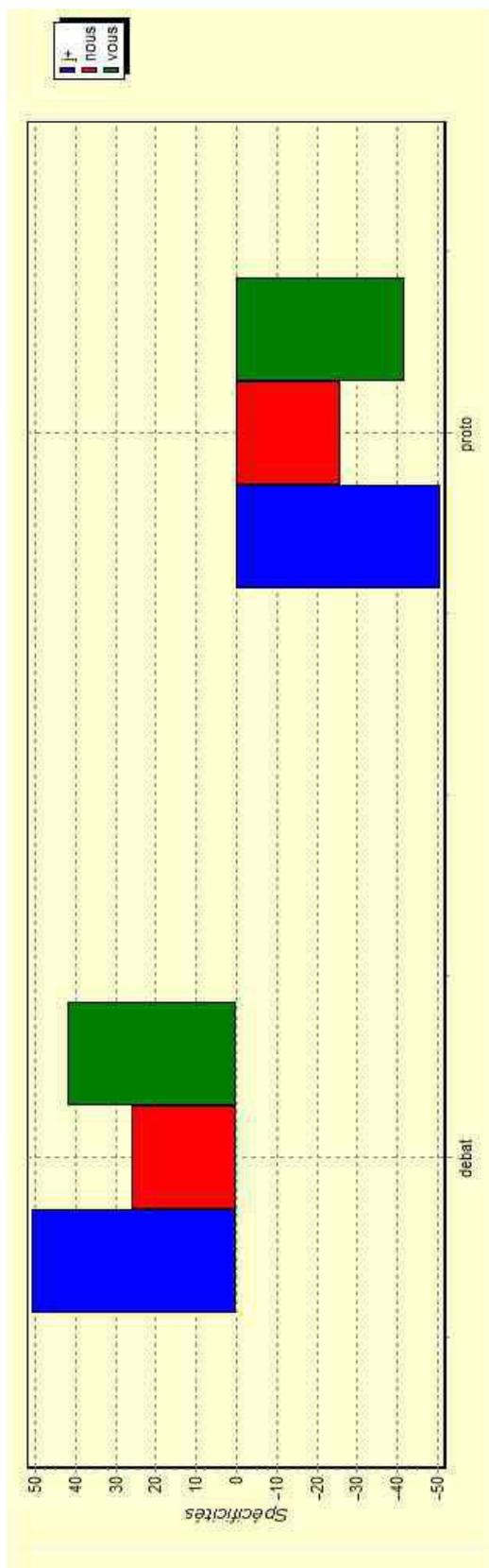
Les débats sont le lieu d'expression des individualités, en opposition au discours protocolaire, rendu neutre par différents moyens, dont les anaphores en *le-dit*²³³. La structure pronominale des discours est une caractéristique structurelle et générique de ceux-ci. Les pronoms déictiques et anaphoriques sont sur-représentés dans les débats.

²³⁰ Groupe « *il+* » : *il* et *ils* ; groupe « *elle+* » : *elle* et *elles*.

²³¹ Par rapport à l'emploi qui en est fait dans le discours protocolaire.

²³² Nous présentons les statistiques pour le pronom *on* dans le même graphique, pour ne pas les multiplier inutilement.

²³³ *Le-dit* est présent dans la partie protocolaire des débats, autrement dit avant l'intrusion de l'autre dans ce discours réglé.



Histogramme 6: Spécificités relatives d'apparition de "je+", "nous" et "vous" (corpus "archive", partie "sscorpus")

Histogramme 5: Spécificités relatives d'apparition de "il+", "elle+" et "on" (corpus "archive", partie "sscorpus")

L'emploi du pronom *on* est souvent associé à une volonté d'effacement de l'énonciateur, à sa dissimulation, l'objectif étant pour le locuteur de disparaître, ou de rendre éventuellement non reconstituable son identification. L'utilisation de la troisième personne *on* fait partie de l'ensemble des marques dont dispose le locuteur qui cherche à s'effacer : ce pronom évite en effet d'avoir à référer à un élément déjà présent dans le texte ou le contexte énonciatif. Il n'a pas d'antécédent, ce genre de référencement anaphorique étant réservée aux pronoms personnels. Indéfini par défaut, le *on* ne peut être immédiatement identifié. Pourtant, son indéfinitude initiale peut être plus ou moins levée en fonction de l'énonciation, en fonction du système textuel et discursif mis en place, du « système formel de l'effacement énonciatif²³⁴ » (Rabatel, XX) : le gommage des traces de son énonciation est scalaire, et le locuteur disparaît plus ou moins, pouvant aller jusqu'à les effacer toutes. Il y a continuité entre le *on-vérité* (Berrendonier, 1981) ou *on-locuteur* (Rabatel, 2001 et 2004).

Nous avons analysé les contextes d'apparition de près de la moitié²³⁵ des 343 occurrences de *on* que compte le corpus *débats*. L'extrême variété des usages dans les débats rend à la fois compliquée et fragile une telle étude, que nous ne ferons qu'ébaucher²³⁶. Nous avons pu malgré tout dégager certains usages récurrents.

Nous avons choisi de nous centrer principalement sur le contexte pronominal (les autres pronoms environnants) de *on*, tout en y adjoignant un jugement intuitif quant à sa valeur. Nous avons de cette façon été amenée à distinguer cinq ensembles (numérotés de a à e) auxquels s'ajoute un sixième avec les cas limites (difficilement interprétables ou ambigus). Les trois premiers regroupements (a, b et c) sont des énoncés d'un locuteur qui s'exprime à la première personne dans lesquels apparaît le pronom *on* ; les trois regroupements suivants sont variés : dans (d), *nous* laisse place à *on*, dans (e), on trouve un *on* non personnalisé, puis dans (f), nous avons rassemblé des cas qui illustrent la complexité interprétative inhérente à l'indétermination initiale du pronom autant qu'à son *poly-sémantisme* (il peut être investi de contenus référentiels variés).

a) Je suivi de **on** valant pour **eux-ils**

Le premier regroupement est celui des contextes à la première personne, où *on* a valeur de *eux-ils*. Relativement peu de contextes

²³⁴ Alain Rabatel propose d'opposer le *système formel de l'énonciation* à un *système formel de l'effacement énonciatif*.

²³⁵ Un comptage précis est rendu délicat du fait que plusieurs occurrences font souvent partie d'une même phrase.

²³⁶ Nous ne ferons qu'ébaucher les débuts d'une analyse qui réclamerait bien plus que la place impartie dans le présent travail.

sont concernés. Dans le premier exemple, le pronom *on* renvoie aux personnes en charge des recrutements et des recherches de personnel, autrement dit à des gens extérieurs à l'assemblée et au locuteur. Le premier *on* de (2) vaut probablement pour tout le monde, puisque chacun est concerné ; le second, celui qui nous intéresse, fait lui référence au gouvernement national.

(1) « **J'**ai donné des instructions pour que l'**on** engage d'ici la fin de la saison une étoile de première grandeur, sous la réserve qu'elle acceptera de ne pas être seule et sans partage ».

(2) « Ce n'est pas moi qui l'ai dit, c'est un tract royaliste que **j'**ai reçu, et qui souligne que la guerre d'Indochine, à elle seule, **nous** a coûté plus de 1000 milliards, **On** aurait pu subventionner l'ensemble des théâtres provinciaux, leur donner un autre prestige que celui qu'ils ont actuellement, et faire encore bien d'autres choses. (...) Je ne veux discuter, car je vous dirais : *à qui la faute si l'on développe les amements ?* »

b) Je suivi de **on** valant pour **vous**

Dans les exemples 5 et 6, c'est à l'interlocuteur que réfère *on*. Dans les deux cas, il n'est pas évident de mesurer la portée de cet interlocuteur : il pourrait s'agir du maire autant que du groupe majoritaire.

(3) « **J'**espère que cet artiste n'est pas assez mystérieux pour qu'**on** ne puisse livrer son nom au Conseil municipal ».

(4) « **Je** dois vous dire qu'à l'heure actuelle, lorsque votre Administration saisit le Conseil municipal de demandes de crédits pour le Grand-Théâtre, **on** sollicite l'avis du Conseil municipal sur tout ce qui a trait à la gestion du Grand-Théâtre ; nous allons être excessivement embarrassés. ».

c) Je suivi de **on** valant pour **nous**

On trouve des contextes où la première personne est associée à un pronom *on* qui vaut pour l'ensemble des membres du conseil municipal. Dans l'exemple 3, si le locuteur s'exprime en son nom quant à son interrogation, il implique tous les élus pour l'apport d'une réponse à son problème. L'exemple 4 crée le même mouvement allant d'un individu au groupe auquel il appartient.

(5) « **Je** voudrais qu'**on** lui rappelle qu'il doit vendre de la bière, à moins qu'il y ait une interdiction ».

(6) « **Je** voudrais en conséquence que dans le cahier des charges **on** précise exactement jusqu'où nous pouvons aller dans la voie des billets de faveur ».

d) *Nous* suivi de *on* valant pour *nous*

De nombreux contextes, avec *nous* en cotexte antérieur, sont suivis d'un pronom *on* qui semble bien renvoyer au même référent que nous. En l'employant, le locuteur crée une distanciation entre *nous*, auquel il appartient politiquement (groupe qu'il représente), et ce *on*, auquel il appartient (puisque'il est membre du conseil municipal) mais duquel il se désolidarise sur le point discuté. Dans l'exemple suivant, la séparation des deux groupes ne fait pas de doute.

(7) « Or, les contribuables bordelais paient 65 millions de déficit et nous aimerions apprendre quelles mesures **on** va adopter pour faire face à une situation aussi difficileuse ».

e) *On* porteur de *savoir partagé*

Dans (8), le pronom appartient à une formule *on le dit*, qui signifie que la chose se dit et se sait, sans que l'on sache expressément pourquoi, ni même si cela se justifie. Dans (9), *on* déclenche un commentaire autonymique portant sur la justesse et la légitimité de l'intitulé donné au règlement intérieur.

(8) « Et je me demande à ce propos, malgré l'avis de la presse, si cet artiste vaut autant qu'**on** l'a dit, ou qu'**on** l'a cru ».

(9) « Est-ce qu'**on** peut appeler règlement d'exploitation, un règlement qui dit : « le personnel comprend des électriciens, des machinistes », nous aimerions des noms et des chiffres : tant d'électriciens, tant de machinistes ».

f) Dialogues et cas limites

Les dialogues dans les débats sont prétextes à de multiples jeux pronominaux, qui s'appuient sur la souplesse sémantique du langage en discours. Dans l'exemple suivant, la première occurrence du pronom *on* vaut pour un *nous* qui s'oppose complètement au *vous* auquel renvoie le second. *Nous* reste timide, parce qu'il se sent menacé par l'interlocuteur (*vous*).

(10) « **Nous** sommes en plein dans la cuisine.
— **Vous** êtes un petit garçon, Monsieur Chassaing.
— **On** n'ose pas dire un mot lorsqu'**on** retire une délégation à son président départemental ».

Cas limites

Si l'indétermination référentielle de *on* joue en faveur de la richesse du langage, elle est dans le même temps sources d'ambiguïté interprétative qu'il n'est pas toujours évident de lever. Dans les deux exemples suivants, il n'est pas possible de savoir si le locuteur lui donne une

portée générale et indéterminée, ou bien s'il vise directement son interlocuteur. L'ambiguïté ménage un doute.

(11) « Faire un Festival avec un thème méditerranéen, c'est, artistiquement parlant, d'une technique irréprochable ; mais c'est la première fois que j'entends dire qu'il y a là du fascisme.

Le fascisme devient une espèce de tarte à la crème dont **on** se sert abusivement(...). Que va-t-il se passer alors, si l'année prochaine, **on** décidait que ce serait une musique russe. **On** pourra m'accuser d'être vendu à M. Staline ».

(12) « Mais je tiens à dire en ce qui le concerne, que je le tiens pour un parfait honnête homme et un excellent patriote. C'est pour cette raison d'ailleurs que M. d'Welles, après avoir été nommé par le Gouvernement de la république comme urbaniste en chef de la Ville de Bordeaux, se trouve appelé à prendre place au sein des Conseils de municipalité.

— J'applaudis et je me joins aux parts de M le Maire de Bordeaux.

— On trouvera bientôt le moyen de remettre Pétain et Marquet, avec l'approbation des résistants de votre genre ».

De la petite étude qui précède, nous retiendrons que le pronom indéfini *on* est source d'une grande dynamique directement liée à sa souplesse référentielle. Initialement indéterminé, nous avons vu qu'il peut donner lieu à de nombreuses configurations discursives. Pour autant, il ne nous paraît pas tant donner lieu à une vérité qui serait générale, ni même à un effacement du locuteur, qu'à la mise en place d'un dispositif qui serait lui seul signifiant. Par le biais de nos exemples, nous avons cherché à montrer l'extrême variété du mouvement qui est créé entre le locuteur (ou les pronoms) avant l'instanciation de *on*, et le sens que crée la valeur qui lui est assignée. Le pronom indéfini ne porte pas de valeur individuelle, mais elle est entièrement dépendante de son contexte d'énonciation. Elle n'est peut-être pas tant *indéterminée* qu'*en attente de détermination*.

II.2.1.2.1.3. *Les pronoms personnels*

Le pronom personnel de première personne, ainsi que les pronoms nous et vous, connaissent des emplois particuliers.

II.2.1.2.1.3.1. Le pronom de première personne

Une première exploration fréquentielle effectuée avec Lexico3 nous permet de remarquer la rareté du pronom de première personne. En effet, le

dictionnaire des formes comptabilise 24 *je* et 14 *j'*, soit un total de 35 occurrences des pronoms de première personne sur un corpus total de 40382 occurrences²³⁷, si on tient compte des erreurs d'annotation²³⁸. Nous comptons donc au total 35 occurrences. Le pronom le plus fréquent est *vous* avec 321 occurrences puis *nous* avec 286 occurrences.

Une vérification des occurrences de *j'* montre que la moitié des cas relevés apparaît dans la formule de politesse figée « j'ai l'honneur de vous... » (7 occurrences). Cette tournure introduit de façon rituelle la requête, et ne présente aucun lien avec la personne qui l'énonce : il s'agit d'un « je dépersonnalisé ».

Les quatre occurrences restantes appartiennent à des interventions liées à la question des assurances couvrant le Grand-Théâtre. Cette caractéristique met à part les délibérations portant sur les conditions d'assurance du Grand-Théâtre, au sein des discours protocolaires, ce que confirment le graphique des spécificités et l'analyse factorielle correspondante (voir annexe 5).

La situation est comparable avec le pronom « je » dans les débats, dont trois des occurrences apparaissent sous forme dépersonnalisée :

- « je vous prie de vouloir bien » / « je vous prie » ;
- « je vous demande donc de bien vouloir ».

La première personne est employée dans des co-textes contenant un vocabulaire spécialisé appartenant à un même sujet de délibération, *assurance*. Cette observation est confirmée par le « graphique de ventilation ». Cette fonctionnalité permet de représenter graphiquement, en valeur fréquentielle relative ou absolue, un ou plusieurs segments choisis dans le dictionnaire des formes établi par le logiciel. Par exemple, les lexèmes *police* et *prime*²³⁹ sont exclusivement concernés par le sujet *assurance*. Les rapports portant sur les polices d'assurance révèlent le rituel normalement suivi dans la présentation des autres rapports. Cependant, bien qu'ils ne s'ouvrent pas sur un débat, ils sont remarquables :

- d'une part par leur forme, qui ne suit plus le protocole ;

²³⁷Toutes catégories.

²³⁸Trois des occurrences de « j' » ne sont pas des pronoms sujet de première personne mais des initiales appartenant à des acronymes que nous avons omis de marquer d'un astérisque lors de la préparation du corpus.

Les occurrences sont les suivantes :

- « à traiter de gré à gré avec la *maison j . *péchade , ainsi qu'il y est indiqué » ;
- « inspirant du décret du 1er février 1946 (j . o . du 2 février 1946), fixant la classification » ;
- « on a 15 exemplaires de l'ouvrage de *m j . d ' *welles , intitulé le *grand-*théâtre ».

²³⁹L'observation des principales caractéristiques permet de dégager d'autres mots qui sont assez spécifiques à ce motif « assurance », qui en compte plus de la moitié, voire toutes les occurrences : « assureurs », « proportionnelle », « publics », « millions », « risque », « incendie », « règle ».

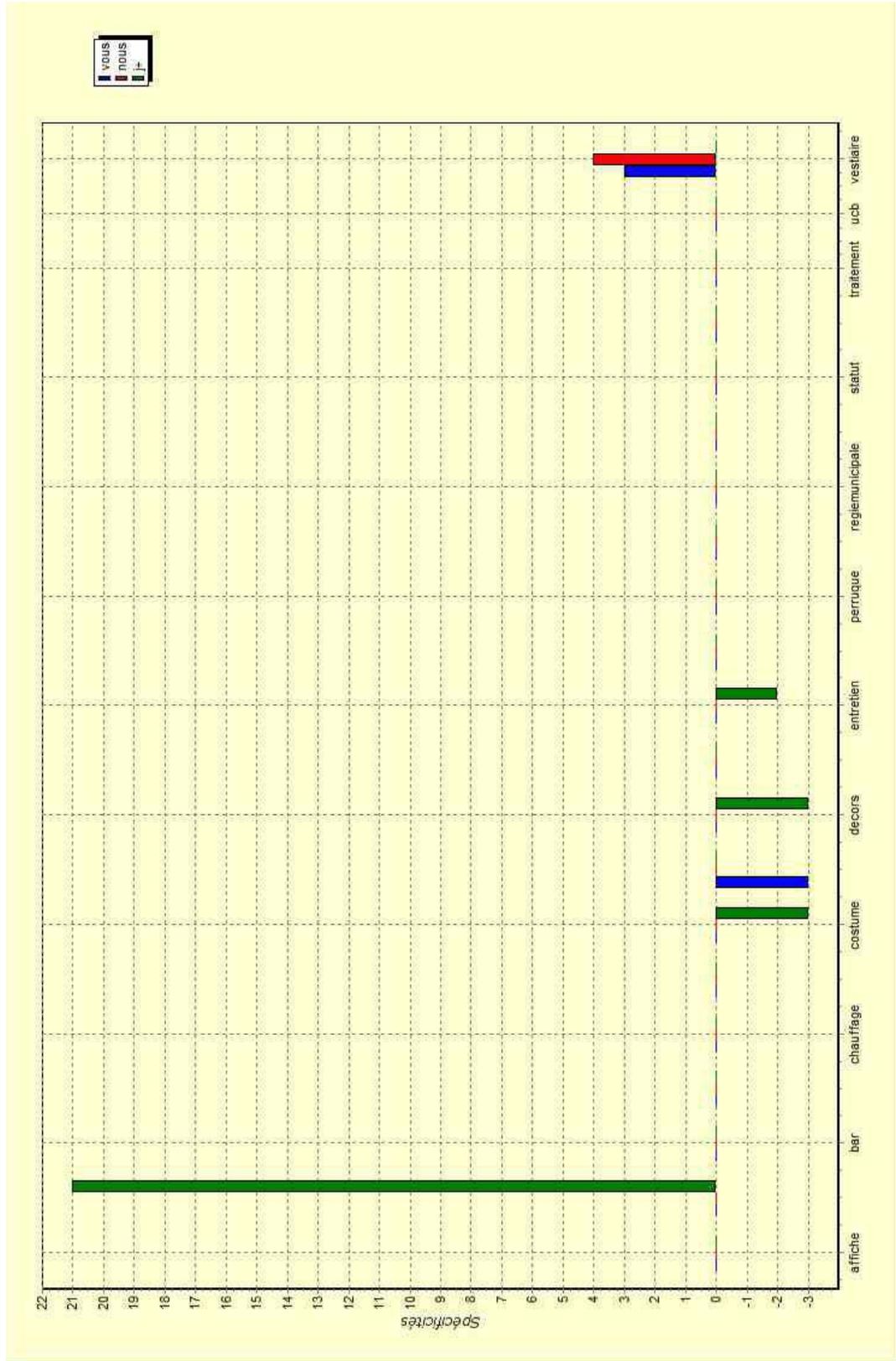
- d'autre part, leur énonciation laisse une petite place au locuteur, ce que confirme la grande fréquence du pronom de première personne dans ces délibérations.

En outre, la concentration des marques du locuteur autour du motif de *l'assurance* est très grande, d'autant plus qu'elle se concentre sur trois délibérations alors que le corpus en compte 150. Autrement dit, la question de l'assurance du Grand-Théâtre permet aux personnes de s'exprimer, au cœur de rapports protocolaires et impersonnels²⁴⁰.

Les formules de politesse clôturent systématiquement les rapports : elles n'ouvrent aucune discussion ou réelle demande mais visent à mettre à jour la maîtrise d'un ensemble de normes et de connaissances du protocole. Pour s'adapter à une situation et mesurer puis adopter les comportements attendus, adaptés et adéquats, il faut connaître les rituels culturels en vigueur, et savoir quelles attitudes sont normales.

Si la situation en conseil municipal n'oblige à aucune adaptation-réaction particulière dès lors qu'il n'y a pas de débat, il n'en reste pas moins vrai que la structuration de la présentation des rapports est très codifiée. Notons que le Conseil municipal est un lieu d'échange potentiel où les participants ne sont pas explicitement invités à déroger à la règle en interrompant le protocole, ou en émettant un avis défavorable. Ceci explique que, lorsqu'il y a intervention d'un conseiller, elle se fait après le bon déroulement du protocole. Rompre celui-ci, ce serait rompre avec le déroulement attendu. Cette « politesse *déférentielle* » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 10) n'est pas liée à une nécessité communicationnelle *ad hoc*, mais est rythmée par le respect des habitudes, qui créent des attentes. Paradoxalement, si cette politesse est extrêmement codifiée, elle n'en est pas pour autant facultative, et son non-respect provoque un jugement d'impolitesse.

²⁴⁰ Une analyse des délibérations consacrées aux assurances du Grand-Théâtre n'a pu être menée dans le présent travail, compte-tenu de la place impartie.



Histogramme 7: Spécificité d'emploi de je, nous et vous

II.2.1.2.1.3.2. Les pronoms « nous » et « vous »

A la spécificité des apparitions des formes du pronom de première personne fait front l'usage des autres pronoms *nous* et *vous*, dont le logiciel dénombre respectivement 286 et 321 occurrences dans le corpus (protocolaire). La répartition de ces pronoms est équilibrée²⁴¹, et les deux apparaissent simultanément. Leur proximité s'explique principalement par le fait qu'ils sont cooccurrents dans les tournures de politesse, qui sont fréquentes. Ces tournures ont l'avantage d'introduire *l'autre* dans le discours sans pour autant lui aménager un réel espace discursif. Les pronoms personnels ne sont pas investis d'un rôle référentiel dans le type de discours à l'étude : la prise en charge des porteurs de rapport est inexistante dans un discours protocolaire dépersonnalisé. La première personne²⁴² n'exprime pas le point de vue d'une personne mais d'un ensemble de personnes dont il porte la voix, et sans doute le groupe auquel il appartient. De même, les pronoms *nous* et *vous*²⁴³ dessinent les contours vagues des formations politiques adverses, bien plus que les individus présents.

II.2.1.2.1.4. Les variations pronominales (pronoms débats)

Nous avons constaté (voir tableau 9) que la première personne (*je* et *j*) est plus représentée (1826 occurrences cumulées) que le pronom *vous* (1638 occurrences), *nous* (1289 occurrences) et *on* (343 occurrences). L'analyse distributionnelle²⁴⁴ de chacun de ces pronoms fait apparaître comme principaux contextes d'apparition :

- pour le pronom de première personne : *je comprends* (12 occurrences) ; *je crois* (127) ; *je demande* (23) ; *je dois* (27) ; *je n'* (95) ; *je ne* (195)²⁴⁵ *je pense* (75) ; *je peux* (15) ; *je regrette* (19) ; *je suis* (82) ; *je vais* (48) ; *je voudrais* (39) ; *je vous* (195) (*je vous demande/propose/remercie*). La première personne semble montrer une forme d'empathie et se met dans une position volontariste.
- Pour le pronom *nous* : *nous a* (18) ; *nous avons* (139) ; *nous n'* (51) ; *nous ne* (80) ; *nous nous* (54) ; *nous pensons* (32) ; *nous*

²⁴¹Cette donnée est confirmée par le diagramme de répartition par partie (partie « sujet »).

²⁴²Groupe *j*+

²⁴³Le pronom *on* compte cinq occurrences seulement, son emploi restant anecdotique.

²⁴⁴Nous n'avons pu reproduire une copie suffisamment large pour que tout y tienne...

²⁴⁵Principalement « je ne peux », « je ne suis », « je ne veux ».

pouvons (12) ; *nous sommes* (88) ; *nous vous* (61). *Nous* se positionne plutôt psychologiquement et idéologiquement.

- Pour le pronom *vous*: *vous allez* (22) ; *vous avez* (188) ; *vous aviez* (27) ; *vous demande* (32) ; *vous demandons* (32) ; *vous dire* (43) ; *vous êtes* (36) ; *vous n* (58) ; *vous ne* (64) ; *vous nous* (41) ; *vous pouvez* (16) ; *vous savez* (28) ; *vous voulez* (23). *Vous* est mobilisé avec des passés composés qui insèrent pleinement dans l'énonciation les actions de ce *vous*.
- Pour le pronom *on*: *on a* (38) ; *on n'* (12) ; *on ne* (26) ; *on peut* (33) ; *on puisse* (13). *On* ne connaît pas la même richesse contextuelle, qui fait une large place au potentiel, et se limite sinon à la négation et au passé composé.

Nous constatons l'extrême fréquence des tournures adverbiales négatives, ainsi que l'usage important des verbes de positionnement psychologique intérieur ou de requête.

II.2.1.2.1.4.1. Le dispositif pronominal : une caractéristique thématique ?

Nous souhaitons maintenant savoir si la répartition des pronoms de première personne (groupe *j+*) subit des contraintes d'ordre thématique.

La partition *sujet* nous permet de dégager certaines pistes. Tout d'abord, les sujets *traitements* et *comité de gestion* (*comitegestion*) sont les seuls où se trouve largement sur-employé le groupe de formes *j+*. Mais cet emploi ne s'oppose pas dans les deux cas aux mêmes interlocuteurs. En effet, le sujet des *traitements* montre un sur-emploi de *j+* face à un sous-emploi de *nous* et *vous*. Ceci invite à y voir un positionnement individuel sans l'ouverture d'un conflit potentiel contrairement à ce qui se passe dans le sujet *comité de gestion* où *vous* est très fortement sur-employé. La question des *règlements* ainsi que celle des *suppressions d'emploi* mobilisent fortement le pronom *nous*, ainsi que le pronom *on*, lui aussi en situation de sur-emploi. Mais alors que les débats portant sur les *règlements* positionnent *nous* face à un fort sous-emploi de *j+*, et où le groupe s'y déploie sans interlocuteur individuel, il n'en va pas de même pour le sujet des *suppressions d'emploi* où il s'oppose à un *vous* fortement présent. On peut également relever que les sujets des *statuts* et de la *décentralisation* sont le lieu d'un sous-emploi égal des trois formes²⁴⁶. Le tableau ci-dessous récapitule ces observations.

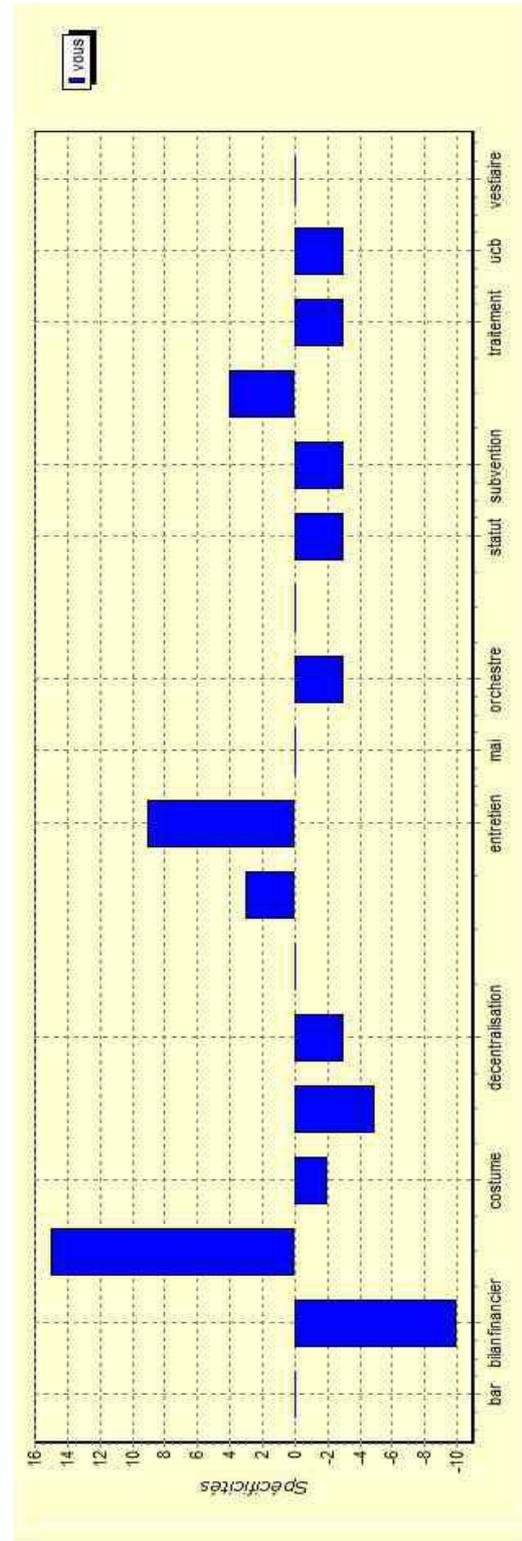
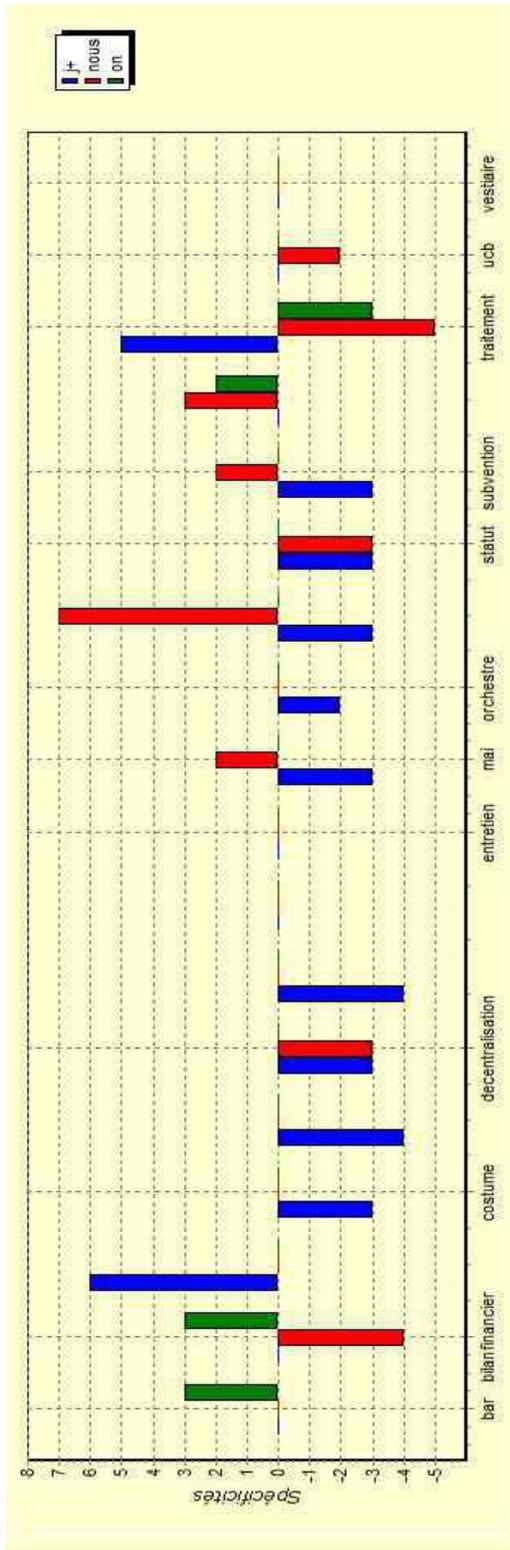
²⁴⁶Nous vous renvoyons à l'annexe 6.

 sujet 	 « j+ » (noté si en sur-emploi, rayé si en sous-emploi)	 « nous, on » (noté si en sur-emploi, rayé si en sous-emploi)	 « vous » (noté si en sur-emploi, rayé si en sous-emploi)
 bar 		on	
 Bilan financier 		on	
 comitegestion 	j+		VOUS
 décentralisation 	j+	NOUS	VOUS
 Enquête administrative 			VOUS
 entretien 			VOUS
 règlements 		nous	
 statuts 	j+	NOUS	VOUS
 suppressions d'emploi 		nous, on	VOUS
 traitements 	j+	NOUS, ON	VOUS

Tableau 8: Sur- et sous-emploi de "j+", "nous", "on" et "vous" pour certains sujets remarquables de ce point de vue

Les deux graphiques 12 et 13²⁴⁷ permettent d'affiner nos observations grâce à une quantification, qui n'était pas renseignée dans le tableau. Il apparaît que seules les délibérations portant sur le bar et sur le bilan financier rencontrent un suremploi de *on*. La décentralisation, la question des statuts et celle des traitements provoquent les mêmes suremplois de première personne, avec un sous-emploi de *nous* et *vous*. Le règlement se caractérise par *nous*, et les suppressions d'emplois par *nous* et *vous* en sur-emploi. Enfin, dans *enquête* et *entretien* s'exprime *vous*.

²⁴⁷Nous avons produit deux tableaux pour ne pas les surcharger Nous avons également séparé *vous*, qui renvoie à *l'autre*, quelles que soient les nuances de sens et les polyphonies.



Histogramme 8: Spécificités relatives d'apparition de "nous", "vous", "on" (corpus "débats", partie "sujet")

Histogramme 9: Spécificités relatives d'apparition de "vous" (corpus "débats", partie "sujet")

L'inventaire distributionnel du pronom *je* dans la partie *débats* rend compte de trois contextes droits principaux : « ne » (195 occurrences pour 421 segments « je » soit dans 46,3 %), « vous » et « crois » (127 occurrences chacun, soit 30%). La négation s'accompagne souvent d'un modal tel que *vouloir* ou *pouvoir*.

```

9 ---- ---- ---- ---- ---- j ai
      6 ---- ---- ---- j ai l honneur
            2 ---- j ai l honneur *messieurs de
                  3 ---- j ai l honneur de vous demander
*messieurs
                        2 ---- j ai l honneur de vous demander
*messieurs d autoriser le

```

Texte 4: Inventaire distributionnel du pronom de première personne

La négation introduit l'affirmation niée, ce qui permet au locuteur d'insister discrètement sur le fait que sa position n'est pas juste arbitraire ou non pesée, mais qu'elle est le fruit d'une évaluation reposant sur la prise en compte de l'affirmation inverse. Dire qu'on ne peut se résoudre à quelque chose, ce n'est pas simplement dire qu'on n'est pas d'accord : c'est introduire dans le discours la voix du désaccord. Ceci va dans le sens d'un discours humaniste et altruiste qui prend en considération les avis dans leur diversité. De nombreux champs sémantiques couvrent le domaine de la compréhension par des attitudes et des sentiments humains (*comprendre, reconnaître, etc.*), et permettent la mise en place d'un système d'empathie (*craindre, regretter, etc.*). Cette dimension sensible est appuyée par des adjectifs proches des sensations (*étonné, enchanté, heureux, perplexe, etc.*) ou en lien aux idées (*penser que,*). Côté cette humanité une éthique et morale forte, qui paraissent au détour de tournures comme « *se refuser à* », mais surtout par le truchement de positions individuelles affirmées : au devoir et à l'engagement (*convaincu, certain, persuadé, etc.*) succède une phase critique (*déplorer, regretter, critiquer, mettre en cause, signaler, souligner, etc.*) qui s'ouvre finalement sur des prémonitions et des propositions (*proposer, préconiser, conseiller, etc.*). *L'autre* est très impliqué et presque imploré (*je vous demande, je vous en prie*) au détour du protocole.

Le discours des débats paraît être le lieu d'une mise en scène d'empathie où l'individu s'exprime face à un interlocuteur. Dans un champ interdiscursif ouvert, l'humanité des interlocuteurs laisse place à une droiture et un

engagement qui ne peuvent être dictés que par leur devoir politique. Il semble que le sujet traité influence l'emploi de la première personne.

II.2.1.2.1.4.2. Caractéristique chronologique ?

Outre le paramètre *sujet* (au sens thématique), il semble que la variable *temps* (au sens de temporel chronologique) ait une influence sur la mise en place des dispositifs pronominaux.

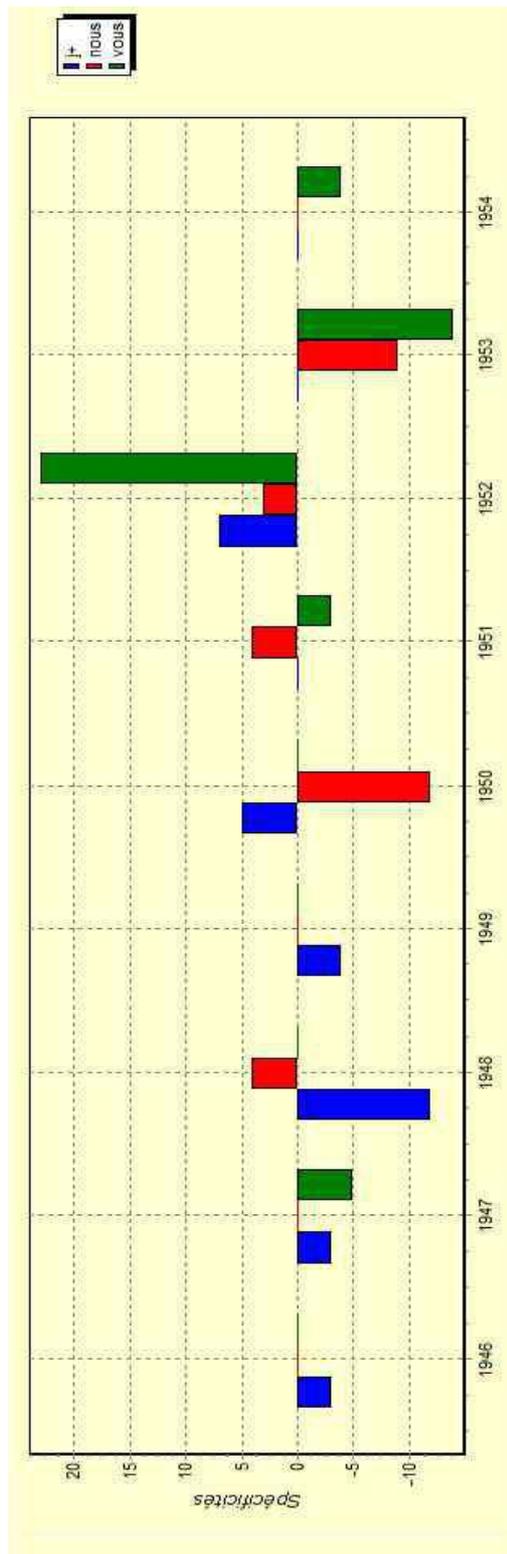
Une approche chronologique ciblée sur les pronoms de première personne fait apparaître deux périodes. Avant la date du 18 décembre 1950, la première personne est sous-employée, alors qu'à partir de cette date, elle connaît un fort sur-emploi relatif. Les figures ci-dessous permettent d'illustrer ce changement chronologique.

Ces sur-emplois de la première personne ne sont pourtant pas porteurs de la même valeur oppositive. En effet, le premier sur-emploi de *j+* (le 18 décembre 1950) s'accompagne d'un fort sous-emploi de *nous*. Après cette date, on trouve régulièrement des sur-emplois de *j+*, ce qui n'arrivait pas auparavant. Au second débat apparaissent proportionnellement beaucoup de formes de premières personnes. On peut remarquer qu'au cours du débat du 25 janvier 1952 le pronom *vous* est très fortement sur-employé ; il est plus employé d'une manière générale après cette date. On note plus globalement un sur-emploi des formes pronominales sur la période 1950-1952, puis un sous-emploi en 1953²⁴⁸.

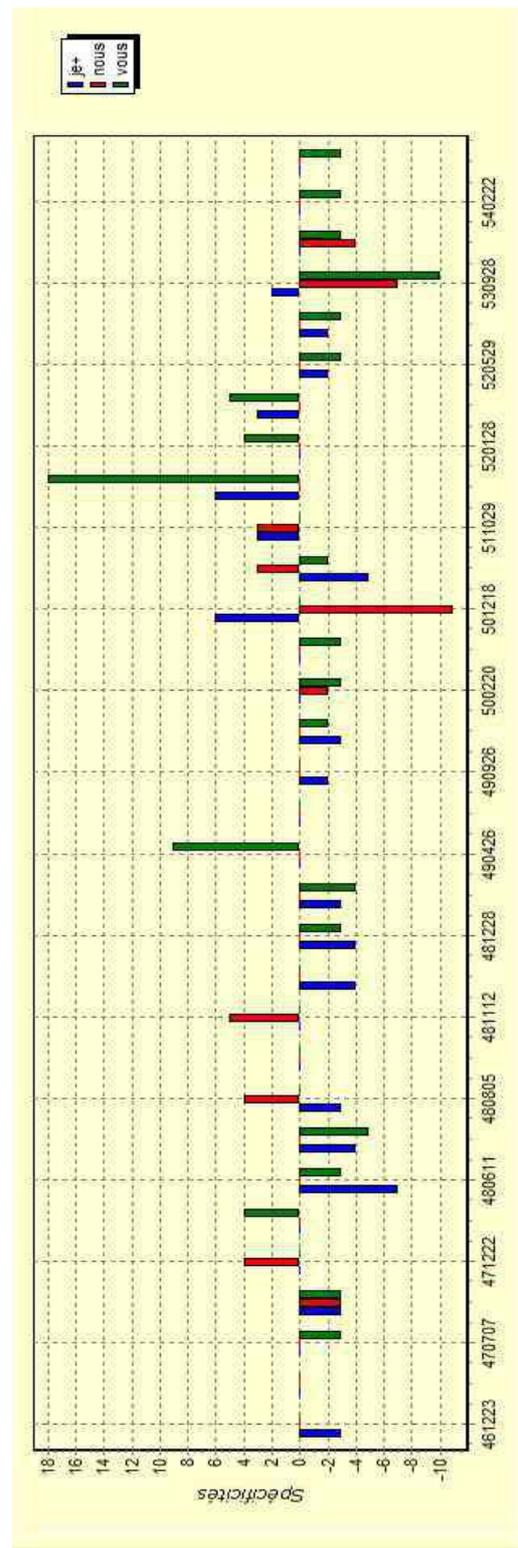
En ce qui concerne les pronoms de 3ème personne, on observe que le pronom *elle* est largement sur-employé à cette même date l'est également ultérieurement le 28 octobre 1951 (voir figure 12 ci-après).

Le pronom de troisième personne, anaphorique, reprend des éléments déjà présents dans le discours. Ces éléments peuvent être des occurrences (éléments concrets) ou des idées absentes du texte mais présentes dans le propos (sous-entendus, implicites). Dans tous les cas, le pronom fait le lien dans le discours en permettant la progression qui s'opère entre du déjà connu et du nouveau. Il en découle que ces pronoms sont directement liés aux thèmes du discours. On peut donc penser que dans notre corpus, les thèmes discutés et débattus ont varié, et que ce changement s'est fait au profit d'un thème (ou de thèmes) dont le terme (les substantifs) était du genre féminin.

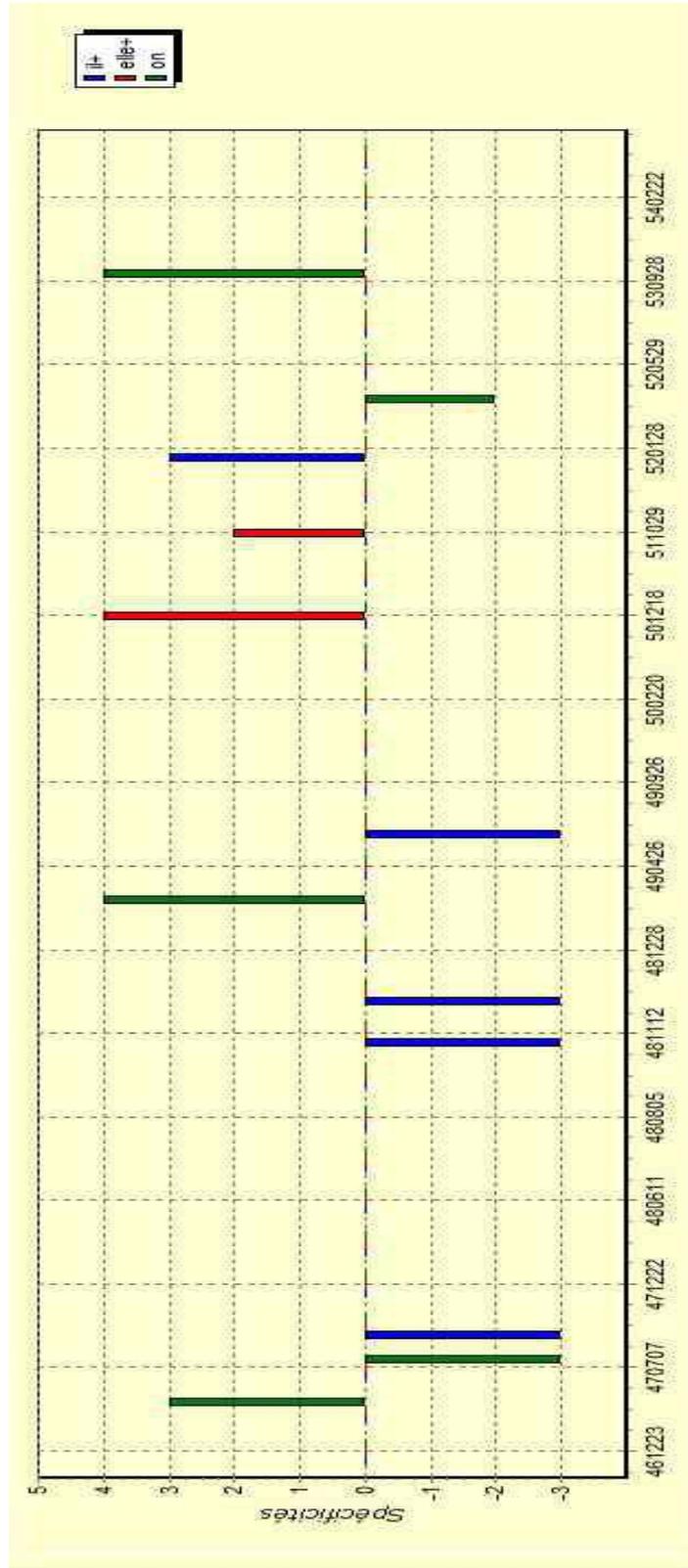
²⁴⁸L'utilisation de *on* ne présente pas de variation notable.



Histogramme 10: Spécificités relatives d'apparition de "j+", "nous" et "vous" (corpus « débats », partie « année » et « date »)



Histogramme 11: Spécificités relatives d'apparition de "nous", "vous" et "j+" (corpus « débats », partie « date »)



Histogramme 12: Spécificités relatives d'apparition de "j+", "nous" et "vous" (corpus « débats », partie « année » et « date »)

Un examen des emplois de *elle* montre deux tendances complémentaires :

- la place centrale de l'administration est palpable, avec 40 % de pronoms elle dont elle est antécédent (15 occurrences sur 37). On peut y ajouter des termes en lien direct : la *politique* (1 cas), la *décentralistaion lyrique* (2 cas), la *population bordelaise* (1 cas) et la *collectivité* (2 cas). Au total, plus de la moitié des emplois du pronom elle (56 %) est en lien direct avec la préoccupation de fond des conseillers municipaux, à savoir la gestion du bien commun et la prise de décisions politiques. Voici un exemple d'emploi du pronom elle, en lien aux activités du conseil municipal :

(13) « **La collectivité** n'est pas très riche, **elle** doit se payer un ballet convenable, digne de la Ville et de son Théâtre, mais avec les moyens qu'**elle** possède ».

- l'émergence de problèmes ponctuels qui provoquent l'accumulation des pronoms. C'est le cas dans l'exemple suivant, où on note une accumulation de prédicats à la charge des concernés :

(14) « Or, une des idées maîtresses de la décentralisation artistique est de créer **une troupe permanente** pour qu'**elle** travaille, qu'**elle** s'intéresse aux oeuvres qu'on lui propose, qu'**elle** s'élève et qu'**elle** ait une vie propre ; toutes les fois que vous recevez une vedette, **sa présence** peut servir d'exemple sans doute, mais **elle** provoque souvent le découragement et la paresse dans les troupes permanentes ».

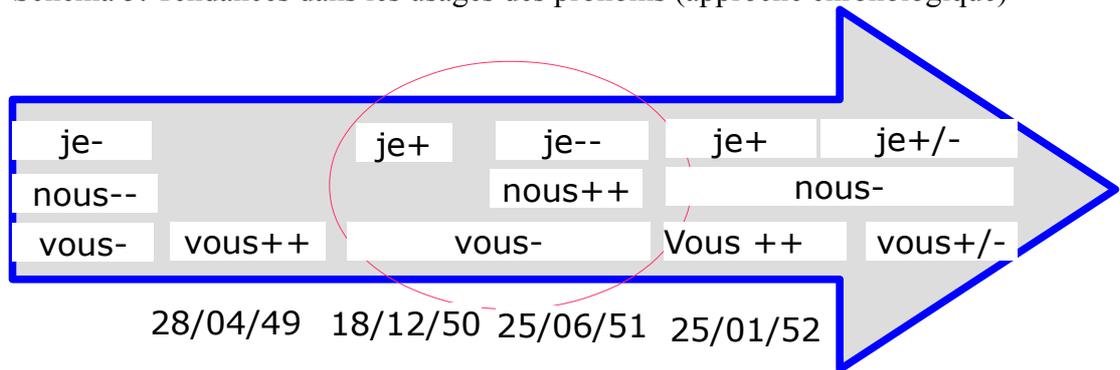
Les reprises anaphoriques, en scellant l'unité du discours, participent à la mise en place de cohérence dans l'explicitation des sujets abordés. Dans l'exemple 2, la première succession d'anaphores (notée ch1) crée une chaîne à progression constante où le thème initial est repris pour lui associer à chaque fois un nouveau prédicat. L'effet d'accumulation provoque une forme d'insistance dans un mouvement continu.

Certains pronoms anaphoriques, comme ceux de la forme en *le-dit*, seront analysés plus spécifiquement. Il s'agit de termes spécifiques du discours juridique et administratif

La figure suivante récapitule les tendances observées dans l'apparition des pronoms.

elle

Schéma 5: Tendances dans les usages des pronoms (approche chronologique)



Nous avons un emploi important des formes de premières personnes sur la période 1950-1952, et, plus généralement, un usage accru des formes pronominales après 1951. *Nous* est pour ainsi dire absent du débat du 18 décembre 1950, ce qui contribue à fortement personnaliser les propos et les positions adoptées. Cette prise en charge est radicalement différente de celle du 25 janvier 1952 où *je* côtoie un *vous* très présent lui-aussi. Le 25 juin 1951, *nous* est utilisé alors que *je* et *vous* sont en sous-emploi, ce système renvoyant sans doute à un positionnement de parti plutôt que de personne²⁴⁹. Le 28 septembre 1953, l'emploi de la première personne trouve comme contre-partie la forte absence des pronoms *nous* et *vous*²⁵⁰. On observe une sorte d'inversion dans l'usage de pronoms entre les délibérations du 18 décembre 1950 et celles du 25 juin 1951.

Deux périodes se dégagent suite à l'étude de la répartition pronominale : celles concernant les années 1951-1952. Nous poserons à nouveau la question des spécificités lexicales de ces deux parties ultérieurement²⁵¹.

²⁴⁹Nous traiterons la question dans le chapitre XX.

²⁵⁰Le calcul des spécificités positives et négatives sur la partie 501218 confirme la fréquence de *je+* et l'absence du *nous*, qui en est même la plus grande spécificité négative. Les autres sont plus surprenantes compte-tenu du choix des délibérations pour la constitution du corpus. En effet, on constate que Grand et Théâtre font partie des grands absents. D'autres spécificités notables, avec personnel, administration et situation, ainsi que des spécificités positives avec les lexèmes *ballet*, *étoile*, *danseuse*, *Barsac*, et ... *grandeur*, *cachet* et *artistes* !

²⁵¹ Voir II 2 1 6 1 2.

II.2.1.2.1.4.3. La représentation (pronominale) de l'autre en période de crise

Nous avons observé un emploi spécifié des formes pronominales dans les débats, en particulier de *je*, de *on* et de *vous*²⁵². Les séances étant publiques, la question de la portée de la première personne se pose, tout comme celle des interlocuteurs. Exprimer un avis ou une position personnelle, c'est s'ouvrir à l'opinion des autres, c'est en poser l'existence par la seule réalité de la sienne. Le *je* rend le partage d'idées possible, donc leur confrontation.

Quant à lui, *nous* crée une dynamique de groupe. Il solidarise des ensembles et fédère. Projetant une image d'unité derrière un pluralisme justifiant son emploi, il offre le sentiment d'un accord unanime impliqué par son utilisation. Dire *nous*, c'est projeter à l'entendement de l'interlocuteur l'existence de la force du groupe. Ainsi, dire *nous* revient non pas à nier le *je*²⁵³, ni même à seulement en empêcher l'emploi, comme le sous-entend Joanna Jereczek-Lipinska (Jereczek-Lipinska : 148-153) qui affirme que le *nous* ne peut s'accompagner de l'emploi de *je*, et « à un moindre degré, [du] *vous* (le public) », contrairement au *je* qui selon elle justement « implique[rait] la prise en considération du *vous* ou d'un autre ». *Nous* et *je* impliquent de fait un dualisme, tout comme ils ouvrent par nature la polémique, au cœur d'une langue argumentative. Outre la forte polysémie et la grande variété des valeurs d'emploi de ces pronoms, leur utilisation en discours permet une grande plasticité, qui rend possible de fins glissements sémantiques. Afin d'illustrer la variation de portée des pronoms, témoin de la flexibilité sémantique en discours, voici l'exemple suivant :

- (15) (a) M. Renauld . « Il n'est pas irréprochable dans la mesure où il contribue à aggraver le déficit du Grand-Théâtre, et d'ailleurs, **nous** reviendrons sur cette question.
(b) M. le Maire. : Mettez - **vous** en cause la personnalité de ce fonctionnaire ? Autrement dit, vous savez comme moi, car **vous** avez fait des études suffisantes...
(c) M. Renauld . **Je** suis moi - même fonctionnaire.
(d) M. le Maire. : . Lorsqu'**on** dit d'un personnage quelconque, fonctionnaire ou non, qu'il n'est pas irréprochable, c'est qu'il commet des vols, par exemple.
(e) M. Renauld . **On** peut lui adresser des critiques, des reproches.
(f) M. le Maire. : Autrement dit, **je** comprends que **vous** ne mettez pas son honnêteté en cause.
(g) M. Renauld. : C'est la mauvaise gestion du Grand-Théâtre qui est en cause, tout le monde l'a compris. Il était bon que la chose fût précisée. Et **le groupe communiste** se félicite d'avoir voté contre un geste de

²⁵²Dans une moindre mesure.

²⁵³En résumé, dans ce paragraphe, *nous* ne serait pas compatible avec *je* et *vous*, alors que *je* le serait avec *vous*.

gaspillage, il rejette toute indemnité quelle qu'elle soit pour ce fonctionnaire.

(h) M. Costedoat. : **Le groupe des élus socialistes** est dans l'obligation de refuser cette générosité inusitée et un peu somptuaire à un fonctionnaire dont le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a pas, aux yeux de la plupart, répondu aux espoirs placés en lui. Et **je** profite de cette occasion pour regretter profondément qu'à la suite de **mon** intervention sur l'attitude de l'administration à l'occasion des 3 millions affectés aux nouveaux décors et costumes de Faust, **la majorité** ait cru devoir, à titre de représailles, évincer notre collègue Mothes de la délégation du Conseil municipal au Crédit municipal. Il est vrai qu'il m'est agréable de pouvoir aujourd'hui le féliciter publiquement et avec éclat de la décision prise hier par M le Préfet, qui désigne M. Mothes au poste d'administrateur du Crédit municipal. M. Mothes n'a pas eu la confiance de la majorité de ses collègues du Conseil municipal. Tant pis pour eux. Celle du représentant du Gouvernement, à **nos** yeux, le sauve de la sanction injuste qui l'a maladroitement frappé.

(h) M. le Maire. : **Je** répondrai à Me. Costedoat que son opinion et l'opinion de certains sur le directeur du Grand-Théâtre n'est heureusement pas l'opinion commune et qu'en la matière il en est comme des goûts et des couleurs.

(i) M. Costedoat. : Certains goûts sont bons. Mais il y en a de mauvais.

(j) M. le Maire. : Il convient seulement de les enregistrer. **Je** lui dirai ensuite que le remplacement en tant que représentant du Conseil municipal de M. Mothes par M. Lagière n'était en rien une mesure de représailles. S'il lui plaît de le supposer, **je** ne peux que lui opposer un démenti, dont il tiendra compte ou non, cela le regarde. D'autre part, avec une très grande modestie, **je** reconnais qu'ayant félicité moi-même publiquement l'autre jour, à la dernière séance, M. Mothes, de son action comme administrateur, **je** reconnais ne pas l'avoir fait avec éclat sans doute, puisqu'il a été nécessaire que Me. Costedoat le félicite à nouveau publiquement, mais cette fois-ci avec éclat. Cela étant, **nous** nous félicitons **tous** de retrouver M. Mothes au Conseil d'administration de la Caisse de crédit municipal, et peut-être, après tout, ce retour n'était-il pas totalement inconnu de ceux qui ont opéré le remplacement. Cela étant, je mets aux voix » (délibération 105).

Dans la première réplique, le locuteur s'exprime au nom d'un *nous*, identifiable au groupe communiste évoqué ensuite. Il s'exprime avant tout au nom du groupe auquel il appartient, il ne cite pas le *Groupe* en tant qu'entité extérieure, mais comme groupe d'appartenance. L'identification est entière. Nous avons ici un *je* qui côtoie un *nous*, qui transparaît en filigrane au détour du pronom possessif *nos*²⁵⁴. On perçoit à ce niveau la place importante de l'empathie et du sentiment de partage dans le travail de l'historien.

²⁵⁴ « (...) sous sa haute impulsion, que l'on commença à donner une certaine extension à l'instruction des classes laborieuses, qui, jusqu'alors avaient été privées, en grande partie des bienfaits qui en sont la conséquence... après **nos** sanglants revers de 1870, il se produisit dans l'opinion publique un réveil des plus prononcés auquel nous devons l'organisation » (extrait.e3).

La troisième réplique est également intéressante. Si c'est bien le locuteur qui s'exprime en son nom propre et à la première personne, il ne se positionne pas face à son interlocuteur physique, qu'il introduit dans le discours à la troisième personne. Il se positionne par rapport à une personne absente²⁵⁵, une non-personne, mais il le fait en définitive au nom de *nous tous*, à savoir tous plus lui-même. Les deux *on* (répliques *d* et *e*) diffèrent par l'entité qu'ils couvrent : alors que le premier est général et renvoie à une sorte de sens commun ou du moins de savoirs voulus partagés, le second inclut les membres de l'assemblée et vaut à ce titre pour un *vous*.

Cet exemple montre à quel point la réalité des dialogues et des débats d'idées sont d'une extrême richesse dans les jeux langagiers. Au-delà de toute norme ou habitude, de toute généralisation aussi éclairée soit-elle, la créativité des locuteurs, mobilisée à chaque instant de l'énonciation, est source d'innovations-adaptations constantes. Elle est d'autant plus exacerbée qu'elle repose sur des individus et qu'elle n'en est que la partie émergée.

II.2.1.2.1.5. Conclusion

Nous avons étudié le dispositif énonciatif mis en place dans les délibérations protocolaires. Nous avons établi que le discours protocolaire emploie un pronom de première personne dépersonnalisé et réservé aux tournures de politesse, à l'exception des délibérations portant sur l'assurance du Grand-Théâtre. Le discours est sinon dépersonnalisé et clos sur lui-même, grâce à un raisonnement très balisé, dans un cadre législatif très structuré.

Le jeu des pronoms est complexe dans les débats, et permet de positionner un groupe ou un individu par rapport à un autre individu ou un ensemble. Nous avons abordé les pronoms de manière contrastive ; le pronom indéfini *on* est exploité de ce point de vue. Le jeu est orchestré par des contraintes thématiques (expliquant la fréquence de certains pronoms anaphoriques) et extra-textuelles, et construit des identités, revendiquées ou plus discrètes. Au cours de ces périodes particulières varient également les emplois de certains lexèmes centraux.

II.2.1.3. Modalité et modalisation dans le corpus archivistique

Nous allons maintenant aborder notre corpus du point de vue de sa modalisation lexicale (corpus traité avec TreeTagger, puis adapté pour le

²⁵⁵Positionner un interlocuteur direct à la troisième personne, et en particulier en réunion, où l'objectif est les échanges, est le fait d'une mise en scène qui rejette l'interlocuteur hors du discours, le marginalisant profondément. Un tel procédé est une manière discrète d'ignorer, voire de manifester un certain mépris, pour un interlocuteur.

traitement). Nous nous intéresserons à la modalisation d'énoncé au travers de trois catégories du discours : celle des adjectifs, celle des adverbes et celle des verbes²⁵⁶. Nous adopterons une position comparatiste afin de dégager les caractéristiques de chacun des discours (protocolaire vs. débats).

II.2.1.3.1. Modalité temporelle dans l'archive

Afin d'effectuer une première approche des modalités, nous avons dans un premier temps établi sur la base des corpus étiquetés²⁵⁷, le récapitulatif présenté dans les tableaux suivants²⁵⁸, où figurent :

- les fréquences des principaux signes de ponctuation²⁵⁹, afin d'avoir une vue d'ensemble de la modalité phrastique.
- les fréquences d'apparition des temps verbaux, afin de dégager les modalités en jeu.

Temps ou forme	Protocolaire	Débats
infinitif	1375 (79,5 %)	3490 (90,4 %)
p. présent	353 (20,4 %)	369 (9,5 %)
TOTAL	1728 (100 %)	3859 (100 %)
p. passé	1836 (43 %)	3559 (17,2 %)
imparfait	167 (3,9 %)	801 (3,8 %)
présent	1480 (34,8 %)	7390 (35 %)
futur	279 (6,5 %)	8146 (39,3 %)
Subj prés	41 (0,96 %)	343 (1,6 %)
Subj imp	19	54
conditionnel	90 (2,11 %)	437 (2,1 %)
impératif	x	6 (0,02 %)
TOTAL	4246 (100 %)	20682 (100 %)

Tableau 9: Proportion de représentation des principaux temps verbaux et formes non conjuguées

Ponctuation	Protocolaire	Débats
?		113 (2,6 %)
!		58 (1,36 %)
.	985 (100 %)	4068 (95 %)
TOTAL	985	4239 (100 %)

Tableau 10: Proportion de représentation des phrases assertives, interrogatives et exclamatives

Il apparaît que le discours protocolaire ne compte que des phrases assertives, ce qui n'est pas le cas des débats où se trouvent des questions et des exclamations.

²⁵⁶Nous laissons la catégorie des noms, trop soumise au facteur thématique.

²⁵⁷ Suivant l'étiquetage avec TreeTagger.

²⁵⁸ Nous ne comptabilisons pas les subjonctifs imparfaits, qui n'en sont pas, mais s'avèrent être des erreurs d'étiquetage.

²⁵⁹ Suivant la ponctuation repérée avec TreeTagger.

Les temps ne se répartissent pas de la même manière d'un discours à l'autre. Concernant les verbes conjugués, les infinitifs sont très présents dans les débats, avec plus de 90 %, contre 79 % dans le discours protocolaire ; inversement, les participes présents représentent 20% dans le discours protocolaire, beaucoup que dans les débats (9,5%).

Les deux discours sont comparables dans leur fréquence d'emploi de l'imparfait, du présent et du conditionnel. Pour le reste, les écarts sont importants. Tout d'abord, l'impératif est absent du discours protocolaire. Les participes passés sont très représentés dans le discours protocolaire (43%) contre seulement 17% dans les débats. Le futur est présent à 43% dans les débats, contre 6,5% dans le discours protocolaire.

II.2.1.3.2. Modalité dans le discours *protocolaire*

Dans le corpus protocolaire, le discours reste assertif, ce qui s'explique tout à fait par le fait que les délibérations sélectionnées ne contenaient pas de dialogue. On peut également noter qu'il n'y a pas non plus de questions rhétoriques, qui auraient pu ouvrir la polyphonie du discours sans s'adresser directement à un interlocuteur, et sans provoquer de réponse directe. La modalité d'énonciation confirme la clôture du discours protocolaire.

Par ailleurs, la répartition des temps entre principalement le passé composé et le présent (près de 78% pour les formes recensées²⁶⁰) au détriment d'un temps verbal *futur* peu représenté. Le présent pouvant par exemple avoir une valeur de futur, un examen plus approfondi est nécessaire.

II.2.1.3.2.1. Une modalisation protocolaire ?

L'examen du dictionnaire des formes nous permet de relever une fréquence importante de l'auxiliaire de modalisation *vouloir*. Une approche contextuelle complétée par son bilan distributionnel montre que ce verbe est exclusivement utilisé dans les tournures de politesse (voir l'exemple suivant). C'est le cas des 138 formes infinitives et des 18 au futur, utilisées dans la formule « vous voudrez bien »²⁶¹. Le sens du verbe n'est pas pleinement celui du *vouloir* ; il ne porte plus la volonté d'un locuteur ou d'un groupe,

²⁶⁰ Nous ne tenons pas compte du fait que les auxiliaires des temps composés sont comptabilisés avec ceux au présent. Nous considérons que ce biais n'empêche pas la comparaison entre les corpus dès lors que ce biais est le même pour tous.

²⁶¹ *Vouloir* est aussi employé une fois au conditionnel, une fois au présent et une fois à la forme du participe passé. Ces emplois sont anecdotiques.

mais est relégué au second plan avec un rôle modal enserré dans des tournures figées.

(16) « (...) nous vous prions de bien vouloir autoriser (...) ».

Le verbe *falloir* est quant à lui beaucoup moins fréquent, avec seulement 8 occurrences sur le sous-corpus *protocolaire* : cinq au présent, une au participe passé, une au passé simple et une à l'imparfait.

Nous trouvons également que le verbe *penser* apparaît presque systématiquement avec dans son cotexte direct gauche *permettre* sous la forme « nous *pensons* qu'il convient de *permettre* »²⁶². Les occurrences qui échappent à cette régularité contextuelle se trouvent dans des tournures comme « nous *pensons*, Messieurs, que vous voudrez bien admettre »²⁶³ ou « la *prime* restera, je pense »²⁶⁴.

Il faut noter que trois occurrences de *nous* se dégagent comme étant les seules à marquer verbalement une position individualisée et non neutre : « nous n'avons pas jugé opportun »²⁶⁵, « nous avons le devoir impérieux »²⁶⁶. Même lorsque l'individu semble s'exprimer en son nom, il invoque des paramètres qui semblent le déresponsabiliser, en particulier dans le cas d'un devoir *impérieux* auquel personne ne saurait se soustraire.

Nous choisissons de concentrer la suite de l'étude de la modalité de l'archive par l'analyse de celle-ci dans les débats. L'expression individuelle étant absente de la partie protocolaire (hormis dans les délibérations portant sur les assurance couvrant le Grand-Théâtre).

II.2.1.3.3. Modalité dans le sous-corpus *débats*

Les débats se démarquent du discours protocolaire principalement par l'emploi important du futur (près de 40%).

²⁶²Par exemple au cours des délibérations des conseils municipaux des 18 septembre 1945 (délibération 025), 27 septembre 1946 (délibération 048) et 15 mars 1948 (délibération 080), la liste n'étant pas exhaustive.

²⁶³ Conseil municipal du 3 novembre 1950 (délibération 151).

²⁶⁴ Conseil municipal du 3 juin 1944 (délibération 005).

²⁶⁵ Conseil municipal du 3 novembre 1950 (délibération 141).

²⁶⁶ Conseil municipal du 28 mars 1949 (délibération 110).

Après *être* et *avoir* qui sont les plus fréquemment utilisés²⁶⁷ à ce temps (respectivement 159 formes et 77 formes sur 756 étiquetés), apparaissent ensuite *pouvoir* (41 occurrences), *faire* (40 occurrences) *permettre* (31 occurrences), *dire* (18 occurrences), *voir* (15 occurrences), *vouloir* (15 occurrences), *demander* (14), *falloir* (12 occurrences). Il ressort de ces emplois une modalité déontique relative aux obligations et aux devoirs, qui imposent les comportements.

S'ajoutent à cet ensemble de nombreux verbes, individuellement peu fréquents, mais dont l'ensemble dessine une seconde orientation modale épistémique, plus discrète mais non moins importante. Ils sont entre autres : *examiner, admettre, apprécier, convenir, juger, pencher, reconnaître*. Ils mettent en avant une recherche dans l'évaluation, l'examen et le jugement. Cette tendance épistémique se combine avec la modalité déontique. S'il y a quête de vérité, il apparaît qu'il faut accoler ce parcours vers un consensus à une trame politique, faite de devoir et d'obligation, qui cadrent les possibles en politique comme ailleurs.

II.2.1.3.3.1.1. Des syntagmes verbaux sources de certitude

Dans notre corpus, les syntagmes verbaux procurent un sentiment de certitude, et n'appellent en retour qu'une adhésion docile. Au-delà des convictions individuelles, on constate que dans certaines situations, les groupes sont mobilisés comme garants d'une pensée unifiée et globale ; dans d'autres cas, c'est un sens commun subsumant les groupes qui est le ciment discursif. Souvent, cette mobilisation appuie le caractère non discutable des syntagmes verbaux, comme dans les exemples suivants :

(17) **Vous voyez que là** aussi toutes les précautions ont été prises. et je me tiens à votre disposition pour vous communiquer le programme ; **je suis sûr qu'il vous intéressera**. (18 décembre 1950, délibération 144)

(18) **Je suis au regret de vous** détromper. Je crois me rappeler que le Conseil municipal avait décidé d'un commun accord, dans un grand mouvement unanime de pensée, et dans des hochements de tête également unanimes, qu'en raison du caractère culturel, et d'éducation, en raison du rayonnement du Théâtre _ et M. Audeguil sait de quoi je veux parler _ **nous avons décidé** d'un commun accord de ne plus parler du déficit du Grand-Théâtre, car on ne parle pas du déficit des écoles, ni du déficit des hôpitaux, mais de parler du coût du Théâtre, ce qui rejoint d'ailleurs l'observation de M. Marcard. Maintenant que vous savez que le Théâtre de Strasbourg a un coût de théâtre équivalent à celui du Grand-Théâtre de Bordeaux, je crois, mes chers collègues, que nous pourrions passer au vote. et **je crois que personne ne**

²⁶⁷ Plus précisément étiquetés comme tel.

s'opposera au vote du crédit demandé. (22 février 1954, délibération 204)

(19) **Il n'est pas besoin d'insister**, outre mesure **pensons-nous**, sur la crise du logement qui sévit actuellement dans notre Ville et sur les difficultés qu'a pu rencontrer, pour trouver un appartement correspondant à ses besoins, M Vanni-Marcoux, qui ne possédait aucune relation à Bordeaux et qui, au regard de la loi, n'avait même pas la qualité de prioritaire qui aurait pu justifier une réquisition en sa faveur. (27 septembre 1948, délibération 098)

Dans les trois premiers exemples (5 à 7), l'interlocuteur pluriel *vous* sert à penser pour le locuteur, l'interlocuteur et les autres. L'affirmation combinée à une phrase simple et concise qui ne laisse place à aucun doute est très efficace : aucune remise en cause n'est possible. Ces exemples fonctionnent sur le même principe : en effet, l'affirmation n'est pas nuancée par un verbe *croire* ou *penser* qui est plus incantatoire ou prémonitoire. Dans l'exemple suivant, ce sont des évidences qui sont mobilisées :

(20) Essayer de jouer un jeu qui consiste à faire de la procédure indéfinie. **Il est clair que la règle est de** porter au bordereau les affaires avec une indication précise. **Il est clair aussi** que la règle est de soumettre au Conseil privé préalablement au Conseil public toutes les affaires. C'est ce que nous faisons dans 99 cas et demi sur 100, **mais il est également clair qu'il** peut survenir dans certains cas *in extremis* des affaires urgentes, par exemple, une autorisation ministérielle pour une construction, un emprunt, une affaire qui parvient entre la séance privée et la séance publique et **il serait tout de même fâcheux que le Conseil municipal ne puisse pas être fait juge de l'opportunité de savoir si on peut gagner du temps pour une réalisation utile et le Conseil en sera juge. Je crois donc** que l'observation de M Guyon est valable sur le plan général et que nous nous y conformons d'une manière générale. **Mais je crois pouvoir dire qu'il serait fâcheux de priver le Conseil** _ souverain juge _ de la possibilité dans certains cas de gagner du temps pour une affaire survenant entre le Conseil privé et le Conseil public, pour un travail urgent. Je crois que **c'est le bon sens et que tout le monde en sera d'accord**. (28 septembre 1953, délibération 196)

On constate que la combinaison verbe-adverbe n'est pas très présente, et que ce sont les adjectifs, que nous avons relevés comme étant nombreux et subjectifs, qui jouent ce rôle de modalisateur. Les syntagmes verbaux de cet exemple constituent des énoncés dont la véracité est affirmée à plusieurs reprises et soumise à répétitions. Tout le discours est mis au service d'un sens commun au nom duquel il est possible d'affirmer à la place de chacun que tous seront d'accord.

Au niveau du syntagme verbal se constitue une image de certitude et d'évidence qui permet aux locuteurs de penser pour l'interlocuteur, et de produire un discours qui ne supporte pas les objections.

Les verbes inscrivent les débats dans une démarche expérimentale de quête de vérité. Le dispositif verbal est mis au service d'une dimension presque performative²⁶⁸ qui construit la réalité écrite par le discours, tant les certitudes qu'il porte l'enserrent.

II.2.1.3.3.2. Une modalisation négative (polyphonie)

Les principales caractéristiques de la partition *cat* déterminent *ne* comme forme la plus fréquente pour les *adverbes* de la partie débats, alors que *bien* apparaît comme étant la plus fréquente dans le discours protocolaire (utilisation du corpus étiqueté). En effet, le logiciel compte 2138 occurrences de *ne*, et 1571 de *pas*, auxquelles on peut ajouter une partie des *plus*, troisième forme la plus fréquente avec 850 occurrences. Une prospection menée avec les fonctionnalités du Logiciel ne nous ont pas permis de dégager des tendances imputables au type de partition :

- ni chronologique : le graphique des ventilations montre un emploi régulier, et les quelques délibérations ne dessinent aucune tendance générale ;
- ni thématique : les délibérations portant sur les costumes, les statuts et les subventions se démarquent par leur sous-emploi de *ne* et *pas*. En revanche, on peut noter qu'un sous-emploi de *ne* n'implique pas un sous-emploi de *pas* ;
- ni individuelle : le seul graphique des ventilations indique que certains locuteurs l'emploie plus que d'autres. Affiner ces observations réclamera une analyse spécifique.

II.2.1.3.3.3. quel régime modal dans l'archive ?

Il s'avère donc que les dispositifs lexicaux et adverbiaux reposent sur une tension établie entre :

- d'une part les notions de vérité et de valeur, qui constituent non seulement des objectifs en eux-mêmes, mais qui sont également des réalités, suffisamment matérielles et réelles pour être amenées dans les discussions et utilisées en appui à l'argumentation ;
- d'autre part, la prépondérance de la négation indique bien la place importante qu'occupe la polyphonie dans l'archive. La présence des voix dans leur multiplicité va de pair avec les discussions, les débats et les recherches de consensus.

Ces deux niveaux de tension sont la trame d'une modalisation déontique et appréciative qui rend possible les discussions.

²⁶⁸Les énoncés pleins de certitudes ne sont pas à remettre en question et conduisent aux conclusions qu'ils affirment.

II.2.1.3.3.4. Des lexèmes à valeur modale (protocolaire vs. débats)

Nous avons trié et ordonné les sous-corpus étiquetés à l'aide de TreeTagger. Nous avons opéré à une approche quantitative (calcul des spécificités par Lexico3), que nous avons complétée par une appréhension qualitative des champs lexicaux et de *l'ethos* créé en discours, au niveau des adverbes, des adjectifs et des verbes (conjugués²⁶⁹). En effet, la fréquence seule ne suffit pas à évaluer la pertinence de la présence de tel ou tel segment ; un ensemble de facteurs non significatifs pour eux-mêmes peut constituer un ensemble signifiant pour l'ensemble²⁷⁰.

II.2.1.3.3.4.1. Une approche comparative des spécificités lexicales

Dans les tableaux suivants nous allons présenter²⁷¹ les spécificités²⁷² des sous-corpus *protocolaire* et *débats*, dans l'ordre de spécificités décroissantes (du plus spécifique ou moins spécifique). Parce qu'elle participe à la bonne connaissance du corpus, cette perspective nous permettra ensuite de porter un regard plus global et plus éclairé sur la comparaison débats-histoire.

II.2.1.3.3.4.1.1. Les adverbes

La comparaison des adverbes laisse apparaître l'importance de la négation comme étant la principale différence entre les deux discours. Les différences sont ensuite plus fines.

Le discours protocolaire se caractérise d'abord par des adverbes concessifs (*toutefois*, *cependant*, *néanmoins*) dont la présence surprend dans un discours protocolaire dénué de discussion. On note également la présence

²⁶⁹Étiquettes prises en compte pour la liste des verbes conjugués :

- **VER:cond** : verbe au conditionnel ;
- **VER:futu** : verbe au futur ;
- **VER:impe** : verbe à l'impératif ;
- **VER:impf** : verbe à l'imparfait ;
- **VER:pper** : verbe au participe passé ;
- **VER:pres** : verbe au présent ;
- **VER:simp** : verbe au passé simple ;
- **VER:subi** : verbe à l'imparfait du subjonctif ;
- **VER:subp** : verbe au présent du subjonctif ;

Verbes non conjugués :

- **VER:ppre** : verbe au participe présent ;
- **VER:inf** : verbe à l'infinitif.

²⁷⁰Autrement dit, un élément lexical subjectif répété dix fois dans un discours façonne autant le discours que dix lexèmes différents répétés une seule fois chacun, et non repérables par le logiciel.

²⁷¹ De façon exhaustive.

²⁷²Il s'agit bien des spécificités, et pas simplement des occurrences. Un comptage des formes (indépendant des spécificités relatives) sera fait au chapitre suivant.

d'adverbes évaluatifs dont l'emploi scalaire (ou axiologique) marque en principe une certaine subjectivité (*sensiblement, extrêmement, approximativement, particulièrement, entièrement, nettement*).

A l'inverse, les débats comptent plusieurs indices marquant une tendance à la certitude (*certainement, précisément, vraiment*)²⁷³.

	Discours protocolaire			Débats		
A	1. ci	10. demeurant	ement	1. pas	8. même	15. voilà
d	2. bien	11. toutefois	20. sensiblement	2. ne	9. maintenant	16. abord
v	3. outre	12. primitivement	21. néanmoins	3. tout	10. beaucoup	17. vraiment
e	4. dessus	13. donc	22. nettement	4. là	11. simplement	18. précisément
r	5. notamment	14. extrêmement	23. joint	5. peut	12. pourquoi	19. ensuite
b	6. environ	15. devant	24. récemment	6. être	13. aussi	20. certainement
e	7. dessous	16. auprès	25. entièrement	7. d'accord	14. alors	21. surtout
s	8. conformément	17. actuellement	26. particulièrement			
	9. ainsi	18. cependant	27. tant			
		19. approximati				

Ainsi, la partie strictement protocolaire met en place un cadre qui permet de faire preuve de flexibilité et de jugement sans le remettre en question. Le discours de débat, lui, au-delà d'une négativité spécifique qui met en présence les différentes voix dans le discours, tend à se rassurer par l'emploi d'adverbes indiquant certitude et stabilité.

II.2.1.3.3.4.1.2. Les adjectifs

Les adjectifs employés dans les deux discours créent deux *ethos* différents.

La partie protocolaire compte principalement :

- des adjectifs évaluatifs positifs (*intéressant, favorable, indispensable, avantageux, etc.*) ;
- des adjectifs tournés vers l'avenir et ancrés temporellement dans le présent de l'énonciation (*courant, renouvelable, récent, prochain, etc.*) ;
- des adjectifs neutres faisant acte de la temporalité administrative cyclique (*mensuel, annuel, forfaitaire, successif, renouvelable, etc.*).

Les délibérations protocolaires portent donc les marques de leur caractère politique : elles s'inscrivent bien dans une dynamique de construction du futur à moyen terme et de gestion à court terme, dans un espace fermement cadré par des règlements et par une temporalité rythmée par les durées de contrats ou par les élections.

²⁷³ Dans la partie de débats, le *peut* (point 5) et *être* (point 6) ne composent pas *peut-être*, comme il aurait pu être le cas en fonction de l'étiquetage par TreeTagger. L'adverbe *peut-être* est associé à *peut-être*, et n'est pas décomposé.

	Discours protocolaire			Débats		
A d j e c t i f s	1. supplémentaire	17. concessionnaire	33. disponible	1. administratif	15. jeune	29. excellent
	2. divers	18. historique	34. opportun	2. conséquent	16. vrai	30. unique
	3. courant	19. sédentaire	35. scénique	3. artistique	17. sérieux	31. ancien
	4. matériel	20. neuf	36. correspondant	4. bordelais	18. mauvais	32. plein
	5. intéressant	21. égal	37. direct	5. cher	19. exact	33. lourd
	6. tombant	22. mobilier	38. titulaire	6. certain	20. bon	34. pareil
	7. mensuel	23. renouvelable	39. brut	7. sûr	21. théâtral	35. regrettable
	8. annuel	24. pair	40. initial	8. autre	22. faux	36. grave
	9. forfaitaire	25. afférent	41. indispensable	9. politique	23. concierge	37. honnête
	10. proportionnel	26. favorable	42. avantageux	10. communiste	24. gratuit	38. classique
	11. tacite	27. primitif	43. exceptionnel	11. socialiste	25. magnifique	39. occulte
	12. franc	28. lyrique	44. gros	12. publique	26. même	40. clair
	13. communal	29. total	45. successif	13. international	27. précision	41. inadmissible
	14. frais	30. relatif	46. suivant	14. juste	28. beau	
	15. inférieur	31. prochain	47. récent			
	16. dernier	32. nécessaire	48. technique			

Tableau 11: Discours protocolaire vs. Débats : spécificités lexicales pour les catégories adjectifs et adverbes (TreeTagger)

Dans les débats, les adjectifs, porteurs de valeurs de justice et de justesse, mettent le discours en tension, entre deux pôles opposés :

- l'un négatif, avec des termes tels que *lourd*, *regrettable*, *grave*, *occulte* ou *inadmissible* ;
- l'autre positif, avec par exemple *honnête*, *exact*, *bon*, *excellent*, *juste*, *beau* ou *bon*.

Cette tension est la source d'une grand amplitude sémantique entre ces termes porteurs de valeurs opposées. Elle instaure un climat propice au jugement.

II.2.1.3.3.4.1.3. Les verbes

Les verbes confirment cette tendance marquée, avec :

- un discours protocolaire qui reste positif (amplitude nulle, avec absence de termes négatifs et présence de verbes tels que *encourager*, *soutenir* *garantir* et *accueillir*). Apparaît également un champ propre à l'administratif et à la finance (*subventionner*, *chiffrer*, *autoriser*, *verser*, *doter*, *investir*, *acquérir* entre autres) ;
- des débats où les verbes confirment le lieu d'une tension morale forte, où il faut être *loyal et franc*²⁷⁴, pour *savoir la vérité*²⁷⁵, avec des verbes comme *féliciter*, *respecter*, *satisfaire* et *espérer*, qui s'opposent à d'autres négatifs tels *craindre*, *redouter*, *commettre*, *regretter* (voir

²⁷⁴ Délibération 125.

²⁷⁵ Délibération 113.

tableau ci-dessous). Il est de plus possible de dégager des verbes endins à montrer une démarche scientifique (*observer, justifier, examiner, trouver, indiquer*) par les sens (*voir, sentir, écouter, saisir, entendre, comprendre* entre autres).

	Discours protocolaire				Débats	
V e r b e s c o n j u g u é s	1. Porter	45. devoir	89. hésiter	133. publier	1. Croire	36. écarter
	2. imputer	46. sembler	90. signer	134. demander	2. dire	37. commettre
	3. définir	47. établir	91. joindre	135. intégrer	3. avoir	38. excuser
	4. devenir	48. initier	92. promouvoir	136. imposer	4. surveiller	39. supprimer
	5. effectuer	49. incorporer	93. achever	137. garantir	5. vouloir	40. saisir
	6. consentir	50. inaugurer	94. couvrir	138. évoluer	6. penser	41. préférer
	7. engager	51. conforter	95. correspondre	139. convenir/convenir	7. sommer/fêter	42. animer
	8. affirmer	52. conclure	96. atteindre	140. assurer	8. voter	43. espérer
	9. témoigner	53. classer	97. couvrir	141. constituer	9. faire	44. répondre
	10. jouer	54. accorder	98. offrir	142. attester	10. savoir	45. nommer
	11. installer	55. occuper	99. entraîner	143. costumer	11. pouvoir	46. comprendre
	12. illustrer	56. structurer	100. rattacher	144. renouveler	12. aller	47. connaître
	13. impliquer	57. regrouper	101. organiser	145. enregistrer	13. regretter	48. entendre
	14. accompagner	58. rassembler	102. accepter	146. quitter	14. répéter	49. toucher
	15. octroyer	59. favoriser	103. justifier	147. diriger	15. remarquer	50. marcher
	16. manifester	60. exprimer	104. continuer	148. compléter	16. parler	51. radouter
	17. suivre	61. concéder	105. révéler	149. confier	17. muter	52. regarder
	18. distinguer	62. dispenser	106. inscrire	150. désigner	18. falloir	53. pennetter
	19. encourager	63. dresser	107. marquer	151. opérer	19. tenir	54. ajouter
	20. étudier	64. doter	108. supporter	152. produire	20. valoir	55. suffire
	21. spécialiser	65. découvrir	109. servir	153. retenir	21. examiner	56. venir
	22. renforcer	66. diversifier	110. éconner	154. provoquer	22. essayer/essayer	57. tomber
	23. exacerber	67. implanter	111. expliquer	155. subir	23. attendre	58. transmettre
	24. construire	68. conduire	112. obtenir	156. limiter	24. sentir	59. étonner
	25. situer	69. incarner	113. disposer	157. être	25. donner	60. appeler
	26. fonder	70. caractériser	114. demeurer	158. concevoir	26. voir	61. réunir
	27. soutenir	71. vivre	115. autoriser	159. chiffrer	27. proposer	62. signaler
	28. estimer	72. investir	116. approuver	160. solliciter	28. obliger	63. payer
	29. fixer	73. caractériser	117. verser	161. maître	29. écouter	64. écouter
	30. élever	74. vivre	118. réussir	162. exécuter	30. soumettre	65. inspirer
	31. contribuer	75. investir	119. modifier	163. échouer	31. féliciter	66. saisir
	32. couvrir/couvrir	76. répéter	120. présenter	164. monter	32. appendre	67. maintenir
	33. émettre	77. susciter	121. lier	165. multiplier	33. craindre	68. prouver
	34. transformer	78. tarder	122. tenter	166. accueillir	34. respecter	69. prononcer
	35. utiliser	79. conserver	123. rester	167. viser	35. circuler	70. communiquer
36. gagner	80. acquiescer	124. mener	168. régler			
37. allouer	81. réclamer	125. prier	169. poursuivre			
38. reporter	82. présider	126. entretenir	170. parvenir			
39. pratiquer	83. résider	127. bénéficier	171. réaliser			
40. évaluer	84. exiger	128. mesurer	172. profiter			
41. lancer	85. différer	129. subventionner	173. avérer			
42. consacrer	86. entreprendre	130. reconnaître	174. appuyer			
43. percevoir	87. élaborer	131. tier				
44. être	88. emporter	132. reposer				

Tableau 12: Discours protocolaire vs. Débats : spécificités lexicales pour les verbes conjugués (TreeTagger)

	Discours protocolaire			Débats		
V	1. Autoriser	18. courir	35. monter	1. Dire	21. défendre	41. étudier
e	2. vouloir	19. lire	36. éclairer	2. faire	22. placer	42. amener
r	3. décider	20. recevoir	37. verser	3. mettre	23. avoir	43. communiquer
b	4. partir	21. détailler	38. régulariser	4. voter	24. prendre	44. terminer
e	5. traiter	22. devenir	39. rattacher	5. croire	25. voir	45. occuper
s	6. adopter	23. destiner	40. effectuer	6. savoir	26. aller	46. payerpayer
n	7. sauvegarder	24. mener	41. fournir	7. donner	27. apporter	47. indiquer
o	8. joindre	25. représenter	42. fixer	8. réunir	28. venir	48. attendre
n	9. signer	26. relever	43. réserver	9. poser	29. réduire	49. répondre
c	10. demeurer	27. allouer	44. spécialiser	10. souligner	30. nommer	50. trouver
o	11. occasionner	28. installer	45. régler	11. discuter	31. essayeressayer	51. examiner
j	12. résulter	29. établir	46. entraîner	12. revenir	32. renvoyer	52. maintenir
n	13. moyenner	30. prévoir	47. charger	13. observer	33. sauver	53. aboutir
j	14. entreprendre	31. envisager	48. consentir	14. rappeler	34. parler	54. signaler
u	15. inscrire	32. suivre	49. dater	15. juger	35. préparer	55. poursuivre
g	16. appartenir	33. promouvoir	50. exécuter	16. commencer	36. expliquer	56. remettre
u	17. assuer	34. financer		17. perdre	37. profiter	57. entendre
é				18. contrôler	38. dégager	58. travailler
s				19. supprimer	39. finir	
				20. justifier	40. employer	

Tableau 13: Discours protocolaire vs. Débats : spécificités lexicales pour les verbes non conjugués (TreeTagger)

Sur un total de 29914 occurrences de verbes, le nombre de verbes différents est de 1450. Dans la partie débats, il y a 17009 occurrences de verbes, avec 1021 formes différentes, alors que la partie *protocolaire* compte pour 12905 occurrences 1137 verbes différents. Ces nombres surprennent, parce qu'ils montrent que le discours protocolaire, qui ne donne pourtant pas lieu à des discussions spontanées et ouvertes, compte plus de formes différentes²⁷⁶ que le discours des débats.

Les verbes présents dans la partie protocolaire sont plutôt du domaine administratif et financier, tout en étant neutres. Il n'y a pas de verbes affectifs ou renvoyant à des valeurs morales. A l'inverse, nous avons remarqué que dans les débats, la construction d'une recherche de vérité est remplacée dans une démarche scientifique. La mise en avant de l'expérimentation tend vers la recherche d'une vérité.

Dans tous les cas, le débat est bien le lieu de la confrontation de points de vue divergents, qui donnent lieu à la rencontre en discours de termes contradictoires, qui mettent en tension le discours.

II.2.1.3.3.5. Conclusion

Il est apparu que le discours des débats articule deux modalités, déontique et épistémique, qui semblent présenter une relation de complémentarité dans le domaine des débats politiques. Cette complémentarité est parallèle à la

²⁷⁶Plus de formes différentes pour un nombre total de forme inférieur.

tension créée entre deux pôles opposés, positif et négatif, entre lesquels il convient de se situer, tout en invitant l'autre à se positionner.

II.2.1.4. Le dispositif spatio-temporel

Les marqueurs temporels structurent différentes temporalités qui s'articulent dans le discours. Cette articulation fournit des indices sur l'ancrage du discours et sur la place qu'il se voit éventuellement assigner. Le cadrage spatial est dessiné de façon implicite dans l'archive, mais est clairement établi par l'historien ; sa finesse dépend du besoin communicationnel.

II.2.1.4.1. Articulation de temporalités dans l'archive

Deux temporalités sont repérables dans l'archive : l'une s'inscrivant dans la longue durée, et l'autre relevant de l'événementiel. La première ancre le discours dans sa dimension temporelle politique ; la seconde, événementielle, échappe à la durée en s'accolant aux faits.

La première référenciation au cadre temporel est souvent faite de manière non déictique, et elle est indépendante du moment de l'énonciation, comme le montre l'exemple 9. On peut également remarquer que le rappel de ce cadre est ensuite souvent opéré de manière anaphorique, avec les procédés structurant l'unité discursive. Un repérage mixte combine une borne déictique et une borne autonome. On y trouve des éléments de cadrage introduits par « d'ici à.../ d'ici le/la... »²⁷⁷, et éventuellement accompagnés de précisions sur le jour ou l'année concernée²⁷⁸.

(21) « Par soumission en date du **19 septembre 1945**, l'exploitation du bar fumoir du Grand-Théâtre a été concédée pour la durée de la saison

²⁷⁷ Avec par exemple :

- « d'ici le 31 décembre prochain » : conseils municipaux des 1er août 1946 (délibération 44), 1er août 1947 (délibération 074), 53 novembre 1950 (délibération 141) ;
- « d'ici le 31 décembre courant » : conseil municipal du 17 décembre 1951 (délibération 165)
- « d'ici/jusqu'à la fin du présent exercice budgétaire » : conseils municipaux des 6 octobre 1952 (délibération 182), 22 décembre 1952 (délibération 185) ;
- « d'ici la fin de/courant/durant la présente saison » : conseils municipaux des 12 novembre 1946 (délibération 053), 28 mars 1949 (délibération 110), 20 février 1950 (délibération 126).

²⁷⁸ Avec par exemple :

- « remonte au mois de janvier » : conseil municipal du 28 janvier 1952 (délibération 168) ;
- « durant le mois d'août » : conseil municipal du 1er août 1947 (délibération 075) ;
- « celles du mois d'octobre » : conseil municipal du 9 décembre 1946 (délibération 055).

lyrique 1945-1946, par voie d'adjudication restreinte, à M. Larran (...) » (4 juin 1947).

(22) « Nous vous demandons, Monsieur, de bien vouloir autoriser l'encaissement de cette subvention, ce qui impliquera, pour notre Administration, l'engagement moral de présenter cet ouvrage **d'ici la fin de la présente saison** », (28 mars 1949).

Les adjectifs *actuel* et *présent* peuvent également être employés²⁷⁹ : « la saison *en cours* »²⁸⁰, « les circonstances *actuelles* », « se propose d'organiser *prochainement* », « à l'heure *actuelle* », « durant la *présente* saison ». De nombreuses occurrences de formes liées à « *actuel** »²⁸¹ renvoient directement à une réalité qui est celle du moment de l'énonciation, sans aucune précision pour les personnes n'ayant pas connaissance de celle-ci.

La dimension politique du discours a pour corollaire la mise en place d'une temporalité événementielle, dont les indicateurs portent sur l'aspect ponctuel des *délibérations*, des *lettres* et *dépêches*²⁸² qui motivent le rapport. Nous avons relevé la présence de déictiques, ainsi que des références temporelles variées, indiquant soit la longue durée du temps dans lequel s'inscrit la requête, soit l'aspect momentané de l'événement qui la provoque. La référencement temporelle secondaire fonctionne alors sur la base d'anaphoriques qui trouvent dans le texte antérieur la source de son sens. Tel est le cas par exemple avec des expressions telles que « d'ici l'ouverture de *ladite* saison »²⁸³. Cette référencement n'est plus déictique, mais elle est anaphorique et participe à l'unification discursive par progression thématique. Les reprises anaphoriques participent à la structuration d'une temporalité qui est secondaire parce qu'elle repose sur un cadre posé dans le texte, de manière déictique ou non : elle naît dans le discours, et ne s'enracine pas directement dans le contexte énonciatif.

²⁷⁹Nous soulignons en italique.

²⁸⁰Conseil municipal du 15 janvier 1944 (délibération 001).

²⁸¹Entre autres :

- « *actuellement* » : conseils municipaux des 27 avril 1945 (délibération 022), 4 mars 1946 (délibération 034), 25 mars 1946 (délibération 039), etc. ;
- « *actuel* » : conseils municipaux des 5 août 1944 (délibération 006), 19 février 1945 (délibération 014), etc.

²⁸²Entre autres :

- « *par délibération* » : conseils municipaux des 18 septembre 1945 (délibération 025), 29 novembre 1945 (délibération 030), 3 avril 1946 (délibération 035) ; « *par votre délibération* » : conseils municipaux des 15 mars 1958 (délibération 082), 28 décembre 1948 (délibération 107), etc.
- « *par lettre* » : conseil municipal du 23 décembre 1946 (délibération 058),
- « *dépêche* » : conseil municipal du 12 avril 1948 (délibération 085).

²⁸³Conseil municipal du 3 juin 1944 (délibération 004).

Une absence est remarquable dans le discours protocolaire : l'espace spatio-temporel du conseil municipal. Ceci corrobore sans doute le fait que les individus ne s'expriment pas, puisqu'ils ne sont que les porte-parole de groupes et de formations dont l'existence est extérieure à la réalité de la réunion.

Pour ce qui est du cadrage plus spécifique aux débats, il faut d'abord rappeler qu'ils font suite à une partie protocolaire aboutie ; il n'y a pas intrusion du débat dans la délibération, mais plutôt continuation débattue. De fait donc, le cadre de la délibération, même lorsqu'elle donne lieu à un débat, commence par être celui d'une délibération protocolaire²⁸⁴. Pour autant, nous n'avons pas relevé d'éléments cadratifs particuliers au débat.

Cette temporalité longue et actuelle où s'ancre le moment du conseil s'articule avec une temporalité *dynamique* ; la réception d'une lettre et le vote d'une délibération sont deux exemples de ces faits courts qui ponctuent les périodes, duratives, et qui lui donnent vie. Ces événements apparaissent comme déclencheurs de la requête formulée, ou, du moins, comme éléments la motivant. Or, ces événements sont dissociés du moment de l'énonciation en conseil, et sont révélateurs des jeux de temporalités politiques, dont une des caractéristiques est de se situer dans l'actualité de la vie sociale. C'est au point de rencontre de ces deux temporalités (celle de la longue durée et celle des faits et événements ponctuels pris comme jalons) que se trouve discutée la demande faisant l'objet de la délibération. La vie de la cité est pensée, organisée et orientée selon les choix des mairies par la voix des conseillers. Ainsi, les délibérations se situent au carrefour de périodes longues, périodes ouvertes par tel ou tel fait ou événement.

II.2.1.4.2. Référenciation spatiale

Un indice de localisation spatiale est constitué par les adresses des employés ou concessionnaires cités pendant les conseils : ces adresses sont presque toujours complètes (*numéro, rue, éventuellement commune*). Localiser dans l'espace, c'est donner des repères et fournir des indications quant à la nature des rapports entre ceux-ci. Partant de cette évidence, il est important d'observer de quelle manière ce cadrage est mis en œuvre dans le discours qui nous occupe.

On remarque que, hormis dans le cas des adresses, les traces de cadrage spatial sont peu présentes dans le corpus protocolaire. En effet, les seules observables sont la mention de noms de rues et de toponymes. Les rues sont

²⁸⁴ Cet aspect de la composition du corpus débats nous a d'ailleurs posé problème dans la mesure où il influence les résultats obtenus.

parfois situées explicitement sur leur commune d'appartenance²⁸⁵, mais pas toujours²⁸⁶. Les toponymes sont au besoin des noms de quartiers ou de bâtiments associés à un lieu²⁸⁷. Posés, les repères sont repris de manière anaphorique comme dans l'exemple suivant :

(23) « Et M. Fernand Audeguil, Maire de la Ville de Bordeaux (Gironde) agissant au nom de **ladite** Ville, en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du 29 novembre 1945 » (28 juin 1946).

Le fait que la commune ne soit pas nommée systématiquement peut être dû à plusieurs facteurs :

- un référencement de nature anaphorique qui inviterait à rechercher dans le cotexte antérieur le contenu de la référence qui est faite. Si tel était le cas, le nom de la commune de Bordeaux aurait été introduit avant dans le discours, et il ne serait pas repris, étant entendu alors que la commune concernée n'aurait pas changé ;
- l'évidence de certaines localisations non ambiguës : s'agissant rappelons-le de conseils municipaux, il paraît aller de soi que la commune soit celle tombant sous la protection de ce conseil précis, le conseil d'une municipalité s'occupant de cette municipalité-là et pas, par définition, d'une autre ;
- le fait que les conseillers municipaux connaissent les lieux de leur commune, ou encore le fait que certains noms connus sont également très particuliers et sans doute peu répandus (comme la *rue du Pont-de-la-Mousque*), tous ces éléments invitent à penser que le cadre communal n'a pas besoin d'être rappelé, puisqu'il est connu et admis. Il s'agit même là d'une absence signifiante : c'est l'absence de précision qui rendrait sans ambiguïté la localisation concernée.

Notre corpus ne permet pas de déterminer s'il s'agit plutôt de l'un ou l'autre des cas de figure décrits ci-dessus. Pour cela, il faudrait que nous disposions de l'ensemble des délibérations²⁸⁸.

II.2.1.5. Un discours clos

Le discours protocolaire est fermement scellé grâce à un raisonnement très balisé et à un cadre à la cohérence structurée.

²⁸⁵ « demeurant à Bordeaux » : conseils municipaux des 15 janvier 1944 (délibération 001), 19 février 1945 (délibération 12), etc.

²⁸⁶ Conseil municipal du 5 août 1944 (délibération 006).

²⁸⁷ « Théâtre Trianon », conseil municipal du 29 novembre 1945 (délibération 029 et 030).

²⁸⁸ Nous ne nous sommes pas attardée sur le cadrage spatial dans les débats.

II.2.1.5.1. Un raisonnement balisé

Les délibérations protocolaires sont très structurées. Elles suivent un schéma stable, toujours le même, qui est scellé par des tournures langagières figées passant par des connecteurs très présents. Ce figement est accentué par un discours clos sur lui-même par une cohésion forte.

Au cours d'un conseil municipal, « le poids de la procédure juridique et administrative (...) est considérable. C'est le meilleur moyen pour régler les problèmes de coopération car la procédure est un système conceptuel commun permettant l'échange d'expériences et facilitant la coordination des actions » (Witko, 2001). Elle identifie deux processus qui sont conjointement mobilisés en conseil : celui d'application de contraintes externes, et celui d'adhésion aux codes d'usage. Nous avons pu constater dans notre premier sous-corpus la réalité du poids de ces contraintes externes, à travers les nombreuses ouvertures interdiscursives. La mobilisation de ces réseaux semble permettre un désamorçage anticipé d'objections possibles. C'est ce qui se passe dans le discours protocolaire, grâce à un raisonnement fortement contraint.

Le raisonnement proposé dans le rapport est balisé par un outillage langagier complet. Les connections sont amenées pour rendre compte du raisonnement qui a été suivi et qui est à valider. Grâce à ces connecteurs, le raisonnement est présenté comme inattaquable, donc indiscutable. Le rapport se déroule comme de lui-même, et finit par penser pour l'interlocuteur qui ne peut que difficilement intervenir. Le raisonnement est très cadré dans ces délibérations. A titre d'exemple, la délibération portant sur les *traitements*²⁸⁹ et discutée au cours du conseil municipal du 30 décembre 1944²⁹⁰ s'organise de la façon suivante :

(24) Vous n'ignorez pas qu'à partir du 1er janvier 1945 (...).
Il s'en suit que le règlement des dépenses d'exploitation, et, notamment, le paiement du cachet des artistes (...).
Or, aux termes du décret du 1er février 1943, le paiement (...) doit être obligatoirement (...).
Le respect de cette disposition créerait les plus sérieux inconvénients (...). Ces derniers, en effet, quittent (...) après avoir rempli leur engagement et il est d'usage (...).
Il est bien évident qu'en raison des gros frais (...).
Il ne faut pas songer davantage à l'établissement par avance de virements postaux (...).
Dans ces conditions, nous vous demandons, Messieurs, (...).
(Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées.)(30 décembre 1944).

²⁸⁹Salaires des employés du Grand-Théâtre.

²⁹⁰Extrait tiré de la délibération 011.

La rigidité des habitudes liées aux protocoles de politesse en vigueur dans les conseils municipaux, ainsi que la structuration lexicale balisent finement le raisonnement et contraignent éminemment l'interprétation. Il découle de tous ces facteurs une grande rigidité qui fait du discours protocolaire un discours spécifié.

Le raisonnement n'est pas laissé au libre jugement des membres, il lui est imposé. Ceci est fortement marqué par une forte unification anaphorique, et une unification reformulation. L'unification anaphorique, en *le-dit*, a déjà été étudiée. Un autre aspect de l'unification, reformulative, est le fait des connecteurs tel *c'est-à-dire*. Le balisage limite les interventions grâce à une présentation logique des éléments de l'argumentation.

(25) « II paraît actuellement indispensable, — malgré notre légitime souci de compresser au maximum les dépenses du budget municipal, — d'accorder aux choristes un salaire égal à celui versé par les autres scènes de Province, notamment l'Opéra de Marseille, c'est-à-dire de porter de 7.000 à 7.800 francs la rémunération mensuelle de ces artistes » (26 mars 1946).

(26) « (...) à la condition que les versements seront effectués vingt jours avant les échéances, c'est-à-dire les 10 avril et 10 octobre » (28 juin 1946).

Nous avons également relevé d'autres éléments lexicaux participant à ce balisage. Ces derniers scellent les arguments à l'évidence (« il est bien évident que ») qui ne laissent pas la place au doute (« il ne faut pas songer davantage »). Le *on* construit à l'arrière-plan du discours²⁹¹ *pense pour* les membres du conseil et les prend à témoin (« vous n'ignorez pas »), suggère que les conclusions sont évidemment « devenu[es] nécessaires ».

Ainsi, arrivé aux conclusions, aucun consensus n'est ni recherché ni demandé : au mieux signale-t-on que « cette [la] proposition éta[ie]nt la plus avantageuse », avant de demander à l'assemblée « de bien vouloir autoriser » ladite requête. Le consensus à trouver appelle un équilibre entre ce qui est de l'ordre de la procédure, et ce qui relève de la répartition entre les hommes et les technologies organisationnelles.

II.2.1.5.2. Un cadre cohésif

La délibération protocolaire évolue toujours dans un cadre qui justifie la demande autant que l'issue attendue. On remarque en effet que chaque requête n'est formulée qu'à la suite de l'établissement du cadre et après le développement des éléments qui la justifient.

²⁹¹ Dans le rapport.

L'argumentation, très marquée et balisée discursivement, est assujettie à la stabilité de l'espace législatif posé en pré-demande.

L'introduction des délibérations se fait toujours par une mise en place des arguments et des étapes du parcours qui l'expliquent. Cette étape est syntaxiquement marquée par une antéposition qui permet de mettre en avant sa légitimité. L'antépositionnement d'un élément est un procédé qui repose sur le réordonnement des syntagmes de la phrase (d'un point de vue syntaxique), mais aussi une manipulation qui permet de jouer de l'ordre de l'apport informatif.

Dans les délibérations protocolaires, on constate que ce sont des éléments qui appuient l'insertion dans la réalité qui sont mis en avant. Autrement dit, l'insertion sociale et politique prime, probablement parce que plus une demande est légale, légitime et argumentée, moins elle sera soumise à discussion. Les exemples suivants illustrent des cas de figure différents :

- mise en avant d'événements et liens avec d'autres services :

(27) « Depuis octobre 1943, vous avez doté l'orchestre du Grand-Théâtre d'un statut comme pour le personnel municipal. Ce statut a fait des musiciens de véritables fonctionnaires astreints à ne travailler qu'en service de la Ville (...) » (18 septembre 1945, délibération 049).

(28) « Le Service de l'éclairage a indiqué récemment qu'il serait nécessaire d'acquérir environ 3000 lampes électriques de différents types pour satisfaire les besoins du Grand-Théâtre . A cet effet, une consultation a été effectuée auprès des maisons spécialisées (...) » (27 septembre 1946, délibération 050).

- constat d'une situation :

(29) « Par délibération du 19 février 1945, vous avez consenti à Mlle Amade (Odette), commerçante, 56, rue Bouffard, la concession relative à la location de perruques (...) » (18 septembre 1945, délibération 026).

(30) « La situation au 30 juin 1946 des trois crédits du budget primitif affectés au Grand-Théâtre municipal laisse présumer que les sommes restant disponibles sur ces postes ne permettront pas l'imputation des dépenses (...) » (1er août 1946, délibération 044).

(31) « Le Grand-Théâtre consomme annuellement une quantité approximative de 500 chaussons satin et 250 chaussons cuir (...) » (28 janvier 1952, délibération 172).

- lien avec une décision antérieure :

(32) « L'article 22 du statut que vous avez adopté, au cours de votre précédente séance, concernant l'orchestre du Grand-Théâtre municipal, stipule notamment (...) » (11 juin 1948, délibération 087).

Dans les exemples précédents, le déplacement d'un des compléments puis l'antépositionnement de celui-ci lui confèrent une place particulière (sans quoi l'ordre normal aurait été conservé). Il y a une focalisation qui est faite sur cet élément, qui prend une place particulière dans le discours à suivre, mais aussi par rapport à l'accès qu'il crée avec le hors-discours. Ce complément n'est en effet pas anodin : il fait la jonction avec les savoirs partagés par les interlocuteurs, par les paramètres légitimant le protocole qui sera suivi. Dans les délibérations, l'élément antéposé ne se trouve pas directement dans le contexte antérieur, mais il fait référence à des données connues et partagées, reconstructibles. Dans les délibérations protocolaires, il s'agit principalement de l'outillage légal qui orchestre les prises de décisions au sein de la municipalité ; mais il peut également s'agir d'une catégorie socio-professionnelle, ou de constats divers.

La mobilisation des savoirs partagés pour la mise en place du cadre est important du point de vue de l'ancrage socio-discursif de l'énoncé, et de la légitimation de la demande. La cohésion devient si forte qu'elle désamorce un maximum les interventions extérieures au rapport. Ce procédé concourt également à la cohésion textuelle en posant comme préalable la base du cadre dans lequel la délibération va ensuite se situer, et à laquelle elle va en principe se limiter ; du moins tant qu'aucun débat ne s'ouvre.

Ce cadrage contribue bien à fermer le discours sur lui-même. Les débats en eux-mêmes se structurent différemment dès lors qu'il y a des échanges entre interlocuteurs (qui interrompent le protocole), mais sans doute aussi pour beaucoup du fait qu'ils ont brisé ce cadre pour s'en échapper ; dès lors, ils ne trouvent plus de frontières pré-établies. Il nous paraît important de remarquer que la qualité de la structure provoque une forme d'économie pendant le conseil.

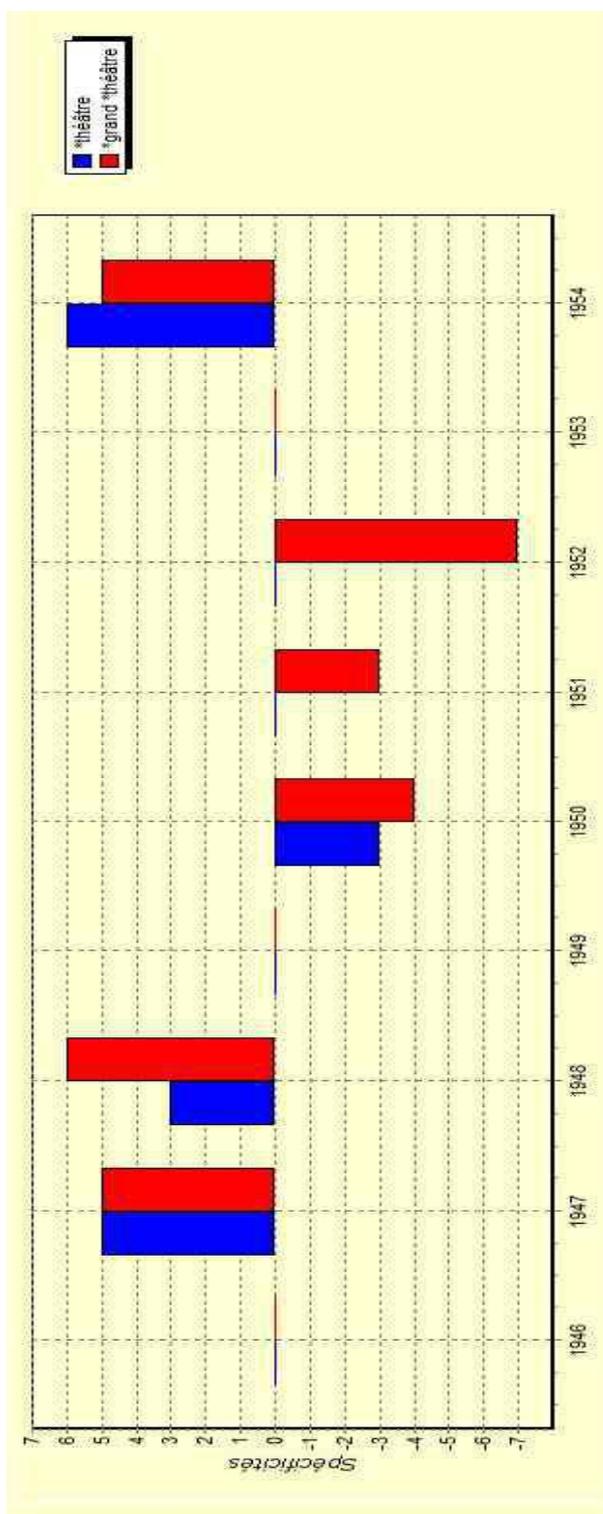
II.2.1.6. Les spécificités lexicales

Nous venons de comparer globalement les corpus *protocolaires* et *débats*. Nous allons maintenant chercher à étudier de façon plus spécifique le comportement de deux lexèmes précis, cooccurrents avec éventuellement d'autres²⁹². Le choix de ces lexèmes repose sur leur importance symbolique²⁹³ dans les conseils, au regard de notre corpus. La *ville* est importante parce qu'elle est le centre d'attention des conseillers, qui travaillent à sa prospérité, et le Grand-Théâtre, thème cœur de notre corpus, cristallise le regard en tant que capitale girondine ; enfin, l'objet culture, construit en discours, fera l'objet d'une approche. L'étude sera centrée sur une période particulière. Si les délibérations de la décennie 1950 sont

²⁹²Nous n'étudierons pas les variables discursives individuelles. Nous évoquerons en revanche l'émergence des groupes dans le discours.

²⁹³Et pas statistiques.

proches, comme le montre l'AFC chronologique (voir annexe 6), un examen plus attentif permet de dégager une période bien précise.



Histogramme 13: Spécificités de l'emploi de "théâtre" et "Grand-Théâtre"

On voit dans l'historgramme 13 que, après l'année 1951, où il n'est question ni du *théâtre* ni du *Grand-Théâtre* s'ensuit une période où *Grand-Théâtre* est largement sous-employé, ce qui recoupe d'autres observations.

II.2.1.6.1. Les spécificités chronologiques

Une approche chronologique reposant sur la comparaison du stock lexical nous a permis de dégager une période spécifique de par sa mise en œuvre discursive.

II.2.1.6.1.1. Le repérage des spécificités lexicales sur la période 18 décembre 1950-fin 1952

Le calcul des spécificités sur la période couvrant du 18 décembre 1950 à la fin de l'année 1952 (histogramme 16) montre une spécificité positive avec les termes *enquête*, *vous*, *directeur*, puis deux mots grammaticaux *que* et *je* ; Par ailleurs *réorganisation*, *administrative* et *peuple* sont très spécifiques. On peut également relever *faits*, *maintenant*, et également *communistes*, ce dernier ne répondant à aucun groupe politique. Faisons l'hypothèse qu'il prend corps en se nommant pour matérialiser son existence en tant que parti d'opposition garant de valeurs, de droiture et de respect des contribuables bordelais.

Illustration 14: Spécificités chronologiques (corpus "débat", parties "date")

Formes/SR	F	f	coef	Partie(s)
millions	134	42	-32	471222 - 5300
crédit	84	11	-17	501218 - 5300
déficit	123	35	-16	481228 - 5300
charges	39	7	-16	470707 - 5200
arrêté	36	9	-15	480927 - 5300
du	1092	659	-15	480927 - 5200
*grand	399	155	-15	491121 - 5200
000	129	40	-14	511029 - 5400
*théâtre	576	10	-14	520421 - 5200
francs	150	28	-13	520128 - 5310
crédits	81	5	-13	520125 - 5300
article	48	14	-13	490426 - 5310
1	49	1	-13	520128 - 5310
nous	1289	33	-13	491121 - 5010
personnel	100	35	-13	481112 - 5200
exploitation	35	14	-12	480927 - 5400
réunion	26	2	-11	480531 - 5200
*bordeaux	203	42	-11	520125 - 5300
dépenses	83	19	-11	491121 - 5300
i	383	40	-10	471222 - 5000
recettes	38	23	-10	480531 - 5400
chapitre	52	11	-10	481228 - 5200
de	4396	1585	-10	520125 - 5200

En parallèle, les spécificités négatives pointent les termes *millions* et *crédits*, *règlement*, *déficits* et *dépenses*. Mais parmi ces spécificités apparaît également **grand*, ce qui n'est en soi pas une surprise, mais qui le devient lorsqu'on constate que **théâtre*, lui, n'en fait pas partie. Le calcul des spécificités chronologiques (tableau ci-dessous) confirme ces observations pour la période dégagée. Le lexème *théâtre* est bien présent dans la période 1950-1952 ; mais bien qu'il y soit question du *Théâtre*, il n'est pas mentionné en tant que *Grand-Théâtre* (voir annexe 6).

La façon de parler du Grand-Théâtre dépend de ce qu'on veut en dire. Le monument pâtit de l'image dont il jouit alors. Sa construction en tant qu'objet en dépend.

II.2.1.6.1.2. Vers une identité discursive du Grand-Théâtre en période de crise

Nous avons créé une nouvelle partition *partiedebat* afin de délimiter et d'isoler la période allant du 18 décembre 1950 à la fin de l'année 1952 (nommée *hp* pour « hors période ») du reste du sous-corpus *débats* (nommé *pp* pour « pleine « période ». La période *hp* compte 83009 occurrences et la partie *pp* 14639 occurrences.

Un examen des contextes gauches de la partition *partiedebat* montre pour le segment répété *Grand-Théâtre* des divergences, en particulier par l'usage qui en est fait. On constate en effet que dans la partie *hp* 55 % des occurrences de *Grand-Théâtre* sont précédés de *du*²⁹⁴, contre 69 % dans les parties *pp*. L'écart observé entre les pourcentages d'utilisation est lié au démonstratif *ce*²⁹⁵, un contexte propre à *hp*, au possessif *notre*, qui n'apparaît en réalité lui aussi que dans *hp*²⁹⁶, et à quelques contextes d'apparition anecdotiques moins nombreux dans *pp*²⁹⁷.

Si la fréquence de *du* est plus importante dans *pp*, c'est que dans ces contextes, *Grand-Théâtre* n'est pas placé en tête de syntagme nominal mais simplement en position de complément d'un autre nom²⁹⁸. Dans *hp*, *Grand-*

²⁹⁴Par exemple : « (...)je crois que le nouveau directeur du Grand-Théâtre (...) » (délibération 204 du 14 octobre 1954).

²⁹⁵Par exemple « (...) mais enfin nous allons avec ce Grand-Théâtre connaître à la fois avec le plaisir et les beautés du spectacle (...) » (délibération 119 du 21 octobre 1952).

²⁹⁶ L'occurrence dans *pp* se trouve dans une citation.

²⁹⁷ Les autres pour *hp* et *pp* sont respectivement

- *du* (55,1%), *le* (14,7%), *au* (10,5%), *notre* (3%), *ce* (2,1%) et divers contextes anecdotiques pour *hp* ;
- *du* (68,8%), *le* (15,6%), *au* (9,3), *notre* (3%) et divers.

Théâtre est tête de syntagme²⁹⁹ ; il est nommé pour ce qu'il est, et pas seulement pour les parties ou pour les affaires qui lui sont attenantes. Il en résulte une plus forte subordination du *Grand-Théâtre* dans *pp*. Or il se trouve que *pp* est une période de crise profonde dans la gestion du Grand-Théâtre et dans la confiance de tout un chacun vis-à-vis de la direction. On peut par ailleurs observer que dans *hp* le Grand-Théâtre physique est représenté, alors que seule l'administration, la direction, la gestion et le fonctionnement du Grand-Théâtre le sont dans *pp*³⁰⁰.

On note également que *Théâtre* apparaît dans *hp* 49 fois, soit 10,4% des occurrences totales de *Théâtre*, contre 51,5 % pour *pp*, soit une fréquence d'apparition cinq fois supérieure. Cet écart laisse penser que la grandeur du Grand-Théâtre est moins affirmée dans *pp*, où son image est ternie et assujettie aux questions liées à sa direction, à sa gestion ou à son fonctionnement. Dans les temps de crise, le *Grand-Théâtre* n'est plus tant *utilisé* pour son symbolisme qu'en tant que *théâtre* dans sa dimension physique. D'autres spécificités apparaissent. Le *déficit* n'y est pour ainsi dire plus évoqué, alors que le sujet était très présent dans *hp*, tout comme d'autres aspects matériels tels les questions de gestion du personnel, du machiniste, des musiciens en passant par celles de l'orchestre.

Il apparaît que le Grand-Théâtre appartient à la municipalité dans sa grandeur, où il est fait leur dans le discours, par l'emploi de possessifs et par sa position haute dans le syntagme nominal. En période de crise, de doute et d'enquête, il n'est plus évoqué pour son symbolisme mais prend position dans des syntagmes prépositionnels intégrés à des syntagmes nominaux auxquels il est subordonné. Le Grand-Théâtre n'a plus à être nommé, puisqu'il est perçu de l'intérieur par le conseil.

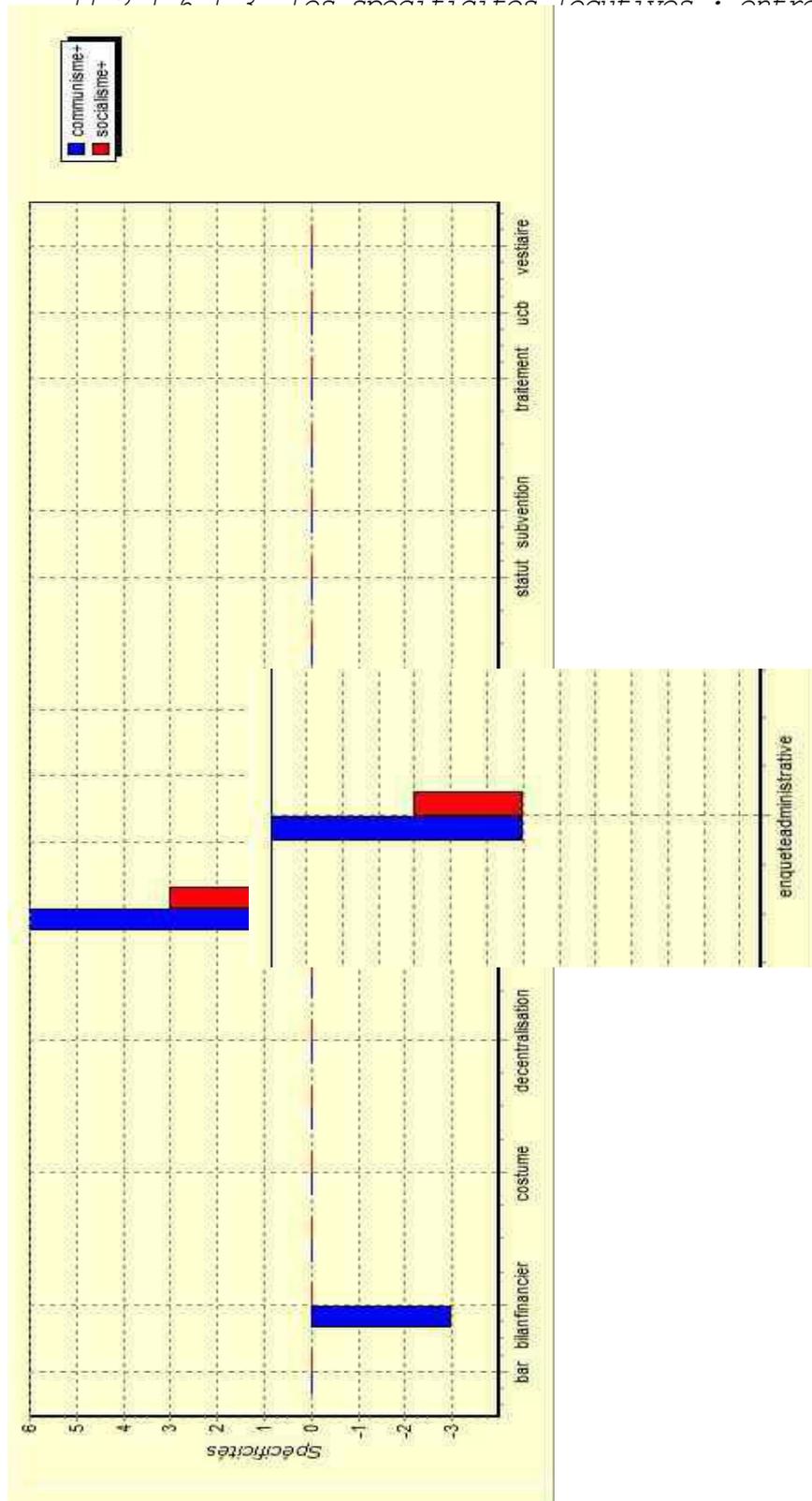
²⁹⁸Par exemple : « (...) a été engagé par la direction du Grand-théâtre pour interpréter (...) » (délibération 144 du 18 décembre 1950).

²⁹⁹Par exemple : « (...) le Grand-Théâtre consomme annuellement (...) » (délibération 172 du 28 janvier 1952).

³⁰⁰ Principaux contextes gauches dans *hp* (« du Grand-Théâtre ») :

- *administration/administratif* ;
- *direction* ;
- *gestion* ;
- *budget* ;
- *déficit* ;
- *directeur* ;
- *exploitation fonctionnement* ;
- *matériel musicien machiniste* ;
- *personnel* ;
- *réorganisation*.

Principaux contextes gauches dans *pp* (« du Grand-Théâtre ») : *direction, gestion et fonctionnement*.



Histogramme 15: Répartition des groupes "communisme+" et "socialisme+" en fonction de la partition "sujet"

Nous avons déjà observé l'importance de l'emploi du terme *communisme* sur la période 18 décembre 1950-fin 1952. Un regroupement des formes dérivées de *communisme*, et, par complémentarité, *socialisme*, montre l'exclusivité de leur utilisation dans les délibérations portant sur un seul sujet : l'*enquête administrative*.

Dans les délibérations portant sur l'enquête administrative menée sur la gestion du Grand-Théâtre, nous avons déjà constaté que le pronom *vous* est sur-employé. Nous voyons maintenant que les groupes de formes *communisme+* et *socialisme+* le sont aussi. Le conflit oblige les partis d'opposition et la majorité à se positionner l'un par rapport à l'autre. Il s'agit de poser des frontières et d'attribuer des responsabilités.

II.2.1.6.2. Les lexèmes « ville » et « capitale »

Une analyse croisant les concordanciers et les inventaires distributionnels des lexèmes *ville* et *capitale* sur le corpus *débats* montre que pour 44 occurrences, la *ville* est précisée dans la moitié des cas, soit nominativement (19 cas), soit affectivement (*notre*, 3 cas). A l'exception d'une qualification adjectivale, le reste des contextes d'emploi relègue la ville au rang de complément prépositionnel (SN + *de la ville*). Sur 5 occurrences de *capitale*, il est question dans la moitié des cas de bordeaux (2/5 des cas), le reste des occurrences faisant référence à *Paris*. Plus rarement, elle reçoit un adjectif (*universitaire*, lyrique) ou un syntagme prépositionnel (*de troisième ordre*).

On remarque donc que, dans les débats, le lexème *ville* appelle une précision, soit sous forme adjectivale, soit sous forme prépositionnelle. Lorsqu'elle n'en porte pas, c'est que le lexème est intégré à un syntagme prépositionnel, souvent intégré à des syntagmes figés renvoyant à des instances administratives (le budget de la ville, le secrétaire général de la ville, pour ne citer que ceux-là).

II.2.1.6.3. Conclusion

Les adjectifs présents dans le corpus montrent la dimension appréciative du discours municipal, et les verbes font quant à eux prendre la mesure des positionnements et des jugements qui sont opérés. Le poids de la procédure juridique et administrative est grand, et participe au cadrage du raisonnement, qui tend à rendre caduque toute objection. La place occupée par la négation est importante du point de vue polyphonique.

Certains indices lexicaux nous indiquent que la grandeur et le prestige du Grand-Théâtre municipal de Bordeaux sont moins mis en avant en période

de doute dans son administration, et ce au plus haut rang municipal. Nous avons également relevé des situations où l'usage des pronoms provoque une forte baisse de l'estime accordée à un interlocuteur.

L'instanciation discursive du nom du Grand-Théâtre est influencée par la réalité des questions qui l'occupent : il passe du statut de Grand-Théâtre à celui de Théâtre. Mais ce n'est pas tout ; en effet, les tourmentes administratives et les soucis liés à son fonctionnement le font passer d'une position de tête de syntagme à celle d'un complément subordonné par une préposition dans le syntagme. Nous allons maintenant observer les éventuels changements ou particularités qui pourraient se manifester au niveau de la modalisation dans le discours.

Les moments de doute provoquent l'émulation des groupes et l'expressivité de ceux-ci. Il y a alors prise en charge individuelle ou collective d'un espace défini par rapport à d'autres ensembles.

II.2.1.7. La cohérence et la cohésion discursive : de l'anaphore à l'interdiscours

La cohérence du discours de l'archive est à trouver dans l'extra-textuel ; mais l'unification intradiscursive est elle-aussi très importante. Elle passe entre autres par la mise en place de dispositifs anaphoriques.

II.2.1.7.1. L'unification intradiscursive : l'anaphore en *LE-*

*DIT*³⁰¹

La lecture du corpus fait apparaître un usage important de formes ressenties de nos jours comme appartenant à la langue écrite et plutôt soutenue. Le cas le plus marquant du corpus est celui de *le-dit*. Un examen des formes et une recherche sur corpus nous a permis de dégager plusieurs formes apparentées à *le-dit* : 13 formes de DUDIT et LEDIT³⁰². Après vérification, elles sont absentes du corpus *historien*.

³⁰¹ Et formes apparentées.

³⁰² Nous reprenons la notation de Jesse Mortelmans (2003) qui signale par la majuscule le point d'entrée d'un paradigme comprenant les formes dérivées :

- pour LE-DIT : {ladite ; desdits ; lesdites ; ledit, etc.} ;
- pour DU-DIT : {dudit ; desdits ; desdites ; etc.} ;
- pour SUS-MENTIONNE : {sus-mentionnée ; sus-nommée, etc.} ;
- pour SUS-NOMME : {sus-nommé ; sus-nommée, etc.} ;
- pour SUS-VISE : {sus-visé, sus-visée, etc.}.

Ces formes, introduites dans un but de désambiguïsation initialement dans les chartes et les écrits juridiques (Mortelmans, 2006 : 73 et 79), ont conservé leur rôle premier. Par ailleurs, on peut noter que dans notre corpus, l'utilisation qui en est faite est celle d'un déterminant anaphorique, qui permet de préciser le référent. Ces résultats vont dans le même sens que certains travaux qui confirment leur emploi comme anaphorique et jamais comme déictique, ainsi que leur place de déterminant (et pas de pronom) (Guillot, Heiden et Lavretiev, 2013 : 3). Toutes les occurrences dans notre corpus sont de nature déterminante (comme dans l'exemple suivant) et non pronominale, confirmant les constats faits sur du français moyen ou ancien, tout en laissant supposer que les usages sont les mêmes dans le français moderne.

(33) « Les conditions de cet achat seront fixées au moment opportun, après évaluation établie par un expert. Comme suite à ce contrat, les époux Soubrié s'engagent à assurer la surveillance et la direction des travaux d'entretien et de remise en état **du-dit** matériel » (5 août 1944, délibération 006).

Les recherches portant sur ces déterminants montrent combien leur utilisation tend à rester spécifique à ces domaines d'origine, mais que cette spécificité en fait finalement un *indicateur d'appartenance à un genre* : puisque ces formes sont observées dans les *genres sérieux*³⁰³, leur emploi dans un texte tend à en faire un texte reconnu comme appartenant à ces genres (*sérieux*). On pourrait donc poser que « l'introduction de ce type de déterminant contribu[e] (...) à la mise en évidence du caractère sérieux du contenu » (Mortelmans, 2006 : 72).

Les travaux cités font par ailleurs apparaître que des formes concurrentes telles que « lequel dit », « le devantdit » ou « le dessusdit » ont été abandonnées, peut-être du fait d'une lexicalisation moindre³⁰⁴.

Or nous observons dans notre corpus des formes rares ou du moins inhabituelles (voir les exemples suivants), en particulier des formes proches de SUS-MENTIONNE, mais pas seulement (voir les deux exemples suivants).

(34) « Des crédits détaillés ci-dessus qui seront rattachés aux articles initiaux du budget primitif de l'exercice 1945 **sus-mentionnés** » (29 novembre 1945, délibération 033).

(35) « Mais à la suite des réclamations réitérées de l'Administration **sus-indiquée** qui manifestait le désir de récupérer cet immeuble pour y installer différents services » (27 septembre 1946, délibération 046).

³⁰³ Ces genres comprennent entre autres les genres administratifs et judiciaires (De Wolf, 2003 : 343) et les genres historiques, allégoriques ou didactiques (Mortelmans, 2013 : 71)

³⁰⁴ Voir à ce sujet les travaux de De Wolf (2003).

Nous avons relevé dans notre corpus *protocolaire* :

- 4 formes de SUS-MENTIONNE ;
- 2 formes de SUS-NOMME ;
- 4 formes de SUS-VISE ;
- 1 forme de SUS-INDIQUEES³⁰⁵.

L'emploi des formes apparentées à SUS-MENTIONNE est adjectival, et renforce la cohésion textuelle, tout comme le déterminant LEDIT, grâce à la relation anaphorique qu'ils établissent dans le texte. L'anaphore contribue à renforcer la cohésion discursive, et dans le cas du discours protocolaire, à accentuer l'unité. Nous ne rentrerons pas pour l'instant dans une analyse détaillée des emplois de ces déterminants et adjectifs, mais il apparaît clairement que dans des procès-verbaux de conseils municipaux se trouvent concentrés des emplois réservés aux écrits juridiques et administratifs (comme à l'origine des anaphoriques ci-dessus), alors que l'assemblée est bien le lieu, en principe, d'échanges verbaux. Encore une fois, ces constats mettent à jour le caractère protocolaire et sérieux du contenu des délibérations.

II.2.1.7.2. Un solide ancrage interdiscursif : les contraintes législatives

Dans le corpus, on constate qu'un extra-textuel préexistant est largement mobilisé, afin de légitimer les requêtes et de baliser le protocole dont rien n'indique qu'il ait à être remis en question. Grâce aux références au(x) réseau(x) comme appui au désengagement du locuteur, l'ancrage interdiscursif et la modalisation énonciative, également soutenues par une forte passivation, confortent la nature protocolaire des interventions de ce sous-corpus. Les références à un discours extérieur sont appuyées par l'emploi de tournures passives dont l'importance a déjà été relevée³⁰⁶. Elles permettent de dresser un constat inscrit éventuellement dans la durée³⁰⁷, ou dans la réitération³⁰⁸, qui fait appel à d'autres discours, d'autres réunions ou d'autres échanges passés auxquels les présentes discussions font écho. Cette mobilisation convoque l'ensemble des échanges ayant déjà eu lieu.

II.2.1.7.3. Le poids du cadrage législatif interdiscursif

³⁰⁵ Conseil municipal du 25 juin 1951.

³⁰⁶ II 2 1 1 2.

³⁰⁷ « depuis plusieurs années » : conseil municipal du 19 février 1945 (délibération 012).

³⁰⁸ « vous avez été entretenus » : conseil municipal du 25 mars 1946 (délibération 039).

Lors de l'analyse de notre corpus nous observons un autre type de cadrage fortement lié au discours considéré, et que nous avons choisi de qualifier de « cadrage législatif ». Ce dernier est très corrélé au fait que le conseil municipal est avant tout une réunion politique qui vise à débattre de points touchant à la gestion de la communauté et des biens collectifs : le cadrage politique, législatif et procédural orchestre la tenue du conseil. Nous avons, au cœur de ce cadre législatif et politique, observé l'absence de prise en charge énonciative par le locuteur dans le corpus protocolaire, malgré un fort ancrage dans la situation d'énonciation. Dans ce paysage, les délibérations portant sur les assurances font exception. Le schéma suivi est toujours le même, et il est rythmé par des tournures formelles et figées faisant figure de formules magiques. La mise en place d'une structure protocolaire repose sur un appareil législatif et sur un outillage administratif appelé à stabiliser le déroulement de la formulation des requêtes et des issues toujours favorables.

Nous avons observé un fort ancrage dans la situation énonciative, et nous avons pu constater la solidité et la cohérence du cadre extérieur comme celui du raisonnement et de la cohésion interne. Nous pourrions presque parler de figement. Ces requêtes sont *mises aux voix* puis adoptées sans commentaires ni objections.

Cependant, malgré les justifications extérieures de la demande formulée et les raisons indiscutables pour lesquelles elle se doit d'être acceptée, le locuteur peut *penser* et *croire*. Force est de s'interroger sur la réalité de cette marge de manœuvre personnelle : comment, en effet, après avoir posé un cadre juridique extérieur et dépeint l'inévitable demande, envisager un instant aller à son encontre sans paraître incohérent ? Le cadre logique est rigide, sa cohérence interne est très forte et le modèle déductif est toujours respecté avant que les conclusions « mises aux voix », soient inévitablement acceptées ; il est toujours respecté, ou presque, ce que nous montrerons avec l'étude du sous-corpus *débats*.

II.2.1.7.4. Conclusion

La cohésion intradiscursive est très forte, et passe par l'emploi de pronoms anaphoriques de la forme LE-DIT. A l'origine employé dans le domaine juridique pour éviter aux énoncés d'être ambigus, il reste attaché aux domaines juridiques et administratifs.

II.2.1.8. La reformulation du sens en *débats* : invariance structurelle et *vecteur reformulatif* ?

Dans l'analyse qui suit, après un rappel de ce qu'est la reformulation, nous commencerons par exposer le fonctionnement du connecteur *c'est-à-dire*. Nous nous concentrerons sur les reformulations d'unités segmentales induisant une conservation syntaxique et structurelle. Nous verrons ensuite que ce procédé, lorsqu'il échappe à la phrase et atteint le discours, met en œuvre le maintien et l'exploitation de chaînes causales. Nous terminerons par l'approche de reformulations enchâssées en situation de débat dialogué mettant en scène plusieurs des aspects étudiés.

II.2.1.8.1. La reformulation du sens en discours

La reformulation du sens en discours est un procédé dont les locuteurs d'une langue disposent pour, par exemple, préciser un propos ou demander des explications. Extrêmement vaste et recouvrant des emplois très variés, la reformulation côtoie d'autres stratégies proches, avec lesquelles elle est parfois confondue et dont découlent des lignes de partage alors admises, dont celle posée entre la reformulation paraphrastique et la reformulation non paraphrastique (Kara, 2007 : 5), maintenue malgré sa porosité. Bien que ce phénomène ait été très étudié ces dernières cinquante années, la problématique anaphorique en termes de reformulation semble avoir été délaissée (Kara et Wiederspiel, 2007 : 97), ce qui est d'une manière générale globalement le cas pour les phénomènes dépassant le cadre phrastique.

Avec la reformulation, on atteint justement ce niveau discursif si délicat, car « reformuler une ou plusieurs prédications, entraî[n]ent, par là même, une activité conceptuelle, par essence cognitive et linguistique » (Kara et Wiederspiel, 2007 : 97). Le niveau des unités supérieures à la phrase conduisant sur le terrain mouvant de la sémantique des discours, a sans doute moins attiré les chercheurs, car « le discours commence donc là où finit le pouvoir des connexions structurales » (Charolles, 1995 : 3). Si, au niveau résomptif, on trouve des reformulations par dérivation ou par synonymie qui se rapprochent des anaphores fidèles, en revanche, la reformulation elle peut être évaluative ou axiologique et donc conceptuelle³⁰⁹.

³⁰⁹Voir à ce sujet les travaux de M.ohammed Kara, et en particulier le tableau intitulé « continuum des anaphores résomptives : de la répétition fidèle à la reformulation axiologique » reproduit en (2007 : 102).

Après quelques rappels concernant la reformulation, nous aborderons la question sous l'angle de la déstabilisation de l'énoncé initial, puis poserons la question de l'invariance dans le phénomène de reformulation.

II.2.1.8.1.1. Quelques valeurs d'emploi communément admises

Sont nombreuses les études portant sur la reformulation ; nous évoquerons quelques noms tels ceux d'Elisabeth Gülich et Thomas Kotschi (1983), Marie-Madeleine Gaulmyn (1987), Georges-Elia Sarfati (2005), Corinne Rossari (2004 et 2007), Catherine Fuchs (1994), Jacqueline Authier-Revuz (1995) ou Mohammed Kara (2008, 2010). L'analyse de leurs travaux conduit à relever différents classements, dépendant principalement des paramètres pris en compte. Elisabeth Gülich et Thomas Kotschi par exemple posent trois types de reformulations : le rephrasage, la correction, et le paraphrasage, accolés à une dynamique de réduction, d'augmentation ou de variation du volume sémantique commun. Marie-Madeleine Gaulmyn reprendra ces types, et détaillera la répétition, préférée au rephrasage. Une autre façon d'aborder le phénomène amène à poser comme principales distinctions celles opérées :

- d'une part entre les reformulations marquées (par un connecteur) de celles qui ne le sont pas (Authier-Revuz, 1994) ;
- d'autre part la distinction qui serait à faire entre reformulation paraphrastique ou non paraphrastique (Fuchs, 1994 ; Rossari, 2004 et 2007).

Certaines approches mettent par conséquent l'accent sur la présence ou l'absence des connecteurs reformulatifs, tandis que d'autres insistent sur la dimension interactionnelle du mécanisme, centrant leur intérêt sur les corrections à l'oral ; ces études portent d'ailleurs souvent sur les échanges en interaction (Eddy Roulet, 1987), et rapportent éventuellement le niveau d'analyse à son type, soit auto-reformulatif, soit hétéro-reformulatif³¹⁰. Ces recherches (sur les interactions) portent sur la reformulation, stratégie langagière mobilisée spontanément et quotidiennement. La langue, par la reformulation, permet de *formuler à nouveau*. Le locuteur peut user de cette possibilité langagière dynamique et productive dans au moins les deux cas suivants :

- dans la transmission de connaissances, autrement dit dans une perspective didactique,
- d'un point de vue communicationnel, c'est-à-dire dans la perspective d'échange d'informations.

³¹⁰L'autoreformulation est la reformulation résultat du contrôle d'un locuteur sur son propre discours, la reformulation est interne à la locution. L'hétéroreformulation est celle effectuée sur un discours par quelqu'un d'autre que son émetteur, et résulte de l'interlocution.

Ce processus de construction et de représentation du sens permet en quelque sorte de cristalliser la nécessaire tentative d'ajustement à établir entre d'une part l'émetteur du message, au sein de son élaboration, et d'autre part son récepteur³¹¹, siège d'une réception nécessairement interprétative³¹². Les rôles différents assignés à la reformulation s'avèrent être fondamentaux au niveau communicationnel et pédagogique, mais également dans le cadre des travaux portant sur la traduction ou de la vulgarisation. Tous ces pôles expliquent sans doute la diversité des travaux menés dans ces perspectives et l'intérêt que suscite plus que jamais le phénomène.

Les travaux de Gülich et Kotschi (1983) sont fondateurs dans les recherches portant sur la reformulation. Ces précurseurs considèrent la reformulation (Gülich et Kotschi, 1983 : 30) comme « une opération linguistique de la forme xRy, qui établit une relation d'équivalence sémantique entre un énoncé source ES et un énoncé cible ER³¹³, R étant le marqueur de reformulation ». Ils distinguent trois types de reformulation :

1. la correction, qui permet de rectifier un énoncé considéré comme fautif ;
2. le rephrasage, qui s'apparente pour eux à la reprise de la structure syntaxique et lexicale ;
3. le paraphrasage, divisé en cinq sous-types :
 - 3a. deux dont l'énoncé reformulé ER est qualifié d'*étendu* :
 - explication définitoire,
 - exemplificatoire ;
 - 3b. deux dont l'énoncé reformulé est qualifié de *réduit* :
 - dénominatif,
 - résomptif ;
 - 3c. un qui n'implique ni extension ni réduction de l'énoncé ER, et qui introduit une variation.

Marie-Madeleine Gaulmyn (1987) reprend les mêmes catégories que Gülich et Kotschi en affinant les distinctions et en préférant entre autres le terme de *répétition* à celui de *rephrasage*. Elle peaufine l'analyse modale de ce type en le divisant en cinq sous-types³¹⁴. Par la suite, de nombreux travaux ont alimenté la recherche sur la reformulation (Steuckardt, 2005 et 2007 ;

³¹¹Que ce récepteur soit présent physiquement ou non.

³¹²Nous attirons l'attention sur le fossé séparant le codage langagier de l'émetteur et l'interprétation langagière du récepteur. La communication est la mise en contact de ces deux communicants, ce contact s'établissant grâce à des mots.

³¹³ Dorénavant, nous noterons « EF » l'énoncé formulé et « ER » l'énoncé reformulé. « ER » et « EF » ne seront numérotés que s'ils se trouvent dans un exemple comptant plusieurs reformulations.

³¹⁴ Ces sous-types sont :

- la quasi-répétition ;
- la répétition modifiée ;
- la répétition d'une amorce ;
- l'auto-répétition ;
- la répétition d'auto-dictée.

Rossari, 2004 et 2007 ; Kara, 2004, 2006 et 2007), mais sans s'atteler systématiquement à la question de l'invariant.

Ces hiérarchies offrent une typologie des reformulations observables en discours.

II.2.1.8.1.2. Destabilisation du déjà-dit et

orientation vectorielle : vers la notion de

« vecteur reformulatif »

L'activité de reformulation repose sur le réexamen de ce qui a déjà été dit. Sans ce réexamen, il n'y aurait pas reformulation mais seulement nouvelle formulation d'autre chose. Or, revenir sur le déjà-dit, c'est le remettre en question, que ce réexamen conduise à un changement ou à une conservation du sens de l'énoncé formulé. Même si ce retour sur le propos semble se faire au profit de la nouvelle formulation, elle seule ne compte pas. En effet, c'est l'ensemble créé par les deux formulations et l'écart qui les sépare qui ont du sens. Tous ces éléments constituent un vecteur orienté par le locuteur selon ses choix argumentatifs. Le déjà-dit est alors décentré puis le discours chemine selon les choix interlocutifs : la reformulation est toujours orientée.

II.2.1.8.1.3. L'invariant, parent pauvre du mécanisme de reformulation ?

Pour qu'un énoncé soit perçu comme la reformulation d'un autre énoncé initial, ils doivent entretenir un lien. La question de l'invariance dans la reformulation est centrale, parce qu'elle en est constitutive.

II.2.1.8.1.3.1. Invariance et cohérence

La reformulation est fortement cohésive et joue un grand rôle dans la cohérence intra- et inter-discursive, et ce bien que le phénomène repose intuitivement sur la conservation d'un invariant sémantique : « un temps consensuelle [cette problématique] donne désormais lieu à des dissensions non négligeables » (Kara, 2007 : 6). Et s'il semble admis que le changement qu'elle induit soit celui du point de vue énonciatif, la question de savoir ce qui ne varie pas reste entière. Au mieux, si elle est abordée, les études se concentrent sur les marqueurs lexicaux, même fortement saturés en contraintes interprétatives, provoquant l'éloignement de l'invariance au profit de la contrainte. Il est par ailleurs remarquable « d'observer que la permanence de l'invariant perd de sa pertinence dans les corpus oraux, les pratiques conversationnelles ou encore les textes polémiques » (Kara, 2007 : 6), ce qui confirme la complexité du phénomène.

Il est par ailleurs plus immédiat d'accéder au contraste plutôt qu'à l'unité et à la constance, tout comme il est plus aisé d'aborder un phénomène par la présence d'une marque, même fortement saturée du point de vue interprétatif, que par l'absence de celle-ci. Pour ne pas tomber dans ces deux écueils, notre étude va tenter de cerner l'invariance dans le phénomène reformulatif, indépendamment de la présence ou de l'absence de connecteurs.

Il est remarquable que les réflexions portant sur l'invariance dans la reformulation ne parviennent finalement qu'à constater des niveaux de variances : énonciatif, modal ou de personne. La question de savoir de quelle nature est l'invariant est oubliée et au mieux ramenée à un vague lien de parenté. C'est également ce que remarque Michel Charolles. Partant de l'évidence qu'un discours « n'est pas qu'une simple suite d'énoncés posés les uns à côté des autres », il explique également qu'« il suffit d'examiner le moindre texte (...) pour relever toutes sortes d'expressions indiquant que tel ou tel segment doit être relié de telle ou telle façon à tel ou tel autre » (Charolles, 1995 : 95). L'analyse linguistique du discours s'occupe d'étudier ces marques, qui sans nul doute « confère[nt] au propos une certaine cohésion ou continuité » (Charolles, 1995: 95), mais elle ne peut faire l'économie d'une théorisation générale et d'une approche plus globale des phénomènes de cohérence et de cohésion, qui survivent à l'absence de marquage. En effet, les traces balisent le raisonnement attendu, elles l'orientent et ne « véhiculent jamais que des instructions interprétatives invitant un certain nombre d'opérations inférentielles » (Charolles, 1995 : 95). Certains marqueurs paraissent même saturés en valeur équative (comme *c'est-à-dire*) qui permettent de mettre en équivalence des énoncés n'entretenant pas de rapport direct, et supportant une grande distorsion sémantique, autrement dit, en imposant une lecture précise et une compréhension choisie.

II.2.1.8.1.3.2. La constante thématique comme invariant nécessaire à la reformulation ?

La cohérence d'un énoncé repose sur une base de phrases syntaxiquement et sémantiquement correctes. Ces phrases, agencées entre elles, respectent les règles de formation textuelle pour constituer un ensemble unifié qui fait sens, en adéquation avec le co-texte et le contexte d'énonciation. Un texte cohérent ne saurait se passer d'informations connues, reprises et récurrentes, autour desquelles peuvent être greffées des informations nouvelles qui enrichissent et font progresser le contenu textuel. Les phénomènes de reformulation trouveront à ce niveau une place privilégiée. En effet, la cohérence doit respecter trois règles :

- la règle de répétition qui veut que la trame du texte se construise grâce aux éléments récurrents. Ces récurrences contribuent à la continuité entre les phrases ;
- la règle de progression qui, partant de l'idée que l'on communique pour dire quelque chose de nouveau, invite à apporter par le discours des informations nouvelles ;
- la règle de non contradiction qui n'autorise pas l'apport d'informations qui seraient en contradiction avec ce qui a été construit.

Pour que la cohérence soit optimale il faut un équilibre entre ces trois règles, autrement dit un lien entre les éléments constitutifs de l'ensemble. Il faut qu'il y ait un ciment thématique, argumentatif, référentiel.

Ces règles peuvent s'articuler de plusieurs façons, qui illustrent également comment et où se situe cette « permanence thématique » (Combettes, 1983) :

- la progression à thème constant : un thème initial est repris et associé à des propos différents. ; elle se rencontre beaucoup dans les textes descriptifs et narratifs ;
- la progression linéaire simple : le thème d'une phrase est tiré du propos de la phrase précédente ; elle est plutôt argumentative ;
- la progression à thèmes dérivés : on a un thème qui englobe les sous-thèmes des phrases suivantes ; cette progression est une base du travail descriptif.

Ces progressions permettent toutes les combinaisons possibles, sachant qu'en dernier ressort, seuls l'interprétation et le jugement du locuteur comptent, car il « aura toujours tendance à choisir la relation de cohérence la plus forte susceptible de relier deux propositions, là où plusieurs relations candidates sont possibles ; mais à condition que la nature de ce qui suit le justifie » (Cornisch, 2006 : 39). Le cas du connecteur *c'est-à-dire*, va nous permettre de discuter le point ci-dessous

II.2.1.8.2. « c'est-à-dire » : un connecteur de mise en équivalence

Parmi les connecteurs de reformulation, nous nous sommes intéressée de près à l'emploi de *c'est-à-dire*. Son emploi est très fréquent dans notre corpus d'archive, beaucoup plus que le sont d'autres connecteurs reformulateurs courants. Le tableau ci-dessous établit la proportion des connecteurs *c'est-à-dire*, *bref*, *autrement dit*, *à savoir* et *en d'autres*

termes. Le connecteur *c'est-à-dire* représente 72,5% des emplois des connecteurs dans le corpus *débats*.

Connecteur	Nombre d'occurrences
C'est-à-dire	37 (72,5%)
Bref	2
Autrement dit	4
À savoir	8
En d'autres termes	X
TOTAL	51

Proche d'une reformulation abordée avant tout traditionnellement, soit comme outil didactique et pédagogique, soit comme moyen de correction, nous avons pu vérifier que cet emploi est fréquent, et qu'il s'acquitte au mieux de son rôle pédagogique. Présentées comme définitives par Martin Riegel (1973), et introduites avec la notion de reformulation paraphrastique par Elisabeth Gülich et Thomas Kotschi (1983), puis plus tard par Corinne Rossari (2004 et 2007), la dimension pédagogique et la puissance d'action qui sous-tendent le phénomène ne font aucun doute. Nous serons amenée à constater qu'au-delà de ces cas existent des situations de reformulations *frontalières*, où l'équivalence n'est plus évidente, ce que Michel Murat (1987) décrit sous la forme d'un rapport d'autorité à des indications de lectures. Nous analyserons les mécanismes de mise en œuvre de ce phénomène qui compte de plein droit parmi ceux annonceurs d'une structuration cohérente forte, et qui force par ailleurs le sens de lecture.

Dans ce qui suit, nous rappellerons combien la morphologie du connecteur *c'est-à-dire* est significative. Pour ce faire, nous allons présenter des situations de reformulations à tendances définitionnelles (paraphrastiques), puis nous allons montrer que le glissement vers des reformulations non paraphrastiques est aisé et insidieux.

II.2.1.8.2.1. Un connecteur ancien, opaque et objectivant

L'ancienneté du connecteur *c'est-à-dire*, ainsi que sa grande fréquence d'usage importante conduisent Hélène Vassiliadou (2008 : 35) à le considérer, dans la lignée de nombreux autres chercheurs, comme prototypique de l'ensemble des connecteurs de reformulation. De plus, par son emploi, le locuteur tend à objectiviser ses propos, parce que *c'est-à-dire*

« *véhicule l'information de **ce est à dire** et non **à dire autrement***³¹⁵ » (Vassiliadou, 2008 : 40). Le pronom démonstratif *ce* est par ailleurs opaque et nécessite un cotexte et une référenciation antérieure et explicitée.

L'objectivisation inhérente à la morphologie du connecteur *c'est-à-dire* nourrit un effacement stratégique des traces de la subjectivité de l'énonciateur. Une telle caractéristique serait alors un moyen opérant dans une dynamique de construction d'un énoncé neutre, solide et convainquant. Il permettrait de « gagner son efficacité, selon les enjeux d'une situation toujours spécifique, soit sur un effet de subjectivité (en mobilisant de manière ouverte les ressources du *dialogue*), soit sur un effet d'objectivité (en masquant ses visées derrière une neutralité de surface). » (Sarfati, 1995). La propension opacifiante du connecteur *c'est-à-dire* facilite sans doute l'amorçage d'une reformulation définitoire présentée comme telle, que le connecteur impose :

« énoncer une *définition stipulatoire*, c'est d'abord assigner un sens arbitraire à un terme existant ou nouveau ; mais c'est aussi s'engager à suivre l'usage ainsi instauré et inviter le lecteur interprète à en faire autant. [...] Ainsi l'énonciation d'une définition stipulatoire acquiert-elle une force illocutoire spécifique qui varie selon la situation de discours et le statut respectif des protagonistes » (Riegel 1987 : 33).

Le sens introduit n'en est pas pour autant arbitraire : il est indéfini et à fixer, spécification qui se fera par la reformulation et la validation implicite du récepteur. Les choix du locuteur n'étaient pas arbitraires, mais dépendants de son *vouloir dire*, le seul arbitraire possible se situe au contact du *vouloir dire* et du *pouvoir comprendre* du récepteur, pour qui les possibilités interprétatives sont conditionnées, intériorisées, et suivent un patron déterminé.

II.2.1.8.2.2. *Les reformulations paraphrastiques à tendance définitoire*

Les reformulations à tendance définitoire, introduites par *c'est-à-dire* et d'autres connecteurs comme *autrement dit* ou *donc*, jouent un grand rôle d'un point de vue communicatif. On sait ce qu'on veut dire, on sait qu'on le dit, au mieux a-t-on conscience de l'irréparable difficulté liée à l'inaccessible interprétation de l'autre. Et les meilleures intuitions à cet égard ne seront jamais qu'invérifiables : qu'elles soient justes veut seulement dire que l'écart entre les tentatives du dire et celles de l'interprétation n'est pas pénalisant, et « il n'y a aucune garantie *a priori* pour que la représentation R déclenchée chez l'auditeur coïncide avec la représentation R' du locuteur (...). Le *vouloir dire* du sujet est, donc, accessible, dans la mesure où la séquence est perceptible et où ce qu'elle veut dire est disponible : il suffit de l'interpréter. »

³¹⁵En gras dans le texte de Vassiliadou.

(Longhi, 2008 : 22). La paraphrase, ou reformulation paraphrastique, peut être un moyen de proposer des définitions lexicales ou les explications d'un vouloir dire discursif, comme dans les reformulations des exemples ci-dessous, qui portent sur des lexèmes constituant le cotexte gauche immédiat. Dans les exemples ci-dessous, les reformulations n'apportent pas à proprement parler d'informations nouvelles : elles explicitent ce qui a été dit de différentes manières. Dans l'exemple 15, la description est extensionnelle et rendue possible grâce à l'exhaustivité de la liste des membres. Les chiffres et dates sont dans 16 et 17 à la base d'une nouvelle formulation dont l'objectivité est appuyée par des relations mathématiques. Quant aux reformulations 18 et 19, elles s'articulent autour d'équivalents administratifs et juridiques.

(36) « M. Basile fait observer que cette Commission devait se réunir le 1er février à 16 heures, mais que le 8 février j'informais moi-même ses membres (EF), **c'est-à-dire** MM Guyon, Videau, Palau et Basile (ER), que la réunion prévue était reportée de manière à permettre à l'enquête administrative d'être menée » (21 avril 1952).

(37) « Nous n'avons pas commis d'abus ni d'exagération, puisque, dans ce domaine, depuis deux mois (EF) **c'est-à-dire** le début de la saison (ER) lyrique, une seule représentation de jazz a eu lieu » (12 novembre 1948).

(38) « Au déficit total de 47 millions pouvait venir en déduction, la subvention de l'état qui devait être de l'ordre de 15 millions (EF). L'effort de la Ville n'aurait **donc** pas dû être supérieur à 32 millions de francs (ER) » (7 juillet 1947).

(39) « Il veut maintenir un niveau élevé aux spectacles du Grand-Théâtre, mais par contre il veut refuser les crédits nécessaires. Eh bien, cela paraît impossible. Pour maintenir un niveau élevé, il faudrait dépenser deux fois plus. et cela n'est possible que dans un théâtre nationalisé, le théâtre étant, dans ce cas, considéré comme un service public et alimenté par des fonds publics (EF), **c'est-à-dire** par l'Etat (ER), et pas seulement par les fonds de la Municipalité » (28 janvier 1952).

(40) « (...) et le poursuivre conformément au règlement (EF), **c'est-à-dire** de le faire passer simplement devant le Conseil de discipline (ER) » (23 novembre 1953).

Ces reformulations articulent des énoncés présentant un fort degré d'équivalence, les rapprochant d'une dynamique définitionnelle objectivante.

II.2.1.8.2.3. Des reformulations résomptives
subjectives

Un exemple de reformulation résomptive³¹⁶ illustré dans la situation EF1/ER1 de l'exemple ci-dessous fonctionne sur le modèle d'une simple reprise paraphrastique. Ici, pourtant, malgré ces apparences, l'extrait contient une reformulation qui permet l'introduction et l'intégration au discours d'un point de vue subjectif :

(41) « M. Marquet, votre prédécesseur, avait l'habitude de ne jamais porter la main sur une chose au théâtre tant qu'une critique ne s'élevait pas. Il avait la même habitude d'ailleurs en ce qui concerne la police administrative (EF1), **c'est-à-dire** les marchés (ER1, EF2). Il y avait deux points névralgiques auxquels il ne touchait jamais par prudence : les marchés et les danseuses (ER2). Je crois que c'était une attitude infiniment sage et digne d'être donnée en exemple » (18 décembre 1950).

L'adjectif *névralgiques* (ER2) de l'exemple 20 caractérise les points dont l'ancien maire était soucieux. Or la reformulation résomptive est prétexte à l'introduction de ce jugement, qui n'est nécessaire ni au discours ni à la justesse du résumé. Il y a ajout d'une connotation dont l'énoncé source n'était pas porteur.

On voit au travers de cet exemple, ainsi que des deux suivants, que le glissement vers des reformulations qui n'en sont pas, est discret voire insidieux, parce qu'il est souvent non marqué lexicalement.

(42) « D'autre part, il convient, dites-vous, de placer à côté du directeur, un secrétaire de direction ayant une parfaite connaissance des questions artistiques et susceptible de remplacer le directeur en cas d'absence de ce dernier. Je serais curieux de connaître les titres au point de vue artistique de ce remplaçant dont nous ne connaissons ni le nom, ni l'origine (EF1). Est-ce un prix de Rome ? un prix du Conservatoire (ER1) ? quant au second, il doit avoir aussi des connaissances au point de vue théâtral. Il n'est pas nommé non plus (EF2). Nous ne savons donc rien (ER2). **En somme**, nous connaissons celui qui part, nous ne connaissons pas ceux qui arrivent (ER2'), et je voudrais que vous nous donniez quelques renseignements à ce sujet » (25 janvier 1952).

(43) « Je vais répondre quelques mots à notre excellent collègue Basile. Je suis allé l'année dernière à Toulouse et ce règlement dont vous faites état, je le connais et le directeur du Théâtre de Toulouse m'a déclaré qu'il le mettait dans l'impossibilité absolue d'exploiter convenablement son Théâtre (EF). Il ne peut pas acheter un journal sans être mandaté, et sans

³¹⁶Une reformulation résomptive est une opération qui fait passer d'un énoncé initial à un énoncé reformulé, plus concis (par exemple un mot ou une phrase qui en remplace plusieurs). Au sujet des anaphores résomptives voir Kara, 2007.

l'autorisation de son adjoint (ER). **En bref**, il ne lui est pas possible de travailler (ER') » (5 août 1948).

Dans 42 et 43, les reformulations sont bien des résumés de l'énoncé initial, qu'elles reprennent et concentrent, bien que lexicalement aucune marque ne l'impose. Mais, si dans 42 le sens est conservé, on voit dans 8 que ce n'est pas le cas. La pratique de la *langue de bois* n'est parfois pas loin. Le lien que fait le locuteur dans 43 n'est pas évident : un directeur de théâtre doit-il absolument pouvoir acheter le journal quand bon lui semble, sans rendre de comptes à personne, pour être un bon directeur ? Le règlement en est-il pour autant mauvais ? C'est ce que sous-entend le locuteur, car, sans cet arrière-plan sémantique, le propos perdrait tout son sens.

Pourtant, discrète ou non, la progression par reformulation paraphrastique est un moyen important de construction des discours cohérents. Mais un des malheurs de la paraphrase est qu'elle a une mauvaise réputation, et pas seulement parmi les enfants scolarisés. Bon moyen pour eux³¹⁷ de montrer qu'il a « vraiment compris ce que l'auteur a voulu dire », il va plus loin, et « ne connaît pas toujours l'écueil du pléonasme » (Masseron, 2007 : 230), sa dévalorisation en milieu scolaire, accolée à un « à éviter » sentencieux, a opacifié le champ de la stratégie que la reformulation permet de mettre en place. Trop souvent associée à un mécanisme déployé pour contourner l'explication, son potentiel reste peu connu.

*II.2.1.8.2.4. Une opacité favorable aux jeux sur les
implicites et sur la navigation
interdiscursive*

C'est-à-dire constitue par sa présence une indication, un fléchage interprétatif : « Il s'agit bien dans tous les cas pour un interlocuteur de s'assurer que l'autre *prendra* un segment de discours comme lui l'entend, ou plutôt, eu égard au caractère autoritaire de ces formules : comme il faut le prendre » (Murat 1987 : 2). *C'est-à-dire* est porteur d'indications de lecture allant en ce sens, il force l'interprétation, oriente la restauration des informations implicites et consolide les liens sémantiques existants et fragiles : il fournit des ordres de lecture.

La relation de reformulation, une fois établie et reconnue comme telle, se base sur la conservation de l'invariant ; mais la nature de celui-ci n'en est pas précisée, tout comme la proportion du différentiel introduit : dès lors il paraît tout à fait réaliste d'envisager une reformulation qui serait basée sur une absence de liens, qui seraient tous à recréer. Comblé et restaurer ces espaces de sens commun supposés permet au locuteur de rendre possible

³¹⁷Ceci est vrai pour les enfants scolarisés comme pour les apprenants de tous âges.

des ponts entre eux : les sphères topiques³¹⁸ et le sens commun de la reformulation, peuvent alors se voir mises en relation. Sans ces points de contact, l'utilisation de *c'est-à-dire* serait invalidée. Ce sens commun, acquis plus qu'expliqué, trouve sa source chez le locuteur par l'articulation *sémantiquement possible* des prototypes de la formulation initiale et de sa reformulation. Nous sommes dans le cas d'une construction discursive qui use « d'associations argumentatives, des DA³¹⁹ non-conformistes, dépendants du contexte (...) » (Galatanu, 2008³²⁰). Ces associations intimement liées en discours à des « enchaînements et des argumentations, ancrées culturellement (...), ou carrément inédites, contextuellement justifiées, exercent une pression sur la signification des mots qui se charge ou se décharge de valeurs et d'associations de représentations nouvelles et différentes d'une culture à l'autre » (Galatanu, 2008). L'interprétant possède tous les éléments nécessaires à la construction de liens entre deux énoncés pour que la relation de reformulation se justifie. L'invariant ne précède donc pas toujours la relation.

Dans les exemples étudiés jusqu'à présent, on peut constater la variété des segments énoncés et reformulés, qui peuvent être de niveau segmental, syntagmatique ou propositionnel. Dans le prolongement de ces observations, nous allons regarder de plus près les reformulations segmentales, dans lesquelles un segment reformulé par un segment de même nature.

II.2.1.8.3. Les reformulations segmentales

Nous allons aborder la question de l'invariance éventuellement située au cœur de la reformulation dans le discours politique. Au travers d'exemples tirés du sous-corpus *débats*, notre approche du phénomène se fera par l'analyse de reformulations intra-phrastiques auto- ou hétéro-initiées. Nous dégagerons ainsi certaines constances qui permettent à la reformulation de fonctionner : relations causales et conservations matricielles, relations

³¹⁸Les topoï sont des « principes généraux qui servent d'appui au raisonnement. (...) ils sont utilisés, pas assertés, et ils sont présentés comme faisant consensus au sein d'une communauté » (Longhi 2008 : 138). Au-delà de ce consensus, il semble possible de les voir constitués et dessinés en filigrane, au travers des formulations. Le sens du discours est plastique, non figé et non fixé, bref, malléable, et Longi souligne à juste titre que « le lien établi entre forme linguistique, manifestation de la doxa et *occupation du champ phénoménologique par une instance singulière* remet au cœur du sujet la problématique énonciative : nous finissons par l'affirmation d'une construction du contexte par les énoncés eux-mêmes et par le phénomène discursif (...). » (Longhi, 2008 : 19).

La phénoménologie est un vaste champ philosophique. Héritée de Edmund Husserl, elle avance comme théorie de la connaissance celle de la perception des phénomènes, et qui invite, dans une perspective plutôt positiviste, à ne pas commencer par la théorisation, mais par le phénomène. Nous ne nous aventurerons pas plus à décrire ce concept. Voir les ouvrages de Grandjean et Perreau (2012) et Jacques English (2009).

³¹⁹Les déploiements argumentatifs (DA) sont des « *déploiements discursifs* qui sont les séquences argumentatives réalisées par les occurrences discursives » (Galatanu :2008).

³²⁰Article numérique sans numérotation de paragraphe.

sémantiques d'hyponymie, de méronymie et d'antonymie. Nous reposerons, à la lumière de ces constantes, la question de la place et du rôle occupés par la connectique dans la reformulation.

II.2.1.8.3.1. *L'invariance : conservation du moule syntaxique et maintien du patron lexical*

Nous allons étudier les mécanismes de conservation des moules syntaxiques et lexicaux, puis évaluerons la pertinence de la question de l'invariance dans la reformulation.

II.2.1.8.3.1.1. Le niveau intra-phrastique

Nous avons commencé l'examen de notre corpus par la recherche de phénomènes reformulatifs mettant en scène des unités inférieures à la phrase. Si ces reformulations ne sont pas systématiquement intraphrastiques, elles ont en commun le fait d'être non autonomes car dépendantes du cotexte antérieur. Nous avons relevé des reformulations adjectivales, nominales et syntagmatiques, illustrées³²¹ par les exemples suivants³²².

(44) « Il semble que l'on ait constitué une comptabilité *occulte* (EF), *plus exactement parallèle* (ER), alimentée comment ? Par la fabrication de factures irrégulières » (28 janvier 1952).

(45) « Non Monsieur le Maire, je vous en prie, *c'est détestable* (EF), *c'est surprenant* (ER/EF1), *votre exposé est surprenant* (ER1). *Vous traitez le peuple comme des pauvres gens si vous apportez le peuple au théâtre et pas le théâtre au peuple* (EF2). *C'est la charité que vous leur proposez* (ER2). *Continuez, voyons, mais c'est énorme* » (28 janvier 1952).

(46) « (...) au bout de quatre ans il serait temps de s'y mettre. *Des suggestions* (EF), *de bonnes suggestions* (ER) ont été faites, qui vous auraient peut-être permis d'économiser votre personnel et peut-être aussi les contribuables bordelais » (28 janvier 1952).

(47) « Il ne s'agit pas de *compte-rendu* (EF) mais *des salaires du personnel du Grand-Théâtre* (ER) » (22 décembre 1947).

(48) « C'est parce que nous ne voulons pas subir la contrainte du doute, ni même, en cette occasion, des lois du silence que des esprits malveillants pourraient taxer de complicité, que je vous demande très simplement et très fermement, Monsieur le Maire, de *mettre un terme* (EF1), *un point final* (ER1) à *toutes les suspicions qui courent* (EF2), *les*

³²¹Rappelons que « EF » est l'énoncé formulé et « ER » l'énoncé reformulé.

³²²Les exemples de telles reformulations sont très nombreux.

ragots qui se colportent dans le public (E2R), en faisant une déclaration précise sur les événements (...) » (28 janvier 1952).

(49) « On en est à mi-chemin, car la décentralisation artistique, c'est justement *une moyenne entre l'étatisation complète et la liberté absolue (EF). C'est un mauvais système qui conduit à laisser aux municipalités la plus lourde charge du déficit (ER) » (23 janvier 1952).*

(50) « *Pendant toutes ces années, pendant des dizaines d'années, le prestige du Grand-Théâtre a rayonné sur toutes les capitales de nos provinces (EF), pendant des dizaines d'années, ce fut un honneur pour un artiste de chanter et d'être engagé sur notre première scène (ER).* Je suis convaincu que si l'on ne veut pas, par un geste de caprice maladroit, par un geste maladroit, par un geste d'autorité qui ne sentirait que l'arbitraire, rejeter cette proposition, je ne doute pas que l'on puisse ainsi aboutir à la solution que souhaite l'ensemble d'une population qui paie mais d'une population qui ne veut pas être volée » (28 septembre 1953).

Les substitutions de l'énoncé initial par l'énoncé reformulant des exemples précédents permettent au locuteur de modifier le sens de son énoncé de départ. Dans le premier exemple, la reformulation adjectivale corrige le propos : d'une comptabilité *occulte*, on passe à une comptabilité *parallèle*, moins négative et plus neutre. L'articulation adverbiale *plus exactement* joue le rôle de connecteur et explicite la reformulation avec le remplacement du premier adjectif au profit de celui de la reformulation, *a priori* plus juste. Dans le troisième exemple, les *suggestions* de la formulation initiale deviennent de *bonnes suggestions*.

Ces reformulations sont construites par le locuteur comme un moyen de préciser ce qu'il faut entendre par ses propos : il clarifie son discours en effectuant finalement une véritable requalification intra-syntagmatique, qui repose sur le déséquilibre du syntagme nominal initial³²³. Si ce déséquilibre se fait au profit du reformulé, il ne constitue pas à lui seul le signifiant : c'est le vecteur sémantique créé par les deux éléments entrant en jeu dans la reformulation. Nous nommons *vecteur* l'espace argumentatif dessiné par les énoncés formulés et reformulés. La force de ce vecteur peut être plus ou moins grande et dépend de l'importance de la rupture établie entre les deux énoncés. Tout comme la valeur de ce vecteur dépend de l'ensemble de ses paramètres définitoires, le sens d'une reformulation dépend lui-aussi de tous ses paramètres constitutifs. De surcroît, le poids du vecteur reformulatif est d'autant plus grand que la reformulation est auto-initiée : le locuteur dit quelque chose de très fort, de très subjectif en première formulation ; puis il revient pour nuancer son propos, dans le respect d'un langage politiquement correct. Ce qui est signifiant, c'est le parcours que suit le discours, qui met en avant la première formulation.

³²³Et qui en joue

Dans l'exemple 44, la mémoire discursive retient *occulte*, adjectif plus fort que celui proposé en seconde formulation, d'autant plus naturellement que le second adjectif (*parallèle*) n'exclut aucunement le premier (*occulte*) : des comptes peuvent être *parallèles* sans être *occultes*, l'inverse n'étant pas vrai. Dans l'exemple 46, les *suggestions* qui deviennent *bonnes* dessinent un mouvement mélioratif qui requalifie le lexème initial mais crée en le faisant un mouvement qui accentue l'écart entre les deux formulations, et, donc, qui marque d'autant plus le caractère positif de ces suggestions.

La dynamique reformulative est la même que dans l'exemple 47, même si une connaissance du contexte plus large montre un usage détourné de la focalisation qui est faite de la reprise de l'énoncé. Mis en avant et corrigé, l'usage du nom *compte-rendu* est moqué et présenté par la reformulation comme inapproprié. L'énoncé reformulé dans 49 permet un ajout d'information : il y a ouverture vers la masse populaire, où se propagent les ragots.

Dans la situation de l'exemple 50, on constate un marquage graphique de la reformulation par la ponctuation. Ce marquage permet de rendre compte graphiquement de la rupture existant, à l'oral tout d'abord, entre les deux énoncés. Pourtant, les deux énoncés ne sont pas indépendants l'un de l'autre. Il s'agit d'une adjonction détachée au sens de Plas (2008 : 161), qui considère que « les segments graphiques commençant par une majuscule, se terminant par un point, et comport[ant] à la fois une marque de subordination et un seul verbe conjugué à un temps personnel » (2008 : 161) sont des adjonctions détachées. Plas fait également remarquer que dans le cas des énoncés oraux, ce segment est porteur d'un intonème conclusif. Selon lui, l'absence de protase déclenche le retour sur la première assertion. Ce constat rejoint tout à fait nos propres observations, selon lesquelles la formulation initiale offrirait un patron, ou moule *réutilisable* et ensuite réinvesti d'autres contenus. La reprise permet le remplacement du premier énoncé avec conservation de la proposition principale (« On en est à mi-chemin, car la décentralisation artistique, c'est ... »), est implicite. L'ellipse en garantit la reprise intégrale. La première formulation est relativement objective et offre une vision assez neutre de ce que peut être la *décentralisation artistique*. La reformulation, quant à elle, met en avant une conséquence négative possible, qui, si elle se vérifie, confirme que cette décentralisation est finalement un *mauvais système*. Encore une fois, le fait de ne pas répéter l'énoncé formulé initialement permet de le réinvestir en garantissant au locuteur la conservation du raisonnement de départ. Au travers de cette conservation se trouve maintenue une continuité argumentative assurée par une structure syntaxique ou sémantico-lexicale intègre. Le point de vue soutenu par le locuteur, en l'occurrence le fait que la décentralisation artistique est un mauvais système, est accentué par son extraction et son antéposition opérées au moyen de la clivée. Cette stratégie syntaxique est également observable dans des reformulations hétéro-initiées.

L'exemple 29 fonctionne lui aussi sur la conservation d'un moule syntaxique que le locuteur réutilise dans la suite de son discours : le *squelette phrastique* initial est maintenu, et il y a seulement remplacement d'un élément à l'intérieur ; c'est le contenu qui change mais pas le cadre.

II.2.1.8.3.1.2. Le niveau supra-phrastique : des reformulations discursives non autonomes

S'agissant d'un ensemble de délibérations ayant fait l'objet de débat et de discussion, notre corpus offre de nombreuses situations de reformulations hétéro-initiées qui nous permettent d'accéder au niveau discursif. Nous entendons par hétéro-initiées des reformulations dont la source est un locuteur autre que celui de la formulation initiale. La reformulation 30 ci-dessous (tout comme celle présente en 28) illustre l'utilisation de ce procédé discursif de focalisation permettant la mise en relief :

(51) « (...) Néanmoins, M. Costedoat insistait pour que le classement qu'il avait proposé soit sérieusement examiné. Je dois dire que, contre la Commission paritaire, contre son collègue Mothes, adjoint au personnel, M. Costedoat réussissait (EF).

M. Costedoat — J'ai de l'autorité ou je ne m'y connais pas (ER).

M. Moynet — Non, c'est M. Audeguil qui en avait pour vous, et vous aviez sans doute séduit votre Maire (EF) » (23 novembre 1953).

L'élément antéposé dans l'exemple 30 est celui sur lequel porte la remise en question du propos initial, obligeant un retour sur le déjà-dit (*c'est Monsieur Audeguil*). La divée est d'autant plus efficace que la phrase est reprise avec le même prédicat *avoir de l'autorité*, et que le pronom *en* est source d'anaphores fidèles et de reprises d'énoncés complets. On peut également noter que l'adverbe *non* marque clairement l'articulation de l'énoncé initial avec une suite portant atteinte à tout ou à une partie du déjà-dit.

II.2.1.8.3.1.3. L'importance de la répétition lexicale et de la constance du moule syntaxique pour la conservation

Lors de l'analyse du corpus, nous avons constaté que les répétitions lexicales sont très fréquentes. La reformulation comme potentiellement réitérative a souvent été relevée (voir entre autres Kara, 2007). Mais le rôle joué par ces reprises et cette rythmique n'a pas été approfondi ; c'est ce que nous nous proposons de faire. Ces répétitions sont, rappelons-le, de natures variées : elles peuvent être lexicale ou syntaxique, mais peuvent également porter sur

une modalité ou une atmosphère générale, qui peut justifier certaines reprises résomptives.

En réalité, elles sont le symptôme d'une reprise plus large du raisonnement de l'énoncé initial, que la reformulation réinvestit efficacement. C'est également ce que constate Steuckardt (2005 : 72) qui souligne que « la référence polémique reprend une opération (...) qui avait été souvent initiée par l'adversaire ainsi que, souvent, le moule syntaxique et plusieurs des mots qu'il a lui-même utilisés, mais elle y coule un matériau lexical nouveau d'orientation argumentative opposée ».

Nous irions plus loin en insistant sur le rôle joué par la conservation des unités lexicales et syntaxiques dans la reformulation, qui implique le maintien d'une matrice argumentative. Ce ne sont pas ces répétitions qui font la reformulation mais ce sont elles qui la rendent potentiellement reconnue. Il faut veiller à bien distinguer le fait que la reformulation supporte de grandes tensions et de véritables ruptures, et les raisons pour lesquelles elle y résiste. Cette stabilité ne crée pas la reformulation, mais c'est bien parce que la relation est stable et l'énoncé cohérent que la tension et la résistance à la rupture sémantique sont possibles au niveau discursif. De plus, il apparaît au niveau sémantique que la rupture est d'autant plus cohésive qu'elle est grande. C'est ce que confirment les tests d'effacement des traces de connexion et de négation.

(52) « (...) car cette situation ne peut durer indéfiniment.

Mme Nancel-Pénard — Grâce au groupe communiste qui vous pousse (EF2), Monsieur le Maire.

M. le Maire. — Non, Madame, grâce à mes requêtes réitérées (ER2), je n'ai pas besoin que vous me poussiez, je vais de l'avant tout seul (EF3).

M. Basile — Oui, comme les crabes (ER3).

M. le Maire. — Jusqu'à présent, je ne suis pas atteint d'ataxie locomotrice. L'affaire est claire, et je vais mettre aux voix » (21 avril 1952).

La reformulation de l'exemple 31 diffère : elle n'est pas auto- mais hétéro-initiée, et prend pour objet l'énoncé d'un autre locuteur. On observe la répétition du connecteur *grâce à*. Le fait de répéter seulement le syntagme prépositionnel sans reprise du cotexte antérieur permet une insertion directe de la reformulation en lieu et place de l'élément initialement formulé. Il est également à noter que cette reprise permet une inversion de l'ordre des éléments lexicaux. Ainsi, l'initiale « *grâce à (...) Monsieur* » bascule vers « *Madame, grâce à* », produisant un changement de focalisation. Ce changement est par ailleurs accentué par le verbe *pousser*, qui est répété et réemployé pour exprimer un contraire. Ces ruptures créent un contraste fort et dépendant du co-texte antérieur, sans lequel il ne serait pas possible d'ancrer la reformulation dans son contexte global.

Les répétitions et les reprises sont extrêmement fréquentes dans les reformulations. Considérons les exemples 32 et 33 ci-dessous. Si certaines reformulations reposent en effet sur un changement de point de vue énonciatif, comme dans la situation EF3, on observe que la structuration phrastique peut être conservée comme dans EF3 : le sujet est pronominalisé et le segment reformulé est porteur d'une information supplémentaire et neutre qui explicite seulement ce qu'était le *problème* en question (savoir s'il était « possible de le maintenir en fonctions »). A ce développement près, tout est conservé, aussi bien l'ordre des parties du discours que la modalité de l'énoncé. La reformulation se rapproche d'une paraphrase. De même, dans le cas des reformulations ER4 et ER5, le seul changement est bien un changement de point de vue. Ce changement est matérialisé par les déictiques, qui ancrent la reformulation dans le présent de l'énonciation et permettent une contextualisation utilisée à des fins argumentatives : la contextualisation met en avant ce qui est critiqué.

(53) « Si je ne m'abuse, et *brusquement, sans motif* (EF1), *sur une simple* (ER1) note de service parvenue le 30 septembre, ayant pour effet le 1^{er} octobre 1953, Jean Labarthe est changé de service, *sans doute en qualité de concierge* (EF2), *sans doute sans perdre des avantages pécuniaires* (ER2), mais à coup sûr étant moralement très atteint par cette décision qui ne s'explique pas. *M. Moynet, M. Chaban -Delmas, nous ont indiqué en commission qu'ils examineraient à nouveau le problème* (EF3). *Ils verraient s'il n'était pas possible de le maintenir en fonctions* (ER3). Le lendemain de ce jour, c'est-à-dire le lendemain du jour où M. Moynet nous annonçait cela, la mutation était effectuée sur une simple note de service. Le concierge du Grand -Théâtre recevait du *12 novembre 1953* (EF4), **c'est-à-dire** portant une date antérieure à la réunion de la Commission des beaux-arts (ER4), un arrêté. Ai-je le droit, Madame, Messieurs, de vous dire que, *pour un maire* (EF5), **c'est-à-dire** pour le chef du personnel municipal (ER5), une opération de cet ordre porte un nom ? Je ne le prononcerai pas par égard pour ses fonctions, eu égard pour cette assemblée. Je suis donc contraint de soumettre à l'approbation du Conseil municipal, l'ordre du jour suivant. Le Conseil municipal de Bordeaux n'ignore pas que la loi municipale réserve au Maire le droit de nomination des fonctionnaires de la ville (...) » (23 novembre 1953).

(54) « M. Marquet, votre prédécesseur, avait l'habitude de ne jamais porter la main sur une chose au théâtre tant qu'une critique ne s'élevait pas. Il avait la même habitude d'ailleurs en ce qui concerne *la police administrative* (EF2), **c'est-à-dire** les marchés (ER1) (EF2). *Il y avait deux points névralgiques auxquels il ne touchait jamais par prudence : les marchés et les danseuses* (ER1). Je crois que c'était une attitude infiniment sage et digne d'être donnée en exemple » (18 décembre 1950).

La conservation de la matrice argumentative est le point nodal du phénomène de reformulation, ce que confirme l'aspect facultatif des

connecteurs dans certaines situations. L'unité du phénomène n'est donc plus indexée sur les instructions portées par une connexion marquée, mais sur l'articulation spécifique de segments autonomes. Nous avançons qu'elle est étroitement liée à la conservation d'une sorte de patron argumentatif et logique. L'impression comme l'effectivité de la rupture viendraient alors certes de positions opposées mais aussi du fait qu'elles s'inscrivent sur un même axe. Le dédoublement énonciatif est le fait de cette opposition. La visée argumentative se trouve alors bien modifiée : la relecture inverse l'interprétation, mais il y a malgré tout continuité argumentative. Dans l'exemple, la reformulation (en *c'est/c'était*) opère bien une rectification sur un énoncé source qui serait alors « perçu comme inadéquat, et l'énoncé reformulant comme conforme à une autre logique prise en charge par l'énonciateur » (Charolles, 1995 : 33). Il y a réinterprétation à la lumière de l'opposition créée entre deux espaces sémantiques. Le contraste est parfois souligné par d'autres choses, comme l'ironie dans ER3 de l'exemple 21 (ER3). Ces reformulations contribuent à la modalisation polémique en appuyant la prise de position du locuteur, qui tient lieu d'argument, idée développée par Françoise Hammer (Hammer, 2007 : 50). Que les adverbes *oui* et *non* soient présents ou non, les énoncés suivants sont acceptables et leur sens n'est pas altéré (exemples ci-dessous), ce qui confirme le caractère facultatif de certains connecteurs.

(55) « (...) Néanmoins, M. Costedoat insistait pour que le classement qu'il avait proposé soit sérieusement examiné. Je dois dire que, contre la Commission paritaire, contre son collègue Mothes, adjoint au personnel, M. Costedoat réussissait (EF).

M. Costedoat — J'ai de l'autorité ou je ne m'y connais pas (ER).

M. Moynet — Non, c'est M. Audeguil qui en avait pour vous, et vous aviez sans doute séduit votre Maire (EF') » (23 novembre 1953).

(56) « (...) car cette situation ne peut durer indéfiniment.

Mme Nancel-Pénard — Grâce au groupe communiste qui vous pousse (EF2), Monsieur le Maire.

M. le Maire. — Non, Madame, grâce à mes requêtes réitérées (ER2), je n'ai pas besoin que vous me poussiez, je vais de l'avant tout seul (EF3).

M. Basile — Oui, comme les crabes (ER3).

M. le Maire. — Jusqu'à présent, je ne suis pas atteint d'ataxie locomotrice. L'affaire est claire, et je vais mettre aux voix » (21 avril 1952).

Les ruptures provoquées par ces reformulations mettent en place un processus de révision de ce qui a été énoncé initialement. La révision, rétroactive et complète, conduit à l'invalidation des inférences provoquées par le premier segment. Hétéro-initié ou auto-reformulé, le segment second permet l'introduction d'un point de vue qui entre en conflit avec le premier énoncé. Plas (2008 : 164) note que le mécanisme dédouble l'énonciateur (ce qui permet de proposer une autre perspective), que par

« la mise en scène de l'ajout (...) l'un [des énonciateurs] énonce une première assertion de type informatif (c'est-à-dire d'une relative neutralité) et qui correspond à une supposée objectivité du journaliste. Le second ajoute une information supplémentaire et polémique (ou tout du moins modifie la visée argumentative) les propos de l'autre en les modifiant ou en les augmentant » (2008 : 164).

En réalité, si la reformulation par rupture et détachement ne souffre pas de l'absence de connecteurs, c'est qu'elle est « en fait supportée par la rupture que le point met en place qui opère un lieu où la reconsidération du premier énoncé peut s'opérer » (Plas, 2008 : 165). Dans cette optique, nous avançons que ce n'est pas la rupture qui fait l'unicité de la reformulation, mais son insertion dans un cadre argumentatif plus large pré-établi et maintenu dans le discours.

Nous avons ici étudié les situations de reformulations du corpus, rythmées par des reprises permettant le maintien d'un cadre argumentatif dépendant de la structure syntaxique. Comme nous allons le voir, les reformulations peuvent également se déployer sous d'autres formes sans nécessité de reprise. Nous verrons ce qui rend opérante la notion de reformulation.

II.2.1.8.3.2. L'invariance et la cohérence causale

Parmi les phénomènes cohésifs, les liens de causalité occupent une place privilégiée. Dans un premier temps, nous allons étudier la place de ces liens dans la reformulation en débat, puis nous analyserons des situations de mise en œuvre dialoguée qui nous conduiront à formuler quelques remarques au sujet de l'interdiscursivité inhérente au connecteur *autrement dit*.

II.2.1.8.3.2.1. La relation de causalité

Les deux exemples suivants, dont le premier est auto-initié (exemple 36) et le second hétéro-initié (exemple 37), permettent de mettre à jour un autre lien important et souvent mis à contribution dans les reformulations, la relation de causalité.

(57) « Une commission d'enquête a été créée pour examiner la situation du Grand-Théâtre, à laquelle vous avez apporté une autre solution, parce que cette commission d'enquête vous gêne considérablement de par sa formation (EF1), parce que dans cette commission il y a des gens qui n'ont rien de commun avec la majorité (ER1/EF2), qui ne veulent pas suivre les courants qui ont été tracés (ER2). Elle vous gêne d'autant plus que vous voulez essayer aujourd'hui de transformer son appellation (EF3), c'est-à-dire d'en faire une commission qui n'a plus qu'à venir voir

ce qu'ont trouvé certains fonctionnaires des services du Gouvernement (ER3) » (21 avril 1952).

Le premier exemple joue des conservations lexicales, syntaxiques et argumentatives déjà évoquées (reprises, rythmes, etc.). Mais il en complexifie l'usage en substituant un élément entretenant avec l'énoncé initial un lien particulier : ils sont en relation de causalité. C'est bien parce que ER1 est vrai que EF1 l'est aussi ; une cause est mise en lieu et place d'une de ses conséquences. Dans l'exemple ER3 le sens de la relation est inversé : une conséquence remplace une de ses causes. De même, l'exemple suivant repose sur une relation faisant d'une conséquence (EF3) une cause (ER3).

(58) M. Morlanne. — « Mesdames, Messieurs, je demande si l'on a interdit au tenancier du bar de vendre de la bière, parce qu'on ne trouve jamais de la bière à ce bar. Je constate que c'est moins rémunérateur que de vendre des coupes de vin mousseux. J'estime quand même que l'on devrait pouvoir trouver de la bière (EF1) lorsqu'il fait chaud, surtout pour ceux qui l'aiment. Je voudrais qu'on lui rappelle qu'il doit vendre de la bière (ER1), à moins qu'il y ait une interdiction.

M. Sarthoulet. — Il n'y a certainement pas d'interdiction et l'adjudication rappellera cette condition.

M. Mothes. — Le cahier des charges n'a pas à s'occuper de ces choses-là (EF3). Il a le droit de vendre ce qu'il veut et nous n'avons pas à intervenir (ER3).

M. Sarthoulet. — Dans ce cahier des charges, il n'y a donc aucune précision sur ce qui concerne les boissons ?

M. Morlanne. — Je posais la question d'une façon ironique parce que la vente de bière ou de limonade ce n'est pas rémunérateur.

M. Mothes. — Il a une grande licence.

M. Rougier. — On devrait tout de même lui rappeler qu'il doit vendre de la bière (ER1').

M. Sarthoulet. — Nous tiendrons compte de l'observation de M. Morlanne qui a tout de même sa valeur » (4 juin 1947).

Les situations mettant en jeu des liens de causalité ou d'argumentation sont nombreuses dans notre corpus et mettent souvent en scène des reformulations enchâssées, du fait des débats en dialogue. La longueur des exemples et la place impartie nous limitent à une situation d'enchâssement, à travers laquelle nous reposerons la question du marquage de la reformulation.

II.2.1.8.3.2.2. Une mise en situation dialoguée

Les débats en conseils municipaux sont le lieu de confrontation de points de vue et de polémiques. Bien souvent, les reformulations visent à préciser et à clarifier ce qui a été dit dans le cadre d'une argumentation. Dans l'exemple 38 ci-dessous, l'explication est explicitement demandée, le locuteur attend une

reformulation du propos. Pourtant, si la question semble simple, la réponse est constituée d'un ensemble de reformulations fortement intriquées.

(59) « Nous pensons, quant à nous, que M. le Préfet est encore beaucoup trop généreux envers un fonctionnaire qui est loin d'être absolument irréprochable (EF1).

M. le Maire — Je vous demanderai, Monsieur Renauld, de préciser le sens que vous donnez au mot irréprochable (EF2).

M. Renauld. — Il n'est pas irréprochable dans la mesure où il contribue à aggraver le déficit du Grand-Théâtre (ER1), et d'ailleurs, nous reviendrons sur cette question.

M. le Maire — Mettez-vous en cause la personnalité de ce fonctionnaire (ER2/EF3) ? *Autrement dit*, vous savez comme moi, car vous avez fait des études suffisantes (ER3/EF4).

M. Renauld — Je suis moi-même fonctionnaire (ER4).

M. le Maire — Lorsqu'on dit d'un personnage quelconque, fonctionnaire ou non, qu'il n'est pas irréprochable, c'est qu'il commet des vols, par exemple (ER2).

M. Renauld — On peut lui adresser des critiques, des reproches (ER1').

M. le Maire — *Autrement dit*, je comprends que vous ne mettez pas son honnêteté en cause (ER1/EF5).

M. Renauld — C'est la mauvaise gestion du Grand Théâtre qui est en cause (ER5), tout le monde l'a compris » (28 décembre 1948).

Dans cet extrait, le maire demande des précisions quant au sens « à donner à irréprochable ». Pourtant, la réponse ER1 que donne M. Renauld n'est pas une définition du mot *irréprochable*, contrairement à ce qui est attendu, mais seulement une des raisons pour lesquelles il emploie cet adjectif en parlant du Préfet. Le terme n'est donc pas reformulé par sa définition, mais par une des causes de son emploi : il y a relation de cause à effet. Il faut attendre plusieurs répliques (ER1') pour obtenir une sorte de définition qui fait très vite œuvre de redondance : quelqu'un qui n'est pas *irréprochable*, est, évidemment et morphologiquement, quelqu'un à qui on peut faire des reproches. La reformulation ER5 se base sur la conservation du prédicat, appuyée par une tournure en forme d'adjonction détachée qui permet une mise en avant par divage et antéposition de ce qui est visé par le locuteur. La reprise de la structure implique une rythmique lexicale caractéristique de ces reformulations.

II.2.1.8.3.2.3. Quelques remarques sur le connecteur

autrement dit

On peut également noter que l'emploi du connecteur *autrement dit* crée une dynamique de confrontation des points de vue, par le biais des pronoms. A chaque fois *autrement dit* est suivi du positionnement de son interlocuteur, puis du positionnement du locuteur (structures du type « autrement dit + je + vous », ainsi que « autrement dit + vous + je ») : l'expression fait

preuve d'un grand potentiel polyphonique, bien qu'il soit d'ordinaire associé aux reformulations paraphrastiques. L'usage que fait le maire du connecteur *autrement dit* confirme que cette locution instaure un grand dialogisme dans le discours. Il est la marque du dialogisme qu'il porte par l'affirmation de la présence de l'autre, ou plutôt d'un *dire autrement*, qui suppose un dire antérieur et autre. C'est sur ce point que le connecteur *autrement dit* se distingue de *c'est-à-dire*, pour lequel le dire n'est pas présenté comme étant susceptible d'avoir subi une altération, et le connecteur peut se rapporter aussi bien à la situation d'énonciation qu'au contexte linguistique *stricto sensu* (Murat, 1987), ce qui lui confèrent le rôle d'introducteur d'explication. *Autrement dit*, quant à lui, indique explicitement le point de rencontre entre des formulations et des points de vue différents.

C'est exactement ce qui se passe dans l'exemple 38, où deux occurrences de *autrement dit* ouvrent à chaque fois une confrontation explicitée entre des univers discursifs différents. Dans les deux cas, les emplois pronominaux qui suivent le connecteur expriment d'abord la présence du locuteur par son point de vue (*je, moi*), qui est énoncé en regard de la position d'un interlocuteur (*vous*) immédiatement introduit. Cette contiguïté permet de synthétiser le débat, et la proximité cristallise la divergence de positions individuelles : il y a émulation de l'interdiscours.

Dans ce cas, les deux enchaînements de reformulations évoluent parallèlement. Partant du même point de départ, l'adjectif *irréprochable* (dans le syntagme *fonctionnaire irréprochable*), donne lieu à deux chaînes où le passage de l'une à l'autre dessine des orientations argumentatives différentes. Le maire demande certes une définition de ce que M. Renaudt entend par *irréprochable*, mais il le fait pour atteindre un autre but : entendre que ce n'est pas l'intégrité de la personne qui est en cause. Il se voit cependant obligé de recentrer les réponses de M. Renaud, qui, elles, prennent une toute autre orientation : il ne répond pas, à la demande, mais précise que la personne participe au déficit. Autrement dit, il ne définit pas mais exemplifie. Il ne dit donc pas comment il y contribue, ce que justement souhaite entendre le maire. On peut même remarquer qu'il montre son peu d'implication dans l'échange en interrompant le maire pour finir sa phrase en en reformulant l'aboutissement (il est lui-même fonctionnaire).

Le dialogue de sourds se termine sur l'agacement de M. Renaud qui a le dernier mot, et qui clôture la séquence en présentant comme évidente l'idée qui guidait ses réponses, et, du même coup, en se moquant de la lenteur d'esprit du maire, qu'il sous-entend.

D'une manière générale, la reformulation met en perspective différents points de vue, trouvant ainsi une place privilégiée au cœur des manifestations de l'interdiscours, comme dans l'exemple suivant, où sont développés par le même locuteur deux niveaux, l'un exprimant l'impossibilité de croire encore

aux promesses, ni même d'en demander, et les raisons de cette impossibilité, dont la responsabilité est donnée à l'interlocuteur.

(60) « Nous vous disons tout de suite, nous ne vous demandons pas de promesses, je ne veux pas être désobligeant, mais vous nous avez habitués à voir que vous ne les tenez pas. C'est navrant, et je crains de ne plus pouvoir y croire. Vous nous promettez de ne pas toucher au personnel du Grand-Théâtre et surtout au personnel subalterne. Nous insistons et soulignons le fait » (28 décembre 1952).

Ce qui varie dans les enchaînements, c'est la position de la reformulation par rapport à l'argumentation, qui positionne le discours plus ou moins loin de l'objectif final. Il y a en fait recherche de complétude de l'axe de causalité. Ce n'est pas le segment reformulant qui a du sens, et ce n'est pas non plus le fait qu'on réinterprète le segment initial. Ce qui est porteur de sens, c'est le vecteur dessiné par l'association <reformulant-reformulé>, et sa portée : le maire est contraint de se rapprocher de la vraie question « a-t-il volé » ?

Les liens de causalité, aussi importants soient-ils, ne sont cependant pas les seuls exploités en reformulation : comme nous allons le montrer, d'autres relations sémantiques ont leur importance.

II.2.1.8.4. Les reformulations discursives

Nous allons à présent nous focaliser sur les reformulations du corpus qui reposent sur des relations sémantiques (hyperonymie, méronymie et antonymie d'une part, et définitionnelles d'autre part) puis nous aborderons les cas de reformulations discursives non résomptives. Nous reposerons pour finir la question de la place que jouent les connexions dans le mécanisme de reformulation.

II.2.1.8.4.1. Les reformulations discursives résomptives

Les reformulations discursives par glissement sémantique dans un premier temps, puis par glissement définitoire dans un second temps, sont deux formes de reformulations discursives résomptives qui seront à présent l'objet de notre analyse.

II.2.1.8.4.1.1. Les reformulations discursives résomptives avec glissement sémantique

Dans notre analyse des reformulations résomptives, nous allons commencer par observer le fonctionnement des reformulations auto-initiées dont le segment reformulatif est plus court que l'énoncé initial. Soit l'exemple suivant.

(61) « Il ne faut plus voir distribuer tous ces billets de faveur (EF). Le déficit du Grand-Théâtre est un peu trop sévère (EF1), un peu trop sérieux (ER1), pour qu'il y ait tant de gens qui profitent du Grand-Théâtre car la Ville de Bordeaux et les contribuables bordelais paient justement ce favoritisme (ER). Il faut supprimer très sérieusement ces billets. J'ai confiance en vous, Monsieur Marquis, et en l'Administration actuelle, pour faire disparaître les abus (ER) qui existent au Grand-Théâtre et que tous ici nous ferons le nécessaire pour parvenir à l'élimination du déficit » (5 août 1948).

Le locuteur parle des billets de faveur distribués au Grand-Théâtre, dont il souhaite voir le nombre réduit. Cette pratique est pour lui une forme de *favoritisme*, terme qu'il utilise pour faire référence à cette pratique : il choisit le nom *favoritisme* pour faire référence aux billets de faveur, autrement dit pour résumer ce à quoi renvoie pour lui cette pratique. Mais le locuteur ne s'en tient pas à cette première reformulation et il en opère une seconde : du *favoritisme* il glisse aux *abus*. Ainsi, le parcours discursif conduit de la pratique des places de faveur aux abus qui d'une manière générale sont supposés avoir cours au Grand-Théâtre. Les reformulations, par un jeu d'inclusions successives, permettent ici de faire glisser avec discrétion et finesse le sens du discours en l'ouvrant sur d'autres réseaux inférentiels. Ce type de glissement sémantique est celui d'une ampliation³²⁴ globalisante³²⁵, parce que la reformulation³²⁶ « les abus » recouvre non seulement les places accordées par faveur, mais aussi toutes les autres manœuvres obscures que cache(ra)it le Grand-Théâtre. Elle fait exister, en le nommant, l'espace des abus supposés ou réels.

La reformulation résomptive est une stratégie de reprise anaphorique nécessaire à la progression du discours. Un énoncé cohérent réutilise du déjà-dit sur lequel il s'appuie pour ajouter des informations, les modifier ou les lier à d'autres. Les mécanismes anaphoriques permettent cette progression, et peuvent supporter d'autres techniques comme celle d'ampliation. Les conséquences de l'usage de ces mécanismes sont nombreux, nous allons uniquement nous focaliser sur l'un d'eux, dont le rôle est crucial dans le type de discours à l'étude, le débat.

³²⁴Les procédés d'ampliation sont « un ensemble de techniques d'intensification sémantique et/ou syntaxique à visée persuasives telles que la métaphore, la métonymie, la répétition, l'asyndète, la polysyndète, la parataxe et la reformulation » (Hammer, 2007 : 36).

³²⁵Françoise hammer cite trois cas d'ampliation par reformulation (Hammer, 2007 : 40) :

- une reformulation généralisante, qui concerne des éléments de même classe syntaxique et recouvre des relations telles que l'hyponymie, l'hyperonymie, etc. ;
- une reformulation globalisante, basée sur la relation partitive (méronymie) ;
- une reformulation conceptualisante, qui s'appuie sur un transfert de classe. .

³²⁶Parmi les phénomènes d'ampliation, la parataxe et la reformulation présentent toutes deux « une configuration réitérative, sémantique et morphosyntaxique similaire, et contribuent de manière iconique à l'intensification quantitative et qualitative d'un texte » (Hammer, 2007 : 36). La parataxe est en outre une « construction interphrastique à hiérarchisation implicite » qui propose une asymétrie sémantique située à un même niveau syntaxique. La parataxe diffère de l'énumération qui n'est, elle, pas orientée.

En englobant les places de faveur avec d'autres pratiques de ce genre, la reformulation par ampliation globalisante de l'exemple ci-dessus ne se contente pas de clore la reformulation en opérant une généralisation qui aurait pu mettre un terme à l'exposé, mais ouvre de nouveaux réseaux inférentiels. La reformulation joue là un rôle d'intégration interdiscursive au potentiel argumentatif puissant. Menant ici du particulier au général, la reformulation joue de ce qui unit une espèce à son genre. Et il lui est donc tout à fait pertinent de poser l'existence de la conservation d'un invariant. L'existence de cet invariant cohésif ne remet absolument pas en cause le fait que, si c'est bien sur ce fil conducteur que repose son unité, sa force réside au creux des réseaux qu'elle ouvre. Dans le cas de notre exemple, profiter des pratiques de favoritisme pour ouvrir le discours sur les autres abus est judicieux, et le moyen est efficace pour montrer à quel point ces attitudes sont inadmissibles et ont atteint des limites.

Au-delà du type de reformulations que nous avons abordé, nous allons en voir d'autres qui reposent sur des relations d'inclusion.

II.2.1.8.4.1.2. Les reformulations résomptives par généralisation

Dans l'exemple suivant, la reformulation résomptive procède à une catégorisation de l'énoncé formulé :

(62) M. Chassaing : « Pourquoi l'administration ne répond pas à nos lettres ?

M. Lavigne : Vous ne m'avez pas écrit de lettre.

M. Lahousse : Ici, au nom de la fraction communiste, nous avons fait remarquer que nous ne pouvions pas tolérer la situation du Grand-Théâtre. La déclaration de M. Costedoat confirme que nous avons raison. Il y avait au Grand-Théâtre des choses qui ne marchaient pas bien. Nous en prenons acte. Mais nous ne pouvons pas tolérer que M. l'adjoint ait déclaré que nous aurions droit à des renseignements à la condition de nous présenter au garde-à-vous, en chemise, pieds nus et la corde au cou (ER/EF). Nous n'avons pas l'habitude de faire les bourgeois de Calais (ER).

M. Moynet : Je recommande à M. Lahousse le tutu .

M. Lahousse : Nous avons été élus pour contrôler la gestion et non pas pour vous demander l'aumône de quelques comptes-rendus et de quelques renseignements (ER) » (22 décembre 1947).

L'exemple 62 est celui d'une reformulation résomptive qui permet de ramener toute une description à un événement, en l'occurrence un événement historique. Le fait de se présenter « au garde-à-vous, en chemise, pieds nus et la corde au cou » laisse présager de la nature de la relation existant entre les partis : une relation de subordination forcée et

d'humiliation, et même de menace avec « la corde au cou ». Mais une telle description peut renvoyer d'une manière générale à tout événement relevant de cette relation. Le fait de nommer historiquement en reformulant fige les possibles en arrêtant une orientation.

Le choix d'une référence historique peut réduire l'accès aux finesses du langage et limiter la compréhension à ceux ayant accès à ces connaissances historiques. La compréhension n'en devient pour autant pas exclusive et réservée : ceux qui, en effet, n'auront pas les savoirs culturels et historiques disponibles sauront reconstruire les éléments nécessaires à une fin de compréhension globale, dans le respect des règles conversationnelles, dont, entre autres, celle de pertinence. La première reformulation surprend par les références historiques qu'elle mobilise, la description sortant d'un autre temps, celui de la chemise et de la corde au cou. C'est la seconde reformulation qui confirme le caractère historique de la référence : elle clôt la comparaison en nommant l'événement.

La reformulation historique instaure une grande tension entre l'énoncé initial et sa reformulation, d'autant plus que la mise en scène est grande et que l'exagération est réelle. La reformulation n'apporte pas ici d'éléments nouveaux au sens de l'énoncé reformulé, mais permet au locuteur d'ajuster sa formulation à ce qu'il veut faire entendre. Ce dernier oriente et colore les propos à sa convenance en insistant sur les aspects qu'il a choisis, en l'occurrence le fait qu'il ait le sentiment d'avoir à faire l'aumône, d'être asservi au plus haut point, comme l'ont été ces Bourgeois de Calais : « Calais, que le siège d'Edward 3 affame, doit se rendre et que la plus grande grâce qu'ils pourront trouver et avoir de moi, c'est qu'il parte de la Ville, six des plus notables bourgeois, pieds nus et la corde au cou et les clefs de la Ville et du Château en leur main et d'eux je ferai ma volonté, et le reste j'en prendrai pitié »³²⁷.

Les exemples 61 et 62 sont reconnus comme étant des séquences reformulatives sans qu'aucun marquage lexical balise l'interprétation, ce qui, encore une fois, laisse penser qu'une structure sous-jacente, sémantique ou autre, joue un rôle dans l'unification du mécanisme. Pour autant, l'absence de connecteur ou de marquage lexical implique une place importante de l'interprétation dans la reconnaissance de la relation. La détermination des éléments formulés et reformulés n'est cependant pas toujours triviale ; elle est, du reste souvent marquée dans le discours. La difficulté de délimitation précise de l'énoncé source peut, par exemple, être liée au fait que la reformulation porte sur des éléments non dits ou mal dits.

Les reformulations résomptives, marquées ou non, reposent sur la mobilisation de relations sémantiques qui permettent d'inférer un lien entre les énoncés.

³²⁷<http://www.calais.ws/FrTheBurghersOfCalais.html>.

II.2.1.8.4.2. Les reformulations discursives non
résomptives

Toutes les reformulations ne sont pas résomptives, sans pour autant être des paraphrases. C'est le cas dans l'exemple 63, où la reformulation reprend une modalité phrastique, que la menace de l'usage d'un subjonctif plus-que-parfait laisse planer. En exprimant ce qu'ils *auraient préféré* avoir à faire (examiner les résultats de la commission d'enquête), les locuteurs focalisent l'énoncé sur l'absence relevée, critiquant et pointant ce qui n'a pas été fait, et qui les a empêché, justement, d'avoir ces rapports à examiner. La reformulation ne concerne pas la menace, mais le moyen d'améliorer la situation (*faire la lumière, certes, mais surtout rapidement*), ou, finalement, ce qui est attendu car absent.

(63) « Monsieur le Maire, *il est évident que nous eussions préféré aujourd'hui examiner les propositions que nous aurait faites la Commission d'examen, après plus de deux mois que cette malheureuse affaire ait été connue* (EF), que de vous interpellier sur la nécessité de faire la lumière. Car, **en somme**, *il s'agit de faire la lumière et de la faire rapidement* (ER) » (21 avril 1952).

Ce type de reformulations, par le biais de leur fort potentiel explicatif, est un outil efficace, même au niveau supra-phrastique. Se situant au niveau discursif, les reformulations non résomptives ne concernent plus les petites unités mais des ensembles de propositions formant des énoncés qui sont reformulés eux-mêmes par d'autres propositions ou énoncés. L'exemple 43 est intéressant : il pose le problème de délimitation des segments reformulés et reformulants, et porte sur un matériau discursif, parfois même implicite. L'exemple suivant est fortement unifié par le fait que la reformulation est explicative. Sans y être paraphrastique, les énoncés reformulatifs n'en sont pas pour autant résomptifs.

(64) « Le Maire de Bordeaux. : « Puis nous venons à une autre question, la question du ballet. Et bien ! Je suis moins sévère que vous sur le ballet actuel (EF). **En fait**, *il y a eu un changement de conception en ce qui concerne le caractère principal à donner à ce corps de ballet* (ER/EF). *J'ai reçu ce ballet, pas exactement de vos mains, (EF) si mes souvenirs sont exacts, depuis quelques mois, vous vous étiez écarté de l'Administration du Théâtre* (ER). C'est du moins ce que j'ai cru comprendre, ou alors j'ai mal compris. Ce ballet était principalement tourné vers la création, l'exécution de chorégraphie, disons de fantaisie, sans y mettre aucune mauvaise intention (EF) » (18 décembre 1950).

La reformulation de EF de l'exemple 64 est soumise à un amorçage adverbial par *en fait*, qui ouvre sans ambiguïté un développement explicatif de l'énoncé EF qui précède. Le test d'effacement de cette connexion lexicale ne modifie

que sensiblement l'interprétation du second segment, qui tend à être identifié reformulation explicative des causes, voire, du coup, une justification de ER. Il nous paraît tout à fait plausible de postuler que c'est l'existence de cette continuité causale qui autorise de proposer et poser comme reformulation d'un énoncé un autre énoncé qui appartient à la même chaîne de consécution (enchaînements de causes à effets). L'invariance serait alors de l'ordre de l'appartenance à une même chaîne causale. La chaîne causale est également un élément de forte cohésion dans l'exemple 65, mais, contrairement au précédent, elle est moins objective et se trouve contrainte par l'orientation argumentative choisie par le locuteur.

(65) « Il n'y avait donc pas eu de friction, à ma connaissance, entre mon conseiller délégué auquel je rends hommage ici pour son dévouement extrême à la chose publique et à l'intérêt de notre Théâtre et le directeur M. Vanni-Marcoux auquel je rends hommage également, car au cours de son passage à Bordeaux, et je crois que chacun s'accorde à le dire, il a marqué cette scène de manière indiscutablement brillante (EF1). Je n'en dis pas plus en ce qui le concerne, car ma modestie serait atteinte (EF2) et vous savez qu'elle est farouche comme la vôtre ; je n'en dis pas plus sur les bienfaits apportés à notre scène par M. Vanni-Marcoux (ER1), car il n'est venu à Bordeaux que sur mon intervention personnelle et pressante (ER2). Donc, tout ce que je pourrais dire en bien rejaillirait sur votre serviteur, et je m'en garderai bien » (29 octobre 1951).

(66) « Cependant, j'attire l'attention de Me Costedoat, qui m'en donnera acquit favorable, sur le fait qu'il est toujours extrêmement difficile, quand nous parlons ici, de traiter d'un cachet déterminé. Car pour monter ces spectacles, il sait mieux que quiconque les difficultés auxquelles parfois un directeur peut se trouver aux prises et il arrive qu'on soit obligé de consentir tel ou tel cachet, supérieur à ce que l'on voudrait donner, pour des raisons x, y ou z qui, je le suppose, ont dû se présenter. Toutefois, je retiens votre observation, nous la faisons nôtre, vous avez raison de la signaler. Ce que je veux dire ici, c'est que j'ai constaté de la part de mes directeurs, en fait du directeur Vanni-Marcoux, et du secrétaire général directeur administratif qui est notre représentant fonctionnaire, j'ai constaté qu'ils envisageaient toujours, conformément à mes instructions et je suis sûr que ces instructions, vous les prendriez aussi bien à votre compte, les uns et les autres d'essayer de tenir la meilleure qualité du spectacle avec le minimum de dépenses » (18 décembre 1950).

Les reformulations des exemples 65 et 66 sont des situations où la reformulation est délicate à isoler, et où pourtant elle opère. Dans 65, deux thèmes sont développés parallèlement : d'une part l'idée que M. Vanni-Marcoux est formidable, et, d'autre part, le fait de reconnaître ceci implique de reconnaître que le maire l'est aussi, puisque M. Vanni-Marcoux est venu sur sa demande *personnelle et pressante*. La dernière proposition, introduite par *donc*, est conclusive, mais ne reprend qu'une des parties laborieusement développées. Or, elle ne reprend pas la première idée (que M. Vanni-Marcoux

est formidable) pour la soutenir, mais la seconde pour la refuser³²⁸ sous couvert d'humilité, ce qui produit l'effet inverse : elle n'en est que mise en avant, ce qui a pour conséquence directe acceptation de la première proposition, dont elle était le corollaire. C'est le discours dans son entièreté qui permet l'accès au sens, et pas les petits constituants ou même la phrase. Il en va de même dans 45, où l'articulation entre les tentatives de formulation est lexicalement exprimée par « ce que je veux dire ici », qui lui permet de revenir non pas sur ce qu'il a dit (EF), mais sur ce qu'il aurait voulu faire comprendre (ER). Dans ces deux exemples, les liens de causalité aident à l'interprétation.

Les situations mettant en jeu des liens de causalité ou d'argumentativité sont nombreuses dans notre corpus. Ces liens s'entre-croisent, du fait des débats en dialogue. La longueur des exemples et la place impartie nous obligent à nous limiter à deux situations d'enchâssement, à travers lesquelles nous reposerons la question du marquage de la reformulation.

*II.2.1.8.4.3. Les reformulation et marquage lexical
dans les situations enchâssées*

Dans les dialogues, les échanges verbaux donnent souvent lieu à des enchaînements reformulatifs simultanés et enchâssés. Deux enchaînements de reformulations évoluent en parallèle dans l'exemple suivant. Il s'agit d'un débat au cours duquel les argumentations restent parallèles, avec celle du maire qui est malmenée : elles ne se rejoindront jamais dans la recherche d'un juste milieu.

(67) M. le Maire. — J'avais compris que vous aviez été écarté.

M. Costedoat. — J'ai simplement refusé de signer les engagements d'artistes pour 1947-1948, suivant les conventions collectives prévues par la décentralisation lyrique. C'est-à-dire que je suis resté tout seul contre la décentralisation lyrique telle qu'elle était conçue. Je me suis heurté sur ce point à l'attitude différente de mon Maire qui m'a couvert d'une façon tellement aimable que je suis obligé de lui rendre hommage, alors qu'il est présent à cette séance. j'étais contre les conventions collectives, et j'ai refusé de signer tous les engagements sauf un : celui de l'étoile à laquelle vous faisiez allusion.

M. le Maire. — Le diamant.

M. Costedoat. — Je dois dire que ce diamant a des facettes éblouissantes. mais il est bien peu de diamants d'une pureté parfaite.

M. le Maire. — Mais enfin, c'était un très beau diamant. Nous nous comprenons. n'est-ce pas?

M. Costedoat. — C'est-à-dire qu'elle aurait difficilement franchi certaines portes de musée... ou d'académie.

M. le Maire. — Et pas pour des questions techniques. nous sommes bien d'accord?

³²⁸ Et pas la nier.

M. Costedoat. — Ceci dit, je vous défie, Monsieur le Maire, de trouver à Bordeaux l'équivalent. même pas ailleurs. et pour diverses autres raisons. je ne vous les citerai pas toutes, mais une est essentielle, c'est que l'attrait de la capitale est aussi vrai pour un artiste de la danse que pour les artistes du chant de la musique ou de la peinture.
M. le Maire. — Et pour la plupart des hommes politiques (18 décembre 1950).

Le point de départ est une comparaison de l'étoile « danseuse » à un diamant pur. En réalité, M. Cosdedoat répond qu'il s'agit bien d'un diamant qui a des facettes éblouissantes. Evoquer les facettes d'un diamant a pour conséquence de morceler le minéral, qui n'est plus un tout pur : il a des parties nommées et identifiées. Il ajoute à cela que peu de diamants sont purs, sous-entendant que celui dont il est question a des facettes qui ne sont pas éblouissantes. M. Costedoat invalide complètement la comparaison : on ne peut pas être à la fois pur et impur. Dès lors, le maire cherche un compromis, et les glissements qu'il effectue le conduisent du diamant pur à de simples qualités techniques. Cette recherche échoue, et c'est M. Costedoat qui a le dernier mot et interrompt définitivement le dialogue de sourd en le ramenant à une simple anecdote, effet de « ceci dit ». Les deux locuteurs ne quittent pas leur ligne de conduite et ne se rencontrent pas dans le dialogue. Ils suivent leur idée et poursuivent leur objectif.

Le maire est obligé d'évoluer entre différents niveaux d'abstraction pour tenter de rejoindre M. Costedoat. Il adopte une démarche explicative. La cohérence des reformulations du maire est de l'ordre du définitoire : il y a recherche de consensus à l'intérieur du sens dénotatif d'un lexème, unité qui n'est pas remise en question.

II.2.1.8.4.3.1. La reformulation et l'invariant

La reformulation est un phénomène qui provoque un retour sur du déjà-dit. Ce retour invite à une révision de la formulation initiale. Mais, pour qu'il y ait reconnaissance du phénomène, l'interprétant doit établir une équivalence entre les deux formulations, ou du moins, une relation suffisante. Parler d'invariant sémantique est insatisfaisant.

Notre analyse a permis de dégager deux niveaux d'unification du phénomène de reformulation en discours. Nous avons constaté que ces facteurs structurants ne relevaient pas de la conservation d'un invariant sémantique, mais qu'il s'agissait dans nos débats :

- de la conservation des structures syntaxique et argumentative, concrétisées par les répétitions et les reprises, et permettant entre autres le réinvestissement d'une structuration préexistante et implicite ;

- de l'appartenance à une même chaîne de relations causales qui autorise la reprise d'un élément par un autre élément de la même chaîne, qu'il s'agisse d'une cause ou d'une conséquence. Le choix de l'orientation argumentative est laissé à la discrétion du locuteur, mais le patron logique et argumentatif est unifié et maintenu.

Les relations sémantiques (hyponymie, hyperonymie) et définitionnelles (en intention ou en extension), permettent également la reconnaissance d'un lien reformulatif, indépendamment de la présence d'une connexion explicite.

II.2.1.8.5. Conclusion sur la reformulation

Cette étude de la reformulation nous a permis d'avancer les notions de vecteur reformulatif et d'invariance structurelle. La reformulation affecte le dit en le déstabilisant au profit d'une nouvelle formulation. Si d'un point de vue cognitif, la nouvelle formulation prend le pas sur la première, elle ne l'occulte pas pour autant : c'est le vecteur, délimité par et orienté vers le reformulant, qui fait sens.

L'analyse de reformulations segmentales a montré l'importance de la répétition dans le phénomène. Il nous semble que cette importance est secondaire : c'est ce qui la rend possible qui est centrale. En se basant sur le maintien d'un patron initial, de nature causale ou argumentative initial, la reformulation reste stable et cohérente, quel que soit le contenu que le locuteur y place.

Nous avons également étudié les fonctionnements de deux connecteurs, *c'est-à-dire* et *autrement dit*, qui provoquent deux mouvements opposés : si le premier crée l'unité, en imposant une équivalence entre les deux segments reformulé et reformulant, autrement dit donne clairement la parole à la polyphonie et aux différents points de vue.

II.2.2. Synthèse sur le corpus archivistique

Le corpus archivistique a fait l'objet d'une approche tenant compte du fait que les délibérations, protocolaires au départ, n'ont pas toujours donné lieu à des débats. Les délibérations protocolaires se sont avérées être très cadrées et closes sur elles-mêmes, ne facilitant pas, de fait, les interventions individuelles. Le cadrage est mis en place par un raisonnement très balisé et par un dispositif juridique ou administratif très présent, le tout étant appuyé par une cohésion discursive

renforcée. Dans les débats, le discours est appréciatif et met en contact deux pôles opposés, entre lesquels il faut opérer un jugement. Les locuteurs emploient de nombreux syntagmes sources d'évidences, pour argumenter et guider les autres dans leurs positions.

Certains comportements discursifs nous ont intéressés, en particulier autour du lexème *théâtre*. Après la date du 18 décembre 1950, sur fond d'enquête administrative et de scandales dans sa gestion et son fonctionnement, il devient moins digne d'être *grand*, et sa mention est plus subordonnée à des aspects qui le concernent, qu'à sa propre existence. Les tourmentes administratives se retrouvent au niveau du syntagme nominal, où le Grand-Théâtre n'est plus en tête.

Du point de vue de la reformulation, il apparaît qu'elles ont tendance à être marquées lexicalement autour de connecteurs. L'analyse centrée sur les occurrences de *autrement dit* et *c'est-à-dire* montre que le premier provoque l'unité entre les segments (qui sont interprétés comme équivalents), alors que le second fait entrer la polyphonie dans les débats ; tout comme la négation, phénomène qui a la même conséquence, et qui est très employée dans le corpus *débats*.

II.3. ANALYSE DU CORPUS : LE DISCOURS HISTORIEN

Le discours historique qui constitue notre corpus est un ensemble de travaux universitaires contemporains. En tant que tels, ils sont individuellement contraints par un ensemble de règles d'écriture – nous ne citerons que celles-ci³²⁹ – que la communauté fixe puis protège. Parmi les contraintes que doivent respecter les discours académiques en sciences humaines et sociales, l'effacement de l'énonciateur, garantie d'objectivité, et la précision-concision des propos, sont censés être la preuve d'un rapprochement avec les pratiques des sciences dites *dures*.

Nous commencerons par étudier l'usage qui est fait de la négation puis le type de temporalité mise en place dans le discours historique, puis relèverons quelques spécificités lexicales, et nous soulèverons pour finir la question de la distanciation pronominale, qui, nous le verrons, ne se contente pas de la dichotomie traditionnelle benvénitienne.

³²⁹D'autres contraintes peuvent affecter les règles de ponctuation, les règles typographiques, etc.

II.3.1. Notre corpus, hétérogène mais unifié

L'écriture dans le cadre universitaire est très contrainte par des normes et des habitudes d'écriture. Ces contraintes sont très fortes, dans la mesure où leur non-respect fait encourir au chercheur le risque d'un rejet de la part de la communauté. Parfois apprises tout au long du parcours étudiant, ou acquises au moment de la rédaction du mémoire de master, ces règles constituent un véritable code d'appartenance à une communauté parfois réduite. C'est la communauté elle-même qui valide cette appartenance au moment de l'examen des propositions de communications ou d'articles : elle autorise l'entrée ou non dans la communauté, tout en étant l'instance de contrôle.

Le discours académique répond à des pressions sociales qui en font évoluer les contours ; ses règles d'écriture varient en fonction des modes, comme, d'ailleurs, la recherche en général, qui est indexée aux attentes nouvelles issues des changements de paradigmes scientifiques ou sociaux. Les sciences humaines et sociales, sous l'influence des sciences dures, doivent maintenant faire preuve de précision et de concision. Elles sont par ailleurs invitées à faire disparaître toute marque de subjectivité.

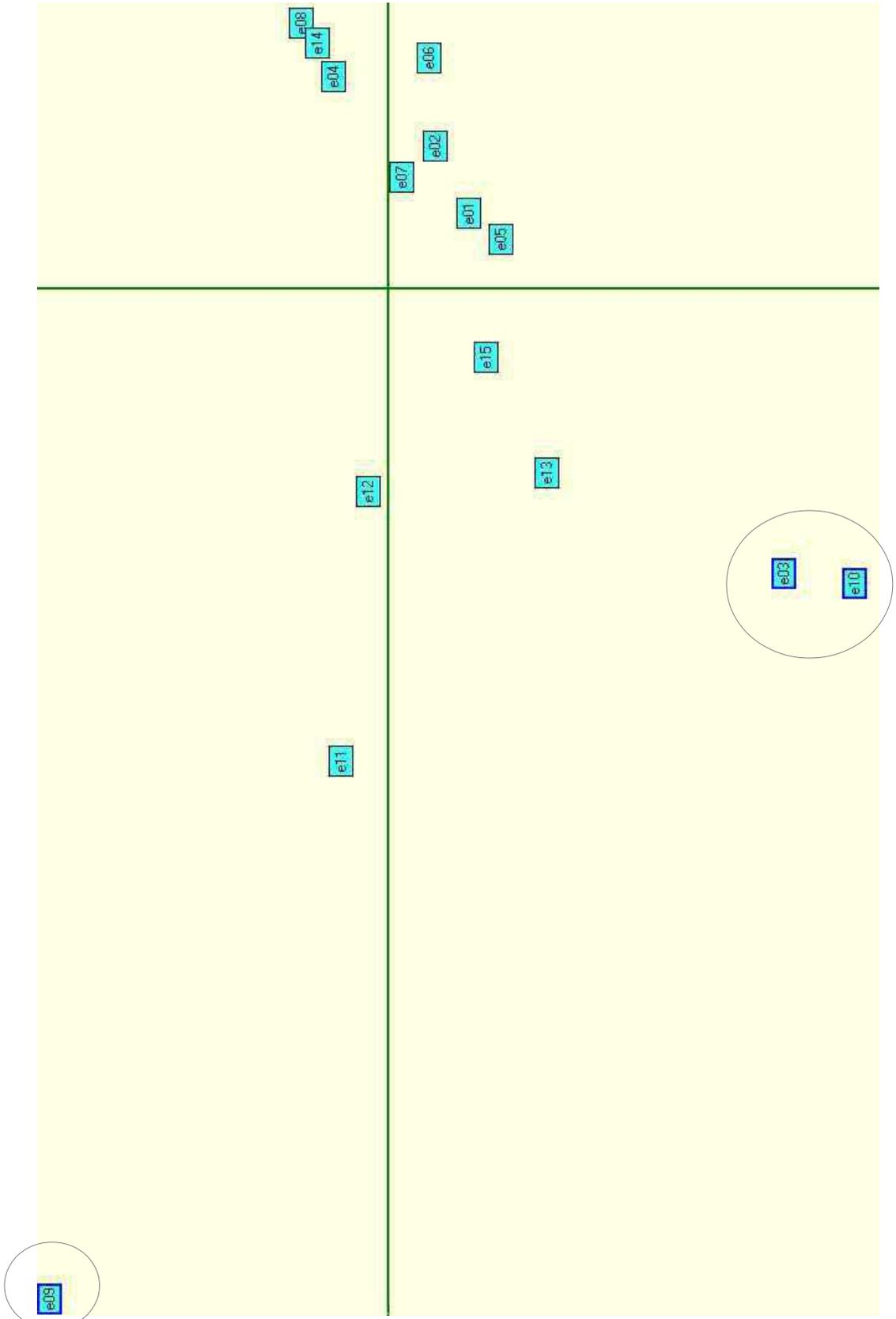
L'Analyse Factorielle des Correspondances³³⁰ (AFC) montre que les extraits³³¹ constitutifs du corpus sont hétérogènes. Les extraits e03 et e10 sont proches entre eux, mais sont éloignés de la majorité des autres. On note également que e09 est à part. Les autres extraits présentent des affinités. Nous calculons une deuxième AFC en ayant retiré les extraits e3, e9 et e10. Lexico3 établit le nouveau graphique d'analyse en ne tenant plus compte des extraits retirés.

La seconde AFC permet d'isoler l'extrait e11. Les extraits isolés e03, e09 et e10 portent chacun sur un thème propre : l'art, le sport et la religion. Ceci paraît tout à fait cohérent avec le fait qu'un thème conditionne pour beaucoup le stock lexical d'un texte.

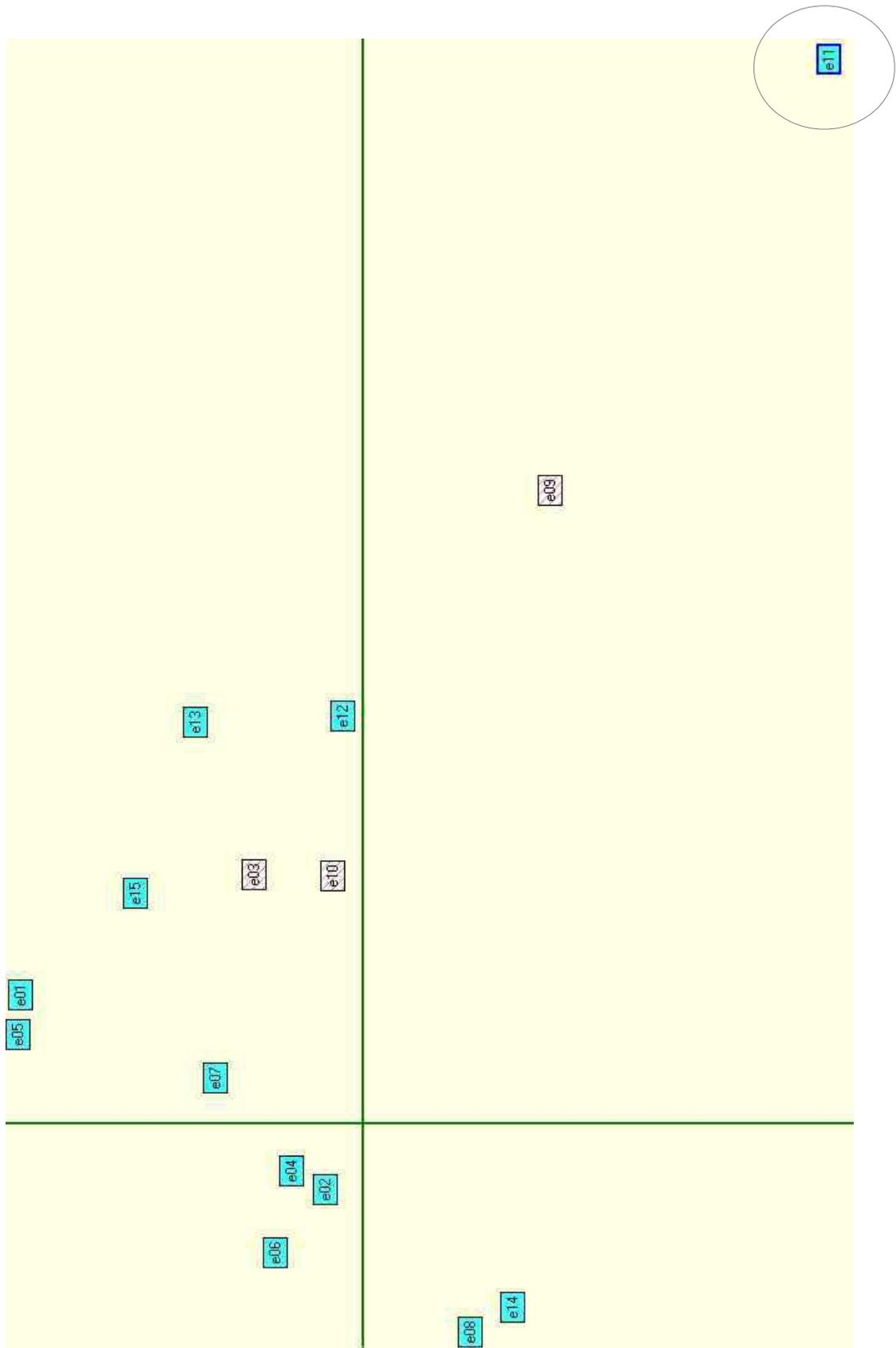
L'unité de notre corpus est avant tout thématique. Mais la thématique seule ne suffit pas au niveau du stock lexical généré. En effet, un thème générique comme *culture* est certes fédérateur, mais il s'ouvre à la diversité des perspectives que la *culture* offre. Rappelons que notre recherche vise à dégager des régularités ailleurs que dans le lexique.

³³⁰ Voir notre description des fonctionnalités du logiciel Lexico3 (II 13212).

³³¹ Les extraits sont les parties du corpus correspondant aux productions scientifiques choisies.



Graphique 16: AFC de la partie extrait du corpus historique



Graphique 17: AFC de la partie extrait du corpus historique (sans les extraits e3, e9 et e10)

II.3.2. Modalité et temps linguistique dans le discours historien

Nous allons dans un premier temps comparer les proportions des catégories du discours dans les discours archive et historien. Nous observerons quelle modalité phrastique se dégage du discours historien, puis quelle modalité verbale est identifiable.

II.3.2.1. Comparaison des fréquences catégorielles

La comparaison du taux de fréquence d'apparition des catégories grammaticales adjectivale, nominale et verbale dans les corpus débats (archive) et historien dessine quelques frontières qui nous permettent de situer l'importance de l'emploi des verbes.

Tout d'abord, une comparaison de la fréquence des adjectifs dans les sous-corpus débats et historien montre que leur fréquence est 1,58 fois plus élevée dans le discours historien, comme l'indique le premier tableau ci-dessous. Pourtant, la proportion des noms est sensiblement la même pour les deux sous-corpus. La forme la plus fréquente dans les deux parties ne surprendra pas, au vu du thème ayant présidé à leur composition.

	Nombre d'adjectifs	Nombre total d'occurrences ³³²	Forme la plus fréquente	% ³³³
débats	5644	110456	municipal	5,1
historien	9241	125355	culturel	7,37

Tableau 14: Proportion des adjectifs dans les sous-corpus "débats" et "historien"

	Nombre de noms	Nombre total d'occurrences	Forme la plus fréquente	%
débats	20122	110456	*théâtre	18,21
historien	30517	113429	*bordeaux	26,9

Tableau 15: Proportion des noms dans les sous-corpus "débats" et "historien"

³³² Nombre d'enregistrements dans le document étiqueté, toutes catégories confondues.

³³³ Pourcentage de la catégorie considérée, par rapport au nombre total d'occurrences toutes catégories confondues (valeurs tronquées).

Concernant les verbes, leur emploi est différencié. Dans les débats, on trouve presque 1,5 fois plus de verbes conjugués que dans le discours historique. L'écart est comparable à celui observé avec les verbes infinitifs (1,77 fois plus employés dans les débats).

	Nombre de <i>verbes conjugués</i>	Nombre total d'occurrences	Forme la plus fréquente	%
débats	12739	110456	être	13,04
historien	11156	125355	être	8,89

Tableau 16: Proportion des verbes conjugués dans les sous-corpus "débats" et "historien"

	Nombre de <i>verbes non conjugués</i>	Nombre total d'occurrences	Forme la plus fréquente	%
débats	4270	110456	faire	4,37
historien	2720	125355	être	2,16

Tableau 17: Proportions des verbes non conjugués pour les sous-corpus "débats" et "historien"

On calcule que globalement, 20 % des verbes sont à l'infinitif dans le discours d'archive (débats), et 16,9% seulement dans le discours historique³³⁴. Cet écart n'est pas significatif, contrairement à l'emploi beaucoup plus nominalisé dans le corpus historique que dans les débats. C'est en tout cas ce que montrent les fréquences d'apparition des différentes catégories.

II.3.2.2. Modalité et temporalité dans le discours historique

Dans notre corpus historique, les phrases ne sont pas seulement assertives comme c'était le cas dans la partie débats, mais elles se répartissent comme suit : questions, 3,9 %, exclamations, 0,28 % et assertions, 95 %. Nous avons également établi que le temps dans le discours des débats est principalement le futur. Le tableau suivant reprend les mêmes informations rassemblées pour le corpus historique, et rappelées ci-dessous :

³³⁴Dans le corpus entier, *être* est le verbe le plus attesté dans les deux sous-corpus.

Temps ou forme	Protocolaire	Débats
infinitif	1375 (79,5 %)	3490 (90,4 %)
p. présent	353 (20,4 %)	369 (9,5 %)
TOTAL	1728 (100 %)	3859 (100 %)
p. passé	1836 (43 %)	3559 (17,2 %)
imparfait	167 (3,9 %)	801 (3,8 %)
présent	1480 (34,8 %)	7390 (35 %)
futur	279 (6,5 %)	8146 (39,3 %)
Subj prés	41 (0,96 %)	343 (1,6 %)
Subj imp	19	54
conditionnel	90 (2,11 %)	437 (2,1 %)
impératif	x	6 (0,02 %)
TOTAL	4246 (100 %)	20682 (100 %)

Tableau 18: Proportion de représentation des principaux temps verbaux et formes non conjuguées (rappel).

Nous pouvons observer plusieurs différences dont certaines importantes :

- on trouve plus d'impératifs dans le discours historique que dans les débats, ce qui ne manquera pas de surprendre compte tenu de la nature orale des conseils municipaux ;
- l'emploi du présent est plus important dans le discours historique (52% contre 35%) ;
- les participes passés sont plus utilisés dans le discours historique que dans celui des débats (30% contre 17,2%) ;
- il y a plus d'infinitifs dans les débats que dans le discours historique.

La temporalisation construite par l'historien dans son discours doit être au service de la chronologie de faits, cette chronologie établissant l'arrière-plan et la trame même de son travail. Or une chronologie est orientée, il y a successivité menant d'un *avant* vers un *après*.

Les verbes modaux apportent des informations sur ce point, en plus de structurer la modalité du discours. En étudiant les formes conjuguées de pouvoir, devoir et falloir, on met à jour les mécanismes de structuration temporelle.

Temps ou forme ³³⁵	Historien
infinitif	2303 (84,6%)
p. présent	417 (15,3%)
TOTAL	2720 (100%)
simple	552 (4,9%)
p. passé	3361 (30%)
imparfait	369 (3,3%)
présent	5803 (52%)
futur	176 (1,57%)
Subjonctif présent	729 (6,5%)
Subj imp³³⁶	25
conditionnel	149 (1,3%)
impératif	17 (0,15%)
TOTAL	11156 (100%)

Tableau 20: Répartition des verbes en fonction de leur temps verbal ou de leur forme (infinitive ou gérondive)

Toutes formes confondues, on compte³³⁷ 323 emplois de *pouvoir* dont 239 verbales³³⁸. Parmi celles-ci, 144 sont au présent, 32 sont au participe passé, 11 sont à l'imparfait et 4 au futur ; les autres restent anecdotiques.

Nous avons choisi donc de nous pencher sur les emplois de *pouvoir* au présent, les plus fréquentes du sous-corpus, et avons dégagé une tendance intéressante. En effet, la moitié des formes *ne peut*³³⁹ ne sont pas des négations complètes, avec une partie du morphème implicite (exemples 1 et 2) ; seule une l'est (exemple 3). Dans de nombreux cas (mais pas seulement, dans 4 où il s'agit d'un syntagme nominal), *peut* est suivi de *que* et d'un infinitif, comme dans l'exemple 2, ce qui est également le cas pour les imparfaits (exemple 5).

(1) « (...) politique culturelle d'une municipalité ne **peut** se comprendre sans une définition préalable » (extrait e4).

(2) « La continuité du pouvoir municipal ne **peut** que satisfaire l'historien » (extrait e4).

³³⁵ Suivant les choix d'étiquetage avec TreeTagger.

³³⁶ Nous ne comptabilisons pas les subjonctifs imparfaits, qui n'en sont pas, mais s'avèrent être des erreurs d'étiquetage.

³³⁷ A partir du corpus étiqueté.

³³⁸ Les autres étant nominales.

³³⁹ 25 formes.

(3) « (...) squatter ou incendier les immeubles sauvegardables, l'on ne **peut plus** ensuite envisager de les sauvegarder ! » (extrait 15).

(4) « (...) véritable intérêt d'une telle approche ne **peut** surgir, en second lieu, **que** d'une confrontation » (extrait e4).

(5) « (...) le ministre André Malraux souhaitait voir disparaître, ne **pouvait qu'**engendrer la médiocrité culturelle entre les mains d'élus peu cultivés » (extrait 14).

Cette construction particulière (avec *que* + infinitif) semble tellement restreindre le champ des possibles qu'elle finit par souligner le caractère inéluctable de ce qui est décrit. L'historien opère un retrait qui permet de mettre en avant la force des liens que lui-même œuvre à déterminer (dans le sens de *dégager*). Or il se trouve que le caractère inéluctable implique qu'il y ait successivité, donc ordonnancement dans le temps.

On trouve 154 emplois de *devoir*, toutes catégories confondues. Sur ces 154, seuls deux emplois sont nominaux. On note par ailleurs que, pour les emplois principaux, 106 sont au présent, 19 à l'imparfait et 12 à la forme du passé composé. L'imparfait de *devoir* (forme *devait*) n'est que trois fois sur 17 occurrences (au singulier) employé pour parler d'une personne, donc d'une entité personnelle capable de s'acquitter de devoirs ; dans les autres cas, il s'agit d'instances (*Bordeaux*, la *région Aquitaine* ou *cela*), comme dans l'exemple ci-dessous :

(6) « (...) sans logistique, une sorte d'avant-garde sans troupe. Cela **devait** durer jusqu'aux années soixante » (extrait 14).

Ainsi dépersonnalisé, cet emploi de l'imparfait appuie lui-aussi un sentiment de fatalité, et une certaine nécessité dans la succession des faits observés.

II.3.2.3. Conclusion

L'évidence ne semble pas passer par la lexicalisation³⁴⁰ mais par une modalité adaptée et propre à établir un lien entre temporalité et chronologie. Il n'y a pas tant de nécessité morale face à des choix (qui serait le sens plein du verbe *pouvoir* ou *devoir*), que prédominance de l'inéluctabilité de ce qui arrive (il ne pouvait arriver que ce qui arriva). Si le temps tourné vers le futur ne se matérialise pas par le temps futur, c'est que le référentiel est décalé et qu'il se centre sur le passé. La modalité du regard historien tend à être aléthique, puisant dans le passé l'inéluctabilité des faits.

³⁴⁰ En effet, dans le discours des débats, nous n'avons relevé que 10 occurrences de *clair* et 11 de *évident*.

II.3.3. La négation adverbiale

Le corpus étiqueté a permis de repérer 462 formes adverbiales de *pas*³⁴¹, alors que le dictionnaire des fréquences de formes en dénombreait 468.

Nous avons calculé la fréquence d'apparition des tournures négatives : la négation est utilisée approximativement toutes les quatre phrases³⁴². Cette fréquence semble élevée, ce qui impose un examen approfondi de l'usage de la négation, qui n'est significative qu'en contexte. Elle ne prend sens que dans le cadre du discours.

La partition <cit=XX> (extraction des citations du discours) permet de montrer, grâce au traitement logiciel, une prédominance des négations en citations, toutes proportions gardées. Nous avons établi pour la comparaison deux groupes :

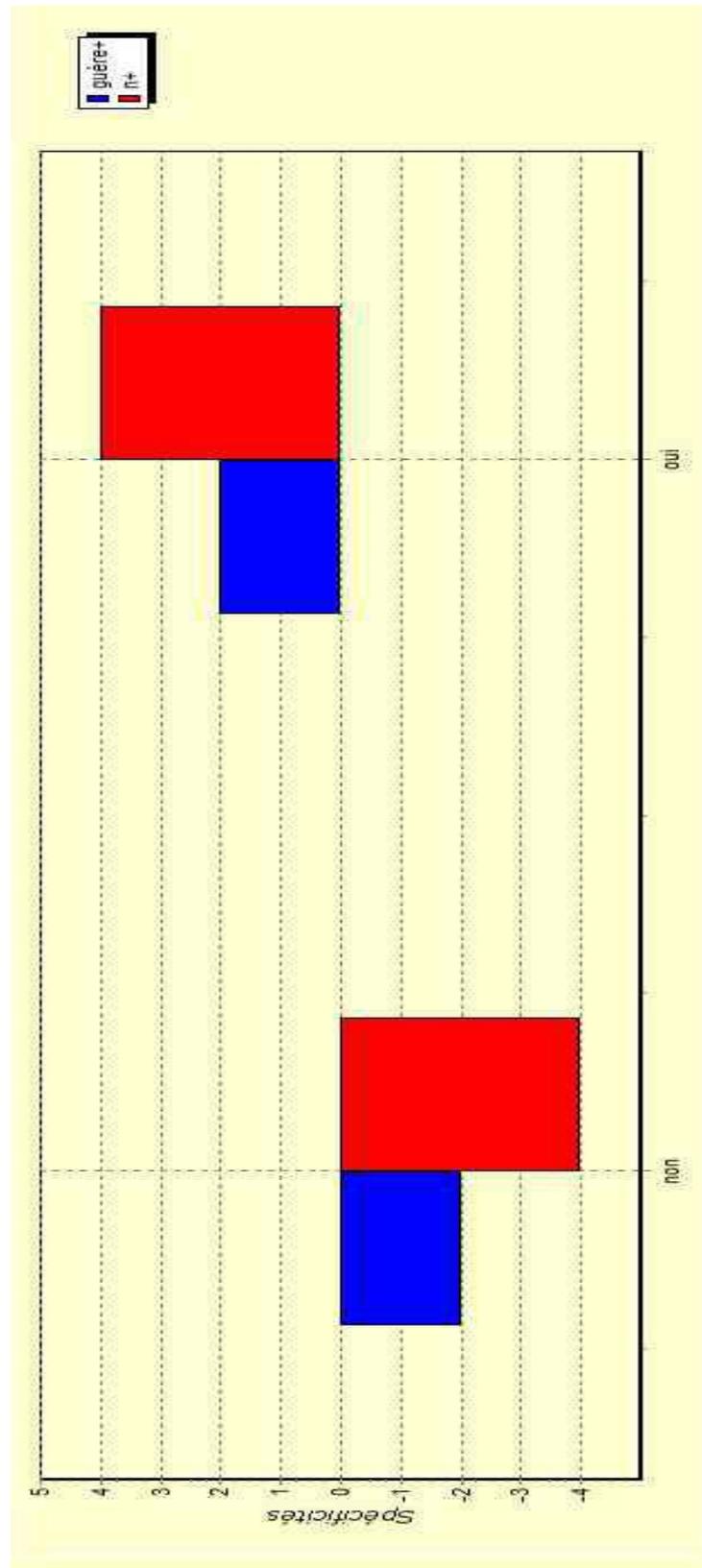
- « n+ », comprenant *ne* et *n'* ;
- « pas + », comprenant *pas*, *point* et *guère*³⁴³.

Dans le graphique, la légende n'indique que le premier élément du groupe de formes. En l'occurrence, le groupe *guère+* rassemble bien les formes *pas*, *point* et *guère*. Le groupe *n+* regroupe quant à lui les formes *n'* et *ne* (bien que n'apparaisse pas dans la légende). Nous préciserons enfin que *oui* correspond au discours dans les citations, et *non* au discours hors citation.

³⁴¹« pas ADV »

³⁴²Calcul : 1900 (sections)/462(occurrences de « pas »)=4,11. Nous ne tenons pas compte du nombre d'occurrences par section en considérant qu'il est de 1.

³⁴³Il est important de prendre toutes les tournures négatives possibles. En effet, la prise en compte de *pas* uniquement n'indique aucune spécificité discursive, alors que *ne* indique un fort sur-emploi dans les citations. Le fait de ne pas considérer des adverbes autres que *pas*, ceci amènerait à une incohérence, qui voudrait que *ne* soit sur employé mais pas *pas*.



Histogramme 18: Spécificités d'emploi de "ne" et « pas », discours historique vs. discours des citations.

Nous avons choisi de ne pas prendre en compte *ni* et *plus*, trop polysémiques et variés dans leurs emplois³⁴⁴. Nous intégrons les situations de questions rhétoriques³⁴⁵, qui, si elles diffèrent des questions à proprement parler, n'en sont pas moins porteuses de valeurs semblables, telles que l'interdiscursivité. Le graphique ci-dessus permet de conclure à un sur-emploi des formes négatives dans les citations.

Le concordancier de la forme *ne*, recoupé avec sa distribution, nous permet de dégager des tendances marquées et régulières dans les emplois de la négation. Ainsi, on remarque de très nombreux emplois avec le verbe *pouvoir* (*peut, peuvent et pouvait/pouvaient*), *devoir* (« *on ne doit pas/pas assez* »), *être* (« *ne sont pas* ») et *vouloir*, emplois confirmés par le calcul des segments répétés (sur le discours historique sans citations). Ces récurrences dans l'emploi de la négation construisent un discours catégorique qui n'ouvre pas la discussion. L'historien affirme ses résultats sans permettre à l'interlocuteur (au lecteur) de douter : l'historien est catégorique dans ses découvertes.

La négation affecte la modalité de l'énoncé principalement au niveau des auxiliaires et des verbes de modalisation. Il en résulte un discours qui assoit lui-même sa propre rigueur, voire une forme de rigidité.

Dans le discours des citations, les contextes sont majoritairement « on ne dit pas assez » et « si nous ne voulons pas ». Ces expressions sont tout à fait endinées à ouvrir les voies de l'interdiscours, car comme l'affirme Henning Nølke, la négation adverbiale, « par excellence » polyphonique (Nølke, 1992 : 63), est très majoritairement une négation modale qui, ne se limitant pas à un argument, porte sur la phrase, et impose une lecture fortement *polémique*³⁴⁶ au sens de Henning Nølke, (Nølke, 1992 : 49), en opposition à des négations dites *descriptives*³⁴⁷.

Pourtant, une analyse des négations en citation montre que celles-ci ne trouvent pas leur référentiel dans le discours de l'historien, mais au cœur même de la citation. Ainsi, la négation ancre l'interdiscours qui le justifie dans la réalité du passé cité. La citation ouvre une page sur l'histoire, et c'est dans cette page que trouvent leurs racines le discours nié et l'affirmation du contraire, c'est-à-dire les voix opposées qui créent cet état de rencontre et de

³⁴⁴C'est sans doute ce qui explique les écarts entre *ne+* et *pas+* sur le graphique.

³⁴⁵ Par exemple :

« (...) ne risquait-il pas (...) » (e15) ;

« (...) Frédéric le Grand ne disait-il pas (...) » (e5).

³⁴⁶D'autres situations imposent une lecture descriptive, comme les cas de négation scalaire par exemple.

³⁴⁷ Il distingue également deux négations polémiques : l'une qualifiée de métadiscursive (par exemple avec « Paul n'est pas grand : il est immense! »), et une négation à proprement parler polémique, à tendance négative d'abaissement (« Paul n'est pas grand », en voulant dire qu'il est petit).

conflit. L'emploi de la première personne dans les citations accentue ce phénomène en actualisant la voix d'un énonciateur tiers³⁴⁸. Ce dernier s'exprime indépendamment de ce que peut dire l'historien, et ce bien qu'il *parle* sous le contrôle de celui-ci. Les deux extraits suivants illustrent ce phénomène.

(7) «Je jouais au rugby pendant trois saisons dans l'équipe de Bègles. Le public bordelais **n'**appréciait **pas** tellement de voir le premier magistrat de la ville s'étaler dans la boue du stade municipal. On **ne** l'y avait **pas** habitué ! Je persévérais, estimant qu'il n'y avait pas à s'incliner devant les préjugés » (cit=045, extrait e11).

Dans l'exemple ci-dessus, le locuteur positionne le public par rapport au fait qu'il vient lui-même d'énoncer, à savoir qu'il jouait plusieurs saisons au rugby. L'historien n'a plus à donner une telle information, qu'il a fait introduire par les propos d'un autre dans son propre discours.

Il en est de même dans l'exemple 8, où la négation fait entrer dans le discours un ensemble de sous-entendus qui se nouent à l'extra-discursif. C'est dans cet espace que se jouent les liens interdiscursifs. Sans se contraindre à l'explication interprétative, l'historien en dit bien plus long que ses seuls mots.

(8) « Si l'analyse financière reste la méthode la plus simple pour apprécier l'effort des communes, il est difficile de discerner l'importance de cet effort sur les seules données budgétaires. En effet certaines municipalités nomment " culturelles " des actions qui **n'en** sont **pas** (à des fins de prestige), d'autres au contraire peuvent camoufler leurs interventions pour des raisons de prudence. C'est pourquoi la lecture directe des documents municipaux n'est pas suffisante » (cit=066, extrait e14).

Il y a une sorte de récursivité dans ce mouvement sans fin qui multiplie les niveaux intriqués ; finalement, alors que certains chercheurs ont bien relevé cette propriété de la négation comme Henning Nølke, qui note que l'interdiscursivité ouverte par de telles négations³⁴⁹ est immense et inévitable, le mouvement va plus loin en supportant un emboîtement potentiellement infini. Un des avantages d'un tel enchaînement est la décentration de l'engagement par rapport à ce qui est affirmé. En effet, ce n'est plus l'historien qui est responsable de l'écho interdiscursif, mais les hommes politiques qui ont été les acteurs du passé. On évite les biais interprétatifs. Sans se déresponsabiliser, le déplacement du centre de responsabilité crée une forme de stabilité autour de l'écrit historien.

³⁴⁸Nous reviendrons sur ce point dans la suite de la thèse.

³⁴⁹Négations modales.

II.3.4. Les reformulations

Nous allons comparer l'emploi des connecteurs reformulatifs dans nos deux discours. Certains connecteurs se rencontrent en effet exclusivement dans l'un ou l'autre : *autrement dit* n'apparaît que dans l'archive, et *en d'autres termes* que dans le discours historique. Un troisième se montre aussi spécifique : *en bref* apparaît deux fois dans le discours historique, alors que la partie archive compte deux *bref*. Le connecteur *c'est-à-dire* est employé dans les deux discours, mais pas de la même manière.

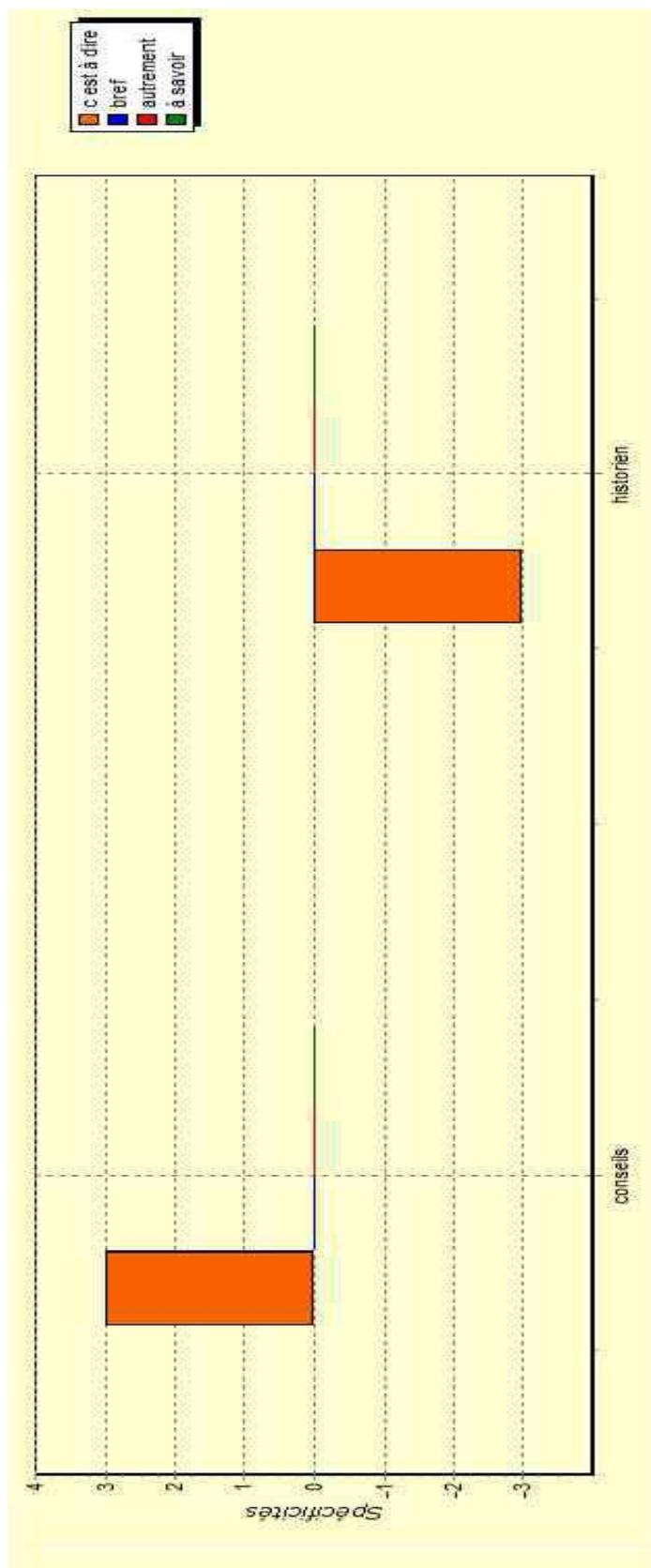
II.3.4.1. Comptage et caractérisation fréquentielle

Un comptage des marqueurs de reformulation par discours montre certaines régularités. Le graphique des spécificités ci-dessous révèle tout d'abord que le connecteur *c'est-à-dire* est spécifique du discours en débats, et pas du discours historique. Il indique également que les autres connecteurs ne connaissent pas d'emploi spécifique. Nous avons choisi pour la comparaison des connecteurs typiques de la reformulation.

Connecteur/Nb occurrences	Débats en conseils municipaux	Discours historique
C'est-à-dire (SR)/53	37 occurrences, soit 69,8% des <i>c'est-à-dire</i>	16 occurrences, soit 30,1%
Bref (DF)/4	2 (en bref), soit 50%	2 (tête de phrase), soit 50%
Autrement dit (C)/4	4 occurrences, soit 100%	
À savoir (SR)/10	8 occurrences, soit 80%	2 occurrences, soit 20%
En d'autres termes/3		3 occurrences, soit 100%
TOTAL 74 connecteurs	68,9% du nombre de connecteurs	31,00% du nombre de connecteurs

Tableau 21: Répartition des connecteurs reformulatifs

Dans le graphique 19 n'apparaissent que les spécificités relatives aux lexèmes indiqués en légende. Si un lexème ne présente aucune spécificité particulière, et que l'emploi est finalement le même comparativement, il reste au niveau de l'abscisse 0.



Histogramme 19: Spécificités relatives d'emploi des connecteurs de reformulation

Une analyse plus fine, combinant la liste des segments répétés (SR), le dictionnaire des formes (DF) et le concordancier (C) conduit aux résultats statistiques récapitulés dans le tableau 21 précédent. Nous précisons pour chaque connecteur le chemin qui nous a conduite à avoir accès à sa place dans le discours³⁵⁰.

On remarque tout d'abord que certains connecteurs sont représentés exclusivement dans l'un ou l'autre des discours. C'est par exemple le cas de *autrement dit*, qui n'apparaît que dans les débats, et *en d'autres termes*, qui ne se trouve que dans le discours de l'historien.

On note également la part très importante du connecteur *c'est-à-dire*, prototypique de la reformulation. À lui seul, il représente sur l'ensemble des deux corpus 71,6% des occurrences de connecteurs reformulateurs, tous confondus. Enfin, il apparaît clairement que les connecteurs sont plus fréquents dans les débats que dans le discours historique. Au vu de la place importante qu'occupe *c'est-à-dire* au sein des reformulations marquées, nous choisissons d'approfondir son étude.

II.3.4.2. Des connecteurs spécifiques

Certains connecteurs de reformulation sont utilisés exclusivement dans la partie archivistique ou dans la partie historique du corpus. Le tableau suivant rappelle nos précédentes observations :

Discours historique	Discours archivistique
en d'autres termes	X
X	autrement dit
bref	en bref
<i>c'est-à-dire</i>	

Tableau 22: Les connecteurs reformulateurs (discours historique vs. discours archivistique)

Le cas du connecteur *autrement dit* a déjà fait l'objet d'une analyse³⁵¹ qui avait montré qu'il sert dans les débats aux interlocuteurs pour se positionner individuellement, avec une confrontation des différents points de vue. Ces reformulations, discursives, ne sont pas résomptives, bien qu'elles portent sur des énoncés longs.

³⁵⁰On remarque alors que *c'est-à-dire* et *à savoir* sont les seuls à apparaître dans la liste des segments répétés.

³⁵¹ Voir chapitre III 832 et exemple 23.

Il en est de même pour *bref* (discours archivistique) et *en bref* (discours historien), qui reformulent des énoncés longs, en en proposant une synthèse (plus courte que l'énoncé reformulé). Quand ces connecteurs sont placés en début de phrase, la rupture provoquée par la ponctuation (à l'écrit) et la prosodie (à l'oral) accentuent le divage entre les points de vue mis en concurrence. Pourtant, ce point d'arrêt ne semble pas définitif, mais prétexte à une prolongation du propos. En effet, la synthèse ouverte par (*en*) *bref*³⁵² se prolonge et insiste sur ce qui la justifie, par une sorte de retour sur le propos, retour qui est fait en mention.

(9) « Je suis allé l'année dernière à Toulouse et ce règlement dont vous faites état, je le connais et le directeur du Théâtre de Toulouse m'a déclaré qu'il le mettait dans l'impossibilité absolue d'exploiter convenablement son Théâtre. Il ne peut pas acheter un journal sans être mandaté, et sans l'autorisation de son adjoint (EF1). **En bref**, il ne lui est pas possible de travailler (ER1). Il faut avoir plus de confiance dans ceux à qui on laisse la direction du Grand-Théâtre de Bordeaux tout en ayant le souci des deniers des contribuables bordelais. *Je dois vous dire d'ailleurs que*, malgré ce règlement, le Théâtre de Toulouse est loin de celui de Bordeaux et que son déficit est plus important que celui de Bordeaux ».

(10) « C'est au coup par coup qu'une action prend corps, au gré des mouvements d'opinion parfois, au gré des occasions de destruction discrète qui s'offrent, sans guère de cellule qui relayerait l'association *la mémoire de Bordeaux*, chargée de recueillir documents, photos et témoignages sur l'histoire de l'agglomération depuis la seconde guerre mondiale. Même Bègles paraît ici ou là « en avance » par rapport à sa voisine, puisque le quartier des anciennes sécheries de morue bénéficie d'une réflexion déjà poussée (EF1). **Bref**, la dimension patrimoniale de la culture bordelaise semble quelque peu étroite... (ER1) *Il est vrai qu'à* force de laisser se délabrer, rouiller, squatter ou incendier les immeubles sauvegardables, l'on ne peut plus ensuite envisager de les sauvegarder ! » (extrait 15).

Les commentaires et mentions se manifestent sous la forme de concessions qui sont matérialisées lexicalement. « Je dois vous dire d'ailleurs que » et « il est vrai » maintiennent le propos autour du contenu central du discours.

Dans notre corpus, la locution *en d'autres termes* est également spécifique au discours historien. L'énoncé reformulant peut être une question (exemple 11) ou une assertion (exemples 12 et 13).

(11) « *Mais à quel point se sont-ils personnellement impliqués dans la gestion culturelle de leur ville ? Ont-ils au contraire délégué leur pouvoir* (EF), **en d'autres termes**, quel mode de gouvernement ont-ils exercé (ER) ? » (extrait e14).

³⁵² Il s'agit là du discours des débats, le connecteur *en bref* étant absent du discours historien ; nous proposons l'exemple pour permettre la comparaison des fonctionnements des deux connecteurs.

(12) « A l'époque, des décomptes réalisés sur plusieurs sites laissent supposer que 25 000 personnes pratiquent assez régulièrement le surf en France, soit un licencié sur 5 surfeurs déclarés (EF). **En d'autres termes**, ce nouveau modèle de culture sportive est assez affranchi de la réalité associative du club et les adeptes du surf font preuve de mobilité (ER). Ils se déplacent volontiers d'un site à un autre » (extrait e9).

(13) « A partir de là, je me suis battu pour que ça ne se produise plus ». A l'évidence, la gauche plurielle à la tête de la région Aquitaine a dû surmonter des tensions internes assez vives (EF). **En d'autres termes**, la région aquitaine se devait à l'avenir d'aider tous ses meilleurs sportifs. Après « vingt-quatre mois de combat », cela aboutira à une subvention de 70 000 euros permettant au skipper basque de terminer quatrième de la *solitaire* sur région-aquitaine (ER) » (extrait e9).

Dans tous ces cas il y a problématisation de l'énoncé formulé initialement. Il y a conceptualisation grâce à une mise à distance et reformulation discursive (non segmentale³⁵³), ce mouvement permettant d'apporter un regard extérieur sur le propos initial, avec lequel se crée une réelle rupture.

II.3.4.3. Des emplois spécifiques (*c'est-à-dire*)

Le connecteur *c'est-à-dire* est le plus fréquemment utilisé, aussi bien dans la partie archivistique que dans la partie historique de notre corpus. Les reformulations présentent pourtant des différences, malgré l'usage du même connecteur. Nous avons relevé des reformulations segmentales et définitionnelles, emplois également présents dans le discours d'archive. Mais nous avons également dégagé un processus particulier infra-segmental, et un emploi spécifique des reformulations discursives.

II.3.4.3.1. Des reformulations segmentales

Sur les 16 reformulations articulées autour du connecteur *c'est-à-dire* dans la partie historique, 13 sont segmentales³⁵⁴, deux sont infra-segmentales, une est discursive et introduite par *que*. Dans toutes les reformulations de cette partie du corpus (avec *c'est-à-dire*), comme dans les quelques-unes données ci-dessous en exemple, on constate un maintien du niveau syntaxique et du degré de détermination dans les reformulations. Dans l'exemple (14), le syntagme initial est reformulé par un syntagme où les éléments nominaux prennent leur place dans l'agencement phrastique initial.

³⁵³ Rappelons qu'une reformulation sera dite segmentale si elle conduit au remplacement d'un élément inférieur à la phrase par un élément de même nature, sans qu'il y ait à proprement parler de variation du volume lexical.

³⁵⁴ Segment délimitable, remplacer le plus souvent par un élément appartenant à la même catégorie.

(14) « Il possède deux dimensions : une dimension classique, les relations *entre paris et la province* (EF), **c'est-à-dire** *entre l'Etat et la municipalité* (ER) » (extrait e4).

Dans 15, 16 et 17, les reformulations s'approchent de reformulations segmentales, mais elles apportent des informations supplémentaires. Il s'agit de reformulations explicatives. Les deux exemples diffèrent quelque peu, en ce qu'en 15 et 16 l'explication est définitoire, et pourrait même paraître redondante, et alors qu'en 17, elle pourrait paraître définitoire, mais opère un glissement par spécification (apport de précisions).

(15) « Enfin, ce jeu à deux est-il *politisé*, c'est-à-dire *fonction des majorités politiques nationales et locales* ? » (extrait e14).

(16) « Ce siècle permet de découvrir comment sont nées les politiques culturelles en repérant les rythmes suivis, les formes adoptées, et en déterminant *les facteurs de causalité* (EF), **c'est-à-dire** *les forces d'impulsion ou de résistance* » (extrait e14).

(17) « Mais *l'Etat* (EF), **c'est-à-dire** *la toute jeune direction des bibliothèques*, n'a pas consenti un investissement financier compensatoire » (extrait e14).

Dans la partie historique, 9 des 16 reformulations ³⁵⁵avec *c'est-à-dire* procèdent par apport d'information, par une spécification qui précise l'objet. Aux côtés des reformulations segmentales explicatives ou non apparaît une façon particulière de procéder, par défigement d'expressions. Cette situation se produit deux fois (exemples 18 et 19).

(18) « C'est la contestation officialisée avant l'heure, **c'est-à-dire** *avant mai 68*, et paradoxalement » (extrait e1).

(19) « Son équipe monte entre 1989 et 1995 de nombreux événements festifs, tels Traboules Blues, Saxo Light, Illuminasaône, *saisissant les opportunités qui se présentent à elle* (EF), **c'est-à-dire** *les projets qui émanent bien souvent d'associations* (ER) » (extrait e14).

Dans ces deux cas de figure, on peut observer une décomposition de tournures figées, décomposition qui permet ensuite la nouvelle formulation d'un des éléments. Ce *défigement* fait de ce type de reformulation une reformulation infrasegmentale. Dans 18, *avant l'heure* ne signifie pas qu'il y ait eu une heure particulière, mais la reprise de *avant* dans la reformulation, segmentale, impose la substituabilité du syntagme prépositionnel. Dans 19, l'expression saisir une opportunité est exploitée de la même manière,

355

provoquant une reformulation des *opportunités*, alors même que l'expression fait unité.

Enfin, les dispositifs discursifs sont peu nombreux. Pourtant, ils sont importants du point de vue de la stimulation de l'auditoire. En effet, ces reformulations élaborent une mise en intrigue qui auto-justifie en retour. Ce dispositif crée une attente, un suspens, grâce à un énoncé initial large et général qui provoque le besoin d'une spécification, que la reformulation lui offre.

Les deux exemples suivant illustrent cette mise en tension induite par la mise en attente explicative :

(20) « Dès 1941 commence l'*Aryanisation économique*, **c'est-à-dire** le transfert vers des mains aryennes des biens appartenant à des juifs » (extrait e10).

(21) « Ou que, au-delà de quelques investissements dès récemment effectués ou en cours de réalisation la culture est désormais conçue comme un nouvel avatar du *jack-langisme*, **c'est-à-dire** de ce qui reste dans les mémoires de certains acteurs territoriaux ou des gens comme un monde de *paillettes* et de *fête*, de celle de la musique à la nuit blanche de paris, pas un processus de déformation de l'héritage qui attribuerait à Mitterrand la vraie culture, et à Lang la fausse culture celle des foules se pressant pour des événements ? » (extrait e15).

Comme le montre très bien l'exemple ci-dessus, ménager une telle attente et laisser libre de vastes champs permet au locuteur de guider les discours.

II.3.4.4. Scénarisation, mise en tension discursive et spécification

L'historien semble donc opérer une forme de guidage du lecteur dans le discours, par une dynamique de pointage et de zoom pertinents dans un cadre qu'il a lui-même construit. Il en découle une scénarisation qui permet à l'historien d'aider le lecteur à tracer les routes qu'il a lui-même pensées. Les reformulations (en particulier discursives) participent à ce mouvement. En effet, celles articulées autour de *en d'autres termes* introduit une conceptualisation en rupture avec le discours précédent ; quant au connecteur *c'est-à-dire*, il introduit une conceptualisation, mais en aménageant un suspens et une attente, bref, une tension discursive qui exacerbe la dite rupture. Ce jeu de tension-rupture crée un mouvement de spécification artificielle (construite) qui rend possible le guidage du lecteur.

II.3.5. Organisation de l'information

II.3.5.1. Moyens de hiérarchisation

Dans le discours protocolaire et dans les débats, le discours est mis en relief marqué par des procédés syntaxiques d'antéposition d'éléments cadratifs centraux. Dans le discours historique, on relève deux procédés syntaxiques qui participent à l'organisation informationnelle du discours. On note en effet la fréquence et la variété de l'utilisation :

- des tournures divées ;
- des tournures où l'ordre canonique de la phrase est remis en question et est affecté par antéposition ou postposition.

Les divées peuvent être antéposées (exemple 22), et, dans ce cas, imposer le contenu de la divée au lecteur, qui en prend connaissance avant de savoir ce qui sera dit à son sujet. Dans le cas de postposition (exemple 23), l'objectif de la focalisation est le même, mais le dispositif est un peu différent : il y a provocation d'une attente, puis chute par la divée ; c'est cette chute qui met en avant l'élément divé.

(22) « Dans d'autres cas, toujours relatifs à l'aquitaine, c'est la densité du patrimoine de culture (par exemple le pôle international de préhistoire de la vallée de la Vézère), avec son pouvoir attractif, qui permet d'engager localement une consolidation du patrimoine sportif » (extrait e9).

(23) « L'ensemble instrumental de musique contemporaine de paris ouvre les premiers festivals. On y joue du Charbonnier, du Webern, du Varèse ou du Xénakis. Mais, s'il est un nom qui doit retenir plus spécialement l'attention, **c'est** celui de **pierre henry** » (extrait e1).

Il y a structuration d'une mise en scène avec des effets de zoom vers les détails choisis par l'historien. La construction supporte la coordination dans la divée, comme dans l'exemple suivant, où la divée n'est pas simplement nominale, mais est le siège de dispositifs plus élaborés. Dans l'exemple 24, la construction est appuyée par un second effet de zoom provoqué par l'emploi d'un pronom démonstratif dans un syntagme nominal post-posé à sa référence ; la mise en tension est là encore tout à fait importante, parce qu'elle vivifie le discours et dynamise le lecteur.

(24) « En 1989, Sigma doit quitter l'entrepôt Laine. Ses bureaux sont transférés à l'extrémité des quais du port de la lune. **C'est** dans l'un des hangars qui bordent le fleuve *et* sous des chapiteaux **que** le 25e

anniversaire est fêté à cette occasion, une exposition récapitulative est proposée au public la nostalgie prend alors des accents inquiétants » (extrait e1).

(25) « (...) est révélée comme l'une des mieux adaptées tant pour le travail de défrichage que pour celui de l'analyse, et **c'est** une notion classique, traditionnelle et facilement repérable, **celle** de lettres et d'arts **qui** a plus spécialement retenu notre attention. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la notion fournit l'intitulé d'un secrétariat d'état » (extrait e2).

Par ailleurs, dans les divées négatives comme 26 et 27, l'effet d'attente est accentué :

(26) « **Ce n'est** donc **pas** tant son poids démographique, d'ailleurs déclinant à l'époque, **que** le rayonnement de cette métropole qui éveille l'intérêt » (extrait e2).

(27) « **Ce n'est** donc **pas tant** la culture «cultivée», pour reprendre une formule d'Edgar Morin, qui intéresse l'institut, **qu'**un territoire très vaste, qui décuple les potentialités de son action » (extrait e5).

Parmi les phénomènes syntaxiques qui permettront de hiérarchiser les informations du discours, on peut souvent noter l'emploi de nombreuses divées. Nous avons également relevé la fréquence de l'utilisation de l'antéposition ou de la postposition d'éléments divers. Placés au devant de la scène discursive, les éléments divés antéposés créent une attente liée au fait que le lecteur a besoin de la phrase principale pour comprendre l'énoncé. Dans l'exemple 28, on note également la mise en valeur d'une progression thématique linéaire : en reprenant un thème du cotexte antérieur et en le mettant en avant, la cohésion discursive est appuyée. Dans 29, la cataphore produit le même effet : le discours introduit d'abord le pronom elle, puis seulement ensuite son antécédent :

(28) « De ce siècle éclatant, la ville nourrit entre 1945 et 1975 orgueil et regrets » (extrait e2).

(29) « Pourtant, alors qu'elle concentre sur un site précis de multiples axes liés, la monographie culturelle urbaine demeure un genre peu abordé » (extrait e2).

Ces dispositifs créent un fort dynamisme discursif par une scénarisation et des effets de zoom qui font la texture de l'histoire dans le discours. Une autre observation mérite d'être formulée, bien qu'elle ne fera pas l'objet d'une étude approfondie dans le présent travail : la fréquence d'emploi de *que* et *qui* dans le discours historique ne pourrait-elle pas être indexée à la fréquence d'emploi des tournures divées ?

II.3.5.2. Une dynamique spatio-temporelle

L'emploi des déictiques n'est pas spontanément associé à un discours historique, nous semble-t-il du moins, et ce malgré le fait que la dichotomie *énonciation historique vs. énonciation de discours* ait été retravaillée. Pourtant, notre corpus historique compte de nombreuses occurrences des déictiques *aujourd'hui* (26 occurrences) et *ici* (43 occurrences), entre autres.

Les occurrences de *aujourd'hui* dans le discours historique ne renvoient pas au moment ponctuel de l'énonciation, qui aurait dû alors correspondre vraisemblablement au moment de l'écriture. En fait, il fait référence à la période du présent de l'historien, cette petite période qui est notre présent réel et vécu ; il s'agit d'un moment d'énonciation, mais d'un moment plus large que le moment d'écriture, une tranche de temps courte et partagée par chacun ; un moment d'énonciation commune, en quelque sorte. Cet *aujourd'hui* sert de repère pour situer l'histoire par rapport à elle, et, de nature comparative, elle peut être prétexte à deux mouvements différents : l'un de rupture, l'autre de continuité.

Dans les exemples suivants, il y a comparaison avec le présent puis rupture. Le contraste provoqué met en relief les aspects mis en contraste. Dans 30, il y a comparaison avec *moins... que*, qui focalise sur le fait qu'il y a une différence. Le marquage est également lexical dans 31, avec un *autrefois* en regard d'un *aujourd'hui*, toujours à des fins de mise en contraste. Dans 32, l'écart est tel qu'on arrive au *large dépassement* de ce qui se faisait dans le passé.

(30) « Emile Couzinet (1896-1964) est *moins* connu **aujourd'hui**, surtout hors de Gironde, que Max Linder » (extrait e3).

(31) « La dimension symbolique des élites locales est devenue prédominante dans une société locale, *autrefois* marquée par la stabilité qui est **aujourd'hui** gagnée par l'idéologie du changement » (extrait e14).

(32) « Il est, **aujourd'hui**, largement *devancé*. Pour ce qui est du financement (...) » (extrait e1).

Mais *aujourd'hui* peut être mis au service d'une continuité, éventuellement accentuée par d'autres éléments tels que l'adverbe *encore* dans les exemples suivants :

(33) « D'autre part, l'EPR Aquitaine fait, à son initiative, preuve d'une originalité qui est *encore* **aujourd'hui** aussi exemplaire qu'isolée, en mettant en place les GIA, Groupes Inter-Assemblées, instances mixtes de concertation entre le conseil régional et le CESR, dont les délibérations précèdent celles de l'instance politique » (extrait e12).

(34) « Ces institutions gérées sous forme associative disposent de terrains et d'équipements dont beaucoup existent et fonctionnent *encore* **aujourd'hui** » (extrait 11).

Après avoir travaillé sur les occurrences de *aujourd'hui*, regardons maintenant les emplois de *ici*. L'adverbe *ici* ne réfère pas au lieu du moment de l'énonciation, mais, de même qu'il y avait eu adaptation de la tranche temporelle à la temporalité même de l'historien, il y a une sorte de déplacement. Dans le cas de *ici*, sa référence peut porter sur deux lieux distincts : celui du cadre construit par lui, et celui du travail qu'il mène présentement.

Les deux exemples suivants se rapprochent de l'emploi normal d'un déictique en discours ; *ici* ne renvoie pas au lieu physique de rédaction, mais au lieu abstrait de l'endroit de la recherche, le travail sur lequel il est et qu'il rédige. Ce retour sur le lieu de l'écriture aménage pour l'historien un moment de pause dans l'histoire reconstruite, un retour sur ses propres pas ; dans 36, il parle même clairement de son propos :

(35) « On se limitera **ici** aux deux exemples que sont la musique et le théâtre » (extrait e6).

(36) « Notre *propos* n'est pas, **ici**, de retracer sa carrière nationale » (extrait e4).

Les exemples suivants montrent des situations où l'adverbe pointe un espace dessiné par l'historien. Cet espace peut être un lieu plus ou moins abstrait. Dans 37, il est fait référence à la situation mise en scène par l'historien, non pas en tant qu'objet construit, mais en tant que réalité d'alors. Dans les exemples 38 et 39 s'opère en plus une implication du lecteur, qui est appelé à témoin avec des verbes comme les verbes *comprendre* (38) et *remarquer* (39).

(37) « Si la ville de Bordeaux brille **ici** par son absence, en revanche, elle fut directement concernée par la politique de décentralisation lyrique orchestrée par la même Jeanne Laurent à partir de 1947 » (extrait e2).

(38) « On comprendra donc que tout type de production culturelle est **ici** pris en considération, de la haute culture à la culture populaire, et ce, dans une période où la notion est en train de s'élargir considérablement » (extrait e5).

(39) « On remarquera, **ici**, que la politique municipale s'alimente au vivier culturel lui-même ; le maire imposant sa sélection à en juger par les mois exemples les plus prestigieux que sont le mai musical (1950) » (extrait e4).

Ces marques d'énonciation sont fines parce qu'elles dessinent l'historien en filigrane. Celui-ci peut en effet se permettre de ne pas s'exprimer à la première personne, parce qu'il est impliqué par d'autres marques, comme *ici*. En effet, il ne peut y avoir *d'ici* (et de *aujourd'hui*) que s'il y a position d'un individu ou d'une instance énonciatrice. De plus, chaque lecteur recrée le moment (ré)actualisé à chaque lecture. Certaines marques, plus rares, sont parfois encore plus précises sur cette instance énonciatrice, en faisant paraître la culture commune au creux de l'identification ; c'est le cas dans l'exemple suivant, où apparaît un adjectif possessif associé à des vécus³⁵⁶ de l'historien supposés communs avec le lecteur.

(40) « Duruy devint grand maître de l'université, et c'est sous sa haute impulsion, que l'on commença à donner une certaine extension à l'instruction des classes laborieuses, qui, jusqu'alors avaient été privées, en grande partie des bienfaits qui en sont la conséquence... Après **nos** sanglants revers de 1870, il se produisit dans l'opinion publique un réveil des plus prononcés auquel nous devons l'organisation » (extrait e3).

Nous observons donc un système énonciatif qui inscrit clairement la présence de l'énonciateur dans le discours, au détour d'un dispositif de déictiques qui l'impliquent.

L'étude des occurrences des adverbes *aujourd'hui* et *ici* dans notre corpus a permis de montrer que :

- l'adverbe *aujourd'hui* sert soit de point de rupture, soit au contraire de preuve d'une continuité avec le passé ;
- l'adverbe *ici* spatialise l'histoire en délimitant au moins deux espaces : celui du passé construit à chaque lecture dans le discours, et celui de la production discursive de l'historien. D'un point de vue temporel, il inscrit le discours dans la brève tranche temporelle à laquelle il

³⁵⁶ Ce *vécu* peut être symbolique, et renvoyer alors à du passé commun porté par une culture partagée.

appartient, et qui permet de positionner l'histoire par rapport à lui. Ce phénomène contrastif est peut-être d'autant plus marqué que l'histoire porte sur du *temps présent*.

II.3.6. La temporalité dans le discours historien

Condition d'existence de l'histoire, le concept de temporalité est une construction humaine qui n'a pas évolué et qui n'est pas unifiée. Le discours est porteur d'indices qui permettent de reconstituer le type de temporalité en jeu. Dépassant les réflexions plutôt théoriques, nous comparerons les emplois des verbes conjugués et non conjugués.

II.3.6.1. La temporalité, l'événementialité et l'historicité

La temporalité est l'objet d'une perception physique puis d'une conceptualisation humaine. La conception du temps a évolué et les révolutions, scientifiques et religieuses, ont bouleversé à plusieurs reprises l'image qu'en avaient les individus. Or la représentation qu'un auteur ou qu'un chercheur a du temps façonne non seulement sa perception du monde et sa compréhension des événements, mais il influence également en profondeur les mises en discours qui en découlent. Du point de vue de l'historien, le paradigme est double : d'une part l'historien est en prise directe avec la réalité intériorisée des individus qui produisent involontairement la matière de l'archive ; d'autre part, il est soumis aux contraintes posées par le paradigme scientifique dont il est originaire, dans lequel il évolue et pour lequel il produit.

Ainsi, l'historien, comme le scientifique en général, doit rationaliser et rendre possible le recul par rapport à ce système de pensées, qui le contraint. C'est là que réside l'enjeu de l'œuvre historique. Il ne s'agit pas de relater, objectiviser des événements et par là seulement lister des faits, mais de chercher l'essence même de ce qui se joue dans l'histoire produite par les choix des hommes. Ceci découle du fait que :

« la raison immanente de la réalité historique telle que la perçoit l'historien n'est pas principe d'explication objective au sens où elle le serait pour nous (...). Ce qui l'intéresse [l'historien], c'est autre chose : la motivation raisonnée de l'action humaine, telle qu'elle peut être mise en forme sous des aspects contradictoires : autrement dit dans les discours » (Louis Gernet, 1965 : 571-572).

Ainsi, le nerf du travail de l'historien est d'éprouver les scénarios possibles et réalisés afin d'en expliciter les rouages. L'explication historique n'est plus

alors une explication de contenu, mais un pari sur la puissance et l'infini des possibles relatifs aux choix des hommes. Il prend acte du passé et des legs pour assumer une transmission vers un futur dont il va accoucher. Le travail de l'historien est circonscrit, tout en engageant la passé et l'avenir. Puis il repose sur des discours, produits pour véhiculer ces paris sur le réel, sur l'ombre d'une vérité. Or les discours, « et d'une façon générale les arguments – qui sont la trame de l'histoire, font connaître l'histoire » (Gemet, 1965 : 571-572). Il faut la mettre en mots pour la transmettre et la répandre, et il faut la rationaliser pour la construire. Si la motivation raisonnée des hommes dans leurs actes est une inconnue qui change sans cesse de valeurs, au gré des caractères variés et des conjonctures changeantes, la motivation raisonnée de l'historien n'est ni à taire ni à négliger. L'esprit reconnaît l'événement, et cette reconnaissance lui fait prendre corps. La reconnaissance d'un fait comme tel dépend directement de l'historien, de ses opinions, mais également de ce qu'il est, car, comme le rappelle Jacqueline de Romilly, citée par Gemet (1965 : 574) « il n'y a pas d'histoire sans idéologie ».

Un fait ne prouve rien par lui-même, et ne peut faire trancher pour telle ou telle autre argumentation sans contre-partie interprétative. Tout est lié : la raison de l'homme, ses fondamentaux idéologiques et l'événement, reconnu et catégorisé. Autrement dit,

« entre l'événement et la raison il y a toujours continuité (...). Ce que le récit fait connaître à chaque moment, c'est le jeu des facteurs qui pouvaient intervenir pour empêcher ou provoquer tel résultat. Les facteurs sont ambivalents et les notions sur lesquelles opère l'historien (...) des notions humaines à propos desquelles ont pour plaider le pour et le contre » (de Romilly citée par Gemet, 1965 : 572).

Poursuivant le raisonnement, on effleure une question historiographique cruciale : qu'est-ce qui rend l'histoire cohérente, si elle est indexée aux raisonnements humains ? Où trouver une unité historique et temporelle quand le temps lui-même n'est autre chose que la succession saccadée des accidents de la vie (Vidal-Naquet, 1960 : 61). Louis Gemet répond à cela que « ce qui fait l'analogie entre les moments de l'histoire, c'est une réalité humaine stable » (Gemet : 572-573). S'il y a continuité entre les deux sans pour autant qu'il y ait des arguments gagnés à l'une ou l'autre des causes, c'est que justement la nature humaine est complexe et non prédictible. Il n'y a pas de constante suffisamment forte pour permettre une prédictibilité de 100%. Il y a deux réalités humaines : l'une renvoie à la bestialité humaine dans sa dimension incontrôlable ; l'autre est celle du *ratio* et du calcul humain. Les deux entrent en relation dans le façonnage de l'histoire.

Par ailleurs, l'histoire a pour corollaire le temps. Sans temporalité, il n'y a pas d'histoire. Or la temporalité n'est qu'affaire de perception et de représentation individuelle. Pour s'en convaincre, il suffit d'y être attentif une journée, au

cours de laquelle elles se croisent à l'envie de chacune³⁵⁷. La temporalité a été étudiée en particulier sur les travaux d'auteurs grecs anciens, parmi lesquels les premiers historiens. Jacqueline de Romilly (1960) y a par ailleurs consacré une partie de sa vie. Dans sa lignée, Raymond Piertercil (1972 : 138-139) distingue plusieurs temporalités :

1. le temps régi par les Dieux, par les mythes où ce sont ces derniers qui décident et sont seuls responsables des choix qui touchent les hommes ;
2. le temps de la grandeur humaine émergente, le temps « des choses qui changent, où le temps n'explique ni ne justifie rien ; ce temps est celui du règne des bouleversements et des déchirements » ;
3. le temps de l'homme dieu, ce temps trop humain où l'arbitraire règne face à une régence divine.

La façon dont les historiens se représentent le temps a évolué. Au Vème siècle, l'histoire se modernise et s'approche d'une histoire des hommes. Si le temps n'était qu'une succession linéaire, il tendrait à une fin. Mais, cyclique, il s'ouvre à l'infini et à l'humanité. Le Vème siècle correspond aux débuts de l'histoire humaine, opposée à l'histoire divine qui avait cours auparavant. L'histoire des dynasties est linéaire, celle des saisons est cyclique.

Hérodote en son temps commence à changer de vision, sa perception du temps n'est déjà plus cyclique même si sa mise en œuvre est archaïque. Pour Thucydide, le temps logique serait lié au temps historique, avec une image de l'éternité (religieuse ou non) qui changerait avec la nature des représentations que s'en font les hommes. Le passé, comme le montrent nos devoirs de mémoire, est un paradigme qui fédère les individus et crée le sentiment d'appartenance à un groupe.

II.3.6.2. La temporalité de l'historien

Sans l'avancement du temps, il n'y aurait pas d'histoire possible. C'est la succession qui permet un regard critique sur le passé. Le cadre temporel est extrêmement important : c'est lui qui justifie l'œuvre historique. Sa construction est primordiale pour l'historien : il est fondamental parce qu'il rend possible la chronologie. Pourtant, la perception qu'ont les hommes du temps n'a pas toujours permis l'histoire.

³⁵⁷Il suffit d'observer la façon dont certains s'agacent avant d'autres, ou comme une minute peut devenir une heure...

II.3.6.2.1. Le temps : une construction sociale marquée discursivement

L'écriture de l'histoire est une construction sociale discursive supportée par les marques lexicales textuelles et élaborée par un historien-auteur. Cette construction connaît deux concrétisations différentes : l'une s'appuie sur la réalité sociale des perceptions temporelles et des moyens d'expression ; l'autre, élaborée *ad hoc*, stimule le discours et est plus accidentelle. Ces deux niveaux entremêlés dessinent le reflet d'une conception du temps qui a une forte influence sur la mise en discours. L'historien structure l'énoncé de sorte à lui faire véhiculer tel ou tel message ; il s'exprime en fonction d'un objectif sémantique, qui contraint le sens et balise l'orientation argumentative du discours. L'historien produit son discours et en façonne le cadre, qu'il construit et borne par un marquage adapté. Ces cadres, il lui faut les asseoir sur des bases temporelles et actancielles stabilisées. Or l'historien construit un cadre qui reste arbitraire et directement dépendant de la perception actuelle des locuteurs du passé. Une fois le cadre rendu cohérent et stable, l'historien peut construire d'autres événements à partir de ce repère, ou bien altérer le cadre initial ; mais, quoi qu'il fasse, il se situe par rapport à lui. L'histoire repose sur le passé dans le processus chronologique et ne s'interrompt jamais. Le discours, politique ou historique, n'est pas premier mais secondaire et découle des périodes et faits antérieurs. Il y a ouverture du discours sur le passé dont il est tributaire, et sur le futur de l'à-venir qu'il prophétise.

La qualité du cadre est primordiale, car c'est lui qui permet l'interprétation et la compréhension. Il est si important que l'on pourrait aller plus loin en faisant l'hypothèse que le cadre, bien ficelé, supplée l'interprétation et le raisonnement. Il ne se suffit certes pas à lui-même, mais plus il est solide et complet, plus il tend à contraindre, par conditionnement ou excès de balisage. De ce point de vue, le cadre actanciel et le cadre temporel sont extrêmement importants.

II.3.6.2.2. Le temps culturel, entre articulation et superposition de périodes ouvertes

Loin d'une temporalité événementielle rythmée par des faits ponctuels, l'histoire culturelle ne semble guère connaître les successions saccadées des faits humains. En effet, les périodes ouvertes par l'historien de la culture ne sont pas longues, mais plutôt courtes et cycliques. Rythmés sans doute par les impératifs budgétaires auxquels doivent se conformer les politiques publiques, ils se déroulent d'eux-mêmes, sans homme : la culture subsume

l'humain. Les emplois de la préposition *avant* ou ceux des adverbes *désormais* et *encore* le montrent.

Les rythmes sont lents, sans rebondissements ni suspens. Pourtant, ces périodes ne procurent aucune sensation de lenteur ou d'inertie. Le temps n'est pas figé, parce qu'il est appréhendé globalement et de façon non pas omnisciente mais éclairée. Il résulte de l'agencement de périodes aux durées moyennes évoquant le rythme des générations, et des événements humains accidentels ou ponctuels, un double rythme : d'une part, la temporalité événementielle des faits humains sous-entendus ; d'autre part, la temporalité non pas divine mais sociale.

II.3.6.2.3. Les marqueurs discursifs

Parmi les indices temporels on trouve les adverbes et certains marqueurs grammaticaux. Au cœur de notre corpus, moyennant un examen du dictionnaire des formes de Lexico3, nous avons isolé certains segments qui cadrent temporellement le discours.

Ces relevés tiennent compte de certaines corrections nécessaires. Le segment *après* est fréquent dans le corpus mais tous ses emplois ne sont pas temporels. En effet, de très nombreuses occurrences font partie des locutions telles *avant tout*, *en avant*, ou lexicale comme avec *avant-goût* ou *avant-garde*, ce dernier étant très employé. On note par ailleurs un emploi dans *avant-guerre*, qui renvoie à une période. Pour le reste, *avant* connaît une utilisation un peu particulière. Sans faire état d'une place au sein d'une chronologie de faits, il est bien souvent utilisé pour insérer dans le discours un événement futur, ou une période elle aussi postérieure à la réalité historique contée. Dans les exemples suivants, *avant* pose une borne temporelle postérieure. Dans l'exemple 3, elle est introduite sous la forme d'une proposition subordonnée destinée à fournir des explications complètes.

(3) « La relance initiée par le responsable des affaires culturelles précédent avait été plutôt habile, en essayant de monter des coopérations avec d'autres villes, **avant que** soit enfin créé un service du mécénat culturel, destiné à susciter l'apprentissage de la mise en pratique de la loi Aillagon de 2003 qui a véritablement lancé des processus d'incitation fiscale en faveur des mécènes culturels » (extrait e15).

Dans 4 et 5 ci-dessous, le curseur apparaît sous une forme nominale dont l'efficacité communicationnelle repose sur les prérequis culturels et les savoirs partagés par les interlocuteurs. Contrairement à ce qui se passe dans l'exemple 3, les explications ne sont pas fournies : les connaissances supposées communes doivent servir de ressources interprétatives.

(4) « Quant à la modernité, on la découvre avec Sigma dès 1965, **bien avant** mai 1968 et **avant** le discours inspiré par Simon Nora du 16 septembre 1969, plus connu sous le nom de discours de *La nouvelle société* » (extrait e14).

(5) « Dans une ville et un département fortement marqués par l'influence britannique, le tennis s'est développé précocement : dès 1902 est créée la coupe de tennis de primerose puis un premier championnat de France organisé en 1909, **bien avant** la naissance, en 1976, du premier tournoi passing-shot gagné par Yannick Noah ». (extrait e03).

Dans Les trois exemples précédents, poser un repère temporel postérieur permet la création d'une chronologie qui s'en trouve simultanément justifiée. Dans 5 en particulier, le premier tournoi passing-shot est présenté comme directement lié aux constats dressés juste avant, à savoir que le tennis occupe très tôt dans la capitale girondine une place de choix.

Dans les situations présentées, introduire une borne temporelle induit la mise en place d'une orientation causale. Sauf à opérer un réexamen critique, l'effet performatif du langage impose alors un lien fort dont il est difficile de se distancier ensuite. L'à-venir sert alors de curseur et de nouveau repère permettant de situer les faits. Or, sans parler d'anachronisme, il ne faut pas oublier que la lumière du devenir éclaire le passé ; ce n'est même pas le présent qui fait lumière. Ce présent abstrait et insaisissable n'a de réalité concrète que dans la durée, autrement dit dans son ancrage au passé, dont il est la continuité. Le devenir autorise un retour sur l'avant plus ou moins proche, et c'est ce devenir, en étant réalisé, qui oriente et semble donner un sens au passé, sens qu'il n'a jamais eu avant, et qu'il n'aurait pas eu sans. De nombreux événements n'ont jamais acquis de sens ou ont été oubliés parce que le devenir ne les a pas insérés dans une chaîne d'événements reconnaissables. Tout événement a des conséquences potentielles, et, par extension, tout instant peut être le témoin de moments inoubliables. Mais un événement, une période, au-delà de ses potentiels, aussi forts soient-ils, ne prend sens que si l'un d'eux s'instancie ensuite. L'avenir dessine en quelque sorte le passé : aucune histoire n'est prédictible avant qu'elle n'advienne. L'historien, en invoquant des conséquences ou événements postérieurs à l'objet qui l'occupe directement, crée cette chaîne de sens qui, à la lumière de son esprit et de son interprétation éclairée, illumine l'histoire et met à jour le dessein et le destin des hommes.

Que *avant* soit une préposition temporelle ou appartienne à une locution conjonctive, elle est principalement utilisée pour marquer une rupture par rapport au passé, par anticipation à une période ou des événements postérieurs. L'historien présente la période qu'il traite comme avant-gardiste et résolument ancrée dans une chronologie de faits qu'une perspective historienne permet d'appréhender. Cette position passe entre autres par cet usage de *avant*, mais pas seulement.

L'adverbe *encore* fait également l'objet d'une utilisation allant dans ce sens, en ne faisant pas état d'une répétition (exemple 6), mais en marquant la continuité par l'insertion dans une période unitaire et cohérente (exemple 7), portant dans ce cas une valeur durative. Dans l'exemple 6, « l'effet avant-gardiste » est présent comme avec *avant*. Ainsi, cet adverbe accentue la dimension compréhensive et interprétative dépeinte par l'historien. L'historien opère un décodage du passé, et il en fait une sorte de psychologie. Dans le cas de 7, le passé y est évoqué non pas au travers des événements qui le jalonnent, mais au travers d'une période installée. La politique culturelle dont il est question fait rupture avec cette période.

(6) « En outre, des expositions répétées sur l'expressionnisme allemand ont répondu à un attrait du public pour la richesse de ce courant artistique, comme en témoigne **encore** l'exposition de 1996 à la galerie des beaux-arts » (extrait e05).

(7) « La culture, si on l'envisage sous l'angle des beaux-arts, apparaît en effet, dans un contexte **encore** marqué par la pénurie et les urgences sociales, comme un luxe secondaire, symbolisé à Bordeaux par sa prestigieuse et coûteuse première scène, le Grand-Théâtre de Victor Louis » (extrait e06).

D'autres indices construisent dynamiquement des périodes qui s'appuient sur de longs moments plus que sur des événements ou des faits identifiés comme ponctuels ; c'est le cas de *depuis*, qui produit un effet de focalisation sur la période en évinçant l'actant. La date initiale et le point originel ne sont pas utilisés, mais la période s'ouvre seule. Le contexte gauche de *depuis* est en réalité la période postérieure ouverte par *depuis*, et est préféré à d'autres moyens d'insertion de balises temporelles, telles *en*. Que ce soit *depuis* une année ou une période plus large, la fenêtre temporelle est ouverte sans l'introduction d'un point de départ, quel qu'il soit. Dans les exemples suivants, le positionnement se fait par rapport à des périodes d'abstraction variables : dans l'exemple 8, l'année est précisée, dans 9 c'est une décennie, dans 10, il n'est plus question d'année mais de période liée à une personnalité, et enfin, l'abstraction est entière dans 11 avec l'emploi d'un adverbe subjectif qui amplifie l'effet d'appartenance à un grand mouvement temporel unifié.

(8) « On se sentait transporté dans un salon d'une époque et d'une contrée tout autres, avec des émigrés d'Europe centrale, tels qu'Otto et Anne-Marie Hirsch, médecins allemands installés à Bordeaux **depuis** 1933, et monsieur Ulatowski, professeur d'allemand au lycée Grand-Lebrun » (extrait e05).

(9) « Les rapports avec l'Etat sont anciens et continus, mais la présence d'une DRAC **depuis** le milieu de la décennie 1970 est une variable neuve à laquelle la ville s'est bien accoutumée » (extrait e07).

(10) « La politique patrimoniale engagée par les métropoles **depuis** la période Malraux, encouragée par l'état à la fin de la décennie soixante-dix, est à nouveau au centre des préoccupations municipales à la fin du siècle. La mise en lumière des sites, de quartiers entiers, à Lyon depuis 1989, à Bordeaux à partir de 1995, procède de ce souci autant que de sa recherche de prestige. Le classement de Lyon par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité est perçu, et, de fait, vécu comme un renforcement de sa vocation touristique » (extrait e08).

(11) « L'histoire culturelle a **depuis** longtemps manifesté sa vocation d'ouverture vis-à-vis des autres sciences sociales » (extrait e14).

Dans ces exemples, la focalisation se fait sur la période et non sur les causes de son ouverture³⁵⁸. Il n'y a pas recherche de causalité, mais mise en avant de l'inclusion dans une grande période. La continuité chronologique est maintenue.

La fenêtre temporelle ouverte ne se trouve pourtant pas toujours positionnée en continuité avec le passé, mais parfois en rupture. Il prend du sens au regard de la période nouvelle. L'adverbe *désormais*, présenté dans les exemples ci-dessous, appartient à ces marqueurs permettant de créer une rupture en ouvrant une période nouvelle toujours connectée au présent. La négation de *l'avant* provoque un écho polyphonique, comme dans les exemples 12 et 13. Dans le premier de ces deux cas, la phrase initiale annonce la base d'un changement et d'une dynamique de sortie. Le lexique est annonciateur de la rupture que l'adverbe *désormais* de la seconde phrase concrétise. Le mécanisme est le même dans l'exemple 13

(12) « Le livre blanc de 1977 est le signe qu'un *changement* s'amorce qu'une volonté s'exprime, celle de *sortir* du stade de l'improvisation désordonnée, celle de donner plus de cohérence à l'action. Les élus prennent **désormais** suffisamment la culture au sérieux pour exiger une expertise, ils savent aussi que les dépenses doivent être justifiées auprès des électeurs » (extrait e14).

(13) « Les *solutions* sont diverses, elles reposent sur l'exploitation de recettes passées ou sur l'innovation. les jumelages sont une tradition qui perdure et qui a son utilité. Leur période la plus faste se *termine* cependant au début des années quatre-vingts. Les déplacements de productions artistiques locales sont **désormais** vivement encouragés, même s'il faut compléter par des sponsor[as] le bouclage des budgets ; telle est **désormais** la vocation des orchestres, des opéras et des centres dramatiques : porter la renommée des cités à l'étranger. » (extrait e14).

Tous ces éléments grammaticaux (prépositionnels), adverbiaux et lexicaux construisent un cadre temporel particulier où ne sont pas articulés des

³⁵⁸Ce qui aurait été le cas dans l'exemple suivant : « depuis tel événement ».

événements mais où sont mises en relation des périodes ouvertes en particulier vers leur devenir effectif et acté, garant de leur sens historique.

II.3.6.3. Conclusion

L'historien de la culture aménage une structure permettant la description de continuité ou de ruptures chronologiques. Cette structure est basée sur une chaîne temporelle, dans laquelle sont insérés périodes et événements historiques. Nous allons voir que l'inscription du discours historien dans la chronologie et la temporalité se révèle au niveau lexical, en particulier dans la catégorie verbale³⁵⁹.

II.3.7. Les spécifications lexicales

Nous allons étudier les lexèmes présents dans le discours de l'historien, et en particulier sous deux angles : les verbes en tant que lexème, et certains comportements nominaux, qui tendent à lisser les aspérités événementielles présentes dans les débats.

II.3.7.1. La comparaison des verbes (débats/historien)

Nous allons étudier, avec Lexico3, les spécificités des lexèmes étiquetés comme *verbe* par TreeTagger. Nous avons séparé les verbes apparaissant sous forme conjuguée de ceux apparaissant sous forme non conjuguée. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant ; plus un lexème apparaît tôt dans la liste, plus il est spécifique des *débats*³⁶⁰. Nous remarquons deux tendances principales³⁶¹ qui se dégagent des spécificités lexicales : l'une est relative à l'inscription du discours historien dans une chronologie, et l'autre marquant l'inscription du parcours de recherche sur un axe déductif et scientifique.

- ✓ On relève un ensemble de verbes³⁶² qui participent à la structuration chronologique du discours. Avec des termes comme *élaborer*, *engendrer* ou *susciter* se retrouve la successivité des faits ; mais pas une successivité dans un

³⁵⁹ Voir sous-chapitre suivant (II37).

³⁶⁰ Les premiers verbes des listes sont les plus spécifiques du corpus historien et les derniers verbes sont les plus spécifiques du corpus *débats*.

³⁶¹ Ces tendances sont liées à des distinctions sémantiques qui sont souvent ténues, du fait des polysémies et des contextualisations variées.

³⁶² Marqués en gras et mis en italique.

sens *naïf* (des événements qui se situeraient simplement les uns après les autres) : dans une successivité *causale*. Cette successivité *causale* est d'une certaine façon unificatrice de l'histoire, qui n'est plus un simple *patchwork*, mais un ensemble cohérent³⁶³. Elle repose sur le fait que certains paramètres « jouent un rôle » dans cet enchaînement historicisant. Le verbe *jouer* se rencontre dans deux sens principaux :

- au sens de « *jouer* » *de la musique*, au « *jouer* » *théâtre*, ou *pratiquer un sport*, comme dans les exemples suivants :

- « Désormais, la partie ne se **joue** plus à deux, mais à quatre » (extrait e14) ;
- « On y **joue** du Charbonnier » (extrait e1) ;
- « Le théâtre des Célestins **joue** des auteurs comme Adamov » (extrait e14) ;

- au sens de « *jouer un rôle* » comme dans :

- « (...) où elle a **joué** un rôle majeur dans l'essor du Grand-Théâtre » (extrait e14) ;
- « (...) et leur personnalité a aussi **joué** » (extrait 14).

Il y a élaboration de l'ensemble, dans un mouvement orienté vers un éternel futur, et sans qu'il y ait jamais achèvement, mais toujours avancées par palliers événementiels. Au demeurant, on observe que ces verbes sont conjugués, et n'apparaissent pas dans les spécificités des verbes non conjugués. Cet ensemble constitue donc un sens global que l'historien active dans le discours.

- ✓ Un second ensemble, qui regroupe des verbes renvoyant à l'activité de recherche scientifique de l'historien³⁶⁴, se dégage également ; mais cette fois autant parmi les verbes conjugués que parmi ceux ne l'étant pas. Cet ensemble s'oppose à une tendance du discours historien à ne pas être porteur de jugement, comme c'est le cas dans les débats, et comme le confirment les verbes spécifiques³⁶⁵ à ce corpus. On voit à ce niveau se faire front deux modalités bien distinctes : l'une, aléthique, basée sur la réflexion et la construction scientifique ; l'autre, appréciative, lieu des émotions et des jugements.

³⁶³ Il ne faut pas entendre *cohérent* au sens de *provoqué* volontairement par l'homme, mais il faut le comprendre comme *unifié*.

³⁶⁴ Marqués en italique et soulignés.

³⁶⁵ Soulignés.

	Discours historien				
Verbes conjugués	1. devenir	37. étendre	73. disposer	109. ouvrir	145. bâtir
	2. être	38. hésiter	74. demeurer	110. revêtir	146. artistique
	3. définir	39. rester	75. regrouper	111. héberger	147. tirer
	4. installer	40. encourager	76. expliquer	112. offrir	148. évaluer
	5. jouer	<i>41. lier.</i>	77. montrer	113. constituer	149. négliger
	6. témoigner	42. concrétiser	78. écrire	114. déclarer	150. réclamer
	7. créer	43. tenter	79. servir	115. prévaloir	151. marcher
	8. illustrer	44. posséder	80. correspondre	116. obtenir	152. étonner
	9. naître	45. limiter	81. mener	117. profiter	153. retrouver
	10. contribuer	46. entretenir	82. disparaître	118. accorder	154. participer
	11. soutenir	47. bénéficier	83. lancer	119. implanter	155. mériter
	12. fonder	48. accueillir	84. succéder	120. institutionnaliser	156. quitter
	13. affirmer	49. caractériser	85. mesurer	121. fournir	157. choisir
	14. transformer	50. incamer	86. attester	122. commencer	158. confirmer
	15. distinguer	51. découvrir	87. transférer	123. reconnaître	159. relever
	16. marquer	<i>52. intégrer.</i>	88. reposer	124. profiter	160. revenir
	17. occuper	53. signer	89. privilégier	125. suivre	161. souhaiter
	18. ouvrir/ouvrir	54. mentionner	90. développer	126. franchir	162. inscrire
	<i>19. analyser.</i>	55. engendrer	91. aborder	127. percevoir	163. poser
	20. accompagner	56. susciter	92. promouvoir	128. devoir	164. considérer
	21. consacrer	57. dominer	93. doter	129. mêler	165. apparaître
	22. situer	58. élaborer	94. évoluer	130. diriger	166. exiger
	23. exercer	59. disperser	95. publier	131. nourrir	167. éclairer
	24. renforcer	60. spécialiser	96. résider	132. remonter	168. contraindre
	<i>25. sembler.</i>	61. tarder	97. acquérir	133. subir	169. financer
	26. investir	62. vivre	98. présider	134. retenir	170. viser
	27. initier	63. conduire	99. emporter	135. opérer	171. rencontrer
	28. inaugurer	64. réussir	100. pratiquer	136. concevoir	172. dresser
	<i>29. manifester.</i>	65. dessiner	101. poursuivre	137. utiliser	173. avérer
	30. structurer	66. conditionner	102. parvenir	138. dénoncer	174. appuyer
	31. gagner	67. rassembler	103. conserver	139. couvrir	175. empêcher
	32. porter	68. répercuter	104. subventionner	140. démarrer	176. comparer
	33. favoriser	69. diversifier	105. multiplier	141. produire	177. tendre
	34. exprimer	70. conclure	106. apparenter	142. associer	178. priver
	35. construire	71. concentrer	107. différer	143. élire	179. compléter
	<i>36. conforter.</i>	72. achever	108. atteindre	144. figurer	
Verbes non conjugués	1. partir	19. construire	37. rassembler	55. entrevoir	
	2. devenir	20. interroger	38. concerner	56. orienter	
	3. définir	<i>21. hériter.</i>	39. consacrer	57. pratiquer	
	4. promouvoir	<i>22. découvrir.</i>	40. fonder	58. répartir	
	<i>5. lire.</i>	<i>23. restaurer.</i>	41. diversifier	59. associer	
	6. privilégier	<i>24. affirmer.</i>	42. atteindre	60. opérer	
	7. sauvegarder	<i>25. intégrer.</i>	43. produire	61. constituer	
	8. favoriser	26. limiter	44. diffuser	62. vivre	
	9. lier	27. consentir	45. relever	63. utiliser	
	10. mener	28. marquer	46. charger	64. attirer	
	11. installer	<i>29. éclairer.</i>	47. démocratiser	65. appuyer	
	<i>12. identifier.</i>	<i>30. conclure.</i>	48. oublier	66. apprécier	
	<i>13. favoriser.</i>	31. sortir	49. multiplier	67. qualifier	
	14. personnaliser	32. susciter	50. disposer	68. encourager	
	15. soutenir	33. tenter	51. écrire	69. détailler	
	16. développer	<i>34. reconstruire.</i>	52. assumer	70. contribuer	
	17. financer	35. suivre	53. attribuer	71. classer	
	18. accueillir	36. créer	54. destiner	72. offrir	

Tableau 23: Discours historien vs. Débats : spécificités lexicales pour les verbes conjugués (TreeTagger)

II.3.7.2. Un profilage signifiant

L'examen du corpus et le dictionnaire des formes ont permis de repérer des lexèmes dont la mise en discours est différente entre les parties *archive* et *historien*. Dans le discours historien, nous avons observé³⁶⁶ que la ville est *la ville* bien avant d'être *la ville de Bordeaux*.

Dans les débats, les précisions portent sur la spécification de *ville* dans deux types de situation :

- lorsque d'une part d'autres villes sont citées dans l'extrait, à l'évidence pour lever toute ambiguïté ;
- lorsque, d'autre part, la ville n'est pas déterminée par un possessif marquant le lien politico-affectif³⁶⁷ des élus à leur ville.

Au niveau de l'archive, lorsque la ville n'est pas *la leur*, elle est *de Bordeaux*. Les exemples suivants illustrent ces situations : le groupe nominal défini *la ville*, coordonné avec d'autres éléments en particulier nominaux, présente d'autres aspects instructifs. Ces éléments sont par ailleurs récurrents dans d'autres syntagmes du discours. Le syntagme *la ville* est majoritairement coordonné³⁶⁸ avec des dimensions géographiques circulaires et concentriques de portées variées allant de *ses environs*, au *département* et à *sa région*, jusqu'à atteindre *la France*. Requalifiée de *centre (ville-centre)*, d'*art (ville d'art)*, musée (*ville musée*) ou *natale (ville natale)*, la ville reste, dans le discours historien, indéterminée avant qualification. Au niveau du discours historien, la *ville-centre* souvent décrite s'étend à l'*agglomération*, à la *CUB*, à la *région*, et même à l'*Europe*.

Du point de vue de la qualification adjectivale, il en est de même pour le lexème *capitale*, qui reçoit lui-aussi une précision, d'ordre géographique.

Si, dans les débats municipaux, la capitale est Paris presque autant que Bordeaux (2/3 des cas), il n'en est pas de même dans le discours historien où, maintes fois évoquée, la capitale est avant toutes choses *régionale*, *de province* puis *girondine*. Autrement dit, la *capitale*, c'est plutôt Bordeaux, au travers de ses différentes qualifications, mais pas seulement. Ainsi, énoncer un lexème qui en appelle à un profilage discursif via la complémentation adjectivale permet de requalifier complètement le lexème. C'est par exemple le cas dans le contexte suivant, où Lyon devient capitale : il s'agit de la « capitale des Gaules ».

³⁶⁶Voir chapitre sur le discours historien.

³⁶⁷Ce lien ne peut être exclusif : il faut une part d'engagement et de sang-froid politique, et une part d'affection particulière.

³⁶⁸Dans « la ville et ... ».

- parce que nous pensions que *bordeaux, **capitale** du sud-ouest, ne pouvait rester en dehors
- entielle, c'est que l'attrait de la **capitale** est aussi vrai pour un artiste de la danse
- e l'existence de *bordeaux en tant que **capitale** régionale. tout cela nous mène à quoi ?
- originaire, lorsqu'on allait dans la **capitale** voisine qui a cinq ou six mille habitants
- remière ville lyrique française après la **capitale**. pendant toutes ces années, pendant des

Extrait 6: Concordancier du lexème "capitale", corpus "débats"

On note un centrage du discours autour de la *ville*, mais dans des perspectives différentes. En effet, le discours historique affirme la grandeur de Bordeaux, qu'il dépeint comme capitale, alors que dans les débats des conseils municipaux, la nuance est plus marquée.

On a par ailleurs un mouvement de Bordeaux intra-muros vers un régionalisme étendu qui englobe la ville du Grand-Théâtre. Le Grand-Théâtre est souvent *municipal* en conseil. Il en va autrement pour l'historien, qui ne le qualifie pas de la même manière, sans doute parce que les enjeux comme le point de vue sont, pour lui, ailleurs, ce que nous verrons dans le chapitre suivant. Il faut également tenir compte du fait que pour l'historien, l'angle de vue est moins étroit que celui des conseillers, dont le travail est bien de s'occuper d'une ville précise, même élargie à sa région ; il en découle que d'autres théâtres présentent un intérêt pour l'historien : dans le discours de l'historien, *théâtre* apparaît plus que *Grand-Théâtre* (98 fois contre 71).

Pour l'historien, une *ville* est *une ville à spécifier*. Dans l'archive, alors qu'elle pourrait ne pas l'être, elle l'est, mais d'un point de vue affectif, en signe de réengagement politique. L'historien s'abstrait de cet engagement : il le dépasse, en ne nommant pas *la ville*, mais en en définissant l'angle qui l'intéresse.

II.3.7.3. Lissage lexical

Nous nous sommes déjà attardée sur les lexèmes *capitale* et *ville*, ceci afin de montrer que les locuteurs ne les emploient pas à même fin. *Capitale* est employée dans notre corpus historien pour signifier la grandeur et

l'importance de Bordeaux, au sein de sa région, dont la première conséquence est un recentrage national autour d'un nouveau point : *Paris* ne paraît plus au premier plan.

Pour l' élu en conseil municipal, *Paris* est situé dans la moitié des cas explicitement à son rang de première ville française, «étant entendu que pour eux, *Bordeaux* peut prétendre occuper la même fonction pour sa région »³⁶⁹. L'appartenance de la ville de Bordeaux à ses habitants et à ses conseillers municipaux est, comme nous l'avons vu, indexée à la thématique, et sans doute à l'ambiance qui en découle. Le lien affectif et politique qui unit le Grand-Théâtre aux élus locaux se manifeste dans le discours par les pronoms possessifs (par exemple *notre*) ou par un syntagme nominal chargé en référence évaluative (*Grand-Théâtre municipal de Bordeaux*).

La ville, dans le discours de l'historien, est dans la moitié des cas spécifiée : il s'agit d'une *ville d'art* ou d'une *ville-centre*, par exemple. Sinon, elle se trouve dans un groupe prépositionnel appartenant souvent à un groupe nominal plutôt lexicalisé (*le budget de la ville*, par exemple).

Il est également intéressant d'observer ce qui se passe avec d'autres termes, comme celui de *enquête*. *Enquête* est particulièrement instancié dans les débats en conseil du fait de la mise en place d'une commission chargée, sur la demande du gouvernement, d'examiner les comptes et la gestion du Grand-Théâtre. Tout naturellement, le thème est abordé en Conseil municipal. La longueur des débats fait augmenter le nombre de ses emplois, mais pas la variété. En effet, les 130 occurrences de *enquête* se répartissent avec deux cooccurrents différents : soit en contexte gauche avec *commission*, soit avec en contexte droit *administrative*. Or dans le corpus historien, aucune occurrence de *enquête* n'apparaît ni avec *commission*, ni avec *administrative*. Le terme *enquête* ne renvoie, dans aucun des neuf contextes observés, à celle ayant été menée à ce moment. Autrement dit, le lexème *enquête* apparaît malgré tout, mais avec un autre référent que celui central en conseil municipal sur la période observée.

Nous avons constaté que l'historien mobilise plus d'adjectifs que les conseillers pendant les conseils municipaux, parce qu'il les met au service d'une construction du sens dans le discours. Les objets construits en discours ne se recouvrent pas. Une ville, par exemple, n'est pas seulement une ville : elle est une ville aux propriétés particularisées et individualisées par la construction du syntagme nominal duquel il dépend.

Il résulte de ceci une forme de décalage, une translation par rapport aux concepts de départ qui, eux, ne subissent pas de requalification/spécification directe. Finalement, l'historien définit les aspects qui l'intéressent en qualifiant les lexèmes de manière adjectivale ou prépositionnelle.

³⁶⁹Le corpus historien compte près de 8 fois plus d'occurrences de *Capitale* que la partie débats (41 occurrences contre 5, dont trois pour Paris).

Il y a modification des crises en politique par l'historien. Nous avons constaté des glissements dans les emplois lexicaux, qui conduisent à la modification de la perspective référentielle grâce à un changement de point de vue. Or cette modification n'est pas la seule : il en découle une forte atténuation des conflits et des crises municipales, qui sont linguistiquement marquées par le lexique et le système pronominal.

Finalement, le lexème *enquête* s'est montré absent du discours de l'historien, qui pourtant évoque les troubles au Grand-Théâtre.

Nous avons également pu observer qu'en période de crise le Grand-Théâtre était souvent ramené au rang de *théâtre*, terme beaucoup plus fréquent. L'adjectif réoriente le sens et du même coup l'interprétation. Par exemple, lorsque l'historien écrit que « *seule* opposition de communistes, à l'encontre du *Mai* », on comprend que les autres étaient favorables à un tel projet. ; seule l'opposition s'exprimait quant aux prétentions personnelles du maire et à son ingérence (extrait 7) ; pour eux, « la masse ne profite pas du théâtre, elle passe simplement devant » (28 juin 1952).

Une appréhension chronologique des délibérations des conseils municipaux montre que les objections sont principalement celles des communistes. Pourtant, qualifier ces objections comme étant les *seules* à être formulées occulte le fait que malgré tout, lorsque l'enquête a été commandée, les doutes ont dépassé les partis. Tout comme les tumultes des débats et de l'enquête ont été fortement atténués, le détail des critiques n'a pas été fait – et il n'avait pas à l'être. Au demeurant, la finalité a sans doute guidé le regard posé sur les débats passés. Quelle lecture aurait été faite des conseils municipaux, quelle interprétation de la seule objection d'opposition aurait été faite si le Grand-Théâtre de Bordeaux avait péri dans ces tourmentes financières ? Les élus communistes ne seraient-ils pas alors perçus comme des précurseurs ?

Ainsi, l'historien lisse les troubles du passé, mais à la lumière des réalités du présent.

II.3.8. La place de l'énonciateur dans le discours historien

Pour identifier la place que choisit d'occuper l'énonciateur dans le discours historien, nous allons commencer par examiner la répartition des pronoms personnels sujets dans le sous-corpus historien. Après une approche plutôt

fréquentielle, nous replacerons nos observations dans le cadre de leur énonciation.

II.3.8.1. La répartition des pronoms personnels

Après avoir rappelé les contraintes qui s'exercent sur le discours historien, nous allons analyser la répartition globale des pronoms dans le corpus.

II.3.8.1.1. Un discours très contraint

Le pronom personnel de première personne singulier *je/j'* est proscrit³⁷⁰ dans de nombreux genres discursifs tels les articles de journaux, les productions juridiques, mais également le discours protocolaire en conseil municipal, comme nous avons pu le constater (et si nous le considérons comme un genre à part entière). Les historiens, et qui plus est les historiens universitaires contemporains n'échappent pas à cette norme, qui s'est vue accentuée par le fait de l'hégémonie des protocoles en sciences dures : les sciences dites *molles* se sont vues contraintes de singer les démarches de certains champs de recherches moins humains. Désormais proscrite dans les écrits universitaires, l'histoire se plie d'autant plus à cette coutume que la vérité dont elle s'occupe est particulièrement fragile et insaisissable. Prendre soin de la vérité devient une nécessité dictée par la conscience de la finesse de ses soubassements : il faut pour l'historien prendre grand soin de ce qui est scientifique, pour préserver ce qui peut l'être.

Même s'il le fait de manière indirecte³⁷¹, le locuteur peut s'exprimer à la première personne, portant alors la pleine responsabilité de ce qu'il soutient ; mais d'autres pronoms peuvent le remplacer au besoin. Nous allons examiner l'apparition et la répartition des pronoms *je (j+)*, *on* et *nous*.

II.3.8.1.2. Les spécificités pronominales

La partition *sscorpus* permet une comparaison sur les parties *protocolaire*, *débats* et *historien*. Le graphique des spécificités sur cette partie (histogramme 20 page suivante) illustre les différences de fréquence d'emploi sur les parties considérées des pronoms *j+*, *nous*, *vous* et *on*.

³⁷⁰Sans doute parce qu'il renvoie à une position personnelle, unique, et subjective.

³⁷¹Nous avons vu dans le chapitre précédent que la première personne n'est pas celle de l'historien, mais celle de l'archive.

Le discours historique marque une grande carence dans l'emploi des pronoms *j+*, *nous* et *vous*. Tous les pronoms sont très utilisés dans les débats, y compris l'indéfini *on*. Dans le discours protocolaire, *j+* et *on* sont fortement sous-employés, contrairement à *nous* et *vous*. Pour des raisons déjà évoquées, nous laisserons de côté ce dernier discours, particulier dans ses contraintes³⁷². Les personnes sont absentes du discours historique, ce qui appelle un examen plus approfondi de ses emplois.

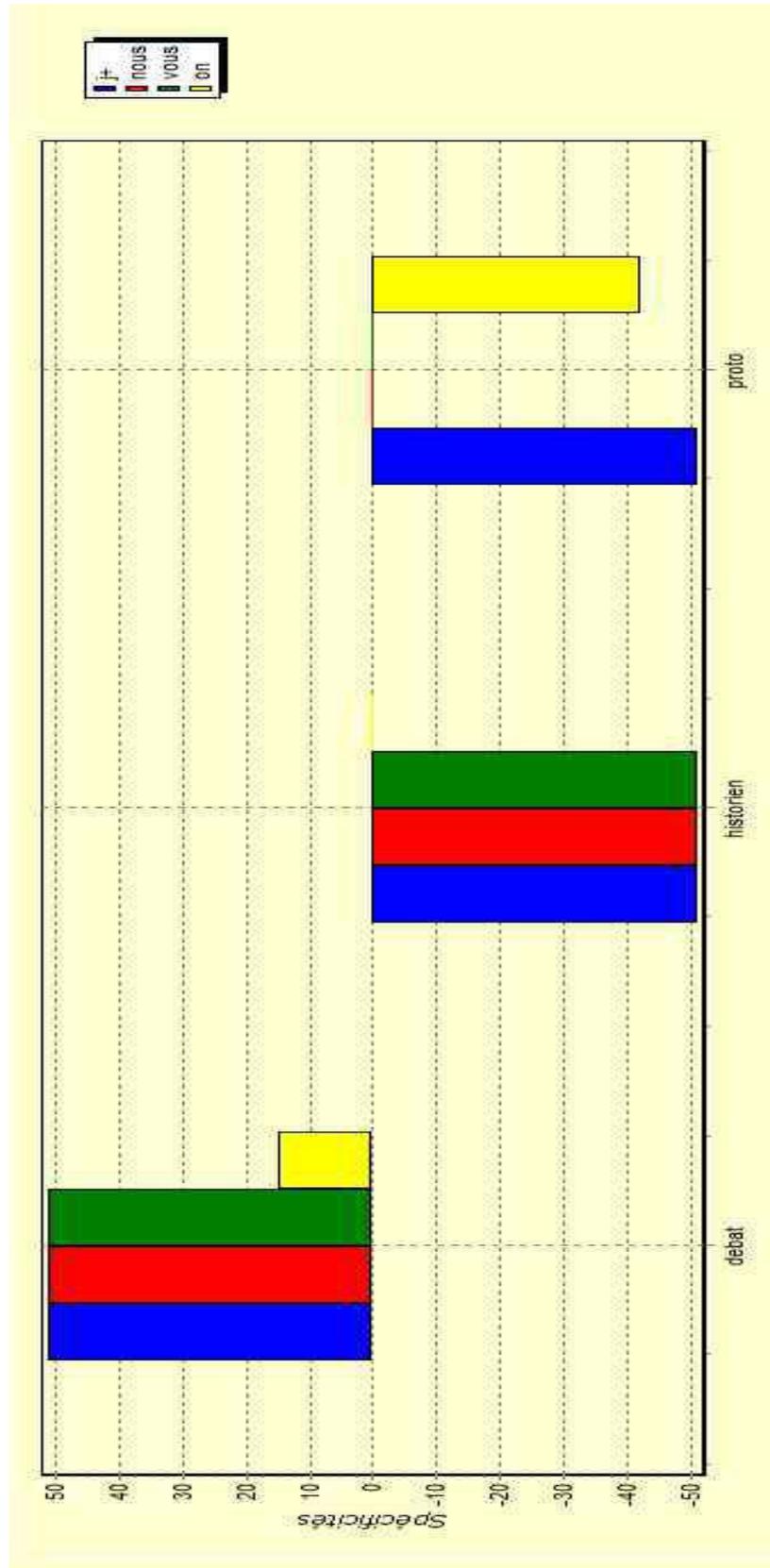
II.3.8.1.3. Les appariements pronominaux

Le graphique des spécificités (histogramme 21, page suivante) conduit à isoler certains extraits dans lesquels l'emploi des pronoms se distingue. Le fort sous-emploi de toutes les formes dans e14 est unique et rend cet extrait particulier. Le fort sur-emploi des formes de premières personnes dans e04 est également très spécifique d'un extrait qui se démarque des autres. L'extrait e03 est lui aussi particulier : au sous-emploi de la forme pronominale indéfinie *on* font face une première personne et le pronom *nous* tous deux sur-employés. Le tableau ci-dessous permet de visualiser autrement les manifestations pronominales dans les extraits du corpus.

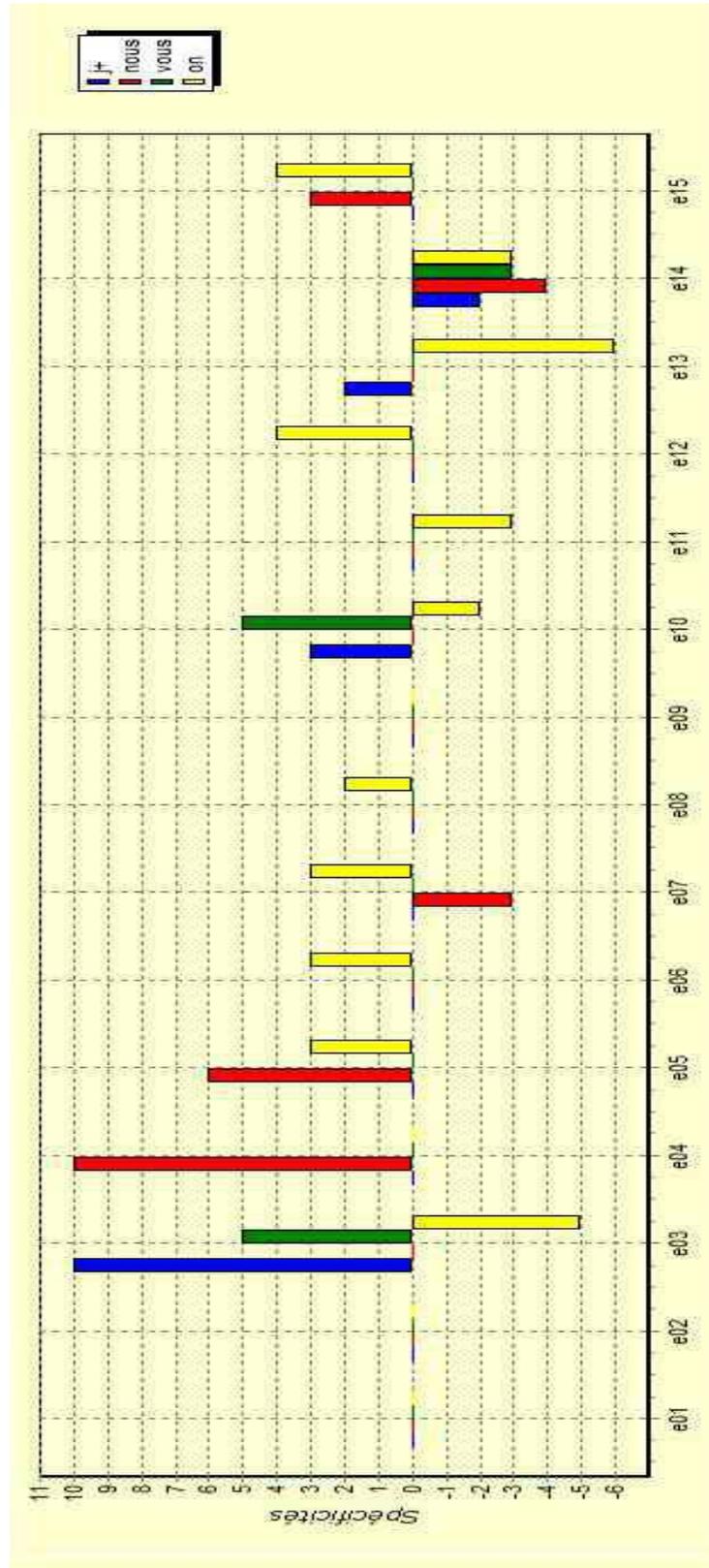
	e01	e02	e03	e04	e05	e06	e07	e08	e09	e10	e11	e12	e13	e14	e15
J+ (j)			++							+			+	-	
Nous (n)				++	+		-							-	+
Vous (v)			+							++				-	
On (o)			-		+	+	+	+		-	-		--	-	+

Tableau 24: Manifestation des pronoms *j+*, *nous*, *vous* et *on* par extrait

³⁷²Le discours protocolaire est fortement contraint entre autres choses du point de vue du dispositif de politesse qui impose la présence de nombreux pronoms, sans pour autant que ceux-ci revêtent une quelconque réelle valeur.



Histogramme 20: Spécificités des pronoms dans la partie "sscorpus"



Histogramme 21: Spécificités pour la partie "extraits" (corpus "histoirechrono, pronoms "j+", "nous", "vous", "on")

On remarque que les spécificités sont plus des sur-emplois de formes que des sous-emplois. On note également que ces sur-emplois fonctionnent par paires, et que des régularités, au-delà de deux pronoms, sont difficiles à identifier. Par ailleurs, on relève que certaines paires se démarquent par leur absence de sur- ou sous-emploi ; c'est par exemple le cas avec un emploi normal de *j+* qui accompagne un emploi normal de *vous*. Partant de ce constat, un examen approfondi s'avère être nécessaire et riche en hypothèses.

Nous avons repris ci-dessous le tableau précédent en indiquant certains patrons réguliers. Deux schémas se dégagent :

- {*J+/j++*, *vous+*, *on-*} (en rouge) : paire J-V;
- {*nous+*, *on+*} (en vert) : paire N-O.

	e01	e02	e03	e04	e05	e06	e07	e08	e09	e10	e11	e12	e13	e14	e15
<i>j+</i>			++							+			+	-	
<i>n</i>				++	+		-							-	+
<i>v</i>			+							++				-	
<i>o</i>			-		+	+	+	+		-	-		-	-	+

Tableau 25: Appariements réguliers de pronoms

Au delà des paires, l'observation du tableau permet d'affiner nos constats. Il est ainsi possible de dégager certaines tendances. Ces tendances ne reflètent pas l'absence ou la présence d'un pronom, mais le sur-emploi et le sous-emploi de ce dernier. Par exemple, la colonne e01 indique qu'aucun des pronoms évalués n'est en situation de sur- ou sous-emploi (pas de spécificité par rapport à l'emploi global des formes). Ainsi :

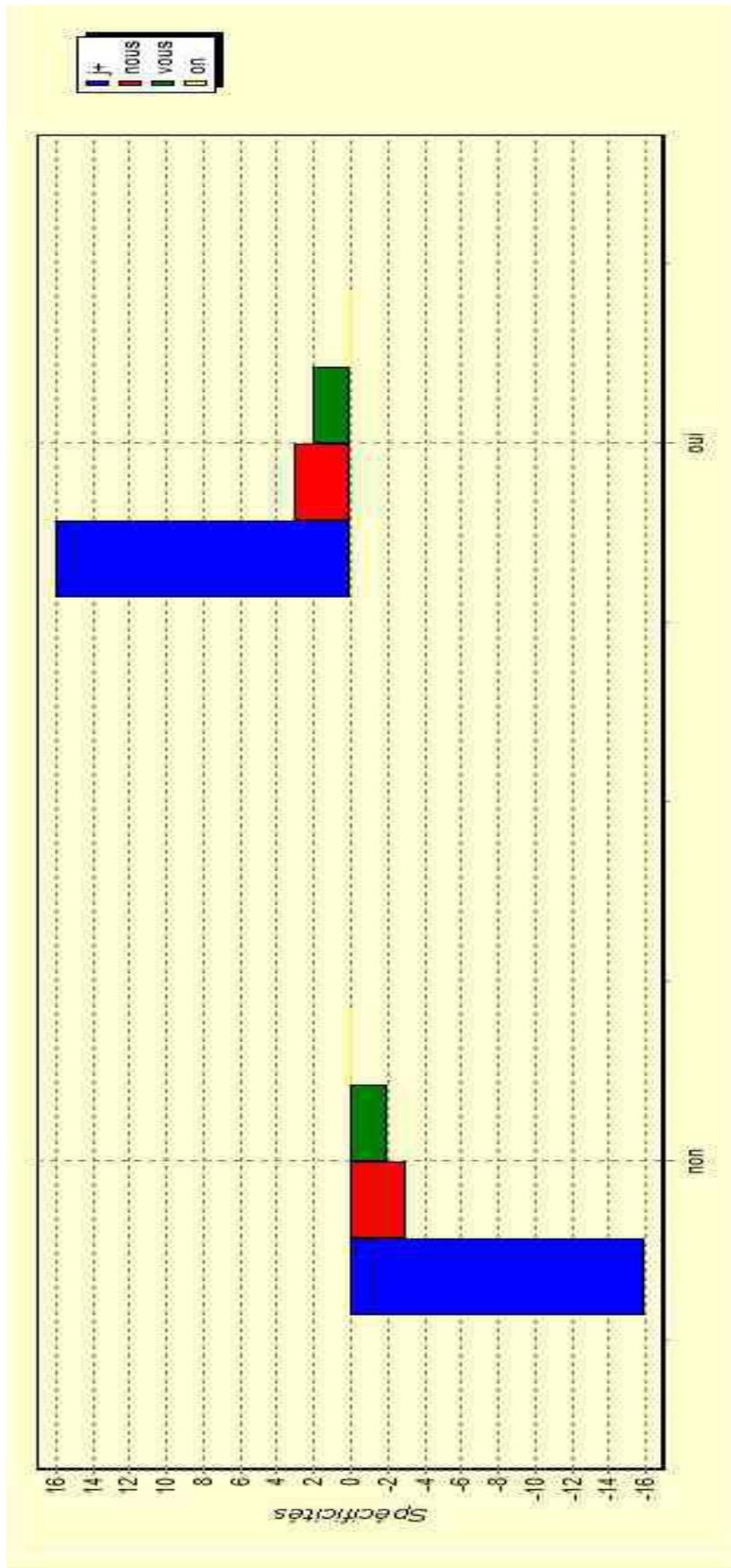
- le sur-emploi de la première personne *j+* implique un sous-emploi de *on* (*o-*), et ponctuellement de *vous* (*v-*)³⁷³ ;
- *nous* (*n+*) et *on* (*o+*) sont ensemble en sur-emploi³⁷⁴ ;
- *vous* en sur-emploi (*v+*) implique une première personne en sur-emploi (*j+*), puis l'ensemble engage un indéfini en sous-emploi (*o-*)³⁷⁵ ;
- lorsque la première personne est en sur-emploi, *on* est en sous-emploi.

On constate que la fréquence de certains pronoms dans un même discours suit certaines régularités. Nous avons principalement observé que *j+* et *vous* fonctionnent ensemble, tout comme la paire *nous-on*.

³⁷³Quand on constate *j+*, on a *o-* (mais *o-* n'implique pas *j+*).

³⁷⁴Les deux apparaissent ensemble, sans qu'il soit possible de savoir si l'un implique l'autre.

³⁷⁵*V+* implique *j+* (puis *v+* dans 2/3 des cas), puis *o-*.



Histogramme 22: Spécificités de la répartition des pronoms dans le discours historique (oui : en citation ; non : hors citation)

II.3.8.2. Les occurrences de la première personne

La nouvelle partition *citation* permet d'établir que les pronoms apparaissent dans les citations (voir figure 22 page précédente).

Ce constat explique les appariements observés plus haut. Malgré la spécificité de l'apparition des pronoms dans le discours historien, nous choisissons d'adopter une position que nous qualifierons d'*intégrative* : nous le considérons comme un tout construit sciemment par un historien dont la production discursive finale est choisie pour porter sa voix.

La première personne n'est pas exprimée par l'historien mais convoquée par lui au travers des citations.

II.3.8.2.1. Effacement de l'énonciateur derrière les propos d'un autre

La répartition pronominale ne suffit pas à elle seule à appréhender la nature de l'emploi des formes. Un examen des contextes d'apparition de *je/j* révèle que toutes les occurrences se trouvent dans des citations. Ainsi, aucun des pronoms de première personne ne représente l'auteur historien. Il conviendra d'ailleurs de déterminer la place qu'il s'assigne. Les citations ne sont pas rares, et deux façons de les inscrire dans le discours sont dégagées : avec ou sans guillemets, comme l'illustrent les exemples suivants.

(1) « Concernant les achats d'œuvres contemporaines, il avoue cependant ne pas être très sensible aux formes nouvelles de l'art, mais affirme qu'il a tout fait pour convaincre avec peu de succès les conservateurs des musées strasbourgeois d'acheter des œuvres de plasticiens vivants encore peu connus : «je dois reconnaître que j'étais allergique moi-même à certaines formes de l'art contemporain mais je pensais que cet art devait être présent dans la ville et dans nos musées » : c'est véritablement en maire «éclairé », soucieux des arts passés et vivants, du patrimoine local qu'il apparaît dans ces écrits autobiographiques » (extrait e14, cit=086).

(2) « En préparant la condamnation de l'action française. Il s'agit d'une lettre rédigée en collaboration avec le Père Antoine Dieuzaide sous forme de « réponse à une question posée par un groupe de jeunes catholiques au sujet de l'action française » et publiée dans l'Aquitaine le 27 août 1926 : extraits : *mes chers amis, vous me demandez si l'on peut suivre en toute sûreté de conscience l'enseignement donné dans leur institut (...)* » (extrait e10, cit=042).

(3) « L'empire de la technique comme il l'explique au soir de sa vie à Patrice Chastenet : *je dirais que j'ai essayé de montrer comment la technique se développe de façon indépendante (...)* » (extrait e03)³⁷⁶.

³⁷⁶Nous n'indiquons pas le numéro de la citation parce qu'elle est rapportée au style direct et est intégrée au discours.

(4) « En 1958, il tient déjà à marquer la territorialisation de son action locale en intégrant les trois cercles concentriques de sa circonscription de l'hôtel de ville, de Bordeaux « intra-muros » et de l'agglomération, avant même la création de la CUB : j'ai choisi la seule circonscription exclusivement bordelaise, celle de l'hôtel de ville d'où je continuerai de toutes mes forces à travailler à la modernisation, à l'expansion de Bordeaux, à l'amélioration du logement et à l'accroissement des moyens d'existence de tous mes concitoyens » et Chaban-Delmas de réaffirmer : « à Bordeaux comme dans toutes les grandes villes de France (...) » (extrait e13, cit=057, cit=058).

On relève dans tous les cas la présence des « deux points », qu'ils soient suivis de guillemets (exemples 1 et 4) ou non (exemples 2 et 3). Dans l'exemple 2, le lexème *extraits* ouvre un espace autonome dans la narration historique.

Dans le cas du discours rendu possible par *extraits* comme dans ceux des citations d'une manière générale, elles font parler un autre à la place de l'auteur. Mais invoquer la parole de l'autre comme appui à son propos ne va pas de soi. Il faut l'amener de façon à ce que son intégration soit entière, et permette d'occulter, au moins provisoirement, le fait que l'auteur ne s'exprime pas en son nom. De la sorte, ce n'est plus l'énonciateur qui importe, mais c'est bien l'idée véhiculée et le contenu du message qui deviennent signifiants. Mobilisée, la citation atténue l'effet personnel d'un point de vue adopté par l'auteur en faisant résonner l'interdiscours qui le sous-tend. Mais cette atténuation ne va pas de pair avec la disparition des positions tenues par l'historien ; elle ne signifie pas non plus que les auteurs des propos rapportés en l'état soient tus ou dissimulés. Le nom des auteurs est toujours cité dans le texte même, comme dans les exemples 1 à 4, et non pas en note ; on trouve dans notre corpus, des hommes politiques (Pierre Pfimlin, maire de Strasbourg ; André Malraux, poète et homme politique ; Jacques Chaban-Delmas ; Jacques Duhamel) ; mais également des historiens tels que Hubert Landais ou Jean Vergnet-Ruiz.

On peut également noter que les propos des hommes politiques sont extraits de leur source municipale. Autrement dit, on les cite en tant qu'hommes politiques, pour leur parole politique, sans mettre en avant la nature des sources, ni même certaines implications de ce choix³⁷⁷. Un conseil municipal, par exemple, est préparé par des séances privées : ce qui est dit en séance publique n'est pas anodin mais a, en principe, été discuté au préalable.

II.3.8.2.2. Les propos rapportés : insertion ou intégration ?

³⁷⁷Un conseil municipal public implique tout autre chose qu'une lettre de correspondance privée, qu'un article de journal ou qu'un entretien. Si les sources sont bien citées, les conséquences liées à la nature même de celles-ci ne sont jamais décrites, sauf cas particulier, comme dans l'ouvrage d'Arlette Farge (XX). Cette absence tient sans doute au fait que ces conséquences paraissent évidentes à l'entendement. Cette évidence pourrait être à remettre en cause.

Les verbes introducteurs des citations jouent un rôle interprétatif dans l'insertion des citations dans le discours historique. Il en découle une intégration de ceux-ci.

II.3.8.2.2.1. L'introducteur verbal marqué

Les auteurs sont mis en évidence, même si les sources ne sont pas directement citées, ni mises en avant. Le rapport de l'historien énonciateur aux propos qu'il choisit de rapporter est clairement établi. En effet, les insertions des citations laissent apparaître une part de subjectivité mesurée, mise au service d'une intégration efficace et réussie des citations mobilisées. Nous avons souligné les passages qui donnent des informations sur le point de vue adopté, et sur les lexèmes pouvant alors jouer le rôle de modalisateur. L'intégration de citations vise à soutenir ce que veut dire l'historien et peut faire partie intégrante du raisonnement et de l'argumentation de l'historien. Les citations sont, dans d'autres cas, associées à une argumentation déjà complète. Dans ce cas de figure, elles sont facultatives et peuvent être retirées sans modifier le discours.

(5) « Il **affirme** « je choisis la reconstruction à l'identique », alors que certains étaient partisans d'une destruction définitive (...) » (extrait e14, cit=085).

(6) « **Il explique** sa fierté et sa détermination de continuer à jouer au rugby avec l'équipe du C.A.B. : «je jouais au rugby pendant trois saisons dans l'équipe de Bègles. Le public bordelais n'appréciait pas tellement de voir le premier magistrat de la ville s'étaler dans la boue du stade municipal. on ne " l'y avait pas habitué ! Je persévérais, estimant qu'il n'y avait pas à s'incliner devant les préjugés ». Le **risque** pris par le maire de Bordeaux **se transforme vite en avantage** » (extrait e11, cit=045).

(7) « (...) **les espoirs** fondés comme l'écrit Hubert Landais sur l'écrivain André Malraux « qui a profondément marqué toute une génération, le seul qui ait jamais fait figurer le mot musée dans le titre d'un de ses livres », pour **aussitôt rectifier** : « je pense qu'il y eut tout de même un certain malentendu » (extrait e14, cit=105, cit=106).

Dans ces deux premiers exemples, l'historien n'apporte pas son interprétation et sa compréhension des faits, mais il livre celles des acteurs du monde passé. Ce positionnement apparaît dans les verbes introducteurs tels *affirmer* (exemple 5), *rectifier* (exemple 7) ou encore *expliquer* (exemple 6). L'introducteur est en réalité une reformulation du sens de la citation. Ce verbe est une reformulation résumptive du contenu de la citation, qui devient facultative³⁷⁸.

Dans les exemples suivants, la citation n'est plus accessoire, mais nécessaire, dans la mesure où l'introduction n'annonce pas le contenu de la citation, mais aménage sa place dans le raisonnement.

(8) « La philosophie de Jacques Duhamel, **telle qu'il la livre** à l'assemblée nationale en avril 1971, se veut en effet plus libérale : *il faut que, de nos jours (...)* » (extrait e14, cit=118).

³⁷⁸Non pas qu'elle soit inutile, mais simplement que sa suppression n'altère pas l'intégrité du texte.

(9) « L' objectif de démocratisation de la première scène bordelaise **se confirme** au cours des années suivantes : " faire profiter tous nos bordelais des bienfaits artistiques, éducatifs, je dirais même moraux et sociaux, que peut fournir un instrument aussi incomparable que le Grand-Théâtre " et **dans la même veine**, on peut lire encore " faire de cet instrument artistique un instrument de diffusion et de culture mis à la portée de tous ". Le discours sur la décentralisation revêt quant à lui une triple signification » (extrait e06)³⁷⁹.

Les introducteurs *rectifier*, *affirmer*, *constater*, *livrer*, *renchérir* sont autant d'introducteurs qui donnent des indications sur l'interprétation à faire des propos rapportés. Par exemple, *rectifier* signifie que l'énoncé qui va suivre est une reformulation corrective de ce qui vient d'être dit, mais que ce n'est pas l'historien qui la prend en charge ; *constater* relègue au plan objectif toutes les remarques qui vont suivre, qui ne sont que des observations (et donc pas des interprétations) ; *livrer* une opinion montre qu'il y a une exposition globale d'une pensée. Ce sont là des situations où l'introducteur reste relativement neutre, même s'il est porteur d'indication ; les introducteurs sont, dans d'autres cas, plus marqués par la pensée du locuteur. Mais au-delà des verbes introductifs de citation et des réinsertions de celles-ci dans le discours, une question se pose : l'historien assume-t-il ce qu'il va faire porter par les propos d'autres, dans sa manière de les insérer ? A-t-il une prise en charge de ce qui va être amené indirectement, par le jeu d'un écho ? Le *j* prendrait-il alors en charge le dire de ces voix ? Dans l'exemple 10, l'administrateur puis directeur Guy Brajot sert de garantie de vérité extérieure à la subjectivité potentielle de l'historien. Dans cet exemple comme dans les trois suivants, l'historien opère une reformulation résumptive :

(10) « Si quelques villes enregistrent des frémissements nouveaux autour d'un festival ou d'un centre dramatique, **les municipalités accordent difficilement locaux et moyens**. *Je ne crois pas exagéré de dire qu'en 1959 aucune municipalité n'avait de véritable politique culturelle*. Telle est l'opinion de Guy Brajot, administrateur puis directeur des Théâtres et des maisons de la culture de 1961 à 1979 », (extrait e14, cit=084).

(11) « Chaban-Delmas **adopte une posture résolument ministérielle** en déclarant : « ayant refusé (...) », (extrait e13, cit=056, cit=057).

(12) « Pierre Pflimlin, maire de 1959-1983, **ne pouvait concevoir autrement** le rôle de sa cité : *je ne peux supporter qu'on parle d'elle comme d'une ville de province, car sa vocation est de devenir la capitale ou au moins l'une des capitales de l'Europe* », (extrait e8, cit=029).

(13) « Concernant le financement Pierre Pflimlin **exprime sa satisfaction** : (...) *je dois dire que les engagements pris par André Malraux en 1962 ont été tenus* », (extrait e14, cit=104).

³⁷⁹La citation n'a pas été numérotée indépendamment de son extrait, parce qu'elle était nominale.

Les citations sont introduites par des reformulations antépositionnées qui résument l'idée que l'historien veut mettre en avant. L'ouverture interdiscursive que les citations opèrent permet une polyphonie qui met en dialogue les différentes voix du passé.

II.3.8.2.2.2. Un soutien lexical subjectif

Des lexèmes subjectifs peuvent venir appuyer le verbe introducteur. Ils sont nominaux ou adjectivaux, comme dans les exemples 14, 15 et 16. Ces jugements lexicaux sont souvent subjectifs.

(14) « Concernant les achats d'œuvres contemporaines, il avoue cependant ne pas être très sensible aux formes nouvelles de l'art, mais affirme qu'il a tout fait pour convaincre avec peu de succès les conservateurs des musées strasbourgeois, d'acheter des œuvres de plasticiens vivants encore peu connus : *je dois reconnaître que j'étais allergique moi-même à certaines formes de l'art contemporain mais je pensais que cet art devait être présent dans la ville et dans nos musées* : c'est véritablement en maire **éclairé, soucieux** des arts passés et vivants, du patrimoine local qu'il apparaît dans ces écrits autobiographiques », (extrait e14, cit=086).

(15) « Les rapports entre la municipalité Pradel et le ministère Malraux ne sont pas des plus **chaleureux** : *non seulement monsieur Malraux ne joue pas le jeu mais il gaspille l'argent* », (extrait e14, cit=102).

(16) « Strasbourg présente à nouveau un profil plus paisible dans ses relations avec l'Etat, en témoigne **la bonne volonté** déjà évoquée de Pierre Pflimlin. *Comme la cathédrale est propriété de l'Etat, la charge de son entretien et de sa restauration devrait normalement (...)* » (extrait e14, cit=103).

(17) « Celui-ci **constate l'état déplorable** du musée Borély : *il n'y a pas eu un seul visiteur au musée durant le temps que je passais à Borély et quatre ou cinq gardiens se chauffaient au soleil devant la porte*. Son jugement est sans appel : *le musée est mal tenu, triste et négligé* » (extrait e14, cit=107).

L'introducteur subjectif peut également être verbal comme dans 18 et 19 :

(18) « En revanche, Pierre Pflimlin **tient à** ce que la ville participe financièrement aux travaux de la cathédrale, propriété de l'Etat : *« mais il m'a semblé équitable que la ville prenne à sa charge une part du fardeau »* (extrait e14, cit=086).

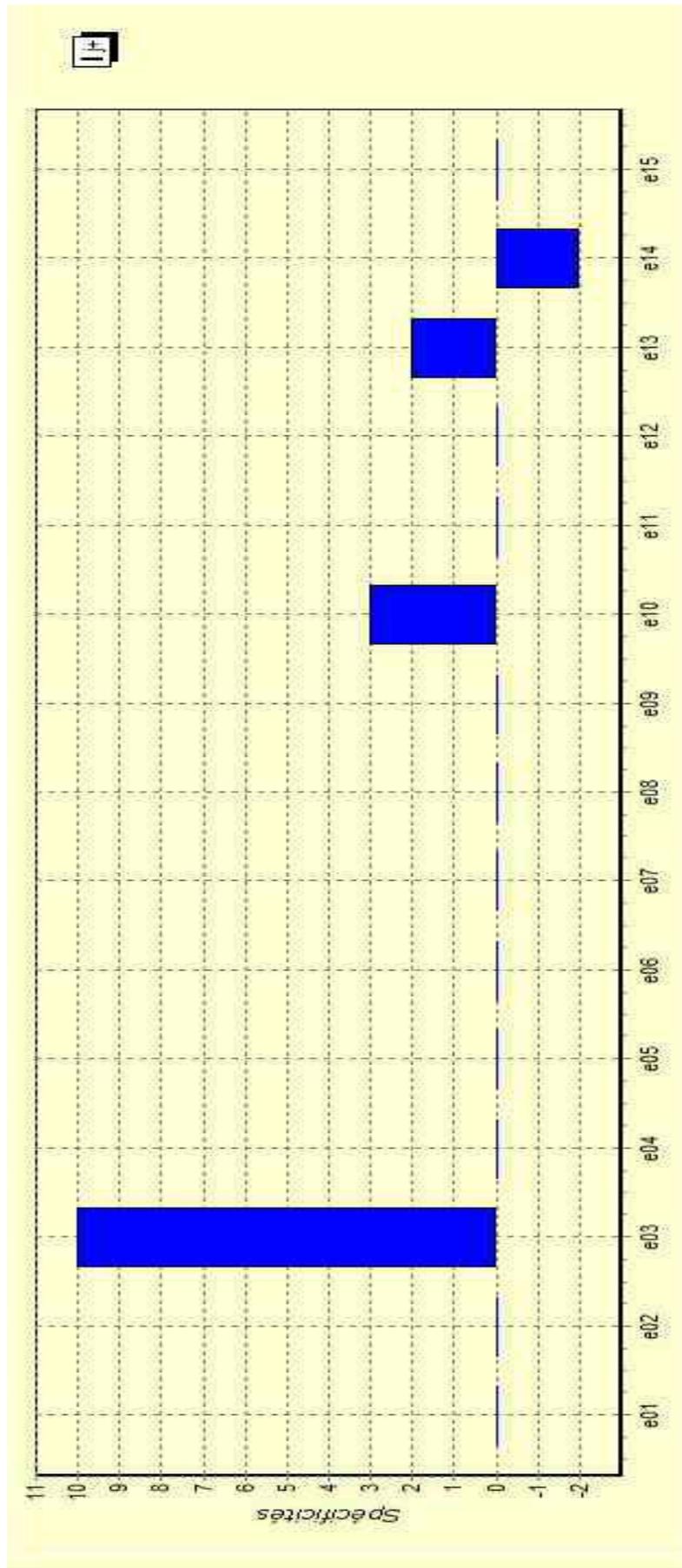
(19) « Et le directeur régional des affaires culturelles de la région Alsace de **renchérir** : *« je ne connais pas une ville de 250 000 habitants qui possède une telle densité d'institutions culturelles »*. *Se pose dès lors la question de la cohérence des choix entre prestige et démocratisation dans une ville où (...)* », (extrait e14, cit=156, cit=157).

Les introducteurs (lexèmes, adverbes, syntagmes)³⁸⁰ montrent une grande subjectivité par rapport aux propos qu'ils introduisent. Qu'il y ait ou non intégration au discours (discours indirect), le positionnement de l'historien passe par un procédé de reformulation. Pour ne détailler que trois exemples, la reformulation résomptive dans 17 et 18 révèle un fort jugement de la part de l'auteur, mélioratif dans le premier et péjoratif dans le second. Dans 19, le verbe introducteur prend position pour la personne citée, pensant pour elle.

II.3.8.2.2.3. Le discours dans les citations : remarque pronominale et verbale

Les spécificités pronominales de l'usage des pronoms indiquent un sur-emploi fort ou moyen dans trois extraits, un sous-emploi dans l'un des extraits, et aucune spécificité particulière pour les autres, qui comptent de zéro à deux occurrences du groupe.

³⁸⁰ En gras dans les exemples ci-dessus.



Histogramme 23: Spécificités de groupe de formes « j+ »

L'importance de l'emploi des citations dans le discours historien ne semble pas être affaire de style personnel, l'auteur de e03 étant également l'auteur d'autres extraits de notre corpus.

L'étude de la distribution des formes du groupe *j+* porte indirectement sur les citations, et pas directement sur le discours historien. Nous avons relevé que les verbes articulés avec le pronom de première personne se répartissaient en deux groupes principaux³⁸¹ :

(1) ceux renvoyant à une quête intérieure, une pensée, une réflexion, parfois indexées à des devoirs moraux³⁸².

(a) ines formes de l'art contemporain mais **je pensais** que cet art devait être présent

(b) dimension résolument internationale ? « **je me pose la question** de savoir à partir de

(c) ançaise. la question est délicate . . . **je dois la vérité** à tous et je la dirai avec

(d) anges : s'il ne dépendait que de moi, **je resterais** ici où je goûte jusqu'à l'

(e) its de vous dans mes livres... ce que **je dois** à *bordeaux et à la lande, ce n'

(f) ernières joies et à qui de **tout mon cœur je dis merci** (18 octobre 1965). en dehors

(g) à faire aimer le **cher et doux pays** à qui **je** dois tout, qui m ' aura donné ce soir une

(h)). homme de la province, **je crois** à la région ; chef du gouvernement

(i) ois à la région ; chef du gouvernement, **j'ai confiance** dans son avenir. je suis

Extrait 7: Extrait du concordancier

Sont articulés avec la première personne des verbes tels que *se demander* ou *se poser la question* (a, b, h et i). D'autres renvoient à des grandeurs morales (f, g, i), et à une certaine droiture d'esprit, comme avec *tout devoir*, *croire* ou *avoir confiance* (cf. encadré 7). Ces verbes invitent à la réflexion.

(2) ceux montrant le passage à l'action et une capacité à mener un combat pour leurs convictions.

³⁸¹Les exemples suivants sont extraits des concordanciers de *j* et *je* dans le sous-corpus historien

³⁸²Nous n'avons pas arrangé ces extraits, qui apparaissent sous cette forme dans le logiciel..

On trouve des verbes comme *se battre* et *persévérer*, *éviter* ou *obtenir* par exemple, souvent conjugués au passé composé, temps qui crée un lien au présent de l'énonciation (cf. encadré 7 : l'extrait du concordancier). Les adverbes (*personnellement*) sont également présents.

Les prédicats verbaux sont très subjectifs : mélioratifs ou positifs pour l'énonciateur, ils posent les bases d'un *ethos* favorable pour eux et servent une image empreinte de droiture et pleine de qualités. On note par ailleurs la prise en charge affirmée par l'énonciateur, qui ne laisse aucun doute : il est bien la source des propos, dont il porte l'entière responsabilité. Or *l'ethos* étant extrêmement positif, l'énonciateur s'octroie ainsi les faveurs d'une image plus qu'honorable. Des exemples de ces lexèmes sont écrits en gras dans les exemples ci-dessus.

Les nombreuses formes du verbe avoir associées à un pronom de première personne sont des formes désémantisées qui n'indiquent pas une possession et permettent un retour et un lien vers un passé tout proche du moment de l'énonciation. Cette combinatoire verbale ancre fortement l'homme politique et les actions qu'il mène dans une actualité sociale où il joue un rôle crucial et où sa place est sa raison d'être.

Le choix des citations se porte sur des passages dont la finesse et la spiritualité rejaillissent sur l'historien en mettant en valeur la qualité de ses choix. Ils mettent également en avant la rigueur d'esprit et la droiture des hommes politiques cités. Le climat de sérénité et de confiance est propice à la saisie de la cohérence des politiques publiques et culturelles.

*II.3.8.2.2.4. Un point de vue impersonnel et passivé
appuyé par une forte nominalisation*

Le fait que l'histoire culturelle n'est pas rythmée sur de l'événementiel induit une forme de dépersonnalisation du discours. L'histoire se déroule d'elle-même. En effet, le temps n'est plus celui des humains acteurs du monde, mais celui de la durée et de la succession des choses observables. Il n'est plus le fruit de la mise en corrélation d'événements ponctuels mais le fait d'observer le déroulement dans la durée. Ces périodes qui sont le présent des sources archivistiques, pour lesquelles elles ne sont pas isolables parce que non révolues. La modalisation énonciative ne contredit en rien cet *ethos* discursif. Les tournures et phrases passives sont fréquentes, tout comme la nominalisation forte qui construit des phrases longues mais simples. Les énoncés passifs ont pour effet d'immobiliser les processus et de les rendre résultatifs comme dans l'exemple suivant :

(20) l'administration de la culture paraît cependant profiter de l'apport du temps. Ainsi peu à peu les métropoles vont être convaincues de la nécessité d'une direction des musées. (extrait e08)

Il en résulte l'émergence d'un temps déshumanisé, fait de périodes (rythme calqué sur la nature) où l'événementialité (humaine) est plutôt rare. On n'y parle pas tant d'hommes acteurs du monde que de la culture comme entité transcendante, sur un ton de dédramatisation et de sagesse.

Le discours historien ne compte aucun pronom de première personne, les seules éventuelles formes étant celles des citations. Les citations sont fréquentes, mises en évidence et renseignées. Au demeurant, elles sont insérées dans le discours, et ne sont pas juste citées sans cohérence explicitée. Les insertions sont directes et souvent marquées par la ponctuation ; lorsqu'elles ne le sont pas, elles sont clairement introduites et délimitées par deux points. Les verbes introducteurs peuvent être objectifs et neutres, mais ils peuvent également être plus subjectifs et connotés, voire appuyés dans l'interprétation qu'ils préconisent par des éléments lexicaux ou grammaticaux subjectifs.

II.3.8.2.3. « *Nous* » et « *on* » dans le discours historien

Les illustrations 20 et 22 montrent un emploi de l'indéfini *on* dans le discours historien, sans que cette forme pronominale soit sous-employée. On relève en revanche un fort sous-emploi de la forme *nous*. Si *je* est absent du discours de l'historien (en dehors des citations), et si *nous* et *on* sont sous-employés ou au mieux utilisés dans une proportion tout à fait normale, comment se construit l'énonciation dans le discours historique ? Nous allons aborder cette question sous l'angle de l'usage des pronoms *nous*, *on*, puis *vous*.

II.3.8.2.3.1. La forme pronominale « *nous* »

Nous est un pronom polysémique, et peut remplir comme nous allons le voir différentes fonctions dans la phrase.

II.3.8.2.3.1.1. Un pronom polysémique

La forme pronominale *nous* peut occuper au sein de la phrase plusieurs fonctions (sujet, objet). Elle peut également porter des valeurs différentes selon qu'elle renvoie à un collectif incluant le locuteur, ou qu'elle remplace seulement le *je* énonciatif, sous les contraintes imposées par les règles de politesse et de style liées à la nature universitaire des discours. Mais *nous* peut également ne pas être sujet d'énonciation et occuper alors une fonction de complément d'objet, ou encore appartenir à des syntagmes plus ou moins

figés tels que *comme nous* ou *pour nous*. Bien qu'ils soient marginaux³⁸³, il conviendra de tenir compte de ces emplois particuliers. Voici un extrait³⁸⁴ des concordanciers.

• 28 ----- on peut	• 3 ----- on comprend
• 15 ----- on a	• 3 ----- on comprend
• 15 ----- on ne	• 3 ----- on repère
• 12 ----- on pourrait	• 2 ----- on comprend
• 12 ----- on le	
• 11 ----- on constate	• 10 ----- nous avons
• 9 ----- on est	• 10 ----- nous sommes
• 7 ----- on doit	• 5 ----- nous ne
• 7 ----- on voit	• 2 ----- nous interroger
• 5 ----- on sait	• 2 ----- nous oserons
• 4 ----- on le voit	

Extrait 8: extrait des concordanciers des formes pronominales "on" et "nous".

II.3.8.2.3.2. Le « nous », une marque de présence de l'historien

Certains emplois du pronom *nous* sont intéressants parce qu'ils sont le symptôme de la présence de l'auteur, certes discrète mais pourtant sans ambiguïté. Soit les exemples de l'extrait 15 :

- cière . plus précisément dépensière . il **nous** est apparu , enfin , que les politiques
- lles est créé en 1959 . le terrain local **nous** montre aussi que certains secteurs ont fait
- s avant la signature de la charte et qui **nous** renseigne sur la teneur des négociations

Extrait 9: Extrait du concordancier

Dans ces exemples, le pronom *nous* est nécessaire à la complétude syntaxique et sémantique de l'énoncé. D'un point de vue syntaxique, en effet, la valence des prédicats oblige à renseigner à qui s'adresse l'action portée par le verbe, sous peine de changer le sens de l'énoncé, et donc de passer à un autre prédicat. Les énoncés 21 et 22 sont corrects et tout à fait recevables, mais leur sens est différent des énoncés initiaux (deux premiers exemples de l'extrait 15³⁸⁵).

³⁸³Ils n'apparaissent pas dans les segments répétés avec les critères proposés par défaut.

³⁸⁴.Le concordancier de la forme *nous* comptant 128 occurrences du terme, et celui de *on* 294, nous n'en avons reproduit que quelques données.

³⁸⁵Voici les manipulations appliquées à l'extrait 15 :

- (...) plus précisément dépensière . Il Ø est apparu , enfin , que les politiques ;
- (.;) avant la signature de la charte et qui Ø renseigne sur la teneur des négociations

(21) « Le véritable intérêt d'une telle approche ne peut surgir, en second lieu, que d'une confrontation avec la réalité. Et la réalité est financière, plus précisément dépensière. Il est apparu, enfin, que les politiques culturelles répondent à une dynamique relationnelle : la ville fait face à d'autres acteurs » (extrait e4).

(22) Le terrain local montre aussi que certains secteurs qui ont fait la politique initiée par la IV^e république en matière de décentralisation dramatique ont pris forme de façon inégale. Bordeaux est en retard alors que Strasbourg a quelques longueurs d'avance. Elle est partout tangible lorsque le ministère des affaires culturelles est créé en 1959. (extrait e14) .

Pour ne prendre que deux exemples, considérons l'exemple 21 (sans le pronom) et son correspondant dans l'extrait 15 (avec le pronom). Dans l'énoncé sans pronom, l'apparition s'offre aux yeux de toute une communauté, et se révèle au monde plus qu'à un individu. L'ajout du pronom, tout à fait recevable, modifie la portée du prédicat en en restreignant l'application : la révélation n'est plus celle offerte au monde, mais celle destinée à l'auteur. Ce dernier devient de fait le réceptacle témoin de ces apparitions. La présence du pronom grandit le rôle occupé par le chercheur en le singularisant fortement. Entendu comme l'équivalent du « je », il replace discrètement mais sûrement l'historien au cœur de son travail, et au point nodal du décryptage du passé.

L'usage intensif de ce pronom permet par ailleurs d'insister sur le fait que les informations et les observations qui se donnent à voir sont à replacer dans le contexte d'un protocole expérimental mené en l'occurrence par l'historien énonciateur. Il est bien la source du discours, mais il est également le garant de la validité et de la scientificité des inférences. Les corrélations et les liens que construit l'historien nécessitent des connaissances que justement il possède, tout comme il en possède l'art de la manipulation.

Le *nous* renvoyant à l'historien s'impose finalement là où il n'est pas nécessaire, et c'est cet aspect facultatif qui accentue sa présence par ailleurs discrète.

II.3.8.2.4. La forme pronominale « on » : valeurs et emplois

Nous allons analyser les contextes lexicaux et les contextes discursifs d'apparition du pronom *on*.

- « (...) est créé en 1959 . le terrain local montre aussi que certains secteurs ont fait (...) ».

II.3.8.2.4.1. Contextes lexicaux de l'emploi du pronom
on

Un examen du concordancier des occurrences du pronom *on* nous a permis de dégager de grandes tendances. Nous avons pu ainsi procéder à quelques regroupements, en fonction des verbes régis :

- regroupement concernant la terminologie d'observation, avec la présence des verbes de perception, comme *constater* et *voir*. Ce champ sémantique permet de repousser le champ interprétatif, ainsi que toutes les étapes qui pourraient être porteuses de subjectivité ;
- regroupement de termes très analytiques, toujours liés à l'observation objective, mais du point de vue des aspects pertinents et intéressants. On trouve par exemple *retenir*, *constater*, *être frappé par*, *observer*, *repérer*. Ces verbes, encore une fois, repoussent le moment interprétatif en posant l'évidence des observations faites ;
- regroupement de verbes renvoyant à l'intelligence de l'historien, avec *comprendre*, *penser*, *juger*, appuyés par des adverbes *donc*, *en effet*, et *même*, pour ne citer que quelques-uns des marqueurs logiques structurant le raisonnement.

On est également polysémique et peut principalement soit renvoyer à un collectif indéfini, soit être un équivalent de *nous* et inclure le locuteur. La valeur de « collectif indéfini » peut à son tour soit renvoyer à un ensemble de personnes, soit être porteur d'une valeur universelle, indiscutable, acquise et commune.

Ces regroupements balisent tout à fait une démarche rigoureuse et scientifique, dont les principales étapes sont respectées par l'historien. Illustrant une méthodologie plutôt inductive, on voit que l'historien part d'une problématique qui le conduit à observer un certain nombre de faits. Ces faits font émerger des observations plus fines et pertinentes au regard de la problématique. Imposant à l'historien des conclusions, ces observations donnent lieu à une analyse où l'historien semble ne pas prendre entièrement part : les conséquences et les conclusions qui découlent des faits, des événements ou de leurs traces s'imposent, ne laissant aucune place à l'interprétation de l'analyste. Toute phase potentiellement subjective est repoussée au maximum : le protocole suivi scrupuleusement est scientifique. Il en découle qu'il doit être vérifiable, et qu'un autre historien serait arrivé aux mêmes conclusions. La légitimation de la recherche est extérieure, ce que confirment les adverbes observés, y compris l'extrême présence de *pouvoir* sous la forme *on peut*, et justifie les inférences et procure une validité extra-

textuelle et extérieure à la subjectivité historique. L'histoire ne se conte pas, elle émerge d'elle-même.

II.3.8.2.4.2. Contexte discursif de « on »

Sur les 294 occurrences du pronom *on* contenues dans le discours *historien*, nous avons qualitativement classé les 150 premières, et avons constitué quatre ensembles distincts³⁸⁶ comprenant:

- les occurrences qui sont contenues dans les citations, comme dans l'exemple suivant, où l'historien n'est pas directement convoqué, mais où il est fait référence à un pronom indéfini :

(41) « Pierre Pflimlin, maire de 1959 -1983, ne pouvait concevoir autrement le rôle de sa cité : « je ne peux supporter qu'**on** parle d'elle comme d'une ville de province » (extrait e08).

- celles renvoyant aux individus du passé par un *on* qui vaut sémantiquement pour une sorte de « eux-ils ». Voici deux exemples de ce cas de figure : dans le premier, il est fait référence à ceux qui pourraient répondre à cette demande locale ; dans le second, il s'agit des politiques qui font le potentiel de notre pays par leurs choix :

(42) « Répondre à une demande locale n'est pas chose irréaliste lorsque l'**on** est en présence d'un terrain où la culture bénéficie de pratiques séculaires le domaine musical, par exemple dans une capitale régionale pourvue d'institutions anciennes au rayonnement régional, national, voire international » (extrait e05).

(43) « A l'évidence , la région doit disposer d'un pouvoir si **on** veut qu'elle existe » (extrait e12).

- ceux restant référentiellement indéterminés, et valant pour la non-personne :

(44) « La lecture la plus objective que l'**on** puisse faire d ' une politique culturelle municipale est celle des sommes qui lui ont été allouées » (extrait e6).

(45) « Pour autant, **on** ne saurait nier qu'en termes de représentations collectives, de communication sociale et de

³⁸⁶ Notre classement repose sur notre intuition. Basé sur le cotexte antérieur et postérieur, , de nombreux cas peuvent être soumis à discussion, et notre choix, s'il a été arrêté, n'en est pas pour autant tranché.

stratégies de « mise en scène » de l'Aquitaine par le sport, l'information peut être plus ou moins *parlante* » (extrait e09).

- celles référant à l'historien et son environnement contemporain :

(46) « **On** aura noté, au passage, la place dévolue, dans cette phrase, à l'adjectif « culturelle » (extrait e01).

(47) « Il s'apparente à ce que l'**on** pourrait appeler une « extinction de l'esprit des festivals », après des décennies d' euphorie festivalière en France » (extrait e01).

(48) « **On** mentionnera la venue en 1980 et en 1989 du chansonnier Wolf Biermann, communiste dissident, expulsé d'Allemagne de l'est » (extrait e05).

(49) « **On** remarquera, ici, que la politique municipale s'alimente au vivier culturel lui-même ; le maire imposant sa sélection à en juger par les mois exemplaires les plus prestigieux que sont le mai musical (1950) » (extrait e04).

La répartition obtenue se fait comme suit (sur 151 occurrences de *on*) et dans l'ordre croissant :

- 8 occurrences de *on* en contexte de citation, soit 5,29% ;
- 23 valant pour les individus du passé, soit 15,23% ;
- 38 correspondant à la non -personne, soit 25,16% ;
- 80 faisant référence au *on-historien*, soit 52,98%.

Les occurrences de ce que nous avons appelé intuitivement *on-historien* nous intéressent plus que les autres, parce qu'elles sont investies de la place que s'assigne l'historien dans ses propos. Nous avons donc examiné cet ensemble de 80 énoncés, et nous avons dégagé 2 emplois principaux :

(a) un emploi qui inclut le lecteur et permet un regard autonymique sur un élément ; c'est le cas dans l'exemple 18, qui porte sur une dénomination possible, avec un retour autonymique marqué typologiquement, ou, comme dans 20, qui revient sur un sens extensionnel ;

(50) « Il s'apparente à ce que l'**on** pourrait appeler une *extinction de l'esprit des festivals*, après des décennies d'euphorie festivalière en France » (extrait e01).

(51) « **On** peut donc *y inclure* toutes les associations culturelles où la participation des membres est primordiale » (extrait e02).

(b) un emploi permettant de formuler un commentaire sur une situation, par l'intermédiaire d'une sensibilité physique impliquant les sens probablement à l'intellect ; dans 20, il y a commentaire sur ce qui a été dit, appuyé par un appel explicite à l'adhésion du lecteur (*conviendra*).

(52) « Louanges et critiques, **on** en *conviendra*, seraient malvenues et contraires à toute exigence scientifique élémentaire » (extrait e02).

(53) « On *remarquera*, ici, que la politique municipale s'alimente au vivier culturel lui-même ; le maire imposant sa sélection à en juger par les mois exemples les plus prestigieux que sont le mai musical (1950) » (extrait e04).

(54) « On *éprouve* malgré tout, le *sentiment* qu'ils ne font pas de la culture une réelle priorité » (extrait e04).

Ce type d'emploi offre par ailleurs la possibilité de fédérer le lecteur autour du questionnement amené par l'historien. Dans l'exemple suivant, la tournure interrogative accentue encore cet effet d'adhésion, tout en mettant en place les hypothèses du chercheur :

(55) « Ne doit-**on** pas l'authentifier dans la variété des types de sources consultées autant que dans l'analyse temporelle qui lui est propre ? » (extrait e04).

Notre examen des contextes d'apparition du pronom *on* a par ailleurs permis de dégager des emplois de déictiques qui renforcent l'effet de rassemblement autour de l'historien, effet déjà produit par l'emploi du pronom. Dans 24, *aujourd'hui* fait référence à l'époque de recherche et de rédaction par l'historien, l'époque de la plus proche contemporanéité, celle du moment de l'écriture. Dans 25 en revanche, il ne s'agit pas du *ici* localisant le lieu d'énonciation par l'historien, mais plutôt l'espace métaphorique dessiné par l'historien.

(56) « Mais la paroisse et ceux qui sont à sa tête ne doivent pas perdre de vue la nécessité de ces mouvements généraux spécialisés comme **on** dit **aujourd'hui**, qu'il s'agit de favoriser pour donner plus de force à l'apostolat » (extrait e10).

(57) « Le maire, en effet, paraît attendre les initiatives. Lorsqu'il les juge satisfaisantes, il les encourage. **On** *remarquera*, **ici**, que la politique municipale s'alimente au vivier culturel lui-même ; le maire imposant sa sélection à en juger par les mois exemples les plus prestigieux que sont le mai musical (1950) » (extrait e04).

L'emploi discursif³⁸⁷ du pronom *on* n'est donc pas tant le fait d'un désengagement du locuteur que celui d'une dynamique de rassemblement

³⁸⁷ Nous traiterons plus loin des contextes lexicaux d'emploi du pronom.

derrière lui. Ainsi fédéré, l'historien peut, par la voix du groupe qu'il crée, s'exprimer. Il ne se désengage pas, mais choisit un mode d'expression efficace parce qu'il en appelle à une forme de solidarité. De cette position, il fait des commentaires et porte un regard extérieur et éclairé sur ce qu'il reconstitue et étudie.

L'analyse de notre corpus a mis à jour le fait que l'emploi des négations se concentre dans les citations, et que dans ce cadre-là, elles s'ouvrent sur l'interdiscours historien. Ces négations sont intra-citationnelles et trouvent leur référentiel dans cet espace. Elles ont une forme d'autonomie référentielle, qui, par l'intermédiaire des voix introduites dans le discours, ne crée pas un désengagement de l'historien, mais provoque une décentration de la responsabilité qui stabilise le discours par rapport aux catégories construites par le discours, et un recentrage du discours sur les faits et dires passés. Les citations ouvrent l'interdiscours du passé, grâce à une archive qui parle de l'archive.

Nous avons également constaté qu'une grande proportion des emplois du pronom on permettent à l'historien de faire entendre sa voix dans un groupe solidaire.

II.3.9. La reformulation non marquée comme ouverture interdiscursive

Nous avons constaté que le discours historien n'utilise pas autant de connecteurs reformulatifs que les locuteurs en mobilisent dans les débats municipaux. Nous avons également remarqué la prédominance du connecteur *c'est-à-dire*, fortement sur-employé par rapport aux autres connecteurs, et ce bien qu'il soit moins fréquent que dans les débats. Il est également apparu que le connecteur *en d'autres termes* apparaissait exclusivement dans le discours historien, et que, en revanche, *autrement dit* en était absent. Si la reformulation marquée est imposée lexicalement, la reformulation non marquée est soumise à un balisage d'un autre ordre (sémantique?), qui rend l'interlocuteur acteur des constructions interprétatives qu'il met lui-même en place. L'usage d'un connecteur est moins stimulant dans la mesure où il impose sa propre lecture.

Notre recherche de reformulations non marquées ne s'est pas avérée fructueuse. Ceci est sans doute lié aux travaux, qui sont des productions écrites et travaillées, donc des produits aboutis. Ainsi, la reformulation ne pousse pas à éclairer un *vouloir dire* dépendant de l'ajustement communicationnel inévitable dans les échanges oraux et spontanés. La contrepartie de cette faiblesse (moins de reformulation) est contre-balanç

par un discours qui explique en faisant reconstruire à l'interprétant le fil conducteur des relations de causalité à l'œuvre dans les enchaînements des faits. L'absence d'objection immédiate diffère la critique et oblige à une grande discipline explicative. Le gérondif participe à l'objectivation générale par le fait qu'il se greffe sur une proposition existante et complète. Autrement dit, il apporte des compléments d'information sous une forme à la fois dynamique (verbale) et malgré tout statique (verbe non fini et dépendant d'une proposition).

Par ailleurs, dans un discours où les reformulations sont peu marquées, celles qui sont présentes voient leur importance accrue parce qu'elles font de l'interlocuteur-interprétant la source principale de la construction du tissu cohésif. L'interdiscours est un espace où se déploient des liens racinaires entre discours. Sans qu'il s'agisse de liens de parenté, un texte puise du sens dans d'autres textes ou dans d'autres contextes sans la connaissance desquels il n'est pas possible de saisir toute la finesse du sens. L'interdiscours est le support de tous les non-dits qui constituent la trame sémantique. Il est par exemple mobilisé lorsque sont évoqués concrètement des « conseils privés » passés, auxquels fait écho l'actuel, lorsque des « dépêches » dessinent l'arrière-plan de la presse, lorsque, enfin, un « avant-guerre » ne nécessite pas plus de précisions pour faire sens. Il peut s'agir de collègues historiens cités ou d'ouvrages nommés.

Ainsi, si certains éléments (des citations, des exemples ou la voix d'un autre intégrée à son discours) relevant de la manifestation de l'interdiscours sont explicites, d'autres ne le sont pas, comme les lieux communs, les croyances partagées, ou encore comme les prérequis culturels, dont il ne viendrait à personne l'idée de douter. La reformulation, dans la mesure où elle mobilise ces mêmes concepts, construit elle aussi un interdiscours.

Les informations sont à reconstruire, et elles sont donc partielles : les implicites, les sous-entendus ou les idées reçues prennent le relais, en permettant d'opérer le calcul. Il faut un calcul sur le contexte possible grâce à la mobilisation de paramètres sociaux et culturels véhiculés dans le réseau interdiscursif. Les discours historiens et celui des archives politiques sont tous deux insérés dans un interdiscours qui leur donne sens. La place occupée par les reformulations non marquées sera à évaluer dans de prochains travaux.

II.3.10. Conclusion sur le discours historien

Dans le corpus historien, nous avons principalement observé que les phrases sont assertives. Les verbes conjugués (moins nombreux que dans le discours historien) le sont très majoritairement au présent et au participe passé. Les présents sont centrés sur le passé. Ce centrage est extrêmement important

parce qu'il permet justement à l'histoire du temps présent d'exister en tant *qu'histoire*. Ceci est conforté par le fait que, dans notre corpus, l'historien prend position dans un espace temporel qui est le sien ; il y réfère de manière déictique et met l'histoire qu'il raconte en contraste avec son présent.

Nous avons constaté que l'historien n'a pas besoin de s'exprimer en son nom propre à la première personne, parce que sa voix existe déjà grâce à un discours embrayé. Le pronom *on*, indéfini au départ, fait dans plus de la moitié des cas référence à l'historien.

Les négations, nombreuses dans le discours, sont largement concentrées dans les citations ; or c'est également dans les citations que se trouvaient les seuls pronoms de première personne. Il nous semble que les négations dans les citations font entendre en direct la polyphonie du passé ; il ne s'agirait donc pas seulement de laisser les acteurs d'avant s'exprimer, mais plutôt de profiter de ces paroles pour faire entrer dans le discours de l'historien toute la richesse et la variété des voix du passé. Cet écho polyphonique est possible grâce à l'ouverture de fenêtres sur le passé.

Du point de vue des reformulations présentes dans le discours, on peut noter que les connecteurs, relativement peu employés, sont spécifiques (par rapport à notre corpus archivistique) avec les connecteurs *en d'autres termes* et *bref*. Il conviendra de vérifier que cette spécificité n'est pas seulement le fait d'une différence scripturale *oral-écrit*. Le connecteur *c'est-à-dire*, sans être spécifique, est mis au service d'une mise en tension du discours.

Cette mise en tension est liée à une scénarisation du discours. L'historien le met en scène par divers moyens de focalisation, et par une organisation adaptée de l'apport informationnel. L'historien crée des attentes et provoque du suspens. Il utilise entre autres des cataphores et des tournures avec réordonnement de l'information, comme l'antéposition ou la postposition de syntagmes, mais aussi certaines reformulations articulées autour de *c'est-à-dire*. Il fait par ailleurs de nombreux effets de gros plan, qui dynamisent le discours, grâce à de très nombreuses clivées.

D'un point de vue lexical, il lisse les aspérités du passé pour opérer un recul qui le fait changer d'échelle. Il en résulte une translation sémantique, qui se remarque dans les contextes principaux des occurrences de certains lexèmes, qui changent de position dans les syntagmes ; certains, majoritairement têtes de syntagme nominaux dans le corpus archivistique, se retrouvent dans des syntagmes prépositionnels, donc subordonnés, dans le discours historien.

II.4. Conclusion générale

Par notre étude, nous avons tenté de structurer un projet commun entre linguiste et historien, et ce bien que très tôt se soit posé un problème d'ajustement. En effet, si chacune des disciplines manipule la notion de corpus (linguistique) et d'archive (historien), la conceptualisation de cet objet et de cette étape pré-analytique n'est pourtant pas la même. Dès lors, comment construire un *corpus archivistique* respectant au mieux chaque perspective ? Se greffe d'emblée sur cette difficulté un autre aspect délicat : comment prendre la mesure de l'oeuvre historiographique en étant linguiste, donc non spécialiste de l'histoire ?

Pour que notre recherche aboutisse à des conclusions scientifiques et valables, elle devait s'appuyer sur un matériau travaillé et pertinent, pensé et construit d'une part dans le respect des deux disciplines, d'autre part de manière à permettre un traitement efficace d'un point de vue linguistique. Nous avons dans cette perspective été amenée à constituer un *jeu* composé de plusieurs versions du corpus (ou partie du corpus). Ce jeu nous a permis de maîtriser notre corpus, tout en étant à même d'affiner les recherches.

L'ambition de notre travail était bien de mettre en place une analyse dont le procédé et les résultats seraient intéressants pour les linguistes, certes, mais aussi pour l'historien. Notre objet diffère, pourtant, de celui de l'histoire, et pour le rejoindre, il a fallu se situer sur son terrain. Un détour — qui s'est

avéré avantageux pour nous aussi — a été de se placer dans l'horizon de la microhistoire, en s'éloignant d'un angle de vue macroscopique pour y préférer une échelle plus petite.

Pour l'outillage du traitement, nous avons choisi d'utiliser le logiciel Lexico3, ainsi que l'étiqueteur morpho-syntaxique TreeTagger. Toujours adaptée et jamais systématique, notre utilisation du logiciel se veut mesurée. Notre travail est donc à la fois qualitatif et quantitatif. Il est qualitatif : il y a maîtrise du corpus et adaptation fine du balisage en fonction des besoins du traitement. Il est quantitatif : l'exploitation de l'outil de textométrie et des traitements informatisés permet une approche statistique du corpus, de taille importante.

Nos résultats tendent à montrer que les délibérations protocolaires sont closes sur elles-mêmes par des moyens anaphoriques spécifiques (en LE-DIT), et qu'elles restent vierges de toute présence individuelle hormis un thème précis (celui des *assurances*). Ces délibérations mettent à profit des procédés syntaxiques d'antéposition et des moyens lexicaux (connecteurs logiques) qui contraignent raisonnement et compréhension, désamorçant au passage tout germe de réaction individuelle.

Le discours tend par ailleurs à être positivé par l'absence de jugements et par l'emploi d'un éventail lexical juridique et administratif.

Les débats, auxquels donnent lieu de nombreuses délibérations, ne se mettent pas en place par rupture du protocole réglé, mais prennent naissance à sa suite. Il y a prolongation avec une irruption de l'individu (positions individuelles ou collectives niées dans le protocole) ; cette irruption de l'autre s'accompagne d'interjections et d'un vocabulaire plus familier qui accentue l'effet d'intrusion et la rupture du protocole.

Dans les débats est mis en place un jeu de tension entre un pôle positif et un pôle négatif (sauf sur la catégorie adverbiale, où la tendance n'est pas remarquable). La modalisation appréciative est considérable. Cette tension invite de plus les locuteurs à se positionner clairement les uns par rapport aux autres. Il apparaît que de nombreux syntagmes verbaux tendent à faire figure de certitudes, dans une tentative argumentative d'orientation du discours. La mise en suspens du discours passe également par des antépositions.

Dans le corpus débats, nous avons par ailleurs noté que la cohésion discursive passe, entre autres, par la mise en place de reformulations plus fortement marquées lexicalement (beaucoup plus que dans le discours historien). La richesse des reformulations en débats a donné lieu à une approche fine de la notion d'invariance dans le phénomène. Nous avons proposé la notion de vecteur reformulatif et avancé l'hypothèse du maintien d'une matrice dans la reformulation, son unicité garantissant l'interprétation et le jugement d'équivalence.

Les dispositifs pronominaux sont mis à profit pour permettre un positionnement relatif bien plus qu'une distanciation.

Enfin, si l'approche chronologique de l'archive fait ressortir une période particulière (1950-1952) du point de vue de sa structuration (emplois pronominaux renouvelés, profilages lexicaux particuliers, dans le cas des lexèmes *théâtre* et *grand* par exemple), elle fait également ressortir que certaines variances perdurent par la suite (dans l'emploi des pronoms en particulier), et qu'elles reposent sur certains appariements pronominaux identifiables.

Dans le discours historien, une volonté de spatialisation géographique et temporelle apparaît. Celle-ci passe par un repérage temporel, ouvert à la fois sur le passé et sur le futur. Les périodes sont ouvertes et sans bornage précis. L'emploi de déictiques embraye discrètement le discours, n'obligeant plus au locuteur de s'exprimer en son nom, parce qu'il est de fait impliqué (par les déictiques). Le pronom *on* sert ce locuteur qui parle en son nom pour la moitié des occurrences.

Nous relevons également un lissage discursif des crises, où l'absence de certains lexèmes, accentuée par le fait que la position syntaxique de certains autres est décalée (tendance à la subordination), joue entre le discours des sources et le discours historien. Nous montrons également que l'historien dessine le paysage dont il entend rendre compte de façon indirecte : non pas parce qu'il produit un discours en apparence neutre et dépersonnalisé (les fréquences catégorielles observées vont dans le sens de l'opposition de Benveniste entre *énonciation historique* et *énonciation de discours*), mais parce que la modalité négative observée (spécialement dans les citations), ainsi que le jeu pronominal, mettent finalement en place les éléments des réseaux interdiscursifs du passé, sur lesquels l'historien ouvre son discours.

Par rapport à l'archive, fruit produit sur le vif, le discours historien opère un lissage des aspérités telles que les crises, les débats ou les grandes tensions.

L'historien dessine une cartographie du passé sur laquelle il effectue des gros plans, focalisant ainsi sur ce qu'il entendait montrer. Ces effets d'allers-retours créent une dynamique, qui est appuyée par d'autres mécanismes, tel que celui d'anté- et de post-position, ou encore l'importante utilisation des divées. Ces moyens syntaxiques ménagent une attente, un vide, que l'historien comble.

Dans le discours d'archive et dans le discours historien, ces variations rendent compte d'une modalité de construction différenciée (modalités déontique et appréciative vs. modalités épistémiques) passant par des moyens lexicaux (adverbes et adjectifs) temporels (passivation importante), et appuyées par une panoplie de moyens syntaxiques.

L'historien joue finalement le rôle d'intermédiaire entre le passé et le présent, dans lequel il est soumis à deux mouvements opposés : si, d'un côté, il fait parler l'interdiscours du passé par le biais du discours de l'archive, d'un autre côté, il gomme le relief des débats en repoussant les dispositifs langagiers d'implication et d'engagements personnels. Le discours de l'historien repose sur l'équilibre entre ces deux mouvements. Il ne faut pas chercher à dissocier les deux, mais au contraire respecter ce tissu discursif composite.

L'histoire est comme un pont tissé vers le passé. Son point de départ et son orientation dépendent de la berge du présent et des compétences architecturales de l'historien. Il le construit vers un point et dans une direction choisie, mais toujours en partant de son présent et des pierres dont il dispose de son côté (et quand bien même il en utiliserait certaines ressemblant à celles observées sur l'autre rive). Plus l'histoire est celle d'un temps proche temporellement et culturellement, plus le pont est court. Une multitude de ponts différents est possible, avec des attaches historiennes différentes : même si le point visé dans le passé est le même, le pont aura une orientation différente, du fait du point de départ différent. Dans tous les cas, l'historien ne pourra jamais franchir son pont : il cherche à en montrer la cohérence et la solidité, il montre le point d'arrivée ; mais il lui sera toujours impossible de le franchir. Il n'y a pas une vérité en histoire, mais une multitude de regards (de ponts) vrais. L'histoire ne peut être qu'une éternelle recherche ; jamais aboutie, toujours à réexaminer, une éternelle reconstruction.

L'histoire culturelle structure une temporalité close et figée où elle met en place un jeu d'ouverture de fenêtres vers la réalité passée rendue la plus objective par l'archive. L'écrit historique n'est donc pas un type de texte comportant les caractéristiques pronominales héritées de certaines typologies tranchantes, mais il naît de leur coprésence. Ces fenêtres temporelles, ouvertes sur un interdiscours indépendant du présent (d'apparence) dépersonnalisé de l'historien, sont le lieu d'expression du passé. L'ouverture crée la possibilité de l'histoire, mais ne ressuscite pas le passé.

Le pouvoir de prédiction et de pari sur le futur permet à l'historien de s'appropriier le passé, ou plutôt *un* passé le plus vrai possible, le temps d'un regard sur lui, dans une chronologie ouverte à laquelle nous appartenons tous. Les vérités des événements du passé sont multidimensionnelles, et sont donc *ipso facto* multiples. Plus l'empathie est grande, plus la connaissance du passé qu'il vise tend à approcher son entièreté discursive, plus l'historien peut espérer approcher une vérité. L'historien ne raconte pas le passé, il s'efforce d'atteindre une vérité en un espace ouvert où l'histoire émerge d'elle-même. Plus encore dans l'histoire du temps présent, l'historien tente de

tourner le dos à son époque³⁸⁸, et, le regard tourné vers le passé, il éduque celui de ses contemporains.

Pour terminer cette synthèse, il nous faut formuler quelques critiques par rapport à notre étude, par rapport à notre corpus, tout d'abord. Notre choix était de relever de façon systématique les délibérations portant sur le Grand-Théâtre ; ce que nous avons fait, moyennant plus d'un millier de clichés, dont de nombreux mauvais, et moyennant de longues journées aux archives municipales de Bordeaux. C'est lorsque cette partie a été constituée qu'elle a révélé les problèmes qu'elle soulevait : quelle valeur porte une délibération extraite de l'intégralité du conseil municipal ? Comment traiter les nombreuses délibérations protocolaires qui nous apportaient finalement peu d'information par rapport à notre problématique ? Comment dépasser un traitement indépendant de chaque partie du corpus ? Tout au long de ce parcours de recherche, nous avons opéré des allers-retours et fait des choix qui nous ramenaient sans cesse à nos doutes : avons-nous su tirer le meilleur de notre corpus, aussi imparfait soit-il ? Sans revenir sur les difficultés initiales liées à l'utilisation d'un logiciel nouveau, et sans rappeler le temps passé à s'initier à l'historiographie — science passionnante qui peut nous n'en doutons pas occuper toute une vie — nous avons essayé de garder le cap sur l'objectif qui était le nôtre.

D'un point de vue linguistique, dans le prolongement des résultats obtenus, nous envisageons de continuer l'étude des reformulations, et en particulier de cet élément central qu'est l'invariant. Sans quelque chose de commun entre formulé et reformulant, il n'y aurait qu'accumulation de formulations distinctes ; or la reformulation est un phénomène complexe qui implique soit la reconnaissance de quelque chose de commun, soit le maintien d'une structure unique qui garantirait justement la nature du phénomène (peut-être plus spécifiquement dans les reformulations non marquées lexicalement). Cette dernière piste nous paraît tout à fait prometteuse.

D'un point de vue historien, à l'issue de ce travail, nous avons l'intention d'étudier les discours de textes fondateurs et de recherches menées dans d'autres domaines de la science historique : opèrent-ils eux aussi des ouvertures sur le passé ? Plus précisément, lorsque Thucydide construit des dialogues et rapporte des propos qu'il n'a pu entendre, ne procède-t-il pas de la même manière ? Plus globalement, nous espérons que l'historien en formation sera sensibilisé aux finesses (langagières) des matériaux qu'il manipule.

³⁸⁸Il lui faut tourner le dos à son présent pour instaurer cette distance nécessaire à l'historien. Sans elle, l'histoire ne pourrait se construire et se dire.

BIBLIOGRAPHIE

- Achard-Bayle Guy, 2008, *Les Réalités conceptuelles. Identités et/en concept*, Metz, Université Paul Verlaine.
- Achard Pierre, 1995, « Formation discursive, dialogisme et sociologie ». *Langages*, n° 117, p. 82-95.
- Achard Pierre, 1983, « Mémoire et production discursive de sens », Paris, Maison des Sciences et de l'Homme, p. 235-242.
- Achard Pierre, Gruenais Max-Peter et Jaulin Dolores, 1983, *Histoire et linguistique*, Paris, Maison des Sciences et de l'Homme.
- Actes du colloque international sur la mécanisation des recherches lexicologiques, tenu à Besançon en 1961, 1962, Paris, Larousse.
- Adam Jean-Michel, 2011, *La linguistique textuelle*, 3ème édition. Paris, Armand Colin.
- Adam Jean-Michel, 2005, « Les sciences de l'établissement des textes et la question de la variation », *Sciences du texte et analyse de discours*, Genève, Skaktine Erudition, p. 69-96.
- Adam Jean-Michel, 2008, *Les textes: types et prototypes*, Paris, Armand Colin.
- Adam Jean-Michel, 1989, *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- Adam Jean-Michel, 1987, « Textualité et séquentialité: l'exemple de la description ». *Langue française*, p. 51-72.
- Adam Jean-Michel et Bonhomme Marc, 2012, *L'argumentation publicitaire*, Paris, Armand Colin.
- Adam Jean-Michel et Heidemann Ute, 2004, « Des genres à la généricité, l'exemple des contes (Perrault et les frères Grimm) ». *Langages*, n° 153, p. 62-72.
- Althusser Louis, 1965, *Lire le capital*, Paris, Maspéro.
- Althusser Louis, 1963, « Sur la dialectique matérialiste (de l'inégalité des origines) ». *La pensée*, n° 110, p. 5-45.
- Amossy Ruth, 2005a, « Analyse du discours, état de l'art et perspective ». *Marges linguistiques*, n° 9.

- Amossy Ruth, 2008, « Argumentation et analyse du discours: perspectives théoriques et découpages disciplinaires ». *Argumentation et analyse du discours*, n° 1. Adresse : <http://aad.revues.org/200>.
- Amossy Ruth, 1991, « Les apports d'une distinction: dialogisme vs. polyphonie dans l'analyse argumentative », *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, p. 63-73.
- Amossy Ruth, 2005b, « Rhétorique et analyse du discours. Pour une approche socio-discursive des textes », *Sciences du texte et analyse de discours*, Genève, Slaktine Erudition, p. 164-179.
- Amossy Ruth et Herschberg Pierrot Anne, 2011, *Stéréotypes et clichés. langue, discours, société*, 3ème édition. Paris, Armand Colin.
- Analyse du discours « à la française » : continuités et reconfigurations, 2012, *Langage et société*, n° 140.
- Angemüller Johannes, 2010, « Analyser le discours politique en Allemagne (1980-2010) ». *Mots. Les langages du politique*, n° 94, p. 183-189.
- Angemüller Johannes, 2007, « L'analyse du discours en Europe », *Analyse du discours en SHS*, Les chemins de l'analyse du discours, Paris, Ophrys, p. 9-22.
- Anscombe Jean-Claude, 1995, « La théorie des topoi : argumentation ou rhétorique ? ». *Hermès*, n° 15, p. 185-198.
- Anscombe Jean-Claude, 1980, « Voulez-vous dériver avec moi? ». *Communications*, n° 32, p. 61-124.
- Anscombe Jean-Claude et Ducrot Oswald, 1983, *L'argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.
- Apotheloz Denis, 2007, « Note sur l'activité de reformulation dans la conversation », *Usage et analyses de la reformulation*, Metz, Université Paul Verlaine, p. 145-162.
- Apotheloz Denis, 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- Apresjan Jurij Derenikowicz, 1966, « Analyse distributionnelle des significations et champs sémantiques structurés ». *Langages*, n° 1, p. 44-74.
- Aristote, 1962, *La politique*, Paris, Vrin.
- Aristote, 1967, *Rhétorique*, Paris, Les belles lettres.

- Arnold Nicole et Dougnac Françoise, 1998, « Zoom arrière. Passions et mesures », *Mots en liberté*, Paris, ENS Editions, p. 515-531.
- Aron Raymond, 1985, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon.
- Aron Raymond, 1989, *Leçons sur l'histoire*, Paris, De Fallois.
- Assoun Paul-Laurent, 2010, *Lacan, Jacques (1901-1981)*, Paris, Nathan.
Adresse : <http://www.caim.info/lacan--9782130576044.htm>.
- Augustin Jean-Pierre, 2006, « Chaban-Delmas, le goût du sport, les amis et la politique », *Jacques Chaban-Delmas et sa région*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 445-458.
- Auriac Emmanuelle et Favart Monik, 2007, « Passage d'un avant-texte au texte dans les écrits scolaires de type argumentatif ». *Langue française*, n° 155, p. 69-83.
- Auroux Sylvain, 1984, « La construction du fait en histoire et en linguistique », *Histoire et linguistique*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, p. 201-209.
- Austin John, 1970, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.
- Austin John L., 1972, *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- Authier-Revuz Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles énonciatives et non coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Bacot Paul, Coulomb-Gully Marlène, Honoré Jean-Paul, Le Bart Christian, Oger Claire et Plantin Christian, 2010, « Le discours politique n'est pas transparent. Permanence et transformations d'un objet de recherche ». *Mots. Les langages du politique*, n° 94, p. 5-9.
- Bacot Paul, Coulomb-Gully Marlène, Honoré Jean-Paul, Le Bart Christian, Oger Claire et Plantu Christian, 2010, « Trente ans d'étude des langages du politique ». *Mots. Les langages du politique*, n° 94.
- Baggioni Daniel, 1977, « Contribution à l'histoire de l'influence de la "Nouvelle théorie du langage" en France ». *Langages*, n° 46, p. 90-117.
- Baggioni Daniel, 1980, « Le discours syndical étudiant (1962-1967) », *Pratiques linguistiques, pratiques sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 63-147.
- Bakhtine Mikhaïl, 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Bakhtine Mikhaïl, 2006, *Esthétique et poétique du roman*, Paris, Gallimard.

- Barthes Roland, 1994, « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire ». *Communications*, vol. 16, p. 154-233.
- Barth Isabelle, 2012, *Management et religion. Décryptage d'un lien indéfectible*, Cormelles-le-Royal, EMS.
- Le Bart Ludovic et Salem André, 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.
- Baude Olivier, 2006, *Corpus oraux, guide des bonnes pratiques*, Paris, CNRS.
- Beauzée Nicolas, 1782, *L'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*.
- Benveniste Emile, 1968a, « Ce langage qui fait l'histoire ».
- Benveniste Emile, 1974a, « Ce langage qui fait l'histoire », *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, p. 28-34.
- Benveniste Emile, 1969a, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes: 1. économie, parenté, société*, Paris, Minuit.
- Benveniste Emile, 1969b, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes: 2. pouvoir, droit, religion*, Paris, Minuit.
- Benveniste Emile, 1968b, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Benveniste Emile, 1974b, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Bergmann Jörg, 1987, *Klatsch. Zur Socialform der diekreten Indiskretion*, Berlin, de Gruyter.
- Berrendonner Alain, 1983, « Connecteurs pragmatiques et anaphore ». *Cahier de linguistique française*, n° 5, p. 215-246.
- Berrendonner Alain, 1981, *Elements de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- Bertin Jacques, 1967, *Sémiologie graphique*, Paris, Gauthier-Villars-Mouton.
- Bertrand Jean-Marie, Boilley Pierre, Genet Jean-Philippe et Schmitt-Pantel, 2012, *Histoire et linguistique*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Besson (dir.) Jean-Louis, 1992, *La cité des chiffres ou l'illusion des statistiques*, Paris, Autrement.
- Besson Jean-Louis, 1992a, « La statistique: vraie ou fausse? », *La cité des chiffres ou l'illusion des statistiques*, Paris, Autrement, p. 26-61.

- Besson Jean-Louis, 1992b, « La tentation du mode d'emploi », *La cité des chiffres ou l'illusion des statistiques*, Paris, Autrement, p. 174-190.
- Biber Douglas, 1988, *Variation accross speech and writing*, Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- Bloch Marc, 1949, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin. Adresse: http://classiques.uqac.ca/classiques/bloch_marc/apologie_histoire/apologie_histoire.html.
- Bloch Marc, 1946, *L'Étrange Défaite. Témoignage écrit en 1940*, Paris, Franc-tireur.
- Bloch Marc, 1999, *La Terre et le Paysan. Agriculture et vie rurale au XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Armand Colin.
- Bloch Marc, 1924, *Les Rois thaumaturges*, Paris, Gallimard.
- Bloch Marc, 2011, *Mélanges historiques*, Paris, CNRS éditions.
- Bloch Marc, 1920, *Rois et Serfs*, Paris, H. Champion.
- Bonin Emmanuel et Dallo Alain, 2003, « Hyperbase et Lexico 3, outils lexicométriques pour l'historien ». *Histoire et mesure*, vol. XVIII, n° 3-4, p. 389-402.
- Bonin Hubert, 2010, « Culture: le tabou des rêves de grandeur », *Les tabous de Bordeaux*, Bordeaux, Editions du Festin, p. 175-207.
- Bonin Hubert, Lachaise Bernard et Guillaume Sylvie, 1995, *Bordeaux et la Gironde pendant la reconstruction (1945-1954)*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Bonafous Simone, 2007, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, M. Temmar éd. Paris, Ophrys.
- Bonafous Simone et Touratier Maurice, 1995, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique ». *Langages*, n° 117, p. 67-81.
- Borel Marie-Jeanne, 1981, « L'explication dans l'argumentation: approche sémiologique ». *Langue française*, n° 50, p. 20-38.
- Borillo Andrée, 1990, « A propos de la localisation spatiale ». *Langue française*, vol. 86, p. 74-84.

- Le Bot Marie-Claude, Schuwer Martine et Richard Elisabeth, 2008, *La reformulation: marquerus linguistiques, stratégies énonciatives*, Rennes, Presse Universitaires de Rennes.
- Bouneau Christophe, 2006, « Chaban et Bordeaux, les enjeux modernisateurs d'une politique urbaine », *Jacques Chaban-Delmas et sa région*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 411-426.
- Bouquet Simon, 1998, « Linguistique textuelle, jeux de langage et sémantique du genre ». *Langages*, n° 32, p. 112-124.
- Boutet Josiane, 2002, « Prescrit », *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, du Seuil, p. 464-467.
- Boutet Josiane et Maingueneau Dominique, 2005, « Sociolinguistique et analyse du discours: façons de dire, façons de faire ». *Langage et société*, n° 114, p. 15-47.
- Bréal Michel, 1983, *Essai de sémantique: sciences des significations*, Saint-Pierre-de-Sameme, Imago Mundi.
- Branca Rosoff Sonia, Collinot André, Guilhaumou Jacques et Mazière Francine, 1995, « Questions d'histoire et de sens ». *Langages*, n° 117, p. 54-67.
- Branca Rosoff Sonia et Garcia-Debanc Claudine, 2007, « L'avant texte à l'école primaire. Quelques jalons de 1850 à nos jours ». *Langue française*, n° 117, p. 35-50.
- Braudel Fernand, 1969, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion.
- Braudel Fernand, 1958, « Histoire et sociologie », *Traité de sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Braudel Fernand, 1949, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin.
- Braudel Fernand, 1984, *La méditerranée, l'espace et le temps*, Paris, Champs Flammarion.
- Braudel Fernand, 1922, *Les trois premières années de la Révolution à Bar-le-Duc*, Le Réveil de la Meuse.
- Breton Philippe, 2000, *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, La découverte.
- Breton Philippe, 1996, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La découverte.

- Breton Philippe, 2001, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La découverte.
- Bronckart Jean-Paul, 2008, « Genres de textes, types de discours et "degrés" de langue ». *Texto!*, vol. XIII, n° 1-2, p. 96p.
- Bronckart Jean-Paul, 1987, « Itération, discours, signification ». *Langue française*, n° 74, p. 29-50.
- Bronckart Jean-Paul, 1985, *Le fonctionnement des discours*, Paris, Neuchâtel, Dalachaux & Niestlé.
- Brown Gillian et Yule George, 1983, *Discourse analysis*, Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- Cadiot Pierre et Visetti Yves-Marie, 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques. Motifs, profils, thèmes*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Cadiou François, Coulomb Clarisse, Le Monde Anne et Santamaria Yves, 2005, *Comment se fait l'histoire. Pratiques et enjeux*, Paris, La découverte.
- Callede Jean-Paul, 2005, « Cultures sportives et identité de l'aquitaine: représentations collectives et mise en valeur d'une politique publique ». *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 6, p. 109-126.
- Calot Gérard, 1973, *Cours de statistique descriptive*, Paris, Dunod.
- Calvet Jean-Louis et Veronis Jean, 2008, *Les mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, du Seuil.
- Carbonell C.-Olivier et Walch Jean, 1997, *Les sciences historiques de l'antiquité à nos jours*, Paris, Larousse.
- Cerquiglini Bernard, 1989, *Eloge de la variante: histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil.
- Chalmers Alan, 1987, *Qu'est-ce que la science?*, Paris, Livre de poche.
- Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Charolles Michel, 1995, « Cohésion, cohérence et pertinence du discours ». *Travaux de linguistique*, n° 29, p. 125-151.
- Charron Jean, 1989, « Subjectivation du discours du journalisme au Québec (1945-1995) ». *Mots. Les langages du politique*, n° 82, p. 81-94.

- Chevalier Jean-Claude, 1974, « La langue : histoire et linguistique », *Faire de l'histoire. Nouveaux objets*, Paris, Gallimard, p. 95-114.
- Chevalier Jean-Claude, 1972, « Langage et histoire ». *Langue française*, n° 15, p. 3-17.
- Chiss Jean-Louis, 1987, « Malaise dans la classification ». *Langue française*, n° 74, p. 10-28.
- Chomsky Noam, 1957, *Structures syntaxiques*, Paris, Seuil.
- Claude Pierre, 1984, « Modalisations et formes verbales ». *L'information grammaticale*, vol. 21, p. 8-12.
- De Cock Laurence et Picard Emmanuelle, 2009, *La fabrique scolaire de l'histoire*, Marseille, Agone.
- Cohn Dorrit, 2001, *Le propre de la fiction*, Paris, du Seuil.
- Conein Bernard, Courtine Jean-Jacques, Gadet Françoise, Marandin Jean-Marie, et al., 1981, *Matérialités discursives*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Cori Marcel, David Sophie et Leon Jacqueline, 2008, « Présentation : éléments de réflexion sur la place des corpus en linguistique ». *Langages*, n° 171, p. 5-11.
- Comein Bernard, 1983, « Une méthodologie descriptive en histoire est-elle possible? », *Histoire et linguistique*, Paris, Maison des Sciences et de l'Homme d'Aquitaine, p. 43-53.
- Comisch Francis, 2006, « Relations de cohérences et anaphores en contexte interphrastique: une symbiose parfaite ». *Langages*, n° 163, p. 37-55.
- Courdesses Lucile, 1971, « Blum et Thorez en mai 1936: analyse d'énoncés ». *Langue française*, n° 9, p. 22-33.
- Courtine Jean-Jacques, 1991, « Le discours introuvable. Marxisme et linguistique (1965-1985) ». *Histoire Epistémologie Langage*, vol. 13, p. 153-171.
- Courtine Jean-Jacques, 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens ». *Langages*, n° 62, p. 9-128.
- Cusin-Berche Fabienne, 2003, « Les mots et leurs contextes », *Les mots et leurs contextes*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, p. 143-153.

- Déloye Yves, 2010a, « L'invention d'une expertise électorale catholique : discours et pratiques politiques du bas clergé français sous la III^{ème} République ». *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 3, n° HS 6, p. 135-146.
- Déloye Yves, 2010b, « Quelle citoyenneté dans les sociétés d'individus ? ». *Cahiers français*, n° 356.
- Déloye Yves, 1999, « Se présenter pour représenter. Enquête sur les professions de foi électorales de 1848 », *La profession politique XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin.
- Déloye Yves, 2002, « Socialisation religieuse et comportement électoral en France. L'affaire des "catéchismes augmentés" (19^{ème}-20^{ème} siècles) ». *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 2, p. 179-199.
- Déloye Yves, 1998, « Une sociologie du politique sensible à l'histoire », *Enseigner la science politique*, L'hamattan, p. 279-285.
- Damblon Emmanuelle, 2005, « Discours magique, discours rhétorique. Contribution à une réflexion sur les effets de persuasion », *Sciences du texte et analyse de discours*, Genève, Slaktine Erudition, p. 145-160.
- Damette Eliane et Dargirolle Françoise, 2012, *Méthode de français juridique*, Paris, Dalloz.
- Darmesteter Arsène, 1946, *La vie des mots étudiée dans leur signification*, Paris, Delagrave.
- Dauzat Albert, Dubois Jean et Mitterand Henri, 1971, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Larousse.
- Delmas Virginie, 2012, « Pour une analyse pluridisciplinaire du discours : le discours politique ». *La linguistique*, vol. 48, p. 103-122.
- Depecker Loïc, 2008, « François Rastier (1945-) ». *Encyclopædia Universalis [en ligne]*. Adresse : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/francois-rastier/> [Consulté le : 9 janvier 2013].
- Dessons Gérard, 2006, *Emile Benveniste, l'invention du discours*, Paris, Press.
- Dijk Teun A. (van), 2012, « Critical Discourse Studies. A sociocognitive Approach », *Methods of critical discourse analysis*, London, Routledge, p. 587-603.

- Dijk Teun A. (van), 1981, « Episodes as units of discourse analysis », *Analysing Discourse: Text and Talk*, Georgetown, Georgetown University Press, p. 177-195.
- Dijk Teun A. (van), 2006, « Ideology and discourse analysis ». *Journal of Political Ideologies*, n° 11, p. 115-140.
- Dijk Teun A. (van), 1976, « Narrative macrostructures ». *PTL*, n° 1, p. 547-568.
- Dijk Teun A. (van), 2002, « Political discourse and political cognition », *Politics as text and Talk. Analytical approaches to political discourse*, Amsterdam, Benjamins, p. 204-236.
- Domingues Yvan, 2000, *Le fil et la trame. Réflexion sur le temps et l'histoire*, Paris, L'hamattan.
- Dontenwille-Gerbaud Aude, 2010, « Les discours républicains devant les publics populaires: événement discursif fondateur de la IIIème république (1878-1982) ». Adresse: <http://ceditec.u-pec.fr/seminaires-colloques/archives/seminaire-l-evenement-discursif-regards-d-historiens--415095.kjsp?RH=1287389297908>.
- Dosse François, 2003, « Michel de Certeau et l'écriture de l'histoire ». *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 78, p. 145-156.
- Dubois Jean, 2001, *Dictionnaire étymologique*, Paris, Larousse.
- Dubois Jean, 1982, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Dubois Jean, 1993, *Dictionnaire historique et étymologique*, Paris, Larousse.
- Dubois Jean, 1969, « Enoncé et énonciation ». *Langages*, n° 13, p. 100-110.
- Dubois Jean, 1962, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872. A travers les oeuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Paris, Larousse.
- Dubois Jean et Lagane Robert, 1967, *Dictionnaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- Dubois Jean et Strumpf Joseph, 1969, « Problèmes de l'analyse du discours ». *Langages*, n° 13, p. 3-7.
- Dubuisson Michel, 1983, « La traduction en grec des concepts romains et la vision grecque de Rome : problèmes et perspectives », *Histoire et linguistique*, Paris, Maison des Sciences et de l'Homme, p. 213-222.

- Duby Georges, 1974, « Histoire sociale et sociologie des sociétés », *Faire de L'histoire. Nouveaux problèmes*, Paris, Folio histoire, p. 202-230.
- Duby Georges, 1988, *Mâle moyen-âge, de l'amour et autres essais*, Paris, Flammarion.
- Ducrot Oswald, 1980, « Analyses pragmatiques ». *Communications*, vol. 32, p. 11-60.
- Ducrot Oswald, 1972, *Dire et ne pas dire: principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- Ducrot Oswald, 1997, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Ducrot Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Dufour Françoise et Rosier Laurence, 2012, « Introduction. Héritages et reconfigurations conceptuelles de l'analyse du discours "à la française": perte ou profit? ». , vol. 140, p. 5-13.
- Dumazedier Joffre, 1963, « Jean Dubois, le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872 ». *Revue française de sociologie*, vol. 4-4, p. 466-468.
- English Jacques, 2009, *Le vocabulaire de Husserl*, Paris, Ellipses.
- Fairclough Norman, « Critical discourse analysis ». *Marges linguistiques*, n° 9, p. 76-94.
- Farge, Arlette, 1989, *Le goût de l'archive*, Editions du Seuil.
- Favart Monik et Chanquom Lucile, 2007, « Les parqueurs de cohésion comme outils privilégiés de la textualisation: une comparaison entre élèves de CM2 et adultes experts ». *Langue française*, n° 155, p. 51-68.
- Faye Jean-Pierre, 1973, *Langages totalitaires*, Paris, Hermann.
- Fayol Michel, 1985, *Le récit et sa construction*, Neuchâtel, Dalachaux & Niestlé.
- Febvre Lucien, 1930, *Civilisation. Évolution d'un mot et d'un groupe d'idées*, Paris, Renaissance du livre.
- Febvre Lucien, 1952, *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin.
- Febvre Lucien, 1997, *De la « Revue de synthèse » aux « Annales »*. *Lettres à Henri Berr, 1911-1954*, Paris, Fayard.

- Febvre Lucien, 1911, *Philippe II et la Franche-Comté. Étude d'histoire politique, religieuse et sociale*, Paris, H. Champion.
- Fenoglio Irène, 2007, « Du texte avant le texte. des formes génétiques et marques de pré-visions textualisantes ». *Langue française*, n° 155, p. 8-34.
- Ferro Marc, 1990, *La grande guerre, 1914-1918*, Paris, Gallimard.
- Fiala Pierre, 1994, « L'interprétation en lexicométrie ». *Langue française*, n° 103, p. 113-122.
- Fiala Pierre et Lafon Pierre éd., 1998, *Des mots en liberté. Mélanges offerts à Maurice Tournier*, Paris, ENS Editions.
- Figeac Michel, 2005, « Le cadre et la politique culturelle », *La gironde de la préhistoire à nos jours*, J. M. Bordessoules, p. 469-488.
- Fontanier Pierre, 1977, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- Formation et aspects du vocabulaire politique français, XVIIème-XXème. Colloque du centre de lexicologie politique - ENS Saint Cloud, 26-28 avril 1968, 1968, *Cahiers de lexicologie*, vol. volume I, n° 13.
- Formation et aspects du vocabulaire politique français, XVIIème-XXème. Colloque du centre de lexicologie politique - ENS Saint Cloud, 26-28 avril 1968, 1969, *Cahiers de lexicologie*, vol. volume III, n° 15.
- Formation et aspects vocabulaire politique français, XVII-XX. Colloque du centre de lexicologie politique - ENS Saint Cloud, 26-28 avril 1968, 1969, *Cahiers de lexicologie*, vol. volume II, n° 14.
- Foucault Michel, 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault Michel, 1971, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- François Jacques, 1997, *Sémantique linguistique et psychologie cognitive: aspects théoriques et expérimentaux*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Fuchs Catherine, 1994, *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.
- Gülich Elisabeth et Kotschi Thomas, 1983, « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique ». *Cahier de linguistique française*, n° 5, p. 305-351.
- Gadet Françoise, 1977, « Théorie linguistique ou réalité langagière? ». *Langages*, n° 46, p. 59-89.

- Gadet Françoise et Pêcheux Michel, 1981, *La langue introuvable*, Paris, Maspéro.
- Galatanu Olga, 2008, « L'interface linguistique-culturel et la construction du sens dans la communication didactique ». *Signes, discours et société*, n° 1. Adresse: <http://www.revue-signes.info/document.php?id=263>.
- Gardelle Laure, 2010, « Dislocations à gauche et antépositions de compléments en anglais: formes, fonctionnalités et insertion en discours ». *Discours*, vol. 7.
- Gardin Barnard, Baggioni Daniel et Guespin Louis, 1980, *Pratiques linguistiques, pratiques sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Gardin Bernard, 1980, « Discours patronal et discours syndical sur la grève », *Pratiques linguistiques, pratiques sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 15-59.
- Gardin Bernard, 1988, *Langage et travail : étude sociologique de discours ouvriers en entreprise*,
- Gardin Bernard, 1975, *Les analyses du discours*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- Garric Nathalie, 2012, « L'analyse de corpus face à l'hétérogénéité des données: d'une difficulté méthodologique à une nécessité épistémologique ». *Langages*, n° 187, p. 73-92.
- Garric Nathalie, 2008, « Le discours patronal, un exemple de discours économique? ». *Mots. Les langages du politique*, n° 86, p. 67-83.
- Garric Nathalie et Longhi Julien, 2013, « Atteindre l'interdiscours par la circulation des discours et du sens ». *Langage et société*, n° 144, p. 65-83.
- Gaulmyn Marie-Madeleine, 1987, « Acte de reformulation et processus de reformulation », *L'analyse des interactions verbales, la dame de Caluire: une consultation*, Paris Berne, Peter Lang, p. 83-98.
- Geffroy Annie, Lafon Pierre, Tournier Maurice et Sekhraoui Majid, 1975, *Enregistrement et traitement lexicométrique des textes*, Paris, CNRS, ENS Saint Cloud.
- Genette Gérard, 1986, « Introduction à l'architexte », *Théorie des genres*, Lonrai, Editions du Seuil, p. 89-159.

- Genette Gérard, 1994, « La rhétorique restreinte », *Communications*, Paris, Editions du Seuil, p. 233-253.
- Genette Gérard, 1982, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Lonrai, Editions du Seuil.
- Gemet Louis, 1965, « Le Thucydide de Madame de Romilly ». *Annales, économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 20, n° 3, p. 570-575.
- Ghiglione Rodolphe, Beauvois Jean-Léon, Chabrol Claude et Trognon Alain, 1980, *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin.
- Ghiglione Rodolphe et Blanchet Alain, 1991, *Analyse de contenu et contenus d'analyses*, Paris, Dunod.
- Ginzburg Carlo, 2003a, « Rapports de force. Histoire, rhétorique, preuve », Paris, Gallimard, Le Seuil, p. 13-42.
- Ginzburg Carlo, 2003b, « Traces. Racines d'un paradigme indiciaire », *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, p. 139-180.
- Goffman Erving, 1974, *Frame Analysis*, New-York, Harper.
- Le Bart Christian, 2010, « Parler en politique ». *Mots. Les langages du politique*, n° 94, p. 77-84.
- Le Goff Jacques, 2011, *À la recherche du temps sacré: Jacques de Voragine et la Légende dorée*, Paris, Perrin.
- Le Goff Jacques, 1964, *La Civilisation de l'Occident médiéval: 246 héliogravures, 8 planches en couleurs, 71 cartes et plans*, Paris, Arthaud.
- Le Goff Jacques, 2010, *Le Moyen Âge et l'argent: Essai d'anthropologie historique*, Paris, Perrin.
- Le Goff Pierre, 1999, « Les retours dans l'historiographie française actuelle ». *Les cahiers du centre de recherche politique*, n° 22. Adresse: <http://ccrh.revues.org/index2322.html>.
- Le Goff Pierre et Nora Pierre, 1974a, *Faire de L'histoire. Nouveaux concepts*, Paris, Gallimard.
- Le Goff Pierre et Nora Pierre, 1974b, *Faire de l'histoire. Nouveaux objets*, Paris, Gallimard.
- Le Goff Pierre et Nora Pierre, 1974c, *Faire de l'histoire. Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard.

- Gonthier Frédéric, 2008, « Habitus ». *Encyclopædia Universalis [en ligne]*. Adresse: <http://www.universalis-edu.com/encycopedie/habitus/> [Consulté le : 10 janvier 2012].
- Gosselin Laurent, 1996, *Sémantique de la temporalité en français: le modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Gosselin Laurent, 2005, *Temporalité et modalité*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Grappin Pierre, 1991, « besprechen, Besprechen ». *Grand dictionnaire français-allemand*.
- Grice H. Paul, 1979, « Logique et conversation ». *Communications*, n° 30, p. 57-72.
- Grimal Pierre, 2008, « Suétone ». *Encyclopædia Universalis [en ligne]*. Adresse: <http://www.universalis-edu.com/encycopedie/suetone/> [Consulté le : 10 janvier 2012].
- Grize Jean-Blaise, 1995, « Argumentation et logique naturelle ». *Hermès*, n° 15, p. 263-269.
- Grize Jean-Blaise, 1974a, « Argumentation, schématisation et logique naturelle ». *Revue Européenne des Sciences Sociales*, n° 32, p. 183-200.
- Grize Jean-Blaise, 1991, « Linguistique de l'énonciation et logique naturelle », *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Gap, Ophrys, p. 61-72.
- Guerreau Alain, 2004, « Statistique pour historiens ». Adresse: <http://elec.enc.sorbonne.fr/statistiques/stat2004.pdf>.
- Guespin Louis, 1980a, « Discours patronal et discours syndical sur la grève. Etudes lexicales », *Pratiques linguistiques, pratiques sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 15-59.
- Guespin Louis, 1980b, « Introduction" à l'ouvrage "Pratiques linguistiques, pratiques sociales », *Pratiques linguistiques, pratiques sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 4-19.
- Guespin Louis, 1980c, « Pour une théorie globale du langage », *Pratiques linguistiques, pratiques sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 151-210.

- Guespin Louis, 1971, « Problématiques des travaux sur le discours politique ». *Langages*, n° 23, p. 3-24.
- Guilbert Thierry, 2010, « Pêcheux est-il conciliable avec l'analyse du discours? Une approche interdisciplinaire ». *Semen*, n° 29, p. 127-139.
- Guilhaumou Jacques, 2000, « De l'histoire des concepts à l'histoire linguistique des usages conceptuels ». *Genèses*, n° 38, p. 105-118.
- Guilhaumou Jacques, Maldidier Denise, Prost Antoine et Robin Régine, 1974, *Langage et idéologie: le discours comme objet de l'histoire*, Les éditions ouvrières. Paris, Les éditions ouvrières.
- Guilhaumou Jacques, 2002, « Le corpus en analyse du discours: perspective historique ». *Corpus*, n° 1. Adresse: <http://corpus.revues.org/index8.html>.
- Guilhaumou Jacques, 2005, « Où va l'analyse du discours ? Autour de la notion de formation discursive ». *Marges linguistiques*, n° 9, p. 95-114.
- Guilhaumou Jacques et Maldidier Denise, 1986, « Effets de l'archive. L'analyse de discours du côté de l'histoire ». *Langages*, n° 81, p. 43-56.
- Guilhaumou Jacques et Maldidier Denise, 1994, « La mémoire de l'événement : le 14 juillet 1789 ». *Langages*, n° 114, p. 109-125.
- Guilhaumou Jacques, Maldidier Denise et Robin Régine, 1994, *Discours et archive*, Liège, Mardaga.
- Guillaume Gustave, 1984, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris, H. Champion.
- Guillaume Gustave, 1938, « Théorie des auxiliaires et examen des faits connexes ». *Bulletin de la société linguistique de Paris*. [reproduit dans *Langage et science du langage (recueil posthume d'articles parus entre 1933 et 1958)*, Paris et Québec, Presses de l'Université Laval et A. G. Nizet, 1964, p. 73-86].
- Guillot Céline, Heiden Serge et Lavretiev Alexei, 2013, « Typologie des textes et des phénomènes linguistiques pour l'analyse du changement linguistique avec la base de Français Médiéval ». Adresse: <http://hal.inria.fr/halshs-00324180>.
- Habert Benoît, Nazarenko Adeline et Salem André, 1997, *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.

- Höhn Gerhard, « Francfort (école de) ». *Encyclopædia Universalis [en ligne]*. Adresse: <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/ecole-de-francfort/> [Consulté le : 29 novembre 2013].
- Hajak Isabelle, 2011, « Sociologie, cognition et langage: une méthodologie d'observation ». *Langage et société*, n° 135, p. 67-85.
- Hammer Françoise, 2007, « Parataxe, ampliation et reformulation dans la glose », *Recherches linguistiques*, Metz, Université Paul Verlaine, p. 35-55.
- Haroche Claudine, Henry Paul et Pêcheux Michel, 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne: langue, langage, discours ». *Langages*, n° 24, p. 93-106.
- Harris Zellig, 1952, « Discourse analysis ». *Language*, vol. 28, p. 1-30. Trad. 1969, « Analyse du discours ». *Langages*, n° 13, p. 8-45.
- Helshoot Niels et Hak Tony, 2000, « La contribution de Michel Pêcheux à l'analyse de discours ». *Langage et société*, n° 91, p. 5-33.
- Herbert Thomas, 1968, « Pour une théorie générale des idéologies ». *Les cahiers pour l'analyse*, n° 9, p. 74-92.
- Herbert Thomas, 1966, « Réflexions sur la situation théorique des sciences sociales et, spécialement, de la psychologie sociale ». *Les cahiers pour l'analyse*, n° 2, p. 137-165.
- Husserl, la science des phénomènes, 2012, Paris, CNRS philosophie.
- Introduction à l'analyse du discours en sciences humaines et sociales, 1979, Paris, Hachette université.
- Jackendorff Ray, 2002, *Foundations of Language: Brain, Meaning, Grammar, Evolution*, Oxford, Oxford University Press.
- Jackobson Roman, 1960, « Closing statements: Linguistics and Poetics », *Style in language*, New York, T. A. Sebeok.
- Jaubert Anna, 2005, *Cohésion et cohérence: études de linguistiques textuelles*, ENS Editions. Lyon, ENS Editions.
- Jeandillou Jean-François, 2006, *L'analyse textuelle*, Paris, Armand Colin.
- Joinville Jean (de) , 1995, *Vie de Saint Louis*, Paris, J. Manfrin.
- Kara Mohamed, 2006, « Les fonctions heuristiques de l'écrit: le cas des définitions ». *Pratiques*, n° 131-132, p. 155-173.

- Kara Mohamed, 2004, « Reformulation et polyphonie ». *Pratiques*, n° 123-124, p. 27-54.
- Kara Mohamed, 2007, *Usages et analyses de la reformulation*, Metz, Université Paul Verlaine.
- Kara Mohamed et Wiederspiel Brigitte, 2007, « Anaphores résomptives et reformulations », *Recherches linguistiques*, Metz, Université Paul Verlaine, p. 97-121.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2006, *L'énonciation, de la subjectivité dans la langue*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2002, « Politesse en deçà des Pyrénées, impolitesse au delà : retour sur la question de l'universalité de la (théorie de la) politesse ». *Marges linguistiques*. Adresse: <http://www.marges-linguistiques.com>.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine et Verso Véronique, 2004, « Types d'interaction et genres de l'oral ». , p. 41-50.
- Khatchatouran Elisaveta, 2008, « Les marqueurs de la reformulation formés à partir du verbe dire », *Marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Rivages, Rennes, Presse Universitaires de Rennes, p. 19-33.
- Koselleck Reinhart, 1990, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS.
- Kotschi Thomas, 1986, « Procédés d'évaluation et commentaires métadiscursifs comme stratégies interactives ». *Cahiers de linguistique française*, n° 7, p. 207-230.
- Krieg-Planque Alice, 2009, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Krieg-Planque Alice, 2007, « Travailler les discours dans la pluridisciplinarité. Exemple d'une "manière de faire" en analyse du discours », *Analyse du discours et SHS*, Les chemins du discours, Paris, Ophrys, p. 57-71.
- Krieg-Planque Alice, 2010, « Un lieu discursif ». *Mots. Les langages du politique*, n° 92, p. 103-120.
- Kuhn Thomas Samuel, 1983 [1962], *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

- L'adaptation des machines mécanographiques, 1962, *Cahiers de lexicologie*, n° 3.
- Labrousse Ernest, 1979, *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Labrousse Ernest, 1944, *La Crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Lachaise Bernard, 2010, *Chaban et Bordeaux*, Bordeaux, Editions Confluences.
- Lachaise Bernard et Le Béguec Gilles, *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- L'histoire culturelle de la France contemporaine, bilans et perspectives de la recherche, 1987, Paris, Ministère de la culture et de la communication/CNRS.
- Langages, 1966, , n° 1, p. 3-4.
- Langlois Charles et Seignobos Charles, 1898, *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette. Adresse: http://classiques.uqac.ca/classiques/langlois_charles_victor/langlois_charles.html.
- Langue française, 1969, , n° 1, p. 3-4.
- Lazar Judith, 1998, « La pression sociale dans l'opinion publique ». *Revue Européenne des Sciences Sociales*, n° 110, p. 171-184.
- Leblay Christophe, 2007, « L'avant-texte comme texte "sur le vif". Analyse génétique d'opérations d'écritures en temps réel ». *Langages*, n° 155, p. 102-112.
- Leduc, J., Marcos-Alvare, V. et Le Pellec, J., 1994, *Construire l'histoire*, Bertrand Lacoste. Toulouse, C.R.D.P. midi Pyrénées.
- Leeman-Bouix Danielle et Sabatier Paul, 2010, « Empirie, théorie, exploitation: le travail de Jean Dubois sur les verbes en français ». *Langages*, vol. 3-4, n° 179-180.
- Legallois Dominique, 2006a, « Des phrases entre elles à l'unité réticulaire du texte ». *Langages*, n° 40, p. 56-70.

- Legallois Dominique, 2006b, « Le texte et le problème de son et de ses unités : propositions pour une déclinaison ». *Langages*, n° 163, p. 3-9.
- Levy-Dumoulin Olivier, 2001, « Sources et méthodes de l'histoire ». *Encyclopaedia universalis* 7. Adresse: <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/histoire-histoire-et-historiens-sources-et-methodes-de-l-histoire/>.
- Longhi Julien, 2008, *Objets discursifs et doxa. Essai de sémantique discursive*, L'harmattan. Paris, L'harmattan.
- Müller Charles, 1993, *Principes et méthodes des statistiques lexicales*, Paris, Champion.
- Mangueneau Dominique, 1993, « Analyse du discours et archive ». *Semen*, n° 8. Adresse: <http://semen.revues.org/4069>.
- Mangueneau Dominique, 2007a, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- Mangueneau Dominique, 2002, « Discours », *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, du Seuil, p. 190-195.
- Mangueneau Dominique, 2007b, « L'analyse du discours et l'étude de la littérature », *Analyse du discours et SHS*, Les chemins du discours, Paris, Ophrys, p. 109-120.
- Mangueneau Dominique, 2005a, « L'analyse du discours et ses frontières ». *Marges linguistiques*, n° 9, p. 64-75.
- Mangueneau Dominique, 2010, « Le discours politique et son environnement ». *Mots. Les langages du politique*, n° 94, p. 85-90.
- Mangueneau Dominique, 1984, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.
- Mangueneau Dominique, 2011, « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse du discours ». *Langage et société*, n° 135, p. 87-99.
- Mangueneau Dominique, 2005b, « Philologie et analyse du discours », *Sciences du texte et analyse de discours*, Genève, Slaktine Erudition, p. 37-50.
- Mangueneau Dominique, 1995, « Vers une dimension cognitive du genre ». *Langages*, n° 111, p. 40-62.

- Malidier Denise, 1971, « Discours politique de la guerre d'Algérie ». *Langages*, n° 23, p. 87-134.
- Malidier Denise, 1990, *L'inquiétude du discours*, Paris, Editions des Cendres.
- Malidier Denise, 1993, « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux ». *Semen*, n° 8. Adresse : <http://semen.revues.org/4351>.
- Malrieu Denise, 2004, « Linguistiques de corpus, genres textuels, temps et personnes ». *Langages*, n° 153, p. 73-85.
- Malrieu Denise, 1990, « (Re)lire Michel Pêcheux aujourd'hui », « *L'inquiétude du discours* », *Présentation de Michel Pêcheux*, Paris, Editions des Cendres, p. 7-91.
- Marandin Jean-Marie, Bonnafous Simone, Léon Jacqueline et Pêcheux Michel, 1982, « Présentation de l'analyse automatique du discours (AAD69) : théories, procédures, résultats, perspectives ». *Mots. Les langages du politique*, n° 4, p. 95-123.
- Marcellesi Jean-Baptiste, 1971a, « Analyse contrastive du discours politique ». *Langages*, n° 23, p. 25-56.
- Marcellesi Jean-Baptiste, 1977, « A propos du marrisme: "ni cet excès d'honneur, ni cette indignité" ». *Langages*, vol. 46, p. 3-23.
- Marcellesi Jean-Baptiste, 1971b, *Le congrès de Tour (décembre 1920), études sociolinguistiques*, Paris, Roger Maria.
- Marcellesi Jean-Baptiste, 2002, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique ». *Corpus*, n° 1. Adresse : <http://corpus.revues.org/index8.html>.
- Marcellesi Jean-Baptiste, 1971c, « Linguistique et groupes sociaux: quelques remarques ». *Langue française*, n° 9, p. 119-122.
- Marchand Pierre, 1998, *L'analyse du discours assisté par ordinateur*, Paris, Armand Colin.
- Mamette Sophie, 2004, « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine ». *Langages*, n° 156, p. 51-64.
- Martinot Claire et Ibrahim Amr H., 2003, *La reformulation: un principe universel d'acquisition*, Paris, Kimé.
- Marx Karl, 1948, *Le capital. Critique de l'économie politique*, Paris, Editions sociales.

- Marx Karl, 1950, *Le capital. Critique de l'économie politique*, Paris, Editions sociales.
- Marx Karl, 1969, *Le capital. Critique de l'économie politique*, Paris, Editions sociales.
- Masquelier Bertrand, 2005, « Anthropologie sociale et analyse du discours ». *Langage et société*, n° 114, p. 73-89.
- Masseron Caroline, 2007, « Paraphrase, synonymie et reformulation lors d'un travail d'explication interprétative », *Usages et analyses de la reformulation*, Recherches linguistiques, Metz, Université Paul Verlaine, p. 213-242.
- Matheron François, 2004, « Louis Althusser ou l'impure pureté du concept ». Adresse : <http://www.caute.lautre.net/spip.php?article768>.
- Méthodes d'analyse des discours, 2011, , n° 135.
- Mauss Marcel, 1950, « Essai sur le don: forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques ». *Sociologie et anthropologie*, p. 143-279.
- Mayaffre Damon, 2005, « Francine Mazière. L'analyse du discours. Histoire et pratiques. ». , n° 4, p. 213-217.
- Mayaffre Damon, 2012, « Histoire et linguistique : le redémarrage. Considérations sur le traitement des textes en histoire : la logométrie », *Histoire et linguistique*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Mayaffre Damon, 2007, « Philologie et/ou herméneutique numérique : nouveaux concepts pour de nouvelles pratiques », *Corpus en Lettres et Sciences sociales. Des documents numériques à l'interprétation*, Toulouse, Presses Universitaires de Toulouse, p. 15-26.
- Mayaffre Damon, 2010, *Vers une herméneutique matérielle numérique. Corpus textuels, Logométrie et Langage politique*, Habilitation à Diriger des Recherches, Adresse : disponible sur TEL.
- Mazière Francine, 2005, *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Merialdo Bernard, 1995, « Traitements probabilistes et étiquetage automatique ». *Traitement automatique des langues*, vol. 1-2, n° 36, p. 1-22.

- Michel Alain et Nicolet Claude, 2008, « Cicéron ». *Encyclopædia Universalis*. Adresse: <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/ciceron/> [Consulté le : 5 novembre 2012].
- Micheli Raphaël et Pahud Stéphanie, 2012, « Options épistémologiques et méthodologiques de l'analyse textuelle des discours: l'exemple d'un corpus de slogans politiques ». *Langage et société*, n° 140, p. 89-101.
- Milner Jean-Claude, 1983, « La construction du fait en linguistique », *Histoire et linguistique*, Paris, Maison des Sciences et de l'Homme, p. 177-190.
- Moechler Jacques et Reboul Anne, 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Armand Colin.
- Monte Michèle, 2008, « Le jeu des points de vue dans l'oxymore: polémique ou reformulation ». *Langue française*, n° 160, p. 37-54.
- Mortelmans Jesse, 2006, « LEDIT vs. le démonstratif en moyen français : quels contextes d'emploi ? ». *Langue française*, vol. 152, p. 70-81.
- Murat Michel, 1987, « C'est-à-dire ou la reprise interprétative ». *Langue française*, n° 73, p. 5-15.
- Née Emilie et Veniard Marie, 2012, « Analyse du discours à entrée lexicale. Le renouveau pour la sémantique ». *Langage et société*, n° 140, p. 15-28.
- Nølke Henning, 1992, « Ne... pas: négation descriptive ou polémique? Contraintes formelles sur son interprétation ». *Langue française*, vol. 74, p. 48-67.
- Nicklas-Salminen Aïno et Steuckardt Agnès, 2005, *Les marqueurs de glose*, Aix-en-provence, Publication Universitaires de Provence.
- Nora Pierre, 1962, « «Ernest Lavisse: son rôle dans la formation du sentiment national» ». *Revue historique*, n° 463.
- Nora Pierre, 2011a, *Historien public*, Gallimard. Paris.
- Nora Pierre, 1961, *Les Français d'Algérie*, Paris, Julliard.
- Nora Pierre, 2011b, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard.
- Nowakowska Aleksandra, 1992, « Dialogisme et polyphonie: des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Gap, Ophrys, p. 19-32.

- Oger Claire, 2007, « Analyse du discours et Sciences de l'Information et de la Communication : des corpus et des méthodes », *Analyse du discours et SHS*, Paris, Ophrys, p. 23-38.
- Oger Claire, 2005, « L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques socio-anthropologiques ». *Langage et société*, n° 114, p. 113-128.
- Oger Claire et Ollivier-Yaniv Caroline, 2007, « Analyse du discours et sociologie compréhensive. retour critique sur une pratique de recherche transdisciplinaire », *Analyse du discours et SHS*, Les chemins du discours, Paris, Ophrys, p. 39-55.
- Oger Claire et Ollivier-Yaniv Caroline, 2006, « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de lissage dans la fabrication du discours institutionnel ». *Mots. Les langages du politique*, n° 81, p. 5-15.
- Oleron Pierre, 1987, *L'argumentation*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Pêcheux Michel, 1969, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.
- Pêcheux Michel, 1975a, « Introduction ». *Langages*, n° 37, p. 3-6.
- Pêcheux Michel, 1981, « L'étrange miroir de l'analyse de discours ». *Langages*, n° 62, p. 5-8.
- Pêcheux Michel, 1975b, *Les vérités de la Palice*, Paris, Maspéro.
- Pêcheux Michel, 1975c, *Les vérités de La Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, Maspéro.
- Pêcheux Michel, 1984, « Sur le contexte épistémologique de l'analyse de discours ». *Mots. Les langages du politique*, n° 9, p. 7-17.
- Pêcheux Michel et Fuchs Catherine, 1975, « Mises au point et perspectives autour de l'analyse automatique du discours ». *Langages*, n° 37, p. 7-80.
- Paillard Denis, 1991, « Repérage: construction et spécification », *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, p. 75-88.
- Paveau Marie-Anne, 2007, « Analyse du discours et histoire. Rencontres et oublis », *Analyse du discours et SHS*, Les chemins du discours, Paris, Ophrys, p. 121-134.
- Paveau Marie-Anne, 2008, « Interdiscours et intertexte. Généalogie scientifique d'une paire de faux jumeaux », *Linguistique et littérature* :

Cluny 40 ans après, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 93-105.

Paveau Marie-Anne, 2010, « La théorie du discours. Fragments d'histoire et de critique ». *Semen*, n° 29.

Paveau Marie-Anne et Rosier Laurence, 2005, « Eléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique. ». Adresse: <http://www.johannes-angermueller.de/francais/adfa.html>.

Perelman Chaim et Olbrechts-Tyteca Lucie, 2008, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles.

Perrin Laurent, 2004, « Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative: Bakhtine, Bally, Ducrot, etc. ». *Pratiques*, n° 123-124, p. 7-26.

Le Pesant Denis, 1998, « Utilisation des propriétés des anaphores dans la définition des relations lexicales ». *Langages*, n° 131, p. 115-124.

Piégay-Gros Nathalie, 2006, « Le palimpseste en histoire ». *Cahiers de narratologie*, n° 13. Adresse: <http://narratologie.revues.org/344>.

Piérault-Le Bonniec Gilberte, 1974, *Le raisonnement modal: étude génétique*, Paris-La Haye, Mouton.

Piatier André, 1962, *Statistique descriptive et initiation à l'analyse*, Paris, Presses Universitaires de France.

Picoche Jacqueline, 2007, « La reformulation, base de l'enseignement du vocabulaire », *Usages et analyses de la reformulation*, Recherches linguistiques, Metz, Université Paul Verlaine, p. 293-308.

Pietercil Raymond, 1972, « Jacqueline de Romilly, Le temps dans la tragédie Grecque ». *Revue philosophique de Louvain*, vol. 70, n° 5, p. 137-139.

Plantin Christian, 2005, *L'argumentation*, Paris, Presses Universitaires de France.

Plas Mathieu, 2008, « Reformulations adjonctives décrochées dans les productions journalistiques », Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 161-171.

Platon, 1997, *Le Gorgias*, Paris, Les belles lettres.

Polybe, 2003, *Histoire*, F. Hartog éd. Paris, Gallimard.

- Ponchon Thierry et Laborde-Milaa Isabelle, 2009, « Sciences du langage et nouvelles technologies. Actes du colloque 2009 de l'Association des sciences du langage. Présentation », Limoges, Lambert-Lucas, p. 7-11.
- Portine Henri, 1984, « Argumentation, texte et énonciation ». *Protée*, vol. 12, n° 2, p. 22-29.
- Portine Henri, 2003, « Les modalités, entre langue naturelle et logique: des modes de la validation ». *Revue belge de philologie et d'histoire*, n° 81, p. 647-673.
- Prandi Michèle, 1992, *Grammaire philosophique des tropes: mise en forme linguistique et interprétation discursive des conflits conceptuels*, Paris, Minuit.
- Propp Vladimir, 1970, *Morphologie du conte*, Paris, Seuil.
- Prost Antoine, 2000, « Comment l'histoire fait-elle l'historien ? ». *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 65, p. 3-12.
- Prost Antoine, 1996, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Editions du Seuil.
- Prost Antoine, 1968, *Histoire des enseignements en France (1800-1967)*, Paris, Armand Colin.
- Provost-Chauveau Geneviève, 1971, « Problématiques théoriques et méthodologiques en analyse du discours ». *Langue française*, n° 9, p. 6-21.
- Quémada Bernard, 1962a, « Les travaux du Laboratoire d'Analyse Lexicologique ». *Cahiers de lexicologie*, vol. 3.
- Quémada Bernard, 1969, « Les travaux du Laboratoire d'Analyse Lexicologique ». *Cahiers de lexicologie*, n° 2.
- Quémada Bernard, 1962b, « Matériels mécanographiques et électroniques ». *Cahiers de lexicologie*, n° 3.
- Rabatel Alain, 2005, « Effacement énonciatif et argumentation indirecte: "on-perceptions", "on-représentations" et "on-vérités" dans les points de vue stéréotypés », *Signes, langue et cognition*, Raccah (Pierre-Yves), p. 85-116.
- Rabatel Alain, 2004, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages*, vol. 38, n° 156, p. 3-17.

- Rabatel Alain, 2001, « La valeur de "on" pronom indéfini/pronom personnel dans les perceptions représentées ». *L'information grammaticale*, vol. 88, n° 88, p. 28-32.
- Rastier François, 2011, *La mesure et le grain : sémantique de corpus*, Paris, Champion.
- Rastier François, 1989, *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- Rennes Juliette, 2007, « Analyser une controverse. Les apports de l'étude argumentative à la science politique », *Analyse du discours et SHS*, Les chemins du discours, Paris, Ophrys, p. 91-107.
- Rey Alain, 2000, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Larousse.
- Rey-Debove Josette, 1978, *Le métalangage*, Paris, Le Robert.
- Ricoeur Paul, 2000, « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé ». *Annales, histoire, sciences sociales*, vol. 4, n° 55, p. 731-747.
- Riegel Martin, 1973, « Définition directe et indirecte dans la langue ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs ». *Langue française*, n° 73, p. 29-53.
- Ringoot Roselyne et Robert-Demontrond Philippe, 2004, *L'analyse de discours*, Rennes, Apogée-Ireimar.
- Robert André D. et Bouillaguet Annick, 2007, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Robin Régine, 2001, *Berlin chantiers*, Paris, Stock.
- Robin Régine, 1988, « De la sociologie de la littérature à la sociologie de l'écriture ou le projet sociocritique ». *Littérature*, n° 70, p. 99-109.
- Robin Régine, 1973, *Histoire et linguistique*, Paris, Armand Colin.
- Robin Régine, 1971a, « Histoire et linguistique : premiers jalons ». *Langue française*, n° 9, p. 47-57.
- Robin Régine, « Histoire sociale et histoire des mentalités ». *La nouvelle critique*, n° 34.
- Robin Régine, « L'Histoire saisie, dessaisie par la littérature? ». *EspacesTemps*, n° 59, p. 60-61.
- Robin Régine, 2003, *La mémoire saturée*, Paris, Stock.

- Robin Régine, 1970, *La société française en 1789: Semur-en-auvois*, Paris, Plon.
- Robin Régine, 1971b, *Le cheval blanc de Lénine ou l'histoire autre*, Bruxelles, Complexe.
- Robin Régine, 1997, *Le golem de l'écriture: de l'autofiction au cybersoi*, Montréal, XYZ.
- Robin Régine, 1986, *Le Réalisme socialiste: une esthétique impossible*, Paris, Payot.
- Robin Régine, 1995, « Le temps réfléchi. L'histoire au risque des historiens ». *EspacesTemps*, p. 56-65.
- Robin Régine, 2009, *Mégapolis: les derniers pas du flâneur*, Paris, Stock.
- Robin Régine, Normand Claudine et Maldidier Denise, 1972, « Discours et idéologie: quelques bases pour une recherche ». *Langue française*, n° 24, p. 116-142.
- De Romilly Jacqueline, 2008, « Hérodote ». *Encyclopaedia universalis [en ligne]*. Adresse: <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/herodote/> [Consulté le : 9 octobre 2012].
- De Romilly Jacqueline, 1960, *Histoire et raison chez Thucydide*, Paris, Les belles lettres.
- Rosch Eleanor, 1978, *Cognition and categorization*, Hilldales, Lawrence Erlbaum Associates.
- Rosier Laurence, 2005, « L'analyse de discours et ses corpus. A travers le prisme du discours rapporté ». *Marges linguistiques*, n° 9, p. 154-164.
- Rossari Corinne, 2007, *Les moyens détournés d'assurer son dire*, Presses Universitaires Paris Sorbonne. Paris, Presses Universitaires Paris Sorbonne.
- Rossari Corinne, 2004, *Les opérations de reformulation: analyse du processus et des marques dans une perspective franco-italienne*, Berne, Peter Lang.
- Rossari Corinne, Beaulieu-Masson Anne, Cojocariu Corina et Razgouliaeva Anna, 2004, *Réflexion sur l'énonciation et la portée*, Berne, Peter Lang.

- Rosse François, « Michel de Certeau et l'écriture de l'histoire ». *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 78, p. 145-156.
- Roulet Eddy, 1987, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- Ruwet Nicolas, 1963, « Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit.
- Saïd Suzanne, Trédé Monique et Le Boulluec Alain, 2004, *Histoire de la littérature grecque*, Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France.
- Sadran Pierre, 2006, « Jacques Chaban-Delmas et sa région », *Jacques Chaban-Delmas et sa région*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 395-409.
- Salazar Orvig Anne, 2000, « La reprise du centre de la construction discursive ». *Langages*, n° 140, p. 68-91.
- Sarfati Georges-Elia, 2005, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin.
- Saussure (de) Ferdinand, 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Schaeffer Jean-Marie, 1986, « Du texte au genre », *Théorie des genres*, Lonrai, Editions du Seuil, p. 179-205.
- Schank Roger C. et Abelson Roger P., 1977, *Scripts, plans, goals, understanding: an inquiry into human knowledge structures*, Hilldales, LEA.
- Schuer Martine, Le Bot Marie-Claude et Richard Elisabeth, 2008, *Pragmatique de la reformulation: types de discours-interactions didactiques*, Rennes, Presse Universitaires de Rennes. Adresse: <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/33/40/43/PDF/CoheTrvxLing.pdf>.
- Searle John, 1998, *La construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard.
- Searle John, 1995, *La pertinence: communication et cognition*, Paris, Editions de Minuit.
- Searle John, 1972, *Les actes de langage: essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.
- Searle John, 2005, « What is an institution? ». *Journal of institutional economics*, n° 1, p. 1-22.

- Seguin Jean-Pierre, 1993, *L'invention de la phrase au XVIIIème siècle: contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*, Louvain, Peeters.
- Seignobos Charles, 1901, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, Alcan.
- Slakta Denis, 1971a, « Esquisse d'une théorie lexico-sémantique: pour une analyse d'un texte politique ». *Langages*, n° 23, p. 57-86.
- Slakta Denis, 1971b, « L'acte de demander dans les cahiers de doléances ». *Langue française*, n° 9, p. 58-73.
- Steuckardt Agnès, 2007, « Usages polémiques de la reformulation », *Usages et analyses de la reformulation*, Metz, Université Paul Verlaine, p. 55-74.
- Stindlova Jitka, 1962, « Projet de mécanisation d'un inventaire des termes techniques et spéciaux ». *Cahiers de lexicologie*, n° 3.
- Strumpf Joseph, 1969, « Le problème des typologies ». *Langages*, n° 13, p. 46-50.
- Taguieff Pierre-André, 1991, « L'argumentation politique. Analyse du discours et nouvelle rhétorique ». *Hermès*, n° 8-9, p. 261-286.
- Taliano-Des Garets Françoise, 1997a, « Goethe Institut et vie culturelle bordelaise: un exemple de partenariat international », *Présence de l'Allemagne à Bordeaux*, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 415-428.
- Taliano-Des Garets Françoise, 1995a, « Introduction à "La vie culturelle à Bordeaux pendant la reconstruction 1945-1975" », *La vie culturelle à Bordeaux pendant la reconstruction 1945-1975*, IEP de Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 9-27.
- Taliano-Des Garets Françoise, 1995b, *La vie culturelle à Bordeaux, 1945-1975*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Taliano-Des Garets Françoise, 1992, « Le festival Sigma de Bordeaux (1965-1990) ». *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 36, p. 43-52.
- Taliano-Des Garets Françoise, « Les métropoles régionales et la culture, 1945-2000 ».
- Taliano-Des Garets Françoise, 1996, « Les politiques culturelles à bordeaux de 1945 à 1975 ». *Les Cahiers de l'IHTP*, vol. 16, p. 99-109.

- Taliano-Des Garets Françoise, 2002, « Les politiques culturelles des métropoles régionales françaises de 1945 à 1995 », *Métamorphoses de la culture*, Maison des Sciences et de l'Homme d'Aquitaine, p. 369-381.
- Taliano-Des Garets Françoise, 1997b, « Politique culturelle et reconstruction à Bordeaux », *Bordeaux et la Gironde pendant la reconstruction 1945-1954*, Maison des Sciences et de l'Homme d'Aquitaine, p. 541-548.
- Taliano-Des Garets Françoise, 1999, « Un grand maire et la culture: le chabanisme culturel ». *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 61, p. 44-55.
- Taylor John R., 2003, *Linguistic categorization*, Oxford, Oxford University Press.
- Thucydide, 1989, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Paris, Gallimard.
- Tournier Maurice, 1986a, « L'automate en lexicologie socio-politique : l'ordinateur en marche ». *Lectures*, n° 19, p. 107-147.
- Tournier Maurice, 1986b, « La lexicologie socio-politique ». *Le courrier du CNRS*, n° 65, p. 24-32.
- Tournier Maurice, 1969, « Le centre de lexicologie politique de l'ENS Saint Cloud ». *Langue française*, n° 2, p. 82-86.
- Tournier Maurice, 1986c, « Les vocabulaires politiques à l'étude aujourd'hui ». *Raison présente*, n° 62, p. 79-101.
- Tournier Maurice, 2010, « Mots et politique, avant et autour de 1980 ». *Mots. Les langages du politique*, n° 94, p. 211-217.
- Tournier Maurice, 1967a, « Vocabulaire des textes politiques : méthode d'inventaire ». *Cahiers de lexicologie*, n° 10, p. 83-101.
- Tournier Maurice, 1967b, « Vocabulaire politique et inventaire sur machine ». *Cahiers de lexicologie*, n° 10, p. 67-81.
- Tournier Maurice et Bonnafous Simone, 1995, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique ». *Langages*, n° 117, p. 67-81.
- Trognon Alain et Larrue Janine, 1994, *Pragmatique du discours politique*, Paris, Armand Colin.
- Vanderveken Daniel, 1988, *Les actes du discours*, Liège, Mardaga.

- Vassiliadou Hélène, 2008, « Quand les voies de la reformulation se croisent pour mieux se séparer: à savoir, autrement dit, en d'autres termes », *La reformulation: marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Rivages, Rennes, Presse Universitaires de Rennes, p. 35-50.
- Vidal-Naquet Pierre, 1983, « Positivism vs. Quête de sens? », *Histoire et linguistique*, Paris, Maison des Sciences et de l'Homme, p. 11-17.
- Vidal-Naquet Pierre, 1960, « Temps des Dieux, temps des hommes. Essai sur quelques aspects de l'expérience temporelle chez les Grecs ». *Revue de l'histoire des religions*, vol. 157, n° 1, p. 55-80.
- Vignaud Georges, 1999, *L'argumentation*, Paris, Hatier.
- Vion Robert, 2006, « Reprises et modes d'implication ordinaire ». *La linguistique*, vol. 42, p. 11-25.
- Viprey Jean-Marie, 2005, « Philologie numérique et herméneutique intégrative », *Sciences du discours en dialogue: textualité et comparaison*, Genève, Slaktine Erudition, p. 51-68.
- Viprey Jean-Marie, 1971, « Problématiques des travaux sur l'analyse des discours politiques ». *Langages*, n° 23, p. 3-24.
- Viprey Jean-Marie, 2006, « Structures non séquentielles des textes ». *Langages*, n° 163, p. 61-85.
- Weinrich Harald, 1994, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Alliance française/Didier-Hatier.
- Weinrich Harald, 2012, *Le temps: le récit et le commentaire*, Lambert-Lucas.
- Weinrich Harald, 1971, *Tempus: besprochene und erzählte Welt*, Stuttgart, W. Kohlhammer.
- White Hayden, 2010, *-The fiction of narrative: essays on history, literature, and theory, 1957-2007*, Baltimore, Md., Johns Hopkins University Press.
- Widmer Jean, 2009, *Discours et cognition sociale. Une approche sociologique*, Paris, Editions des Archives Contemporaines.
- Widmer Jean, 1989, « Le médium et son esprit, pour une sémiotique des technologies du savoir ». *Studia philisophica*, n° 48, p. 95-111.
- Widmer Jean, 1999, « Notes à propos de l'analyse de discours comme sociologie ». *Recherche en communication*, vol. 12, p. 195-207.

- Williams Geoffrey, 2005, *La linguistique de corpus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Witko Agnès, 2001, *Le Conseil municipal Une analyse du discours en interaction dans un polylogue institutionnel*, Lyon 2 Lumière. Adresse: http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2001/witko_a#p=10&a=TH.3.
- Wolf Anouk (de), 2003, « Un nouveau déterminant: le déterminant anaphorique -dit en français médiéval ». *Verbum*, vol. 25, n° 3, p. 335-351.
- Zima Pierre, 2005, « Le concept de théorie en sciences humaines. La théorie comme discours et sociolecte », *Sciences du texte et analyse de discours*, Genève, Slaktine Erudition, p. 22-33.

III. ANNEXES

Annexe 1

Sources historiennes

- AUGUSTIN, Jean-Pierre, 2006, « Chaban-Delmas, le goût du sport, les amis et la politique » *in* Lachaise, B., Le Beguec, G. et Sirinelli, J.-F., *Jacques Chaban-Delmas et sa région*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 445-458 (Augustin, 2006 : e11).
- BONIN, Hubert, 2010, « Culture : le tabou des rêves de grandeur », *in Les tabous de Bordeaux*, Bordeaux, Le festin, pp. 175-202 (Bonin, 2010 : e15).
- BOUNEAU, Christophe, 2006, « Chaban et Bordeaux, les enjeux modernisateurs d'un politique urbaine », *in* Lachaise, B., Le Beguec, G. et Sirinelli, J.-F., *Jacques Chaban-Delmas et sa région*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 411-425 (Bouneau, 2006 : e13).
- CALLEDE, Jean-Paul, 2005, « Cultures sportives et identité de l'aquitaine: représentations collectives et mise en valeur d'une politique publique », *in Revue Historique de Bordeaux et du Département de la Gironde*, n° 6, pp. 109-126 (Callede, 2005 : e09).
- Conseils municipaux de Bordeaux, 1943 à 1954, Archives municipales de Bordeaux (rue du Loup).
- FIGEAC, Michel (dir. de publication), 2005, « Le cadre et la politique culturelle », 1ère partie de *La gironde de la préhistoire à nos jours*, Saint Jean d'Angely, Editions Bordessoules, pp 469-488 (Figeac, 2005 : e10).
- SADRAN, Pierre, 2006, « Jacques Chaban-Delmas et sa région », *in* Lachaise, B., Le Beguec, G. et Sirinelli, J.-F., *Jacques Chaban-Delmas et sa région*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 395-409 (Sadran, 2006 : e12).
- TALIANO-DES GARETS Françoise, 1992, « Le festival Sigma de Bordeaux (1965-1990) », *In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°36, octobre-décembre, 1992. pp. 43-52. doi : 10.3406/xxs.1992.2602 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1992_num_36_1_2602 (Taliano-Des Garets, 1992 : e01).
- TALIANO-DES GARETS, 1995, *La vie culturelle à Bordeaux, 1945-1975*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux (Taliano-Des Garets, 1995b : e03).
- TALIANO-DES GARETS, Françoise, « Politique culturelle et reconstruction à Bordeaux », dans BONIN, Hubert, GUILLAUME, Sylvie et LACHAISE, Bernard, 1997, *Bordeaux et la Gironde pendant la reconstruction 1945-1954*, Editions. MSHA, pp.541-548 (Taliano-Des Garets, 1997b : e06).
- TALIANO-DES GARETS, Françoise, 1995, Introduction de *La vie culturelle à bordeaux pendant la reconstruction 1945-1975*, Institut d'Etudes politiques de

Bordeaux, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, pp 9-27 (Taliano-Des Garets, 1995b: e02).

- TALIANO-DES GARETS, Françoise, 1997, « Goethe Institut et vie culturelle bordelaise : un exemple de partenariat international », in RUIZ, Alain (sous la direction de), *Présence de l'Allemagne à Bordeaux*, Presse Universitaires de Bordeaux, pp.415-428 (Taliano-Des Garets, 1997a: e05).

- TALIANO-DES GARETS, Françoise, 1999, « Un grand maire et la culture : le chabanisme culturel », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°61, pp.44-55 (Taliano-Des Garets, 1999: e07).

- TALIANO-DES GARETS, Françoise, 2002, « Les politiques culturelles des métropoles régionales françaises de 1945 À 1995 », dans CALLÈDE, Jean-Paul, 2002, *Métamorphoses de la culture*, MSHA, pp. 369-381 (chapitre 13) (Taliano-Des Garets, 2002: e08).

- TALIANO-DES GARETS, Françoise, 2007, *Les métropoles régionales et la culture (1945-2000)*, Paris, La Documentation française (Taliano-Des Garets, s. d.: e14).

- TALIANO-DES GARETS, Françoise, 1996, « Les politiques culturelles à bordeaux de 1945 à 1975 », in *Les Cahiers de l'IHTP*, n°16, pp.99-109 (Taliano-Des Garets, 1996: e04)

ANNEXE 2

Abréviations utilisées pour la segmentation avec TreeTagger³⁸⁹

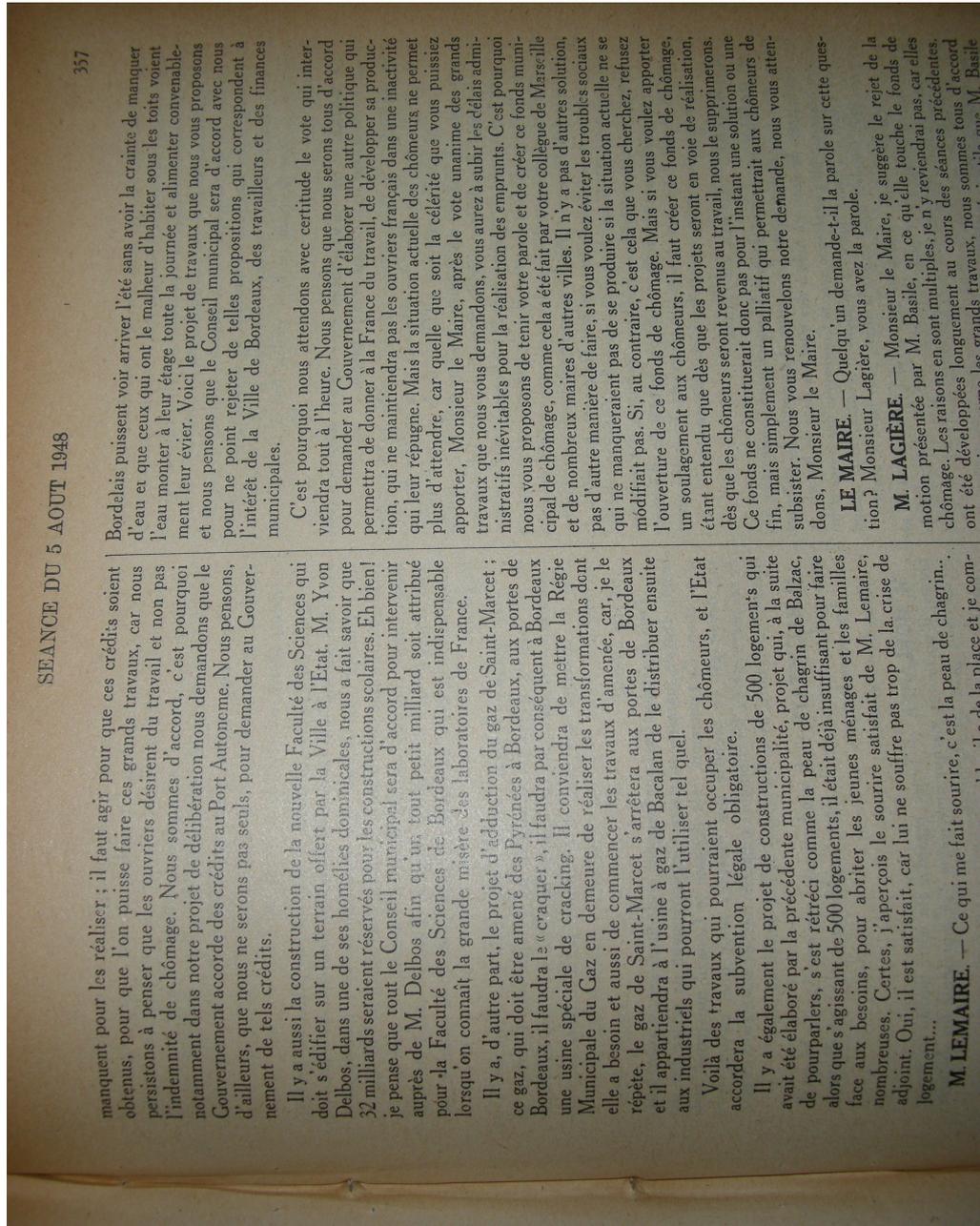
ABR : Abreviation	PRP:det Préposition + Article (au,du,aux,des)
ADJ : Adjectif	PUN : Ponctuation
ADV : Adverbe	PUN:cit : Ponctuation de citation
DET:ART : Article	SENT : Balise de phrase
DET:POS : Pronom Possessif (ma, ta, ...)	SYM : Symbole
INT : Interjection	VER:cond : Verbe au conditionnel
KON : Conjunction	VER:futu : Verbe au futur
NAM : Nom Propre	VER:impe : Verbe à l'impératif
NOM : Nom	VER:impf : Verbe à l'imparfait
NUM : Numéral	VER:infi : Verbe à l'infinitif
PRO : Pronom	VER:pper : Verbe au participe passé
PRO:DEM : Pronom Démonstratif	VER:ppre : Verbe au participe présent
PRO:IND : Pronom Indefini	VER:pres : Verbe au présent
PRO:PER : Pronom Personnel	VER:simp : Verbe au passé simple
PRO:POS : Pronom Possessif (mien, tien, ...)	VER:subi : Verbe à l'imparfait du subjonctif
PRO:REL : Pronom Relatif	VER:subp : Verbe au présent du subjonctif
PRP : Préposition	

³⁸⁹Source (au 12/05) : <http://www.tal.univ-paris3.fr/cours/BAO-master/treetagger-win32/presentation-treetagger.htm>

ANNEXE 3 Optical Recognition Caractère (OCR)

Exemple du traitement de photographie par OCRisation

L'image



Au format texte, après « OCRisation »

manquent pour les réaliser ; il faut agir pour que ces crédits soient obtenus, pour que l'on puisse faire ces grands travaux, car nous persistons à penser que les ouvriers désirent du travail et non pas l'indemnité de chômage. Nous sommes d'accord, c'est pourquoi notamment dans notre projet de délibération nous demandons que le Gouvernement accorde des crédits au Port Autonome. Nous pensons, d'ailleurs, que nous ne serons pas seuls, pour demander au Gouvernement de tels crédits. Il y a aussi la construction de la nouvelle Faculté des Sciences qui doit s'édifier sur un terrain offert par la Ville à l'Etat. M. Yvon Delbos, "dans une de ses homélies dominicales, nous a fait savoir que 32 milliards seraient réservés pour les constructions scolaires. Eh bien! je pense que tout le Conseil municipal sera d'accord pour intervenir auprès de M. Delbos afin qu'un tout petit milliard soit attribué pour la Faculté des Sciences de Bordeaux qui est indispensable lorsqu'on connaît la grande rareté des laboratoires de France. Il y a, d'autre part, le projet d'adduction du gaz de Saint-Marcet ce gaz, qui doit être amené des Pyrénées à Bordeaux, aux portes de Bordeaux, il faudra craquer)), il faudra par conséquent à Bordeaux une usine spéciale de cracking. Il conviendra de mettre la Régie Municipale du Gaz en demeure de réaliser les transformations dont elle a besoin et aussi de commencer les travaux d'amenée, car, je le répète, le gaz de Saint-Marcet s'arrêtera aux portes de Bordeaux et il appartiendra à l'usine à gaz de Bacalan de le distribuer ensuite aux industriels qui pourront l'utiliser tel quel. Voilà des travaux qui pourraient occuper les chômeurs, et l'Etat accordera la subvention légale obligatoire. Il y a également le projet de constructions de 500 logements qui avait été élaboré par la précédente municipalité, projet qui, à la suite de la construction de 500 logements, était déjà insuffisant pour faire comme la peau de chagrin. de Balzac, de parler, s'est rétréci face aux besoins, pour abriter les jeunes ménages et les familles nombreuses. Certes, j'aperçois le sourire satisfait de M. Lemaire, mais oui, il est satisfait, car lui ne souffre pas trop de la crise de logement... -- Ce qui me fait sourire, c'est la peau de chagrin.. M. LEMAIRE. --Lir, a de la place et je com-

SEANCE DU 5 AOUT 1948

7 Bordelais puissent voir arriver l'été sans avoir la crainte de manquer d'eau et que ceux qui ont le malheur d'habiter sous les toits voient l'eau monter à leur étage toute la journée et alimenter convenablement leur évier. Voici le projet de travaux que nous vous proposons et nous pensons que le Conseil municipal sera d'accord avec nous pour ne point rejeter de telles propositions qui correspondent à l'intérêt de la Ville de Bordeaux, des travailleurs et des finances municipales. C'est pourquoi nous attendons avec certitude le vote qui interviendra tout à l'heure. Nous pensons que nous serons tous d'accord pour demander au Gouvernement d'élaborer une autre politique qui permettra de donner à la France du travail, de développer sa production, qui ne maintiendra pas les ouvriers français dans une inactivité qui leur répugne. Mais la situation actuelle des chômeurs, ne permet plus d'attendre, car quelle que soit la célérité que vous puissiez apporter, Monsieur le Maire, après le vote unanime des grands travaux que nous vous demandons, vous aurez à subir les délais administratifs inévitables pour la réalisation des emprunts. C'est pourquoi nous vous proposons de tenir votre parole et de créer ce fonds municipal de chômage, comme cela a été fait par votre collègue de Marseille et de nombreux maires d'autres villes. Il n'y a pas d'autres solutions, pas d'autre manière de faire, si vous voulez éviter les troubles sociaux qui ne manqueraient pas de se produire si la situation actuelle ne se modifiait pas. Si, au contraire, c'est cela que vous cherchez, refusez l'ouverture de ce fonds de chômage. Mais si vous voulez apporter un soulagement aux chômeurs, il faut créer ce fonds de chômage, étant entendu que dès que les projets seront en voie de réalisation, dès que les chômeurs seront revenus au travail, nous le supprimerons. Ce fonds ne constituerait donc pas pour l'instant une solution ou une fin, mais simplement un palliatif qui permettrait aux chômeurs de subsister. Nous vous renouvelons notre demande, nous vous attendons, Monsieur le Maire. LE MAIRE. — Quelqu'un demande-t-il la parole sur cette question? Monsieur, Lagière, vous avez la parole.

M. LAGIÈRE. — Monsieur le Maire, je suggère le rejet de la motion présentée par M. Basile, en ce qu'elle touche le fonds de chômage qui ont été développées longuement au cours des séances précédentes. Les raisons en sont multiples, je n'y reviendrai pas, car elles sont nombreuses, nous sommes tous d'accord •1

Annexe 4 Les équipes municipales à Bordeaux en 1945, 1947, 1953.

1945 : JEAN-FERDINAND AUDEGUIL

maire élu par le Conseil municipal du 6 mai 1945 au 26 octobre 1947

- Maire : Jean-Fernand AUDEGUIL.
- 11 adjoints par ordre de nomination :

Jules RAMARON, archives municipales, • Jean COSTEDOAT, syndicat d'initiative, pompiers, beaux-arts,
• Raymond MOYNET, cinémathèque, • Roger TOUTON, architecte,
• Joseph SARTOULET, assistance aux vieillards et à la famille, • Roger MOTHE, régies municipale du gaz et de l'électricité,
• Roger DE LUZE, institut colonial, • André REISS, hôpitaux publics, bureau de bienfaisance, chasse,
• Jean BASILE, fête de quartiers,
• Bertrand PINSOLLE, foire de Bordeaux, TEOB • Marthe BOUTFROY, recherche médicale.
(transports),

- 25 conseillers par ordre alphabétique :

Fernand AUDEGUIL, Maurice BARDY, Adrien BINAUD, Marcel BLANC, Ferdinand CABANEL, Alice DELAUNAY, Adgard DOMEGINE, Pierre FRÉDEFON, Maurice GELLIBERT, André GENDRON, Jean HAUDY, Maurice HAURET, Ernest LABROUSSE, Charles LAHOUSSE, Nelson LALIÈVRE, André MARQUIS, Pierre MORA, Henri MORLANN, Jeann NANCEL-PÉNARD, René PONSIN, Paul RENAULD, Jean ROUGIER, Edouard ROULLET, Gustave SERPEAU, Paul VIDEAU.

1947 : CHABAN-DELMAS premier mandat

maire élu par le Conseil Municipal le 21 octobre 1947, 37 sièges

- Maire : Jacques CHABAN-DELMAS
- 11 adjoints par ordre de nomination :

• Martial LOUIT, personnel, • Augustin DUCHÉ, économie générale, affaires militaires, sports, surveillance
• Henri LEMAIRE, travaux publics, municipale, service des incendies,
• Raymond MOYNET, secrétariat et contentieux, • Pierre SANGUINET, police administrative,
• André REISS, finances, contributions, pensions, • Jean-gabriel SEYNAT, santé publique,
• Jean DEYMES, état civil, inhumation, régie de l'habillement,
• Louis CARREL, architecte,
• Jacques LAVIGNE, instruction publique, • Roger TOUTON, adjoint sans délégation.
beaux-arts, archives municipales,

- 25 conseillers par ordre alphabétique :

Marcel ATTANÉ, Fernand AUDEGUIL, Jean AYCIRIEX, Jean BASILE, CHASSAING, Bayle, COSTEDOAT, CABANEL, Jacques DE MIOLLIS, Marc FONADE, Alfred FAURE, GUYON, Maurice HAUTEFAYE, André LAGIÈRE, William LACOSTE, LA MOUSSE, André MARQUIS, MOTHE, MOORLANE, NANCEL-PÉNARD, Ferdinand PALAU, PINSOLLE, Arthur RICHARDS, Paul VIDEAU.

1953 : CHABAN-DELMAS second mandat

maire élu par le conseil municipal le 3 mai 1953, 37 sièges

- Maire : Jacques CHABAN-DELMAS

11 adjoints par ordre de nomination :

- Roger TOUTON, habitat économique, assistant à la famille,
- Henri LEMAIRE, travaux publics, service de la voirie,
- Raymond MOYNET, centre hospitalier régional, Grand-Théâtre,
- André REISS, hôpitaux publics, bureau de la bienfaisance, chasse,
- Jacques LAVIGNE, faculté des sciences,
- Augustin DUCHE, affaires militaires,
- Jean-gabriel SEYNAT, règlement sanitaire,
- Jean DEYMES, instruction publique, beaux-arts,
- André MAUVILLAIN, assistance, bureau de bienfaisance,
- André LAGIERE, foire de Bordeaux, crédit municipal, adjudication,
- Marcel ATTANE, énergie électrique de Gironde, emprunt.

- Majorité : cinq conseillers par ordre alphabétique :

Henry GLOTIN, William LACOSTE, Ferdinand PALAU, Arthur RICHARDS, Paul VIDEAU.

- Opposition :

Liste ESTÈBE-MARQUET : 10 élus.

Paul ESTÈBE, Pierre AVINEN, René BACH, Hilaire BARRÈS, Jean BENAIS, Lucien DURJOT, Auguste-Marie-Joseph DUVERNEY, Raoul LEM, René MARCARD, Robert PRIEUR

- Liste socialiste : 5 élus.

Jean(Raymond GUYON, Fernand AUDEGUIL, Ferdinand CABANEL, Jean COSTEDOAT, Bertrand PINSOLLE.

- Liste communiste : 5 élus.

Jean BASILE, Marie BARON, Marc DUPUY, Bernard MAZON, Jean RIEU.

ANNEXE 5 Graphiques des AFC pour les parties sujet et années

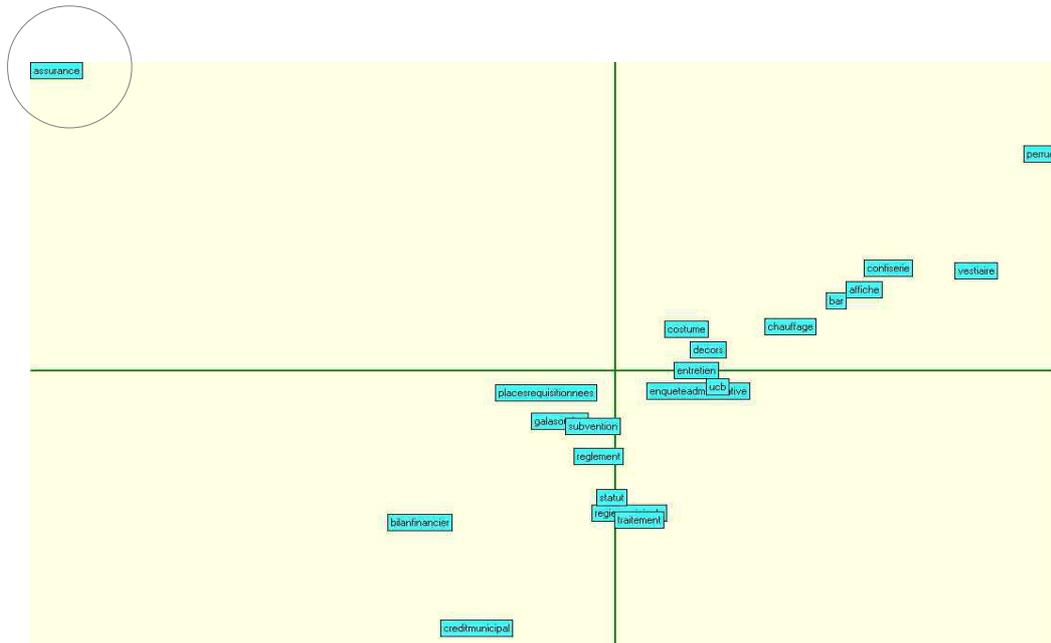
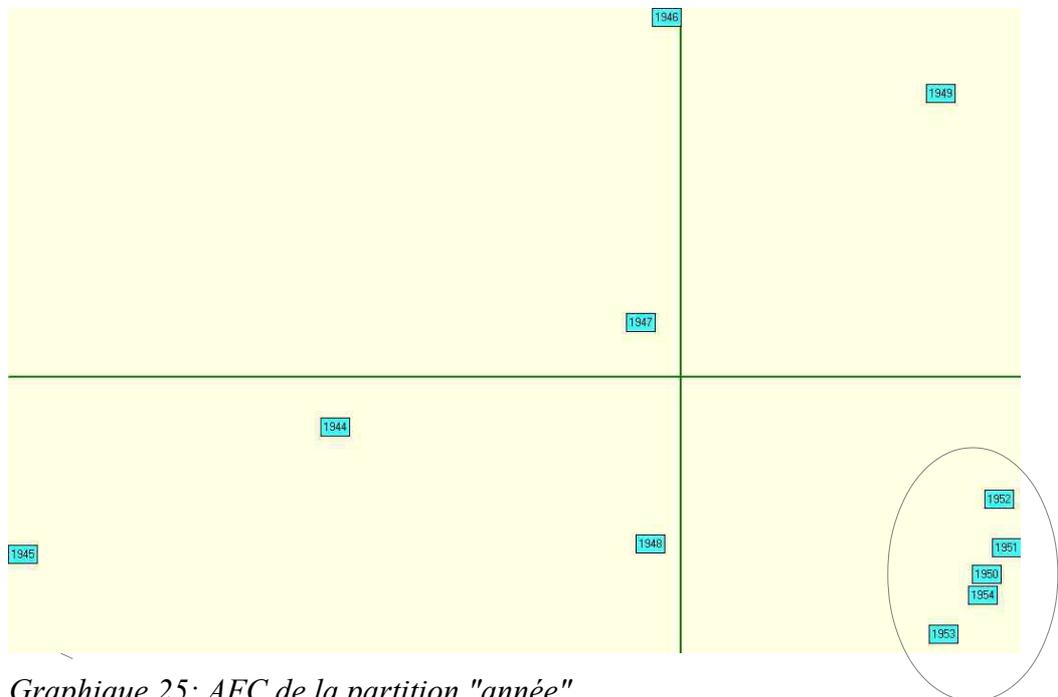
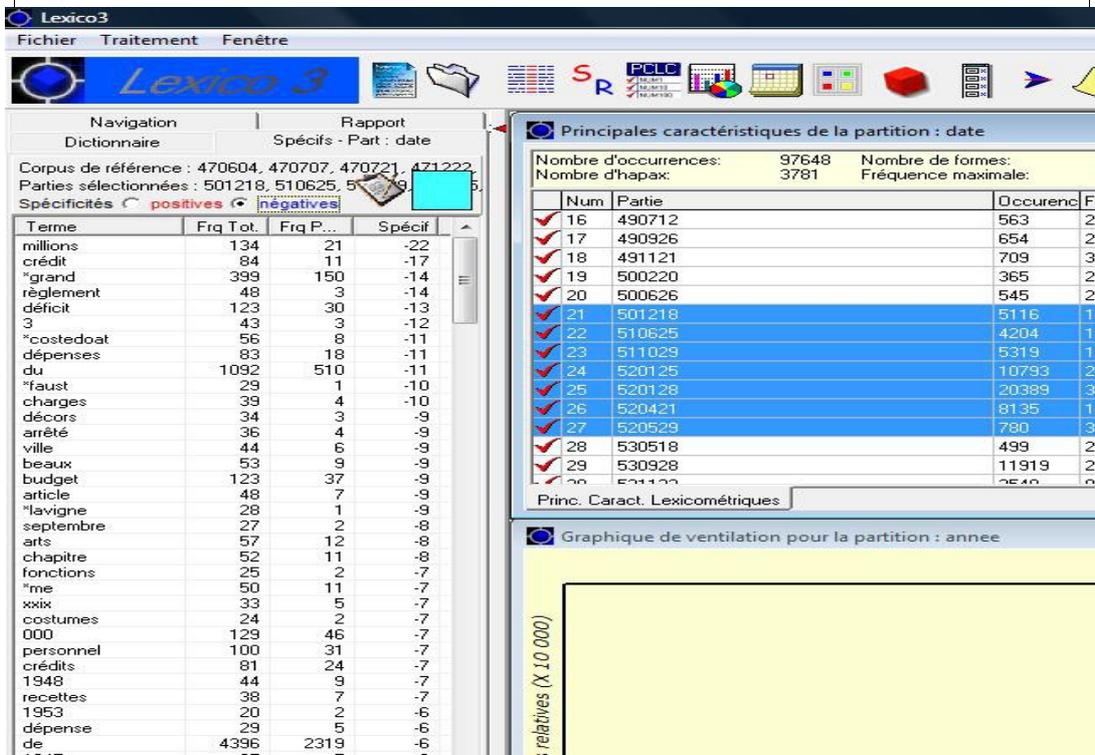
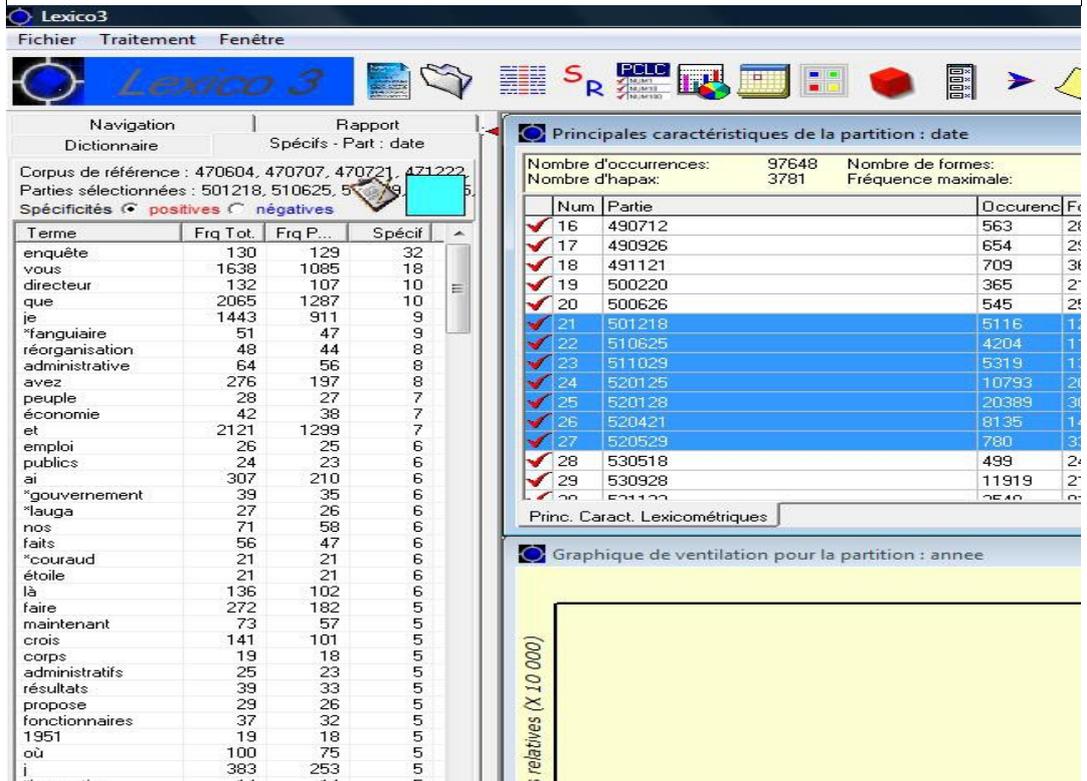


Illustration 24: AFC sous-corpus protocolaire partie "sujet"



Graphique 25: AFC de la partition "année"

ANNEXE 6 Spécificités positives et négatives, période du 18 décembre 1950 à fin 1952.



Illustrations 10: Spécificités positives et négatives, période du 18 décembre 1950 à fin 1952.